



Des maladies mentales [electronic resource]

Etienne Esquirol

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Des maladies mentales [electronic resource]

Traité de psychiologie, considérée comme science d'observation, avec des additions par MM. les professeurs Baer, Mayer, J. Müller, Rathke, Siehohl Falentin, TVagner. Traduit de l'allemand par A.-J.-L. Jourdan. Paris, 1837-1838, 8 vol. in-8, figures. Prix de chaque 7 fr.

Nouveau système de physiologie végétale et de botanique, fondé sur les méthodes d'observations développées dans le nouveau système de chimie organique; par F.-V. Raspail, accompagné de 60 planches, contenant près de 1000 figures d'analyse, dessinées d'après nature et gravées avec le plus grand soin. Paris, 1837, 2 forts vol. in-8, et atlas de 60 planches. 30 fr.

Nouveau système de chimie organique, fondé sur des nouvelles méthodes d'observation, précédé d'un traité complet sur l'art d'observer et de manipuler en grand et en petit dans le laboratoire et sur le porte-objet du microscope; par F.-V. Raspail. Deuxième édition, entièrement refondue; accompagnée d'un atlas de 20 planches de figures, dessinées d'après nature, et gravées avec le plus grand soin. Paris, 1833, 3 vol. in-8, et atlas in-4. 30 fr.

Clinique médicale de l'hôpital de la charité, ou Exposition statistique des diverses maladies traitées à la clinique de cet hôpital; par J. Botdlaud, médecin de l'hôpital de la Charité, professeur de

clinique médicale a. la Faculté de Médecine de Paris. Paris, 1837, 3 vol. in-8. 21 fr.

Nouveaux élémens d'hygiène; par Ch. Londe, membre de l'Académie royale de Médecine. Deuxième édition, entièrement refondue. Paris, 1838, 2 vol. in-8. 12 fr.

La macrobiotique ou l'art de prolonger la vie de l'homme; suivi de conseils sur l'éducation physique des enfans; par C.-G. Unje-land, conseiller d'Etat, premier médecin du roi de Prusse, etc.; littéraduit de l'allemand par A.- J. - L. Jourdan, D. M. P., membre de l'Académie royale de Médecine. Deuxième édition augmentée. Paris, 1838, in-8. 7 fr.

De l'influence des climats sur l'homme, par le docteur Foissac, Paris, 1837, I vol. in-8. 6 fr.

De la prostitution dans la ville de Paris, considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration; ouvrage appuyé de documents statistiques, puisés dans les archives de la préfecture de police, avec cartes et tableaux; par A.-J.-B. Parent-Duchatelet, membre du Conseil de salubrité de la ville de Paris. Deuxième édition revue, corrigée et augmentée, avec un beau portrait de l'auteur, gravé. Paris, 1837, 2 vol. in-8, fig. 16 fr.

Hygiène publique, ou Mémoires sur les questions les plus importantes de l'hygiène, appliquée aux professions et aux travaux d'utilité publique; par A.-J.-B. Parent-Duchatelet, Paris, 1836, 2 vol. in-8, avec 18 planches. 16 fr.

Jurisprudence de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie EN FRANCE, Comprenant la médecine légale, la police médi-

cale, la responsabilité des médecins, chirurgiens, pharmaciens, etc., l'exposé et la discussion des lois , ordonnances , réglemens et instructions concernant l'art de guérir, a)]puyés des jugemens des cours et tribunaux; par A. Trébuchet , îiivocat, chef de bureau de la police médicale h. la Préfecture de police; uii fort vo!. iu-8. ■ 9 fr.

MÉMOIRES SUR LA FOLIE ET SES VARIÉTÉS

Après avoir exposé les caractères de !a lypémauië (mélancolie avec délire), je dois faire connaître cette forme du délire partiel, à laquelle j'ai donné le nom de monomanie; mais avant je tâcherai d'indiquer les caractères différentiels de ces deux formes de délire.

La monomanie et la lypémanie sont des affections cérébrales chroniques, sans fièvre, caractérisées par une lésion partielle de l'intelligence, des affections ou de la volonté. Tantôt le désordre intellectuel est concentré sur un seul objet ou sur une série d'objets circonscrits; les malades partent d'un principe faux, dont ils suivent sans dévier les raisonnemens logiques, eB dont ils tirent dps conséquences légitimes qui modifiënS leurs affections et les actes de leur volonté; hors de ce délire partiel, ils sentent, raisonnent, agissent comme tout le monde; des illusions, des hallucinaliotis, de»

IU I

2 MONQIWANIK.

associations vicieuses d'idées, des convictions fausses, erronées, bizarres, sont U base de ce délire que je voudrais appeler monomanie intellectuelle. Tantôt les monomaniaques ne déraisonnent pas, mais leurs affections, leur caractère sont pervertis; par des motifs plausibles, par des explications très bien raisonnées, ils justifient l'état actuel dq leurs scntimens et excusent la bizarrerie, l'inconvenance de leur conduite : c'est ce que les auteurs ont appelé manie raisonnante^ mais que je voudrais nommer monomanie affecWe. Tantôt la volonté est lésée : le malade, liors des voies ordinaires, est entraîné à des actes que la raison ou le sentiment ne déterminent pas, que la conscience réproouve, que la volonté n'a plus la force de réprimer; les actions sont involontaires, instinctives, irrésistibles, c'est la monomanie sans délire^ ou la monomanie instinctive. Tels sont les phénomènes généraux que présente le délire partiel ou la monomanie; mais suivant que le délire est expansif ou concentré, gai ou triste, il existe des différences qu'il faut signaler.

Dans la lypémanie, la sensibilité est douloureusement excitée ou lésée; les passions tristes, oppressives, modifient l'intelligence et la volonté; le lypémaniaque concentre en lui-même toutes ses pensées, toutes ses affections, est égoïste et vit trop en dedans. Dans la monomanie, au contraire, la sensibilité est agréablement excitée; les passions gaies, expansives, réagissent sur l'entendement et la volonté; lo monomaniaque vit trop au dehors, et reporte sur les autres le superflu de ses seulimens.

MONOIWaiyiE. 3

La physionomie du mononianaque est animée, mobile, riante; les yeux sont vifs et brillans. Le teint du lypcmanique est jaune, pâle et même terne; les traits de la face sont concentrés,

immobiles, gripes; les yeux sont caves, fixes; le regard est inquiet, soupçonneux. Le monomaniaque est gai, pétulant, téméraire, audacieux ; le lypémaniaque est triste, calme, défiant, craintif. Le premier, fait beaucoup d'exercice, est bavard , bruyant, prétentieux, prompt à s'irriter, rien ne paraît faire obstacle aux libres exercices de ses fonctions; le second, ennemi du mouvement, est dissimulé, parle peu, s'excuse, s'accuse même ; les fonctions s'accomplissent péniblement, avec lenteur- La marche de la monomanie est plus aiguë, sa durée plus courte, sa terminaison plus favorable, à moins qu'il n'y ait quelques complications; Ici, contraire a lieu dans la lypémanie: dans celle-ci, le délire semble dépendre plus particulièrement de quelques lésions abdominales; dans l'autre, le délire paraît causé plus immédiatement par l'état anormal du cerveau.

Ce qui précède signale des différences si essentielles entre la lypémanie et la monomanie qu'on ne saurait confondre ces deux états pathologiques et qu'on ne peut leur imposer le même nom , si l'on veut apporter quelque précision dans le langage médical. C'est pour n'avoir pas toujours distingué ces deux maladies, que les auteurs n'ont tenu compte que des désordres intellectuels et ont négligé les autres symptômes; ils n'ont point différencié la monomanie de la manie, à cause de l'excitation, de la susceptibilité et de la fureur de quel-

MONCMAN[E.

ques monomaniaques. Ils ont confondu la monomanie avec la mélancolie, parce que dans l'une et l'autre le délire est fixe et partiel.

On nie qu'il existe des monomaniaques. Il n'y a pas, dit-on , d'aliéné qui ne soit déraisonnable que sur un seul objet; toujours ces malades offrent quelque désordre de sentiment et de volonté : mais s'il n'en était pas ainsi, les monomaniaques ne seraient pas fous. Je demanderai si les maniaques déraisonnent toujours et sur toute sorte de sujets, si toujours toutes leurs facultés intellectuelles sont perversies? M. Foville, dans son excellent article aliénation mentale^ du Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques , dit n'avoir vu que deux ou trois monomaniaques, soit à la Salpêtrière, soit à Saint-Yon (Rouen); est-ce qu'il n'a pas trouvé une différence immense entre l'aliéné qui se croit roi, grand seigneur, inspiré du ciel , prophète, et l'aliéné qui en ^ième temps a des illusions, des hallucinations, méconnaît les qualités, les rapports des objets extérieurs, est blessé de tout ce qui l'impressionne, confond les temps, les lieux, les choses, les personnes; enfin est le jouet de la perversion de toutes les facultés? Adopterat-il les mêmes vues thérapeutiques dans le traitement d'aliénés en proie à un délire de formes si différentes? Dans les deux cas la direction hygiénique intellectuelle et morale des malades sera-t-elle la même ? M. Foville demande si les différentes formes du délire qu'on appelle manie et monomanie ne sont pas l'expression propre au tempérament et au caractère des différens malades aliénés? S'il en est ainsi , conclut cet auteur, les

limites et l'étendue du délire sont d'une importance médiocre. Le délire partiel est un phénomène si remarquable, que plus on l'observe, plus on s'étonne qu'un homme qui sent, raisonne et agit comme tout le monde, ne sente plus, ne raisonne plus, n'agisse plus comme les autres hommes , sur un point unique. Est-ce que la monomanie sans délire, la monomanie raisonnante des auteurs peut être confondue avec la manie? Dans celle-ci,

tout l'entendement est bouleversé; dans l'autre, l'entendement est sain, intact, quelquefois même plus actif plus lucide; dans la manie, tout l'être intellectuel et moral est perverti, toutes les actions sont désordonnées; dans la monomanie, la perversion des actes est partielle, circonscrite comme l'égarement de la raison.

Mais, dit M. le docteur Prichard i, le mot monomanie imposé à la folie morale, à la folie instinctive, sans lésion du raisonnement, ne convient pas, à moins de changer l'acception du mot manie, qui présente à l'esprit l'idée du désordre intellectuel. Mais dans la folie morale de cet auteur, dans la manie raisonnante de Pinel, dans \ix manie sans délire^ l'intelligence est phis ou moins lésée. S'il n'en était pas ainsi, les aliénés se laisseraient conduire par le raisonnement et reconnaîtraient que leurs principes sont faux, que leurs actions sont insolites, bizarres. Leur intelligence est plus ou rnomns en défaut, elle a perdu son influence sur la volonté, elle n'est plus en harmonie avec les autres

• Treatise on insanity and other disorders affecting the mind. Londoii , i835,in-8.

facultés. Chez les aliénés qui , sans motifs , sont entraînés instinctivement à des actes répréhensibles et qui seraient criminels s'ils jouissaient de leur raison , l'action intellectuelle est suspendue. Dans ces cas il y a rigoureusement lésion de l'entendement, mais cette lésion n'est pas la cause dominante des actions. Il y a donc délire, il y a folie, il y a monomanie.

On me pardonnera cette trop longue discussion sur ce que j'entends par monomanie, si l'on se rappelle que Pascal js:-com-mande de n'employer aucun terme dont on n'aurait pas auparavant expliqué nettement le sens. M. Laromiguière ' n'insiste pas

moins sur la nécessité de se faire des idées exactes et d'apprécier la valeur des mots.

Chez les monomaniaques, les passions sont exaltées et expansives; ayant le sentiment d'un état de santé parfaite et inaltérable, d'une force musculaire augmentée, d'un bien-être général, ces malades saisissent le bon côté des choses; satisfaits d'eux-mêmes, ils sont contents des autres, ils sont heureux, joyeux, communicatifs; ils chantent, rient, dansent; dominés par l'orgueil, la vanité, l'amour-propre, ils se complaisent dans leurs convictions; vaniteux. Si, dans leurs pensées de grandeur, de puissance, de richesse; ils sont actifs, pétulants, d'une loquacité intarissable, parlant sans cesse de leur félicité; ils sont susceptibles, irritables; leurs impressions sont vives, leurs affections énergi-

* Leçons de philosophie.

MONOMANIAQUE.

Leurs déterminations violentes; entremises de la contrariété et de la contrainte, ils se mettent facilement en colère et même en fureur. Parmi les monomaniaques, les uns se croient des dieux, prétendent être en communication avec le ciel, assurent qu'ils ont une mission céleste; ils se donnent pour prophètes, pour devins; on les a appelés *théomanes*. Platon admettait une folie par inspiration, et la regardait comme un bienfait des dieux. Le souffle divin animait les prophétesses et les sibylles, et leur inspirait la connaissance de l'avenir. *Arétée*, *Coelius-Aurelianus* admettaient aussi un délire sacré. La monomanie d'enthousiasme (*mania entusiastica*) de Paul d'Égine appartient à la même variété de délire. Ces monomaniaques se croient excités, agités, éclairés par une puissance surnaturelle. Depuis les temps

anciens, les inspirés, les enthousiastes n'ont point manqué : Paracelse croyait porter son gériie dans la poignée de son épée; les enthousiastes des Cévennes ajoutaient foi aux déclamations de quelques prétendus inspirés qui se vantaient de prédire l'avenir, de connaître les choses les plus mystérieuses; ces malades avaient des convulsions. On a vu, dans divers temps, des hommes exaltés par de semblables prétentions, séduire les personnes les moins prévenues et les moins susceptibles de vaines crédulités. Les exemples d'un pareil égarement ne sont pas rares, Les individus dont parlent les historiens sont des théoriciens ou des fripons, ou des agents de quolibet akroït iMrigani.

Le fou du Pyrée, dont on a tant parlé si souvent l'extrême; cet autre insensé qui se rendait sans nul autre intérêt, était fou

MONOMANIE.

applaudissait comme si les acteurs eussent actuellement joué, sont autant de monomaniaques. Fodéré raconte l'histoire d'un porte-faix, âgé de 35 ans, qui se persuadait que, par suite de la paix avec l'Angleterre, il avait des coffres pleins d'or et d'argent arrivés d'Amérique, et qui ne voulait plus faire son métier, par suite de cette persuasion.

Nous avons à la Salpêtrière une demoiselle qui avait reçu quelque instruction, et qui croyait diriger le soleil, la lune et les nuages; impatiente de son séjour dans l'hospice, tantôt elle nous menaçait de la pluie, tantôt du soleil. J'ai vu, dans le même hospice, plusieurs femmes qui se croyaient impératrices, etc. Quelques monomaniaques se croient rois, princes, grands seigneurs, veulent commander à l'univers, et donnent avec dignité et protection des ordres à ceux qui les entourent; quelques-uns se

croient des savans distingués par leurs découvertes et leurs inventions, des poètes, des orateurs dont il faut écouter les vers, les discours, sous peine d'exciter leur colère; d'autres, comblés de richesses, distribuent leurs bienfaits, dispensent leur fortune à tous ceux qu'ils reucoutreul ; il en est qui, sous l'empire d'une passion amoureuse, ^'occupent sans cesse de leur amour, se bercent des plus douces illusions, et se croient dans le séjour des sylphides et des liouris.

M. de R... , âgé de 63 ans , d'une taille élevée , d'une forle constitution, d'un tempérament sanguin, doué de beaucoup d'intelligence cultivée par une bonne éducation, desservait une paroisse de Paris; vers l'âge

de 50 ans, il éprouva de longues contrariété's , mais peu importantes; M. de R... s'en tourmenta beaucoup, eut des maux de tête, et devint un peu sourd. Quelque temps après, à la suite d'une vive contestation, la raison s'égara, quatre mois de traitement suffirent pour obtenir la guérison; la surdité néanmoins augmenta. M. de R... reprit ses fonctions et se porta bien pendant deux ans; il éprouva alors une nouvelle tracasserie, l'insomnie fut opiniâtre, les maux de tête vifs etpi'esque continus, la surdité fut complète. Quelques jours plus tard, le malade eut des hallucinations de l'ouïe, et depuis il entend des voix qui rendent justice à sa conduite et qui condamnent ceux qui l'ont contrarié. Confié à mes soins, il se croit en communication avec Dieu et avec les anges qui lui parlent la nuit comme le jour. Il est impatient, il commande avec hauteur et au nom de Dieu; il ne lit plus son bi'éviaire et renonce aux pratiques les plus ordinaires de la religion ; s'il parle, la voix d'un ange dit d'avance tout ce qu'il va dire; s'il lit, cette même voix se fait entendre avant qu'il prononce les

mots; s'il écrit, les voix lui dictent; il n'est que l'écho de ce qu'il entend, soit qu'il parle, soit qu'il écrive. Il fait toujours des demandes, pour obtenir la liberté, pour réclamer des vêtemens ou pour améliorer la nourriture; si on le refuse, il répète plusieurs fois de suite : au nom de Dieu vous êtes anaiherne; Dieu, par ma bouche, vous ordonne; si vous n'obéissez pas , je prononce l'anathème. Insiste-t-on dans ses refus, M. de R... s'écrie : vous êtes un hérétique, un pervers , Dieu vous damnera. Si l'on rit de ces

menaces, il s'irrite, sa figure s'anime, ses yeux sont brillans, il s'emporte en répétant: Anaihème! anathème '. ou bien, il se retire courroucé, en disant: Anathème, vous êtes damné!

Conduit à Charenton en 1831, l'état de M. de R... est resté le même. Ce malade inoffensif va et vient dans la maison, réitère ces demandes, ces plaintes, ces menaces, ces anathèmes, mais il n'est point triste habituellement; il se rend souvent chez l'aumônier de la maison qu'il anathématise comme les autres, quoiqu'il joue souvent avec lui et qu'il lui ait fait cadeau d'un volume de vers et de prose qu'il a écrit depuis qu'il habite dans l'établissement. Ce volume et un second que M. de R... a donné au docteur Calmeil, sont remarquables par la justesse, la liaison des idées et l'énergie des expressions; rien n'est altéré dans l'écriture qui est très nette et très correcte. En 1833, M. de R... est pris de catarrhe chronique, sa santé s'affaiblit peu-à-peu, il se plaint souvent de dyspnées, ses jambes s'enflent, et enfin il succombe tout-à-coup, le 15 octobre 1833, après une hémorrhagie pulmonaire.

A l'ouverture du corps, faite vingt-quatre heures-après la mort, on ne trouva rien de remarquable à l'extérieur, la bouche est encore pleine de sang. Les os du crâne sont minces, le diamètre antéro-postérieur du crâne est de six pouces , le diamètre

transverse en a c\n(f et demi; la dure-mère est violacée à l'extérieur, elle a. une épaîi^ seur anormale; on parvient à &k sepa'm' uüic fausse membrane coueismeuse, épaisse d'une Kgne, formée de plusieurs feuillets. I^a dtw'e-nière ain^i mise à nu est

saine y et encore tapissée par le feuillet arachnoïdien. L'autre face de la fausse membrane en contact avec l'arachnoïde est rouge par plaques , il s'en sépare une membrane très fine, qui est le siège de l'injection, qui s'étend à-peu-près dans toute l'étendue de la méninge, excepté au-dessus des orbites; la fausse {membrane existe sur toute la convexité du cerveau, où elle présente la plus grande épaisseur, d'où elle gagne en s'amincissant des deux côtés , la base du crâne. L'injection semble tenir au tissu cellulaire sous-arachnoïdien; mais on enlève la membrane très mince qui est le siège de l'injection, car le feuillet arachnoïdien lavé ne présente plus de rougeur, le feuillet cérébrale de l'arachnoïde est sain. La pie-mère est injectée, rouge et s'enlève facilement. Les circonvolutions nombreuses pré" sentent à leurs surfaces de petites gouttelettes de sang; la substance grise n'est point colorée, elle est çà et là d'une teinte jaune. La substance blanche est injectée, il n'y a point de sérosité dans les ventricules; rien d'anormal dans le reste du système spino-cérébral; les deux poumons contiennent à leur sommet, et le droit dans la plus grande partie du lobe supérieur ^ de la matière tuberculeuse en masse et offrent de petites cavernes remplies de matières tuberculeuses ramollies; le reste des deuxpoumons est engorge de sang, contenu dans les vaisseaux; les bronches sont remplies de sang rouge écumeux, semblable à celui qui a été vomi avant la mort; le cœur est petit, ferme; ses cavités sont petites, ses parois épaisses.

M***, âgé de 36 ans, est d'une taille élevée, d'un tet<-

pérablement bilioso-sanguinj ses yeux et ses cheveux sont noirs; les traits de la face sont très prononcés. M... a €u une cousine germaine maternelle aliénée. Dès son <?nfance, sa santé a été délicate, mais elle s'est fortifiée à la puberté; le caractère de M.. ..est entier et fier; livré à lui-même de très bonne. heure, M.... a voyagé beaucoup et mené une vie très dissipée et très répandue. Depuis l'âge de vingt ans, il a tâché de rétablir par des spéculations de bourse sa fortune , que la révolution avait détruite.

A 27 ans, M... se marie avec une femme belle, aimable «triche. Il s'abandonne avec plus d'ardeur aux affaires et à tout l'emportement de son ambition ; en même temps il est jaloux. Dans la seconde année de son mariage, il a des boutons sur le corps, qui se manifestent davantage les années suivantes; il fait et surtout il sollicite partout des remèdes, s'occupe beaucoup de sa santé , dont il est plus tourmenté l'hiver que l'été; il est hypocondriaque.

Malgré les vicissitudes dans les affaires, la fortune de M... s'accroît. En j8i5, il la joue tout entière sur les fonds publics, et en un jour il est ruiné. Dès ce moment, on s'aperçoit du changement de son caractère : il est tracassier, exigeant, despote, inquiet, mécontent, injuste envers ses parens, qu'il accuse de ne pas venir à sou secours, et il ne cesse de s'en plaindre, malgré les marques d'intérêt qu'ils lui donnent.

36 ans: en 181 7, deux ans après ses revers de fortune, M... devient sombre, rêveur; il accuse des maux de nerfs et d'estomac; bientôt après il croit qu'on

empoisonne les alimens lorsqu'il dîne chez le restaurateur. Il a des emportemens contre son beau-père , qui lui prodigue toute

sorte de soins, mais qui se refuse à lui confier des fonds, comme il l'a fait une première fois. Il tracasse sa femme, malgré la tendresse qu'elle lui porte. Il va chez ses connaissances, chez ses amis, se plaindre qu'on l'empoisonne chez son beau-père; bientôt il fait les mêmes plaintes lorsqu'il mange chez lui. Souvent après ses repas, il sort pour aller boire du lait. Il lui arrive quelquefois d'aller lui-même chercher à la fontaine de l'eau pour son usage.

Après un mois d'inquiétude, d'agitation, de querelles domestiques provoquées par ses injustes soupçons et ses reproches, M., va demander un passeport, voulant quitter la France; quelques jours plus tard, il va se mettre sous les mains de la police, et fait une dénonciation contre son beau-père, et accuse sa femme de se laisser influencer. C'est dans cet état que le malade est confié à mes soins, le 30 décembre 1817. M... marche à grands pas, mange peu, a de la constipation; il est impatient, répond brusquement, avec hauteur. Cependant, après plusieurs entretiens, je parviens à m'emparer de sa confiance, je le fais convenir de la fausseté de ses préventions; M., paraît bien dès le sixième jour, mais il est très impatient de recouvrer sa liberté et de voir sa femme, je lui promets qu'il la verra prochainement et que s'il continue d'être raisonnable, il rentrera auprès de sa famille dans huit jours. Cette promesse solennelle, la vue de sa femme et de ses enfants semblent avoir mis fin aux craintes et aux préventions

i4 MONOMANIE.

absurdes de M Néanmoins, trois jours avant de

me quitter, il se persuade que pendant la nuit on a répandu de la cendre dans sa charalwe. Cette hallucination réveille toutes ses inquiétudes; mais M... les cache soigneusement, se contraint

pour bien recevoir sa femme, son beau-père, et afin de ne pas se trahir, il rentre chez lui. Ce jour même, il manifeste des inquiétudes pendant son dîner, il repousse tout ce qu'oa lui dit pour le détromper et il refuse toute espèce de conseils, de soins et de remèdes. Les jours suivans, il s'échauffe beaucoup à courir, exprime le désir de reprendre les affaires. Après un mois, il paraît plus agité plus tourmenté; les alarmes de sa famille augmentent,' enfin, en sortant d'un café où il avait lu un journal dans lequel il était question du faux dauphin^ M... s'imagine être le fils de Louis XVI, se rend aux Tuileries, pénètre jusque dans les appartemens du roi, afin de réclamer ses droits. Il est arrêté, répond avec calme, politesse et dignité à l'officier qui l'interroge , et se laisse conduire chez lui sans résistance et sans plaintes.

Confié de nouveau à mes soins, le 20 février 181 8, M... a présenté pendant son séjour les symptômes suivans :

La physionomie est mobile, les yeux sont rouges,, saillans; la démarche est altière; M... est poli envers tout le monde, mais ne se familiarise avec personne. Il proteste qu'il n'est point malade, qu'il est le dauphin, que son arrestation est arbitraire, qu'il s'en vengera un jour, il renouvelleï:souvcnt et hautement sa protestation. Sa croyance est ébranlée quelquefois, mais un

moment après Ja conviction est entière, et M... s'abandonne à tous les écarts qu'elle lui suggère. 11 fait des proclamations au peuple français , il est dans une activité continuelle, il fait des efforts pour s'évader, injurie le ministre de la police , qui l'euipêche de remplir ses hautes destinées ; néanmoins il se livre de temps en temps à la poésie, à la peiniure. Ses diverses productions, ^'édigéea avec la plus gt^ande facilité, ne naanquent ni de force,

ni de grâce. Lorsqu'on plaisante M... sur le sujet de son délire , il s'irrite ou se retire brusquement sans proférer une parole.

M.... dort peu, il a de la constipation; quelquefois il ne mange que du pain, persuadé qu'on met du poison dans les autres aliments. Des boissons laxatives, des bains tièdes, des sangsues fréquemment appliquées à l'anus , l'isolement, des conversations fréquentes et amicales, la lecture, la promenade, sont les moyens mis en usage. Après plusieurs mois, un long voyage en Allemagne est conseillé et entrepris sans succès.

Je n'aurais pas terminé cette observation si je ne faisais remarquer qu'hypocondriaque d'abord, puis lypémanique, craignant le poison, M,... devient monomaniacque, aussitôt après la lecture d'un journal. Cette lecture suffit pour produire une conviction indestructible. M.... se croit dauphin de France. Cette conviction acquise, avec quelle suite, avec quel raisonnement le malade cherche à persuader les autres, on en jugera parce qu'il va suivre; c'est le malade qui parle : «Mon prétendu père était attaché aux Tuileries (cela est vrai). Au 10 août , j'avais 8 ans , mon prétendu

16 MONOMANIE.

père me sauva de la bagarre, me fit traverser les Tuileries , me fit sortir par le Pont-Tournant, et me déposa dans un hôtel de la rue Royale; il me fit donner l'éducation que j'ai reçue; il mourut. Lorsque Bonaparte fut proclamé empereur , on m'enleva, par son ordre, un cachet qui était le cachet de famille des Bourbons, et qui m'avait été remis le 10 août, avant mon enlèvement des Tuileries; en 1814 M. D. S., qui se disait mon oncle, alla avec M. Talleyrand au-devant de Louis XVIII pour me faire reconnaître, et

dans une conférence assez longue qui eut lieu à Saiiit-Ouen, il fut décidé que, pour ne pas compromettre la tranquillité publique , pour prévenir des collisions, je serais sacrifié, et que Louis XVIII régnerait. On a beau me renier, on ne peut me méconnaître, car je ressemble trait pour trait à Louis .XVI. »

L'observation suivante nous montre un monomaniacque tourmenté de terreurs imaginaires qui le portent à un acte de fureur et qui passe à la monomanie d'orgueil ou de vanité. Pendant toute sa vie ce malade avait été vaniteux et en proie à la frayeur.

M..., âgé de 30 ans, d'un fort tempérament, d'un caractère très vif, très gai, a toujours fait sa volonté dès sa plus tendre jeunesse, il est très sensible au manque d'égards qu'on se doit dans la société , il a l'ambition de passer pour un personnage très important. Il aime les exercices violents tels que la chasse, les armes; et est contrarié lorsqu'il ne peut étaler un grand luxe.

La mèi^e de M.... étant enceinte, éprouva une grande frayeur; à six mois, il fut opéré d'une fistule à l'anus;

MorroMANic. 17

depuis sa naissance jusqu'à la cinquième année, il fut sujet aux convulsions; à six ans, il eut une affection cérébrale aiguë, qui guérit au bout de dix jours. A l'âge de la ans, il se manifesta une hernie inguinale; plus tard, il eut des dartres et une esquinance avec délire; pendant son enfance, M.... fut exposé fréquemment à des causes de frayeur, vivant alors au milieu des évènements de la Vendée. Depuis cette époque. M... n'a cessé d'avoir des terreurs paniques. Des actes arbitraires, violents, exercés envers lui, dans des temps de trouble, ont contribué à fortifier

ses dispositions à la frayeur. Cependant sa constitution se fortifia à l'époque de la puberté.

M..., après s'être fatigué à lire, même pendant la nuit, est pris d'un amour d'étude, et se persuade qu'on veut attenter à ses jours; déjà il sent les funestes effets du poison ; il craint tous ceux qui l'approchent, excepté ses parens, qui sont condamnés à subir le même sort que lui. Il croit voir et entendre des personnes armées de poignards , de pistolets à vent qu'on leur a distribués pour le tuer. Se promène-t-il dans les jardins , il rentre bientôt, disant qu'une balle vient de siffler à ses oreilles. Quelquefois il lui prend un rire immodéré, et lorsqu'on lui en demande la cause, il répond qu'il entend des sons, dont il forme des paroles qui l'excitent à rire. Il veut persuader aux personnes qui l'environnent , qu'elles doivent entendre les mêmes choses que lui. Il appréhende qu'on le prenne pour fou; il entend à chaque instant crier autour de lui : fou, fou. 1\ demande

fréquemment à ses parens s'il n'a pas les yeux fixes ou II. a

hagards. Souvent, après les repas, il déraisonne et se sent oppressé. Etant dans une auberge à D..., un perruquier, qui venait pour le raser , se baisse pour ramasser quelque chose; sans aucune altercation préalable, M... lui tire un coup de pistolet et lui fracture un bras : tout porte à croire qu'il a pris ce malheureux pour un assassin. A la suite de cet accès de fureur, M.... reste cinq jours sans boire ni manger, ni se coucher. Après ce temps , le sommeil se rétablit , M... est plus raisonnable, plus calme et mange, quoique conservant toujours des craintes.

Confié à mes soins, j'observe que la physionomie du malade est extrêmement mobile et animée ; sa démarche fière et hau-

taine. Les premiers jours, il refuse toute espèce d'alimens, il ne veut pas permettre qu'on lui fasse la barbe; il ne dort point, la constipation est opiniâtre, malgré les bains tièdes très prolongés.

M... prétend être le premier homme du monde par son génie; on veut attenter h sa vie, parce qu'on craint qu'il ne domine l'univers. Il est Apollon, César: à ce double titre , il entend et exige que tout le monde lui obéisse. Il est honteux que la raison la plus supérieure se trouve confondue avec la folie. M... écrit à tous les hommes qui occupent les premières places, au roi lui-même. A chaque instant, il attend des ordres qui le rendront à la liberté, il me menace de tout le poids de son autorité dès qu'il sera libre; en attendant, il demande un avocat et un huissier. Il est seul maître, nul n'a droit sur lui. Il répond avec dédain aux questions qu'on lui adresse, très souvent il ne daigne pas répondre.

MONOMAKIE, iig

Il n'a point été possible de persuader à ce malade qu'il est le jouet de son imagination égarée et que son état exige les secours de la médecine; on veut, dit-il, lui faire perdre la tête par des remèdes , mais sa tête est trop forte, on n'y réussira pas.

Les moyens de douceur et de persuasion sont impuissans. Veut-on lui faire prendre des bains ou lui appliquer un vésicatoire à une jambe , il faut lui en imposer par un grand appareil de force. Lorsque M... est distrait de ces craintes, il cause bien, est aimable, joue à divers jeux , et rien n'annonce de trouble dans sa rai/son; les fonctions de la vie organique n'offi^ent aucun désordre.

M. H..., âgé de /jS ans, célibataire, avocat, d'une taille moyenne, d'un tempérament bilioso-sanguiu, d'une bonne

constitution, a la tête d'un volume remarquable; son front est largement découvert, les cheveux sont noirs, les yeux pleins de vie, l'acidité, le teint est basané; M. H.... a toujours eu une vie régulière, a toujours conduit ses affaires avec ordre et probité; il habitait la Guadeloupe depuis quelque temps, tomba malade il y a un an, ayant eu à lutter contre le climat et des revers de fortune; il fut renvoyé à Paris et entra à Charenton, le 20 novembre 1832.

Dans les premiers mois de son séjour dans cette maison, M. H... s'est montré calme, content, se promenant dans le jardin, lisant beaucoup et causant avec esprit; on l'aurait cru raisonnable, si de temps en temps son délire ne se fût trahi; il se disait fils de Louis XVI, et ajoutait qu'on avait voulu l'empoisonner, dans un but politique. Après

aO MONOMANIE.

quelques mois, le délire se manifestait plus habituellement, et aujourd'hui il va jusqu'à la fureur. M. H... est roi, comme tel, il entend commander et être obéi. Ceux qui l'entourent sont ses esclaves, il a sur eux droit de vie et de mort; malheur à celui qui l'aborde, sans reconnaître sa puissance royale, le doute à cet égard est un crime de lèse-majesté. Les domestiques qui le servent, savent fort bien les précautions qu'ils doivent prendre pour se présenter à lui. Plusieurs fois, ses menaces, ses emportements, lorsque j'ai essayé de combattre son égarement, m'ont averti de me mettre en garde. Tout dans ce malade est en rapport avec sa conviction; il porte la tête haute, son attitude, son regard, le ton impérieux de sa voix, ses gestes expriment parfaitement les vaniteuses préoccupations de son esprit. Il ne se pare pas d'insignes, de rubans à la manière des monomaniaques rois, qu'on rencontre dans ces réunions d'aliénés; mais les murs de sa

cellule qu'il regarde comme un cachot, portent, tracés en gros caractères: les mots, les phrases qui décèlent la situation mentale de ce malade. Voici quelques-unes des inscriptions qu'il a tracées avec la forme des lettres telles qu'elles sont sur les murs : J'ai... Mardi... Canaille de Français..., plus loin : Haine à Mort à la Nation Française — au Peuple, à La Nobles... Par S. A. R. — Prince de Bourbon, etc. — Le 1^{er} Avril 1793 : fils de Louis XVI — Roi — au-dessous : Je ne suis Point un homme — Mais un

PRINCE Roi MONARQUE.

Cette haine contre les Français , ces titres que M. H.... proclame avec fierté sont le sujet de toutes ses lettres, de

tous ses écrits. M. H... s'irrite contre l'injustice qui le retient sous les verroux , lui si grand, si puissant. Il prétend qu'on s'est emparé de lui par des moyens surnaturels qu'emploient les espions, la canaille de Français; en déversant sur sa majesté des torrens d'électricité pour l'anéantir. Quelquefois il repousse les alimens, ne voulant pas être nourri comme les manans de son corridor; sa nourriture doit être préparée dans les cuisines royales. Sa grandeur, sa puissance ne lui permettent de reconnaître pour parens et pour amis , que les Bourbons, les Ferdinand, les Nicolas, etc.

Depuis quelques mois, la santé physique de M. H... s'altère, il a une toux opiniâtre, il maigrit, il dort peu, se nourrit mal; la langue semble un peu embarrassée, la mémoire affaiblie. Dans ses écrits, on observe des omissions de lettres , de mots, ce qui n'avait pas lieu dans les premières années de son séjour dans l'établissement; les idées et les paroles qui expriment son délire sont moins bien enchaînées les unes aux autres.

Les monomaniaques comme les autres aliénés sont sujets aux illusions et aux hallucinations; souvent même les illusions et les hallucinations caractérisent seuls leur délire et sont la cause de la perversion de leurs affections et du dérèglement de leurs actions; les faits abondent pour justifier cette proposition. J'en ai rapporté plusieurs, notamment tome i, page i6r et suiv. Emportés par l'enthousiasme ou par le fanatisme religieux ou politique; exaltés par des passions erotiques, aveuglés par des idées d'un bon-

22 MONOMANII'.

heur imaginaire, bercés par des sehtimens d'une félicité dont seuls ils se croient dignes; les monomaniaques ont peu d'affection pour leurs parens et leurs amis, ou bien leur tendresse est exagérée; souvent ils dédaignent les personnes qu'ils cliérissaient le plus, ils les prennent en pilié, à cause de la prétendue ignorance de ceux-ci, de leur pauvreté supposée, ou parce qu'ils sont indignes de comprendre le bonheur du monomaniaque et d'y prendre part. Comme tous les aliénés, ces malades négligent leurs intérêts, leurs affaires, et affrontent les convenances sociales.

Il est encore des aliénés élevés dans les principes les plus sévères, remarquables par la rectitude de leur raison, par la délicatesse de leurs sentimens, par la douceur de leur caractère, par la régularité d'une vie sobre et morale, qui, par quelques causes physiques ou morales, changent de caractère, d'habitudes et de conduite, deviennent turbulens, insociables, font des actions singulières, bizarres, blâmables et quelquefois dangereuses, contraires à leurs affections, à leur intérêt, etc.; le trouble partiel de l'intelligence cause ces changemens et pervertit les sentimens, les actions de ces malades.

Ainsi, ce vieillard qui croit entendre la voix d'un ange qui lui ordonne d'immoler son fils à l'exemple d'Abraham , et consomme son sacrifice, était un monomaniacque. J'ai eu autrefois sous les yeux, dit Pinel, dans l'hospice de Bicêtre, un aliéné dont la manie était périodique, et dont les accès se renouvelaient régulièrement après plusieurs mois de calme. L'in-

MONOMANIE. a3

vasion des accès s'annonçait par le sentiment d'une chaleur brûlante dans l'intérieur de l'abdomen , puis dans la poitrine, enfin à la face : alors rougeur des joues, regard étincelant, forte distension des veines et des artères de la tête; enfin, fureur forcenée qui le portait avec un penchant irrésistible à saisir un instrument ou une arme pour assommer le premier qui s'offrait à sa vue; sorte de combat intérieur qu'il disait sans cesse éprouver entre l'impulsion féroce d'un instinct destructeur et l'horreur profonde que lui inspirait l'idée d'un forfait; nulle marque d'égarement dans la mémoire, dans l'imagination, dans le jugement; il me faisait l'aveu, dans son étroite réclusion, que son penchant était absolument forcé et involontaire ; que sa femme, malgré sa tendresse pour lui , avait failli en être la victime; qu'il n'avait eu que le temps de -l'avertir de prendre la fuite. Les mêmes intervalles lucides ramenaient les mêmes réflexions , les mêmes expressions du remords; il en avait conçu un tel dégoût de la vie qu'il avait plusieurs fois cherché à en terminer le cours. C'était bien là un monomaniacque

Le fait suivant est remarquable par le retour allernatif de l'excitation et du calme.

Madame de R..., d'une constitution forte, quoique rachitique, d'un tempérament sanguin, d'une imagination ardente, éprouva les revers de la révolution et beaucoup de chagrins domestiques. Restée veuve, avec les débris d'une grande fortune, elle s'enferme dans

' Pinel , Traité médico-philosophique de l'aliénation mentale.

24 MONOMANIE.

une terre pour vivre plus économiquement et surveiller l'éducation de ses enfans. Vers l'âge de 50 ans, après la cessation de la menstruation , mad. de R... passe l'hiver très active, occupée de ses intérêts, aimant la société, recherchant le monde et faisant beaucoup d'exercice. Au printemps et pendant l'été, mad. de R... est calme, plus sédentaire , paresseuse, vivant seule, négligeant les soins de sa fortune et ne se décidant à rien. Dans ces deux états , qui se sont renouvelés alternativement pendant plusieurs années, mad. de R... remplissait ses devoirs d'excellente mère, ne manquait à aucune des convenances sociales qu'il fallait vivre dans son intimité pour s'apercevoir de la différence de sa manière d'être pendant l'hiver et pendant l'été. A l'âge de 55 ans, mad. de R... s'afflige profondément du départ de son fils pour Gand. Bientôt elle se persuade que les plus grands malheurs vont fondre sur Paris, qu'elle en sera accablée plus que tous les autres; elle s'agite, va racontant partout ses craintes, perd le sommeil; enfin une congestion cérébrale a lieu; trente sangsues sont appliquées aux jambes, l'embonpoint de mad. de R... n'ayant point permis de la saigner. Les piqûres des sangsues provoquent un érysipèle à chaque jambe; cet accident fait croire à la malade qu'on s'est servi de sangsues empoisonnées, que son existence est gravement compromise, et qu'elle en mourra. A cette crainte suc-

cède un accès de manie; mad. de R... guérit promptement et part pour la campagne.

iSi"^^, nouvel accès qui persiste pendant un an. Pendant trois ans mad. de R... paraissait guérie sans retour.

lorsque au mois de septembre 1820 , pendant une fête qu'elle donnait à ses amis et aux habitans de sa terre, le feu est mis aux gerbes qui appartenaient à une ferme voisine du château. Aussitôt mad. de R... se croit environnée de flammes, entourée d'ennemis et de soldats. Dès le lendemain elle est conduite à Paris, et pendant la route, qui est de cent lieues, elle voit des soldats qui se battent et des flammes qui dévorent les récoltes et les habitations ; elle est dans un délire affreux , elle ne cesse de pousser des cris de terreur. Confiée de nouveau à mes soins, après quelques jours de repos, des bains avec des affusions d'eau froide , des boissons laxatives rétablissent le calme, mais le délire persiste. Mad. de R... parle sans cesse , même pendant la nuit; elle s'entretient avec des princes , des rois qui sont ses ancêtres; les plus grands monarques lui rendent des visites; les morts les plus illustres lui apparaissent , elle cause avec eux tantôt avec emportement, leur faisant des reproches; tantôt avec tranquillité, leur donnant des conseils et leur annonçant de grands événemens , etc. Mad. de R... se pose en souveraine, porte la tête haute, proclame sa puissance, sa force, ordonne avec fierté; cent fois par jour, quelque froid qu'il fasse, elle ouvre une croisée de son appartement et jette aux vents des accusations ou des justifications, paraissant entendre des personnes qui lui parlent; dans les momens d'exaspération la face est colorée, le teint plus jaune; l'insomnie et la constipation sont opiniâtres. L'hiver se passe dans

cet état d'excitation; néanmoins mad. de R... distingue les choses et les personnes, cause d'une manière

suivie sur tout autre objet que sur celui de sa grandeur, de ses ancêtres, et des dangers que ses ennemis lui ont fait courir.

Au printemps, mad. de R... est plus paisible; tout en conservant son délire vaniteux elle a moins d'activité, marche moins, parle peu; elle dort mieux, elle peut s'occuper à lire des journaux et des livres de voyages. Après huit ans passés par des périodes alternatives d'excitation et de calme, mad. de E... est habituellement plus paisible, et parle souvent à voix basse, quelquefois avec emportement, elle articule des plaintes ou rit convulsivement, elle est toujours excitée par des hallucinations de l'ouïe. Malgré l'incohérence des idées et des paroles, devenue habituelle, mad. de R... conserve la connaissance des objets extérieurs, et est affectueuse pour ceux qui Tenloulurent. A l'âge de 68 ans elle avait pris beaucoup d'embonpoint; elle eut une congestion cérébrale qui se dissipa subitement dès que les sangsues furent appliquées au cou. Pendant la durée de cette attaque, qui persista une heure, mad. de R... voyait autour d'elle tous les objets noirs, même les personnes qui lui parlaient et dont elle reconnaissait la voix. Depuis cette époque, l'abdomen se développa peu-à-peu, il était tendu et rénitent, sans fluctuation. A l'âge de 72 ans, l'abdomen très volumineux, gêna la respiration et la miction. Mad. de R... avait souvent de la somnolence pendant le jour; elle se plaignait de soif; elle eut des alternatives de constipation et de dévoiement. A 73 ans, la dyspnée faisant craindre pour sa vie, on pratiqua la ponction, mais il ne sortit de l'abdomen qu'une substance

gélatiniforme de couleur citrine; on ne put obtenir que quelques onces de cette substance. Six semaines après, mad. de R... succomba. Le 1^{er} juillet 1834, à l'ouverture du corps, l'on observe l'amaigrissement général, l'abdomen considérablement distendu, sans fluctuation; la déviation de la colonne vertébrale; le crâne épais et dense dans plusieurs points, la table interne perforée par des granulations s'élevant de la dure-mère; cette membrane très adhérente au crâne dans une grande étendue, l'arachnoïde dense, la pie-mère injectée, surtout du côté droit, s'enlevant sans déchirure de la substance grise; le lobe droit du cerveau injecté, le ventricule latéral de ce côté peu développé; le lobe gauche pâle comparativement à celui du côté droit, le ventricule droit d'un tiers plus développé que celui du côté opposé. Le cer-velet et la moelle sont à l'état normal ^ la capacité thoracique est diminuée par le refoulement de l'abdomen , les poumons sont sains, le cœur est volumineux, quelques points d'ossifications existent aux valvules; les parois de l'abdomen sont amincies, sa cavité distendue par une tumeur résultante du développement de l'ovaire gauche; l'intérieur de cet ovaire est divisé par des cloisons incomplètes et rempli d'une humeur gélatineuse, épaisse, rougeâtre en quelques endroits et d'un blanc jaunâtre en quelques autres; de cet ovaire gauche partent de nombreux vaisseaux qui vont se ramifier dans les cloisons qui divisent la tumeur, les dernières ramifications de ces vaisseaux vont se perdre dans plusieurs portions de l'humeur épanchée; l'utérus est volumineux, divisé par une cloison qui s'étend jus-

qu'au col; l'estomac est atrophié, avec quelques traces d'injection à l'intérieur; dans le cœcum, on observe un appendice formé d'une tumeur conique , fluctuante , du volume d'une petite poire, contenant une humeur analogue à celle du kyste de l'ovaire; le

foie est petit; la vésicule atrophiée, contient de petits calculs noirâtres polyèdres; la rate est petite, facile à déchirer, sa membrane péritonéale offre cinq kystes , dont le plus gros a le volume d'un marron; chaque kyste contient une humeur semblable à celle que renferment les tumeurs de l'ovaire et du cœcum.

La monomanie est quelquefois épidémique. Cette étrange maladie, qui désola la Hollande et la province du Rhin en iSyS, sous le nom de mal des ardens , de mal de Saint-Jean , n'était-elle pas une épidémie? Les gens qui en étaient atteints quittaient leurs habits, se couronnaient de fleurs, se tenant par la main , couraient dans les rues et dans les temples, en chantant et en dansant; leur ventre se gonflait si fort, que plusieurs en mouraient s'ils n'avaient soin de le serrer. Les écrivains qui rendent compte de cette étrange maladie rapportent que les ouvriers abandonnaient leur profession ; ils ajoutent que les gens riches avaient soin de se faire garder par leurs domestiques, crainte de se blesser, et pour qu'ils écartassent les objets qui pouvaient leur nuire; cette précaution prouve que chez ces malades le délire était partiel.

L'on trouve dans don Quichotte une description admirable de la monomanie qui régna presque dans toute l'Europe, à la suite des croisades : mélange d'extra-

vagance amoureuse et de bravoure chevaleresque , qui , chez plusieurs individus, était une véritable folie.

Les fonctions de la vie d'assimilation ne paraissent pas ordinairement lésées et s'accomplissent sans [rouble alarmant pour la vie; cependant les monomaniaques ont le poulx développé, dur, fort; la face est animée; la chaleur de la peau est forte, quel-

quefois halitueuse ; ces malades mangent beaucoup ; dorment peu; leur sommeil est agité par des rêves tantôt pénibles , tantôt agréables; ils ont souvent des douleurs, des chaleurs d'entailles, et parfois de la constipation.

Les causes qui prédisposent et qui produisent la monomanie sont les mêmes que celles de la folie en général. Les tempéramens sanguins et nerveux-sanguins, les individus doués d'une imagination brillante, vive, exaltée; les esprits méditatifs, exclusifs, qui ne semblent susceptibles que d'une série d'idées et d'affections; les individus qui, par amour-propre, par vanité, par orgueil, par ambition, s'abandonnent à des pensées, à des projets exagérés, à des prétentions outrées sont, plus que les autres, disposés à la monomanie : il est remarquable que, presque toujours, ces individus se flattaient d'un avenir heureux, lorsque frappés de quelque revers , tombés dans leurs orgueilleuses espérances ils deviennent malades. Aussi un homme actuellement heureux, modéré dans ses désirs, qui, par une cause excitante quelconque, devient aliéné, ne sera point monomaniac; tandis qu'un ambitieux, un orgueilleux ou un amoureux qui sera tombé dans l'infortune, ou qui aura perdu l'objet de son amour, tombera

30 MONOMANIE.

dans la monomanie. Il semble que la monomanie ne soit que l'exagération des idées, des désirs, des illusions d'avenir dont se berçaient ces malheureux avant leur maladie.

L'intelligence faible, peu cultivée, peu développée; le défaut ou les vices de l'éducation prédisposent aussi à la monomanie.

Les causes excitantes sont : les écarts de régime, les passions vives, et surtout les revers de fortune ou les mécomptes de

l'amour-propre et de l'ambition. Souvent aussi l'exaltation religieuse, les méditations ascétiques, la lecture des romans jettent dans cette maladie les individus essentiellement dominés par l'orgueil et la vanité.

En combinant les causes physiques et mentales de la manie, particulièrement celles qui supposent des passions fortes, énergiques, expansives, avec les causes prédisposantes et excitantes de la lypémanie, on se peut faire une idée juste des causes de la monomanie.

La monomanie est rémittente ou intermittente; les symptômes s'exaspèrent particulièrement aux époques menstruelles; elle est quelquefois précédée par la mélancolie, par la lypémanie; elle se complique avec l'épilepsie, avec l'hystérie, avec l'hypocondrie, et très fréquemment avec la paralysie.

La marche de la monomanie est brusque, rapide; sa terminaison est souvent inattendue, elle se juge comme les autres aliénations mentales, par des crises plus ou moins sensibles; mais il n'est pas rare qu'elle se termine tout-à-coup, sans cause, sans crise apercevable, ou par une vive impression morale.

MONOMANIE. 31

La monomanie passe quelquefois à la manie, quelquefois elle alterne avec la lypémanie (obs. page 8). Lorsqu'elle se prolonge, elle dégénère en démence; mais il existe un état intermédiaire qui, je crois, n'a point été signalé, quoique constant.

Dans l'état aigu de la monomanie, lorsqu'elle est simple, le monomaniac conserve toute l'intégrité de l'entendement sur tout ce qui est hors de la sphère de son délire, et l'idée première

supposée juste ^ il raisonne et juge très bien; mais lorsque la maladie dégénère, le monomaniac déraisonne dans son hypothèse; les raisonnemens , les affections , les actes qui jusque-là avaient été les conséquences rigoureuses de l'idée ou de l'affection dominantes n'ont plus leur liaison logique et naturelle; l'aliéné ne peut plus diriger sa raison dans la sphère d'activité des idées , des convictions, en quelque sorte génératrices et caractéristiques de sa maladie. Enfin , quoique le délire porte encore sur un sujet déterminé, on observe comme dans la démence, l'incohérence des idées, des affections, des actions. Cette observation est aussi applicable à la lypémanie.

Le traitement de la monomanie doit , comme pour les autres aliénations mentales, être dirigé d'après l'appréciation des prédispositions et des causes excitantes de la maladie, d'après les désordres physiques; les symptômes intellectuels et moraux ont une grande part dans les vues thérapeutiques du praticien. Dans cette maladie, qui a un caractère éminemment nerveux, les antispasmodiques sont très utiles. On peut recourir avec avantage aux moyens fournis par l'hygiène; il est per-

3u MONOMAKIE.

mis d'espérer des succès par le traitement moral. Ici, plus que dans les autres maladies mentales et avec plus d'espérance de réussir, on applique l'entendement et les passions du malade à sa guérison. On a recours à des surprises, à des subterfuges, à des contrariétés ingénieusement ménagées que les circonstances suggèrent, que le génie du médecin fait naître, que l'habitude saisit et suit à propos.

§ I. Monomanie erotique.

L'érotomanie n'est point cette langueur qui pénètre l'âme et le cœur de celui qui sent les premières atteintes du besoin d'aimer , ni cette douce rêverie qui a tant de charmes pour l'adolescent , qui lui fait rechercher la solitude, pour mieux savourer à loisir les délices d'un sentiment qui lui était inconnu. Ce n'est point une maladie, c'est la mélancolie.

L'érotomanie, est du ressort de la médecine, c'est une affection cérébrale, chronique, caractérisée par un amour excessif, tantôt pour un objet connu, tantôt pour un objet imaginaire; dans cette maladie, l'imagination seule est lésée : il y a erreur de l'entendement. C'est une affection mentale dans laquelle les idées amoureuses sont fixes et dominantes comme les idées religieuses sont fixes et dominantes dans la théomanie ou dans la lypémanie religieuse.

L'érotomanie diffère essentiellement de la nymphomanie et du satyriasis. Dans celles-ci, le mal naît des organes reproducteurs, dont l'irritation réagit sur le cerveau ; dans l'érotomanie l'amour est dans la tête :

le nymphomane et le satyrisiaque sont victimes d'un désordre physique; l'érotomane est le jouet de son imagination. L'érotomanie est à la nymphomanie et au satyriasis ce que les affections vives du cœur, mais chastes et honnêtes, sont au libertinage effréné; tandis que les propos les plus sales , les actions les plus honteuses, les plus humiliantes, décèlent la nymphomanie et le satyriasis ^ : l'érotomane ne désire, ne songe pas même aux faveurs qu'il pourrait prétendre de l'objet de sa folle tendresse, quelquefois même son amour a pour objet des êtres inanimés. Alkidias, de Rhodes, est pris de délire érotique pour la statue de

Cupidon de Praxitèles, Yariola raconte la même chose d'un habitant d'Arles qui vivait de son temps.

Dans l'érotomanie, les yeux sont vifs, animés, le regard passionné, les propos tendres, les actions expansives, mais les érotomanes ne sortent jamais des bornes de la décence. Ils s'oublient en quelque sorte eux-mêmes; ils vouent à l'objet de leur amour un culte pur, souvent secret; se rendent ses esclaves, exécutent ses ordres avec une fidélité souvent puérile, obéissant aux caprices qu'ils lui prêtent ; ils sont en extase, en contemplation devant ses perfections souvent imaginaires; désespérés par l'absence, le regard de ces malades est abattu, leur teint devient pâle, leurs traits s'altèrent, le sommeil et l'appétit se perdent : ces malheureux sont inquiets, rêveurs, désespérés, agités, irritables, colères, etc. Le retour de l'objet aimé les rend ivres de joie; le bon-

* Voyez l'article Satyriasis, par le docteur Cb. Londe, dans le Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques ^ t. xiv, p. Si;.

34 MONOMANIE,

leur dont ils jouissent éclate dans toute leur personne^ et se répand sur tout ce qui les entoure ; leur activité, inusitée augmentée, a quelque chose de convulsif. Ces malades sont ordinairement d'une loquacité intarissable, parlant toujours de leur amour; pendant le sommeil ils ont des rêves qui ont enfanté les succès et les inculpations.

Comme tous les monomaniques , les érotomanes sont nuit et jour poursuivis par les mêmes idées, par les mêmes affections, qui sont d'autant plus désordonnées, qu'elles sont concentrées ou exaspérées par la contrariété : la crainte, l'espoir, la jalousie, la

joie, la fureur, etc., semblent concourir toutes à-la-fois ou tour-à-tour pour rendre plus cruel le tourment de ces infortunés; ils négligent, ils: abandonnent, puis ils fuient leurs {i}iens , leurs amis; ils dédaignent la fortune, méprisent les convenances sociales, ils sont capables des actions les plus extraordinaires, les plus difficiles, les plus pénibles , les plus bizarres.

L'observation suivante est d'autant plus intéressante qu'elle présente les caractères du délire erotique sans complication.

Une dame âgée de 3a ans, d'une taille élevée, d'une constitution forte, d'un tempérament nerveux, ayant les yeux bleus, la peau blanche, les cheveux châtons, avait été élevée dans une maison d'éducation^ où le plus brillant avenir, et les plus hautes prétentions s'offraient eu perspective aux jeunes personnes qui sortaient de cet établissement. Quelque temps après son mariage, Mad... aperçoit un jeune homme d'un rang plus élevé que celui

de son mari, aussilôt elle devient éprise de ce jeune homme à qui elle ne parle point; elle commence par se plaindre de sa position, parle avec mépris de son mari ; murmure d'être obligée de vivre avec lui, finit par le prendre eu aversion , ainsi que ses proches parens qui s'efforcent vainement de la ramener de son égarement. Le mal augmente, il faut séparer Mad... de son mari ; elle va dans sa famille paternelle, elle parle sans cesse de l'objet de sa passion, elle devient difficile, capricieuse, colère; elle a des maux de nerfs; elle s'échappe de chez ses parens pour courir après lui, elle le voit partout, l'appelle par ses chants passionnés; c'est le plus beau, le plus grand, le plus spirituel, le plus aimable , le plus parfait des hommes; elle n'a jamais eu d'autre mari. C'est /wz qui vit dans son cœur, qui en dirige tous les mouvemens, qui règle ses pensées, qui gouverne ses actions, qui anime son exis-

tence et l'embellit : on surprend quelquefois la malade dans une sorte d'extase, de ravissement; alors elle est immobile; son l'egard est fixe et le sourire est sur ses lèvres. Mad... écrit fréquemment des lettres, des vers, les copie plusieurs fois avec beaucoup de soin; si ces écrits expriment la passion la plus véhémente, ils sont la preuve des sentimens les plus vertueux. Lorsque Mad.. se promène elle marche avec vivacité, distraite comme une personne très préoccupée, ou bien sadémarche est lente et hautaine ; elle évite la rencontre des hommes qu'elle dédaigne et qu'elle met bien au-dessous de son idole. Cependant elle n'est pas toujours indifférente aux marques d'intérêt qu'on lui donne, mais toute expression peu mesurée l'offense; et aux témoignages d'affection et de dévoûment, elle

36 ' MONOMAWIE.

oppose le nom, le mérite, les perfections de celui qu'elle adore. Pendant le jour et pendant la nuit, elle parle souvent seule, tantôt à haute voix, tantôt à voix basse; tantôt elle est gaie et rit aux éclats, tantôt elle est mélancolique et pleure, tantôt elle se fâche dans ses entretiens solitaires. Si on l'avertit de cette loquacité, elle assure qu'elle est •contiente de parler ; le plus souvent , c'est son amant ^ui cause avec elle à Taide de moyens connus de lui seul; quelquefois Mad... croit que des jaloux s'efforcent de traverser son bonheur en troublant ses entretiens, et en lui donnant des coups (je l'ai vue prête à entrer en fureur après avoir poussé un grand cri, m'assurant qu'on venait de la frapper). Dans d'autres circonstances, la face est rouge, les yeux sont étincelans, Mad... s'emporte contre tout le monde, elle pousse des cris, elle ne connaît plus les personnes avec qui elle vit; elle est furieuse, et profère les injures les plus menaçantes; cet -état ordinairement

passager, persiste quelquefois pendant deux, trois jours , la malade éprouve alors des douleurs atroces à l'épigastre, au cœur. Ces douleurs, qui se concentrent à la région précordiale, quelle ne pourrait supporter sans la force que lui communique son amant , sont causées par ses parens , ses amis^ quoi qu'ils soient éloignés même de plusieurs lieues, ou par les personnes qui sont auprès d'elle. JJ appuie de la force, des paroles énergiquement prononcées en imposent, alors Mad... pâlit, tremble , les larmes coulent et terminent le paroxysme.

Cette dame, raisonnable sur tout autre rapport, travaille , surveille très bien les objets qui sont à sa convenance et à son usage; elle rend justice au mérite de son

MONOMANIE. ÔJ

mari, à la tendresse de ses parens, mais elle ne peut voir le premier ni vivre avec les autres : les menstrues sont régulières, abondantes, les paroxysmes d'émportement ont lieu ordinairement aux époques menstruelles, mais tous les jours : Mad,. mange par caprice, et ses actions, comme son langage, sont subordonnés aux caprices de sa passion délirante; elle dort peu, son sommeil est troublé par des rêves, et même par le cauchemar; elle a de longues insomnies, et lorsqu'elle ne dort point, elle se promène , parle seule ou chante; cette maladie datait de plusieurs années lorsque Mad,. fut confiée à mes soins. Un traitement méthodique d'un an, isolement, les bains tièdes et froids, les douches, les antispasmodiques à l'intérieur et à l'extérieur, rien n'a pu rendre à la raison cette intéressante malade.

M , âgé de 36 ans, est d'un tempérament nerveux, d'un caractère mélancolique, d'une petite taille; ses cheveux sont noirs, sa

physionomie est peu agréable; natif du Midi, M... occupe à Bayonne une place médiocre dans un bureau; étant à Toulouse, il a eu quelque querelle pour une femme dont il se croyait aimé. Il obtient un congé, se rend à Paris pour solliciter de l'avancement. Il va au spectacle et se prend de passion pour une des plus jolies actrices de Feydeau, et se croit aimé; dès-lors, il fait toutes les tentatives possibles pour arriver jusqu'à l'objet de sa passion; il se présente chez cette dame, il ne quitte pas la porte par laquelle les acteurs entrent au spectacle, espérant entrer avec eux ou obtenir un regard au passage de celle qu'il adore. Les acteurs, le mari de l'actrice baffouent ce malheureux, le repoussent, l'injurient, et le maltraitent. Chaque fois que

38 monoma[^]nie.

Mad... joue, M... se rend au spectacle, se place au quatrième vis-à-vis la scène, et lorsque l'actrice paraît, il secoue un mouchoir blanc pour se faire remarquer; sa face alors est colorée, ses yeux sont rouges et brillans; il pre'tend que l'actrice le reconnaît et lui témoigne son contentement par le jeu de sa pliysionomie, par le ton de sa voix et par l'expression passionnée de son chanl. Par le temps le plus rigoureux, M... s'établit sur les bornes qui sont en face ou à côté de la porte de la maison qu'habite Mad.....; il s'attache à ses pas, la suit dans les promenades, lorsqu'elle va à la campagne, il poursuit à pied la voiture; un jour, il est arrêté aux Tuileries pour avoir soulevé, avec sa canne, la robe de cette dame. Quelquefois et pendant la nuit, il prend un fiacre à l'heure, s'établit en face de la maison de Mad..., monte sur l'impériale, espérant voir l'objet de sa passion au travers des croisées; malgré les injures, les coups que ce malheureux reçoit au théâtre et dans la rue, malgré les mauvais traitemens de toute sorte[^] rien ne

peut détruire ses illusions. Les dédains et le refus de lui parler sont des précautions prises par la jeune actrice pour mieux cacher son amour. Les coups dont on l'assomme sont souvent des œuvres de jalousie de la part de ses rivaux. Après une altercation très violente avec le mari de cette dame, que notre insensé prétend n'être pas marine, il est conduit dans une maison de santé: où je fus chargé de constater son état mental. Le délire érotique fut pas difficile à reconnaître ; sur tout autre objet, le malade raisonnait très bien, sa tenue

MÔ^J'OMÂfġ'. 39

était soignée; sa Conversation suivie; je lui reproché qu'il courait risque de perdre sa place, s'il ne se rendait promptement à Bayonne... « Mon congé, me dit-il , n'est pas expiré : — Mais, disais-je encore, comment pouvez-vous aller au spectacle n'ayant que 900 francs de rente? ~ Je ne fais pas d'autre dépense, ma nourriture ne me coûte presque rien ; je ne vais au théâtre que lorsque mademoiselle joue, et j'y emploie toutes mes économies. — Comment pouvez-vous croire qu'on vous aime, vous n'avez rien pour séduire , surtout une actrice , votre physique n'est pas beau , vous n'avez aucun rang dans le monde, vous êtes sans fortune. < — Tout cela est vrai, mais l'amour ne raisonne pas , et l'on m'a trop fait •comprendre que j'étais aimé pour en douter. » Quelques semaines après, revoyant le malade, il m'avoua que Mademoiselle et la maison, qu'il l'entendait, mais que, par le même système de jalousie, on empêchait qu'elle lui parlât.

L'érotomanie ne se présente pas toujours avec les mêmes symptômes que nous venons de signaler; quelquefois elle est d'autant plus violente qu'elle est plus concentrée. Elle se masque

sous des dehors trompeurs, alors elle est plus furreste encore; les malades ne déraisonnent pas, mais ils sont tristes , mélancoliques, sombres, taciturnes , ne mangent pas , maigrissent rapidement, tombent dans la fièvre que Lorry appelle ^èt^re érotique'^ cette fièvre a une marche plus ou moins aiguë, une terminaison plus ou moins fâcheuse. Cet état peut être facilement confondu avec la chlorose; mais on évitera la méprise, si, après avoir pris tous les éclaircis-

40 MONOMANIE.

seniens possibles sur les antécédens, le médecin est attentif, il observera que la face des malades prend un ' ton animé et se colore , que le pouls devient fréquent , plus fort, convulsif à la vue de l'objet aimé, ou seulement en entendant prononcer son nom ou parler de lui.

Une jeune personne sans maladie physique apparente, sans cause connue, devient triste, rêveuse; la face prend une teinte pale, les yeux se cavent, les larmes involontaires coulent; la malade éprouve des lassitudes spontanées, gémit, pousse des soupirs; rien ne la distrait, rien ne l'occupe, tout l'ennuie; elle évite ses parens, ses amis; ne parle point , ne répond à personne; elle mange peu et par caprice; ne dort point, si elle dort, son sommeil est troublé; elle maigrit. Ses parens croient, par le mariage, la retirer de cet état qui les inquiète; elle accepte d'abord avec indifférence les divers partis qu'on lui propose; bientôt elle les refuse tous avec obstination; le mal va croissant, la fièvre se déclare; le pouls est irrégulier, dérégulé, quelquefois lent; on observe quelques mouvemens convulsifs, quelques idées disparates, surtout quelques actions bizarres; peu- à-peu la jeune pei'sonne tombe dans le marasme et meurt. La mort a dérobé son secret; la

honte, une religion mal éclairée, la crainte de déplaire à ses parens, l'ont déterminée à cacher les désordres de son cœur et la vraie cause de sa maladie. Jonadab ne se laissa pas tromper à la tristesse, à la langueur, au dépérissement d'Ammon, second fils de David, devenu amoureux de sa sœur Thamar. Hippocrate découvrit l'amour de Perdicax , fils d'Amyntas, roi de Macédoine, pour Phyla, concubine de son père.

Ivromomanie. 41

passion qui l'avait fait tomber dans la fièvre hectique. A l'état du pouls, à la rougeur de la face, Plutarque rapporte qu'Erastrate reconnut la cause de la maladie d'Antiochus Soter, se mourant d'amour pour Stratonice sa belle-mère. Galien porta un jugement aussi certain sur l'état de Justine,oureuse de l'histrion Pilade. J. Ferrand', dit qu'il reconnut la maladie d'un jeune homme qui mourait d'amour, par la coloration de la face, par l'accélération du pouls à la vue d'une jeune fille qui portait un flambeau dans la chambre du malade.

Cette variété de Tétromanie n'est pas rare; il est peu de médecins qui n'aient eu occasion de l'observer, et d'en proposer le remède, qui arrive quelquefois trop tard lorsque la maladie a une marche très aiguë.

Une demoiselle de Lyon devintoureuse d'un de ses parens à qui elle était promise en mariage. Les circonstances s'opposèrent à l'accomplissement des promesses données aux deux amans : le père exigea l'éloignement du jeune homme. A peine est-il parti que cette demoiselle tombe dans une profonde tristesse, ne parle point, reste couchée, refuse toute nourriture, les sécrétions se suppriment. Mademoiselle repousse tous les

conseils, toutes les prières, toutes les consolations de ses parents, de ses amis. Après cinq jours vainement employés à vaincre sa résolution , on se décide à rappeler son amant; il n'était plus temps; elle succombe et meurt dans ses bras le sixième jour. J'ai été frappé de la rapidité de la marche de cette maladie chez une

' De la Maladie cT amour ou Mélancolie erotique, Paris, 1623, in-S.

42 MOKOMANIE.-

femme qui mourut au septième jour, après avoir -acquis la conviction de l'indifférence de son mari.

Lorsque l'érotoraanie n'a pas toujours une terminaison aussi prompte ni aussi déplorable, elle offre les traits de la plusvéhémence des passions, dont elle semble n'être que l'exagération et le terme le plus extrême; elle ressemble à la manie avec fureur. Elle conduit au suicide par le désespoir de n'avoir pu obtenir l'objet aimé. Sapho, n'ayant pu fléchir les rigueurs de Phaon, se précipite du liautdu rocher de Leucade, devenu si célèbre depuis. Les anciens envoyaient à Leucade les amans qui ne pouvaient pas supporter ni vaincre leur passion : les guérisons attribuées au saut de Leucade prouvent que les anciens regardaient l'érotomanie comme une véritable affection nerveuse qui pouvait se guérir par de vives secousses morales.

Les faits rapportés par les anciens , ceux obsei'vés tous les jours prouvent que de tous les temps le suicide est une des terminaisons de l'érotomanie. La lypémanie amoureuse se complique avec la manie, et quelquefois la manie la précède : les observations suivantes justifient ces propositions.

Un jeune homme, âgé de 25 ans, amoureux d'une jeune personne, concentre sa passion pendant plus d'un an : un jour , après avoir dansé avec son amie, il est pris de convulsions qui se renouvellent pendant trois jours; dans les intervalles de rémission il laisse entrevoir du délire. Après que les convulsions eurent cessé, il devint maniaque, violent , agité , colère, etc., cherchant toujours à s'échapper. Après deux mois, le

MONOMANIE. 43

malade est confié à mes soins; quoique son délire fût général, quoique son agitation fût très grande , il traçait sur le pavé, sur les murs le nom de celle qui dominait toutes ses pensées , et marchait sans cesse dans l'espoir de la trouver. Au sixième mois de la maladie, il eut une fièvre qui termina la manie érotique.

Madeleine, à l'âge de 25 ans, passe de l'hospice des enfans trouvés chez une paysanne qui, croyant son fils unique mort à l'armée, l'adopte pour sa fille. Deux ans après, le fils arrive. Bientôt Madeleine d'un extérieur agréable, d'un caractère gai, plait à Jean-Pierre; de son côté elle l'aime de tout son cœur, elle accorde ses faveurs , elle eût cru être ingrate en refusant quelque chose au fils de sa mère d'adoption. Trois ans se passent dans cette tendre intimité et dans l'espérance d'épouser Jean-Pierre, mais celui-ci délaisse Madeleine et se marie à une autre. Cette pauvre fille au désespoir, perd la raison, court les champs , se précipite dans la rivière, d'où elle est retirée et envoyée à l'Hôtel-Dieu ; après six semaines, elle est transférée à la Salpêtrière, dans les premiers jours de septembre. Pendant la première année de son séjour dans l'hospice : manie érotique, fureur, actes de violence sur ses compagnes et sur elle-même; à cet état succède la monomanie , dont l'unique objet est Jean -Pierre, que Madeleine

aime, malgré ses infidélités • aux époques menstruelles, l'agitation se réveille , aloi-s cette malheureuse est intraitable , irraisonnable, colère; demande sans cesse Jean-Pierre , répète souvent son nom, personne, dit-elle, ne lui est comparable; le calme et une tristesse paisible

reparaissent dès que les menstrues cessent de couler. Madeleine est habituellement rêveuse et taciturne, occupée de son infidèle amant; elle rend quelque service dans la division des aliénées; lui parle-t-on de quelques jeunes gens, elle les dédaigne; elle chante, rit et parfois est très gaie, dans d'autres instans elle pleure; elle aimera toujours Jean-Pierre : quand on a bien aimé, on aime toujours.

Une dame âgée de 80 ans, qui dans sa jeunesse avait vécu dans les illusions du grand monde, réduite à une fortune médiocre, vivait à la campagne et jouissait d'une excellente santé , malgré son grand âge. A la suite des évènements de 1830, cette dame est prise d'érotomanie : son amour a pour objet un jeune homme qui a joué un grand rôle à cette époque; elle se croit aimée, assure que la menstruation s'est rétablie chez elle, fait grande toilette, attend son amant aux rendez-vous, fait préparer des alimens qu'elle porte elle-même dans les champs , persuadée que l'objet de son amour viendra les prendre avec elle. Elle l'entend qui lui parle, elle cause avec lui, le voit, le cherche partout, etc. Après quelques mois , le cerveau de cette malade s'est progressivement affaibli ; un an après l'invasion du délire elle est dans la démence; elle parle seule et à voix basse, elle prononce souvent le nom de l'objet de son délire.

Madame de L..., d'un tempérament nervoso - sanguin, d'une imagination très vive; élevée dans les principes philosophiques,

ayant un goût décidé pour la lecture des ouvrages de médecine et des romans, jouissait d'une bonne santé , quoique très nerveuse

MONOMA.NIE. 4^

et très impressionnable. Réduite presque à la misère par la révolution, qui fit périr son mari sur l'échafaud; madame fut contrainte de former un établissement pour compléter ses moyens d'existence et faire vivre un fils qui ne savait que faire de méchans vers. Madame de L... reçoit dans sa maison un étudiant en médecine , âgé de 23 ans. Elle est d'abord bienveillante pour ce jeune homme, mais bientôt elle lui prodigue des soins , elle a des prévenances exagérées ; plus tard ses démarches, son langage, son agitation, ses impatiences, sa gaîté, sa tristesse, ses larmes, ses plaintes inconsidérées, ses dépenses ridicules trahissent le désordre moral de cette dame , âgée alors de 64 ans. Ce jeune homme est sans cesse le sujet de ses éloges qu'il mérite peu; elle s'occupe de son avenir, de ses succès, de ses contre-temps, etc.. , plus que de ses propres affaires ; les contrariétés , les brusqueries , les motifs évidens de jalousie , l'indifférence du jeune étudiant qui se rit de cet amour suranné , les avertissements, les conseils d'amis dévoués, les railleries des personnes qui habitent la maison, les plaisanteries grossières des domestiques, rien ne peut ramener la raison perdue de mad..., qui du reste, est très bien avec le monde, et fait avec esprit et convenance les honneurs de sa maison. Mais elle ne dort plus, elle mange à peine et dépérit; jamais elle n'eut la pensée de chercher le bonheur dans les plaisirs des sens. Après deux ans , notre étudiant déserte la maison ; mad... n'est pas désabusée, elle excuse non-seulement cette furtive évasion , mais les torts graves , les bassesses qu'elle ré-

vêlé; elle aime encore; Mad... reste plusieurs mois très triste, enfin elle tombe clans la misère la plus complète, et meurt huit ans après d'un cancer à l'utérus.

Cette observation offre ceci de remarquable, que mad..., à l'âge de 64 ans, lorsque cette affection erotique éclata , fut menstruée régulièrement et abondamment pendant deux ans, et que les menstrues cessèrent après le chagrin causé par le départ de l'étudiant. Le cancer de l'utérus est-il l'effet de la cessation de cette menstruation tardive, ou bien, l'irritation nerveuse de l'utérus, irritation qui précède si souvent les lésions organiques, était-elle la première cause du délire erotique de cette malade?

Nous venons de raconter des faits qui prouvent que si l'érotomanie est plus fréquente chez les personnes riches et les habitans des villes, dont l'éducation et la manière de vivre exaltent l'imagination , elle n'épargne pas le pauvre et l'habitant des champs. Si cette vésanie s'observe plus souvent chez les jeunes gens, les observations qui précèdent démontrent qu'elle atteint aussi les personnes d'un âge avancé.

L'érotomanie dégénère comme toutes les monomaniés : le délire s'étend à un plus grand nombre d'idées ; il devient général , et par les progrès de l'âge , il finit par la démence , dans laquelle on re-» trouve encore les premiers élémens du désordre intellectuel et moral qui caractérisait le début de la maladie. C'est ce que nous avons observé souvent aux hospices de la Salpêtrière et de Cliarenton , chez des femmes qui , primitivement avaient été affectées d'éro-

tomanie chroï^ique , et qui aujourd'hui sont dans une démence incurable.

L'érotomanie ne peut être confondue avec la manie lyaté-rique. Dans la manie hystérique, les idées amoureuses s'étendent h tous les objets propres à exciter le système nerveux; tandis que, dans la manie erotique, les affections ont le caractère de la monomanie, c'est-à-dire qu'elles sont fixes et concentrées sur un seul objet.

L'érotomanie a été signalée chez tous les peuples; les anciens, qui avaient déifié l'amour, prirent cette maladie pour une des vengeances de Cupidon et de sa mère. Galien accuse l'amour d'être la cause des plus grands désordres physiques et moraux. Les philosophes, les poètes ont décrit ces désordres; les médecins de tous les âges les ont signalés. Le délire erotique n'épargne personne , ni les sages ni les fous. Aristote bi ûle de l'encens pour sa femme. Lucrèce , rendu amoureux par un philtre , se tue. Le Tasse soupire son amour et son désespoir pendant quatorze ans. Cervantes a donné la description la plus vraie de cette maladie, presque épidémique de son temps, et modifié par les mœurs chevaleresques du quinzième siècle. ChezHéloïse et Abailard , l'érotomanie s'associe aux idées religieuses dominantes à l'époque où ils .vivaient; tandis que dans Nina, on peint l'érotomanie avec des couleurs ternes et affaiblies conformément aux mœurs relâchées des temps modernes.

Les causes de l'érotomanie sont les mêmes que celles de la monomanie en général. Quoique celte maladie se déclare dans un âge même avancé, cependant

elle atteial plus fréquemment les jeunes gens , surtout les jeunes personnes, qui ont un tempérament nerveux, une imagination vive, ardente, qui sont dominées par l'attrait des plaisirs; qui ont une vie inoccupée, qui s'exaltent par la lecture des romans, qui ont reçu une éducation molle et efféminée. La masturbation , en exaltant la susceptibilité du système nerveux; la continence, en lui provoquant une activité trop énergique, prédisposent aussi au délire érotique.

Quel est le siège de l'érotomanie ? Nous l'avons déjà dit, il est dans la tête. Le cerveau ou le cervelet sont -ils affectés? nous avouons notre ignorance, nous n'en savons rien : il nous suffit d'avoir fait sentir que celte maladie est une véritable altération de la sensibilité et de la faculté pensante, pour en conclure que l'encéphale est lésée. Nous ne saurions rien voir au-delà. Quelle est celle lésion? elle nous est inconnue.

L'érotomanie, étant une maladie essentiellement cérébrale, doit être traitée comme les autres affections cérébrales. Lorsque les idées amoureuses allèrent les fonctions nutritives et menacent la vie du malade, le mariage est presque le seul remède efficace. Il en est ici comme de la nostalgie, il n'y a que l'accomplissement des vœux du malade qui puisse le guérir. Lorsque la fièvre érotique se déclare, lorsque la tristesse est extrême, lorsque la cause du dépérissement est cachée, il faut user de ruse et d'adresse pour découvrir cette cause, car une fois connue, on a déjà fait un grand pas vers la gucrison. S'il reste quelque voie ouverte

jusqu'au cœur du malade, on placera auprès de lui une personne dont les qualités, les soins, affaiblissent les impressions faites par l'objet aimé; une nouvelle affection peut détruire la première. Lorsque l'objet de la passion est imaginaire, lorsque le

mariage est impossible, l'on a recours aux moyens propres à modifier la susceptibilité. Les bains tièdes prolongés, les boissons délayantes, le petit-lait nitré, le lait d'ânesse, les chicoracées, le régime végétal, sont préférables aux antispasmodiques, qui souvent attisent le mal plutôt qu'ils l'éteignent. Dans quelques cas, les toniques sont utiles, si des causes débilitantes ont prédisposé à la maladie ou l'ont provoquée. Il ne faut pas négliger de combattre les causes pathologiques, ni perdre de vue que dans la fièvre érotique, comme dit Lorry, il y a toujours une sorte d'éréthisme des organes de la génération; les bains frais, les bains de fauteuil, les lavemens froids, etc., seront utiles. L'isolement, les distractions, les voyages, l'exercice, le travail manuel, concourent puissamment au succès du traitement. Des secousses morales, comme le prouvent les bons succès du saut de Leucade, produisent un ébranlement général utile dans l'erotomanie ainsi que dans les autres variétés de la monomanie.

§ n. Monomanie raisonnante.

J'ai déjà dit qu'il est des monomaniaques qui ne déraisonnent point, dont les idées conservent leurs liaisons naturelles, dont les raisonnemens sont logiques, 11. 4

50 MONOMANIE.

dont les discours sont suivis, souvent vifs et spirituels. Mais les actions de ces malades sont contraires à leurs affections, à leurs intérêts et aux usages sociaux, elles sont déraisonnables dans ce sens qu'elles sont en opposition avec leurs habitudes et celles des personnes avec lesquelles ils vivent. Quelque désordonnées que soient leurs actions, ces démonomaniaques ont toujours

des motifs plus ou moins plausibles de se justifier, en sorte qu'on peut dire d'eux que ce sont des fous raisonnables.

Dans la monomanie raisonnante, les malades sont actifs, sans cesse en mouvement, parlent beaucoup et avec vivacité. Ils étaient bons, francs, généreux, ils sont devenus acariâtres, dissimulés, méchants. Ils étaient affectueux et tendres pour leurs parens, ils sont mécontents, disent du mal de ceux qu'ils aimaient et les fuient; ils étaient économes, ils sont prodigues; leurs actions étaient régulières, elles sont inconsidérées, aventureuses et même répréhensibles; leur conduite était coordonnée à leur état et à leur situation sociale, elle est irrégulière et en désaccord avec leur position et leur fortune; toujours des motifs les déterminent. Par leur maintien, par leurs discours, ces malades imposent aux personnes qui ne les connaissaient point avant leur maladie, ou qui ne les voient que momentanément, tant ils savent se contenir et se dissimuler. Pinel ^ rapporte l'observation suivante : « Une éducation nulle et mal dirigée, ou bien, un naturel pervers et indiscipli-

' Traité médico-philosophique de l'aliénation mentale. Paris, 1809, t. II, p. 156.

MONOMANIE. 51

nable peut produire les premières nuances de cette espèce d'aliénation : Un fils unique, élevé sous les yeux d'une mère faible et indulgente, prend l'habitude de se livrer à tous ses caprices ^ à tous les mouvemens d'un cœur fougueux et désordonné, l'impétuosité de ses penchans augmente et se fortifie par le progrès de l'âge, et l'argent qu'on lui prodigue semble lever tout obstacle à ses volontés suprêmes; veut-on lui résister, son humeur s'exas-

père, il attaque avec audace, cherche à régner par la force; il vit continuellement dans les querelles et les rixes. Qu'un animal quelconque, un mouton, un chien , un cheval lui donne du dépit, il le met soudain à mort; est-il de quelque assemblée ou de quelque fête, il s'emporte, donne et reçoit des coups et sort ensanglanté. D'un autre côté , possesseur dans l'âge adulte y d'un grand bien, il le régit avec un sens droit, remplit les autres devoirs de la société et se fait connaître même par des actes de bienfaisance... Il s'emporte un jour contre une femme qui lui dit des invectives et la précipite dans un puits.»

Madame âgée de 23 ans, mariée depuis quatre

ans, d'un tempérament nervoso-sanguin, d'une grande susceptibilité, d'un caractère vif et enjoué, éprouve quelques légères contrariétés : sa lête s'exalte, elle qui était douce, bonne, excellente pour son mari, très occupée de son enfant, très soigneuse de son ménage, devient irritable, un mot la raet en colère ou la fait pleurer; elle néglige son mari, parce qu'il la contrarie; elle délaisse son enfant, parce que des affaires importantes l'appellent au-dehors ; dans sa maison , madame

52 MONOMXWIE.

met tout eu confusion, parce que tout est sale, désor* donné et qu'il est temps que l'ordre et la propreté régnerent dans son ménage; elle parle au premier venu contre son mari , elle l'accuse de mille torts qu'il n'a pas; inconsidérée dans ses propos, elle révèle des secrets qu'une femme tient ordinairement cachés ; imprudente dans ses démarches, elle s'expose à d'injustes soupçons ; son mari, ses parens veulent-ils lui faire quelques représentations , elle se fâche et prétend qu'on la calomnie. Mad. . . a de fré-

quens maux de tête, elle a de l'insomnie et de la constipation ; les menstrues coulent mal, des coliques habituelles sont plus fortes aux époques menstruelles , quelques symptômes hystériques compliquent cet état. Mad. . . est confiée à mes soins, d'abord elle est très calme , très raisonnable , se plaint avec modération de sa famille qui s'obstine à la croire malade. Mais lorsque la première impression de l'isolement a cessé , lorsqu'elle a fait la connaissance de sa nouvelle habitation et de ses commensaux , son activité malade se ranime; Mad... met tout en désordre dans son appartement, déplace sans cesse les objets qui le meublent ; elle est mécontente de tout, se plaint de tout, raconte aux uns et aux autres mille faits controuvés, mille calomnies, cherchant à répandre le mécontentement, la mésintelligence et le désordre; il semble que le démon du mal inspire les paroles et les actions de votre malade; lui démontre-t-on qu'elle est dans l'erreur, que ce qu'elle dit est faux, que ce qu'elle fait n'est pas bien , elle tâche de se justifier , elle se tait ou se fâche; mais si Mad., est en société.

elle se compose avec tant de soin, que les plus prévoyantes BUS la croient bien portante; elle prend part à la conversation , flatte et dit des choses obligeantes aux personnes de qui elle a mal dit dans la matinée ou la veille; elle promet de ne plus déranger son ameublement, de mettre ordre aux objets de toilette à son usage: le lendemain les mêmes scènes, les mêmes propos, le même désordre se renouvellent. Les bains tièdes prolongés, des laxatifs et peu avant les époques menstruelles des bains de fauteuil avec l'infusion de camomille, quelques sangsues pour suppléer aux flux menstruels peu abondants sont les remèdes administrés. Après trois mois , pendant lesquels on donne quelques douches de répression , les menstrues coulent abondamment , le sommeil

est meilleur, mad... est plus calme; les mêmes soins continués, une répression sévère et rer nouvelée , lorsque les actions de la malade sont trop excentriques et ses propos trop médians, déterminent enfin la guérison après six mois de traitement.

Madame C..., d'une taille élevée, d'un tempérament nerveux, d'une imagination ardente, a toujours joui d'une bonne santé ; tendre épouse , excellente mère, très occupée de son intérieur et des affaires de commerce; à l'âge de 41 ans, madame C... perd un de ses enfans, elle en est profondément affectée, quelques jours après j à la tristesse succède l'agitation, son imagination s'exalte, sa susceptibilité est plus vive, eeg affections, ses goûts, ses habitudes changent, Bieir tôt après, madame C., devient plus active, ellecrojyt

avoir une intelligence supérieure et être victime de l'ignorance de son mari qui, n'entendant rien aux affaires, aurait été ruiné sans elle; elle contrarie son mari , l'injurie et finit par le prendre en aversion. Madame C... néglige ses affaires, ses enfans, son ménage; elle va et vient en tous lieux, fatiguant tout le monde par sa loquacité et par ses prétentions; elle répète même à des étrangers ses plaintes, ses projets, ses espérances; mécontente de tout ce qui est chez elle, elle veut faire maison nette, déplace tout, fait des dépenses exagérées et même ridicules, son aversion pour son mari augmente, elle veut désertir la maison conjugale; elle est confiée à mes soins en juin 1822.

Madame C... est sans cesse en mouvement, sans cesse «lie parle d'elle-même, de son esprit, de sa capacité, elle récrimine contre les autres , particulièrement contre son mari; tout lui déplaît, les choses et les personnes; sa vanité, la perversion de ses affections, le changement de son caractère et de ses habitudes

s'allient à une apparence de raison qui en impose à ceux qui voient et entendent madame pour le première fois Et pendant quelques instans; d'autant qu'elle a toujours des motifs plus ou moins spécieux pour justifier ses sentimens , ses propos et ses actions. Madame ne dort point, mange peu, elle a de la constipation, elle n'accuse aucune douleur, sa physionomie et son maintien ont quelque chose de couvulsif. Convaincue qu'elle jouit d'une santé parfaite, madame C... se refuse à tout médicament, l'isolement, des bains, des conseils mal appréciés et mal reçus ont seuls été mis en usage.

Après deux mois, madame C... est plus calme, elle voit son mari avec plaisir, et quoique encore plus active que dans son état de santé, elle rentre dans sa famille, où elle reprend toutes ses habitudes. Depuis cette époque, tous les ans, vers l'équinoxe du printemps, l'excitation se réveille, et quelquefois l'isolement est une nécessité.

A l'âge de 49 ans, madame C... est conduite à Charenton au mois de juillet 1830, elle est à son arrivée d'une excessive activité, d'une loquacité intarissable; elle fatigue par ses prétentions à la supériorité de son intelligence et de sa capacité; elle traite avec dédain les pensionnaires, les chefs ,les employés, les serviteurs de la maison; elle se plaint de tout; elle accuse son mari d'avoir l'esprit borné et se vante d'avoir prévenu sa ruine; quelques idées hystériques et jalouses se mêlent dans ses reproches. Entraînée par le besoin de dire du mal, madame C... suppose des torts, des mauvais desseins, des fautes, et les raconte aux uns et aux autres; elle dénature ce qu'elle sait, afin d'indisposer, d'irriter, de brouiller entre elles les personnes de la maison; parlet-elle de son mari, c'est avec mépris, affectant à son égard une pitié dédai-

gneuse; elle est indifférente pour ses enfans; mécontente de son logement, elle demande souvent de le changer, elle déplace tous les objets à son usage, elle néglige les soins de propreté et ajuste mal sa toilette, accusant de négligence les filles de service; dans ses insultans propos, madame C... n'épargne personne, à moins qu'on se montre sévère et prêt à punir ses écarts. A la fin de l'accès , la malade est paisible , rend

56 MONOMAIVIE.

justice à tous ceux qu'elle a calomniés pendant l'accès, recouvre ses affections et rentre dans ses habitudes régulières de conduite et de langage.

A l'âge de 54 ans, en juin 1835, nouvelle entrée à Charenton. Au début de cet accès , madame G... s'est abandonnée à des écarts plus graves que dans les accès précédens; elle est moins agitée que pendant le premier séjour dans la maison, mais elle est plus dissimulée dans l'espoir d'obtenir plus promptement sa liberté. Elle écrit au préfet de police, aux magistrats, à des avocats, des lettres dont la rédaction trompe les personnes auxquelles elles sont adressées, ce qui m'im* pose la nécessité de faire des certificats constatant l'état mental de cette dame , le changement de ses affections, de son caractère, et le désordre de son langage et de ses actions. Les anomalies de la menstruation n'ont modifié en rien la santé physique de madame, qui est bonne, excepté une leucorrhée abondante et l'insomnie. Le caractère du délire est en tout semblable aux symptômes observés pendant les accès antérieurs.

Pendant les accès, Mad... se contient en présence des étrangers et des personnes qu'elle veut convaincre de sa bonne santé

intellectuelle et morale. Jamais elle ne dit un mot de déplacé ni d'inconvenant devant ces personnes ou des étrangers. Tous ses propos et toutes ses actions sont motivés. Elle accable de sarcasmes et de dédains ceux qu'elle croit faibles et cède dès qu'on lui oppose une résistance énergique. Elle dissimule, a recours au mensonge pour mieux tromper et arriver plus sûrement à ses fins. Elle souffle le mécontentement,

MONOMAJSIE. 57

l'insubordination et le désordre. C'est un vrai fléau pour les divers établissemens dans lesquels Mad... a été placée depuis son premier accès. Les fonctions de la vie organiques n'ont jamais été notablement altérées, après chaque accès, Mad... rentrant dans l'état normal revient à ses excellens sentimens, et reprend ses habitudes de calme, d'ordre et de conduite régulière.

M. W..., marchand de blé et boulanger, était d'un caractère doux et tranquille, propre aux affaires, probe, religieux, régulier dans sa conduite, obli» géant pour tout le monde; bon père de famille, il chérissait extrêmement sa femme et ses enfans. Quoique d'une constitution délicate, il n'était jamais malade, mais évitait l'exercice trop fort, sentant qu'il ne pouvait le supporter.

A l'âge de 45 ans, M. W... essuya des pertes considérables qui l'affectèrent profondément, il se laissa aller au découragement et à l'abattement, il fit de grands efforts pour triompher de cet état et pour recouvrer sa fortune; au bout de quelque temps, il obtint[^] la récompense de ses fatigues; peu après, ses amis remarquèrent que son intelligence était plus développée. M. W... étendit le cercle de ses affaires , pour lesquelles il montra plus de capacité qu'autrefois; il eut plus d'habileté pour les achats et pour

les ventes, et ne laissa jamais échapper l'occasion d'une opération lucrative; il fit des voyages plus longs et plus fréquens, il négligea d'assister aux offices du dimanche; les exercices de corps et d'esprit, auxquels il se livrait avec excès, alarmèrent ses amis.

Quelques mois après ce changement d'habitudes, ses parens voulurent lui représenter que ses voyages si longs, pour des entreprises incertaines, l'empêchaient de s'occuper des affaires de l'intérieur, plus sûres et plus avantageuses; il prit un ton impérieux, et il exprima des sentimens qui n'avaient jamais été les siens, mais son intelligence n'était pas lésée. Vainement lui répète-t-on qu'il s'expose au danger de compromettre une seconde fois sa fortune et d'altérer sa santé; son caractère est devenu irascible, impétueux, M. W... ne peut supporter la moindre contradiction; le moindre obstacle à l'accomplissement de ses projets l'irrite, néanmoins il continue le même genre de vie pendant dix mois , alors il s'opère un grand changement dans ses sentimens pour sa famille, line reste plus auprès de sa femme et de ses enfans; il fait l'éloge de tout ce qu'il voit chez les autres et blâme tout ce qui se passe chez lui; ses enfans sont moins spirituels que les enfans de ses voisins; sa femme a moins d'ordre que les autres femmes ; il se met à boire des liqueurs fortes contre son usage, donnant pour prétexte ses grandes occupations et ses fatigues; il se lie avec des femmes étrangères, ce qui provoque une crise violente, lorsque sa femme essaie de lui faire quelques reproches; il s'irrite, se défend avec violence, fait des menaces très graves, quitte sa maison, abandonne sa famille, ses affaires, va dans la campagne, dormant le jour, vivant presque de rien.

Confié aux soins du docteur Hitch, ce médecin observa que M. W... avait la face animée, les yeux vifs et mobiles, le regard incer-

tain, inquiet ; la tête chaude,

les cheveux hérissés; la langue chargée; les selles rares; les extrémités des membres froides; la peau des mains d'une douceur propre aux personnes nerveuses; le poulx plein , tendu ; le malade avait beaucoup d'activité, changeait souvent de place, dérangeait les meubles; formait des projets, faisait des spéculations , se proposait de faire de longs voyages; il parlait constamment et raisonnablement, n'employait aucune expression malveillante, même pour ses parens et ses amis ; cependant il paraissait plus agité lorsqu'on l'entretenait de sa femme et de ses eufans; il reconnaissait très bien qu'il était dans une maison de santé, il en savait le motif, et n'en voulait à personne; il sentait que depuis quelques mois, il s'était fait un grand changement en lui, mais que sa santé physique s'était améliorée; il convenait de l'étrange-té de sa conduite envers sa famille et ses parens, mais ne l'approuvait ni ne la blâmait; il parlait avec beaucoup de sens de ses affaires, mais libre, il eût dépensé son argent à des acquisitions au moins inutiles. S'entretenait-il avec quelqu'un, il rendait le compte le plus minutieux de ses actions, sans se tromper sur les dates; mais livré à lui-même, son langage et sa conduite eussent été absurdes.

Cette observation rapportée par le docteur Prichard est remarquable par le changement progressif d'abord des habitudes et puis des affections du malade ; lorsque M. W... fut guéri, il dit à son médecin, que l'idée qu'il était fou , s'était présentée à son esprit au moment qu'il entra dans l'établissement dirigé par le docteur Hitch.

Un de mes amis d'un tempérament sanguin , dit M. le docteur Ilitch, avait l'imagination vive, une grande sensibilité et les sentimens très élevés; il s'était distingué au barreau; il était très impatient, s'emportait souvent en discutant, et devenait violent lorsqu'il était contrarié; il reçut un affront public par des personnes qui lui avaient des obligations réelles : cet événement empoisonna le reste de sa vie; quoique d'un caractère bon et généreux, il conserva toujours du ressentiment contre les personnes qui l'avaient blessé; rechercha toutes les occasions pour traverser leurs projets et pour semer des difficultés sous leurs pas ; les rencontrait-il dans une société, le nom de ces personnes su& jG-sait pour le faire rougir, il fronçait les sourcils et sa physionomie exprimait l'agitation de son âme; deux ans après, il n'avait pu vaincre ces sentimens, et mourut d'une attaque d'apoplexie. Pendant les deux ans que dura cette maladie , le malade avait des maux de tête instantanés, suivis de convulsions ; jamais son intelligence ne fut lésée ; M... convenait que les sentimens d'aversion qui le dominaient étaient entièrement opposés à ses principes religieux , mais qu'il ne pouvait les surmonter.

Un négociant intelligent et économe jouit de toute sa raison jusqu'à l'âge de 46 ans; à cette époque il avait amassé une fortune considérable, fruit de son travail. Il perdit sa femme, et devint progressivement d'une avarice excessive, jusqu'à se refuser les choses les plus nécessaires au maintien de la vie, et tomba malade faute de nourriture. Il était d'une maigreur effrayante et

MONOÏVRANÏt. 6t

son corps se couvrit de boutons. Le malade habitait une chambre sale et misérable, et s'y laissait manquer de tout. Avant de quitter cette chambre, dont il ne sortait pas depuis long-

temps, ce malheureux fixa ses regards sur un vieux coffre qui occupait un coin de son logement , dans lequel on trouva des billets de banque pour une somme considérable. Ce malade se rétablit promptement lorsqu'il fut dans une maison de santé, où il respirait le bon air, était bien nourri, faisait de l'exercice. Peu de jours après sa mise en liberté, il se maria; après quelques mois de mariage, sa nouvelle femme ne put supporter les caprices de son mari , qui fut reconnu atteint d'aliénation mentale. En effet, son intelligence s'était tout-à-fait altérée. Ce malade n'avait d'abord manifesté qu'un changement dans les habitudes morales, caractérisé par une avarice telle qu'il se refusait le plus strictement nécessaire; plus tard la maladie s'aggrava, les symptômes ne permirent plus de méconnaître une véritable folie intellectuelle.

M..., fils d'un négociant, reçut une bonne éducation et fut regardé comme un bon écolier ; il avait une telle défiance de lui-même qu'il redoutait de réciter ses leçons, croyant ne pas les savoir. Son éducation terminée , il entra dans le commerce chez son père , qui lui donna des appointemens considérables. Sa vie paraissait heureuse , lorsqu'il annonce à son père qu'il ne veut pas le tromper plus long-temps, qu'il sent n'avoir pas la capacité nécessaire pour remplir sa tâche , qu'il fait tort à son commerce. Le contraire était la vérité : aussi les parens de ce jeune homme

s'efforcèrent de le rassurer... mais il répétait : « Mon frère a plus de talent que moi, je ne remplirai jamais bien mon emploi, Le père, homme d'esprit, proposa à son fils de changer de résidence et d'occupation , l'envoya à Manchester faire de grandes acquisitions. Celui-ci remplit cette mission avec le plus grand succès. Mais bientôt M... retomba dans sa défiance ordinaire, se plaignit de nouveau de son incapacité tout en reprenant ses pre-

nières occupations. Les mêmes craintes de nuire aux intérêts de son père se réveillèrent, il renonça aux avantages que lui offrait la maison paternelle, partit secrètement pour Liverpool dans l'intention d'en embarquer pour l'Amérique. Ne pouvant s'embarquer, il fut contraint de retourner dans sa famille. Il recommença bientôt après une nouvelle tentative d'évasion. Réinstallé chez son père, il s'empoisonna. Confié aux soins du docteur Hitch, ce médecin l'econnut dans son malade un homme fait pour les affaires, intelligent, actif, économe, connaissant les marchandises, calculant très bien et ayant un très bon jugement.

Trois mois suffirent pour remettre ce jeune homme en état de l'enlrer dans sa famille, oii, pendant un an, il s'occupa des affaires d'une manière très satisfaisante. A cette époque, il perdit encore toute confiance dans sa capacité, quitta ses parens; depuis il fit de fréquentes absences. On le laissa contenter ses caprices de déplacements; bientôt ses sentimens s'altérèrent, il évitait son père, lui parlait brusquement, n'en causait qu'avec colère; il était soupçonneux envers les autres membres de sa famille.

Les quatre observations qui précèdent sont empruntées à l'ouvrage du docteur Prichard, qui les rapporte comme des exemples de folie morale. Ce savant confrère, qui avait publié en iSaa un très bon travail sur les maladies du système nerveux ^, a depuis enrichi la science de l'ouvrage le plus complet que nous ayons sur les maladies mentales. Cet babile médecin, par une suite d'observations très intéressantes, a fait ressortir les signes de cette variété de délire partiel dans laquelle le caractère, les habitudes, les affections des malades changent sans qu'il y ait lésion de l'intelligence. Le docteur Prichard n'a peut-être pas suffisamment distingué [la folie morale, d'une autre variété de folie exemple du

désordre de l'intelligence et des affections, que Pinel a nommée manie sans délire, dont je parlerai dans des chapitres suivans.

Mademoiselle F... , âgée de 34 ans, est d'une taille élevée; elle a les cheveux châtain, les yeux bleus, la face colorée, le tempérament sanguin; elle est d'un caractère gai et d'une humeur douce. Elevée dans le commerce dès la première jeunesse , mademoiselle F... craignait de faire tort aux autres ; plus tard, lorsqu'elle faisait un compte, elle appréhendait de se tromper au préjudice de ceux pour qui était ce compte.

Mad*"" ... allait fréquemment chez une tante, sans chapeau et avec un tablier qu'elle portait habituellement; un jour, à l'âge de 18 ans, sans cause connue y

' A licatiscon diseases of the nervotis System, Loudon, 1822, in-8. * Treatise on insanity and allier disorders affecûng thie mind , London, i835, in-S,

en sortant de chez cette tante , elle est saisie de l'inquiétude, qu'elle pourrait bien , sans le vouloir , emporter dans les poches de son tablier quelque objet appartenant à sa tante. Elle fit désormais ses visites sans tablier. Plus tard, elle met beaucoup de temps pour achever des comptes et des factures, appréhendant de commettre quelque erreur, de poser un chiffre pour un autre , et par conséquent de faire tort aux acheteurs. Plus tard encore, elle craint, en touchant à la monnaie, de retenir dans ses doigts quelque chose de valeur. En vain lui objecte-t-on qu'elle ne peut retenir une pièce de monnaie sans s'en apercevoir , que le contact de ses doigts ne peut altérer la valeur de l'argent qu'elle touche. Cela est vrai , répond-elle , mon inquiétude est absurde et ridicule, niais je ne peux m'en défendre. Il fallut quitter le commerce.

Peu-à-peu les appréhensions augmentent et se généralisent. Lorsque mad""""... porte ses mains sur quelque chose, ses inquiétudes se réveillent; elle lave ses mains à grande eau. Lorsque ses vêtemens frottent contre quelque objet que ce soit, elle est inquiète et tourmentée. Est-elle quelque part? elle apporte toute son attention pour ne toucher à rien ni avec ses mains, ni avec ses vêtemens. Elle contracte une singulière habitude : lorsqu'elle touche à quelque chose , lorsque ses vêtemens ont été en contact avec un meuble ou avec un autre objet , lorsque quelqu'un entre dans son appartement, ou qu'elle-même fait une visite, elle secoue vivement ses mains, frotte les doigts de chaque main les uns contre les autres, comme s'il s'jigissait d'enlever xuié ma-

tière très subtile cachée sous les ongles. Ce singulier mouvement se renouvelle à tous les instans de la journée et dans toutes les occasions.

M""... veut-elle passer d'un appartement dans un autre? elle hésite, et pendant l'hésitation, elle prend toute sorte de précautions pour que ses vêtemens ne touchent ni aux portes , ni aux murs, ni aux meubles. Elle se garde bien d'ouvrir les portes, les croisées, les armoires, etc., quelque chose de valeur i^ourrait être attaché aux clefs ou aux boutons qui servent à les ouvrir et rester après ses mains. Avant de s'asseoir, elle examine avec le plus grand soin le siège, elle le secoue même s'il est mobile, pour s'assurer que rien de précieux ne s'attachera à ses vêtemens. M""%.. découpe les ourlets de son linge et de ses robes, crainte que quelque chose ne soit caché dans ces ourlets. Ses souliers sont si étroits que la peau dépasse la bordure des souliers, ses pieds gonflent et la font beaucoup souffrir, cette torture a pour motif d'empêcher quelque chose de s'introduire dans le soulier. Les in-

quiétudes sont quelquefois, pendant les paroxysmes , poussées si loin qu'elle n'ose toucher à rien , pas même à ses alimens ; sa femme de chambre est obligée de porter les ahmens à sa bouche. Après plusieurs périodes de rémission et d'exaspération, répétées pendant plusieurs années, après avoir reconnu l'impuissance des conseils de ses parens, de ses amis, et de sa propre raison, elle se décide à se rendre à Paris en novembre 1830. L'isolement, le soin des étrangers, les efforts que fait M""... pour cacher sa

maladie améliore sensiblement son état, mais le cha- ». 5

griu d'avoir quitté ses parens, le désir de les voir, la déterminent après deux mois à retourner dans sa famille. Là , elle reprend peu - à - peu toutes ses inquiétudes et toutes ses manies. Après quelques mois, elle quitte volontairement la maison paternelle pour habiter et vivre avec la famille d'un habile médecin. Elle perd encore une grande partie de ses appréhensions et de ses habitudes bizarres. Un an est à peine écoulé que les mêmes inquiétudes se renouvellent ainsi que les mêmes précautions. Le paroxysme dure pendant dix-huit mois. Après un an de rémission , nouveaux paroxysmes; mademoiselle vient se confier à mes soins à la fin de l'année 1834 : pendant dix-huit mois, à peine s'aperçoit-on des mouvemens des mains et des doigts et de toutes les autres précautions qu'elle prend; mais depuis six mois (juin 1835) les phénomènes reparaissent avec plus d'intensité, laquelle augmente de jour en jour.

Pour faire mieux apprécier cette singulière aberration, je tracerai la manière de vivre de M""* F... Pendant un jour; elle se lève à six heures, l'été comme l'hiver; sa toilette dure ordinairement une heure et demie, et plus de trois heures pendant les périodes d'excitation. Avant de quitter son lit, elle frotte ses pieds

pendant dix minutes pour enlever ce qui a pu se glisser entre les orteils ou sous les ongles; ensuite elle tourne et retourne ses pantoufles , les secoue et les présente à sa femme de chambre pour que celle-ci, après les avoir bien examinées, assure qu'elles ne cachent pas quelque chose de valeur. Le peigne est passé un grand nombre de

MONOMAJVIE. 07

fois dans les cheveux pour le même motif. Chaque pièce des vêtemens est successivement un grand nombre de fois examinée, inspectée dans tous les sens, dans tous les plis et replis, etc., et secouée vivement. Après chacune de ces précautions, les mains sont vivement secouées à leur tour et les doigts de chaque main frottés les uns contre les autres; ce frottement des doigts se fait avec une rapidité extrême et se répète jusqu'à ce que le nombre de ces frottemeus qui est compté à haute voix , soit suffisant pour convaincre mademoiselle qu'il ne reste rien après ses doigts. Les préoccupations et ^'inquiétude de la malade sont telles pendant cette minutieuse exploration qu'elle sue et qu'elle en est excédée de fatigue; si par quelque circonstance, ces précautions ne sont point prises, M""... est mal à l'aise pendant toute la journée. La femme de chambre, qui ne doit jamais la quitter, assiste à cette longue toilette pour aider la malade à se convaincre que nul objet de valeur n'est adhérent à ses vêtemens ou à ses doigts. Les affirmations de cette femme abrègent les précautions et la toilette. Si l'on menace d'envoyer une seconde femme, la toilette est abrégée, mais la malade est tourmentée tout le jour.

Déjeuner à dix heures : avant de commencer son repas. M""... explore et secoue les serviettes, les assiettes, les verres, les carafes, les couteaux, elle secoue et frotte ses doigts après qu'elle a

touché les diverses pièces de son couvert. Il en est de même pour le diner. La présence des étrangers ne la retient point» Elle mange avec une sorte de vivacité.

Avant de se coucher, elle prend les mêmes précautions , et sa toilette du soir dure plus d'une heure.

Pendant la journée, M^{'''}... lit, ou se livre à quelque travail d'aiguille , mais elle a bien soin de secouer les livres, l'ouvrage avant de s'en servir, de secouer ses mains et de frotter ses doigts à chaque fois qu'elle a touché à ces divers objets. S'il lui arrive de porter ses mains à ses cheveux , à sa figure, à ses vêtements, ou sur quelque objet placé auprès d'elle, elle secoue, elle frotte ses doigts, comme je l'ai dit plus haut. M^{'''}... écrit à sa famille, pour lui rendre compte de son état, de ce qu'elle fait, de ses projets, de ses espérances de guérison; avant d'écrire, elle secoue le papier, les plumes, l'écritoire et ne cacheté jamais ses lettres avant que sa femme de chambre ne l'ait assurée qu'il n'y a rien dans les plis du papier. Elle ne décacheté jamais les lettres qu'elle reçoit. Pendant les paroxysmes, M^{'''}... ne lit, ne travaille et n'écrit qu'en présence de sa femme de chambre, et si elle est accidentellement seule, même dans son appartement, elle ne s'asseoit pas avant que celle-ci n'arrive et n'assure qu'il n'y a rien sur le siège qui empêche de s'asseoir. M^{'''} fait des visites, en entrant elle se garantit de tout contact, se balance autour d'un siège, l'examine, le secoue et elle fait tout cela avec assez d'adresse pour qu'on ne s'en aperçoive pas d'abord. Recoit-elle des visites , elle approche un fauteuil, mais aussitôt elle secoue et frotte ses doigts. Elle fait des voyages dans sa ville natale, mais elle s'arrange de manière à arriver très grand matin, afin d'avoir le temps de changer de linge, de vêtements et de se la-

ver avant d'embrasser ses parens à leur lever. M""... ne déraisonne jamais; elle a le sentiment de son état, clic reconnaît le ridicule de ses appréhensions, l'absurdité de ses précautions , elle en rit, elle en plaisante; elle en gémit, quelquefois elle en pleure; non-seulement elle fait des efforts pour se vaincre, mais elle indique les moyens même très désagréables qu'elle croit propres à l'aider pour triompher de ses appréhensions et de ses précautions.

M""^.. soigne sa toilette, mais sans recherche, elle achète chez les marchands, mais sa femme de chambre paie, elle compte ensuite avec celle-ci, et lui fait prendre son argent dans son secrétaire sans y toucher elle-même. M""^.. aime la distraction, elle va au spectacle, dans les promenades publiques; elle fait des parties de campagne; tous les soirs elle se réunit à une société; sa conversation est gaie, spirituelle et quelquefois malicieuse; mais si elle change de siège, si elle porce ses mains à sa tête, à sa figure, à sa robe, à son fauteuil ou au fauteuil de quelque autre personne , elle secoue, se frotte vivement les doigts; elle fait de même si quelqu'un entre ou sort du salon. Elle conserve d'ailleurs une très bonne santé; l'appétit et le sommeil sont bons; elle a quelquefois de la céphalalgie; la face se colore promptement pour la plus légère émotion, elle se prête à tous les soins médicaux qui lui sont proposés; elle répugne aux bains, à cause des précautions qu'elle est obligée de prendre avant d'entrer dans l'eau et après en être sortie.

Il serait impossible dans aucun temps, de surprendre

no MONOMANIE.

le moindre désordre dans les sensations, dans le raisonnement, dans les affections de cette intéressante malade.

On m'accusera sans doute d'avoir multiplié les observations; j'ai voulu faire mieux connaître cette variété de folie que Pinel a nommée manie raisonnante, que le docteur Prichard appelle folie morale, qui est une véritable monomanie; les malades atteints de cette variété de folie ont vraiment un délire partiel; ils font des actions, ils tiennent des propos bizarres, singuliers, absurdes qu'ils reconnaissent pour tels et qu'ils blâment. Parmi ces malades, les uns sont turbulents, insociables, commettent des actions ridicules, blâmables, contraires à leurs anciennes affections et à leurs vrais intérêts; ils se trouvent mal partout, changent sans cesse de place; ils disent et font le mal, par malice, par désœuvrement, par méchanceté; incapable d'application, ennemis du travail, ils bouleversent, cassent, déchirent. La perversion de leur caractère, en fait des fléaux pour leur famille, pour les maisons dans lesquelles ils sont réunis. A la Salpêtrière, à Charenton, le séjour de ces monomaniaques est redouté; par leurs exemples et par leurs conseils, ils détruisent la discipline, la subordination si nécessaire dans de pareils établissements. Les autres connaissent parfaitement bien leur état, en discutent pertinemment, désirent s'en délivrer; ils ne sont point dangereux par leurs propos, par leurs actions, ils ne sont nuisibles qu'à eux-mêmes; abandonnent les objets de leurs affections, quittent leurs familles, leurs affaires, compromettent leurs vrais intérêts, toujours mus par des motifs plus ou moins plausibles.

Les signes de la monomanie raisonnante sont le changement, la perversion des habitudes, du caractère des affections.

Dans la monomanie dont j'ai parlé en commençant ce second volume, il est évident que l'intelligence est lésée et que cette lésion entraîne le désordre des affections et des actions. Dans la monomanie raisonnante dont je m'occupe, l'intelligence n'est pas essentiellement lésée, puisqu'elle assiste aux actes de l'aliéné, puisque le malade est toujours prêt à justifier ses sentimens et ses actions.

La monomanie raisonnante a une marche aiguë ou chronique. On y dislingue trois périodes. Dans la première, le caractère et les habitudes sont changés; dans la seconde, les affections sont perverties; enfin, dans la troisième, l'exaltation maniaque se manifeste, ou bien la dégradation des facultés, plus ou moins rapide, conduit le monomaniac à la démence. Cette monomanie est rémittente ou intermittente : elle est sujette aux récidives; elle se complique avec la lypémanie, l'hyponcondrie, l'hystérie, surtout avec la paralysie.

Le traitement ne réclame point d'indication thérapeutique différente des indications exposées en parlant de la monomanie en général; mais la direction médicale exige une attention particulière, surtout pour l'isolement qui ne doit pas être prescrit légèrement. Il est bon d'être prévenu que les contrariétés, même les avertissemens et les conseils donnés dans le début de la maladie, précipitent les malades dans la seconde

période; aussi faut-il une grande prudence et une grande habitude pour diriger les individus atteints de monomanie raisonnante.

La monomanie raisonnante doit être étudiée avec d'autant plus de soin, que les malades qu'elle affecte savent tromper

même les médecins les plus habiles; parce qu'ils dissimulent leur état à ceux qui les observent et à l'autorité qui doit prononcer sur leur isolement; parce qu'ils en imposent aux magistrats juges de leur capacité légale pour administrer leur personne ou leur fortune, enfin parce qu'ils sont fréquemment le sujet de questions médico-légales très difficiles à résoudre. J'espère que par ces motifs on m'excusera de l'étendue que j'ai donnée à tout le chapitre de la monomanie. Voyez Médecine légale, dans la troisième partie de ce volume.

§ III. Monomanie d'ivresse.

De tous les temps et en tous lieux, les hommes ont fait usage des boissons fermentées et en ont plus ou moins abusé. Chaque peuple a sa liqueur qu'il préfère à toute autre, et qu'il prépare avec les productions du sol qu'il habite. En Europe, on boit du cidre, de la bière, du vin et de l'eau-de-vie; on abuse aussi de ces boissons. Leur usage modéré excite agréablement les facultés physiques et morales; l'abus provoque le délire, puis le coma, le sommeil et la stupeur. Ces effets varient suivant mille circonstances individuelles, et suivant la quantité et la qualité des boissons dont on abuse. L'abus des boissons fermentées est plus fréquent

SIOÏOMANIE. 70

dans le nord que dans le midi. En Russie, en Suède, en Danemark, dans les pays froids et humides, tels que la Hollande et l'Angleterre, on a besoin d'excitation pour résister aux influences du climat. Dans l'Amérique du nord il meurt, dit un magistrat de l'Union, 07,000 ivrognes par an. L'intempérance produit dans ce

pays, les trois quarts des crimes et des aliénations mentales, on peut en dire autant du nord de l'Europe.

Les enfans, les femmes et les vieillards sont moins exposés que les adultes à l'abus des boissons fermentées, et par conséquent à ses déplorables effets. La funeste disposition à l'ivresse est quelquefois héréditaire. Gall rapporte que dans une famille russe, le père et le grandpère ont été de bonne heure les victimes de leur penchant pour les boissons fermentées, et que le petit-fils, dès l'âge de 5 ans, manifeste déjà un goût prononcé pour les liqueurs fortes.

L'ivrognerie, en altérant le cerveau, dégrade peu-à-peu l'intelligence, affaiblit les organes du mouvement, conduit à la folie, au *delirium tremens*, à la paralysie, qui tue un si grand nombre d'aliénés. Elle conduit aussi au suicide. Pendant que j'étais à la Salpêtrière, nous avions une employée qui avait été maniaque et qui était attachée depuis au service de la division des aliénées de cet hospice. A la plus légère contrariété, cette fille se mettait à boire, elle avait recours à mille ruses pour

> Voyez sur ce sujet important, P. Rayet, *Mémoire sur le Delirium tremens*, Paris, 1819, in-8. — Leveillé, *Mémoire sur la folie des ivrognes ou sur le Délire* /remiW. (*Mémoires de l'Académie royale de médecine*, t. 1^{er}., Paris, 1818, in-4, p. 181).

74 MOITOMAWIE.

se procurer du vin, et l'on ne pouvait l'en empêcher que par la réclusion. Si l'on ne s'y prenait pas à temps, elle devenait furieuse où faisait des tentatives de suicide. Gall rencontra dans les prisons de Baraberg, une femme qui, dès qu'elle avait bu, éprouvait un vif désir de mettre le feu à quelque maison, A peine cette irri-

tation était-elle passée, cette femme avait horreur d'elle-même; néanmoins, elle avait commis quatorze incendies avant d'être enfermée.

Mais je n'ai point à m'occuper ici de l'abus des boissons fermentées, ni des effets pathologiques de cet abus. J'ai à prouver que, si l'abus de liqueurs alcooliques est un effet de l'abrutissement de l'esprit, des vices de l'éducation, des mauvais exemples, il y a quelquefois un entraînement maladif qui porte certains individus à abuser des boissons fermentées.

Il est des cas dans lesquels l'ivresse est l'effet du trouble accidentel de la sensibilité physique et morale, qui ne laisse plus à l'homme sa liberté d'action. Les malades ainsi affectés avaient antérieurement des mœurs douces, des habitudes de sobriété, ils ont changé tout-à-coup; quelques causes physiques ou morales ont provoqué ce changement, quelques signes précurseurs l'ont annoncé. L'accès fini, les malades rentrent dans leurs habitudes de tempérance. Les récidives sont fréquentes, elles sont provoquées par les mêmes causes et annoncées par les mêmes phénomènes; quelquefois elles ont lieu à des temps fixes. Il n'est pas rare qu'à l'époque de la cessation de la menstruation, des femmes, se sentant débilitées, cherchent à se donner

du ton en buvant des liqueurs fortes, et finissent par l'ivresse et ses conséquences. Un négociant, pendant trois ans de suite, à l'entrée de l'automne, devient triste, inquiet et morose. Il néglige son commerce, est difficile et impatient dans son intérieur. Pour dissiper sa morosité il boit de la bière d'abord et puis il s'enivre tous les jours. Alors il est dangereux pour sa famille, pour sa femme et pour sa fortune. Aux premières approches du printemps, M... perd tout-à-coup le désir de boire qui l'a tourmenté

pendant tout l'hiver , reprend ses habitudes de sobriété, répare par son activité les pertes qu'il a faites dans son commerce, et cherche par ses soins empressés à dédommager sa femme des chagrins qu'il lui a causés. J'ai rapporté cette observation en détail, p. 466, t. i.

Madame a toujours été sobre et d'une conduite régulière; à 4[^] ans, elle éprouve les premières anomalies de la menstruation, elle a des maux d'estomac et des lassitudes spontanées. Dans l'espoir de se fortifier, elle boit du vin, elle se sent soulagée d'abord, elle augmente peu-à-peu la quantité et finit par boire à l'insu de son mari et de sa famille. Plus tard, elle se procure de l'eau-de-vie, elle s'enivre et l'ivresse l'oblige à rester couchée une grande partie de la journée. Alors, elle abandonne ses occupations ordinaires, n'a plus d'affection pour sa famille, s'irrite et s'emporte si on la contrarie. Cette dépravation a persisté pendant six ans. Les menstrues ont cessé de couler; peu après, madame s'est bien portée, a pris en aversion les liqueurs fortes, même le vin, est rentrée dans ses habitudes de sobriété

7b MONOMANIE.

et jouit d'une excellente santé à l'âge de 2[^] ans. La fille de cette dame est devenue aliénée à l'âge de 34 ans; son délire est sombre, triste, elle ne veut manger que du pain et boire que de l'eau, afin de faire des épargnes pour secourir les indigens.

Madame P..., d'une taille élevée, d'un tempérament sanguin, d'un extérieur agréable, d'un caractère gai, mais vaniteux, a toujours joui d'une bonne santé. Mère de famille et peu riche; vers l'âge de 34 ans , elle entre avec son mari dans une maison pour en diriger l'économie. Arrivée au temps critique, madame se met

à boire des liqueurs, pour combattre des maux d'estomac; plus tard, elle a recours à l'eau-de-vie; elle paraît plus active, plus spirituelle, plus irascible. Dans la suite, l'abus des liqueurs et de l'eau-de-vie étant liabituel, madame est presque toujours dans un état (fivresse, ses facultés s'affaiblissent. A 4^ ans , elle se retire à la campagne. De nombreuses occupations la détournent de son déplorable penchant; mais un an après, elle reprend l'habitude de boire préféralement de l'eau-de-vie, elle n'aime pas le vin; elle tombe dans une sorte d'abrutissement. On la décide à aller eliez des amis qui lui en imposent par leur position. Elle est sobre pendant six mois, reprend de l'embonpoint et de la fraîcheur; mais après six mois, revenant à ses babitudes, elle s'éteignit en deux ou trois jours dans unétald'adynamie , sans qu'elle accusât aucune douleur et sans que le médecin pût reconnaître le moindre dérangement dans ses organes.

La femme d'un négociant, âgée de 50 ans environ.

5Io?IoJrANIE. 77

très sobre jusque-là , commença crabord par boire du vin, puis des liqueurs, puis de Teau-de-vie : elle était tous les soirs dans un état d'ivresse complète. Elle finit par ne trouver de goût qu'à l'eau de cologne, elle en buvait cinq à sept flacons par jour. Après un an, elle devint leucophlegmati(jue, s'effraya de cet état, cessa brusquement l'usage de toute boisson fermentée, et mourut buit jours après cette cessation.

Madame B..., âgée de [\i ans, mère de famille, d'un tempérament nerveux, jouissant d'une bonne santé, perdit, à l'âge de 28 ans, une fille : ses idées se dérangèrent, elle devint triste, inquiète, s'effrayant de tout; en quelques semaines, la santé se réta-

blit. A 36 ans, sans cause excitante déterminée, retour du délire qui présente des caractères particuliers : tristesse au début, tiraillement, langueur d'estomac, découragement moral, incapacité de se livrer au moindre exercice, à la moindre occupation. Après six semaines, tout-à-coup > excitation générale, insomnie: agitation, mouvements^ désordonnés, besoin de boire du vin porté à l'excès, trouble des idées, perversion des affections, etc. Après deux mois, les symptômes se dissipent, et la malade recouvre, avec la raison, le calme et la sobriété. Tous les ans depuis, accès semblable. L'année dernière, 1836, madame B... fut saignée trois fois au commencement de l'accès, qui persista néanmoins aussi long-temps que les précédents et se termina au mois de juin. Au mois d'octobre suivant, convulsions; au mois de décembre, suppression (les règles, refus de manger, langueur d'estomac. Après quelques semaines, abus des boissons, insomnie, liallu-

ciaations, conviction que des ennemies lui en veulent. Après un mois, rémission, mais bientôt après retour de tous les accidents. Envoyée à Charenton le 1^{er} avril, vers la fin de mai, cessation de l'accès, précédée de l'apparition des règles. Cette malade conjure de lui indiquer les moyens de prévenir le retour des accès, dont elle a autant de honte que d'horreur.

Monsieur G..., avocat, actuellement âgé de 44 ans, est d'une taille moyenne, d'un tempérament sanguin, ses yeux et ses cheveux sont noirs; il a toujours joui d'une bonne santé. Depuis quelques années seulement, il est atteint d'une affection cutanée, qui a envahi toute la peau et qui donne à ses mains l'aspect de l'éléphantiasis. Monsieur G... est d'un caractère doux, facile et même faible. Dans sa jeunesse, il avait du goût pour les boissons

alcooliques, mais ne s'exposait pas à tomber dans l'ivresse. Plus tard, M... abusa des liqueurs, s'enivra quelquefois; possesseur d'une charge d'huissier, 1. perdit la confiance du public et fut obligé de vendre son étude. N'ayant plus d'occupation, il dépensait son temps et son argent à boire avec un tel excès, que dans les renseignemens recueillis sur ce malade, il est dit que dans un jour, il avait bu 171 petits verres d'eau-de-vie. Depuis un an environ, M... allait tous les soirs dans les cabarets du plus bas étage, dans lesquels il passait la nuit avec des malheureux de la classe la plus abjecte. Il s'y fit arrêter et fut conduit au dépôt de la préfecture de police, d'où il ne sortit qu'au bout de trois mois sur les réclamations d'une de ses tantes, qui eut pitié de sa position, qui l'habilla, qui lui fit promettre de ne plus

se livrer à de pareils excès, qui l'envoya en province. M. G... ne tarda pas à reprendre ses funestes habitudes, vendit ses effets et disparut. Pendant quelques jours, sa famille fut dans la plus grande inquiétude, ignorant dans quel état et dans quel lieu il pouvait être. Enfin, M. G., retourna chez cette même tante, d'où après avoir essuyé bien des reproches et reçu de sages conseils, il prit la résolution de se retirer à Gharenton, promettant de s'y conduire raisonnablement; il entra dans cette maison le 4 janvier 1836. M... est calme, poli; ses manières sont agréables, sa conversation est intéressante, il s'occupe de littérature. Lui fait-on des observations sur les suites de ses excès, il rougit, paraît honteux, s'excuse, se repent et promet de résister à son funeste penchant. Il déclare avec l'accent du désespoir, qu'il est entraîné malgré lui dès qu'il voit la possibilité de satisfaire son goût pour les liqueurs. Si je cause avec M, G..., après lui avoir représenté tout que sa conduite a d'humiliant et de hideux pour un homme qui a reçu une bonne éducation, qui a une femme et des enfans ; après

l'avoir fait convenir que sa santé s'altère, que son intelligence s'affaiblit, M. G... apprécie la justesse de mes observations, me remercie de mon bon vouloir pour lui; pleure de honte et de, chagrin, forme les plus sévères résolutions et consent à ne plus sortir de Ja maison s'il retombe à l'avenir dans les mêmes excès.

Malgré ses beaux sentimens, malgré ses belles protestations, malgré ses promesses, chaque fois qu'on permet à M... de sortir de l'établissement, il se contient pendant trois à quatre jours, après lesquels il

boit et rentre dans un état d'ivresse complète. Si, après un de ces excès, on le retient pendant quelques semaines , sa conduite redevient régulière et sa raison parfaite; il ne demande point à sortir; mais après une longue privation, il se sent de nouveau fort-tem(?nt excité , et il n'est ni promesse, ni ruse que M. G... ne mette en usage pour obtenir sa liberté; il a même recours à la menace. Y a-t-il une puissance plus forte que la raison et la volonté de ce malheureux qui l'entraîne à des excès dont il sent toute la honte dont il déplore les honteux effets, dont il promet do se corriger? Tous nos efforts depuis 18 mois pour aider ce malade à triompher de son funeste penchant ont été inutiles jusqu'à présent.

Une dame, jeune encore, a été conduite plusieurs fois hCharenton, à la suite d'abus de vin et de liqueurs qui la jettent dans l'ivresse , dont les effets persistent pendant plusieurs jours. Lorsque l'accès a cessé , et que madame a recouvré la raison, elle est honteuse, se cache et réclame vivement sa rentrée dans sa famille. Espérant l'aider à vaincre le penchant qui la domine, nous lui avons donné des douches, nous lui avons refusé la sortie pendant plusieurs mois, nous l'avons menacée de la retenir toute sa

vie, si elle s'expose à être reconduite dans la maison; elle fait les plus belles promesses, elle prend les plus fermes résolutions ; dès quelle est libre, rien ne peut prévenir le retour des accès.

D'après les faits qui précèdent, qui pourrait nier qu'il existe une maladie mentale dont le caractère principal est un entraînement irrésistible pour les boissons fer-

MONOMANIE. 81

mentées? Observée avec soin, on y retrouve tous les traits caractéristiques de la folie partielle, de la monomanie. Toutes les fois que le délire ou la folie sont précédés d'abus de boissons fermentées et surtout d'ivresse, on est disposé à accuser cet abus d'être la cause primitive des désordres cérébraux, et cependant dans quelques cas, cet abus n'est que le premier symptôme, et quelquefois le symptôme caractéristique d'une monomanie commençante. Tantôt, au début de l'aliénation mentale, l'estomac est dans un état particulier qui jette le malade dans un affaiblissement physique excessivement pénible ; l'estomac alors appète les boissons fortes*, c'est un appétit désordonné, c'est le pica. Tantôt, dès l'invasion de la folie, le moral est affaibli, le malade est sans énergie, incapable de penser et d'agir, il est accablé d'ennui et de morosité, il doit d'abord pour s'exciter, pour se distraire et bientôt il s'enivre. Dans les deux cas, le besoin de boire est instinctif, impérieux, irrésistible; le malade se précipite sur toute sorte de boissons fortes; il s'irrite et devient dangereux , s'il ne peut se contenter. Ce phénomène est aussi le prélude de la démence.

Ce besoin des boissons alcooliques persiste pendant toute la durée du paroxysme, après lequel le convalescent redevient so-

breet reprend toutes les habitudes d'une vie tempéi'ante. J'ai vu des personnes qui, dans l'intervalle d'un accès à l'autre, avaient une grande répugnance pour toute boisson fermentée, et ne buvaient que de l'oau. Un jeune négociant, natif de Hollande, que j'avais soigné d'un accès de manie, suite d'excès répétés de iJ. G

Ba MONOMANIE,

boisson , me rapportait dix ans après , que depuis sa maladie, il n'avait jamais pu boire de vin ni de liqueurs. J'ai vu des personnes qui, désespérées de l'état de dégradation d'où elles sortaient et dans lequel elles craignaient de retomber , réclamaient des secours pour prévenir, disaient-elles, cette liorrible maladie. J'ai cité ailleurs l'exemple d'un avocat qui, ne pouvant triomphier de ce funeste penchant , termina sa vie par une mort violente.

Les malades atteints de cette monomanie cèdent à un entraînement auquel ils n'ont pas le pouvoir de résister; cet entraînement est d'autant plus impérieux • qu'il a dégénéré en habitude. Les motifs les plus puissans, les résolutions les plus fortes, les promesses les plus solennelles, la honte et le danger auxquels ils s'exposent, les douleurs physiques qui les attendent, les châlimens dont ils sont menacés s'ils ne se corrigent point, les prières, les supplications de l'amitié, la tendresse des pères, des mères, desenfans, rien ne peut détourner ces malheureux de ce déplorable penchant.

Quel est le mode d'action des causes qui, modifiant la sensibilité de l'estomac, provoque l'appétit des boissons fermentées chez des personnes qui avaient été sobres et tempérantes? La modification de la sensibilité de l'estomac est évidente, puisque le besoin de prendre des boissons fortes cesse de se faire sentir, dès

que ces causes n'agissent plus. Dans l'observation rapportée en détail page 466 du tome i^{er}, le besoin des boissons fermentées se renouvelle pendant trois ans tous les automnes y et l'ie se reproduit plus dès que le malade

MOJVOMANIE. 83

a été soustrait à l'influence froide et humide en gagnant l'Italie à la fin de l'été. Dans l'une des observations précédentes, l'appétit pour le vin se prononce lorsque les premières anomalies de la cessation menstruelle ont lieu, et ne se fait plus sentir lorsque la menstruation a cessé pour ne plus reparaître. Une sorte de réaction morale peut aussi triompher de cette funeste impulsion. Il est certain que, dans plusieurs cas, le goût dépravé des malades est déterminé par un sentiment général de débilité et par des tiraillemens d'estomac; ne pourrions pas substituer au vin un amer ou tout autre tonique qui en changeant l'action morbide de l'estomac , mettrait un terme à la maladie? On a conseillé de mêler au vin quelque substance nauséabonde, dont le mauvais goût pût inspirer de l'aversion pour le vin. Ainsi , on a proposé l'huile de térébenthine. Les Spartiates enivraient leurs esclaves afin que le spectacle de l'état de dégradation et d'abrutissement dans lequel plonge l'ivresse inspirât aux citoyens l'horreur de l'ivrognerie. Il y a long-temps que ce moyen a perdu son efficacité. L'isolement me paraît être la seule précaution véritable- ' ment utile. Il faut, par une longue habitude de sobriété, vaincre les habitudes d'intempérance, et l'on ne saurait triompher, si l'on ne fuit les occasions et si l'on ne se place dans l'Impossibilité de se satisfaire; or l'isolement remplit seul ces conditions. Les enseignemens et les préceptes religieux, les conseils de la philosophie, la lecture des traités sur la tempérance, la crainte des infirmités physiques

et intellectuelles, conséquence inévitable de l'ivrognerie, seront les auxiliaires de l'isolement.

§ IV. Monomanie incendiaire (Pjromanie de Marc).

N'ayant point eu occasion d'observer les faits particuliers de la monomanie incendiaire, j'emprunte ce qui va suivre à un mémoire sur ce sujet, publié par le docteur Marc. ^

L'homme, jouet de ses passions, devient incendiaire par jalousie, par vengeance. M. Marc rapporte l'exemple d'une femme qui mit le feu à une maison voisine de la sienne, par jalousie pour une autre femme avec laquelle vivait son mari , et par vengeance pour les propriétaires de la maison qui favorisaient cette inconduite. Deux filles , l'une âgée de la ans et l'autre de i/j, toutes deux servantes et mécontentes de leur position, ont incendié afin de quitter le service. Deux vachères , l'une âgée de 12 ans et demi, et l'autre de 16, devinrent incendiaires pour quitter un métier qui leur avait attiré des reproches et qu'elles détestaient. Des criminels mettent le feu pour dérober les traces de leurs crimes , ou pour tout autre motif.

Les aliénés, par suite du délire ou pour se procurer la liberté ou pour satisfaire leurs vengeances, mettent le feu à la maison qu'ils habitent. Je donnais des soins à un maniaque qui jeta un tison enflammé dans son lit , espérant recouvrer sa liberté à la faveur du désordre causé par l'incendie. Les mononianiakes obéissent à des hallucinations, à des illusions, à des idées fixes qui les

' ylnnales d'Hygiène publique cl de Médecine légale, Paris, 18 33, t. x, pag. 35; . — Mémoires de l'Acad, royale de Méd. , t. iif , p. 29.

déterminent à mettre le feu , comme d'autres sont déterminés à tuer leurs semblables ou à se tuer eux-mêmes. - Un aliéné s'était placé sur des fagots et allait y mettre le feu , se croyant investi de la puissance céleste, il était convaincu qu'à son commandement les flammes s'éteindraient aussitôt. Un jeune homme avait entrepris, pendant les grandes chaleurs, un voyage à cheval; sa tête s'égarait , on s'empresse autour de lui , et il se croit tombé entre les mains de voleurs. Il met le feu à la maison où il a été recueilli, pour s'échapper de ce qu'il croit être une caverne de malfaiteurs. Un monsieur, âgé de 70 ans , croit avoir des ennemis acharnés contre lui, il craint d'être assailli dans sa propre maison ; il entoure son appartement d'une traînée de poudre, décidé à y mettre le feu dès que ses prétendus ennemis se présenteront. Schlegel , dans son ouvrage sur la médecine politique (1819), rapporte qu'une femme, atteinte de mélancolie religieuse , chercha à se suicider en se brûlant sur son lit. Elle ne manifesta aucun désordre intellectuel, à l'exception du dégoût de la vie et de l'exaltation religieuse.

Jonathan Martin comparut devant le grand jury du comté d'York, pour avoir tenté d'incendier la cathédrale d'York. Amené à l'audience, Jonathan, dont la figure est riante, cause avec les personnes qui l'entourent. « Etes - vous fâché de ce que vous avez fait? lui demande une dame. — Pas du tout; si j'étais à le faire je l'exécuterais encore. Il fallait bien purifier la maison du Seigneur des indignes ministres qui s'éloignent de la pureté traditionnelle de l'Évangile — Ce

n'est point le moyen de corriger les prêtres. » Martin se met à sourire et dit après quelques instans de silence : « Pardonnez-moi, cela les fera réfléchir. Ils verront que c'est le doigt de Dieu

qui a dirigé mon bras. Les chrétiens sévèrement convertis à la vraie religion trouveront que j'ai bien fait. Le Seigneur procède par des voies mystérieuses, et c'est sa volonté qui fait tout sur la terre et dans le ciel. » Les tambours annoncent

l'arrivée du grand-juge « C'est drôle » dit Martin,

ce on croirait entendre les trompettes du jugement

dernier » Dans le cours de l'audience, le solliciteur

général déclara qu'il se désistait d'un autre chef d'accusation joint à celui d'incendie, Jonathan était accusé d'avoir enlevé des franges d'or et d'autres objets précieux qui entouraient la chaire
« Vous faites bien

de vous désister de l'accusation de vol, elle n'a pas le sens commun. Je n'ai point eu l'intention de rien soustraire, mais un ange m'ayant ordonné, de la part de Dieu, démettre le feu à l'église, il fallait me munir de preuves que moi seul avais fait cette action, afin qu'un autre n'en eût pas le châtement, ou, si vous aimez mieux, n'en portât pas la peine, »

Une fille de service, âgée de 15 ans, nostalgique, mit deux fois le feu afin de pouvoir quitter ses maîtres. Elle déclara que dès le moment de son entrée à leur service, elle fut obsédée du désir d'incendier; il lui semblait qu'une ombre, placée continuellement à côté d'elle, la poussait à cet acte. Cette fille avait de violents maux de tête, et ses menstrues étaient en retard. Henke dans le 7^e volume de ses Annales, entre plusieurs exem-

pies, raconte celui d'une fille de 12 ans qui mit trois fois le feu et étouffa à dessein son enfant.

Une petite fille, âgée de 12 ans, avait eu quelque temps auparavant une fièvre cérébrale qui avait affaibli ses facultés intellectuelles; néanmoins elle entra au service d'un fermier de Barking-side , près Londres, mit le feu à un lit de la maison du fermier chez qui elle servait, elle vint elle-même avertir ses maîtres et le feu fut promptement éteint. Cette enfant, interrogée par le magistrat, fit les réponses suivantes aux questions qui lui furent adressées : « Je ne croyais pas faire de mal; j'ai voulu essayer si en approchant une chandelle allumée du rideau de lit, on pourrait y mettre le feu...; j'étais curieuse de voir l'effet de la flamme, je supposais que cela devait être plus beau que du charbon de feu ou un fagot allumé dans la cheminée... Je n'ai point de haine contre mon maître, j'étais fort bien chez lui..., je n'ai pas cru lui faire tort en brûlant un méchant lit, il est assez riche pour en avoir un autre... j je n'ai point réfléchi que je commettais un grand crime en mettant le feu à la propriété d'autrui, je voulais seulement faire un feu de joie...; si j'avais su que je serais pendue pour avoir allumé un feu de joie , je ne l'aurais pas fait. »

E. Platner ^ rapporte que la servante d'un paysan avait deux fois mis le feu, excitée par une voix intérieure dont elle était constamment obsédée, qui lui ordonnait d'incendier et de se détruire ensuite. Cette

' Qucestiones medicinee forensis , Lipsice , i8a4,in-8.

lille assura qu'elle avait regardé avec calme et avec plaisir le premier incendie. La seconde fois, elle s'em-, pressa de donner l'alarme , et essaya de se pendre. On n'observa chez cette fille au-

cun désordre intellectuel; mais dès l'âge de 4 ans, elle avait eu des spasmes qui dégénérèrent en épilepsie. Un fort accès épileptique avait précédé de quelques jours le second incendie. Nulle insinuation étrangère, nulle contrariété, nul chagrin n'avaient provoqué cette détermination. Cette fille avait hésité pendant plusieurs jours.

Les individus tombés dans la démence ainsi que les idiots par absence de discernement ou par incurie, sont quelquefois incendiaires. Les malfaiteurs abusent souvent de la faiblesse de l'intelligence des idiots et se servent de ces malheureux pour accomplir leur funeste dessein. Des individus en démence laissent prendre le feu à leurs vêtemens, à leurs meubles, avant de s'apercevoir du danger qu'ils courent, et de l'incendie qui menace leur habitation.

Les observations qui précèdent indiquent toutes des individus entraînés par quelque passion, ou par le désordre, ou par la faiblesse des facultés intellectuelles. Parmi les incendiaires qui sont aliénés ou qui ont l'esprit affaibli; quelques-uns ont des hallucinations; la plupart obéissent à une impulsion plus ou moins forte et sont entraînés par des motifs plus ou moins plausibles; mais ces malades ne sont point privés (ici la faculté de raisonner, et leur folie peut être classée parmi les monomanies raisonnantes. Il est des faits qui démontrent que quelques incendiaires sont

MONOMANIE. OQ

mus par une impulsion instinctive indépendante de leur volonté. Ce qui doit faire rentrer cette dernière variété dans la manie sans délire de Pinel, que je nomme monomanie sans délire, parce que l'action d'incendier n'est dans ces cas le résultat ni d'une passion, ni du délire, ni du manque de raisonnement.

Dans le -y' volume des Annales de Henke, on lit , qu'une servante, revenant de la danse où elle s'était beaucoup échauffée, fut saisie tout-à-coup d'impulsion incendiaire. Elle éprouva une grande anxiété pendant les trois jours d'irrésolution qui précédèrent l'incendie. Cette fille déclara qu'elle ressentit, en voyant le feu, une joie telle qu'elle n'en avait jamais éprouvé de semblable. Une fille, âgée de 22 ans, était tourmentée d'une agitation intérieure qui la poussait à incendier , quoiqu'elle fit parfaitement bien son service, au dire de ses maîtres. Cette agitation augmentait beaucoup si cette fille passait quelque temps sans voir son amant , avec qui elle avait eu un enfant.

La fille Choleau fut traduite devant la Cour d'assises de Seine-et-Marne, comme faisant partie de la bande incendiairequi, en 1830, désolait plusieurs departemens de la P^arance. Cette fille, âgée de 17 ans, dit son avocat, pauvre, orpheline, qui depuis dix ans gagne sa vie, séduite parce que les conseils et les secours manquaient à sa faiblesse , enceinte depuis sept à huit mois, proteste, avec un accent de conviction qui ne saurait laisser de doute, qu'elle a mis deux fois le feu par instinct, par un irrésistible besoin , victime des suggestions auxquelles elle s'exposait son état de grossesse et les récits incendiaires.

go MONOMANIE.

res, les alarmes et les scènes d'incendie, qui tout autour d'elle épouvantaient la contrée et exaltaient son cerveau malade. ^

Un apprenti charron, âgé de 18 ans, habitant la campagne, avait mis seize fois le feu dans l'espace de quatre mois. Il portait toujours avec lui une éponge avec un lil enduit de soufre, et, quoique pour satisfaire sa gloutonnerie et ses plaisirs, il eût ap-

pris déjà à voler, et qu'il manquât d'argent, il s'abstenait toujours de voler pendant les incendies qu'il avait allumés. Il n'était mu par aucune passion ; mais à l'éclat des flammes, il prenait un grand plaisir qu'augmentait le son des cloches, les lamentations, les clameurs, les cris, le désordre des populations; dès que le son des cloches annonçait l'explosion de l'incendie, il était forcé de quitter son travail, tant son corps et son esprit étaient violemment agités.

L'observation démontre: 1° que l'aliénation mentale, quel que soit le caractère du délire, porte quelques aliénés à incendier; 2° qu'il y a une variété de monomanie sans délire, caractérisée par l'impression instinctive à incendier. Ces deux propositions n'ont pas besoin de démonstration ; les faits sont là ; ils suffisent pour les justifier.

D'après les faits que j'ai cités , on est surpris du grand nombre et de l'âge des incendiaires du sexe féminin, comparé au nombre et à l'âge des hommes incendiaires. Ce double résultat est vrai pour le nord de l'Allemagne, d'après les observations publiées par

' Gaz. des Trié., n° 18.

les médecins allemands, il n'en est pas de même pour la France. M. Marc a recueilli, comparé les accusations d'incendies rapportées dans la Gazette des tribunaux, depuis 1825 jusqu'en 1832, il a trouvé qu'en France, le nombre des hommes incendiaires est plus considérable que celui des femmes, que les adultes sont chez nous , plus souvent incendiaires que les individus au-dessous de 20 ans. Les affections nerveuses, dit notre confrère, sont plus fréquentes et plus bizarres chez les femmes

allemandes que chez les françaises, particulièrement les névroses qui se lient aux efforts de la puberté. Cela provient de la différence du climat, des mœurs, des habitudes, surtout chez les habitants de la campagne. Voici comment M. Marc développe sa pensée.

a L'éducation physique de la fille de campagne allemande et de la fille de campagne française , n'est pas à beaucoup près la même. En France, les paysannes vivent sous un ciel plus doux, et elles sont habituées dès leur jeune âge, à habiter pendant l'hiver des demeures tempérées plutôt que chaudes; leur nourriture est simple, peu relevée par des épiées ; à peine connaissent-elles les boissons chaudes. Rien ne sollicite donc chez elles d'une manière bien marquée, ou n'entrave le développement sexuel, dont le signal le plus essentiel, la mēiistrua- ■ tionjse manifeste d'une manière normale, aidée encore > par l'influence salubre du cUmat. Il n'en est point ainsi en Allemagne, surtout dans les contrées septentrionales. Le chauffage des habitations, dans les campagnes, s'opère au milieu d'immenses poêles sur lesquels et

derrière lesquels couche quelquefois une partie de la famille. Ce chauffage est tellement excessif pendant au moins six mois de l'année, qu'il incommodé quiconque visite un pareil séjour, sans être habitué à l'action d'une atmosphère h-la-fois si chaude et si humide ; car presque toujours l'eau qui sert aux usages domestiques et à faire subir un commencement de cuisson aux racines potagères destinées à la nourriture des bestiaux , est chauffée et même portée à l'ébullition dans de grands yases de fonte ou de cuivre encastrés dans les parois du poêle, et dont les vapeurs aqueuses achèvent de détruire l'élasticité de l'air ambiant. Ajoutons à cette cause d'insalubrité, l'usage fréquent des boissons

chaudes épicées, comme, par exemple, la soupe à la bière, aromatisée avec du cumin ou du coriandre; l'usage du thé, faible il est vrai, mais pris en grande quantité; l'habitude enfin de coucher sur des lits ainsi que sous des couvertures de plume; et l'on s'expliquera comment CCS influences, alternant brusquement avec l'action souvent prolongée d'un froid intense, excitent, affaiblissent tour-à-lour, et donnent ainsi lieu à la production des affections nerveuses. »

Les médecins allemands' ont constaté que les incendies étaient plus fréquemment commis par de jeunes filles de 9, 12, 15, 18 ans, que par des filles d'un âge plus avancé. (J'ai déjà dit qu'il n'en est pas de

' Relierchcs sur l'état actuel en Allemagne , des doctrines medico-légales, relatives aux aliénations mentales, par Taufflieb. {Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale; Paris , 1835, t. xiv, p. 1⁴.)

MONOMANIE. g3

même en France). Ils ont tâché d'expliquer ce singulier résultat de leurs observations. Henke attribue cette disposition à l'arrêt et au trouble du développement des organes, et par conséquent à l'arrêt et au trouble du développement des phénomènes physiques et moraux . de la puberté. Les affections qui se manifestent à (cette époque de la vie sont communes aux deux sexes, imais bien plus fréquentes et plus prononcées chez les i jeunes filles que chez les garçons. Ces affections ont leur siège dans le centre de la sensibilité, dans les extrémités, ou dans les divers foyers du système nerveux. Elles se révèlent tantôt par des spasmes , des convulsions; tantôt par des maladies mentales.

Aussi, pendant la jeunesse, pendant le travail de la puberté, observe-t-on le somnambulisme, l'extase, la lypémanie, la nostalgie, le suicide, etc., etc. Mais il n'est pas toujours facile de rattacher à cet arrêt ou à ce trouble de développement, les affections qui en dépendent; aussi arrive-t-il souvent au praticien de méconnaître la source de ces mouvemens désordonnés et critiques, de les considérer comme des phénomènes morbides, et de les combattre par une médication trop énergique. Ils troublent ainsi la nature dans sa marche. Si l'on combine ces considérations avec celles qui naissent des circonstances au milieu desquelles se développe la puberté des jeunes filles de la campagne dans l'Allemagne du nord, on se rend alors parfaitement compte pourquoi les jeunes filles de ce pays, sont, dans les premiers temps de l'adolescence, plus sujettes à la pjrémanie que les jeunes gens.

§ V. Monomanie homicide.

Mouomanie homicide, manie sans délire, manie raisonnante de Pinel, fureur ma[^]iaque de Fodéré.

Les passions, le crime, arment une main homicide. L'ordre de faits qui appartient à cette cause ne sort pas de mon objet.

Les aliénés attentent à la vie de leurs semblables; les uns, devenus très susceptibles, très irritables dans un accès de colère, frappent, tuent les personnes qui les contrarient ou dont ils croient être contrariés; ils tuent les personnes qu'ils prennent à tort ou à raison pour des ennemis dont il faut se défendre ou se venger. Les autres, trompés par des illusions des sens ou par des hallucinations, obéissent à l'impulsion du délire. Quelques-uns tuent, motivent leur affreuse détermination, raisonnent leurs actions, et ont la conscience du mal qu'ils commettent. Quelques

autres sont des instrumens aveugles d'une impulsion involontaire, instinctive qui les pousse au meurtre. Enfin on observe des idiots qui, par défaut de développement de l'intelligence, dans l'ignoiance du mal comme du bien, tuent par imitation.

On a classé parmi les maniaques des individus qui paraissent jouir de leur raison; mais dont les fonctions affectives seules semblent lésées : ces maniaques sentent, comparent, jugent bien les choses; mais ils sont entraînés pour la moindre cause, et même sans sujet, à des actes de violence et de fureur; ils sont

3IOJVOMAN1E.

irrésistiblement portés, dit-on, à se déchirer, à se détruire, à tuer leurs semblables. Ces infortunés ont la conscience de leur état, ils déplorent leur situation, ils avertissent de se garer de leur fureur, ou de les mettre hors d'état de nuire. Pinel, plus que tout autre médecin, a appelé l'attention des observateurs sur cette épouvantable maladie, qu'on nomme dans les hospices Jbb'e raisonnante, et à laquelle notre illustre maître a donné le nom de manie sans délire. Fodéré admet cette variété, qu'il appelle fureur maniaque. ^

Mais existe-t-il réellement une manie dans laquelle les malades qui en sont atteints conservent l'intégrité de leur raison, tandis qu'ils s'abandonnent aux actions les plus condamnables? Est-il un état pathologique dans lequel l'homme est entraîné irrésistiblement à un acte qui répugne à sa conscience ? Je ne le pense pas. J'ai vu un grand nombre d'aliénés qui paraissaient jouir de leur intelligence, qui déploraient les déterminations vers lesquelles ils étaient fortement entraînés ; mais tous avouaient qu'ils sentaient quelque chose à l'intérieur dont ils ne pouvaient

se rendre compte, que leur cerveau était embarrassé, qu'ils éprouvaient un trouble inexprimable dans l'exercice de leur raison ; que ce trouble précurseur était lui-même annoncé par des symptômes physiques dont ils conservaient parfaitement le souvenir : ils sentaient l'un une chaleur déchi-

' Traité du délire appliqué à la médecine, à la morale, et à la législation, Paris, 1817, 2 vol, in-8.

96 MONOMA-NIÊ.

lante s'élever du bas- ventre jusqu'à la tête, l'autre une chaleur brûlante avec des m.' tions dans l'intérieur du crâne, etc.; d'autres arfirmaient qu'une illusion, une hallucination, un raisonnement faux les avaient déterminés. Je m'explique par des exemples. Un aliéné devient tout-à-coup très rouge, il entend une voix qui lui crie : tue , tue , cest ton ennemi; tue , et tu jeras libre. Un . autre est persuadé que sa femme le trahit;, la conduite de sa femme et les circonstances devraient détruire ses soupçons; mais la jalousie arme son bras, il essaie de frapper : l'arme s'échappe de sa main, il se jette aux pieds de celle qu'il allait immoler, déplore sa fureur jalouse, failles plus grandes promesses , et prend les plus fortes résolutions de se vaincre : l'instant après il recommence. Une mère de famille se croit ruinée, sa position est affreuse , rien ne peut la changer ; elle est convaincue que ses enfans sont destinés à tendre Ja main dans les rues : le désespoir s'empare d'elle, elle forme la résolution de les luer, elle s'apprête pour accomplir ses desseins; au moment de l'exécution, la tendresse maternelle parlant plus haut que le désespoir, «lie s'écrie : retirez mes enfans. Les exemples rapportés par Pinel viennent à l'appui de ceux que j'indique ici. t

Presque tous les faits de wfl/z/e sans délire^ rapportés par les auteurs appartiennent à la monomanié ou à la lypémanie, à cette espèce de folie caractérisée par

' Traité médico-philosophique de l'aliénation mentale, 2^e édit. Paris, iii-8, p. 139,

MONOMANIE. g'J

un délire fixe et exclusif. Les impulsions irrésistibles présentent tous les signes d'une passion arrivée jusqu'au délire; les malades furieux ou non, entraînés irrésistiblement à des actes qu'ils désavouent, sentent leur état, en raisonnent aussi bien que personne, en jugent très sagement; ils les déplorent, et font des efforts pour se vaincre : ne sont-ils pas alors dans une période de lucidité? Bientôt après, le paroxysme succède à la rémission ; en proie de nouveau à leur délire, ces monomaniaques sont entraînés; ils cèdent, mais la raison ne les conduit plus. En obéissant à l'impulsion qui les presse, ils oublient les motifs qui les retenaient un instant avant,.. ils ne voient plus que l'objet de leur fureur, semblables-:, à l'homme en proie à une forte affection morale qui ne voit plus que l'objet de la passion. Le langage vulgaire^ appelle délire cet état extrême des passions, et nous-» appellerions sans délire un état semblable dans la_i manie!

Je dis que cette opposition des idées, du raisonnement et des affections avec les actions de cette espèce de vésanie, s'explique par la versatilité des idées et des affections qui entraînent la mobilité des impulsions maniaques; la volonté fléchit successivement entre ces deux impressions; ces malades sont entraînés actuellement à un acte déraisonnable , et qui révolte la nature, parce qu'ils ne jouissent pas de leur raison, parce qu'ils sont dans le dé-

lire ; l'homme n'a plus la faculté de diriger ses actions, parce qu'il a perdu l'unité du moi; c'est \homo duplex de saint Paul et de Buffon poussé au mal par un motif, retenu par un

go MONOMANIE.

autre. Cette lésion de la volonté peut être assez bien comparée à la bévue, et peut se concevoir par la duplicité du cerveau , dont les deux moitiés n'étant pas également excitées n'agissent pas simultanément; mais toujours est-il vrai que ce qu'on a appelé folie raisonnante, manie sans délire, fureur maniaque, appartient plutôt à la monomanie ou à la lypémanie, et que les actes de fureur et de destruction auxquels se livrent les aliénés sont toujours le résultat du délire, quelque passager qu'on le suppose.

Telle était en 1818, lorsque je rédigeais l'article MANIE du Dictionnaire des sciences médicales[^] ma manière d'interpréter les faits de manie homicide publiés par Pinel dans son immortel Traité de la Manie. Depuis cette époque, j'ai observé des folies sans délire, j'ai dû me soumettre à l'autorité des faits, ainsi que l'atteste mon mémoire sur la monomanie homicide, inséré dans la traduction de J.-C. Hoffbauer. [^] IjCs observations qui suivent, celles qu'on peut lire dans divers chapitres de cet ouvrage", celles qui ont été recueillies par les auteurs français et allemands qui ont écrit sur les maladies mentales et sur la médecine légale [^] ; ces observations, dis-je, démontrent que, si les

» Médecine légale relative aux. aliénés et aux sourds-muets [^] traduit de l'allemand, par A. M. Chambeyron , avec des notes par MM. Esquirol et Itard. Paris, 1827 , ia-8.

2 Suicide, tome i, page Saô; Monomanie homicide, tome u, page i et suivantes.

3 Hufeland et Ozann, Journal der praiischen lieilkunJc.— 'Re-
oke, 2eitchrijt fur die staatsarznekunde. ^ Taufflieb, Annales
d'hygiène publique,

aliénés, trompés par le délire, par des hallucinations, par des
illusions, etc. tuent; que si les aliénés en proie à la monomanie
raisonnante^ tuent, après avoir prémédité et raisonné l'homicide
qu'ils vont commettre, il est d'autres monomaniques qui tuent
par une impulsion instinctive. Ces derniers agissent sans
conscience, sans passion, sans délire, sans motifs; ils tuent par
un entraînement aveugle, instantané, indépendant de leur volo-
nié; ils sont dans un accès de monomanie sans délire.

L'observation démontre que les aliénés atteints de monoma-
nie homicide, tantôt étaient d'un caractèi^e sombre, mélanco-
lique, capricieux, emporté ; tantôt ces malades s'étaient fait re-
marquer par la douceur et par la bonté de leurs mœurs et de
leurs habitudes. L'état de l'atmosphère, certains désordres des
organes de la vie de nutrition, la surexcitation delà sensibilité
nerveuse, les vices de l'éducation, l'exaltation du sentiment reli-
gieux, la puissance de l'imitation, les chagrins, enfin l'extrême
misère , sont les causes excitantes de cette maladie. Il suffit, pour
justifier ces propositions générales, du rap-

i835, XIV, p. 124. — Call, Sur les fondions du cerceau, Paris,
iSaS, 6 v 13-8. — Georget, Examen médical des procès criminels
des nommes, Léger Flclmann, Lccouffe, Papavoine , etc. Paris,
x825, in»80. — Discussion etnou. velle discussion médico-légale
sur la folie. Paris, 1826-1828, 2 part. in-8". — Marc, Consultalion
médico-légale pour la file //. Cornicr; Paris, 1826 ia-S'- — An-
nales d'Hygiène, publique et de Médecine légale lom. II, p. 35 1 ; »
tom. IV, p. 383 ; tom. x, p. 357. — A. Brière de Boismoil, Obser-

vations médico-légale sur la monomanie homicide. Paris, 1826 ,111-8". — Cazauvieilh^ Oe la monomanie homicide, Annales d'hygiène publique, tom.xvi, p. 121. — - F. Leuret, Fragmentfsj-cologiques sur la folie, Paris, 1834 , 111-8".

100 MONOMANIE.

prochement des faits suivans que j'ai eu le soin d'abre'ger.

Lorsque le terrible Klamsin souffle, l'Indien, armé du fer homicide, se précipite sur tout ce qu'il rencontre. Le désespoir dans lequel plongent un siège long-temps soutenu, une épidémie meurtrière ou un naufrage sans espérance de secours, changent en homicides des amis, des camarades, des citoyens qui naguère vivaient dans la plus parfaite harmonie. Une petite fille de 3 ans entend souvent maudire la seconde femme de son père; depuis lors, elle désire la mort de sa belle-mère, et, à l'âge de Sans 3 mois, cette enfant fait les premières tentatives pour tuer la femme de son père. Une dame d'une imagination d'autant plus exaltée que dès l'enfance elle a contracté l'habitude de lire des romans, excessivement malheureuse de l'absence prolongée de son mari, veut tuer ses enfans pour qu'ils n'éprouvent pas un jour, un semblable malheur. Un père immole son fils sur un bûcher, pour obéir à la voix d'un ange qui lui ordonne d'imiter le sacrifice d'Abraham. Un officier dont je rapporte plus bas l'observation, un vigneron dont parle Pinel, veulent régénérer le monde par le baptême Je sang. Une mère tue son enfant pour en faire un ange. Un malheureux père, adepte de la secte des Momiers, en Suisse, aidé des membres de sa famille, fait subir à sa fille fanatisée toutes les angoisses et toutes les douleurs du crucifiement. Prohaska tue sa femme et ses deux enfans parce qu'il croit qu'un officier fait la cour à sa femme. Un sellier, avant de se suicider, veut

tuer sa femme, pour qu'elle n'appartienne pas à un autre. La fille Stbrum tue sa meilleure amie,

MONOMA.NIE. LOI

pour se préparer à une mort heureuse. Une mère se croit ruinée , et veut détruire son nourrisson pour lui épargner la honte de la misère. Un instituteur, à Edimbourg tue sa femme et ses cinq enfans, et épargne deux élèves qui lui sont confiés. Un semblable événement a lieu à Amsterdam Tous les monomaniaques dont je viens de parler avaient un délire partiel; tous étaient poussés à l'homicide par un motif avoué et réfléchi ; tous avaient les affections perverses ou affaiblies ; il n'en était pas de même des aliénés qui sont les sujets des observations suivantes.

Une femme accouchée depuis dix jours se sent tout-àcoup et sans motif agitée par le désir d'égorger son enfant. La mère de quatre enfans est poussée involontairement à les détruire, et n'échappe à ce malheur qu'en désertant sa maison. Une servante, chaque fois qu'elle déshabille, pour le coucher, un enfant confié à ses soins, est prise du désir irrésistible de l'éventrer. Une mère est poussée à couper le cou à celui de ses enfans qu'elle aime avec le plus de tendresse. Une femme, à l'époque de la menstruation, éprouve le désir de tuer son mari et ses enfans; le désir est plus vif lorsqu'elle les voit endormis. Un monsieur lit un journal dans lequel sont rapportés les détails du meurtre d'un enfant; la nuit suivante, il est éveillé en sursaut avec le désir de tuer sa femme. Une femme coupe la tête à un enfant qu'elle connaissait à peine, est traduite en jugement ; ce procès a beaucoup de retentissement, et produit par imitation un grand

î Gall , Fonctions du cerveau.

nombre de monoraanies homicides sans délire. Dans cette dernière série de faits, l'intelligence, les affections morales, la volonté, ne sont pour rien. Quelle est donc cette épouvantable maladie qui, se jouant de tous les sentimens les plus doux de la vie, pousse l'homme à la violation des lois les plus sacrées de la nature, et l'entraîne à tuer son semblable, à tuer les personnes qui lui sont les plus chères. Ces malheureux ne déraisonnaient point avant de tuer, et lorsqu'ils tuent, ils ne sont mus par aucune passion, par aucun motif; ils sont entraînés instinctivement ; mais s'ils ne déraisonnent point, peut-on dire qu'ils sont raisonnables? La i-aison peut-elle se concilier avec le meurtre de ce qu'on a de plus cher? Un mari tue une femme qu'il adore j un père, son fils qu'il chérit ; une mère, son nourrisson, celui de ses enfans qu'elle aime avec le plus de tendresse! Ce phénomène ne peut se concevoir qu'en admettant la suspension de toute intelligence, de toute sensibilité morale, de toute volonté. Le fait suivant va me faire mieux comprendre. Un homme, âgé de 32 ans, d'une taille élevée , l'habitude du corps maigre, le tempérament nerveux, le caractère doux; il a reçu une éducation soignée, et cultive les arts. M... avait eu une affection cérébrale dont il était guéri depuis plusieurs mois. Arrivé à Paris depuis deux mois, il se conduit de la manière la plus régulière; il monte un jour -au Palais-de-Justice , arrive dans la salle des Pas-Perdus, •se précipite sur un avocat et le saisit à la gorge, il est arrêté, conduit en prison, et confié à mes soins le jour même de cet événement, à ma première visite qui a lieu

MONOMA.NIE. 103

le lendemain, M... est calme, tranquille, sans colère, sans ressentiment et avait dormi toute la nuit; ce même jour il dessine un

paysage; M. se rappelle très bien ce qu'il a fait la veille au Palais-de- Justice, en parle avec sangfroid; mais il n'a aucun souvenir, ni des motifs, ni des circonstances de son action et n'en conserve aucun regret ; il répond à mes questions avec politesse, sans dissimulation et avec l'accent de la vérité : « Je suis allé au Palais-de- Justice, comme je serais allé partout ailleurs, au Palais-Royal ou aux Tuileries, comme un flâneur qui marche devant lui, sans intention et sans projet particulier; non-seulement je n'en voulais point à cet avocat, mais il m'est parfaitement inconnu, et jamais je n'ai eu ni-rapport, ni affaire avec aucun avocat; je ne comprends pas comment j'ai pu faire un pareil esclandre; il pouvait avoir lieu partout ailleurs, et je pouvais m'adresser à tout autre individu, m Lui faisant observer qu'il n'y avait qu'une maladie instantanée qui pouvait expliquer cette action; « vous pouvez, me dit-il, l'expliquer comme vous voudrez, quant à moi je ne me sens pas malade, et je ne saurais dire comment cet événement m'est arrivé. » Pen,dant trois mois que M... a été soumis à mon observation, il ne s'est point démenti un instant, il n'a jamais déliré, jamais il n'a fait un acte inconvenant, il était poli, obligeant pour tout le monde, s'amusant à dessiner ou à lire des livres sérieux; il préférait la solitude, mais sans affectation.

Quelquefois les monomaniaques homicides sont agités par une lutte intérieure entre l'impulsion au meurtre et les sentimens et les motifs qui les en éloignent; la vio-

lence de cette lutte est compose'een raison de la force de l'impulsion et du degré d'intelligence et de sensibilité conservées. Cela est si vrai, que souvent les aliénés, quel que soit le caractère du délire, ont des velléités pour le meurtre, ces velléités sont sans entraînement; chez d'autres le désir de tuer est grand, se renou-

velle souvent et est combattu par le malade; chez quelques-uns, l'impulsion est plus énergique, il s'établit une lutte intérieure qui trouble, agite le malade, et le jette dans des angoisses affreuses; enfin chez un petit nombre l'impulsion est si violente, et si instantanée, qu'il n'y a point de lutte, et que l'action suit immédiatement; cette agitation, cette lutte, ces angoisses, qui précèdent si souvent l'homicide, sont d'autant plus énergiques que le malade conserve plus d'intelligence et de sensibilité, comme on l'observe en étudiant avec soin tous ces monomaniaques.

Bien plus souvent que ne le croient même les médecins, les facultés affectives des aliénés sont perverties et même suspendues entièrement. Les hommes les plus moraux, doués du caractère le meilleur, des mœurs les plus douces, de la conduite la plus régulière, m'ont avoué que les idées d'homicide les avaient tourmentés pendant leur délire, particulièrement au début de leur maladie. Ces déplorables impulsions ne sont provoquées ni par la haine, ni par la colère, comme chez les maniaques furieux; elles sont spontanées, fugaces, étrangères même au délire habituel, ne se produisent point au dehors ni par les propos ni par les actions. Un ancien magistrat m'a souvent répété que rien au monde ne le déciderait à siéger dans une cour criminelle, de-

MONOMAJVIE. 105

puis ce qu'il a éprouvé lui-même dans un accès de folie. Le même aveu m'a été fait par un jeune homme que sa position sociale met dans le cas de siéger quelquefois dans un tribunal. La persistance, l'opiniâtreté, la manifestation de ces impulsions funestes caractérisent quelquefois la monomanie homicide sans délire.

La monomanie homicide n'épargne aucun âge^, puisque des enfans de 8 à 10 ans n'en sont point exempts. Elle est ordinairement périodique ; le paroxysme ou accès est précédé de symptômes qui indiquent une excitation générale. Les malades ressentent des coliques, des ardeurs d'entrailles, des chaleurs de poitrine, de la céphalalgie; ils ont de l'insomnie, la face devient rouge ou très pâle, la peau est brunâtre, le pouls est dur et plein, le corps est dans un état de trémulation convulsive. Ordinairement le malade frappe , sans qu'aucun acte extérieur puisse faire pressentir l'excès auquel il va se livrer. L'acte accompli , il semble que l'accès soit fini; quelques monomaniques homicides paraissent comme débarrassés d'un état d'agitation et d'angoisse qui leur était très pénible. Ils sont calmes, sans regret, sans remords et sans crainte. Ils contemplent leur victime avec sang-froid; quelques-uns éprouvent et manifestent une sorte de contentement. La plupart, loin de fuir, s'arrêtent auprès du cadavre, ou vont se déclarer aux magistrats, en dénonçant l'action qu'ils viennent de commettre. Un petit nombre cependant s'éloignent, cachent l'instrument et dérobent les traces du meurtre. Mais bientôt après ils se trahissent eux-mêmes, ou , s'ils sont pris

par les agens de l'autorité, ils se hâtent de révéler leur action, d'en faire connaître les plus petits détails, ainsi que les motifs de leur fuite.

La monomanie homicide doit être traitée comme les autres monomanies. Dans les observations que je rapporte, quelques malades ont guéri par des moyens qui agissent sur les organes abdominaux; les laxatifs et les purgatifs paraissent plus spécialement indiqués. Les monomaniques qui ont accompli leur tenta-

tive , rarement guérissent; je n'en ai vu aucun ayant consommé un homicide, qui ait recouvré la raison. Dans le traitement, il faut prendre les précautions convenables pour prévenir les suites des funestes dispositions de ces malades, soit sur eux-mêmes, soit sur ' les autres.

Mad.L... a un oncle aliéné à la suite d'excès de boissons alcooliques; veuve d'un premier mari qui était chirurgien, remariée depuis peu d'années, âgée de 31 ans, elle est entrée à Charenton, le 26 février 1837. Elle est d'une taille au-dessus de la moyenne , sa constitution est forte , sa tête est remarquable par sa forme arrondie et par son petit volume; ses cheveux sont châtain, ses sourcils peu marqués, ses yeux gris, petits, sont étincelants et fixes, son cou, sur lequel rampent des veines saillantes, est court et volumineux. Mad... a toujours été d'une bonne santé, quoique traitée de plusieurs affections syphilitiques par le mercure.

Mad... a eu une conduite très irrégulière, très désordonnée, quelques revers de fortune, des abus de boissons fermentées sont les causes excitantes de sa maladie

etuelle, qui n'a débuté d'une manière bien sensible pour lui le monde qu'au mois de juin 1836; mais mad. L... a toujours eu un caractère fier et intraitable, de l'aversion pour le travail, du goût, dès le jeune âge, pour le sang, pour la viande qu'elle mangeait quelquefois crue; depuis longtemps elle se sent irrésistiblement attirée à l'homicide, à répandre le sang; on l'a vu mettre à pièces avec l'expression de la joie des oiseaux ou. (autres animaux qui tombaient sous sa main. Le mariage n'a point modifié cet horrible instinct, elle a abandonné son premier mari, pour courir avec un jeune homme et plus tard pour se livrer au premier venu.

Mad. L... commença à donner des signes évidens de lélire il y a un an; quatre mois plus tard, la manie i plus furieuse éclata, Mad... brisait, déchirait tout î qui était à sa portée, elle se livrait à des actes de iolence, particulièrement contre ses proches. Après ivoir passé les mois de décembre et janvier dans l'hosâce de Montreuil, Châlons-sur-Marne, son état ne améliorant pas, on la conduisit chez sa mère, dans l'esoir que les soins tendres de ses parens modifieraient tette perversion morale. Les premiers jours se passent ans orage; une position nouvelle, des prévenarices, des ûarques de tendresse et de dévoûment semblaient avoir molli son délire; mais les exigences se multipliant -et « pouvant être satisfaiies, Mad... est devenue depuis fuelques jours un objet de terreur pour sa mère et •oas ses voisins qu'elle accable d'injures et de menaces. i)epuis l'invasion de sa maladie, Mad... a eu plusieurs «»roxysracs, pendant lesquels elle est bruyanle, £u-

Io8 3IoNoMANIE.

rieuse, met tout en pièces, ne se laisse aborder pj personne ; ses regards , ses gestes , ses menaces insp rent l'effroi; elle répète qu'un crime doit être consop mé, qu'elle doit tuer sa mère et tous ceux qui l'appn chent : il faut que le genre humain meure, que la 1er, soit inonde'e de sang ; elle a des hallucinations de la vi' et de l'ouïe; elle voit le sang couler, ce qui l'exalte; eb' entend des voix qui applaudissent à ces fureurs , et qi l'excitent au crime. Lorsque Mad... est calme, si IV s'entretient avec elle sur ces malheureuses disposition loin de les nier, loin de s'en affliger ou de s'en courroicer, elle répond sur un ton ferme, avec des paroles ém giquement articulées et en portant sa main sur son fron « Telle qu'elle est cette tête, bonne ou mauvaise, noj vous ne la changerez pas; telle est mon organisalioi jamais, jamais, vous ne me ferez autre que je

ne sui pas plus raisonnable; quelle que soit votre puissance, vos loges, ni vos fauteuils, ni vos douches ne modifiero ma volonté; d'ailleurs je suis contente de ma manie i d'être. Mad. L... jouit d'une bonne santé physiqu i elle a quelquefois un peu de céphal-algie , de la chale ; à la région occipitale, elle est éveillée en sur-saut, 1 par le besoin de courir. La menstruation est régi lière, mais chaque époque menstruelle est marquée j ^ l'exaspération de tous les symptômes; les boissons rafr chissantes et laxatives , des bains tièdes et long-ten prolongés, de l'eau froide sur la tête et de temps j temps un purgatif; l'isolement absolu de tous ses] rens, qu'au reste la malade ne réclame jamais : tels s(les moyens rais en usage pour combattre cette terri

MONOMAPfle. 109

iladie , qui pousse cette malheureuse femme à comitlve des meurtres, même sur les personnes qu'elle crissait le plus.

M. P..., âgé de 82 ans, célibataire, élève en pharicie, est d'une taille moyenne , d'une forte constilum et d'un tempérament sanguin , les cheveux sont âtains, les yeux bleus, la tête est grosse, le cou court gros, les épaules sont larges. Pendant ses études, , P... s'est fait remarquer par son intelligence et par . inégalités de son caractère : tantôt il voulait être Idat, tantôt séminariste, tantôt il aspirait aux preères places de la société ; il aimait la lecture des ouages de philosophie, particulièrement des ouvrages théologie. Au sortir du collège, il fut placé chez un larmacien, où sa conduite fut sans reproche et son avail actif. Bientôt après, sans cause connue, on obrva quelques irrégularités dans son caractère. M. P...)usa de la confiance qu'on lui avait accordée, se déjù-ta de sa profession , manifesta le désir d'entrer dans ;tat ecclésiastique; indifférent pour tout, dégoûté de ut, il s'abandonna à la

paresse; quitta Paris pour aller)ir ses parens, mais au lieu de se rendre près d'eux, courut çà et là et sans but dans la campagne, dans Il état d'exaltation si grande, qu'il fut arrêté, envoyé Bicêtre, où il passa quelques jours , enfin transféré à harenton. Pendant les premiers mois de son séjour afflis cette maison, M. P... est calme, à peine sa con- 'orsation trahit-elle le désordre de ses idées : après ce nips, il survient de l'agitation, quelques idées d'orgueil manifestent; il est grand seigneur, prince, etc.; il

1 1 0 MOWOMAWIE.

vante ses qualités; plus tard, il est en proie. à des hallucinations diverses; pendant la nuit, il lui apparaît une fols un aigle colossal qui , après avoir enlevé à Napoléon sa couronne, vient majestueusement la poser sui sa tête. Plus tard , il a des rapports avec le ciel : il dit être un nouveau Christ; il prétend pour prouver si puissance divine qu'il a la faculté de faire des miracle; et qu'il en fait souvent; il est maître du tonnerre; i fait le beau ou le mauvais temps ; il est au-dessus de besoins physiques de l'humanité; il peut vivre indéfi i niment sans manger. Il nous dit de temps en terap: qu'il doit être crucifié, qu'il jeûnera pendant quarantf jours, et dans cette conviction, il a plus d'une foisrel fusé avec opiniâtreté de prendre des alimens, et force i été de recourir à la sonde œsophagienne, à l'introduction de laquelle M. P... se soumet sans résistance. Depui; quelque mois, M. P... éprouve un penchant très éner gique au suicide et à l'homicide, et sous ce double rapport , il réclame une surveillance excessivement sévère Deux fois on l'a trouvé presque expirant, s'étant pendi à l'aide de sa cravate ; de violentes impulsions à l'homicide l'agitent sans cesse. Les médecins de la maison le médecin en chef en particulier doivent être ses vie times, il s'est jeté sur eux quatre fois, avec

une précipitation et une fureur difficiles à l'endure; si je lui demande raison de ces actes de violence, il répond d'un ton calme et doux qu'on le pousse à frapper, qu< moi-même, depuis deux ans, je le provoque à me tomber dessus et à me tuer. Quelquefois il ajoute qu'oi veut et qu'on doit se débarrasser de lui, et qu'il faut

MOWOMAKiE. 111

iqw'il tue quelqu'un pour qu'il soit tué à son tour. Jusqu'ici ses impulsions au meurtre ne se sont portées ni ;contre les autres^ malades, ni contre les serviteurs. !M. P... n'éprouve pas constamment cette cruelle impulsion, sa physionomie est calme, tranquille; il sourit ; souvent, mais d'un sourire amer. Il témoigne quelques regrets, mais annonce qu'à une époque déterminée, il [faut qu'il donne des calottes, qu'il frappe M. Esquirol, [qu'il faut en finir avec sa personne, etc., etc.. Il écrit beaucoup , ses écrits sont une suite confuse de sentences t religieuses, philosophiques, politiques qui chacune ont Lun sens suivi. A ces phrases sentencieuses s'entremêlent et se reproduisent souvent les mots qui suivent : « Je suis homme, Dieu, Napoléon y Robespierre tout ensemble. — Je suis Robespierre , un monstre, il faut quori me tue , » et ailleurs : « Je ne connais pas en vérité pourquoi Dieu veut à toute force que j'extermine tout le I monde. »

Au milieu de ces épouvantables pensées, M. P... (conserve quelquefois une apparence de raison qui en impose. Il cause même d'une manière suivie, il s'amuse à lire, à écrire, mais son regard est peu assuré, ses lèvres sont tremblantes; son sourire est sardonique; il (demande sa liberté sur un ton qui révèle ses déplirables dispositions. Du reste, les fonctions de la vie I d'assimilation s'exécutent très bien, M. P... a beaucoup d'embonpoint,

son sommeil est ordinairement paisible, il mange avec appétit , lorsque quelque idée bizari-e ne le détermine pas à s'abstenir de tout aliment; des bains, ' des douches, des purgatifs, des sangsues, administrés

méthodiquement et à différens intervalles, n'ont pu modifier cette maladie. Nous n'avons pas été plus heureux avec la douceur, la bienveillance et tout notre intérêt pour vaincre les fatales dispositions de ce malheureux, entré à Charenton le 9 juin i835.

Nous voyons, dans les observations qu'on vient de lire, deux individus de sexe différens, nés avec des penchans pervers , avec un méchant caractère. Ces penchans et ce caractère, n'ayant point été corrigés par l'éducation, ont, à l'âge des premières passions, maîtrisé l'intelligence , égaré la raison et conduit à la monomanie homicide.

Une petite fille est mise en nourrice pendant i3 mois à la campagne à deux lieues de Paris. Elle est élevée ensuite par une grand'mère, femme âgée, respectable et religieuse; à l'âge de 7 ans et demi, elle estrametiée à Paris, il y a quelques mois , près de sa mère et de son père; cette enfant est triste, ne joue point, ne rie et ne pleure jamais, elle est toujours assise sur une chaise, les mains croisées, et si sa mère tourne le dos, la petite fille porte ses mains sur elle-même. On lui enseigne à lire, à coudre, à tricoter, mais elle se prête mal à cet enseignement. Sa taille est de 3 pieds 5 pouces, ses cheveux son châains clairs, ses yeux noirs et vifs, son nez est retroussé, sa bouche petite, ses joues sont pleines et colorées, sa physionomie est agréSl)le et spirituelle.

Depuisl'âge de4 ans cette enfant se livrait à l'onanisme avec des petits garçoiis de 10 à 12 ans, l'éloignement de ces garçons

sont la cause de sa tristesse; si on ne la surveille continuellement, elle se Uvre seule aux mêmes

MONOMANIE. Il3

pratiques. Les soins de sa mère , l'instruction religieuse, les conseils d'un médecin n'ont pu triompher de cette funeste habitude; sa mère tombe malade de chagrin, et la malheureuse petite fille exprime le regret de ce que sa mère n'est pas morte : si sa mère eût succombé, elle aurait hérité de ses bardes, les aurait fait rajuster à sa taille, et lorsqu'elles auraient été usées, elle serait allée en chercher auprès des hommes ; si elle n'a point tué sa mère pendant que celle-ci était malade, c'est qu'il y avait une garde qui l'empêchait : « Mais , lui dit sa mère , si je mourais aujourd'hui je reviendrais demain , notre Seigneur est ressuscité. — Je sais bien , répliqua l'enfant, que lorsqu'on est mort, on ne revient pas. Notre Seigneur est revenu parce qu'il était le bon Dieu. Ma petite sœur et mon petit frère ne sont pas revenus. — Mais comment me ferais-tu mourir, dit la mère. — Si j'étais dans un bois, je me cacherais, je vous ferais tomber par la robe, et vous enfoncerais un poignard dans le sein... — Sais-tu ce que c'est qu'un poignard? — i Un monsieur a laissé un livre dans lequel il y a qu'une femme avait enfoncé un poignard dans le cœur d'un homme.» Ge livre avait été réellement égaré dans la maison. « Mais si tu me tuais, lui dit la mère , ce que j'ai appartiendrait à ton père. — Je le sais bien , mon père me ferait [mettre en prison, mais je veux le faire mourir aussi. » Cette petite fille a souvent répété depuis, qu'elle n'aimait ni, son père, ni sa mère, ni sa grand'mère qui l'avait élevée. Quelques mois plus tard, à l'occasion du meurtre d'un enfant, la petite fille dit à sa mère que si elle tuait sa

mère avec un couteau, elle aurait du sang à ses vête- II. 8

meus et qu'on lç verrait, mais qu'elle aurait le soin de s[^]e déshabiller pour commettre cette action. Huit jours après elle dit qu'elle avait pensé que pour qu'il n'y eût pas de sang sur ses vêtements, elle emploierait, pour tuer sa mère, le même poison qu'on répand sur les blés dans les campagnes. Une voisine, voulant éprouver cette malheureuse petite fille, mit de la semouille dans du vin, en disant que c'était de l'arsenic, et en ofrit à l'enfant, qui se mit à crier : « Je veux bien en donner à maman, mais je n'en veux pas prendre. » Elle serra fortement ses dents et ses lèvres lorsqu'on essaya de lui en faire avaler. Tel était l'état moral de cette petite fille, à l'âge de 8 ans lorsqu'elle fut conduite devant un commissaire de police, qui l'interrogea en l'absence et en présence de sa mère. Quelques mois après elle a subi un second interrogatoire.

, Notre savant et respectable confrère, le docteur Parent-Duchâtelet, victime de son zèle pour l'humanité, et trop tôt enlevé à la science et à ses amis, rapporte cette observation dans tous ses détails ', et l'a fait suivre de la note suivante : « Cette petite fille fut placée dans un couvent par les soins de l'administration, qui paya une pension pour elle ; quelques mois après son entrée dans ce couvent, elle eut une maladie pédiculaire; elle fut rendue à sa mère, et une fois guérie elle rentra dans la maison où l'on l'avait placée; elle en sortit quelques mois plus tard pour une affection de langueur ,

* Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale; Paris, 1832 . t. vn, pag. 173 et suiv.

dans laquelle on crut reconnaître les symptômes du scorbut. Admise de nouveau dans le couvent , elle y reue une sorte d'éducation, qui consistait dans un travail des mains , elle y fit sa première communion, et en sortit après quelques années.

« Aujotrd'hui décembre 1831, cette fille, âgée de 14 scri3, a été mise en apprentissage chez une polisseuse de bijoux , elle est adroite de ses mains , mais elle ne sait ni lire m écrire ; elle vient tous les dimanches chez sa mère, passe la soirée avec elle, se comporte passablemeiit, est très soumise et ne parle pas dte sa vie antérieure; mais elle l'esté toujours triste et taciturne, elle ne joue et ne s'amuse jamais; elle se plaint de la manière rude dont elle a été traitée dans le couvent; sa mère présume qu'elle a conservé ses habitudes d'onanisme. »•

Le 7 juin 183^5, j'ai été consulté pour une petité fille âgée de sept ans et demi, d'une taille ordinaire, ayant la peau blanche, les cheveux abondans, gros et blonds , les yeux bleu-foncé , la lèvre supérieure légèrement épaisse sans nul symptôme de scorbut. La physionomie de cette enfant a quelque chose de dissimulé; les yeux sont souvent portés vers l'angle interne de l'orbite, ce qui donne à sa face, d'ailleurs un peu pâle, une apparence convulsive. L'intelligence est bien développée, et quoique fille d'ouvrier, elle a appris à lire et à écrire. Elle cherchait à lire le titre d'un livre placé sur mon bureau , pendant que sa belle-mère me faisait le récit suivant; car d'abord cette petite ne voulut me rien dire ni répondre à mes questions. Elle entendit le

J16 MONOMANIE.

récit de sa mère avec la plus parfaite indifférettce comme s'il eût été question d'une autre.

« J'ai épousé mon mari en secondes noces; cette petite fille avait alors 2 ans. Nous l'envoyâmes chez son grand-père et sa grand'mère qui ont été mécontents de mon mariage avec leur fils, et qui ont souvent exprimé leur mécontentement devant leur petite-fille. La petite avait 5 ans lorsque mon mari et moi allâmes voir nos grands-parens. Ils me reçurent bien; mais la petite, qui témoigna un grand plaisir de voir son père, refusa presque mes caresses, et ne voulut point m'embrasser, néanmoins elle retourna avec nous à Paris, Toutes les fois qu'elle en trouvait l'occasion, elle m'égratignait, me frappait, en répétant : je voudrais que tu meures. A l'âge de 5 ans 3 mois, j'étais enceinte, elle me donna un coup de pied dans le ventre en exprimant le même vœu. Nous la renvoyâmes chez ses grands-parens, où elle est restée encore pendant deux ans. Ramenée auprès de nous à l'âge de sept ans quatre mois, elle a recommencé à me maltraiter, et elle ne cesse de répéter qu'elle voudrait bien que je meure ainsi que son petit frère qui est en nourrice et qu'elle n'a jamais vu. Il n'est pas de jour qu'elle ne me frappe. Si je me baisse devant la cheminée, elle me donne des coups dans le dos pour me faire tomber dans le feu ; elle me porte des coups de poings, s'empare quelquefois de ciseaux, de couteaux, ou d'autres outils qui peuvent tomber sous sa main, accompagnant toujours ses mauvais traitemens des mêmes propos : je voudrais vous tuer. Son père l'a souvent corrigée, je l'opposais souvent à ces

MONOMANIK. 117

corrections, jamais cette petite n'a voulu promettre d'abandonner ses desseins. Son père une fois l'a menacée de la faire mettre en prison. « Cela ne n'empêchera pas, lui dit-elle, que ma mère et mon petit frère meurent et que je les lue. » Après ce récit,

que l'enfant entendit avec sang-froid, je lui adressai les questions suivantes : les réponses à mes questions furent faites sans aigreur, sans colère, avec calme et indifférence.

D. Pourquoi voulez- vous luer votre maman ? R. Parce que je ne l'aime pas.

D. Pourquoi ne l'aimez-vous pas? R. Je n'en sais rien,

D. Vous a-t-elle maltraitée? R. Non.

D. Est-elle bonne pour vous? a-t-elle soin de vous? R. Oui.

D. Pourquoi la frappez-vous ? R. Pour la faire mourir.

D. Comment! pour la faire mourir? R. Oui, je veux qu'elle meure.

D. Vos coups ne peuvent la tuer? vous êtes trop petite pour cela? R. Je le sais : il faut souffrir pour mourir. Je veux la faire tomber malade pour qu'elle souffre et qu'elle meure, étant trop petite pour la tuer d'un coup.

D. Quand elle sera morte, qui aura soin de vous? R. Je ne sais pas,

D. Vous serez mal soignée , mal habillée , malheureuse! R. Ça m'est égal; je la tuerai, je veux qu'elle meure.

D. Si vous étiez assez grande, vous tueriez votre maman? R. Oui»

1 1 8 MOBTOMAJîîl.

D. Tiieriez-vous votre grand'mère (celle-ci est la mère de la jeune femme et est présente à cette consultation}? R. Non.

D. Et pourquoi ne la tueriez-vous pas? R. Je ne sais pas.

D. Aimez- vous votre papa? R. Oui.

D. Voulez-vous le tuer ? R. Non.

D. Cependant il vous corrige? R. C'est égal, je ne le tuerai pas.

D. Quoique votre papa vous gronde, vous batte, vous l'aimez?
R. Oui.

D. Vous avez un petit frère ? R. Oui.

D. Il est en nourrice et vous ne l'avez jamais vu? R. Oui.

D. L'aimez-vous ? R.]S on,

D. Voudriez-vous qu'il mourût? R. Oui.

D. Voulez-vous le tuer? R. Oui. J'ai demandé à papa de le faire venir de nourrice pour le tuer.

D. Pourquoi n'aimez-vous pas votre maman ? Je n'en sais rien; je veux qu'elle meure.

D. D'où vous viennent des idées aussi horribles? R. Mon grand papa, nia grand'mama , ma tante disaient souvent qu'il faudrait que ma mere et mon petit frère meurent.

D. Mais cela n'est pas possible? R. Si, si... Je ne veux plus parler de mess projets; je les garderai pour quand je serai grande. »

Cet entretien a duré une heure et demie. Le sangfroid, le calme, l'indifférence de l'enfant, ont excité en moi le sentiment le plus pénible.

La belle-nière de cette petite fille est jeune, sa physionomie est douce, son ton et ses manières sont agréables; elle habite le quartier du Jardin-des-Plantes, et jouit d'une bonne réputation ainsi que son mari. D'après mes conseils, cette enfant a été envoyée à la campagne chez des religieuses où elle a passé trois mois. Ses grands-pareus l'ont reprise.

Cette observation est remarquable sous plus d'un rapport : 1° par la fixité du désir de détruire sa bellemère, chez une petite fille âgée de 8 ans, qui n'a point à se plaindre de son propre aveu ; 2° par l'âge auquel s'est développé cette déplorable disposition. Le grandpère et la grand'mère de cette petite fille, mécontents du mariage de leur fils , expriment leur mécontentement par des propos violens, sans prévoir l'effet que ces expressions peuvent produire sur un petit enfant de 2 à 5 ans. Quelle leçon pour des parens qui ne savent point s'observer, ni dans leurs paroles, ni dans leurs actions en présence de leurs enfans, dont ils corrompent l'esprit et le cœur dès la première enfance.

Le 15 juin 1834, dans la petite ville de Bellesme, on retira d'un puits le cadavre d'une petite fille de 2 ans. Deux jours après , on relira du même puits un enfant de 1 ans et demi. Une jeune fille, âgée de 11 ans, connue dans le pays par des habitudes très méchantes , ne rencontrait jamais des enfans plus petits qu'elle saisi leur donner des coups ou sans les tourmenter de mille manières cruelles. Cette petite fille avait attiré successivement ces deux enfans vers le puits et les y avait fait tomber en les poussant.

Ces trois observations renferment de bien grands enseignemens. N'est-ce point le défaut de développement intellectuel et moral , les vices de l'éducation de ces trois petites filles qui les ont privées du discernement nécessaire pour apprécier l'horreur

de l'acte qu'elles commettaient. L'habitude de l'onanisme , contractée dès l'âge de 4 ans , n'a-t-elle pas enrayé le développement de la première petite fille. Les propos inconsidérés des grands-parens n'ont-ils point fait une impression profonde et funeste sur le cœur et l'esprit du sujet de la seconde observation. Quant à la troisième , rien n'a corrigé des habitudes de méchanceté contractées dès l'enfance.

Un vigneron, âgé de 35 ans, ancien canonnier, d'une taille très élevée, d'une stature maigre, d'un tempérament bilioso-nerveux , d'un caractère mélancolique, est sujet à des épistaxis fréquents et abondants. Exposé à l'ardeur du soleil d'été, les hémorrhagies nasales sont supprimées; depuis lors, il y a environ un mois, céphalalgie, tristesse, abandon du travail. Plus tard le malade se croit accusé d'avoir commis des crimes; il est désespéré et essaie de se pendre. On le saigne du pied et du bras; il devient furieux, et, pendant son délire, il s'emporte jusqu'à compromettre les jours de plusieurs membres de sa famille; il fait plusieurs nouvelles tentatives de suicide, et est conduit à Charenton le 7 juin 1855.

A son arrivée, ce malade est dans un délire général; sa physiologie exprime la terreur, l'agitation est continuelle, pendant les intervalles de calme, le malade est

MONOMA-NIE. 121

triste, sombre, silencieux. Tout-à-coup il croit voir des ennemis dans les personnes qui l'entourent et entend une voix qui lui répète : « Débarrasse-toi de ses ennemis. » La face alors était très colorée, et les yeux étaient très injectés; tout-à-coup, sans provocation aucune, il donne à son voisin plusieurs coups de son vase de nuit, se jette sur lui , et l'eût tué si les infirmiers n'étaient pas

accourus. Aussitôt le malade se calme, et répond aux reproches qu'on lui adresse; que ses deux frères lui ont apparus et lui ont dit de se défaire de son voisin qui voulait lui faire du mal. Le lendemain de cet accès, il ne se souvenait de rien de ce qui s'était passé la veille. Ce malade fit plusieurs tentatives de meurtre sur plusieurs infirmiers pendant son séjour dans la maison. Dans l'intervalle des paroxysmes de panopobie et de fureur, il était paisible, rendait compte de son état et des motifs de ses funestes impulsions. Quelquefois il demandait qu'on lui mît la camisole; afin de prévenir les malheurs qu'il pourrait causer, quoiqu'il s'irritât d'être ainsi contenu.

J'appris du malade qu'il était sujet aux épistaxis qui s'étaient supprimés avant sa maladie; j'ordonnai l'application d'une sangsue à l'entrée de chaque narine, sans discontinuer l'usage des bains, des lotions froides sur la tête et des boissons laxatives. L'application des sangsues réitérée pendant douze jours, provoqua, le treizième jour, une hémorrhagie nasale. Le quatorzième jour, il y eut un épistaxis très abondant qui se renouvela le jour même et les jours suivans. Le malade, qui sentait avant ces hémorrhagies une gêne douloureuse à la

laa MONOMANIE.

racine du nez, se trouva débarrassé de ce symptôme, délivré du mal de tête et rendu presque spontanément à la raison.

M. de L..., capitaine d'infanterie, âgé de 34 ans, est d'une constitution très forte; sa taille est au-dessus de la moyenne, ses cheveux et ses yeux sont noirs, son teint est légèrement jaune, et sa face est colorée, M. de L... est d'un caractère extrêmement bon, très bienveillant pour ses inférieurs. Ses mœurs sont douces

et sa conduite régulière. A la suite d'une inclination contrariée, il devient triste et plus solitaire; après quelques semaines, il délire, est furieux, et plus tard il croit avoir reçu du ciel la mission de convertir les hommes. Dans un accès de fureur qui éclate spontanément, il frappe à la tête le médecin de l'hôpital militaire où on le traite d'abord. Après six mois de maladie, il est envoyé à Charenton. , Lors de son admission, il paraît peu excité; la face est très rouge, les yeux sont injectés ; mais après quelques jours, le malade s'agite, prétend être doué d'une force prodigieuse; il est Achille \ il soiffle la force et le courage. Quelques jours plus tard, sans que rien eût encore trahi sa disposition à la fureur, M. de L... quitte son lit pendant la nuit et s'écrie d'une voix de Stentor : et Cest aujourd'hui le jour des vengeancees. » Il s'arme d'un pot d'étain et en assène trois coups sur la tête de l'infirmier qui est à ses côtés, et l'eût assommé à l'instant si l'on ne fût accouru au secours. Cet infirmier mourut peu de jours après des suites des coups qu'il avait reçus. Dès cet instant , l'agitation , les efforts pour se débar-

rasser des entraves devenues nécessaires , les cris , les menaces, la fureur s'accroissent successivement. M. de L... se croit appelé de Dieu pour régénérer le genre humain par le baptême de sang. Déjà il a tué vingt millions d'individus qu'il a régénérés. Belphigos est l'être céleste sous l'influence duquel ii agit. A chaque visite, il repousse les questions relatives à sa santé, assurant qu'il ne s'est jamais mieux porté, qu'il n'a besoin ni de médecin ni de remèdes. Souvent il m'invite avec calme, avec l'accent de la bienveillance à m'approcher de lui. « Approchez-vous, afin que je puisse vous couper la têtej c'est le moyen d'assurer votre bonheur futur ». Ce qu'il me disait , il le disait à mes collègues , il le disait aux infirmiers. Ce malheureux avait parfois le sentiment

de son état, et déplorait sa fâcheuse position. Ces idées , quoique dominantes et habituelles , n'étaient pas tellement exclusives qu'il n'y eût passagèrement quelques traces d'incohérence maniaque. Par moment il poussait des hurlemens affreux, cherchant à déchirer et à mordre; quelquefois aussi il pleurait. Il avait des intervalles de plusieurs heures pendant lesquelles il était calme et raisonnable. Quoique supportant avec la plus grande impatience la camisole de force devenue nécessaire pour ,prévenir les effets de ses funestes impulsions , quoiqu'il fit de violens efforts pour s'en dégager , il sentait la nécessité de son emploi et en convenait quelquefois.

Les dérivatifs sur le canal intestinal combinés avec les bains et les évacuations sanguines, furent la base du traitement. Plusieurs fois, le dévoieraent qui suivit

124 MOJVOMANIE.

l'administration des purgatifs , força d'en suspendre l'emploi.

Malgré les soins les plus empressés , malgré le traitement le plus actif , M. de L... maigrit avec une rapidité effrayante; il tomba dans la débilité dont rien ne put nous rendre compte. Vers les derniers jours de sa vie, des selles muqueuses très abondantes eurent lieu sans que rien pût les arrêter, néanmoins le délire ne changeait pas de caractère. Tout le corps prit subitement une teinte iclérique; deux jours de suite, au matin, il y eut un frisson général suivi d'une sueur abondante. La langue et les dents se couvrirent de fuliginosités; les narines devinrent pulvérulentes , la respiration fut laborieuse, et le malade succomba le 26 novembre 1827, un an environ après l'invasion delà maladie.

Nécropsie. Le liquide séreux contenu dans la cavité arachnoïdienne et dans les ventricules latéraux , la substance médullaire du cerveau elle-même, ont, avec des nuances variées, la teinte jaune qu'offrent les tégumens. La substance grise est légèrement injectée. La membrane séreuse des ventricules est sensiblement granulée. Le poumon droit est en grande partie hépatisé; il existe des brides celluleuses entre la plèvre costale et la plèvre pulmonaire. Le poumon gauche et ses membranes sont parfaitement sains. Le foie est volumineux et jaunâtre. La vésicule biliaire contient un liquide noir, visqueux et épais ; elle renferme plusieurs calculs polyèdres et peu volumineux. Les intestins paraissent à l'extérieur rougeâtres et arborisés. Le rachis est à l'état normal.

M. D..., âgé de 30 ans, d'une taille petite, ayant les cheveux blonds, les yeux bleus , et un embonpoint médiocre. A l'âge de 16 ans, il fut saisi tout-à coup de lypémanie religieuse, et envoyé presque immédiatement au Sénégal, où il guérit après six mois de maladie. A 19 ans, second accès qui persista pendant un an : retour en France. A 22 ans, il se marie, est excessivement jaloux même de son beau - père; reprochant à sa femme de préférer son père à son mari. Néanmoins il continue son métier de sellier, et jouit d'une bonne santé jusqu'à l'âge de 30 ans. A cette époque, troisième accès de lypémanie caractérisée par la crainte d'être damné, par une jalousie excessive et par plusieurs tentatives de suicide. Le malade est envoyé à Charenton, refuse de parler, de se mouvoir, et repousse toutes sortes d'alimens. Après une évacuation sanguine, un sinapisme aux pieds est ordonné, le malade ne témoigne aucune douleur, et néanmoins lorsqu'on enlève l'emplâtre , l'épiderme de la face supérieure des deux pieds est emporté. Le délire cesse presque spontanément. Le malade parle vo-

lontiers et se soumet au regnïe et aux prescriptions qui lui sont ordonnés. En 30 jours, il est en état derentrer dans son ménage, et reprend son travail habituel. Après quelques semaines, il devient mélancolique et se croit damné; néanmoins il travaille avec ardeur; souvent il interrompt son ouvrage, se précipite à genoux, fait quelques prières, se calme, et se remet au travail. Quelquefois, tourmenté par ses inquiétudes, il court à l'église prochaine, se confesse, et rentre chez lui par-

ia6 MONOMATfLE.

faitement rassuré et tranquille. D'autres fois, convaincu qu'il ne peut échapper au sort qui le menace prochainement , il crie à sa femme de se sauver parce qu'il se sent poussé à la tuer. Après ce cri , il se blottit dans un siège ou dans son lit comme un homme terrifié; sa femme ne peut point l'approcher, son mari lui criant de s'éloigner. Il demande qu'on le lie, qu'on aille chercher la garde, afin de prévenir un grand crime. L'accès fini, ce malheui'eux demande pardon à sa femme; Dieu, dit-il, m'a damné à cause du chagrin que je te fais : il se soumet alors au traitement qu'on lui prescrit , quoique Dieu seul puisse le dédamner. S'il veut tuer sa femme, c'est qu'il voit la mort prêt à s' emparer de lui, et qu'il ne veut pas qu'elle lui survive, afin qu'elle n'appartienne point à d'autre qu'à lui. Un cautère appliqué à la nuque, des bains tièdes et de légers purgatifs ont amélioré la santé de ce malade, dont les paroxysmes sont plus rares et moins intenses.

La portion droite du coronal est plus saillante , tandis que la portion gauche de l'occipital fait plus de saillie; la tête, mesure prise sur le plâtre coulé après la mort , offre :

Diamètre antéro-postérieur. . . i,i88

Diamètre transverse 0,162

Circonférence 0,670

Courbe bi-temporale 0,290

Courbe fronto-occipitale 0,296

Mad. T..., âgée de 40 ans, jardinière-pépiniériste, a un frère qui a été aliéné; cette femme est d'une taille

MQNOMANIB. li^

élevée; elle a de l'embonpoint, le teint jaune. A 16 ans, elle eut un léger accès de mélancolie-, à 17 ans, première menstruation, à 17 ans et demi, elle s'est mariée et a eu cinq enfants, à 20 ans, premier accouchement; à 21 et quelques mois, second accouchement; Mad. T... prend un nourrisson, dans l'espérance d'augmenter les moyens d'existence de sa famille; pendant l'allaitement, elle a des idées tristes, qui la portent à tuer son nourrisson; cependant elle continue à nourrir cet enfant pendant deux ans, malgré la crainte et la frayeur de succomber à ces idées funestes; depuis cette époque, elle sent par moments des craquements dans la tête et a souvent de la mélancolie. Le caractère de Mad. T... est rêveur, inquiet, ambitieux et avare. Elle s'occupe beaucoup dans l'intérieur de sa maison, dont elle sort peu; lorsqu'elle est forcée de faire quelques visites, elle ne peut dissimuler son ennui, ce qui l'a brouillée souvent avec les personnes chez qui elle était allée; lorsqu'elle cause et s'entretient avec son mari, elle ne parle que de calculs et de projets de fortune. A l'âge de 29 ans, elle éprouve un grand désir et une forte impulsioa pour tuer une de ses filles, lorsqu'elle la voyait endormie; (cette fille a aujourd'hui 11 ans.

La transition de l'état de santé habituelle à celui de r maladie s'est fait insensiblement; deux causes morrales paraissent avoir provoque la perversion acrtuelle : d'abord une contrariété de la part de son fils aîné , qui voulait se faire boucher contre les intentions de sa mère. Il y a trois ans, que voyant ce

îls MONOMANJE.

même fils persister dans sa résolution, Mad. T...: se fit tirer la bonne aventure pour connaître le sort avenir de cet enfant; des présages de malheur imprimèrent aux idées de celte femme un caractère plus mélancolique : elle devint plus sombre, plus susceptible^ plus irritable, et cependant ne déraisonnait pas; il y a quinze mois , Mad. T... devient enceinte, elle est contrariée d'être grosse, après onze ans, et dans un âge aussi avancé; elle est informée qu'on avait plaisanté ses grands enfans sur la grossesse de leur mère; celle-ci commence à avoir des inquiétudes sur l'enfant qu'elle porte dans son sein, elle craint de ne pas le soigner convenablement. Immédiatement après sa couche, quoiqu'elle éprouve un grand plaisir du bon accueil que ses premiers enfans font au nouveau venu , elle a des idées d'infanticide qui persistent et se renouvellent depuis avec plus ou moins d'intensité, et c'est pour prévenir un crime qu'elle veut se détruire. Plusieurs fois Mad. T... cherche à mettre fin à ses jours poursuivie par la crainLe de tuer son enfant, elle l'a mis en nourrice à l'âge de a mois, mais ne pouvant se passer de le voir, à tout instant elle va auprès de lui pour le soigner, le chercher; enfin après un mois, elle le ramène auprès d'elle. A peine un mois s'est-il écoulé qu'il faut remettre l'enfant en nourrice ; privée de le voir, la malade envoie souvent s'informer de ses nouvelles , se reproche de ne point l'avoir chez elle et de ne pas le soigner. Se sentant agitée par l'idée et la crainte de

tuer son enfant^ elle se dit : « Il vaut mieux que je meure que ce (te i/innocente adorée ». Ses inquiétudes étaient si vives que

MONOMAWIE. I

plusieurs fois elle quitte la maison conjugale pour mettre fin à son existence. Il y a un mois qu'on a trouvé Mad. T... dans sa chambre, asphyxiée par la vapeur du charbon.

« Et cependant, mon enfant est un amour, il est superbe; je l'adore, néanmoins ses caresses me font une . impression intérieure bien étrange, et je tressaille sans savoir pourquoi dès que je suis auprès de lui. J'ai un excellent mari, je devrais être heureuse, maintenant je me reproche d'avoir abandonné mou ménage, mes affaires, qui m'occupaient et me distrayaient; j'ai fait des prières , je n'ai point été exaucée; je voudrais pouvoir me persuader que je suis malade, mais je ne le peux point, je suis une malheureuse mère, » Toutes les fois que causant avec cette malade et lui assurant affirmativement que les craintes de tuer son enfant sont le résultat d'une maladie, on parvient à la convaincre, alors sa physionomie devient calme, et Mad. T... rend parfaitement compte de ses sensations et des lourzns de son esprit. Il lui arrive souvent de se reprocher les alimens qu'elle prend ; si elle s'efforce de manger, après quelques bouchées, elle ne peut plus continuer, sa bouche est habituellement très sèche. Mad. T... éprouve des douleurs à l'épigastre , des spasmes à la gorge, elle dort très peu et elle a des coliques très fortes lorsque ses craintes et son désespoir s'exaspèrent.

J'ai prescrit du petit-lait de Weiss et des bains tièdes, il est résulté de ce traitement des évacuations abondantes; Mad. T... se

sentant bien, a voulu retourner chez elle malgré mes conseils ;mais à peine rentrée n. 9

130 MOJROMAîriil.

daos sa maison , sostourmeas d'infanticide et de suioiidie se sont rwoillés,, il a fallu rentrer dans l'étahlisseraeiit, d'où elle est m£u sortie bien portante après un nouveau traitement de deux mois.

A la même époque, pendant l'été de i836, nous avions à Gharjition «ne feiEEUïite de la campagne, itnès bonne mère de famille qui était tourmentée depui« tpelque temps par des idées d'infanticide , et qm d'âiUeurs comme la malade dont je viens de parler, ne déraisonnait point.

Quel changement s'est-il ope'ré dans cet homme qui, hier, ce matin, tout-à-l'heure, hvré aux plus profondes méditations, soumettait à ses calculs les lois qui régissent l'univers; qui, dans ses vastes conceptions, balançait les destinées des empires ; qui, par de sages combinaisons, ouvrait à sa patrie de nouvelles sources de prospérité; qui, par son génie, enrichissait les arts de tant de chefs-d'œuvre; qui, dans la générosité de ses sentimens, ne rêvait que le bonheur de ses semblables? iout-à-coup méconnaissant tout ce qui l'entoure , s'igQorant lui-même , ce même homme ne vit plus que dans le chaos. Ses propos désordonnés et meuaçaus trahissent le trouble de sa raison ; ses actions sont malfaisantes; il veut tout bouleverser, tout détruire; il est en état de guerre avec tout le monde; il hait tout ce qu'il aimait. C'est le génie du mal qui se plaît au sein de la confusion, du désordre, de l'effroi qu'il répand autour de lui. Cette femme, l'image de la candeur et de la

vertu, aussi douce que modeste, dont la bouche ne s'ouvrait que pour dire des paroles douces et géné-

iSa DE LA MANIE.

reuses, qui était bonne fille, bonne épouse, bonne mère, a perdu tout-à-coup la raison. Sa timidité s'est changée en audace; sa douceur en férocité; elle ne profère que des injures, des obscénités et des blasphèmes ; elle ne respecte plus ni les lois de la décence, ni celles de l'humanité; sa nudité brave tous les regards, et dans son aveugle délire , elle menace son père, frappe son époux, égorge ses enfans, si la guérison ou la mort ne mettent un terme à tant d'excès. A un état aussi déplorable , mais indice positif de la vie , si le malade ne guérit pas, succède le calme, mille fois plus affligeant encore ; le maniaque tombe dans une apathique insouciance; il n'a plus de contention d'esprit, il n'est plus menaçant ; il a perdu tous ses souvenirs; tout est venu se confondre et disparaître dans la démence, vrai tombeau de la raison humaine; ce malheureux devient un objet de pitié et de dégoût pour ses semblables, qui, dans cet état déplorable , ne reconnaissent plus l'homme parce qu'ils n'aperçoivent plus en lui la raison; il traîne stupidement un reste de vie matérielle, sans pensées, sans désirs comme sans regrets, s'enfonçant peu-à-peu dans la mort.

La manie est une affection cérébrale, chronique, ordinairement sans fièvre, caractérisée par la perturbation et l'exaltation de la sensibilité de l'intelligence et de la volonté. Je dis ordinairement sans fièvre, parce qu'au début, quelquefois dans le cours de la manie, on observe des symptômes fébriles qui peuvent en imposer, et qui rendent difficile le diagnostic.

La face des maniaques est colorée, vultueuse, ou

pâle : elle est crispée, les cheveux sont hérissés, les yeux sont injectés brillans et hagards; ces malades fuient la lumière et ont horreur de certaine couleur; ils ont des Lourdonnemens et des tintemens d'oreilles ; les oreilles sont quelquefois très rouges : le plus léger bruit les excite. Les monomaniaques ont de la céphalalgie, de la chaleur dans l'intérieur du crâne; ils ont de l'anorexie, ou un appétit vorace. Consumés par une chaleur interne, ils sont tourmentés ^r une soif ardente pour les boissons froides ; ils ont des ardeurs d'entrailles de la constipation, de l'insomnie; s'ils dorment, des rêves effrayans troublent leur sommeil ou ils sont réveillés en sursaut.

Les maniaques sont remarquables par les fausses sensations, par les illusions et les hallucinations, par la vicieuse association de leurs idées, se reproduisant sans liaison entre elles avec une i-apidité extrême, ils sont remarquables par les erreurs de leur jugement, par la perturbation de leurs affections et enfin par l'emportement de leur volonté. Ces malades ont une très grande excitation nerveuse, leur délire est général, toutes les facultés de l'entendement sont exaltées et bouleversées, tout ce qui fait sur eux impression au physique comme au moral, même les vains produits de leur imagination, les excite et devient le sujet du délire.

La manie ne saurait être confondue avec la lypémanie (mélancolie avec délire), ni avec la monomanie. Dans celle-ci, le délire triste ou gai, concentré ou expansif, est partiel ou circonscrit dans un petit nombre d'idées et d'affections. Dans la lypémanie et la monomanie, les

symptômes sont l'expression du désordre des affections; tandis que dans la manie, les phénomènes sont les résultats du bouleversement de tous les éléments de l'intelligence. Dans la manie, la multiplicité, la rapidité, l'incohérence des idées, le défaut d'attention exaltent les passions du maniaque, égarent son jugement, corrompent ses désirs, et le poussent à des déterminations plus ou moins bizarres, plus ou moins insolites, plus ou moins violentes. Le désordre de l'intelligence provoque les excès du maniaque, comme la conséquence immédiate de ce désordre. Dans la lypémanie, au contraire, la source du mal est dans les passions ; les sensations , les idées, les désirs, les déterminations du monomane sont sous l'influence d'une passion dominante qu'absorbe toute la faculté pensante. Si le délire maniaque a quelque analogie avec les écarts, le génie, le délire lypémanique offre tous les traits de la passion dans l'état physiologique. Cette influence de l'intelligence sur les passions n'est-elle pas une vérité incontestable. Avant de désirer, il faut connaître. Celle des passions sur l'entendement est une autre vérité tout aussi évidente que la précédente. Qui oserait nier cette influence réciproque de l'intelligence sur les passions, et des passions sur l'intelligence!

Tous les auteurs , particulièrement les anciens, donnent le nom de maniaque à tous les aliénés qui sont entrainés par leur délire à quelque acte de violence ou de fureur; ce qui fait confondre, même de nos jours, la manie avec la mélancolie; mais la fureur, c'est la colère de l'homme en délire. La fureur éclate dans toutes

les aliénations mentales, m[^]iue dans l'idiotie, lorsque iïdâût est violemment contrarié. Elle se manifeste sous une manière atroce, dans la lypémanie et la monomanie. Voyez tome I^{er}, pag. 215.

Le professeur Heiuroth (qui a enrichi de notes très intéressantes la traduction allemande de mes principaux mémoires, sur la folie, par le docteur Hillebrand, me recommande de ne considérer la fureur que comme un symptôme; il veut que la fureur soit un signe pathognomonique de la manie, parce que, dit cet auteur, la fureur est constante et durable dans la manie, et que la manie sans la fureur est une contradiction. Le docteur Prichard partage l'opinion du célèbre professeur de Dainton. Surtout il doute les maniaques, à cause de leur excessive susceptibilité, sont très irritables dans un état imminent de fureur; mais ils ne sont pas toujours furieux.

Dans la démence, il y a affaiblissement de toutes les facultés, le délire, les affections, les actions décèlent la faiblesse des organes, ce qui distingue la manie de la démence; jamais on n'a pris un idiot pour un maniaque; chez l'idiot les facultés n'ont jamais existé, ou n'ont jamais été suffisamment développées.

Les détails, dans lesquels nous sommes entrés, dans l'article Folie nous permettent d'abrégé ce que nous avons à dire sur les causes, les symptômes, la marche, la terminaison et le traitement de la manie.

[^] Pathologie et thérapeutique des maladies mentales, I. Paris, 1827, t. I^{er}. ¹ Treatise on insanity and other disorders affecting the mind. London, 1835, t. I^{er}.

Quelles sont les causes les plus spéciales de la manie ? Relativement aux saisons, il est évident que la manie doit éclater, au printemps, et pendant les chaleurs de l'été; aussi, dans les relevés des maniaques entrés pendant quatre ans dans l'hospice de la Salpêtrière, depuis le mois, de mars jusqu'au mois d'août inclusivement, je trouve que, non-seulement les admissions sont plus nombreuses, mais aussi que les admissions des maniaques le sont davantage, comparativement à celles des autres espèces d'aliénations mentales. Les admissions des maniaques dans mon établissement sont plus que doublées pendant les mêmes six mois de l'année, comparativement aux admissions des six autres mois; et pendant le semestre de printemps et d'été, les mois de juin, de juillet et d'août sont les mois pendant lesquels la manie éclate plus fréquemment. Cette influence de la température élevée de l'atmosphère sur la production de la manie se fait également sentir dans les pays chauds, où la manie, est plus fréquente que dans les climats tempérés et froids. Cette influence de la chaleur modifie la marche de la maladie; les ardeurs de l'été l'exaspèrent ordinairement; les maniaques sont plus agités, plus irritables, plus disposés à la fureur, et cet état se prolonge longtemps, tandis que le froid vif et sec les agile d'abord , mais les calme bientôt.

L'âge de la vie où les forces ont le plus d'énergie, où certaines passions maîtrisent l'homme avec le plus d'empire, où les facultés intellectuelles s'exercent avec le plus d'activité; cet âge, dis-je, doit être celui de la manie : les prestiges de l'imagination , les séductions de l'amour se

DE LA MANIE.

réunissent pour rendre la manie plus fréquente dans la jeunesse. Le tableau des âges nous montre le nombre des manies beaucoup plus considérable de vingt à vingt-cinq ans, et surtout de vingt-cinq à trente ans; il y a une proportion croissante de quinze à trente ans, -tandis que la proportion est décroissante de trente à soixante ans et au-delà. Il n'en est pas de même du relevé général des âges publié pag. 3, t. Le nombre absolu des aliénés augmente bien depuis l'âge de quinze jusqu'à trente, il décroît bien depuis trente jusqu'à la fin de la vie; mais à l'âge de cinquante ans les folies sont un peu plus nombreuses. En comparant le tableau des âges de la démence, la différence est plus remarquable encore; en effet, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à quarante, le nombre des individus en démence est la moitié plus faible que depuis l'âge de quarante à quatre-vingts ans. Il y a beaucoup de démences passées l'âge de cinquante et soixante ans, tandis qu'on ne trouve presque plus de manies. Si la manie éclate passée soixante ans; elle ne se manifeste que chez des individus forts, robustes et bien conservés; si elle n'a point alors une marche très aiguë et une terminaison prompte, elle ne tarde pas à dégénérer en démence, ou à se compliquer de paralysie.

.I'38 DE LA MANJE.

TABLIiAU DES AGES.

RELEVÉ DB MON ÉTABLISSBMENT

pendant plusieurs années.

hommes. femmes.

10 7 i4 lo : 1 5 2 r 7 6 9 3 7 I 6 2 ! 3 3

En eoraparaiit les miuiiaques de sexes différens, il est facile de se couvamere que la manie est plus fréquente cliiez les homiïies que chez les femmes. Cliez les hommes, la manie a un caractère plus violent, plus impétueux; le sentiment d'une force surnaturelle , qui s'empare de quelques maniaques , joint à l'haJDitude du commandement, rend les hommes pdus violens, plus audacieux, plus emportés, plus furieux; ils sont plus dangereux, plus difficiles à conduire et à contenir. Les femmes maniaques sont plus bruyantes; çlles parlent et crient davantage; elles sont plus dissimulées, et n'accordent que Irès difficilement leur confiance.

Le tempérament sanguin, le tempérament nerveux,, une constitution pléthorique, forte et robuste, prédis-posent plus souvent à la manie : plusieurs individus, que: j'ai vus atteints de cette espèce de folie, étaient d'une?

DE LA MA.NTE. iSg

•ès crande susceptibilité, d'un caractère vif. irritable et Jlère, cloués dune imagination ardente et fougueuse; s embrassaient avec enthousiasme les projets les plus cagérés, se livraient aux spéculations les plus hasarcuses. Quelques-uns d'entre eux avaient été sujets aux cinorrhagies, à la céphalalgie, à des rêves pendant le Jmmeil, au somnambulisme; quelques-uns avaient eu PS affections nerveuses, des symptômes hystériques, es convulsions, des accès d'épilepsie, des affections itanécés.

Les professions, considérées comme causes prédispointes de la manie n'offrent rien de particulier, si on les empare avec les professions considérées comme causes

la folie en général; cependant, j'ai cru devoir les mettre ici sous les yeux du lecteur, telles que je les ai ■contrées, pendant quatre ans, dans l'hospice de la pitié, et dans mon établissement, pendant plusieurs années.

TABLEAU DES PROFESSIONS

DE LA SARCOPHAGIE. KLEVEUE MON
ET, VBLTSEMMENT.

Travaillant aux champs. . 30 Cultivateurs. 2

Domestiques 21 Nécessaires 14

Ouvrières en linge 83 Militaires 16

Cuisinières . 9 Étudiants 15

Étudiantes 11 Administrateurs et employés. n

Marchands sédentaires. . . 15 Chimistes , verriers 3

Marchands forains 7 Médecins i

Vernisseuses 5 Artistes , hommes de lettres ,

Filles publiques. 44, gens de cabinet , etc. 5

Vivant dans leur ménage. 4^ Education mal dirigée 10

Inconduite. .. 3

Vivant dans leur ménage.. . . 63

* TASTA. . . s>j^5 TO11A11.. . . ■ t3g

Les causes de la manie, que l'on peut appeler € quelque sorte causes individuelles, ou mieux causes sp' cifiques, sont physiques ou morales.

Le tableau des causes que je joins ici nous présen l'hérédité comme une cause éloignée sans doute, ma comme la plus fréquente. Chez les femmes de toutes 1 classes, la. menstruation , soit quelle ait eu de la peii à s'établir, soit qu'elle se supprime, soit enfin qu'el cesse au temps critique, est une des causes de manie plus ordinaire. Il est vrai de dire que cette cause étei son influence sur toute la période de la vie, penda laquelle les femmes sont dans les conditions les pl' favorables au développement de la manie. La cause plus à redouter, après l'état de la menstruation, (l'accouchement, la lactation, soit qu'après la couche lait ne monte point dans les seins, soit qu'il se supprii dans le cours de l'allaitement, soit enfin qu'à l'époq du sevrage la femme ait négligé les précautions co venables. L'insolation , l'exposition au feu , causent so I Vent la manie, circonstance qui offre un rapport frappant avec l'influence de la saison chaude relativement à la fréquence de celte maladie; en effet, nous disio plus haut que les climats chauds, que Télé sont fa^ rables au développement de cette espèce de vésanie.

Les darlres, ou répercutées, ou long-temps statio naires, déterminent quelquefois la manie. Celte cai agit plus ordinairement vers l'âge de trente-cinq à qi rante-cinq ans, et chez les femmes, pendant les ani < malies delà dernière menstruation, ou quelque tem après la cessation des menstrues. Aussi , n'est-il [

ès rare de retirer alors de très bons effets des exu-)ires, qui, excitant la peau, y déterminent un point irritation, ou un foyer d'évacuation salulaire. J'ai vu uelquefois l'application d'un simple vésicatoire au ras produire un érysipèle darlreux, qui a mis fin à :s manies invétérées.

L'épllepsie, qui si souvent est la cause de l'idiotisme de la démence, produit aussi la manie, c'est-à-dire, ii'après l'accès d'épilepsie , les épileptiques restent dans a état de manie, souvent avec fureur. Sur quatre cents)ileptiques que nous avons à la Salpêtrière, cinquante 1 moins sont maniaques après l'accès. La fureur, chez s épileptiques, est plus aveugle, plus terrible, plus ingereuse : c'est celle qui est le plus à redouter dans î asiles d'aliénés. La manie des épileptiques n'est point i longue durée; elle se termine, tantôt après quelques ^ures, tantôt après trois, quatre et huit jours. Il est ès rare que l'accès éclate avant l'attaque épileptique. La mélancolie et l'hypocondrie ont, de tous les temps, I signalées comme causes prédisposantes de la manie : lusieurs grands maîtres, Alexandre de Tralles, Boeraave lui-même ont pensé que la mélancolie (lypémaie) n'était que le premier degré de la manie; cela est fai dans quelques cas. Il est, en effet, des individus ui, avant de devenir maniaques, sont tristes, moroses, iquiets, défiants, soupçonneux; quelques-uns ont un ^'lirc partiel avec excitation; il en est d'autres qui se "tent malades, ont delà céphalalgie, les membres "•iés, le pressentiment d'une maladie grave dont ils JQt menacés, et même la crainte de devenir fous;

I^a DE LA MANIE.

ils sont iuquiïets, tourmentés, demaadent des remèdi et en font beaucoup. Dans ces deux cas, les symptoBO* mélancoliques ou hypocondriaques sont les prodromi de la manie; c'est le temps

d'incubation : ces symp.t(mes pour l'homme exercé ne peuvent faire illusion; i sont l'indice d'un accès de manie près d'éclater.

Le nombre des causes morales de la manie est bk plus élevé que celui des causes physiques. Ce nomb est plus considérable chez les femmes que chez 1 hommes, et bien plus encore en comparant les caus de la manie avec celles de la démence. Oii conçc facilement la raison de ces différences, quand on a égpJ au tempérament, à l'âge, au caractère des individi plus ordinairement atteints de manie. Les femmei pour qui l'amour est l'affaire la plus importante de vie, se soustraient plus difficilement que les hommes; l'influence d^ l'amour contrarié.

Il n'est pas non plus sans intérêt de comparer nombre des causes morales dans la classe inférieure > dans la classe élevée de la société. Chez l'homme rid le cerveau est plus exercé, plus actif; les facultés it tellectuelles sont plus développées ; les passions socr les sont plus souvent excitées et plus énergiques. Pi! dépendans des caprices de la fortune et des hoïTinjl!e|ij les grands, les riches restent plus exposés que les g« pauvres aux effets funestes de l'amour-propre blesst de l'ambition, du bouleversement de la fortune.

Les causes physiques et morales prédisposantes i prochaines, agissent rarement isolément les unes d autres, elles se combinent, se compliquent pour pr*^

DE L*. MANm. 1^3

duire la manie. Une frayeur ca.us«e la suppression des menstrues, cette suppression devient cause de la mauie, <|iii cesse avec le retour des évacuations menstruelles. JJne femme -en cowche éprouve tm chagrin violent, les |i lochies se supprimant,

la manie éclate, etc. Il est vrai de dire que la manie a rarement lieu sans le concours des causes physiques et des causes morales. Quelquefois oette maladie se manifeste sans autre cause appréciable que quelques écarts de régime ; mais il faut être prévenu que ces écarts sont, dans quelques cas, les premières nuances de la maladie qui cammence. On a vu la manie , survenir après des fièvres graves, des fièvres intermittentes, particulièrement après la fièvre quarte, ! suivant Sydenham , qui le premier a fait <3ette obser- »vation. On l'a vue se manifester après la disparition i subite d'un rhumatisme, delà goutte, des hémorrhœïdes, d'un érjsipèle', d'une évacuation habituelle, des s affections cutanées, de la leucorrhée, de la blennorm rhagie , etc.

If

MON ETABLISSEMENT

hommes.

Hérédité 88

Masturbation 8 6.

Menstrues 27 »,

Suite de couches 38 »,

Temps critique 12 »,

Abus du vin 14 4.

lusolation 2 3,

Exposition au feu 12 2.

Chutes ou coups 8 x ,

Mercure

Cessation de la gale ; 3 i . ,

Cessation des dartres 2 2.,

Ulcère supprimé i » , ,

Fièvre 3 4.,

Apoplexie • » i . ,

Epilepsie » » . ,

MON ETABLISSEMENT

hommes. femmes.

Chagrins domestiques 62 ...

Revers de fortune 6 ...

Misère 19 . . .

Amour contrarié ' . . " 53 ...

Jalousie 4 ...

Amour-propre blessé i i5 7

Frayeur 36 i 6

Colère 2 i ,1

Excès d'étude » 10 •>

TOTAL... lS3

La manie éclate rarement tout- à -coup. Presque toujours quelques signes plus ou moins apparens l'ont précédée : ces signes échappent souvent à l'attention des parens, des amis des malades. Mais, de toutes les aliénations mentales, la manie est celle dont l'invasion est plus souvent brusque et spontanée. Alors rien ne la fait pressentir; une vive impression morale, un cart de régime suffisent pour qu'elle éclate subitement, et le maniaque arrive à la plus haute période du désordre intellectuel et moral; dès le début le délire est général, la fureur est extrême : c'est alors que les maniaques se tuent ou par l'égarement de la raison, ne sachant pas ce qu'ils font, ou par accident, parce qu'ils commettent des imprudences, ou par désespoir, parce qu'ils ont le sentiment de leur état.

Le plus souvent l'invasion de la manie est progressive et graduelle. On n'observe d'abord que des irrégularités passagères dans les affections, dans la conduite de celui que les premiers symptômes de cette maladie fatiguent. Le maniaque est d'abord triste ou gai , actif ou paresseux, indifférent ou empressé; il devient impatient, irritable, colère : bientôt il néglige sa famille,. délaisse ses affaires , son ménage , déserte sa maison et se livre à des actions d'autant plus affligeantes , qu'elles contrastent davantage avec sa manière de vivre ordinaire. A des alternatives de délire et de raison, de calme et d'agitation succèdent des actes plus irréguliers, plus extravagans, plus contraires au bien-être, aux in-

térêts du malade. Les alarmes, les inquiétudes, les avertissemens , les conseils de l'amitié , de la tendresse pau. zo

146 DE LA TIIAWIi:.

ternelle, de l'amour, contrarient, agacent, irritent, et font arriver peu-à-peu le malade au plus haut degré de la manie.

Quelques heures, quelques jours, quelques mois, avant l'explosion de la manie, il est des individus qui sont hypocondriaques, profondément mélancoliques, tandis qu'il en est d'autres qui tombent dans une stupeur profonde, paraissant privés de tout sentiment, de toute idée. Ils sont sans mouvement, ils restent où on les pose, il faut les habiller, porter les alimens à leur bouche ; les traits de la face sont crispés , les yeux rouges et brillans. Tout-à-coup la manie éclate avec tout son délire, avec toute son agitation.

Plusieurs individus, sujets à des indispositions habituelles qui ont disparu subitement, éprouvent un bien-être parfait, se croient arrivés au complément de la santé; ils ont le sentiment d'une force et d'un bonheur inexprimables; toute la nature s'est embellie à leurs yeux; tout leur paraît facile et aisé; ils ne connaissent plus d'obstacles à leurs désirs; le contentement, la joie sont empreints sur leur physionomie : l'insomnie , la constipation l'agitation augmentent progressivement, les idées se confondent , et le malade entre gaîment dans la plus affreuse des maladies.

Le plus ordinairement la manie éclate sans aucun signe fébrile , mais quelquefois son invasion est marquée par les symptômes les plus alarmans. Tantôt c'est une congestion cérébrale avec des convulsions épileptiformes, tantôt une fièvre gastrique, ou une fièvre typhoïde; tantôt une. phlegmasie. Un grand nombre de

m[^]inlaques, immédiatement avant l'accès, éprouvent une chaleur d'entrailles, qui se propage de l'abdomen à l'épigastre et à la tête; quelques-uns ont une céphalalgie très douloureuse, et m'ont avoué qu'ils n'avaient cherché à se frapper la tête que dans l'espérance de ^e délivrer d'un mal insupportable. Enfin, j'ai vu la manie débiter par des convulsions.

Quel est celui qui oserait se flatter d'avoir observé et de pouvoir décrire tous les symptômes de la manie, même dans un seul individu? Le maniaque est un Prolée qui, prenant toutes les formes, se soustrait à l'observation de l'œil le plus exercé et le plus attentif; bien différent du mélancolique, qui se montre toujours le même, sous un petit nombre de traits faciles à saisir. Personne n'a mieux décrit que Pinel l'activité désordonnée, les mouvemens tumultueux et emportés des maniaques : ce grand observateur a eu l'art de mettre en action tous les symptômes qu'il a observés. Il n'est pas facile dans la manie, comme dans la monomanie, de ramener le délire à un type primitif, ni de préciser quelle est la faculté de l'entendement essentiellement lésée; mais tout annonce l'effort, la violence, l'énergie; tout est désordre perturbation, le défaut d'harmonie est ce qu'il y a de plus saillant dans le délire des maniaques; l'attention est principalement lésée, et les malades ont perdu le pouvoir de la diriger et de la fixer. En effet, qu'un homme agisse puissamment sur l'esprit d'un maniaque, qu'un événement imprévu arrête son attention; le voilà tout-à-coup raisonnable, et la raison se soutient aussi longtemps quC

148 DE LA MANIE.

l'impression actuelle conserve assez de puissance pour soutenir son attention. L'attention, n'étant pas en rapport d'activité

avec les autres facultés, est en quelque sorte maîtrisée par elles, au lieu de les diriger et de prêter sa force à leur action. Nous allons voir dans les détails que tous les désordres intellectuels peuvent être ramenés à ce défaut d'harmonie entre l'attention et les sensations actuelles, et les idées et les souvenirs.

Le maniaque présente l'image du chaos, dont les •«léments mis en mouvement se heurtent, se contrarient ■sans cesse pour augmenter la confusion , le désordre et l'erreur. Il vit isolé du monde physique et intellectuel , comme s'il était renfermé lui-même dans une chambre obscure; les sensations, les idées, les images se présentent à son esprit sans ordre et sans liaisons , sans laisser de traces après elles; entraîné sans cesse par des impressions toujours renouvelées , il ne peut fixer son attention sur les objets extérieurs qui font une impression trop vive, et qui se succèdent trop rapidement; il ne peut distinguer les qualités des corps, en saisir les rapports; emporté par l'exaltation des idées qui naissent de ses souvenirs, il confond les temps et les espaces ; il rapproche les lieux les plus éloignés , les personnes les plus étrangères; il associe les idées les plus disparates, crée les images les plus bizarres, tient les discours les plus étranges, se livre aux actions les plus ridicules. L'équilibre entre les impressions actuelles et les souvenirs est rompu, et souvent la vivacité des images que reproduit sa mémoire est telle, que le maniaque croit présents et réels les objets que lui rap-

DE LA. MANIE. i^g

pelle son imagination exaltée. Mille hallucinations se jouent de la raison du maniaque; il voit ce qui n'est point; il s'entretient avec des interlocuteurs invisibles, il les questionne et leur répond, leur commande, leur promet obéissance, souvent il se met

en colère contre eux. Il n'est pas rare de voir ces hallucinés animés de la plus violente fureur contre des êtres qu'ils s'imaginent voir et entendre. Ceux que le délire maniaque exalte et agile sont irrités aussi, parce qu'ils jugent mal les impressions internes et externes qu'ils éprouvent actuellement. Un jeune maniaque ressent de; douleurs dans les membres, il devient furieux, assurant qu'on le perce de mille clous. Combien de maniaques sont furieux après avoir goûté à des alimens qu'ils trouvent, mauvais et qu'ils croient empoisonnés. Une dame se persuade que les nuages suspendus en l'air sont des ballons, elle appelle à hauts cris Garnerin pour monter dans sa nacelle. Presque tous les maniaques qui se portent à des actes de fureur y sont excités par de faux jugemens qu'ils font sur les choses ou sur les personnes : l'un frappe un inconnu, croyant se venger d'un ennemi; l'autre trouve un rival dans une personne qu'il n'a jamais vue. Un jeune maniaque était furieux toutes les fois qu'il voyait une femme accompagnée d'un homme, persuade que sa femme était avec un amant.

Le monomaniaque dont la susceptibilité est exaltée , pervertie, vit dans l'erreur, agit au hasard: l'erreur ayant corrompu ses désirs, dépravé ses affections, il devient soupçonneux et défiant; de là naissent tous les désordres ; il s'inquiète, il cherche avec anxiété un bien)

150 JDÊ îrA MANIE.

qu'il ne trouve plus : placé dans de faux rapports , ses rapports sont douloureux; il s'irrite contre tout ce qui l'approche, il devient colère, il est furieux; sa fureur s'exhale avec d'autant plus de violence que ses désirs n'ont pour limites que la force; rencontre-t-il un obstacle, il ne s'amuse point à l'écarter, il le brise ou le franchit ; s'oppose-t-on à ses désirs , tous les moyens lui sont

bons pour les satisfaire; il n'est point en état de les choisir, ne pouvant en apprécier ni les dangers ni les avantages; veut-il descendre de son appartement, il se précipite par la croisée, il met le feu à sa maisorr , dans laquelle on le retient; il tue son ami, pour toute réponse aux conseils de l'amitié; est-il contrarié, il se porte aux plus grands excès, il n'est plus qu'un sujet d'effroi et de dangers pour ses semblables et pour la société.

Le maniaque, distrait sans cesse et par les objets extérieurs et par sa propre imagination , entraîné hors de lui, méconnaissant tout ce qui l'entoure, s'ignorant lui-même, semble privé de conscience. Néanmoins il n'y a point cessation absolue de la perception des objets extérieurs, le sentiment du moi n'est pas éteint, la perception se fait encore, car le maniaque se rappelle après la guérison les objets dont il ne paraissait nullement s'apercevoir pendant le délire. Devenu calme et raisonnable, il rend compte de ce qu'il a vu, de ce qu'il a entendu, de ce qu'il a senti, des motifs de ses déterminations; ses souvenirs ordinairement ne se retracent à sa mémoire que quelque temps, quelques mois après sa guérison , et après qu'il a acquis le complément de la santé.

DE LA MANIE. 15-I

Le bouleversement de la raison et des affections détruit nécessairement le sentiment du juste et de l'injuste; le maniaque semble avoir abjuré toute idée de religion, tout sentiment de pudeur, tout principe de probité; ce bon fils, ce bon père, ce bon époux méconnaissent les personnes les plus chères à leur cœur, les repoussent, avec dureté, avec emportement; leur présence, leurs conseils, les contrariétés, que rend nécessaires l'état du ma-

lade, l'agitent, l'irritent plus encore que si ces personnes lui étaient étrangères.

La parole donnée à l'homme pour exprimer ses pensées et ses affections, décèle le désordre de l'intelligence du maniaque. De même que les pensées se présentent en foule à son esprit, se pressent, se poussent pêle-mêle ^ de même les mots, les phrases s'échappent de ses lèvres sans liaison, sans suite, avec une volubilité extrême. Quelques maniaques, pleins de confiance en eux-mêmes, parlent et écrivent avec facilité, se font remarquer par l'éclat des expressions, par la profondeur des pensées, par l'association des idées les plus ingénieuses; ils passent avec la plus grande rapidité des expressions les plus affectueuses aux injures et aux menaces; ils prononcent des mots, des phrases incohérentes, sans rapport avec leurs idées et leurs actions; quelquefois aussi ils répètent pendant plusieurs heures le même mot, la même phrase, le même passage de musique sans paraître y attacher le moindre sens. 11 en est qui se créent un langage tout particulier; d'autres, en parlant d'eux-mêmes, n'en parlent jamais qu'à la troisième personne. Quelquefois le maniaque prend le ton de la bouffissure

152 DE LA MANIE.

et de la vanité, et se tient à l'écart; rien ne pouvant le fixer, cédant au désir fugace du moment, il part, se dirigeant vers un but qu'il n'atteint point; distrait dans sa course, quoique rapide et précipitée, tout-à-coup il s'arrête rêveur et pensif, et semble préoccupé de quelque dessein; il s'échappe aussitôt, court avec vitesse, chante et crie; il s'arrête encore, sa physionomie prend le ton de l'admiration et de la joie, il pleure, il rit, il danse, il parle à voix basse, à voix haute : dans cette activité incoërcible, ses mou-

vemens sont vifs, brusques, incertains. Les mouvemens, les gestes des maniaques qui paraissent plus insignifiants , plus ridicules les uns que les autres, sont l'expression de l'exaltation et du désordre des idées et des affections de ces malades.

En général les maniaques maigrissent , les traits de la face s'altèrent, leur physionomie prend un caractère particulier qui contraste avec la physionomie qu'ils avaient dans l'état de santé; la tête est ordinairement haute, les cheveux sont hérissés; tantôt la face est colorée, particulièrement les pommettes; les yeux alors sont rouges, étincelans, saillans, convulsifs , hagards , fixés au ciel , bravant l'éclat du soleil ; tantôt la face est pâle; les traits sont crispés, souvent concentrés vers la racine du nez ; le regard est vague, incertain, égaré. Dans le paroxysme de la fureur, tous les traits s'animent, le cou se gonfle, la face se colore, les yeux étincellent, tous les mouvemens sont vifs et menaçans. A tant de phénomènes qui appartiennent à l'énergie convulsive des organes de la vie de relation, s'associent des symptômes, qui prouvent que les fonctions de la vie de nu-

trition participent à cette violente excitation. Avec les progrès de la maladie, les traits sont plus altérés, la peau de la face est jaune, brune, terreuse, la physionomie est convulsive , le maniaque est méconnaissable.

Le développement des forces musculaires est extrême chez quelques maniaques ; on en a vu supporter les poids les plus lourds, briser les liens les plus forts, et renverser plusieurs hommes qui cherchaient à les contenir. Ce qui rend les maniaques furieux si redoutables , c'est que le sentiment de leurs forces augmentées est soustrait aux calculs de la raison , c'est que plusieurs ont la conviction que leurs forces sont surnaturelles et

indomptables; aussi, lorsqu'ils en font usage, ils sont d'autant plus dangereux, qu'une idée de supériorité les domine, ou qu'ils ont moins d'intelligence. Les épileptiques sont, de tous les maniaques, ceux dont la fureur se fait plus redouter, parce que, privés de toute intelligence, rien ne leur en impose, tandis qu'il est des maniaques, timides, craintifs et défiants qui se laissent subjuguier lorsqu'on leur oppose un grand appareil de force à laquelle ils croient ne pas pouvoir résister avec avantage. Ceci nous fournit une première donnée pour la direction morale de ces malades. Un maniaque est-il furieux, il deviendra plus furieux encore, si une ou deux personnes seulement prétendent le contenir; il se calmera au contraire, si plusieurs personnes l'entourent pour s'opposer à ses excès.

On n'a cessé de répéter que les maniaques, dévorés d'une chaleur interne, pouvaient supporter le froid le plus rigoureux. Cette observation, trop généralisée, a été

bien funeste aux aliénés. Sans doute il se développe dans un grand nombre d'accès de manie une chaleur interne très grande; les malades éprouvent une chaleur brûlante, tantôt à la tête, tantôt à l'abdomen, tantôt à la peau, qui est sèche et aride; il en est qui disent sentir comme un fluide enflammé circulant dans leurs veines: aussi plusieurs considèrent comme un supplice d'être renfermés dans un appartement étroit et chauffé, d'être retenus dans un lit enveloppés de couvertures. Faut-il s'étonner qu'ils préfèrent se coucher sur le parquet et même sur la pierre. On en voit qui, tourmentés d'une chaleur dévorante, ne peuvent supporter le plus léger vêtement, qui, nus, recherchent encore le froid; on en voit prendre la neige à poignées, et la faire fondre avec délices sur leur corps, rompre la glace d'un marais, d'une ri-

vière pour s'y plonger. Il n'est pas rare, dans les hospices, de voir des hommes et même des femmes se mettre nues dans l'eau froide, exposer le corps, surtout la tête à l'eau qui s'échappe de fontaines; quelques-uns demandent qu'on leur donne ladouche d'eau froide sur la tête. Un maniaque devient furieux pendant la nuit, et pousse des hurlemens affreux; à deux heures du matin je lui fais donner une douche, et pendant que l'eau froide tombe sur sa tête et inonde son corps, il paraît se complaire et se délecter, il remercie du bien qu'on lui fait^ se calme et dort à merveille le reste de la nuit. Néanmoins, il faut bien se garder de conclure que tous les maniaques sont insensibles au froid. A la vérité, ils supportent une température froide plus facilement que les autres hommes, parce qu'ils'

(font plus de mouvement, parce qu'il se dégage chez eux plus de calorique; mais il est certain qu'un froid très rigoureux les agite; que, pendant l'hiver, surtout à la fin des accès, les malades souffrent et meurent, si on n'a pas le soin de les garantir des rigueurs de la saison.

Les maniaques, dit-on encore, peuvent supporter pendant long-temps la faim et la soif; cependant la plupart d'entre eux mangent beaucoup et avec voracité, «sont tourmentés et irrités par une soif ardente; l'irritation physique et morale qui résulte de la trop longue privation d'alimens les tourmente, est suivie de faiblesse, de défaillance et même de la mort; beaucoup de manies se terminent par la démence, ce qui prouve que les maniaques s'affaiblissent, épuisent leurs forces et qu'ils ont besoin d'être nourris, afin de réparer leurs pertes. Pinel a constaté que le défaut de nourriture et sa mauvaise distribution exaspèrent le mal et le prolongent. Quelques maniaques sont dans

un état : de délire tel , qu'ils paraissent n'avoir ni le sentiment : de leur existence, ni celui de leurs besoins , ils refusent I alors la nourriture, méconnaissent ce qu'on leur pré- ! sente. Il arrive aussi que l'embarras de l'estomac rendu t manifeste par l'état sabural de la langue, par la fétidité ' de la bouche , etc. , porte le maniaque à repousser les I alimens; cet état gastrique fait quelquefois naître des I idées vagues de poison, d'où naissent de nouveaux motifs de répugnance. Dans ces circonstances, le refus des I alimens ne persiste pas ; il cesse lorsque le délire dimi* I nue ou lorsque les symptômes gastriques se dissipent. I Je n'ai jamais vu d'accident funeste survenir dans la

156 DE LA MANIE.

manie par le refus obstiné des alimens , tandis que les I monomaniaques et les lypémaniaques résistent à la faim avec une opiniâtreté désolante et même mortelle.

Les maniaques sont sujets à l'insomnie qui persiste pendant plusieurs jours, plusieurs semaines, et même plusieurs mois; le sommeil est pénible et souvent troublé par des rêves , par le cauchemar. Ces malades ont généralement de la constipation, et une constipation opiniâtre; quelques-uns ont des selles liquides et abondantes : ce dernier symptôme est plus fâcheux, que la constipation, surtout s'il se manifeste dès la pre- 1 mière période, et s'il se renouvelle souvent dans le cours de la maladie.

J'ai dit, en parlant des causes de la folie, que l'onanisme causait souvent l'aliénation mentale; mais cette; cause produit moins la manie que les autres espèces de: folies. Les maniaques, pendant la durée de leurs accès,, se livrent rarement à cette funeste habitude; cependant! on rencontre quelques masturbateurs par-

mi eux. S'ils sont moins sujets à la masturbation, ils n'en sont pas moins sans pudeur dans leur manière de se vêtir ; ils > n'en tiennent pas moins les propos les plus orduriers et! les plus obscènes. Les personnes les plus recommanda-blés par leurs principes religieux, par leurs mœurs, ne; sont pas exemptes de ces écarts. L'onanisme chez les maniaques est un symptôme funeste; s'il ne cesse promptement, il est un obstacle insurmontable à la guérison. Hâtant la chute des forces, il jette ces malades dans un abrutissement stupide, dans la phthisie, le marasme et la mort.

DE LA MANIE. 15]

Tels sont les symptômes généraux de la manie. Ils ont tous le caractère de l'excitation, le défaut d'harmonie dans l'exercice des facultés.

Il est une variété de la manie qui ne présente pas le même degré de force, d'énergie et de disposition à la fureur, quoiqu'on y reconnaisse toujours la même incohérence des idées, le même désordre de la parole et des actions, la même activité, la même mobilité dans l'exercice des facultés intellectuelles et morales, le même défaut d'harmonie entre elles. Tout excite les malades en proie à cette variété du délire maniaque, tout les contrarie, tout les irrite ; ils sont d'une susceptibilité extrême, d'une mobilité que rien n'arrête, d'une activité incoercible; ils sont rusés, menteurs, effrontés, querelleurs, mécontents de tout, même des soins les plus affectueux; ils se plaignent sans cesse et des choses et des personnes; ils sont d'une loquacité intarissable, ils parlent sans cesse, leur voix est étourdissante: ils changent à tout instant de ton, d'idée et de langage; ils font tout à contre-sens. Les choses les plus honteuses ne leur coûtent ni à dire, ni à faire: ils injurient, ils calomnient, ils se plaisent à dénaturer les

meilleures i intentions, à inventer le mal, ils détruisent, ils déchirent; plus ils ont fait de malices, plus ils sont gais, I contents et satisfaits; ils rient du mal qu'ils font, de (Celui qu'ils voient faire; au reste, ils se fâchent, ils ; s'emporent, ils crient, timides et poltrons, rarement ils se mettent en fureur.

Quelques anomalies que présentent les symptômes de la manie, quelque longue que soit sa durée, l'œil de

158 J)E ïïA SIAIfLE.

L'observateur y découvre, comme dans toutes les autres ïr maladies, une marche régulière. La manie a ses prodromes, ses signes précurseurs ; on y distingue trois périodes : dans la première, les malades se plaignent de ma- i laise général, indéfinissable, de céphalalgie, de ça--ii leur dans le crâne, d'ardeur dans les entrailles, de douleur à l'épigastre, de dégoût pour les aliments, de soif et de constipation; ils ont des agitations internes, i des inquiétudes vagues, des insomnies, des rêves, des pressentiments, des alternatives de gaillardise et de tristesse, ^ et quelquefois un délire fugace; mais ils conservent ù encore de l'affection pour leurs parents et leurs amis, .j Les symptômes augmentent, le délire devient général et permanent, les affections morales se pervertissent, le passage à cette seconde période est signalé par quelques actes de violence ou de fureur spontanée ou provoquée; après un temps le plus souvent très long, le maniaque devient plus calme, moins turbulent, moins disposé à la fureur, il est plus attentif aux impressions; étrangères, plus docile aux conseils qu'on lui donne. Enfin les affections morales se réveillent, les traits de la face sont moins convulsifs, la maigreur diminue, le sommeil est plus prolongé, le malade juge de son état.» Ordinairement à mesure que les fonctions de la vie de-

nutrition et celles de la vie de relation commencent à se rétablir, il se fait une crise plus ou moins complète;:: mais si les fonctions de la vie de nutrition se rétablissent! ■ sans que le délire diminue dans la même proportion, ;| alors on doit craindre que la manie ne passe à l'état chronique et ne dégénère en démence. L'observation i

suivante fait bien connaître cette marche régulière.

A.... travaille aux champs, elle est d'une taille élevée, ses cheveux sont blonds, ses yeux bleus et vifs; sa physionomie est mobile ; son caractère est pétulent, va-sciJe et colère.

Six ans, petite-vérole.

Vingt ans : menstrues très irrégulières , ordinairement précédées et souvent remplacées par la leucorrhée.

Vingt-huit ans : mariée, chagrins domestiques; six mois après, suppression des menstrues pendant dix-huit mois.

Vingt-neuf ans et demi : manie qui n'a cessé qu'après un dévoiement qui a persisté pendant trois mois.

Trente ans : retour à la santé ; séparation d'avec son mari.

Trente- -six ans : incubation. Affections morales suivies de malaise général, de syncope, d'inappétence, de douleurs dans les membres , de faiblesse.

Première période : — 2 juin 1813, insomnie, nausées, langue blanche ou jaune, pressenlimens.

27 juin. Émétique. L'action du vomitif fait beaucoup souffrir. Cette femme croit qu'on a voulu l'empoisonner; elle crie, s'agite;

on s'empresse autour d'elle, on lui dit qu'elle est folle, ce propos l'affecte vivement, elle délire, on la retire de chez elle.

Deuxième période : — Les idées sont toutes boulevei'sées, tout effraie la malade, son arrivée à Paris et surtout son séjour à la Préfecture, la mettent hors d'elle-même, tout lui paraît avoir une teinte noire, elle ne connaît plus personne.

160 DE LA MANIE.

29 juin. A son entrée à l'hospice de la Salpêtrière, Mad. A... est d'une maigreur extrême, sa peau est très brune, sa loquacité continuelle, son délire s'étend à tout, elle a des hallucinations nombreuses, dit des injures, fait des menaces, donne des coups; la malade casse tout ce qui tombe sous ses mains, déchire ses vêtemens, reste nue, se roule par terre ^ chante, danse, vocifère, rejette les alimens qu'on lui présente, l'insomnie et la constipation sont opiniâtres. La maigreur, la couleur basanée de la peau, la contraction des muscles de la face, le front plissé sur les yeux, les commissures des lèvres convulsivement relevées, les yeux caves, souvent injectés et hagards, le regard animé quoique louche, donnent à la physionomie de cette maniaque un caractère qui exprime parfaitement le désordre et l'exaltation de ses idées et de ses affections.

Juillet, même état. Bains tièdes et prolongés.

Août. Douches froides pendant que la malade est dans un bain tiède; quelquefois sommeil après le bain , mais pendant la nuit cris, chants ; constipation.

Septembre. Bains tièdes, furoncles sur différentes régions du corps. Il y a un peu de calme. 37 septembre, cessation des fu-

roncles, retour de l'agitation.

Octobre. On parvient à faire prendre d'abord deux , puis quatre, six, huit grains d'opium par jour; on donne de la jusquiame à la même dose sans obtenir aucun effet.

Novembre. Les menstrues paraissent, mais peu abondantes. On applique des sangsues à la vulve, il y a un peu de rémission; mais le lendemain le délire, l'agita-

DE LA MANIE. 161

tion reparaissent avec la même intensité. Bains tièdes tous les jours.

Les mois de décembre, janvier et février se passent dans le même état de délire et d'exaltation; on se contente de nourrir la malade et de la garantir du froid.

Mars 1814- Dévoiement séreux si abondant qu'après quinze jours la malade très faible peut à peine marcher. Le désordre des idées n'est point diminué, mais il n'y a plus de fureur.

Troisième période. — Avril. Le dévoiement persiste, leucorrhée, quelques lueurs de raison. La malade prend les tisanes et les alimens qu'on- lui présente ; elle cherche à se reconnaître.

Mai. On prescrit le chocolat, les boissons gommées; A., mange bien, dort mieux, reconnaît les personnes qui l'approchent ; elle écoute les conseils qu'on lui donne, mais elle a souvent de l'incohérence dans les idées.

27 mai. Le dévoiement a cessé depuis quelques jours, la malade déraisonne peu, mais elle conserve une très grande mobilité, une intarissable loquacité; elle passe aux convalescentes; son re-

gard est étonné, son rire est convulsif , elle ne délire que par instans , elle est attentive à ce qu'on lui dit.

Juin. Mobilité extrême, impossibilité de se fixer à l'ouvrage; bains tièdes, boissons antispasmodiques, retour progressif et rapide vers l'embonpoint et la raison.

1^{er} juillet. Leucorrhée abondante pendant six jours, embonpoint , physionomie calme ; il ne reste pas de vivacité dans les yeux, toutes les fonctions sont rétablies : convalescence parfaite.

ii juillet. Sortie de la femme A..., qui depuis lors n'a cessé de se bien porter.

Cette observation, intéressante sous plusieurs rapports, nous montre les trois périodes d'une manie dont la marche a été très régulière. Des causes nouvelles ont fait passer la maladie de la première à la seconde période, et une évacuation critique, longue, et même inquiétante a précédé la troisième.

La planche VII représente la femme qui fait le sujet de l'observation ci -dessus ; la pose contenue par la camisole, les efforts des bras pour se débarrasser d'un vêtement incommode, le mouvement du pied droit qui s'apprête à frapper, les cheveux hérissés, l'état convulsif des sourcils, des lèvres et de la peau du front ramenée en plis vers la racine du nez , la maigreur, le teint hâlé; tout exprime dans cette femme le plus haut degré de la perturbation de l'intelligence et des affections en même temps que la fureur la plus violente.

Dans l'observation suivante, nous voyons une jeune fille de 21 ans, habituellement mélancolique, dont la manie est précédée par le suicide. La marche de cette manie est moins régulière , elle

est modifiée par la menstruation, sa durée est beaucoup plus longue.

V..., âgée de 21 ans, fille de service, née d'un père qui s'est suicidé , élevée par une tante épileptique, est d'une taille au-dessus de la moyenne; son embonpoint est médiocre, ses cheveux sont blonds, ses yeux bleus, son caractère est triste; V... est silencieuse, très laborieuse et d'une conduite régulière. Dès l'enfance sa santé

DE LA. MANIE. 163

fut délicate, elle eut la petite-vérole à 6 ans; à 14 ans, elle fut sujette aux maux de tête, à la cardialgie, à la leucorrhée; à 15 ans, la menstruation s'établit et depuis elle a été régulière et abondante. La santé se raffermît , mais si les menstrues coulaient peu, il survenait de la céphalalgie, de la tristesse et de l'insomnie.

A l'âge de 20 ans et demi, V... devient plus sédentaire, plus triste; à 21 ans, elle donne des soins à sa tante qui est très malade, elle s'afflige et se fatigue beaucoup. Les menstrues se suppriment, V... a de l'insomnie, plus de tristesse, souvent des terreurs paniques, et des idées de suicide. C'était au mois de février 1813, trois saignées du pied sont pratiquées sans amélioration de la santé. Cette jeune fille est conduite chez sa mère, où son état s'exaspère. Peu de jours après, le 5 avril, pendant que les menstrues coulent, V... se jette dans la rivière; lorsqu'elle est retirée de l'eau , elle ne parle point , s'obstine à garder le silence les jours suivans, mange peu par caprice, ne fait point de mouvement et ne dort pas.

Le 1^{er} juin 1813, V... est admise à la Salpêtrière, elle est dans un état de stupeur avec des convulsions de la face et des muscles

releveurs des épaules. Elle refuse de parler, de prendre des alimens, de marcher; elle reste couchée ou assise dans le lieu où on la place; les déjections sont involontaires ; des bains tièdes sont prescrits, des vésicatoires sont promenés sur les différentes régions de la peau, on applique des sangsues à la vulve. Les menstrues ne reparaisent point, jusqu'au mois de septembre; elles se montrent en petite quantité en octo-

164 DE LA MANIE.

bre et novembre; le 15 décembre, l'écoulement menstruel est abondant; alors, le sommeil se rétablit , la malade parle davantage et se nourrit mieux; le 15, elle cause , et cherche à se rendre utile dans la maison , elle dort, elle est capricieuse pour prendre ses alimens, elle est propre, mais il faut prévenir ses besoins. Le 12 février 1814> délire, avec quelques symptômes fébriles, tels que : lèvres sèches, brûlées; langue brunâtre; pouls plein, dur et fréquent; soif; le mois de mars suivant, tous les symptômes fébriles disparaissent, mais la manie éclate avec toute son agitation , sa violence et l'incohérence des idées. La face est fortement colorée | et exprime l'indignation, le délire est général, la loquacité est continuelle, la parole brève, les mouvemens sont brusques, la malade est très agitée, ne conserve aucun vêtement; elle jure; menace, frappe; croyant reconnaître les personnes qui l'approchent, elle s'irrite parce que ces personnes ne lui parlent pas. Alternativement elle déchire, frappe, mord, crie, danse, rit, etc.; pendant les mois de septembre, octobre, novembre , même agitation , même incohérence des idées , • même loquacité , même disposition à la fureur, même insomnie, même constipation, même suspension des menstrues. Malgré le froid, V... reste nue, rejette les chaussures, marche nu-pieds dans les cours, vocifère, tient

des propos obscènes, renverse, détruit, etc.; les bains tièdes prolongés, la douche que la malade I craint ne modifient pas son état (pendant sa conva-ⁿ • lescence , V. . . m'a avoué qu'elle redoutait la douche , qui néanmoins lui avait fait du bien, quoique

DE LA. MANIE. 165

très douloureuse). Janvier 1815, les menstrues coulent abondamment , depuis lors calme ; la malade dort un peu; cherche à s'occuper, quoique toujours délirante; pendant le mois de février, elle est plus tranquille, plus raisonnable, dans ses propos et ses actions ; février , la menstruation est plus abondante ; l'appétit est plus régulier; le sommeil est meilleur, il n'y a plus de céphalalgie ; les traits de la face ne sont plus convulsifs; le teint s'éclaircit. V... travaille beaucoup dans l'intérieur de la maison ; peu-à-peu elle prend de l'embonpoint; les bains tièdes sont continués, une affusion aromatique est prescrite pour boisson; pendant le mois de mars, V... entre en convalescence, raisonne juste , se souvient de son état et en rend parfaitement compte. Elle croyait, pendant son délire, que les personnes qui l'entouraient voulaient la tuer. V...est sortie de l'hospice, le 19 juin 1815, bien portante; depuis lors elle a joui d'une bonne santé , a repris ses occupations ordinaires; mais six ans après, le 5 juin 1821, elle a succombé à la phthisie.

La planche VIII représente la jeune V... pendant l'accès de manie , tandis que dans la planche IX , cette même personne est dessinée après avoir recouvré la raison , quelques jours avant sa sortie de l'hospice. Quel contraste dans la physionomie de cette jeune personne, dans les deux états si différens de l'intelligence et des affections. Le dessin de la planche VIII offre tous les traits de l'agitation, de l'indignation et de la colère, la physionomie du

dessin de la planche IX est calme et posée avec une légère nuance de mélan-

166 DE LA MANIE.

"colie si ordinaire après un accès de manie. Le même changement s'observe dans les deux sujets représentés planches X et XI, retraçant les traits d'une femme maniaque vue de profil, pendant et après sa maladie. La différence est si grande qu'on a de la peine à se persuader que ces deux profils appartiennent au même individu. Tous les traits sont convulsés, crispés avec le sourire sardonique , dans la planche X, tandis que la physionomie de cette même femme guérie, planche XI, exprime la douceur, la bienveillance et une sorte de gaîté. La femme qui fait le sujet de cette troisième observation était âgée de 89 ans, son délire était général; elle avait une grande agitation , une loquacité incessante, de l'emportement, jamais d'acte de fureur, elle était en proie à la manie simple, gaie, mania moria de Sauvages.

Si l'on compare la figure de la planche X, avec les figures des planches VU et VIII on retrouve dans toutes les trois des caractères communs, savoir : la convulsion des traits, l'expression de la fureur, du désordre de l'intelligence et des affections. Mais on y remarque aussi des différences bien tranchées. La figure de la planche VII exprime l'agitation , le délire et en même temps la douleur physique. La figure de la planche VIII offre les traits d'une affection morale modifiés par les traits caractéristiques de la manie. Tandis que la planche X n'exprime ni la même intensité du délire, ni les signes de la fureur; les cheveux ne sont point hérisssés, la physionomie semble indiquer un délire purement intellectuel exempt de douleurs physiques et de souffrances

morales. SI l'on compare les trois figures représentées dans les planches VII, VIII et X à celles que nous avons données dans le tome 1^{er} en parlant de la démo- Domanie et de la lypémanie , on conclura que l'étude de la physionomie des aliénés n'est pas un objet] de futile curiosité; cette étude aide à démêler le caractère des idées et des affections qui entretiennent le délire de ces malades. Que de résultats intéressans n'obtiendrait-on pas d'une pareille étiologie. J'ai fait dessiner plus de 200 aliénés dans cette intention ; peut-être un jour publierai-je mes observations sur cet intéressant sujet.

La marche de la manie n'est pas toujours aussi régulière que dans la première des trois observations qui précèdent : nous avons vu déjà que cette maladie variait dans son mode d'invasion. Elle varie dans la succession des symptômes, dans leur durée, dans leur terminaison : tantôt dès le début, la manie arrive à sa plus haute période, et persiste ainsi jusqu'à la fin de l'accès qui cesse tout-à-coup ; le malade alors paraît sortir comme d'un rêve , il lui semble que l'obstacle qui l'isolait du monde extérieur s'est déchiré ou est tombé devant ses' yeux : tantôt la diminution progressive du nombre et de l'intensité des symptômes fait pressentir la solution prochaine de la maladie; tantôt ce n'est qu'après des alternatives de rémissions plus ou moins longues, plus ou moins marquées, que le maniaque arrive à la convalescence. Un objet sur lequel je ne peux trop appeler l'attention, c'est la rémission qui s'observe dans le cours du premier mois d(;puis l'invasion de la manie; celle ré-

168 DE LA MANIE.

mission est constante, Marque-t-elle la cessation de la période d'irritation?

La manie est une maladie éminemment chronique; néanmoins sa durée est quelquefois très courte : on a vu des accès ne durer que vingt-quatre heures, quelques jours , quelques semaines j mais alors on doit craindre un nouvel accès plus ou moins prochain. On ne saurait être trop en garde , quelque légères et fugaces qu'aient été les premières atteintes portées au cerveau , les malades restent sous l'imminence de nouveaux accidents cérébraux. La manie persiste pendant plusieurs mois, pendant un an, pendant plusieurs années.

La manie, comme toutes les maladies, est intermittente ou rémittente. La manie est continue, nous venons de voir sa marche. La manie rémittente ne diffère de la continue qu'en ce que le désordre des idées et des actions offre des rémissions plus ou moins marquées , plus ou moins régulières. Il est des maniaques qui dorment très bien, et qui sont très agités dès qu'ils s'éveillent; il en est d'autres qui ne dorment pas, qui sont agités pendant la nuit et sont plus calmes après une nuit d'insomnie; enfin quelques-uns sont, le matin ou le soir, plus calmes et plus accessibles aux impressions étrangères. La rémittence est souvent si régulière tous les deux jours, qu'on est tenté de croire qu'il y a intermittence.

La manie intermittente à accès tantôt réguliers, tantôt irréguliers , est très fréquente; elle peut être comptée pour un tiers dans une grande réunion de maniaques. Comme dans les fièvres intermittentes, la manie

intermittente affecte le type quotidien, tierce où quarte les accès reviennent tous les huit jours, tous les mois, tous les trois mois, deux fois l'année, tous les ans, tous les deux , trois et quatre ans. Les accès éclatent spontanément, et sans autres

causes connues que l'époque, la saison, l'année où les accès antérieurs ont eu lieu, ou bien ils sont provoqués tantôt par les mêmes causes qui ont produit les premiers accès, tantôt par des causes différentes. Les accès sont ramenés par des affections morales, par des dérangemens physiques, tels que l'embarras gastrique, la constipation, la céphalalgie, ou par des maladies accidentelles, etc. J'ai vu un militaire éprouver trois accès de manie après avoir pris chaque fois la maladie vénérienne. Une femme a eu deux accès après la même infection. Chez quelques femmes l'accès éclate à chaque période menstruelle, à chaque grossesse, à chaque couche. Il est des femmes qui deviennent 'maniaques chaque fois qu'elles allaitent ou qu'elles sèvent. J'ai donné des soins à un jeune homme qui avait eu trois accès de manie à l'entrée du printemps; avant l'explosion du délire, la face de ce maniaque se couvrait de dartres qui cessaient avec l'ac-

' ces. L'ivresse ramène très souvent les accès. Une dame devient maniaque tous les ans ; l'accès prélude toujours par des symptômes de la métrite. Nous avons une fille à la Salpêtrière, dont les accès s'annoncent par tous les signes de la phthisie pulmonaire; l'épilepsie provoque le retour des accès. Il est des accès de manie très réguliers, et pour l'époque de leur retour, et pour

i la nature des symptômes, et pour les crises, et pour

la durée'. Il est des accès qui ont des signes pre'curseurs constans. Quelques maniaques, avant l'accès, sont bavards, sérieux; quelques autres marchent beaucoup, se sentent très bien portans, très heureux : il en est qui chantent, qui sifflent ; d'autres sont mélancoliques, tristes, inquiets, pusillanimes, refusent de manger; dorment peu : plusieurs ont le pressentiment du retour des accès, en ressentent tous les prodromes, etc. Eu gé-

néral, les accès se terminent brusquement, et quelquefois sans crise. Ordinairement, pendant l'intermittence, le retour aux idées, aux affections, aux habitudes de la santé est complet. Cependant quelquefois il reste des symptômes qui prouvent que l'accès n'a pas

eu une solution complète.

J'ai vu des personnes qui, pendant l'accès de manie, arrivent à une maigreur voisine du marasme, et dont l'accès ne cesse que lorsqu'elles sont tombées dans la plus grande faiblesse. L'accès fini, ces malades sont plus ou moins de temps avant de reprendre leurs forces et de l'embonpoint; et, à peine arrivés au complément de la santé physique et morale, ils retombent dans un nouvel accès.

L'intermittence est plus fréquente dans la manie que dans les autres folies.

Il n'est pas rare de voir la manie alterner et d'une manière très régulière avec la phthisie, l'hypocondrie, la lypémanie.

M^{me}, de M... d'une constitution délicate, d'un tempérament nerveux, d'une grande susceptibilité, ayant subi toutes les rigueurs de la révolution, fut obligée

d'émigrer avec sa famille. Avec les privations de l'émigration, M^{me}, éprouva des chagrins domestiques et devint maniaque; elle avait alors 17 ans. Tous les ans un accès avait lieu. Rentrée en France les accès se renouvelèrent deux années de suite. Lorsqu'elle fut confiée à mes soins elle était, pour la troisième fois depuis son retour en France, dans un état de manie compliquée d'hystérie; je prescrivis un gros de camphre dissous dans 1 once

de vinaigre radical , à prendre dans la journée par cuillerées étendues dans 4 onces d'eau. Dès le lendemain l'accès diminua et cessa presque toutà-coup , tandis que les accès précédens avaient été de lo à II mois. L'année suivante, nouvel accès. M'''''''' , éprouva d'abord tous les symptômes 'de la métrite : épigastralgie , douleur atroce de l'utérus, ardeur et rareté de l'émission de l'urine , nausées , syncope imminente surtout dès que les pieds posent à terre , chaleur brûlante de la peau, pouls fréquent, serré, petit, soif, inquiétude; au septième jour cessation des symptômes de la métrite , explosion instantanée du délire maniaque.

est d'une susceptibilité extrême : tout la contrarie et l'irrite, elle a une grande agitation, elle parle continuellement , ses idées sont incohérentes, ses propos sont sales, orduriers et obscènes, ce dernier symptôme est d'autant plus remarquable que son éducation avait été plus soignée. Une tante de la malade lait prendre à sa nièce le même médicament qui avait si bien réussi l'année précédente ; mais cette fois pour rendre l'effet du médicament plusdurable on administre le mélange de camphre et de vinaigre, en une fois, et

I'JI DE LA MANIE.

sans retendre dans un véhicule ; il en résulte un véritable empoisonnement qui compromet les jours de la : malade. La gastralgie consécutive ne permet de rien i introduire dans l'estomac ; pendant plusieurs semaines . i M'''' , de M... ne put prendre que quelques cuillerées d'eau de riz, d'eau de gruau ou de lait coupé, mais l'accès de manie avait avorté. Deux ans se passèrent dans • une intermission parfaite ; depuis lors, c'est-à-dire de- i puis vingt-cinq ans_ , les accès reparaissent presque tous i les ans, mais n'ayant plus qu'un à deux mois de durée, .à

M^{***^}. de S... d'une forte coustilulion, a long-temps ha-," hité dans l'Inde; mariée àaoans, elle accoucha àaïaus; ' i six jours après raccouchemenl, le feu prit à son lit, elle s'effraya, poussa un grand cri, le lait et les lochies se supprimèrent; un quart d'heure après, manie et fureur . pendant 3 mois, suivies de mélancolie pendant i mois; on pratiqua au début de la maladie plusieurs saignées . du pied , des bains frais furent administrés ; elle était alors à l'Ile-de-France. [

A l'âge de 29 ans. M^{***}, eut un second accès, provoqué par le chagrin que lui causa la prise de Batavia , î où son mari était en garnison. La manie furieuse éclata J subitement , persista pendant deux mois et fut suivie comme dans l'accès précédent de mélancolie; la durée de l'accès fut de 4 mois.

35 ans nouvel accès , causé par l'inquiétude d'une I traversée pénible et par le désespoir de l'emprisonnement du mari de madame. L'accès a été moins violent et n'a duré que 3 mois, y compris la période de mélancolie.

DE LA. MANIE. l'^S

3g ans, novembre i8i5, quatrième accès provoqué par le déplacement du mari et par la mort d'une I amie intime. L'accès éclata le 3 novembre et la malade fut confiée à mes soins, le 4; la manie persista pendant deux mois et fut suivie de mélancolie. La période mélancolique fut plus prolongée que dans les accès antérieurs.

40 ans, M^{**}, part avec son mari pour le Sénégal , elle éprouve toutes les horreurs du naufrage de la Méduse , naufrage si malheureusement fameux ; elle ne perd point la raison ; l'année suivante cinquième accès en tout semblable aux précédens. Elle ar-

rive en France avec de la tristesse, de l'accablement et des tiraillemens d'estomac ces symptômes ne se dissipent qu'après quelques mois.

45 ans , sixième accès. Tous les divers accès ont présenté le même caractère : invasion subite provoquée par quelque affection morale ; période maniaque de deux à trois mois remplacée par la période mélancolique qui , d'abord, n'avait que deux à trois mois de durée et qui a persisté beaucoup plus long- temps dans les deux derniers accès. Pendant la période maniaque, M"*, prend en aversion son mari et sa fille qui sont les objets de sa plus tendre affection lorsqu'elle est en santé. Pendant la période mélancolique , il semble à la malade que sa tête est vide, elle se croit incapable de penser et d'agir; pendant l'accès elle maigrit beaucoup, et dès que l'amaigrissement est extrême, la cessation de l'accès ne se fait pas attendre.

La manie à son début présente quelquefois tous les

174 l>Î LA MANIE.

symptômes des fièvres graves; aussi le diagnostic, à cette période de la maladie, n'est-il pas toujours facile. L'erreur peut avoir des conséquences plus fâcheuses lorsqu'on prend une fièvre ataxique ou une phlegmasie ■ cérébrale pour une manie. Les complications avec les affections cutanées sont fréquentes. Il est rare que chez les jeunes femmes la manie ne soit pas compliquée de quelques symptômes hystériques: il en est de même de l'hypochondrie chez les hommes. La manie se complique souvent avec l'épilepsie , plus souvent encore avec la paralysie et le scorbut ; elle se complique avec les autres folies, ce qui a donné lieu à

beaucoup d'opinions diverses sur le caractère et la classification des diverses aliénations mentales.

La manie ayant des causes qui lui sont propres , des symptômes qui la caractérisent, une marche plus ou moins régulière, comme toutes les autres maladies, se juge par des crises; comme elles, elle a ses terminaisons critiques et ses transformations en d'autres maladies. Si les crises de la manie n'ont pas été bien observées , ce n'est point qu'elles manquent , mais l'observation en est difficile à cause de la crainte, de l'éloignement qu'inspirent les maniaques, et de l'abandon presque général dans lequel on a laissé ces malades jusqu'à nos jours. Cette maladie se juge par des évacuations de toutes sortes, muqueuses ou sanguines, par le vomissement, le ptyalisme , les déjections alvines, la leucorrhée, la blennorrhagie, l'épistaxis, les menstrues, les hémorrhoides , les varices; elle se juge par les phlegmasies cutanées, par les

éryslpèles. J'ai vu des furoncles énormes, suivis d'une abondante suppuration, mettre fin à la manie. Enfin, la manie se termine par les fièvres continues et intermittentes; elle se convertit en une véritable mélancolie, dégénère et passe à la démence, terminaison ainsi que je l'ai dit ailleurs de toutes les folies. Il ne faut pas confondre cette démence avec l'état de certains maniaques après que le délire et l'agitation ont cessé; les convalescens sont accablés, fatigués, peu disposés au mouvement; ils parlent peu, mais ne déraisonnent plus ni en propos, ni en actions.

Aux observations sur les terminaisons critiques de la folie que j'ai rapportées pag. 336 et suiv. ,tom. I, j'ajouterai les deux suivantes : ce sont des manies jugées par des dépôts critiques.

M^{me}*. A. F. G. , âgée de 19 ans, d'un tempérament nerveux, d'une taille moyenne, ayant les cheveux blonds, les yeux noirs, la peau blanche, l'embonpoint médiocre, est née d'une mère aliénée; G... a eu la petitevérole à 9 ans , la teigne à 12, la gale à 13; à 14 ans, menstrues spontanées. Depuis les menstrues sont abondantes, G... est sujette à de fréquentes céphalalgies. A 16 ans, elle s' imagine que tout le monde épie ses démarches. Mariée à 18 ans; .119 ans, elle accouche heureusement; elle veut nourrir, mais dès les premiers jours de l'allaitement, elle commet des écarts de régime; elle ne veut point rester couverte, disant qu'elle a trop chaud , etc. , etc. ; elle éprouve beaucoup de douleurs pendant l'acte de l'allaitement, les douleurs provoquent un grand désordre dans les idées j le qua-

trième jour, elle cesse de nourrir, les seins sont excessivement gorgés de lait; le cinquième jour, elle boit de l'eau froide, se lave à l'eau froide, les lochies cessent de couler. G... se plaint d'une chaleur insupportable; on veut la saigner, mais inutilement; le quatorzième jour, sangsues à la vulve, sinapismes aux cuisses, vésicatoire aux jambes; le seizième jour, sangsues derrière les oreilles, nouveaux sinapismes, potion éthérée, etc., tous ces moyens sont employés sans succès. Le 25 février, la malade est conduite à la Charité, y reste quatre jours , et est transférée à la Salpêtrière. A son arrivée, le délire est général, les seins très soijt durs, la malade refuse de rester couverte , elle a des terreurs paniques, elle prend les personnes qui l'approchent pour des connaissances, etc. 5 mars, il se forme un dépôt au sein droit. Un écoulement abondant de matières sanieuses s'établit, le délire diminue, néanmoins la malade ne veut souffrir aucun appareil. 10 avril, la plaie du sein tend à la cicatrisation : le délire est diminué, la malade est plus accessible aux conseils qu'on lui donne. Jus-

qu'au i^{'''}^ mai, retour progressif des forces et de la raison , G... voit son mari et ses parens. 12 mai, pleine convalescence, cicatrice complète de l'abcès. 15 mai, raison parfaite. 27 mai, G... sort de l'hôpital très bien portante.

Elisabeth C..., âgée de 64 ans, très bien conservée et très active pour son âge, a toujours joui d'une bonne santé. Jamais elle n'a éprouvé de désordre menstruel. Elle a eu quatre couches heureuses. Un de ses fils est parti pour la guerre d'Espagne ; n'en ayant pas

DE LA. MANIE.' I'J'J

de nouvelles, elle s'afflige beaucoup. Un jour elle croit reconnaître son fils au milieu d'une compagnie de soldats; elle suit cette compagnie depuis le faubourg Saint-Antoine, jusqu'à la barrière Fontainebleau. Ou ne sait au juste ce qu'elle fit dans ce trajet, mais le lendemain elle fut prise courant les rues toute nue. Transportée à la Salpêtrière. E. C. est dans un état de manie avec fureur qui persiste pendant six semaines; après ce temps, il se développe une parotide du côté gauche. Aussitôt le délire se calme; plusieurs application de sangsues autour de la tumeur en diminuent l'inflammation, cependant il se forme un abcès qui s'ouvre et se guérit dans l'espace de trois semaines. Depuis l'apparition de la tumeur de la parotide , le délire a diminué graduellement et a complètement disparu avant la cicatrisation de l'ouverture de la plaie.

Il est consolant de penser que la maladie la plus déplorable , par la nature et la violence de ses symptômes, offre plus de chances de guérison. La manie, en effet, est de toutes les aliénations mentales celle qui guérit le plus sûrement si elle est simple ,

si les prédispositions ne sont point trop nombreuses et n'ont point une influence trop énergique. Il est rare qu'un premier accès de manie ne guérisse point s'il n'est pas compliqué d'épilepsie ou de paralysie. L'on guérit fréquemment aussi du second accès, tandis que la guérison devient infiniment plus douteuse, passé le quatrième accès. Sur deux cent soixante-neuf maniaques guéris , dont je peux rendre un compte exact et détaillé, cent trentedeux étaient à leur premier accès, soixante-dix-sept au

second , trente-deux au troisième , dix-huit au quatrième; dix en avaient eu un plus grand nombre. Les accès se rapprochent, soit parce qu'ils se prolongent et se multiplient; soit sur ce que l'intermittence est plus courte, moins tranchée, moins franche et la manie devient continue.

La durée de la maladie est aussi plus courte que celle des autres folies, ce dont on peut s'assurer en jetant un coup-d'œil sur le tableau qui suit , et qui prouve que presque toutes les manies guérissent dans la première année, et qu'au-delà de ce terme il n'en guérit qu'un petit nombre.

Tableau des guerisons. — Guérisons obtenues dans le premier mois, 27; deuxième mois, 34; troisième mois, 18; quatrième mois, 30; cinquième mois, sixième mois, 20; septième mois, 20; huitième mois, 19; neuvième mois, 12; dixième mois, 13; douzième mois, 23; dans la deuxième année, 18; dans les années suivantes, 13. Total, 269.

Les saisons les plus favorables à la guérison sont, sans contredit, l'automne et l'été, la plus défavorable est l'hiver ; l'été étant la saison des manies accidentelles, il n'est pas surprenant que les maniaques guérissent pendant le trimestre d'été.

Tableau des guérisons relativement aux saisons. — Trimestres de septembre, octobre, novembre, 83; de décembre, janvier, février, 48; de mars, avril, mai, 61 ; de juin, juillet, août, 77. Total, 269.

Si la manie guérit plus ordinairement que les autres folies, elle conduit à la mort plus rarement qu'elles, eu

supposant toutes les précautions prises pour prévenir les accidents sans nombre auxquels le délire des maniaques les expose. Il faut, dans ce jugement favorable, tenir compte de l'influence du régime et du traitement auxquels sont soumis les maniaques, avoir égard aux complications et à l'ancienneté de la maladie : car si la manie a persisté pendant plusieurs années, la constitution du maniaque s'est en quelque sorte identifiée avec la maladie, ou celle-ci a dégénéré. Si elle est compliquée d'épilepsie, de paralysie, ou de quelque lésion organique, certainement alors la manie est mortelle, moins par elle-même que par ses complications. Sur plus de douze cents femmes aliénées admises à la Salpêtrière pendant quatre ans, et dans mon établissement pendant plusieurs années, à peine trente ontelles succombé à une manie simple. Vingt-cinq ont succombé dans le premier accès, quatre dans le deuxième; ces maniaques ont succombé dans l'espace de six ans les deux tiers dans le cours de la première année, comme le prouve le relevé ci-dessous.

Tableau des époques de la mortalité. — Mois. Premier, 3; deuxième, 3; troisième, »; quatrième, 5; cinquième, »; sixième, 4; septième, 2; huitième, 1; neuvième, 2; dixième, 3); douzième, 1. Années. — Deuxième, 3; troisième, 2; quatrième, 2; sixième, 3.

La manie dans son état de simplicité est rarement , funeste. Les maniaques ne meurent pas de l'affection cérébrale, ils meurent de la fièvre typhoïde, ataxiquecérbrale , de la phthisie pulmonaire , de convulsions épileptiformes; ils meurent tout-à-coup, comme

180 DE JLA MAJVIE.

si la sensibilité épuisée manquait au maintien de la vie.

Nous avons, eu 1814, à la Salpêtrière, une jeune femme, âgée de 27 ans , qui était dans un état de manie récente, furieuse, exempte de toute complication; elle fut tuée par une de ses compagnes. Les élèves qui assistaient à l'ouverture du cadavre, furent surpris comme moi de ne trouver aucune lésion du cerveau ni des méninges. A la nécropsie du maniaque dont j'ai parlé tom, I, page 107 , qui mourut aussi tout-à-coup, je ne trouvai aucune lésion cérébrale.

Il arrive que le cerveau et les méninges sont sans lésion, quoique les maniaques aient vécu plusieurs années. La nature, l'étendue, le siège des lésions n'est point en rapport avec la violence et la durée du délire. Lorsque les auteurs ont rencontré des lésions du cerveau ou des membranes, ils avaient constaté pendant la vie du trouble dans les mouvemens, de la paralysie ou des convulsions. Si l'on suit avec attention la marche de la maladie, on peut, par les symptômes qui viennent la compliquer, assigner l'époque où la lésion commence. D'un autre côté, que de lésions organiques du cerveau ou des méninges ont échappé à l'observation la plus attentive! Lorsque la manie persiste longtemps dans les derniers jours des maniaques, l'affaiblissement général ne dispose-t-il pas aux inflammations locales? Les symptômes de

méningite, de congestions sanguines, decéphalite, les lésions encéphaliques qu'on observe à l'ouverture du cadavre, ii'appartiennent-ils pas aux épiphénomènes qui précèdent la mort?

A-t-on eu le soin de distinguer la manie simple de

DE LA MANIE. 181

la manie compliquée? il est certain qu'il est des manies dans lesquelles on n'a pas trouvé de lésion cérébrale. Il est des maniaques qui guérissent tout-à-coup ; il en est d'autres qui vivent 10, 20, 30 ans, malgré la lésion organique d'un organe dont l'influence retentit à tous les organes les plus essentiels de la vie. Les accès de manie intermittente cessent spontanément.

Que conclure de ce qui précède? que l'anatomie pathologique , malgré les travaux très importants de MM. Fo ville, Calmeil, Bayle, Guislain, n'a pu encore nous faire connaître la raison organique de la manie. Il y a 30 ans , j'aurais écrit volontiers sur la cause pathologique de la folie ; je ne tenterais pas aujourd'hui un travail aussi difficile, tant il y a incertitude , contradiction dans les résultats des ouvertures de cadavres d'aliénés faites jusqu'à ce jour; mais j'ajoute que les recherches modernes permettent d'espérer des notions plus positives, plus claires, plus satisfaisantes.

Les maniaques meurent quelquefois par l'épuisement de la sensibilité. Ils arrivent à cet état par l'excès de leur agitation et par l'exaltation du délire. Ils sont très amaigris, ils sont faibles jusqu'à la syncope, ils tombent dans l'insensibilité, ils restent pe-lotonnés dans leur lit, sans faire de mouvement; le pouls est déprimé, faible, les membres sont froids , et quelquefois les extrémités sont violacées : après quelques jours ils succombent, surtout s'ils sont exposés au froid , s'ils ne sont pas garantis contre

ses rigueurs , si on n'a pas eu le soin de les rccbauffer et de leur donner à l'intérieur quelque potion fortifiante, du bon vin, et une nourriture succulente.

Il arrive quelquefois, et dans le temps froid particulièrement , que les maniaques sont frappés de mort instantanée, subile, inattendue. Ce sont les maniaques les plus agités, les plus violens, dont l'égarement de la raison va jusqu'à la perte du sentiment de sa propre existence. Ces maniaques sont ordinairement maigres, pâles, d'un tempérament nerveux, très irritables, ils ont des convulsions de la face. Ces individus succombent-ils à une apoplexie nerveuse ? l'ouverture des corps ne m'a rien appris à cet égard : aucune lésion ne révèle la cause de la mort. Rarement les maniaques sont foudroyés par l'hémorrhagie cérébrale; mais ils ont des congestions, des ramollissemens partiels du cerveau , qui provoquent les convulsions épiloptiformes et qui tuent ces malades en quelques jours. Ordinairement des symptômes légers de paralysie font pi'essentir cette terminaison , ou le passage prochain de la manie à la démence.

L'expérience a prouvé que la manie n'est point incurable, comme l'ont pensé et comme le répètent quelques hommes prévenus. Ce préjugé a été bien funeste aux maniaques auxquels on refusait non - seulement les moyens qui pouvaient les rendre à la raison, non-seulement les consolations et l'intérêt réclamés par leur maladie , mais les choses nécessaires aux premiers besoins de la vie. Les maniaques étaient presque partout, et sont encore dans beaucoup de pays, privées des choses les plus indispensables pour la conservation de l'existence, constamment renfermés, attachés et même enchaînés; la négligence, l'abandon dans lesquels on a laissé

gémir ces malheureux, accusent hautement de négHgence les dispensateurs de la charité publique, et réclament partout l'active sollicitude des gouvernemens.

Iraitement. — Il ne faut pas perdre de vue que trois périodes signalent la marche de la manie , et que chacune de ces périodes réclame des soins différens. Quelles ressources n'offre point l'hygiène par ses agens physiques, intellectuels et moraux pour le traitement de la manie! Aussi quelques médecins n'ont -ils confiance qu'à l'hygiène. Cependant les moyens pharmaceutiques ont leur utilité, particulièrement au début de la maladie.

Et d'abord , quelle application peut-on faire de l'hygiène? Dans le début et pendant la première période, le maniaque est placé au rez-de-chaussée, dans un appartement obscur, dont l'air renouvelé, est maintenu à une température basse, rafraîchi, lorsqu'il fait chaud, échauffé lorsque la saison est froide. Si la violence du malade est extrême , on le fixe sur son lit et l'on maîtrise ses mouvemens avec la camisole. Il est soumis à la diète la plus sévère; on lui donne des boissons froides, nitrées , l'eau pure, la décoction de chiendent ou d'orge, le petit-lait, l'émulsion d'amande, l'orangeade, l'eau de cerise, de groseille, etc.

Le malade est laissé seul dans son appartement; les persoimes nécessaires pour le servir étant à portée ; on interdit la présence des parens, la visite des amis, afin de réduire le malade au plus petit nombre possible d'impressions ou d'excitations.

Ces moyens ne sont applicables que pendant la pre-

nière période , après laquelle le maniaque doit être soumis à un régime différent. Dans le chapitre Isolement^ j'insisterai sur les motifs qui doivent faire ordonner, rejeter ou ajourner l'isolement. J'ai dit que dans la manie c'était une nécessité. En parlant des Maisons d'aliénés , je dirai pourquoi les habitations au rez-de-chaussée sont préférables pour les aliénés et plus spécialement pour les maniaques. Ces habitations au rez-de-chaussée doivent être à l'abri d'une vive lumière; l'air doit y être facilement renouvelé.

Ces malades ne doivent point être retenus dans leurs habitations , encore moins attachés dans leur lit. L'exercice est un besoin instinctif pour eux. S'ils ne sont que bruyans, il faut les laisser au grand air se livrer à toute leur mobilité , s'abandonner à toutes leurs vociférations, à toutes leurs extravagances, exhaler, épuiser leur fureur. On n'aura recours aux moyens de répression que lorsque les maniaques peuvent courir quelques risques de la vie par leur imprudence, ou compromettre celle des autres par leurs emportemens; encore la répression ne doit-elle être que momentanée; elle doit être prescrite par le médecin, et mise à exécution immédiatement après quelque action d'éclat de la part des malades; elle cessera dès que le calme sera rétabli. Sans cette attention et bien d'autres que l'expérience seule peut inspirer, les maniaques se croient victimes de l'injustice ou du caprice de ceux qui les servent. Quant à ceux qui pendant la nuit ne veulent pas rester dans leur lit, s'ils ne cherchent pas à se faire de mal, il vaut mieux les laisser libres, que de les con-

DE LA. MA-NIE. 185

traindre. J'ai exposé ailleurs les motifs de ce précepte. Depuis qu'on ne tient plus les aliénés renfermés , depuis qu'on leur laisse

toute la liberté compatible avec leur propre sûreté, le nombre des maniaques furieux a beaucoup diminué. Que de maniaques devenus paralytiques parce qu'on les a fixés trop long-temps sur leur lit ou sur un fauteuil!

Il est des maniaques qui ne peuvent souffrir des vêtemens, on peut les maintenir vêtus à l'aide du gilet de force , surtout en hiver, et à la fin des accès.

Les alimens doivent être assez abondans et distribués de manière que la faim et la soif n'augmentent pas les sujets d'irritations et de mécontentemens; on préférera les substances alimentaires de facile digestion, telles que les viandes blanches , les légumes frais et les fruits. Quelques maniaques , au début de leurs accès , refusent toute espèce d'alimens ; il est rare que cette répugnance ne cesse après quelques jours. Elle tient quelquefois à des embarras gastriques que la diète dissipe ou qu'il suffit de combattre par les moyens appropriés. Quelquefois aussi il arrive que cette répugnance est causée par l'excès du délire, qui ôte au malade jusqu'au sentiment de ses besoins; un vésicatoire appliqué à chaque jambe, en répartissant plus uniformément la sensibilité, ou en provoquant une douleur dérwalwe, a suffi dans ce dernier cas, pour vaincre ce refus. Aussi je n'approuve point, pour les maniaques, les moyens coercitifs utiles à quelques lypémaniaques.

On a pensé que le traitement moral appliqué aux maniaques consistait à raisonner, à ar[^]raeriter avec

186 DE LA MAWIE.

eux : c'est une chimère. Les maniaques ne peuvent assez maîtriser leur attention pour écouter et pour suivre les raisonnemens

qu'on leur fait. Le traitement moral consiste à s'emparer de leur attention, à dominer leur intelligence, à gagner leur confiance. Quoique ces malades soient audacieux , téméraires , ils se laissent facilement intimider. La crainte exerce sur eux un tel empire, qu'ils deviennent timides, tremblans, soumis devant les personnes qu'ils savent leur imposer : la crainte, par son action débilitante, modère l'excès de leur irritabilité et les dispose ainsi à écouter, à suivre les avis qu'on leur donne; mais il ne faut pas que ce sentiment soit porté jusqu'à la terreur. Sans doute on a guéri quelques maniaques en leur causant une vive frayeur; mais on ne dit pas combien il en est qui n'ont point guéri, parce qu'on les avait réduits, par de mauvais traitemens, à un état continuel d'effroi. On inspire la crainte par mille moyens différens, mais l'emploi de ces moyens ne doit point être abandonné à des gens grossiers et ignorans, ils en abuseraient : il n'est pas donné à tout le monde de manier habilement cet instrument de guérison, et son application ne convient point à tous les maniaques. On réussit aussi à arrêter l'attention de ces malades en excitant leur admiration , leur surprise. Un phénomène imposant, inattendu, qui frappe vivement leurs sens, peut les ramener à la raison. Qu'une personne se présente à un maniaque avec assurance et le regard fixe, on voit ce furieux si menaçant se déconcerter, se calmer et devenir traitable; il en est de mêmes si, par un extérieur imposant, par des paroles graves

énergiquement prononcées, on lui inspire de l'étonnement, de la confiance, du respect : ces effets durent aussi long-temps que les impressions reçues persistent. Aussi le caractère extérieur, les qualités physiques , intellectuelles et morales des personnes qui approchent les maniaques ou qui les soignent, exercent une grande puissance sur ces malades. De même que des secousses

physiques, des médicamens énergiques et perturbateurs guérissent les maniaques, de même des secousses morales, des impressions vives et inattendues contribuent à leur guérison.

Opposez un grand appareil de force à la fureur; des apprêls propres à convaincre le maniaque que toute résistance est inutile le rendront docile, si vous êtes contraint d'employer la force. Ne permettez jamais qu'on ait recours aux mauvais traitemens ; ils avilissent , dégradent ou provoquent la colère , et la colère du maniaque, c'est la fureur. Ménagez la susceptibilité de tous les aliénés , particulièrement celle des maniaques qui étaient accoutumés à la politesse des moeurs les grandes villes et des classes élevées de la société. Des punitions arbitraires, la réclusion prolongée, les fers, les coups, les propos grossiers, les menaces, iraient loin de calmer. Si la répression est nécessaire, exercez-la sans emportement, sans brutalité, sinon le maniaque verra que sa colère dans votre conduite. Quelques faits, mieux que les raisonnemens, prouveront les heureux résultats d'une répression éclairée et modérée sur les maniaques. Pinel a rapporté quelques observations qui prouvent le parti qu'on peut retirer de cette influence.

§ 188 DE LA MANIE.

Le général le V..., âgé de 45 ans , d'une petite taille, d'un tempérament lymphatico-sanguin, d'un gros embonpoint, d'une intelligence très développée, d'une imagination très vive, avait obtenu la confiance entière de Bonaparte. Il était chargé de diriger et de surveiller d'immenses préparatifs d'artillerie au camp de Boulogne: il se fatigue beaucoup, non-seulement dans l'exercice de ses fonctions, mais aussi en faisant des expériences à grand feu, en plein air et à l'ardeur du soleil d'été. Tout-à-coup le géné-

ral quitte l'armée, monte en voiture avec un aide-de-camp , fait couvrir la voiture âé branches d'arbres, et annonce sur toute la roule qu'i] se rend à Paris porteur d'un traité de paix qu'il vient de signer avec l'Angleterre. A moitié chemin , il force son aide-de-camp à quitter la voiture, et ne permet à personne d'y monter. Il paie largement les postillons , e s'emporte parce qu'ils ne vont point assez vite. Il ne se donne point le temps de manger, arrive à la place di Carrousel, rencontre le général... dans sa voiture, fail arrêter, et prie celui-ci de lui prêter sa voilure pour s(rendre au plus vite à Saint-Cloud (la nouvelle du traite de paix se répandit à Paris, et les fonds publics augmcn tèrent). Le malade décide son compagnon d'armes qu lui confie sa voiture. Le général le V..., quoique dan un grand désordre de toilette, pénètre jusqu'aux appar temens de l'empereur , lui annonce qu'il vient de traite de la paix, et qu'il s'est hâté d'en apporter la nouvelle Le malade est reconduit à Paris et traité par Corvisar et Pinel. A cette époque, la maladie présentait tous lo symptômes d'une affection gastrique et d'une manitti

avec fureur. Soigné par ses parens, entouré de domestiques, le général veut s'échapper par les croisées. On , Je fixe sur son lit, il s'exaspère davantage; on serre les f liens, il se calme; on lui donne plus de liberté, il se . débarrasse, et fond sur ceux qui le servent. L'un d'eux est blessé, on le resserre de nouveau; il se contraint, se dégage des liens, et blesse gravement un second domestique. i5 jours se passent dans un état continu de délire maniaque et dans des alternatives de fureur et de calme affecté. Le malade est confié à mes soins sous la direction de Pinel. Il avait beaucoup maigri, sa langue était épaisse et blanche, l'agitation extrême, le lélire continuel, les idées étaient incohérentes, et par momens cris, menaces, injures, etc.; soif, constipation, insomnie.

Le lendemain un bain est ordonné ; le malade me dit qu'il ne le prendra point. J'envoie auprès de lui douze domestiques avec un surveillant à leur tête. Celui-ci avertit le général que le bain l'attend; le malade s'emporte, menace, déclare qu'il ne se baignera pas. Sur son refus, le surveillant lui dit qu'il a reçu ordre de le faire porter au bain s'il ne s'y l'end pas de bonne grâce. Le général se lève fièrement : a Scélérats , dit-il , oseriez-vous "porter la main sur moi? — Oui, général, c'est notre consigne; » et en même temps les domestiques font un ïïiou\ement. Le général les regarde avec hauteur, se met. en route, en disant : a Ne m'approchez pas. » Pendant qu'il est dans le bain, je me rends auprès du malade rtrès irrité d'abord; il se tranquillise peu-à-peu. Jepar- ^ Viens à lui persuader qu'on n'exigera rien de lui, que par

jgO DÈ LA MANIE.

mon ordre et dans l'intérêt de sa santé. Dès-lors let malade fut d'une docilité parfaite. Néanmoins le délire al persiste pendant tout l'été avec quelques intervalles de rémission , pendant lesquels le malade écrit des comédies et des vaudevilles qui révèlent l'incohérence de ses idées. Pendant le paroxysme il est très irritable , excité : spontanément, il quitte son appartement en poussant! des cris furieux, fait quelques tours de jardin, se calme: et rentre tranquille après quelques minutes. Cette exaspération se renouvelle vingt, trente fois dans la journée. Malgré l'égarement de ses idées, lo général conçoit le, perfectionnement d'une arme et en trace le dessin : il ! témoigne le désir d'en faire exécuter un modèle. Après f avoir long-temps évité de répondre, j'acquiesce à sa* demande, il me donne sa parole d'honneur de n'aller que chez le fondeur et de rentrer paisiblement. Un domestique l'accompagne, deux autres le suivent à distance. Le général fait sa toilette

qui était très négligée depuis 'sa maladie; il se rend à pied chez le fondeur, lui remet son dessin, l'invite à fondre un modèle, et dit en se retirant qu'il reviendra dans huit jours. Il passe une heure avec le fondeur, sans que celui-ci se doute qu'il a affaire à un maniaque. A peine le général est-il rentré que l'agitation , le délire, la disposition à la fureur l'éparaissent. Huit jours après, je permets une seconde visite au fondeur; le modèle est; exécuté , et l'ordre d'en fondre cinquante mille est : donné. Cet ordre fut le seul acte de délire qui révéla au fondeur la maladie du général. Plus tard cette arme S été adoptée. M

Pendant l'automne, le délire diminua progressivement, et le général recouvra complètement sa raison. Rendu chez lui, il éprouva de vives contrariétés; il avait été mis à la retraite dès le mois de septembre, deux mois après l'invasion de sa maladie ; sa raison ne s'altéra point, il sollicita long-temps sa mise en activité, il ne réussit point, quoique parent d'un grand personnage de cette époque. Le chagrin s'empara de lui , et l'automne suivant, un jour qu'il était venu me raconter ses chagrins, après être allé traiter d'affaires chez M. Laffitte de chez lequel il avait renvoyé sa voiture, au lieu de rentrer chez lui, le général court pendant trente-six heures; excédé sans doute de fatigue et de besoin, il demande quel est le lieu où il se trouve: à Etampes, lui dit-on; aussitôt la connaissance revient, il s'afflige de l'inquiétude que doit avoir sa famille d'une si longue absence, se fait reconduire à Paris, et m'envoie prier de le voir. Le général n'avait nul souvenir de ce qu'il avait fait pendant ces trente-six heures. Il exprimait cet état en disant : J'ai eu une apoplexie qui a épargné les organes du mouvement. Il se plaignait d'une grande fatigue; les jambes étaient très engorgées et déchirées. Dès ce moment, il se manifesta des signes de paralysie de la langue, la mémoire s'affaiblit. Un

mois plus tard, il survint du délire dont le malade avait le sentiment , il se prêta à tous les moyens qui furent proposés pour sa guérison : plus de douze moxas furent successivement appliqués à la base du crâne et à la nuque du cou. Rien ne put arrêter la marche incessante de la paralysie, ni l'affaiblissement de l'intelligence. Enfin

iga DE LA MANIE,

dix mois après, un dévoiement sérieux se déclara, une eschare énorme se forma au coccx, des convulsions épileptiformes se renouvelèrent pendant deux jours. Le malade succomba.

A l'ouverture du corps, faite vingt-quatre heures après la mort , crâne mince et injecté, méninges épaissies, contenant de la sérosité; ainsi que les ventricules, substance cérébrale injectée. A la partie inférieure et postérieure de l'hémisphère droit adhérente à la duremère , je trouvai une tumeur de la grosseur d'une cerise , enkystée, remplie de sérosité limpide, comprimant les circonvolutions du cerveau, pour s'y loger; la substance blanche qui entourait la tumeur était dense, les bronches étaient gorgées de mucosités, les valvules aortiques ossifiées; il y avait de la sérosité dans la cavité péritonéale; la muqueuse des gros intestins était légèrement colorée en rouge; on voyait des vers nombreux dans le cœcum et le rectum.

M..., âgé de 27 ans, d'un tempérament lymphatique nerveux , après un accès de fureur qui avait duré six mois , était resté dans un état de mélancolie. Au printemps suivant, époque où l'accès de fureur avait éclaté l'année précédente , ce jeune homme présente tous les signes d'un nouvel accès : rougeur de la face, mobilité des yeux, diminution d'appétit , haleine fétide, constipation ,

mouvemens brusques, réponses brèves; enfin après huitjours, l'accès se manifeste par des cris, des provocations, des menaces, des injures ; M... casse et brise tout pour être libre; il me repousse et dédaigne mes avis j dans la nuit il se livre à tous les excès de la fu-

reur; au point du jour, j'ordonne qu'on le laisse errer dans le jardin, il y court en chantant, criant, et jurant. Se voyant libre, M... arrache un arbre , pour exterminer ses ennemis- son domestique lui représente qu'il ne doit rien détruire; cet avis est mal reçu; le domestique insiste; le malade furieux s'élance pour le frapper. Ce mouvement avait été prévu : d'autres domestiques , qui avaient été placés à peu de distance, saisissent le malade, et le portent dans une chambre privée de lumière. Je me présente aussitôt au malade, je le gronde de son emportement , et lui fais sentir le tort qu'il a eu de frapper, je le laisse seul livré à ses réflexions. Deux heures après, il ne reste plus de trace de fureur et M... commence à être raisonnable.

Une dame âgée de 48 ans , d'un tempérament lymphatique, d'un caractère bizarre, devint maniaque, par suite des malheurs de la révolution. A travers le désordre de ses idées , elle conserve une hauteur intolérable, elle est toujours prête à frapper; il a suffi de lui mettre deux fois, pendant une heure seulement, le gilet de force et de lui faire sentir ce qu'un pareil traitement a d'humiliant; depuis lors j'obtins de cette dame une docilité parfaite et, loin de conserver du ressentiment contre moi , elle vante ma fermeté , me traite avec amitié , quoiqu'elle n'ait pas recouvré l'entier usage de la raison.

Un furieux casse et brise tout ce qui tombe sous sa main. Il frappe son domestique, rentre dans sa chambre qu'il barricade et

qu'il tâche ensuite de démolir. J'envoie autour de la chambre de ce maniaque plusieurs domestiques qui ont ordre de faire beaucoup de bruit et

194 DE LA MAJNIE.

de répéter au malade qu'il s'en repentira s'il n'ouvre point la porte et si l'on est obligé de l'enfoncer; mon malade se rit de ces menaces, la porte est enfoncée, les domestiques entrent précipitamment en foule dans la chambre, ce furieux déconcerté a peur, se jette à genoux, demande pardon, promet d'être tranquille et tient parole.

Un juge de paix, en 1804, devenu maniaque, péroraît quelquefois sur un ton de voix très élevé, très menaçant; il se plaisait à crier la condamnation à l'échafaud de plusieurs de ses compatriotes. Cette explosion furieuse se renouvelait plusieurs fois dans la journée. Un monomaniac, après s'être concerté avec moi, s'approche un jour de notre orateur furibond. « Monsieur, lui dit le monomaniac, retirez-vous, car je suis malade aussi, je sens que je vais entrer en fureur et alors je suis terrible et capable de tuer tout le monde. » Cette menace énergique, répétée, a fait cesser pour jamais les élans : aratoires du maniaque.

Un jeune homme, âgé de 20 ans, chirurgien d'un bataillon cantonné à Ostende, d'un tempérament sanguin, d'un caractère hautain, vif et emporté, très appliqué à l'étude, éprouve quelques contrariétés. Il perd la raison et se croit destiné à de grandes choses; son délire est général, mais des idées de vanité prédominent. M. E.,..., il exige des égards. Il traite avec mépris ses camarades, se livre à des actes de fureur, parce que la figure des personnes qu'il rencontre lui déplaît, parce qu'il interprète mal

ce qu'on lui dit; il provoque en duel son colonel. Son père, accouru

DE LA MANIE. igS

de province, est méconnu , pris en haine, et menacé d'un coup d'épée. Ce jeune homme est confié à mes soins. Ses cheveux sont noirs et crépus, ses yeux brillans , son regard est fier et menaçant; les pommettes sont rouges ; la face est pâle, avec une légère teinte jaune. Le délire est général , la loquacité continuelle ; les propos sont impérieux, Icsmouvemens brusques et saccadés;M. D.... repousse avec dédain les alimens. Après une heure d'isolement et de grande agitation, j'aborde seul le jeune malade, le saisis fortement par un bras, et le force ainsi à rester près de moi, et, après l'avoir regardé fixement : «Jeune homme, lui dis-je, vous devez rester ici quelques jours; si vous voulez y être bien, soyez honnête; si vous vous conduisez comme un homme privé de raison , on vous traitera comme on traite les fous. Vous voyez ces domestiques, ils ont l'ordre de vous procurer ce que vous demanderez avec calme et politesse; d'ailleurs, ils ne doivent obéir qu'à moi.» Après mon exhortation écoutée avec une tranquillité impatiente, j'abandonne le bras du malade, qui continue à marcher à grands pas, mais sans bruit. Chaque fois que M. R,.. s'agite et crie, je n'ai qu'à paraître ou me faire entendre, le calme renaît. Des bains tièdes, des lotions froides, des boissons acidulées et laxatives données de temps en temps, beaucoup d'exercice, et la guérison fut opérée progressivement en trois mois. Ce jeune^homme m'a assuré que, malgré son délire, il avait toujours présente l'allocution que je lui fis à son arrivée.

Mad. ***, à l'âge de 54 ans, avait eu un premier accès de manie , après la cessation du flux menstruel. Six ans

ti.

après elle sent les approches d'un second accès, dispose tout dans sa maison, et ordonne qu'on la conduise dans une maison de santé aussitôt que l'accès aura éclaté. L'accès se déclare par un délire subit général et par une grande agitation avec fureur. Vou-
lant s'échapper de chez elle, Mad... *** renverse et frappe tous ceux qui s'y opposent. Après quelques jours, la malade est confiée à mes soins. Toute la première journée se passe à raconter l'histoire de sa maladie, et à nous plaindre d'avoir à faire à une femme aussi méchante et capable de tout faire. A l'entrée de la nuit , refroidissement général suivi de céphalalgie, la face se colore, la soif est ardente; quelques heures plus tard, loquacité incessante, propos obscènes, injures, menaces, cris... On me dit de mettre le feu à la maison, de tuer tout le monde, de me précipiter, etc., etc. J'arrive brusquement, je gronde avec énergie, et me plains hautement de tant de tapage et de tant de désordre. « Il n'est pas vrai qu'on vous parle..., dis-je à la malade, ne cherchez pas à écouter... il n'y a personne... vous n'avez rien à

craindre je suis là pour repousser le mauvais esprit

qui vous inspire ; ne craignez rien , couchez-vous. » Ces paroles , dites avec énergie et avec un ton de voix grave, persuadent la malade, qui rentre dans son lit et est tranquille le reste de la nuit. Après son accès , elle m'a assuré que mes paroles l'avaient rassurée contre un esprit malfaisant qui l'inspirait pendant sa maladie.

Les observations que je viens de rapporter démontrent, les unes les bons effets de l'influence morale sur les maniaques , surtout dans les premiers instans de l'i-

solement, les autres la bonne direction qu'elle peut donner à ces malades , lors même que le délire et la disposition à la fureur persistent. Ces faits peuvent servir d'indication pour des circonstances analogues à celles dans lesquelles je me suis trouvé. Il ne faut pas oublier que, pour réussir, l'impression doit être vive et énergique. J'ai vu des maniaques guérir instantanément par l'impression qu'ils éprouvent en entrant dans un hospice ou une maison d'aliénés.

M..., d'un caractère vif et emporté, très vain, échappe à une fièvre cérébrale, et reste maniaque. Son délire est si violent , qu'il se porte avec fureur sur sa femme et ses enfans; il est confié à mes soins. Placé au rez-dechaussée, dans une chambre sombre et sans autre meuble qu'un lit, ce malade, qui depuis un mois était dans un délii'e général, furieux et ne dormait point, dès la première nuit de son isolement est calme et dort. Le lendemain , la fureur ne reparaît pas , il ne reste plus qu'une sorte de rêvasserie, que le malade dissimule, dans la crainte d'être pris pour un fou. Par intervalles , il y a un peu d'agitation que le malade comprime; dès le troisième jour. M... est rendu à la santé,, s'occupe beaucoup de la qualité des alimens qu'on lui servira. Le quatrième jour, il demande sa femme et ses enfans;le neuvième jour, il reçoit la visite de sa femme, part avec elle pour la campagne, y reste quarante-huit heures et vient reprendre ses occupations, mais il garde rancune à son médecin, son vieil ami, parce qu'il l'a cru fou, et l'a arraché du milieu de sa famille. Avec le temps, cette prévention s'est dissipée. M m'a dit ,

igSpi DE LA. MANIE.

pendant sa convalescence , que dès la première nuit il avait senti le délire s'évanouir comme un songe.

Le médecin, qui traite un maniaque, ne doit jamais chercher à inspirer la crainte, il doit avoir sous ses ordres un individu qui se charge de cette tâche pénible, qui agisse d'après ses inspirations, et qui puisse être opposé au besoin à la fougue, à l'impétuosité , à la violence du malade. Le médecin doit être, auprès des malades, un consolateur; il doit avec adresse se ménager des occasions dans lesquelles il se montre bienveillant et protecteur, il doit conserver un ton affectueux, mais grave, allier la bonté avec la fermeté, commander l'estime; par cette conduite, il gagnera la confiance, sans laquelle point de guérison; son maintien, son regard, ses paroles , son ton de voix , ses gestes , son silence même , ont une action sur l'esprit ou sur le cœur du maniaque. Le médecin permet les visites des parens; il indique les récompenses; il prescrit les punitions ; il dirige tous ceux qui approchent le malade et qui le servent. En général, il faut être sévère pour les entrevues, parce que souvent la visite d'un parent, d'un ami l'éveille des idées auxquelles se rattachent des souvenirs qui entretiennent ou ravivent le délire.

On conçoit que la direction des maniaques pendant la convalescence doit être différente. La plupart des convalescens ont besoin de consolations, d'encouragemens, de conversations agréables, de sensations douces, de promenades et d'exercices variés. Avant de les rendre et à leurs habitudes et à leurs parens, il faut un temps d'épreuves plus ou moins long, pendant lequel le con-

DE LA MANIE. igg

valescent ne peut rester dans la même habitation, ou il voit des objets pénibles, et où lui-même s'est livré à tous ses emportemens.

La convalescence des maniaques est souvent longue et difficile, quelquefois elle est prompte dans ce dernier cas, craignez d'avoir à faire à une manie intermittente; il est des convalescens qui, rendus à la société, à leurs familles, à leurs habitudes, n'acquièrent la pléiitude de la santé qu'après plusieurs mois et même plus long-temps. Ces convalescens conservent une grande sensibilité qui les rend très impressionnables , très susceptibles et très accessibles aux chagrins; quelques-uns sont honteux de l'état d'où ils sortent, redoutent la première entrevue de leurs parens, de leurs amis, surtout lorsque dans leur délire ils ont fait des actions bizarres, blâmables, dont le souvenir blesse leur amour-propre ou afflige leur cœur. Quelques-uns consentent à causer de leur maladie et à revoir les personnes de qui ils ont reçu des soins. Plusieurs conservent de l'aversion pour les personnes qui se sont occupées d'eux et les ont soignés. Si cette aversion ou ces rancunes sont trop fortes , elles engendrent une vraie mélancolie , le suicide, ou un nouvel accès de manie. Je conseille les voyages, le séjour de la campagne, aux convalescens, avant de permettre leur rentrée dans leur famille, avant qu'ils se retrouvent dans les circonstances au milieu desquelles ils vivaient, ou eu présence des individus qui ont été les témoins de l'invasion de leur maladie.

L'administration des médicamens , proprement dits,

réclame les plus graves réflexions. Lorsqu'on veut combattre la manie ; il faut se garantir contre l'esprit de système, se défier des médications exclusives : il est si facile de s'en laisser imposer par la violence des symptômes! Les mêmes médicamens ne seront pas ordonnés indistinctement à tous les maniaques et à toutes les périodes de la maladie. Indépendamment des considé-

rations générales relatives à la saison, à l'âge, au sexe, au tempérament, il faut modifier les vues thérapeutiques, suivant les individus. Il importe de s'assurer d'abord si la manie ne tient point à quelque cause pathologique, et de se conduire d'après cette notion. On a rendu beaucoup de maniaques incurables pour n'avoir tenu compte que de l'effervescence du délire et de la violence de la fureur, et pour avoir traité tous les maniaques de la même manière. Lorsque, par les renseignements qu'on a recueillis sur les causes de la maladie; lorsque, par l'observation, on ne peut arriver à la source du mal, il est préférable de s'en tenir à une sage expectation.

Au début de la manie, dans la première période, s'il existe des symptômes gastriques, on tâche, par des moyens doux, à débarrasser les premières voies, on donne un ou deux émétiques, le tartre antimonié de potasse étendu dans une grande quantité d'eau d'orge, de petit-lait, etc. S'il se manifeste des signes de pléthore, on pratique, on réitère la saignée; on pose des sangsues derrière les oreilles ou aux tempes, des ventouses scarifiées à la nuque, on applique fréquemment un petit nombre de sangsues à l'anus. La rougeur

de la face et des yeux, le tintement et le sifflement des oreilles, une douleur pulsative aux tempes ou dans le crâne révèlent cette tendance aux congestions cérébrales. Il faut être sobre des évacuations sanguines. En affaiblissant les maniaques, on court le risque de les précipiter dans la démence. « La saignée, dit Pinel, est un évacuation très rare et qui fait époque dans l'hospice des aliénées (Salpêtrière) ; que de maniaques qui n'ont pas perdu de sang et qui ont guéri : combien qui ont été saignées et qui sont restées incurables.» On emploie les bains tièdes, on les prolonge

pendant deux, trois et quatre heures, et on les répète jusqu'à deux et trois fois par jour en donnant un bain chaque fois que le délire et la fureur se renouvellent, surtout si le sujet est d'un tempérament sec et irritable. Tout le temps que le malade est dans le bain, on fait des lotions d'eau froide sur la tête, tantôt en versant de l'eau, tantôt en maintenant sur la tête un linge ou une éponge pénétrés d'eau froide. On insiste sur l'usage des boissons froides, délayantes, légèrement laxatives. Enfin on débarrasse les gros intestins par des lavemens d'abord émolliens, puis purgatifs; la diète doit être rigoureuse.

Quand les symptômes ont perdu de leur violence, on laisse le malade exhaler sa fureur en plein air et user son activité en lui accordant plus de liberté. On permet une alimentation plus abondante. S'il y a des intervalles de raison, on redouble de témoignages d'intérêt et de bienveillance; s'il se manifeste des crises, on les respecte, on les seconde par un régime plus nutri-

ao2 DE LA MANIE.

tif, et par "quelques légers toniques. L'observation suivante prouve le danger qu'il y a de troubler la marche de la nature. Une femme, âgée d'environ 36 ans, était entrée à la Salpêtrière le 18 janvier 1818. Elle était maniaque et furieuse, très maigre et très irritable; le délire persista avec la même violence jusqu'au commencement d'août; alors il se manifesta une gale qui fit des progrès rapides; le délire diminua, et, à la fin du même mois, il avait presque cessé entièrement. Voulant délivrer cette femme de la gale qui la tourmentait, je lui fis prendre des bains sulfureux et une tisane anière; la gale diminua après quatre bains, le délire et l'agitation reparurent; les bains furent suspendus, mais peu de jours après, la malade qui était très affaiblie succomba le 13 sep-

tembre. L'ouverture du corps n'a présenté aucune lésion notable dans le crâne, les poumons étaient malades. Il est vraisemblable que si je m'étais contenté de soutenir les forces de cette femme, la gale n'eut pas disparu, la crise se serait complétée, la convalescence, aurait eu une marche régulière et la malade eût guéri. On me pardonnera cet aveu : j'ai voulu faire sentir combien il importe de respecter les efforts critiques.

Enfin, lorsque le calme est rétabli, lorsque les maniaques commencent à reconnaître leur état, quoiqu'il reste encore du délire, quoique les affections ne soient point encore réveillées, il faut les déplacer, les retirer des lieux où ils se sont livrés à leurs extravagances, les entourer d'objets nouveaux propres à les distraire; on les excite au travail, à l'exercice, on leur prescrit un régime fortifiant.

DE LA MANIE. 203

La même conduite doit être tenue dans chaque accès d'une manie intermittente ; c'est dans l'intermission qu'on administre les remèdes propres à combattre la périodicité. Le quinquina, si utile dans les fièvres intermittentes quand il est judicieusement administré, réussit quelquefois contre la manie intermittente ; mais ce moyen manque souvent son effet, peut-être parce qu'on ne le donne pas en assez forte dose, parce qu'on ne l'ordonne que lorsque la maladie est invétérée, et lorsque tous les autres médicaments ont échoué. Je l'ai vu réussir dans quelques manies récentes intermittentes, et dont les accès revenaient toutes les trois semaines ou tous les mois.

Mais le traitement de la manie cesserait d'être rationnel, si toutes les périodes de la maladie, si tous les accès étaient

traités de la même manière ; lorsque la manie a passé à l'état chronique, les moyens thérapeutiques varient suivant les circonstances.

Si la manie a éclaté après la suppression des mensrues, des hémorroïdes ou d'une hémorrhagie habiuelle, on pratique des saignées générales, des saignées Doales renouvelées de temps en temps et en petite Quantité, et par les autres moyens propres à rétablir es évacuations.

Si la manie s'est montré à la suite des couches, après ^ 'suppression brusque du lait.: les laxatifs, les lave- '^ens purgatifs, les vésicatoires, les sétons suffisent or- 'nairement pour la terminer.

^•R. J. B., âgée de 28 ans, est née d'une mère qui éprouvé une attaque d'apoplexie légère à l'âge de 48

ans. Une de ses sœurs est devenue plus tard aliène'e. B... a eu la petite-vérole à 9 ans; de à 18 ans, ce'phalalgies violentes; à 18 ans, les menstrues s'établissent, la céphalalgie disparaît. A 28 ans, i4 mars 1819, accouchée heureusement. B... éprouve beaucoup de contrariétés; au sixième jour, le délire éclate. LeaS, elle est conduite à la Salpêtrière ; à son arrivée, elle croit entendre un grand nombre de voix qui l'engagent à faire du mal aux personnes qui l'entourent. Elle se croit ensorcelée; elle éprouve de fortes douleurs dans les membres ; elle refuse tout médicament interne; alors, je fais appliquer sur le dos un large vésicatoire, en même temps on administre des bains tièdes, des affusions d'eau froide sur la tête, des boissons délayantes et ensuite purgatives, le délire diminue, les règles reparaissent; la malade se trouve si bien du vésicatoire, qu'elle demande qu'on l'entretienne. Bientôt sa raison étant tout-à-fait rétablie, elle sort de l'hôpital. Depuis

B... s'est mariée, et quinze ans après , elle tombe dans un état de lypémanie hypocondriaque, vient me consulter, me demandant si elle peut appliquer un vésicatoire auquel elle a la plus grande confiance par le souvenir des bons effets de celui que j'avais ordonné autrefois. Dans les mêmes circonstances , je me suis bien trouvé du petit-lait de Weisse , continué plusieurs jours de suite, avec une boisson délayante. Ce petit-lait purge ordinairement à la dose de douze onces, et ne provoque pas de coliques. J'ai prescrit, dans les manies qui éclatent après l'accouchement , trois lavemens laxatifs ; chaque jour, 'j

D£ LA. MANIE. ¶5

lit une ou deux semaines, la malade est mise à une < diète sévère. Je pourrais rapporter plusieurs exemples des bons résultats de cette dernière indication : les lave- I mens sont composés de lait et de quatre onces de sucre.

Si la manie est produite par la rétrocession de la j goutte, par la disparition d'une dartre , par la cessation I brusque de la gale , par la suppression d'un ulcère , I on emploie les moyens qui peuvent rappeler ces ma- ' ladies, et quelquefois, par un exutoire, on supplée aux affections qui ont disparu. C'est ainsi que, l'an dernier, nous avons guéri , comme par enchantement , en établissant un séton à la nuque, une jeune personne qui était devenue maniaque immédiatement après la cicatrisation d'un ulcère qu'elle portait depuis long-temps à la pommette de la joue gauche.

Si la manie est l'effet de la présence des vers dans le conduit alimentaire , on se trouve bien du mercure doux , combiné avec le jalap , les aloétiques , laom me-gutte, etc.

Si la manie est survenue à la suite d'une maladie grave, d'une fièvre intermittente, de l'onanisme, de la faiblesse dépendante d'une croissance trop rapide, on combine le régime analeptique, le lait d'ânesse, le quinquina, les amers avec les bains tièdes qui calment l'irritation nerveuse des hommes affaiblis, puis on passe aux bains de rivière, aux bains de mer.

Les affusions d'eau froide ont calmé d'abord et puis guéri des maniaques furieux d'un tempérament nerveux, dont la manie idiopathique reconnaissait pour cause le désordre de la sensibilité nerveuse. Les faits

suivants prouveront que l'action de ce moyen n'est pas toujours physique,

Marie-Marguerite L..., âgée de 25 ans d'un tempérament sanguin, d'une taille élevée, d'un embonpoint médiocre, d'une physionomie très mobile, d'une susceptibilité très exaltée, eut à l'âge de sept ans une maladie grave, à 8 ans la petite-vérole, à 15 ans la menstruation, établie spontanément, fut régulière depuis!! L...est sujette à la céphalalgie, à des épistaxis fréquents. A 24 ans, son amant partit pour l'armée; elle devint triste; et sombre; sa sœur cadette se maria, L... en fut d'amour; tant plus affectée que ses compagnes la plaisantaient.! Un nouvel amant se présenta, elle s'attacha à lui, mais bientôt après, il épousa une autre femme. Cette circonstance fut pour elle l'occasion de nouvelles vexations: on afficha sur sa porte des horreurs. A 25 ans le 1^{er} juillet 1811, étant à danser, L..., est placée vis-à-vis son amant parjure: elle a une syncope et tombe à la renverse. La syncope passée elle est prise de délire; pendant trois jours elle fait mille extravagances, sautant, dansant, mais ne disant mot. Le 28, calme, retour à la raison: huit jours après, une de ses com-

pagnes lui dit des injures; le délire reparaît avec des tentatives de suicide. Les règles s'étant supprimées, on pratiqua une saignée, on appliqua des sangsues à la vulve sans effet marqué. Un mois après, admission à la Salpêtrière.

A son arrivée L... était dans un état de manie hystérique, pendant trois mois les règles ne reparurent point, et lorsqu'elles se rétablirent, il n'y eut point d'amélioration du délire. Au mois de décembre, L... eut des

convulsions, des suffocations hystériques qui furent calmées par des bains tièdes. Au mois de janvier 1812, fureur utérine; on administra les antispasmodiques, l'assafoetida, etc. En juin et juillet, même délire, mais plus calme, les menstrues coulent. Au mois d'août, alternatives de raison, de délire; l'automne se passe dans le même état, malgré les bains prolongés et fi-équens; janvier 1813, même agitation, même incohérence dans les idées, même loquacité. L... marche beaucoup, parle sans cesse, fait mille extravagances: elle brode sur la toile grossière de ses vêtements des dessins bizarres et informes, les coupe en morceaux et en fait des présens. Elle se persuade que des hommes viennent la trouver dans son lit, et elle traite avec affection, tantôt l'un, tantôt l'autre, à en juger par ses propos. Elle parle à l'un comme si elle était jalouse; à l'autre, comme si elle était contente de lui. La vue de ses parens ne modifie pas la maladie. Mai, maigreur, agitation extrême. Au mois de juin, j'ordonne des affusions d'eau froide. La première est donnée avec de l'eau à 14 degrés. Cette affusion est suivie d'un frisson qui dure toute la journée. Le lendemain, calme, même délire. Trois jours après, nouvelles affusions suivies d'un calme plus prononcé. Les jours suivans, les affusions continuées, la malade est chaque jour plus raisonnable et reste

plus volontiers en place. Août, L... raisonne juste, travaille, mais reste hystérique. Enfin elle sort au mois de septembre, parfaitement guérie : après vingt-deux mois de maladie.

M^{'''} Florence-Angélique M..., âgée de 18 ans, d'une

208 DE LA. MANIE.

constitution délicate, d'un tempérament nerveux, sujette à la céphalalgie, est d'un caractère entier et violent. Elle a eu la petite-vérole à 1 an ; à 8 ans elle est entrée dans la maison royale de la rue Barbette, où elle est restée jusqu'à 17 ans. Pendant son séjour dans cette maison , M^{'''} M... se distingua par son aptitude et son ardeur pour le travail. Elle fit une chute sur la tête à 17 ans et demi ; elle avait habituellement les pieds froids et les mains bleuâtres. Les menstrues s'établirent à l'âge de 18 ans sans accidents ; elles furent régulières , mais peu abondantes. Aux mois de janvier et février, M[^] M... se livra nuit et jour au travail, se préparant à subir les épreuves nécessaires pour obtenir un brevet d'institutrice.

Le 14 mars, ayant fait gras, pendant le carême, M... alla deux fois à confesse. Après la première confession, elle se reprocha d'avoir offensé Dieu. Après la seconde, malgré les consolations que lui avait données le confesseur, on la surprenait pleurant , sanglotant, prétendant qu'on lui avait fait des menaces affreuses. On pratiqua une saignée, on donna un bain, ces moyens furent sans effets remarquables. 2 avril, elle est conduite à la Salpêtrière; à son arrivée, M^{'''} pleure, demandant sa mère, voulant sortir, s'agitant et parlant beaucoup , sans liaison dans les idées, etc. Le troisième jour , M... fut fort agitée, tint des propos incohérents et obscènes; le 10 avril, admission à la Salpêtrière, agitation

extrême, fureur; la malade se met presque nue : une douche la calme. Le 15 et jours suivans, même agitation ; bains tièdes.

Mais j'ordonne des affusions d'eau froide à la température de La première affusion n'eut aucun effet appréciable. Deux jours après, on conduit la jeune malade dans la salle de bains pour lui administrer de nouvelles affusions. Elle employa toutes ses forces de résistance pour s'y soustraire. Ses efforts furent inutiles. Après 15 minutes M^m M. fut prise de frisson, ses mâchoires claquaient avec force , ses jambes ne pouvaient supporter le poids de son corps, le pouls était petit, lent, concentré; elle fut portée dans son lit, et dormit presque aussitôt. Le sommeil dura quatre heures, pendant lesquelles il s'établit une sueur abondante. A son réveil la raison était parfaite; depuis il n'y a pas eu un moment de délire. Placée dès le lendemain dans la division des convalescentes, M^m M. y tint la conduite la plus raisonnable et la plus décente : elle témoigna un vif désir de revoir sa famille. Après quelques jours d'épreuve, une entrevue avec ses parens eut lieu et n'eut aucune suite fâcheuse, malgré l'exaltation de la mère de notre convalescente. Enfin, après deux mois d'une guérison parfaite. M^m M... fut rendue à sa famille.

M. F.-L..., âgée de 24 ans, blanchisseuse, d'un tempérament sanguin, d'un caractère vif, emporté, très ' colère, est' entrée h la Salpêtrière le 19 février 1812. . A l'âge de 5 ans, L... eut la petite-vérole; à 6 ans la 1 gale; à 7 ans elle fut violée et contracta la syphilis; à 14 ans les menstrues s'établirent spontanément , et furent depuis très régulières. Accouchée le 9 février 1812, ! six jours après l'accouchement, L... alla blanchir à

I l'eau froide. A son retour, elle fut prise de frisson , ce II. ,4

qui ne l' empêcha pas d'aller voir deux femmes exposées au carcan : elle revint de ce hideux spectacle dans un état de délire. Le 19, dix jours après l'accouchement, L... est admise à l'hospice. A la visite du lendemain, je trouvai cette femme très agité, très délirante, criant et parlant sans cesse , etc.; les seins étaient durs et engorgés. On applique sur les seins des linimens camphrés. Le 24, les seins sont dégorgés. Il survient des convulsions qui se renouvellent tous les jours, à des heures différentes , et qui sont précédées de cris. Les yeux alors se portent convulsivement en haut, la face est fortement injectée; il s'écoule par la bouche de la salive blanche et écumeuse. Après cet écoulement la malade parle beaucoup. 2 mars , délire général , loqua= cité, agitation extrême, L... ne connaît plus les personnes qui l'entourent, et prononce souvent le nom d'un même individu. Mai; même délire. Juin; un peu plus de calme dans les mouvemens l'incohérence des idées, la loquacité n'ont pas diminué. Juillet; même état. Les bains tièdes, une boisson laxative, ne produisent point d'amélioration. Août; vésicatoire entre les épaules sans effets appréciables. Décembre; apparition des menstrues sans diminution du délire et de l'agitation. L'hiver n'apporte aucun changement à cet état. Au mois de juin 1813, je sou mets la malade aux affusions d'eau froide qui sont répétées les jours suivans. H y a réaction fébrile après chaque affusion, le délire est plus modéré ; chaque jour on observe des progrès sensibles vers la guérison qui est complète à la fin de juillet. Les menstrues s'établissent et sont régulières. Enfin, L... est

DE LA MANIE. aif

rendue à sa famille. Depuis sa sortie de l'hospice elle a eu trois couches très heureuses , sans que sa santé ait été dérangée.

J..., âgé de 15 ans, est entré à Charenton le 18 août 1836. Il était alors dans la démence voisine de la stupidité, par suite de l'onanisme. La peau de ce jeune malade était décolorée, ses yeux grands et bleus étaient ternes, bouffis, sa démarche était chancelante, encore marchait-il peu. Il ne parlait point ; à peine répondait-il par monosyllabes, ne paraissant point comprendre les questions qu'on lui adressait. Je le soumis aux affusions à frisson fut très prononcé; le jeune malade resta

plusieurs heures avant de pouvoir se réchauffer. J'ordonnai qu'après la seconde affusion, on pratiquât des frictions avec une étoffe de laine le long du dos et sur les membres inférieurs. Après la sixième affusion le teint du malade s'anima; lui-même parut se réveiller. Peu à peu les forces se l'établirent; il marcha avec plus d'assurance, il répondit plus volontiers et plus juste aux questions qu'on lui faisait, il demanda une plus grande quantité d'aliments. Quinze affusions suffirent pour assurer la guérison.

En 1813, pendant l'été, je soumis quatre maniaques aux affusions d'eau froide : l'une des quatre femmes ne put être réchauffée qu'après douze heures^ alors elle s'endormit et fut guérie au réveil; la réaction fut faible chez les trois autres, mais le délire perdit de sa vivacité et elles furent guéries peu de jours après, sans nouvelles affusions. Les affusions d'eau froide ont souvent réussi, soit en réveillant les forces et

les excitant, soit en rappelant à Textérieur l'innervation trop concentrée; mais très certainement ce puissant agent thérapeutique n'agit pas de la même manière sur tous les sujets. Le jeune J... épuisé par l'onanisme, était pâle, bouffi, dans la démence, les affusions ont eu une action tonique, tandis que les autres aliénées étaient maniaques. Chez elles, il est évident que les affu-

sions ont provoqué une réaction fébrile salulaire. Chez la quatrième , la guérison s'est opérée moins par l'action physique de l'eau froide, que par l'influence morale exercée par cette médication. Les douches d'eau froide sur la tête ont, jusqu'à nos jours, passé pour un spécifique contre la manie. Elles ont une action physique sédative à cause du froid, une action morale, comme moyen de répression. La plupart des convalescens disent généralement qu'ils en ont éprouvé du bien. Quelques maniaques la demandent, il ne faut pas en abuser.

Si la manie se complique avec l'excitation des organes reproducteurs, on calme ces organes par des bains tièdes, par des demi-bains, par des lavemens froids ou préparés avec les opiacés, la jusquiame, l'asa-foetida, l'eau de laurier cerise , etc. On a même , dans ce cas , conseillé l'acétate de plomb pris à l'intérieur, le camphre combiné avec le vinaigre.

Mais il est des manies qui résistent au traitement dirigé d'après les meilleures vues thérapeutiques ; alors il est permis de recourir à la méthode perturbatrice, à l'empirisme même, lorsqu'un médecin sage et expérimenté en dirige l'application.

DE LA MANIE. 213

Lorsqu'un maniaque est jeune , fort, robuste, bien nourri , pléthorique , on peut réitérer la saignée. Je me suis bien trouvé de l'application de trois ou quatre sangsues à l'an us, renouvelées tous les huit ou quinze jours, suivant l'état des forces. Je seconde la fluxion vers les vaisseaux hémorroïdaux par des bains de siège, ou par l'aloès. Pour diminuer l'impulsion du sang vers le cerveau, on applique la glace sur la tête; on maintient, à l'aide d'une éponge ou d'un linge, de l'eau froide ou de l'oxycrat sur la tête du

maniaque , pendant qu'il est dans un bain liède, ou qu'il a les pieds dans l'eau chaude.

On a fait usage des drastiques , et il n'est point de substance purgative qu'on n'ait employée : ces médicamens réussissent en portant sur le conduit intestinal une forte irritation , qui débarrasse ainsi le cerveau : les drastiques provoquent l'évacuation des matières muqueuses brunes, poisseuses, dont la présence entretient le délire. Lorsque les maniaques repoussent tout médicament , et que l'on veut agir sur le conduit ^ alimentaire, on mêle un purgatif avec les alimens, on 'prescrit une boisson émélisée; on fait sur l'abdomen des frictions avec l'huile de croton^ on a recours aux lavemens et même à la douche ascendante. Il ne faut pas oublier que, dans la manie, la constipation est un symptôme aussi fâcheux que les déjections liquides et abondantes. En ordonnant les purgatifs, on doit craindre que les maniaques très défiants ne se persuadent qu'on leur a donné des substances propres à les empoisonner. Quand on fait usage des drastiques et

214 DE LA MANIE.

même des purgatifs, on se trouve bien de les alterner avec les bains tièdes. Les bains modèrent l'irritation générale causée par les évacuans.

Arétée faisait un grand cas du vinaigre distillé ; Locher vante aussi son usage, et Chiaruggi l'a combiné avec le camphre dans la formule suivante :

Camphre, un à deux gros; , "Vinaigre distillé, deux à quatre onces.

On prend ce médicament par cuillerée , étendu dans un véhicule.

Une jeune personne aliénée ayant été guérie, après avoir avalé un onguent qui ne contenait pas moins de vingt-quatre grains d'opium , l'attention des praticiens se dirigea particulièrement sur les effets des narcotiques. Ces médicaments ne conviennent pas lorsqu'il y a pléthore. Valsalva et Morgagni proscrirent l'opium; et le premier dit avoir guéri plusieurs maniaques en les mettant à l'usage de l'infusion de pavot. Les docteurs Sutton et Péry ont guéri , avec l'opium , des maniaques tourmentés de soif et d'insomnie. M. Péry assure l'avoir employé à la dose de soixante-quatre grains en un jour.

Plusieurs médecins anglais et particulièrement le docteur Locher, qui a été long-temps à la tête de l'hôpital des insensés à Vienne, préconisent la digitale pourprée; ce dernier la donnait en substance à la dose de un à vingt, trente grains, deux fois par jour. Les Anglais en prescrivent la teinture à la dose de vingt à cinquante goutte* , deux à trois fois par jour.

J)E LA MANLE. 215

J'ai dit ailleurs ce qu'on devait penser du bain de surprise, moyen perturbateur et empirique. Van Helmont soumit les maniaques à la submersion, moyen barbare à l'aide duquel, on croyait autrefois pouvoir combattre efficacement l'épilepsie. Cet auteur voulait que la submersion fût prolongée jusqu'à l'état voisin de la mort, afin, disait-il, de détruire jusqu'aux traces des idées extravagantes des maniaques. Aussi les maisons où l'on traitait les aliénés étaient-elles voisines des rivières, dans lesquelles on jetait ces malades pieds et poings liés. Boerhaave et

Yan Swieten donnaient le même conseil. Cullen propose l'immersion dans l'eau froide, afin de provoquer le frisson et par conséquent la réaction.

Plusieurs faits observés en Angleterre par les docteurs Masson-Cox, Haslam et Fox, les expériences faites à Berlin , par les docteurs Ilufeland et Horn , semblaient prouver en faveur de la machine rotatoire. Comment des hommes, aussi habiles, ont-ils tenté d'introduire, dans la pratique, un agent aussi dangereux. La machine rotatoire est aujourd'hui partout abandonnée.

On a proposé le moxa sur le sommet de la tête. J'avoue n'en avoir jamais fait usage dans la manie; je l'ai essayé souvent sans succès dans la démence compliquée de paralysie. N'est-il point à craindre que l'application du feu, en détruisant le cuir chevelu, ne détermine consécutivement des inflammations intra-cranicennes. C'était l'opinion du professeur Chaussier. Le docteur Valentin , de Nancy, a proclamé les bons effets du cautère actuel appliqué à la nuque. Je peux af-

216 DE LA MAJIE. 1

firmier que ce moyen m'a quelquefois réussi dans la :1 manie la plus furieuse et même chez des sujets très mai- i gres et très irritables; cependant il peut avoir une influence morale fâcheuse, et j'ai vu des femmes à la 1 Saipêlrière, qui, ne pouvant apprécier ce qui se faisait autour d'elles, se récriaient en voyant le fer rouge et se défendaient d'avoir commis des crimes qui méritassent la marque (flétrissure à laquelle sont condamnés quelques criminels). Ce moyen, comme tous les agens perturbateurs, outre son action physique, a une influence morale, ainsi que le prouvent les faits suivans. Dans un cas de manie avec fureur, je voulais appli-

quer j ; le fer rouge à une jeune fille, pendant qu'elle était dans le bain ; le fer ne fit qu'effleurer la peau , aussitôt la malade revint à elle et recouvra immédiatement la raison. « Cette jeune fille, que la crainte a guérie, est restée dans la maison, en qualité de fille de service.

V. V. P..., âgée de 26 ans, d'un tempérament lymphatique, devient maniaque au mois d'avril 1845. Elle est saignée et baignée chez elle, sans succès; elle entre à la Salpêtrière le 26 mai suivant, dans un état de manie avec fureur et agitation que rien ne peut calmer. Au mois d'octobre, j'applique le cautère actuel à la nuque. Les préparatifs de cette opération l'agitent beaucoup. A peine le fer rouge est-il appliqué à la nuque , qu'à ses cris et à son agitation succède un instant de silence; puis elle verse un torrent de larmes , et depuis lors elle fait chaque jour des progrès vers la guérison qui est complète au bout de deux semaines. V. V. P... resta quelque temps encore dans la division des convalescen-

tes, et retourna dans sa famille, le 19 novembre de la même année.

Une fille de 20 ans, d'une taille élevée, d'une constitution robuste, est amenée à la Salpêtrière, dans un état très violent de manie. Les moyens ordinairement employés ne changent pas son état; je me décide à appliquer le cautère actuel à la nuque. Tous les préparatifs étant faits, on emploie la force pour tenir la malade. Elle est si effrayée, à la vue du fer rouge, qu'elle redouble d'efforts pour s'y soustraire. On la contient par la force , mais aussitôt qu'elle sent le fer approcher, elle fait de nouveaux efforts, se débarrasse des mains des aides et reste pendant cinq minutes dans un état complet de raison. Elle demande avec calme ce qu'on veut faire d'elle, et prie avec instance qu'on l'épargne. Je

consens à différer l'application du fer, à condition que la malade sera désormais raisonnable et tranquille. Elle promet et tient parole. Au bout de deux jours, elle est transférée dans la division des convalescentes et ne tarde pas à être parfaitement guérie. Elle déclara que la frayeur qu'elle avait eue du fer rouge avait contribué à sa guérison. Au fer chauffé au feu, on peut substituer le fer chauffé dans l'eau bouillante.

Il est un agent moins effrayant pour les malades, moins énergique, mais qui calme les maniaques, surtout lorsque les tégumens de la tête paraissent gorgés de sang; je veux parler des ventouses scarifiées, appliquées sur la nuque. Pour cela, on rase les cheveux de la région postérieure de la tête, on applique plusieurs ventouses sur la nuque, le cou, les épaules, on pratique

218 DE LA MANIE.

des scarifications plus ou moins profondes, et puis on fait des lotions froides sur la tête.

Tels sont les médicamens qui ont été signales comme propres à combattre la manie. On ne peut se dissimuler que les succès attribués aux remèdes héroïques sont bien moins nombreux que les guérisons obtenues par une ,< bonne direction imprimée aux maniaques et à ceux qui les servent, par un régime convenable et par une sage expectation, et qu'il est préférable de s'en rapporter au temps et aux efforts de la nature, plutôt qu'à l'emploi de médicamens souvent hasardés, rarement utiles et quelquefois dangereux. Au reste, en énumérant les | principaux médicamens proposés pour vaincre une des plus redoutables des maladies, je ne pense pas qu'on, iil puisse supposer que je conseille de les employer tous , i même successivement, sur chaque maniaque : je

dois croire que le médecin instruit n'attend ici que des indications générales sur l'emploi des agents thérapeutiques déjà éprouvés ; chacun doit en faire l'application dans les cas particuliers suivant son savoir , son expérience et son discernement.

DE LA DÉMENCE.

La démence est une affection cérébrale, ordinairement sans fièvre et chronique , caractérisée par l'affaiblissement de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté : l'incohérence des idées , le défaut de spontanéité intellectuelle et morale sont les signes de cette affection. L'homme qui est dans la démence a perdu la faculté de percevoir convenablement les objets, d'en saisir les rapports , de les comparer, d'en conserver le souvenir complet ; d'où résulte l'impossibilité de raisonner juste.

Dans la démence les impressions sont trop faibles , soit parce que la sensibilité des organes des sensations est affaiblie, soit parce que les organes de transmission ont perdu de leur activité, soit enfin parce que le cerveau lui-même n'a plus assez de force pour percevoir et retenir l'impression qui lui est transmise : d'où il résulte nécessairement que les sensations sont faibles, obscures, incomplètes. Les individus en démence ne sont pas susceptibles d'une attention assez forte; ne pouvant se faire une idée claire et vraie des objets, ils ne peuvent

220 DE LA DÉMENCE. j

ni comparer, ni associer les idées, ni abstraire; l'organe i de la pensée n'a pas assez d'énergie , il est privé de la force tonique nécessaire à l'intégrité de ses fonctions, i Dès -lors, les idées les plus disparates se succèdent indépendantes les unes des autres, elles se suivent sans liaison et sans motif; les propos sont incohérens;

les malades répètent des mots, des phrases entières , sans y attacher de sens précis; ils parlent comme ils raisonnent, sans avoir la conscience de ce qu'ils disent. Il semble qu'ils aient des comptes faits dans leur tête, qu'ils répètent , obéissant à des habitudes anciennes , ou cédant à des consonnances forluites. 1

Plusieurs de ceux qui sont en démence ont perdu la mémoire , même pour les choses qui touchent de plus près à leur existence. Mais c'est surtout la faculté de rappeler les impressions récemment reçues qui est essentiellement altérée; ces malades n'ont que la mémoire des vieillards; ils oublient dans l'instant ce qu'ils viennent de voir, d'entendre, de dire, défaire; c'est la mémoire des choses présentes qui leur manque, ou plutôt la mémoire ne les trahit-elle point, parce que les sensations étant très faibles, les perceptions l'étant aussi , ne laissent point ou presque point de traces après elles. Aussi plusieurs ne déraisonnent que parce que les idées intermédiaires ne tiennent point entre elles les idées qui précèdent à celles qui suivent ; on voit évidemment les lacunes qu'ils auraient à remplir pour donner à leurs discours, l'ordre, la continuité, la perfection d'un raisonnement suivi et complet.

L'effacement de la sensibilité et des facultés intellectuelles ;

qui est toujours en rapport avec l'activité des passions, étant presque éteinte, les passions sont nulles ou presque nulles dans la démence. Les aliénés en démence n'ont ni désirs, ni aversions, ni haine, ni tendresse; ils sont dans la plus grande indifférence pour les objets qui leur étaient le plus chers; ils voient leurs parents et leurs amis sans plaisirs et s'en séparent sans regrets ; ils ne s'inquiètent pas des privations qu'on leur impose, et se réjouissent peu des plaisirs qu'on leur procure; ce qui se passe autour d'eux ne les affecte point ; les événements de la vie ne sont

presque rien pour eux , parce qu'ils ne peuvent les rattacher à aucun souvenir, ni à aucune espérance; indifférens à tout, rien ne les louche; ils rient et jouent alors que les autres hommes s'affligent ; ils répandent des larmes et se plaignent alors que tout le monde est satisfait et qu'ils devraient l'être eux-mêmes ; si leur position les mécontente, ils ne font rien pour la changer.

Le cerveau, dans l'atonie , ne fournissant plus de sensation pour la production des idées au raisonnement, ni des signes au jugement, les déterminations sont vagues, incertaines, variables sans but et sans passions. Ceux qui sont en démence sont sans spontanéité, ils ne se déterminent pas, ils s'abandonnent, se laissent conduire; leur obéissance est passive, ils n'ont pas assez d'énergie pour être indociles; aussi sont-ils souvent le jouet de ceux qui veulent abuser de leur fâcheux état. Cependant ils sont irascibles comme tous les êtres débiles et dont les facultés intellectuelles sont faibles ou bornées; mais leur colère n'a que la durée

du moment ; elle n'a point de ténacité comme celle des maniaques et surtout des lypémaniaques ; ces malades sont trop faibles pour que leur fureur soit de longue durée ; ils ne sauraient soutenir long-temps tant d'effort.

Presque tous les hommes tombés dans la démence ont un tic ou manie ; les uns marchent sans cesse comme s'ils cherchaient quelque chose qu'ils ne retrouvent plus , les autres ont des mouvemens lents , marchant avec peine; quelques-uns même passent des jours , des mois, des années, assis à la même place, accroupis dans un lit, ou étendus par terre; celui-ci écrit perpétuellement, mais ce qu'il écrit est sans liaison, sans suite, ce sont des mots après des mots , quelquefois relatifs à leurs anciennes habitudes ,

à leurs anciennes affections; quelquefois on reconnaît, dans l'incohérence, la confusion de ce qu'ils écrivent, un mot, une phrase, qui se répètent et qui sont un souvenir; des idées fixes qui caractérisaient leur délire, lorsque la monomanie a précédé la démence. Leur écriture est toujours altérée, mauvaise, et méconnaissable ; il est quelques malades qui ne peuvent tracer une lettre ou rapprocher celles qui pourraient former le mot le plus court et le plus familier ; ces malheureux sont également inhabiles pour tous les arts utiles ou d'agrément qu'ils cultivaient avec succès avant d'être malades. L'un , d'un babil insoutenable, parle à voix haute répétant les mêmes choses; l'autre, dans une sorte de mussionnement continuelle , profère à voix très basse quelques sons mal articulés, commençant une phrase sans pouvoir la terminer; celui-ci

ne parle point ; celui-là frappe dans ses mains et la nuit et le jour, tandis que son voisin balance son corps dans la même direction et avec une monotonie de mouvemens très fatigante même pour l'observateur, l'un murmure, se réjouit, pleure et rit tout à-la-fois; l'autre chante, siffle, danse, et cela pendant toute la journée. Plusieurs se vêtissent d'une manière ridicule , s'emparent de tout ce qu'ils rencontrent pour l'ajuster à leur vêtement ordinairement sale, affectent un costume singulier, toujours désordonné et bizarre.

A ce désordre de la sensibilité de l'entendement, ils joignent les symptômes suivans : la face est pâle, les yeux sont ternes, mouillés de larmes, les pupilles dilatées , le regard incertain, la physionomie est sans expression; tantôt le corps est maigre et grêle, tantôt il est chargé d'embonpoint, la face est pleine, les conjonctives sont colorées , le col est court.

Les fonctions de la vie organique conservent leur intégrité; le sommeil ordinairement profond et prolongé se renouvelle dans la journée, l'appétit va jusqu'à la voracité, les déjections alvines sont faciles, quelquefois liquides; dans un très grand nombre, le système lymphatique prédomine et ces individus prennent beaucoup d'embonpoint. Il arrive souvent que lorsque la manie ou la monomanie tendent vers la démence, cette

fâcheuse terminaison s'annonce par l'obésité.

Lorsque la paralysie complique la démence, tous les symptômes paralytiques se manifestent successivement; d'abord l'articulation des sons est gênée, bientôt après la locomotion s'exécute avec difficulté, les bras se meuvent péniblement; enfin les déjections sont involontaires, etc. Tous ces épiphénomènes ne doivent pas être pris pour des symptômes de démence, pas plus que les signes du scorbut qui complique souvent cette maladie.

La démence est aiguë ou chronique, simple ou compliquée, continue, rémittente ou intermittente.

La démence diffère essentiellement de la manie, surtout de la monomanie. Dans celles-ci les facultés de l'entendement sont lésées en plus : les maniaques déraisonnent par excitation; il y a égarement, exaltation de l'intelligence; leur délire dépend d'un état convulsif du système nerveux et cérébral; dans la monomanie, il y a aussi de l'exaltation, mais fixité, tension de la sensibilité. Les maniaques et les monomaniaques sont entraînés par des erreurs de sensations, par de fausses perceptions, par des hallu-

cinations, par l'abondance ou la fixité des idées et des affections ; celui qui est en démence n'imagine pas, ne suppose rien; il a peu ou presque point d'idées; il ne veut pas, il ne se détermine pas, il cède; le cerveau est dans l'affaissement. Tandis que chez le maniaque et le mélancolique, tout annonce la force , la puissance et l'effort : chez l'homme en démence, tout trahit le relâchement, l'impuissance et la faiblesse.

La démence ne peut non plus se confondre avec la monomanie dont, dans quelques cas, elle présente les apparences. Il n'est pas sans utilité de saisir le passage de la manie et de la monomanie à la démence. C'est dans le but de le faire connaître que je rapporte les deux observations suivantes.

P. J. D.... , négociant, âgé de 29 ans, d'un caractère gai et très actif, a pris une grande quantité de mercure pour combattre deux blennorrhagies. A l'âge de 28 ans : perte considérable dans le commerce, suivie de tristesse; quelques mois après, indifférence pour ses affaires qu'il néglige; prévention contre sa famille, particulièrement contre sa mère. M. D... a de l'inappétence, ne dort point, refuse de prendre des alimens par la crainte du poison; il est toujours en course pour découvrir et déjouer ses prétendus ennemis. Jusque-là, le changement de caractère, la perversion des affections, l'abandon des affaires et la crainte du poison , caractérisent le délire, auquel succèdent des idées gaies et ambitieuses. Le malade se livre à toutes sortes d'écarts de régime. Après quatre mois, tout -à-coup au mois de mai 1836, M. D.... se plaint d'une violente céphalalgie, se condamne au repos, au silence, à la diète la plus obstinée; sa langue paraît embarrassée. Le 8 juin 1836, M. D.... est admis à Charenton, ne marche pas, est maigre, se tient debout près de son lit, la tête penchée; les bras

pendans le long du corps; son regard et sa physionomie sont immobiles; M. D.... semble étranger à tout ce qui l'entoure , ne répond pas aux questions qu'on lui adresse ni aux témoignages d'intérêt qu'on lui donne. Il refuse obstinément de manger ; la constipation est opiniâtre ; deux lavemens purgatifs provoquent l'évacuation de matières brunes, dures et sèches. Le 9 juin, le malade est porté au bain malgré lui, y reste deux heures et mange avec appétit dès qu'il en est sorti. La face s'anime, la physionomie

devient mobile; le lendemain lo, le malade est agité, se plaint de ses parens, particulièrement de sa mère, réclame sa liberté, parle sans cesse, crie, marche avec vivacité, renverse tout ce qu'il rencontre, exprime avec injure son ressentiment contre sa famille qui veut le faire mourir à petit feu. Est-il dans la cour, il rit aux éclats, marche à grands pas, crie, hurle, etc., etc. Si on l'arrête, si l'on parvient à fixer son attention, il affirme que ses ennemis viennent le tourmenter. Il les voit, les entend partout, nuit et jour, et c'est surtout sa mère qui lui fait des reproches. Peu-à-peu, le malade devient plus calme ; après quelques jours , on lui accorde plus de liberté; plus tard, il passe dans le quartier des convalescens ; il n'a plus d'hallucinations, ni de préventions; sa conversation est suivie, mais il reste isolé , ne se prête point à la distraction et fait des actions bizarres. Admis à la table des convalescens, il mange avec voracité, ou bien il ne mange pas et se contente de boire d'un trait le vin qui lui est servi ; il rit aux éclats, ou paraît absorbé par quelque pensée qui le préoccupe. A la fin d'août, l'agitation a reparu; M. D... court, rit, chante en se frottant les mains, tient les propos les plus incohérens, et accuse de nouveau sa famille et sa mère. Il ne mange point et boit une grande quantité d'eau. De cette excitation le malade passe sans transition à un état tout-à-fait opposé : la tête est penchée, les

yeux sont fixes et ternes; l'insensibilité pour les objets extérieurs est complète; il faut l'habiller à son lever; il reste à la place où on le met. Une [mucosité abondante s'écoule de la bouche et du

nei; la constipation est opiniâtre, l'urine est involontaire; il refuse de prendre des aliments. M. D.... serre les mâchoires lorsqu'on veut lui faire prendre quelque liquide; il faut le déshabiller pour le coucher, et il reste, dans son lit, dans la même position dans laquelle les domestiques l'ont couché; il garde un silence absolu que rien ne peut vaincre; l'amaigrissement est rapide et très marqué. Quelques aspersions d'eau froide sur la face, faites inopinément, semblent réveiller le malade; son teint, ses yeux et sa physionomie s'animent; il demande des aliments qu'il mange avec voracité. Mais ce moyen s'use, ainsi que la douche administrée plus tard; M. D.... retombe dans la stupeur, dont rien ne peut le tirer.

Ainsi se manifeste alternativement un état de manie lypémaniaque et de stupeur profonde. Quelquefois on parvient à faire manger le malade en l'abordant et en l'invitant brusquement à prendre un repas; s'il refuse d'abord, toute tentative nouvelle est vaine; quelquefois aussi, si on l'approche, il tend la main, dit quelques mots, et cesse de répondre, surtout si on lui parle de sa position. Dans les courtes périodes de lucidité. M» D.... cause volontiers et gaîment; l'interroge-t-on sur ce qui se passe en lui, dans la période de stupeur ?..., « Dans cet état, dit-il, mon intelligence est nulle; je ne pense pas, je ne vois et n'entends rien; si je vois, si j'apprécie les choses, je garde le silence, n'ayant pas le courage de répondre. Ce défaut d'activité dépend de ce que mes sensations sont trop faibles pow*

qiCelles agissent sur ma volonté. » Une chose remar-

quable chez ce malade , c'est son excessive répugnance à parler de sa maladie. Le questionne-t-on sur ce sujet, il élude les réponses; s'il répond, il est laconique et détourne la conversation; si on s'obstine, il se tait, baisse la tête et retombe dans la stupeur, ou bien il quitte les questionneurs sans rien dire. Ce malade a passé l'hiver et une partie du printemps dans ces alternatives d'agitation et de stupeur. Il a été ramené au sein de sa famille, où , après deux mois d'essai , l'on a été forcé de le reconduire à Charenton, où il est rentré le 9 août iSSy, dans un étal de stupeur complète.

Ce n'est pas là un cas de simple démence, car le jûialade quoiqu'en apparence insensible à ce qui se passait autour de lui, n'était cependant pas dépourvu d'intelligence et il avait une grande force de volonté. On voit sur sa physionomie l'expression de quelques sentimens , ce qui n'a pas lieu sans la démence complète {V. pl. Xllj. Il y avait chez lui résistance obstinée à faire ce que l'on desirait de lui. J'ai vu plusieurs aliénés qui, se trouvant dans un état semblable, étaient très dangereux et qu'il était nécessaire de surveiller exactement, parce que sortant par intervalle de leur habituelle torpeur, ils tentaient de se livrer aux actes les plus funestes.

P. Ij. Fr.... , Suisse d'origine, âgé de s'y ans, d'une taille moyenne, d'un tempérament bilioso- sanguin, a le teint basané et jaune, les cheveux châains, les yeux bleus, la tête volumineuse et presque sphérique, le front largement découvert et ridé. Il existe une dépression circulaire au niveau,dc l'angle supérieur de roc-

cipilal.Fr..., à la suite d'une discussion avec ses officiers, perdit son grade de fourrier; blessé dans ses intérêts et son amour-propre, il devint triste, brusque et distrait. Après quelques semaines, il est pris de délire général; il parle sans cesse, se livre à des actes désor* donnés, déchire et casse tout ce qui tombe dans ses mains. Conduit à l'hôpital de la Garde, il y est traité pendant six semaines; d'où il est envoyé à Charenton, le 5 novembre 1827, dans un état de manie avec fureur.

Au mois de février 1828, il se forme des ulcères aux jambes que Fr.... déchire continuellement; on est forcé de le contenir sur un fauteuil pour l'empêcher de marcher et de porter les mains sur ses plaies. Au travers de l'incohérence de ses idées, de son agitation et de sa loquacité, on distingue une légère difficulté de la prononciation. Peu-à-peu, la fureur cesse, le calme s'établit, la difficulté d'articuler les sons se prononce davantage, les idées sont plus incohérentes et moins énergiques : depuis huit ans, Fr..., est dans le premier degré de la démence, conservant quelques légères traces de manie qui se révèle de loin en loin. Les fonctions de la vie organique s'exécutent bien ; l'appétit est vorace, le sommeil est ordinairement bon ; néanmoins les extrémités abdominales sont œdémateuses. Fr... est indifférent sur sa position ; ses propos sont incohérents; il dit des mots sans suite et sans énergie, ou bien il garde le silence. A peine répond-il, et ses réponses n'ont point de rapport avec les questions qu'on lui adresse; elles arrivent avec lenteur; quelquefois, au lieu de répondre, il dit des injures j

230 DE LA DÉMENCE.

quelquefois aussi il semble avoir des hallucinations de l'ouïe et cause aux murs. Fr... passe une grande partie de la journée, ac-

croupi sur un fauteuil, la tête baissée sur la poitrine, les yeux ternes, mais fixes. Si l'on parvient à fixer son attention, il répond quelquefois sur des questions relatives à son pays natal et à sa caserne, mais il ne reconnaît point les personnes qui viennent le voir; il ne parle jamais de sa famille et jette dans la plus grande indifférence sur sa position. La planche XIII rend très bien cet état intermédiaire entre la manie et la démence. Dans cette physionomie, on retrouve encore quelques traces d'intelligence : il n'en est pas de même dans les deux femmes en démence, représentées planches XIV et XV.

L'une , celle de la planche XIV, est jeune, a de l'embonpoint, vivant aux champs; elle a été trompée par celui qu'elle espérait épouser, elle est tombée dans la démence la plus profonde , et ses menstrues n'ont plus reparu. Elle ne parle point, mais elle sourit niaisement, lorsqu'on passe près d'elle, ou lorsqu'on lui adresse quelque question; elle marche, plus habituellement elle reste assise sur une dalle, indifférente pour ce qui se fait autour d'elle; elle mange salement, avec gloutonnerie; ramasse les ordures qu'elle rencontre et les porte à sa bouche ; on la conduit dans sa cellule qu'elle ne reconnaît pas; il lui arrive souvent de se coucher dans le premier lit qu'elle voit; on est obligé de l'habiller; les déjections sont involontaires; cette malheureuse se livre à l'onanisme sans pudeur et sans- se cacher.

L'autre femme , représentée planche XV, est tombée dans la démence à l'âge de ans, à la suite d'une vive frayeur, les menstrues supprimées d'abord, ont reparu pendant quelque temps, eïles ne coulent plus depuis plusieurs années. Elle est âgée de 45 ans, et habite la Salpêtrière depuis plus de quinze ans, elle perle sur le sommet de la tête, à droite, des traces de teigne; ses yeux

sont bleus, fixent souvent et long- temps le soleil; elle s'assied et s'accroupit constamment, les mains cachées sous ses jupons, sur la plus haute marche d'un escalier en pierre, qui sert à descendre dans une cour (cette cour a été comblée depuis), elle ne quitte jamais cette place, quelque temps qu'il fasse, que pour aller se coucher; elle est toujours débraillée, la poitrine découverte et à l'air, aussi la face, la peau de la poitrine sont-elles hâlées, brûlées, terreuses. Cette femme répond quelques mots aux questions les plus ordinaires, mais elle n'interroge jamais; on la voit ramener les lèvres, mais on ne peut entendre de son articulé; sa physionomie est sans expression; son intelligence est éteinte, il n'y a plus de sensibilité morale.

La démence ne doit pas être confondue avec l'imbécillité ou l'idiotisme. L'imbécille n'a jamais eu ni l'entendement, ni la sensibilité assez développés. Celui qui est en démence a perdu une grande partie de ces facultés. Le premier ne vit ni dans le passé ni dans l'avenir; le second a des souvenirs et des i[^]éminiscences. Les imbccilles se font remarquer par des propos et des actions qui tiennent de l'enfance. Les propos, les ma-

a32 DE LA DÉMENCE.

nières des Insensés portent l'empreinte de leur état antérieur. Les idiots, les crétins n'ont jamais eu ni mémoire, ni jugement; à peine offrent-ils quelques traits de l'instinct animal ; leur conformation extérieure indique assez qu'ils ne sont pas organisés pour penser.

Il existe donc un genre d'aliénation mentale très distinct, dans lequel le désordre des idées, des affections, des déterminaisons est caractérisé par la faiblesse, par l'abolition plus ou moins pro-

noncée de toutes les facultés sensibles , intellectuelles et volontaires; c est la démence.. Si, comme je l'espère, j'ai bien précisé l'acception du mot démence , on ne confondra plus la démence avec la manie, la monomanie et l'imbécillité, comme on le fait tous les jours; le mot insensé étant réservé aux individus qui sont en démence, ne devrait pas désigner les maniaques, les imbécilles ni les monomaniaques.

Après avoir exposé les signes de la démence et les caractères qui doivent la faire distinguer des autres aliénations mentales, je vais indiquer rapidement les causes qui la produisent, les maladies qui la compliquent, celles qui la terminent, les principales altérations que présente l'ouverture des cadavres des aliénés qui meurent dans la démence; enfin je dirai ce que je pense de V la paralysie, qui complique si souvent cette maladie.

Les tableaux sur lesquels reposent les considérations suivantes comprennent deux cent trente-cinq individus atteints de démence. Ils sont divisés en deux colonnes.

L'une de ces colonnes est le relevé des femmes en démence observées à la Salpêtrière pendant les années 1811 et 1812; l'autre, formée des aliénés des deux sexes, dans un état de démence, appartenant à la classe riche et élevée de la société, admis dans mon établissement pendant plusieurs années.

§ I. Influence de Vâge.

Tableau des âges

Ages.

Nombre des

individus.

i« colonne.

2"= colonne.

ao

xS

ao

Totaux.

En jetant un coup*d'œil rapide sur les âges, on voit que la démence est plus fréquente depuis l'âge de quarante ans jusqu'à celui de quatre» vingts, car nous n'avons que quatre-vingt-dix-sept individus, c'est-à-dire un peu plus du tiers, depuis la naissance jusqu'à l'âge de quarante ans, tandis qu'il en reste cent trente-huit ou près des deux tiers , depuis l'âge de quarante ans

et au-dessus : l'âge pendant lequel la démence est numériquement plus fréquente est de quarante à cinquante ans; mais, comparativement à la population, la fréquence de cette maladie est en rapport direct avec les progrès de l'âge.

La comparaison des nombres des deux colonnes nous présente deux, différences bien marquées : i°le nombre des individus en démence au-dessus de 40 ans, de la deuxième colonne, est bien moins fort que celui delà première, parce que le relevé a été fait dans un établissement où l'on ne reçoit point de démences séniles, tandis qu'à la Salpêtrière on admet indistinctement tout aliéné qui se présente; 2° la quantité des démences dans la période du premier âge à 40 ans, est beaucoup plus élevée dans la colonne 2 relativement à la colonne i , parce que les individus en

démence qui ont servi à former la colonne 2 appartiennent aux classes élevées de la société dans lesquelles l'abus des plaisirs, les passions exagérées , les écarts du régime détruisent l'homme , usent son cerveau dès la première jeunesse, le disposent à la démence , et le précipitent dans une vieillesse précoce.

jm LA DÉMJEJNCE. 335

§ II. Causes excitantes de la démence.

TABLEAU DES CAUSES

Causes physiques.

Désordres menstruels 15

Temps critiques 35

Suites de couches 8

Chutes sur la tête 3

Progrès de l'âge 4^

Fièvre ataxique 3

Suppressions des hémorroïdes 2

Manie 18

Monomanie 15

Paralysie. , 5

Àpoplexie 2

Syphilis, abus du mercure 3

Écarts de régime 6

Abus du vin 6

Masturbation ir

Causes morales.

Amour contrarié 5

Erayeurs. 7

Secousses politiques 8

Ambition trompée 3

Misère 5

Chagrins domestiques 12

Causes inconnues 14

Total 235

Comme toutes les vésanies, la démence reconnaît un grand nombre de causes : les unes sont physiques, les autres morales; ces deux ordres de causes se compliquent quelquefois ; un chagrin violent éclate quelques jours après. l'accouchement, les lochies se suppriment, la démence se déclare. Une frayeur fait disparaître les menstrues, supprime une maladie cutanée, déplace la goutte: la démence se manifeste. Les causes morales produisent la démence plus souvent chez les femmes que chez les

hommes, plus facilement chez les individus déjà atteints d'aliénation mentale , que chez ceux qui jouissent de la pléni-

tude de leur intelligence elles sont d'ailleurs si peu nombreuses que je n'en tiens compte que pour montrer combien leur proportion est faible relativement aux autres variétés de folie. Elles agissent avec plus d'énergie dans la classe élevée de la société que dans la classe pauvre. Les désordres et la cessation de la menstruation, les fièvres cérébrales, les inflammations chroniques du cerveau et des méninges les congestions, sont les causes les plus fréquentes de la démence, toutefois après les progrès de l'âge. L'abus du mercure, les écarts du régime, l'onanisme, l'épilepsie, la syphilis, les coups sur la tête, viennent ensuite.

J'ai vu la démence causée par l'habitation dans une maison nouvellement bâtie, chez un rhumatisant; par les lotions d'eau froide sur la tête, chez un homme qui suait beaucoup et habituellement de la tête; par la suppression d'un abcès suite de la petite-vérole; par la suppression d'un coryza; par la rétrocession de la goutte; par la répercussion des dartres. L'épilepsie cause souvent la démence; aussi dans l'hospice de la Salpêtrière, sur deux cent quatre-vingt-neuf épileptiques plus de trente sont dans un état habituel de démence.

La lypémanie, et surtout la monomanie, la manie, soit aiguë, soit chronique, dégénèrent très souvent en démence: sur deux cent trente-cinq individus en observation, j'en trouve trente-trois qui avaient été maniaques ou monomaniaques.

La clémence est souvent produite par un traitement trop actif, et débilitant, par des saignées prodiguées souvent au début de la manie et de la monomanie; elle se termine alors quelquefois par le retour des forces qui provoque un accès de manie.

I A la suite de la manie très aiguë, des fièvres ataxiques cérébrales (phlegmasies des méninges), les couvalescents restent dans un délire tranquille, taciturne, triste ; leurs idées sont incohérentes , sans force , sans énergie. Cet état est le passage de la manie ou de la phlegmasie cérébrale à la convalescence, et ne doit pas être confondu avec la démence proprement dite.

Dans une maladie qui est souvent la terminaison d'un grand nombre d'autres, qui est, pour ainsi dire, l'état constitutionnel de l'âge avancé, il n'est pas aisé de déterminer le tempérament des individus qui en sont atteints. Cependant on peut assurer que le tempérament lymphatique, la constitution hémorrhoidaire, apoplectique, prédisposent à la démence; les individus tombés dans une faiblesse radicale, soit par des excès d'étude, soit par des écarts de régime, soit par des passions trop long-temps exaltées; ceux qui ont un caractère timide, craintif, irrésolu, qui ont été long-temps comprimés; ceux dont les facultés intellectuelles n'ont jamais pu atteindre un certain degré d'énergie et d'activité, qui les mît en harmonie parfaite avec leurs pareils; ces individus-là, dis-je , sont dans des circonstances favorables au développement de la démence.

§ III. Des variétés et des complications de la
démence.

Tableau des variétés.

Variétés simples. Nombre des individus.

ire colonne.

ae colonne.

ir

Variétés compliquées.

89 épileptiques.

La seule inspection de ce tableau montre que laï 'démence aiguë est rare; que la démence continue* est plus fréquente que l'intermittente. Lorsque la dé-ij mence est intermittente, l'accès reparait au pinntemps,! à l'automne; mais après un certain nombre d'accès, ellei devient continue; lorsqu'elle alterne avec la manie, celle-ci éclate à certaines époques, à l'équinoxe, auxi solstices. Les retours menstruels annoncent les périodesi de la manie, et doivent mettre en garde contre ses effets.

La paralysie complique très souvent la démence. Suri deux cent trente-cinq individus en démence, plus de la moitié offrent quelques symptômes de paralysie. 1 La complication scorbutique est endémique dans tous les hospices où l'on reçoit des aliénés, je n'en ai pas teau compte dans mes relevés, parce que cette compli-

-'

DE LA. DÉMEWCE.

cation s'étend à toutes les variétés de folie. Cest au moins ce que j'ai observé en visitant les hospices de France et de l'étranger. La complication de la paralysie et du scorbut si fréquente dans la démence, est plus rare dans la manie. Elle est autant l'effet de la maladie que des circonstances hygiéniques, qui , dans presque tous les hospices, semblent conjurées pour aggraver le sort des malheureux aliénés. Voyez : Maisons d'aliénés, ci-après.

§ IV. Maladies auxquelles succombent les individus qui sont en démence , et résultat des autopsies cadavériques.

La mortalité est bien plus fréquente dans la démence que dans la mélancolie et que dans la manie surtout , puisqu'il meurt presque la moitié des individus qui sont en démence. Les maladies qui terminent la vie de ceux qui sont en démence, sont généralement organiques, rarement inflammatoires, à moins que les inflammations ne soient passives.

Tableau des principales lésions organiques;

Lésions cadavériques. Nombre des iadivi

Crânes minces diploïques y

— éburnés ». 5

— injectés 3

Crânes épais diploïques 12

— éburnés 10

— injectés .1 39

Crânes irréguliers relativement aux divers diamètres et à

la capacité des deux moitiés de la boîte osseuse. . . • .j 29 Méninges épaissies • <.• 4 1 1.

Méninges injectées ig

Artères basilaires ossifiées 5

Cerveau dense. i5

— mou. , 39

Cervelet dense la

— mou 17

Substance grise épaisse 5

— grise décolorée 15

— blanche injectée 19

Adhérence de la membrane qui revêt les ventricules. . . 54

Lésions organiques du cœur 5

— du poumon 13

— du foie 2

Concrétions biliaires 8

Lésions chroniques et organiques du conduit alimentaire. 24

— organiques du vagin et de l'utérus 3

A l'autopsie le crâne offre des dimensions irrégulières, mais elles ne sont pas constantes. Très fréquemment la ligne médiane est déjetée, en sorte que les fosses de la base ne sont point égales entre elles, et les deux moitiés du crâne n'ont point la même capacité; quelquefois le crâne est déprimé latéralement vers les sutures fronto-pariétales. Le crâne est épais, tantôt éburné, tantôt diploïque, injecté, surtout lorsqu'il est épais et diploïque; il est mince, et alors même injecté; son épaisseur est variable dans différentes régions ; la diminution de l'épaisseur du crâne est l'effet de l'épaississement des méninges, et non celui du renflement des circonvolutions. Le crâne chez le vieillard est plus épais, plus compacte; les sinus frontaux ont plus de capacité, à cause du plus grand écartement des deux tables du frontal , dont l'interne s'éloigne de la table externe ; on rencontre

aussi à l'extérieur du crâne des dépressions qui vont d'avant en arrière, qui mettent en saillie la suture longitudinale des os pariétaux j dans ce cas, la dépression de la table externe ne déprime pas sur le cerveau la table interne; celle-ci s'est, pour ainsi dire, collée à la table externe par l'absorption de la substance diploïque qui les sépare ordinairement.

La dure-mère est souvent adhérente, soit à la voûte, soit à la base du crâne, quelquefois elle est épaisse. La face interne de la dure-mère est recouverte d'un enduit qui semble formé par du sang exhalé ou épanché dans la cavité de cette membrane. L'arachnoïde est plus dense, moins transparente; elle est infiltrée, elle contient dans sa cavité des épanchemens séreux et même sanguins. On trouve à la base du crâne des épanchemens séreux ; ces épanchemens se rencontrent aussi et presque toujours dans les ventricules du cerveau. Ne sont-ce point des effets de la dernière maladie ou de la mort?

La pie-mère épaissie, infiltrée a perdu de sa transparence, adhère à la substance corticale. Les artères, qui rampent à la base du cerveau , sont cartilagineuses même osseuses, particulièrement dans la démence senile; le calibre des veines est augmenté, elles sont gorgées de sang.

Les circonvolutions du cerveau sont atrophiées , écartées les uns des autres, peu profondes, ou bien elles sont aplaties, comprimées, petites , surtout dans la région frontale. Il n'est pas rare qu'une ou deux circonvolutions de la convexité du cerveau soient dë-

II. i

DB LA. DEJIEirCE.

primées , atrophiées , presque détruites , et l'espace vide est rempli par de la sérosité.

La substance corticale est très rouge ou très colorée, elle est quelquefois jaunâtre, très dense à sa face crânienne et ramollie dans le reste de son épaisseur; elle adhère fréquemment à la pie-mère, et se déchire lorsqu'on veut en séparer cette membrane. Cela ne manque presque jamais, lorsqu'il y a eu complication de la paralysie avec la démence.

La substance blanche perd sa couleur, elle est d'un blanc plus mat, elle est plus dense, plus consistante, on retrouve dans son intérieur des traces d'anciennes affections, tantôt dans un seul hémisphère, tantôt dans les deux : ce sont des cicatrices , autour desquelles la substance blanche est durcie, ce sont des kystes contenant les débris fibreux jaunâtres, restes d'un épanchement sanguin ou arrondis et remplis de sérosité; j'ai vu deux fois le cerveau qui offrait l'aspect et presque la couleur et la densité du fromage de gruyère, chez des femmes mortes paralytiques et en démence. On trouve aussi des portions du cerveau ramollies et d'autres endurcies ; enfin les traces d'anciennes hémorrhagies.

Les adhérences de la membrane qui revêt les ventricules latéraux sont constantes; elles sont rares dans les autres ventricules, elles obhtèrent l'appendice connu sous le nom de cai^ité digitale. Presque toujours cet appendice est séparé du reste du ventricule par des adhérences qui laissent tantôt une issue, tantôt deux,

pour communiquer du ventricule à cette extrémité postérieure. Souvent cette membrane adhère avec la portion qui

recouvre le corps strié. Ces adhérences plus ou moins étendues font perdre aux ventricules de leur caractère. Elles s'observent au reste dans un grand nombre de sujets qui ne sont point aliénés; elles confirment l'identité de cette membrane avec la séreuse des autres cavités splanchniques. N'expliquent-elles pas les céphalalgies chroniques, comme les adhérences de la plèvre expliquent des douleurs thoraciques, prises pour des douleurs rhumatismales.

Les plexus choroïdes tantôt injectés, tantôt décolorés, offrent presque toujours des kystes séreux de nombre et de volume très variables. Une fois ces kystes contenaient une substance sébacée, et une autre fois une substance osseuse. Deux fois j'ai rencontré dans chaque ventricule une hydatide grosse comme un petit œuf de poule.

La glande pinéale, chez les insensés comme chez les autres aliénés et les individus atteints de toute autre maladie, offre presque toujours quelques points d'ossification (Scarpa). Une fois, je l'ai trouvée aussi petite que la tête d'une épingle, une autre fois elle m'a paru manquer entièrement.

L'ouverture des cadavres des individus morts dans la démence offre assez souvent des tubercules des poumons. L'hypertrophie des ventricules du cœur; les ossifications du foie ne sont pas rares. Les lésions du cœur ont fixé l'attention de quelques auteurs allemands qui ont écrit tout récemment sur les maladies mentales. Ces altérations doivent être observées avec soin et être

étudiées dans leur rapport avec la folie en général, et plus particulièrement avec la démence.

DÉMENCE

Les altérations nombreuses du conduit alimentaire observées dans la démence sont presque toujours symptomatiques ou secondaires, aussi sont-elles essentiellement chroniques.

Ces résultats généraux des ouvertures cadavériques, faites sur des sujets morts en état de démence, offrent un plus grand nombre de lésions cérébrales qu'on n'en trouve dans les autres espèces de folie. On comprend que la démence qui est la terminaison de tous les désordres intellectuels et moraux, qui est le résultat des progrès de l'âge, qui est si souvent compliquée de paralysie et de convulsions, on comprend, dis-je, que le crâne, les méninges et le cerveau, aient subi un grand nombre d'altérations qui donnent la raison de l'affaiblissement de l'intelligence et de la sensibilité.

A ces résultats généraux j'ajouterai quelques faits qui se sont offerts à ma pratique. Quoique ces faits ne répandent point une plus grande clarté sur le siège immédiat de la démence, et sur son traitement, ils auront au moins de l'intérêt par la nature des lésions organiques.

R,..., avait joui pendant sa jeunesse d'une bonne santé. Elle tombe dans la misère vers l'âge de 87 ans et devient mélancolique. Elle se marie à 38 ans, et n'a point d'enfants. Elle a beaucoup de chagrins et de contrariétés domestiques, son mari étant

ivrogne. Elle cesse d'être menstruée à ¹ ans. Depuis, sa santé s'altère : à 62 ans, elle éprouve des étourdissemens, la mort de son mari la laisse dans la plus profonde misère. Elle a des douleurs lancinantes dans le

bras gauche, ses idées sont confuses, sa mémoire est affaiblie, ses propos n'ont pas de suite. Elle va et vient sans motif et ne sait plus ce qu'elle fait ; enfin elle

tombe dans la démence la plus prononcée. R est

conduite à la Salpêtrière, le 15 avril 1812, venant de

l'Hotel-Dieu. A son arrivée à l'hospice, R est très

maigre, paraplégique, remuant avec peine les membres supérieurs. Elle dit et redit les mêmes mots qu'elle prononce avec difficulté. Elle répète les mots et les phrases qu'elle entend, elle paraît n'avoir aucun sentiment, ni de son état, ni du lieu où on l'a transportée. Nuit et jour elle pousse des cris perçans, sans pouvoir dire ni même indiquer quelle peut être la cause de ces cris. Elle succombe douze jours après son admission, le 1^{er} avril 1812 , âgée de 56 ans.

Ouverture du cadavre. — Les méninges et le cerveau paraissent sains ; après avoir enlevé le cerveau , j'ai trouvé une tumeur sphéroïde de la grosseur d'une noix, enveloppée d'une tunique propre, obstruant presque en totalité le trou occipital et fixée par un pédoncule de quelques lignes à la membrane qui tapisse le canal vertébral. Cette tumeur était dense, fibreuse et comprimait inférieurement le cervelet, particulièrement le lobe gauche. Le prolongement rachidien atrophié était aplati, n'ayant que quatre lignes de largeur, deux lignes d'épaisseur , contour-

nant le pédoncule de la tumeur pour pénétrer dans le canal vertébral, reprenait sa forme normale quelques lignes au-dessous du trou occipital, quoique plus mince que dans l'état ordinaire. Le lobe gauche du cervelet plus comprimé que

a/jÔ DE LA DÉMENGE.

le droit, logeait une grande portion de la tumeur. Le cerveau m'a paru sain. Les plèvres offraient des traces d'inflammation récente et d'anciennes adhérences. '

Mad. F., âgée de 50 ans, est conduite à la Salpêtrière sans renseignements antérieur : la face est pâle, le regard étonné, les yeux à moitié ouverts, les idées incohérentes : indifférence la plus complète sur sa nouvelle position. Nulle réponse aux questions qu'on adresse à la malade , elle exprime de temps en temps la crainte de tomber dans l'eau. Elle tousse, crache beaucoup. Cet état de démence persiste pendant onze mois. A cette époque le dévoiement s'établit ; F... s'affaiblit, ne quitte plus son lit ; il se forme une eschare énorme au sacrum , elle meurt.

A l'ouverture du cadavre^ je trouvai le crâne mince, particulièrement les bosses frontales qui n'avaient plus que l'épaisseur d'une ligne. Les poumons étaient tuberculeux. La membrane muqueuse du colon transverse était ulcérée en quelques points. L'ovaire gauche très développé renfermait un kyste avec sa membrane propre , qui contenait une substance molle, gluante, jaunâtre, au milieu de laquelle se trouvaient enlacés des cheveux blonds Ces cheveux semblaient implantés à un corps la couleur et de la consistance du suif, au centre duquel je trouvai un point osseux d'une à deux lignes, de

' Celle observation a été publiée par M. Scipion Pinel , à qui je l'avais communiquée pour sa thèse inaugurale.

^ Plusieurs cas de kystes ovariens pileux ont été figurés et décrits par M. Cruveilhier dans son bel ouvrage : Anatomie pathologique du corps humain, in-fol., Cg. coloriées.

DE Zk DÉMENCE.

forme irrégulière, et plusieurs autres fragmens osseux beaucoup plus petits.

Une femme âgée de ans, d'une taille élevée, quelque temps après la cessation de la menstruation , s'aperçut qu'elle avait une petite tumeur au-dessus de l'oreille gauche. Cette tumeur provoquait un prurit incommode et la malade la déchirait souvent en se grattant ; bientôt la tumeur se développa et fit une saillie considérable, occupant la région temporale. A mesure que la tumeur grossissait, les facultés de cette femme diminuaient, sa mémoire faiblissait, ses idées avaient moins d'énergie. La malade devint moins impressionnable, elle perdit le sommeil; plus tard, , elle eut de la difficulté à articuler les sons; elle répondait juste aux questions ordinaires; mais ces questions ne paraissaient ni l'émouvoir, ni provoquer chez elle des idées nouvelles. Elle parlait peu, marchait lentement, n'accusait aucune douleur, elle se plaignait seulement de gêne dans les mouvemens de la tête. Après trois mois, elle fut conduite à la Salpêtrière. La malade était peu amaigrie, son teint était pâle; la tumeur située au-dessus de l'oreille externe gauche s'étendait sur le temporal, et derrière l'oreille. Cette tumeur avait deux pouces d'avant en arrière, un pouce et demi de hauteur, et huit lignes de saillie; on y sentait des pulsations, mais très obscures, elle était adhérente dans tout

son pourtour, n'avait pas de point culminant, était bosselée et la peau ne paraissait point altérée. Cette tumeur se développa encore pendant le séjour de la malade dans l'hospice; l'intelligence s'affaiblit davantage

a/jS DE LA DÉMENCE.

tage, la malade ne comprenait rien, ne parlait plus, elle paraissait sourde; néanmoins, elle marchait trois jours avant sa mort. Elle passa deux jours couchée et dans un état comateux, dont on la retirait en pinçant fortement la peau des membres.

A l'ouverture du cadavre, j'ai trouvé une tumeur aussi saillante au dehors qu'à l'intérieur du crâne, occupant la région temporale. Cette tumeur offrait dans son intérieur, tous les caractères des tumeurs érecliques et était gorgée de sang. Elle avait sa tunique propre, et après avoir détruit une portion du temporal, de l'occipital, du pariétal, et un peu de l'aile gauche du sphénoïde, elle refoulait la dure-mère et par conséquent comprimait latéralement le cerveau. L'ouverture formée par la destruction des os était à-peu-près circulaire, de deux pouces et demi de diamètre.. La dure-mère d'ailleurs était saine, le cerveau très dense, particulièrement l'hémisphère gauche, dont les circonvolutions latérales comprimées par la tumeur étaient aplaties et atrophiées. Les ventricules contenaient une petite quantité de sérosité; les autres organes étaient sains. '

Monsieur P., âgé de 5a ans, né à Londres, d'une taille très élevée, d'un tempérament sanguin, d'une constitution forte, avait l'ouïe un peu dure; il était chef de bataillon au service de France. Il fut admis dans la maison de Charenton, le 3 mars 1830. Lors de son admission, ce malade parlait peu, réclamait sa liberté, se

' Celle oliservatiou doit être rapprochée de celle que j'ai rapportée page 85, tome i,

plaignait d'injustices exercées envers lui, paraissait distrait et indifférent aux objets nouveaux qui l'entouraient. Quelquefois il survenait de l'excitation , alors le malade accostait tout le monde, racontant qu'il venait de faire une succession de plus de cent mille francs ; ses idées avaient assez de liaison , ses propos étaient assez suivis, pour donner à son récit l'apparence de la vérité. Le capitaine P. était d'ailleurs bon et affectueux , sa tenue était soignée et propre ; on pouvait le laisser jouir de la liberté et des distractions qu'on accorde aux malades les plus raisonnables; mais ses actions avaient quelque chose de décousu, sa mémoire était peu sûre , et le malade répétait souvent les mêmes choses ; sa facilité à se laisser diriger était remarquable. On reconnaissait de légers signes de paralysie à son hésitation pour prononcer certains mots.

M. P. mangeait beaucoup et avec avidité, il eut plusieurs congestions très fortes, qui étaient accompagnées de convulsions violentes dans l'un, ou dans les deux côtés du corps. A la suite des congestions, il restait de la faiblesse tantôt à droite, tantôt à gauche, alors le malade était penché d'im côté. Quatre ans plus tard (i834), l'intelligence s'affaiblit, l'incohérence des idées est plus prononcée , le malade est plus silencieux , fait des niaiseries et pleure à propos de rien. La prononciation est telle, qu'on peut à peine comprendre ce que dit M. P.; • sa marche est faible et chancelante. Sa toilette est de- ' venue sale et négligée; il n'est plus possible d'admettre ' le malade à la table commune, à cause de sa malproûi prêté et de sa gloutonnerie. Il survient de temps en

aSo DE LA DÉMENCE.

temps de l'excitation ; le capitaine P. pousse des cris , va et vient sans motifs et sans but , marche tout penché sur un côté, se plaint des personnes avec lesquelles il vit , et paraît ne plus comprendre ce qu'il fait.

En novembre 1834, M. P. refuse à plusieurs reprises de manger, ou ne prend que des potages après avoir long-temps refusé ; il éprouve alors des illusions bies singulières, il lui semble que tout est mouillé, le pain qu'on lui présente , les vêtemens qu'il porte, le lit dans lequel il se couche; aussi jette-t-il le pain, quitte-t-il sans cesse ses vêtemens, ne peut-on le faire rester dans son lit. La faiblesse augmente , la santé physique s'altère; il survient de la rétention d'urine, qui force pendant plusieurs jours d'avoir recours au cathétérisme. Le malade ne paraît pas lier aucune idée, ne répond plus aux questions qu'on lui adresse, enfin, le 10 décembre, il se déclare une fièvre avec agitation , loquacité incohérente. On applique des sangsues derrière les oreilles, des sinapismes, on administre des lavemens purgatifs. Le jour suivant , il survient des symptômes adynamiques , une hémoptysie très abondante ; M. P. succombe le 9 décembre 1834.

Ouverture du cadwre, — Les os du crâne sont épais , la dure-mère est adhérente au crâne dans une assez grande étendue; le feuillet cérébral de l'arachnoïde est épaissi, d'un blanc mat, particulièrement sur la convexité des hémisphères. La pie-mère , un peu infiltrée , adhère à la substance corticale qui se déchire lorsqu'on enlève cette membrane. Elle présente çà et là des déchirures circonscrites dont le fond est inégal, rugueux

DE LA DÉMENGE. a51

et légèrement rosé. Les circonvolutions sont petites. La substance blanche est peu rosée. A la région antérieure du corps strié, on aperçoit une dépression : en incisant sur ce point, on découvre au-dessous, les traces de l'hémorragie dont la matière n'étant point encore résorbée, présente l'aspect rouillé. Les ventricules contiennent un peu de sérosité. Le cervelet et la protubérance annulaire sont plus colorés que le cerveau. La moelle allongée est atrophiée, a perdu un quart de son volume normal, quoique saine d'ailleurs. Les deux poumons sont hépathisés et laissent couler du sang fluide ; la plèvre droite présente quelques fausses membranes; le cœur est petit proportionnellement à la taille du sujet. La vessie est petite, à parois épaisses, sa membrane muqueuse est rouge.

M. C..., âgé de 66 ans, d'une taille moyenne , d'un tempérament sanguin, ayant la tête grosse, le crâne bien conformé, le système musculaire très développé, après avoir été garçon marchand de vin, avait acquis par sa bonne conduite et son activité une belle fortune et faisait le commerce des vins. Il éprouva quelques pertes faciles à réparer, des contrariétés et des chagrins domestiques. On s'aperçut qu'il s'adonnait à la boisson et qu'il était devenu très irascible. Enfin, au printemps 1832 , il fut pris de délire maniaque avec fureur. Après quelques saignées qui ne calmèrent point le malade, il fut conduit à Paris dans un état de délire général avec prédominance d'idées de fortune exagérée et un très léger embarras de la prononciation. Ce malade, toujours en mouvement, déchi-

2 Sa DE LA DÉMENGE.

rait ses vêtemens , marchait sans cesse , frappant au plus léger obstacle, à la plus légère contrariété, criant, chantant, distribuant

de l'argent et voulant faire la fortune de tout le monde. L'insomnie était opiniâtre, les déjections faciles, l'appétit soutenu; mais indifférence complète sur sa nouvelle situation, sur ses intérêts et sur les objets de ses affections. Les ventouses à la nuque, les bains, les douches, les affusions d'eau froide, les drastiques administrés successivement pendant plus de quinze mois , n'ont modifié en rien , ni la susceptibilité du malade, ni l'incohérence et la violence de son délire, ni sa fureur, ni son insomnie. Pendant l'été de 1832 , il se manifesta sur le cuir chevelu une vive irritation qui portait le malade à s'arracher les cheveux quoique très courts, et à se gratter jusqu'à produire des plaies plus ou moins profondes. Il s'écorchait aussi les tégumens de la face, au point que la partie inférieure ne formait plus qu'une plaie, et qu'il fallut recourir à la camisole pour obtenir la cicatrisation. Conduit à Charenton le 2 octobre 1802, le malade conserve de l'embonpoint , beaucoup de force musculaire, et, quoiqu'il marche avec vivacité, on observe quelque indice de paralysie des membres abdominaux. L'embarras de la langue est très prononcé. Pendant l'hiver les symptômes de la démence augmentent; M. C... ne parle point, ne fait aucune demande; quand on l'interroge ordinairement il ne répond point, si on insiste et s'il répond, il se contente de dire : «Laissez-moi tranquille] » Il est négligé sur sa personne. Quelque temps qu'il fasse, il est sans habit et

sans cravate. Au printemps 1834, M. C... eut plusieurs écoulements qui paralysèrent, pour quelques heures seulement, l'un des bras. Il eut pendant plusieurs mois un mouvement spasmodique et presque habituel des mâchoires qui, frottant l'une contre l'autre, rendaient un bruit semblable au grincement de dents.

Les congestions qui se renouvelaient souvent offraient les symptômes suivans : M. C... se soutenait difficilement debout, ne pouvait plus se servir de l'un des bras, ne parlait plus ; les traits de la face étaient altérés. Quelquefois il survenait des secousses convulsives dans le côté opposé à la paralysie. La saignée a quelquefois fait cesser les symptômes en quelques heures ; le plus souvent, M. C... restait jusqu'au lendemain matin dans un état comateux. Alors le bras était dans un état de sidération. En novembre 1834, à la suite d'une congestion, le bras droit s'est paralysé et n'a plus repris le mouvement. Le malade s'affaiblit, refusa de manger et devint d'une indocilité absolue. Le 1 décembre, il survint des vomissemens, de la fièvre, des frissons, le malade s'alila; on le mit à la diète : les jours suivans, la déglutition devint difficile, les frissons plus prononcés, la sensibilité persista des deux côtés du corps. Le 22, il y eut un peu de contracture, puis de légères convulsions du bras droit. Dans la journée, frissons et vomissemens; les paupières sont baissées et les pupilles immobiles. On applique des ventouses scarifiées à la nuque après une saignée générale. Le 28, même état, pareille saignée; le 24, état comateux, alternant avec des convulsions générales et plus prononcées dans les muscles de l'abdomen. Les

a54 l'A. DIÉMENCE. j

pupilles sont très dilatées, le pouls très concentré, petit, fréquent; mort dans l'après-midi. ,

Autopsie cadavérique. — Le crâne est épais et dense; en le sciant, les méninges du côté gauche ont été éraillées et il s'est écoulé environ à six onces d'un liquide trouble et sanguin. Dans la cavité de l'arachnoïde, il existait, comme dans l'observation suivante, un kyste. ~ La paroi interne de l'arachnoïde était tapis-

sée d'un«« membrane qui s'étendait depuis un demi-pouce environ I du replis falciforme sur le plancher de l'orbite , sur la fosse temporale, jusqu'au rocher et jusqu'aux fosses' ethmoïdales. L'intérieur de cette membrane contenait le sang épanché et offrait une teinte rouge et des caillots membraniformes qui lui étaient adhérents. La dure-mère du côté droit avait un aspect brunâtre comme celle du côté gauche, et la cavité de l'arachnoïde dut côté droit contenait un kyste plein d'un fluide trouble et saïeux. La membrane du kyste tapissait l'arachnoïde dans la même étendue que celle du côté opposé, mais elle était plus épaisse, plus inégale que la fausse membrane du côté droit. L'arachnoïde elle-même n'était ni plus épaisse ni plus colorée qu'à l'état ordinaire. La pie-mère était saine. Les deux lobes du cerveau étaient si comprimés, qu'ils formaient une pointe à leur extrémité frontale. La substance corticale était rosée en quelques points, la substance blanche n'offrait aucune altération. Les tubercules quadrijumeaux étaient injectés. La membrane des ventricules latéraux adhérait avec elle-même en quelques points.

M..., âgée de ans, entrée à la Salpêtrière le 9«

août 1817, était couturière et habitait la campagne; son mari est mort dans un état de démence sénile ; étant fille, elle était très colère. Cette femme avait la taille élevée, les cheveux noirs, les yeux châtain, la peau blanche et de l'embonpoint.

7 ans, M... eut la petite-vérole; à 12 ans, gale; à 13 ans, menstrues spontanées, qui depuis furent régulières, abondantes; à 14 ans, fièvre à la suite d'un coup de pied de cheval ; 24 ans, mariée : sans enfans ; depuis son mariage, M... était devenue très laborieuse.

39 ans (avril 1816), après beaucoup de chagrins domestiques M... tomba dans la misère, elle abusa du vin et de l'eau-de-vie; ne pouvant payer son loyer, elle fut très affectée des reproches et des menaces de son propriétaire; les menstrues qui coulaient en ce moment, devinrent très abondantes, la ménorrhagie dura pendant trois semaines, et lorsqu'elle cessa, M.... eut une légère attaque d'apoplexie. On appliqua des sangsues; on fit vomir; on purgea deux fois; la langue resta embarrassée, la mémoire très affaiblie, les idées confuses, la locomotion difficile.

Vers la fin du mois de mai. M.... put reprendre les occupations de son ménage; mais ses idées étaient très exaltées ; elle voulait toujours sortir de chez elle , prétendant avoir quelque affaire importante; elle maigrit beaucoup ; elle s'obstinait à rester nu-tête au soleil. Le 4 juin , elle abandonna ses occupations ordinaires, parlait sans cesse de son mari; et se montra très entêtée.

Le 4 juin, elle entra à l'hospice. Sa démarche était

a 56 DE LA DÉMENCE.

vacillante, la mémoire faible, crises, tous les deux jours il y avait une rémission très prononcée (vésicatoire à la nuque, quelques jours après, quinquina, plus tard, purgatif).

Son état parut meilleur, ses idées étaient mieux suivies; M... marchait plus facilement; mais il lui restait quelque difficulté pour articuler des sons, elle quitta l'hospice le 19 juillet.

Rendue chez elle , M. revint à son régime habituel; la paralysie fit des progrès jusqu'à l'année suivante.

Le 9 août 1817, la paralysie était générale, la malade ne pouvait marcher; il a fallu la porter à l'infirmerie; elle ne pouvait

presque plus articuler de sons; elle criait beaucoup et se plaignait de souffrir particulièrement dans le dos.

Perte de mémoire, démence, déjections involontaires; appétit vorace.

En décembre; faiblesse extrême, eschare au sacrum.

En janvier; aphonie, adynamie; le 24 du même mois, refus des aliments, état comateux. — Mort à trois heures après-midi, le 27 janvier 1818.

Autopsie le lendemain à neuf heures du matin.

Extérieur. — Embonpoint , eschare superficielle au sacrum.

Tête. — Os du crâne épais, dure-mère d'une couleur brunâtre dans toute la portion correspondante à l'hémisphère gauche; dans la cavité de l'arachnoïde se trouvait un épanchement considérable d'un liquide brunâtre, sanieux, floconneux, exhalant une odeur fé-

tide; ce fluide avait affaissé, comprimé les circonvolutions de l'hémisphère gauche du cerveau , de manière à faire croire que les circonvolutions subjacentes étaient effacées.

- La face interne de l'arachnoïde était revêtue d'une membrane brunâtre qui formait un kyste dans lequel était contenu le fluide épanché; la membrane qui formait le kyste était floconneuse à sa face interne, s'étendait depuis la voûte sus-orbitaire gauche, le repUs falciforme, jusqu'au sinus latéral du même côté, à tout le pariétal gauche , jusqu'à l'occipital et la tente du cervelet. Les circonvolutions étaient très aplaties.

L'hémisphère droit du cerveau était exempt d'altération, il y avait de la sérosité épanchée dans l'arachnoïde de ce côté.

Le canal vertébral contenait aussi de la sérosité; dans quelques points qui étaient évidemment épaissis, l'arachnoïde vertébrale adhéra à la pie-mère : ces deux membranes étaient injectées dans leur moitié inférieure.

La moelle épinière paraissait un peu ramollie.

L'utérus, volumineux, mou, offrait près du col quelques petites vésicules développées dans son tissu, et contenant un fluide incolore et filant.

Que conclure de ces faits et de tant d'autres, lorsque l'on ne perd pas de vue : que les altérations observées dans le cerveau et ses membranes se retrouvent sur des sujets qui n'ont donné aucun signe de délire; que les lésions organiques de l'encéphale appartiennent à la paralysie ou aux convulsions plutôt qu'à la démence ;

258 DE LA BÉMENCE.

<jue le caractère et l'intensité du délire ne sont pas en rapport avec l'étendue de la lésion organique. Que conclure? que les ouvertures de corps qui ont si souvent éclairé la médecine sur le siège des maladies, n'offrent aucun résultat satisfaisant pour la connaissance du siège et de la cause immédiate du délire des individus qui sont dans la démence. Tout indique dans cette maladie la compression, l'affaissement, le collapsus de l'encéphale; cet état est-il causé par l'engorgement du système vasculaire , ou par le ralentissement de la circulation cérébrale ? les artères ayant perdu de leur élasticité, ou étant ossifiées, n'activent-elles plus

aussi énergiquement la circulation qui languit dans les veines d'ailleurs trop dilatées? L'inflammation des méninges, en épaississant ses membranes , ou en provoquant une exhalation séreuse trop abondante, ne détermine-t-elle pas la compression ? Le rétrécissement de la cavité crânienne, par l'écartement de la table interne, particulièrement du coronal, ne contribue-t-il pas à comprimer le cerveau? etc. L'ouverture des corps nous apprend bien peu de chose à cet égard, toutes les altérations organiques du cerveau ou de ses dépendances appartenant moins au délire qu'à ses complications. Je possède un grand nombre d'observations d'anatomie pathologique, qui, comparées avec l'histoire de la maladie , prouvent que la démence préexistait à toute lésion organique de l'encéphale; que lorsque la lésion organique a eu lieu, elle s'est révélée par des convulsions ou par la paralysie.

Ce que nous avons exposé relativement aux symptômes, aux causes et aux complications de la démence,

justifie les distinctions de cet état, en trois variétés, telles que nous les avons établies plus haut, autant par leurs terminaisons, que par leur traitement.

Première variété, démence aiguë. •— Cette variété vient à la suite d'écarts passagers de régime, d'une fièvre, d'une hémorrhagie, d'une métastase, de la suppression d'une évacuation habituelle, du traitement débilitant de la manie.

Son invasion est plus brusque, elle est exempte de lésion de mouvement , guérit facilement à l'aide du régime, des toniques : les frictions , l'exercice du cheval , les bains de rivière, le quinquina, le musc, la valériane, etc., sont généralement utiles.

On la guérit en rétablissant les évacuations supprimées, en rappelant à son premier siège l'affection primitive déplacée. Quelquefois elle se termine heureusement par une explosion de manie aiguë, qui est alors critique, comme le prouve le fait suivant.

M..., âgée de 20 ans, d'une taille moyenne, ayant les cheveux châtons, les yeux bleus, le teint pâle, la physionomie mobile, était issue d'un père dantreux; elle était ouvrière en linge. A 8 mois, elle eut des convulsions qui cessèrent par l'éruption des premières dents. A 10 ans. M... eut la petite-vérole. Depuis, son caractère fut triste, très susceptible et très irritable. A l'âge de 7 ans, la menstruation s'établit difficilement, et avait été précédée de céphalalgie. Depuis, la menstruation a été régulière, mais peu abondante et toujours précédée de céphalalgie. M... avait une grande propension au sommeil, dès qu'elle ne faisait pas d'exercice,

elle dormait. Quoique dévote, elle lisait des romans.

A l'âge de 20 ans, au mois de juillet 1819, M., souffrant depuis trois mois de violents maux de tête, eut une très vive contrariété avec une de ses compagnes. Elle a de l'insomnie pendant quelques jours, et plus tard du délire, veut mourir, elle se dit morte, et pendant ce temps la face devient très rouge. Par intervalle, cris, pleurs, agitations, convulsions de la face, la malade assure qu'elle souffre horriblement.

Quatre jours après (au 11 juillet 1819), M... est conduite à la Salpêtrière, dans un état de manie qui persista jusqu'au mois de septembre. A cette époque, la malade tomba dans un état de démence complète; elle paraissait insensible à tout ce qui se passait

autour d'elle, ne bougeait point, ne parlait point, ne répondait pas même aux questions qui lui étaient adressées. Cet état persista jusqu'au mois de décembre, j'appliquai le cautère actuel à la nuque. Cette application provoqua une agitation générale et un délire maniaque qui persistèrent pendant plusieurs jours. Au mois de janvier, les menstrues se rétablirent. La malade entra en convalescence, et progressivement ses goûts, ses idées habituelles, sa manière d'être redevinrent ce qu'ils étaient avant sa maladie. Pinel cite, dans son *Traité de la manie* ^ la guérison spontanée d'une démence par l'explosion du délire maniaque. Ce que la nature avait fait pour la malade dont parle ce célèbre maître, l'art l'a-t-il produit dans l'observation que je viens de rapporter?

Deuxième variété, démence chronique. — La dé-

DE LA DÉMENGE. a61

mence est causée par l'onanisme, les écarts de régime, l'ivrognerie, l'abus des plaisirs, les excès d'étude; elle est consécutive à l'hypochondrie, à la lypémanie, à la manie, à l'épilepsie, à l'apoplexie. Cette espèce guérit très rarement. Lorsque la démence est le résultat des excès, des écarts de régime, elle s'établit lentement. Termine-t-elle la monomanie ou la manie, il se manifeste, pendant la durée de ces dernières affections et même dès leur début, quelques symptômes qui font pressentir cette funeste terminaison. C'est ce que l'on observe plus fréquemment dans la monomanie d'orgueil, ordinairement compliquée de paralysie. La démence, qui succède à la monomanie ou à la manie, conserve quelques traces du délire primitif; ainsi, quelques individus, pendant la démence, ont de temps en temps de l'excitation qui réveille les facultés. Chez d'autres, au travers l'incohérence des

idées, on démêle l'idée qui était dominante pendant la monomanie. La démence qui succède à l'apoplexie est ordinairement irrémédiable. La démence qui est produite par l'ivresse a un caractère tout particulier, savoir : le tremblement des membres, ce qui lui a fait donner le nom de *delirium Iremens* ; sa durée est courte, car après quelques jours elle guérit spontanément.

On a conseillé, pour combattre la démence chronique, les vésicatoires, le séton, le moxa, le feu, les frictions irritantes, les bains de mer, l'électricité, etc. Tous ces moyens n'ont malheureusement eu pour résultat que des succès bien rares et souvent éphémères.

Troisième variété, démence sénile. — La démence

a6a DE LA DiÉMErreE.

sénile est la suite des progrès de l'âge. L'homme insensiblement poussé vers la vieillesse, perd sa sensibilité avec le libre exercice des facultés de l'entendement, avant d'arriver au dernier degré de décrépitude. La démence sénile s'établit lentement. Elle commence par l'affaiblissement de la mémoire, particulièrement de la mémoire des impressions récentes. Les sensations sont faibles; l'attention, d'abord fatigante, devient impossible*, la volonté inerte, est sans impulsion, les mouvements sont lents et impossibles. Cependant, la démence sénile débute assez souvent par une excitation générale qui persiste pendant plus ou moins long-temps et qui se révèle par l'exaltation tantôt d'une fonction, tantôt d'une autre. Cette fonction s'exerce avec une énergie nouvelle et insolite qui trompe le vieillard et en impose à ceux qui l'entourent. Ainsi, il est des sujets qui, avant de tomber dans la démence, deviennent d'une grande susceptibilité, s'irritent pour

la moindre chose; ils sont très actifs, veulent tout entreprendre et. tout faire. D'autres éprouvent des désirs vénériens qiii étaient éteints depuis long-temps et qui les poussent à des démarches et à des actions contraires à leurs habitudes de continence. Quelques autres , très sobres, ont un appétit désordonné pour les alimens épicés et de haut goût, pour le vin, pour les liqueurs. A cette sur-excitation, ne tarde point à succéder la démence. Ces symptômes d'excitation générale sont les premiers signes de la démence sénile. Ce passage de l'excitation à la démence est brusque, surtout lorsque les vieillards sont canlrariés dans leurs désirs déraisonnables ou placés

dans l'impossibilité de les satisfaire. On ne confondra pas cette excitation avec la manie qui éclate dans un âge très avancé, chez des vieillards forts, robustes et bien conservés. Il est des manies même avec fureur, qui éclatent après l'âge de 80 ans, et que l'on guérit quelquefois. L'étude des commémoratifs doit suffire pour la sûreté du diagnostic.

L'air de la campagne , l'exercice modéré , un régime tonique peuvent enrayer la marche de la démence sénile, et suspendre en quelque sorte sa terminaison.

Variétés compliquées. — La démence compliquée doit servir d'annexé aux trois espèces précédentes. Elle coexiste avec la lypémanie, la manie, l'épilepsie, les convulsions , le scorbut et surtout la paralysie.

La démence compliquée est incurable. Hippocrate a: donné comme signe mortel dans les maladies aiguës, la complication du délire avec toute espèce de convulsions. Ce que le père de la médecine a dit pour les maladies aiguës est applicable à la folie et

particulièrement à la démence j la complication des maladies mentales, avec les lésions du mouvement, résiste à tous les moyens curatifs, et ne laisse pas l'espoir d'une longue existence.

Les faits que je viens de raconter, ceux qu'on peut lire dans les ouvrages de MM. Calmeil ¹, Bayle Guislain*, etc., ne confirment que trop cette triste vé-

¹ Delà paralysie considérée chez les aliénés, Paris, 1846, iii-3.

² Traité des maladies du cerveau et de ses membranes , Paris, 1826, in-3,

³ Traité des phrénopathies , ou doctrine nouvelle des maladies mentales f Bruxelles, 1833, in-8.

rite. Le premier, en 1805, j'ai appelé l'attention sur ce phénomène, et j'ai constaté l'incurabilité de la folie compliquée de paralysie \ Cette paralysie est souvent le signe d'une inflammation chronique des méninges , et ne doit pas être confondue avec la paralysie consécutive aux hémorrhagies cérébrales, aux cancers, aux tubercules, aux ramollissemens du cerveau. Elle éclate tantôt avec les premiers symptômes du délire , pendant la période d'acuité si remarquable au début de presque toutes les folies, tantôt elle précède le délire, tantôt elle vient en quelque sorte se joindre à lui. Quelle que soit, au reste, l'époque à laquelle se montre la paralysie, son invasion a quelquefois lieu sans phénomène grave; quelquefois elle est la suite de congestions, de fièvres cérébrales, de convulsions épileptiformes, etc. Elle est d'abord partielle, puis elle envahit un plus grand nombre de muscles, et devient générale. Elle a une marche incessante; elle va toujours en augmentant, tandis que l'intelligence s'affaiblit. Quel que soit le caractère du délire, elle indique le passage

prompt de la folie à la démence chronique; il est :çare que les aliénés paralj» tiques vivent au-delà d'un à trois ans; et parmi eux, les plus forts, les plus robustes succombent plus rapidement. Presque toujours les derniers instans de la vie de ces malades sont marqués par des convulsions, par des congestions cérébrales, par des phlegmasies viscérales, par la gangrène, qui s'empare de toutes les régions sur lesquelles repose le corps

* Les passions considérées comme causes, symptômes et moyens curaùfs de T aliénation mentale^ Paris, i8o5, ia-4.

DE LA DI^MENCE. a65

privé cîe mouvement. Qu'on me permette de raconter quelques faits qui feront mieux apprendre la marche de cette funeste complication.

Quel déplorable spectacle, que celui de ce jeune monomaniac fort, robuste, plein de vie, destiné à un brillant avenir, qui, à l'âge de 30 ans, à la suite de légères discussions d'intérêt, se persuade être posses^seur d'une fortune immense, qu'il prodigue inconsidérément, et qu'il croit être un objet d'envie pour tout le monde. M.,, achète, sans besoin et sans raison, tout ce qui se présente; meubles, chevaux, voitures, tableaux, etc., etc., et se livre en même temps à tous les i> écarts de la vie la plus élégante. Les conseils de ses li amis et de ses parens ne peuvent le faire rentrer dans la ' voie de modération clans les pensées, dans les désirs, (dans la conduite qu'on admirait naguère en lui. De- l' venu d'une susceptibilité extrême. M... s'irrite et s'em- l] porte à la plus simple observation. Il refuse tout médip cament, assurant qu'il n'a jamais été aussi bien portant Il ni aussi heureux. M... est conduit à Paris par le doc- \'. teur K..., médecin aussi habile

qu'estimé. « Je viens i confier à vos soins, me dit mon confrère, un malade très intéressant qui n'éprouve qu'une légère excitation, que j'ai voulu soustraire aux circonstances propres à augmenter cette excitation et que vous guérirez promptement. » Je cause avec le malade qui me parle de sa fortune , de ses projets de bonheur pour lui , pour les siens , et des nombreuses acquisitions qu'il vient faire à Paris, etc., etc. Après une demi-heure d'entretien « que pensez-vous? » me dit mon savant con-

a66 DE LA. DÉMENCE.

frère, — « Je pense que votre malade est incurable ; qu'il ne guérira pas et qu'il n'a pas un an à vivre. Restez quinze jours à Paris, et vous verrez comme la maladie va marcher vite. » En causant avec le malade , j'avais remarqué quelque hésitation dans la prononciation de certains mots et la trop grande facilité avec laquelle il ! avait consenti à son séjour dans une maison de santé. Une observation plus long-temps continuée me laissa entrevoir quelque légère lacune de mémoire et l'oubli des projets de la veille; je fus frappé de l'indifférence et de l'air de contentement du malade privé de sa liberté, et dans l'impossibilité de satisfaire ses caprices : il remettait chaque jour au lendemain l'accomplissement des projets que d'abord il voulait exécuter à l'instant I même.

Après quinze jours , l'embarras de la langue a fait des progrès, les absences de mémoire sont plus fréquentes ; avant un mois la démarche est moins facile , le malade maigrit quoiqu'il mange beaucoup. Plusieurs applications de sangsues sont faites : un séton est établi à la nuque , la valériane est prescrite ainsi que des laxatifs, pour prévenir la constipation; rien ne peut enrayer la marche de l'inflammation des . méninges, par conséquent celle

de la paralysie. Après trois mois, M... n'a presque plus d'idées, il ne se' souvient plus de rien, il ne dit plus que des mots sansliaison et sans suite, répétant souvent, million^ chevaux, château, voiture, etc., etc. Il se laisse conduire comme un enfant; il chancelle sur ses jambes, quelque-' fois l'urine coule involontairement. Peu à peu, M... s'af-

DE LA DÉMEITCE. 267

faiblit, ne parle plus qu'à voix basse, ne quitte plus son ■ fauteuil que lorsqu'il est excité à marcher et soutenu par deux bras. L'appélLt est toujours vorace. Au cia- [fjuière mois, le malade n'articule presque plus, on ne peut plus deviner ce qu'il dit; les déjections sont involontaires, quoique les matières soient solides, l'urine coule involontairement la nuit comme le jour; enfin, au commencement du sixième mois, M., s'aïlle; il a pendant deux jours des convulsions épileptiforraes, et après sept mois, il succombe à une maladie qui, à son début, s'était montrée si légère, qu'elle avait trompé l'expérience d'un médecin très distingué.

M. C..., avocat, âgé de 35 ans, a un oncle paternel aliéné; sa taille est élevée, ses cheveux sont châains, sa jeunesse a été très orageuse. Marié à 23 ans, M... a su allier les plaisirs à l'étude et aux. travaux du cabinet. Il était très estimé dans sa compagnie. Au mois d'avril i836, en pleine audience, il tint des propos qui provoquèrent contre lui un jugement. M. C... flit condamné à quinze jours de prison et à l'inlerdiction de ■ses fonctions. Pendant qu'on jugeait son procès. M... eut une congestion cérébrale et fut saigné. Après le ju- ;gement, il manifesta une gaîté d'enfant et plaisantait sur cet événement et sur ses suites. Dès-lors, il se manifesta quelques idées de grandeur; au mois d'août, pendant une plaidoirie, M... s'arrêta tout court et s'excusa sur ce qu'il ne

pouvait plus parler. Dès ce jour, il > bégaya;' ses idées furent incohérentes, il fut saigné et conduit dans une maison de santé de laquelle, après deux mois, il fut transféré à Charenton, le 17 octobre

i836. A son arrivée. M... était maigre, son teint était pâle, l'embaras de la prononciation très prononcé, la mémoire très affaiblie , les paroles étaient incohérentes. Le malade parle de ses talons que tout le monde admire, de sa fortune qui est immense, de son avancement pour lequel il doit être présenté au roi ; ses voitures l'attendent. Il veut quitter la maison pour aller plaider, étant chargé de la défense de tous ses concitoyens; il est heureux, et se vante de son bonheur. Il marche sans cesse, et va devant lui comme un homme qui cherche quelque chose , il parle continuellement, ses paroles sont dédaigneuses, mais sans menaces; s'il insiste pour sortir de la maison, c'est qu'il est chargé de beaucoup d'affaires, c'est qu'on l'attend. Si on lui fait un refus direct, il se fâche, mais se calme presque aussitôt; il n'a point assez de force morale pour insister; il pleure, jamais il ne témoigne d'attachement, de regrets, ni pour sa famille ni pour ses amis.

A chaque visite, ce sont les mêmes propos incohérents, les mêmes demandes, la même faiblesse de volonté. Réclame-t-il quelque chose, il suffit pour le satisfaire de lui promettre qu'avant la fin du jour où le lendemain , on lui procurera ce qu'il désire , qu'il pourra sortir à son gré. Très occupé de sa nourriture, on le contente en lui promettant qu'on lui servira ce qu'il demande. Peu-à-peu, mais avec une rapidité effrayante, le malade cesse de parler de sa profession, la démence et la paralysie font des progrès. La prononciation est plus difficile, la démarche

plus chancelante, au mois de février iSSy, tous les symptômes s'aggra-

vent: la toilette qui était si recherchée est négligée, les vêtements sont déchirés et salis, l'urine coule involontairement.

Vers la fin de l'hiver , le malade ne paraît avoir que des idées fugaces. Il est privé du sentiment moral , il n'a plus de souvenir, il ne fait plus de projets pour l'avenir, il ne vit que de la vie physique. Quelques mois ont suffi pour faire arriver M. C... à ce dernier degré de l'existence intellectuelle et morale. Toute la constitution se dégrade, tous les organes dépérissent, et cet homme si jeune, si brillant dans le monde , si distingué par son intelligence, n'est plus qu'un automate.

M. L. D., âgé de 38 ans, avait fait les dernières campagnes de l'empire, et fut élevé au grade de colonel depuis la restauration; il réunissait toutes les qualités physiques et intellectuelles à tous les avantages d'une haute position dans le monde et d'une grande fortune; il crut avoir éprouvé une injustice de la part du gouvernement. Son amour-propre fut profondément blessé et , après quelques jours d'insomnie, il se donna plusieurs coups de canif dans la région du cœur; il fut secouru à temps et ne discontinua que très momentanément son service. Depuis lors, M. D. exprimait avec amertume son mécontentement; mais n'en était pas moins très exact à remplir ses devoirs de chef de corps. Deux ans plus tard, M. D... a une congestion cérébrale pour laquelle on pratique une large saignée. Deux jours après, nouvelle congestion plus forte que la première. M. D. reste excité, parle beaucoup , s'agite, s'irrite, est exigeant, ne dort point; après une troisième congestion,

Hm LA DÉMENCE. !

se déclare un véritable état de manie. Le délire est gé- • néral, avec agitation et prédominance d'idées de gran- deur et de fortune; M. D. fait mille extravagances,: il reste presque nu, parle sans cesse, crie, commande ; mille choses à-la-fois, s'impatiente, déchire, et commet b des actes bizarres, imprudens, qui peuvent compromettre ï sa vie, sans qu'il ait des idées de suicide. Plusieurs mé- ■ decins sont réunis en consultation-, l'état maniaque ne ' peut être méconnu. L'âge du malade, le peu d'ancien- • neté de la maladie, présentent aux consultants des espé- • < rances de guérison. Je déclare que le malade ne gué--: rira point : i" parce que trois fortes congestions avaient t précédé l'état maniaque, et qu'il y a quelque lésion ce- -! rébrale : a' parce que malgré la loquacité incessante , j quelques mois sont incomplètement prononcés, et parce *j que la marche quoique vive et brusque, est mal assn-« rée. J'ajoutai qu'une médication active précipiterait la i marche de la maladie, que la campagne, l'exercice, un li régime sévère, et l'application réitérée de quelques sang-* sues, afin de prévenir de nouvelles congestions, me pa-n raissaient seuls convenables. Un des consultants ne par- ■ tagea point la sévérité de mon pronostic et proposa i quelques moyens à tenter. Après un mois d'essais infruo- -j tueux, il fallut renoncer à tout espoir de guérison. La paralysie avait fait des progrès et la démence était conîrmée; ; le malade conservait des idées incohérentes de grandeur. . qui persistèrent pendant plus dedeuxans.M.D. se croyait t possesseur de plusieurs provinces, de plusieurs royau- ■ mes : il distribuait des places et donnait des millions, il 1 commandait une armée de géans ; la cavalerie était t

DE LA JDÉMtITCE. &n l

montée sur des chevaux gigantesques , il possédait des palais de diamant, sa taille était de 20, 30, [10 coudées de hauteur; il parlait nuit et jour; tantôt à voix basse, tantôt à voix très haute ; il poussait de grands cris ; obsédé par des hallucinations de l'ouïe , il entendait des personnages imaginaires, leur répondait, vantant sa personne, disputant avec eux, les injuriant même. M. D. reconnaissait les membres de sa famille, les abordait avec amabilité et politesse ; mais après quelques mots il rentrait dans l'habitude de ses entretiens continuels. Il fut envoyé à la campagne. Quoiqu'il soit dans la démence complète, qu'il éprouve fréquemment des vertiges et des convulsions épileptiformes; quoiqu'il marche avec difficulté et quelquefois tout penché d'un côté; quoiqu'il n'articule presque aucun mot , il vit depuis 12 ans, et on retrouve encore en lui quelques traces de son ancienne politesse, de ses manières aimables et affectueuses qui le distinguaient avant sa maladie.

Ce malade doit la conservation de son existence au régime sévère auquel il est soumis, au grand exercice qu'il fait tous les jours, à l'application réitérée des sangsues à l'aune et à l'administration fréquente de légers laxatifs.

La paralysie est plus fréquente chez les hommes aliénés que chez les femmes. Il y a dix-huit ans, lorsque je fus chargé du service de la division des aliénés de Bicêtre, pendant l'absence de M. Pariset, qui avait été envoyé à Cadix pour étudier la fièvre jaune, je fus frappé de cette différence en comparant le nombre des

hommes aliénés et paralytiques de l'hospice de Bicêtre, avec le nombre des femmes paralytiques de la Salpêtrière. La même observation peut être faite dans toutes les maisons où l'on reçoit des aliénés des deux sexes. Elle n'a point échappé à M. le docteur Fo-

ville, médecin en chef de Saint-Yon, à Rouen. Cette complication est d'un onzième dans cette maison, d'après ce médecin : sur aliénés observés par lui, 31 étaient paralytiques, savoir : 11 hommes et 20 femmes. '

A Charenton, la proportion des paralytiques est bien autrement considérable : elle est d'un sixième sur la totalité des admissions; en effet, 619 aliénés ont été admis pendant les trois années 1826, 1827 et 1828; 109 étaient paralytiques. Mais la proportion des hommes est énorme comparée à celle des femmes; sur 366 hommes aliénés admis dans la maison, 85 étaient paralytiques; et sur 153 femmes, 24 seulement étaient atteintes de paralysie. Cette complication s'observe plus souvent chez les aliénés livrés à des excès vénériens, adonnés aux boissons alcooliques, ou qui ont abusé du mercure, et chez les sujets qui, exerçant trop le cerveau par des contentions d'esprit, s'abandonnaient à des écarts de régime. Ces circonstances n'expliquent-elles pas suffisamment pourquoi il y a plus d'hommes aliénés et paralysés que de femmes ? elles donnent la raison pour laquelle, comparative-ment aux hommes aliénés de Bicêtre, il y a plus d'hommes paralytiques, parmi les aliénés de Charenton. Les aliénés reçus à Bicêtre sont

1 Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques, art. Aliénation mentale, t. pag. 504.

pauvres; leur vie est très laborieuse, ils réagissent plus énergiquement contre les causes que nous venons d'indiquer comme pouvant occasioner la paralysie. Ces causes ont d'autant moins d'influence que l'ouvrier, livré à des travaux manuels, exerçant peu son intelligence, fatigue moins son cerveau. Les aliénés admis dans la maison de Charenton jouissent d'une honorable ai-

sance, ont plus de moyens pour satisfaire leurs passions, exercent des professions qui excitent leur cerveau; leur vie matérielle est moins active, par conséquent les mêmes causes doivent produire sur eux des effets cérébraux plus graves et plus fréquents. Cela est si vrai qu'il y a plus d'aliénés paralytiques dans les classes riches et élevées que dans les autres classes. La paralysie dont il est ici question est plus rare dans le midi de la France que dans le nord; elle est plus rare encore en Italie et dans les climats chauds. M. le docteur Délaye ne l'a rencontrée dans l'hôpital de Toulouse que cinq fois sur i r i aliénés , 3 hommes et 2 femmes. M. le docteur Rech assure qu'il n'a point observé de paralytiques parmi les iSa aliénés existans ou admis de 182a à iSaS dans le quartier des aliénés de l'hôpital général de Montpellier *. Le professeur Vulpes , médecin en chef des maisons d'Aversa, dans le royaume de Naples, m'a répété plusieurs fois, pendant son séjour à Paris, en 1827, qu'à peine l'on comptait deux ou trois paralytiques parmi les 500 aliénés des deux sexes renfermés et traités dans les trois maisons dont se compose l'établissement d'Aversa, coii-

' Ephéméridet médicales de JUontpelUev , 1827.

DÉMENCE

fié à ses soins. Pendant mon séjour en Italie, en i834, j'ai constaté qu'il n'existait qu'un petit nombre d'aliénés paralytiques, non-seulement dans les maisons d'Aversa, mais dans tous les établissemens de l'Italie méridionale et du royaume Lombard- Vénitien.

M. le docteur Burrows, tout en avouant que, dans les établissemens anglais, on ne tient point compte ni des complications de

la folie, ni des maladies auxquelles succombent les aliénés, croit qu'il y a moins d'aliénés paralytiques en Angleterre qu'en France. Il ajoute que, dans sa pratique particulière, il n'a pas vu un paralytique sur 20 aliénés. Cet estimable auteur attribue la fréquence de la paralysie chez nous, au mauvais régime, au défaut de précautions propres à garantir les aliénés des intempéries atmosphériques, tandis que, dit-il, en Angleterre, ces malades sont très bien soignés. En Allemagne, on accuse nos méthodes de traitement. Quelques médecins français ont imprimé que cette complication était provoquée par quelque vice des localités ou par des erreurs d'hygiène. Je sais toute l'importance que l'on doit attribuer aux causes hygiéniques dans la production des maladies; je sais que les fous sont plus exposés que les individus bien portans, à subir l'influence fâcheuse des localités insalubres; mais je ferai remarquer qu'en traitant de la paralysie des aliénés, je parle de la paralysie qui s'est manifestée avant l'admission des aliénés dans les établissemens consacrés à ces malades ; qu'ainsi les femmes aliénées et paralytiques que j'avais observées à la Salpêtrière , les hommes aliénés paralytiques de Bicêtre, les paralytiques aliénés

hommes et femmes de Charenton ne sont point tombés dans cet état pendant leur séjour dans ces établissemens, mais ils étaient paralytiques avant d'y entrer. Je suis convaincu que lorsqu'on saura mieux distinguer les symptômes de la paralysie qui complique la folie , ou trouvera en Angleterre, et particulièrement à Londres, autant de fous paralytiques qu'à Paris.

Le docteur Burrows paraît croire que je regarde la paralysie des aliénés comme l'effet et non comme la cause de la folie.ⁱ Je n'ai rien dit de semblable; je me suis contenté de signaler la paralysie comme une complication fréquente de la folie, comme ag-

gravant le pronostic; je crois que, sous ce double rapport , cette observation réclame toute l'attention des praticiens et des médecins qui font des recherches d'anatomie pathologique sur les maladies mentales.

M. A. L. Bayle² a voulu prouver que la paralysie et la monomanie des grandeurs et des richesses sont les signes de la méningite chronique, et que cette inflammation offre trois périodes bien distinctes : 1° la période de monomanie ambitieuse avec quelques traces de paralysie incomplète; 2° la période de manie; 3° la période de démence avec paralysie générale.

Quelque considérable que soit le nombre des fous que j'ai observés, la monomanie des grandeurs ne s'est pas présentée à moi avec une marche aussi régulière;

' Commentaries on the causes , forms , symptoms and treatment moral and medical of insanity. London, 1808, in-8.

2 Traité des maladies du cerveau et de ses membranes, Paris, 1808, in-8»

je l'ai vue précédée par des accès de manie, par la monomanie et par la lycémanie. La paralysie complique toutes les folies , quelle que soit la forme du délire; elle complique la manie, la lycémanie, ainsi que la monomanie ambitieuse , mais plus souvent cette dernière ; elle complique presque toujours la démence. Si en observant la manie à son début, on démêle des symptômes de paralysie quelque légers que soient ces symptômes, on peut hardiment pronostiquer que la démence succédera à la manie ; il en sera de même de la monomanie , quel que soit le caractère du délire, et l'on peut ajouter que la mort ne tardera pas à mettre fin à la maladie. Les maniaques et les monomaniaques n'ont, dans ce

cas, ni la même énergie d'attention , ni la même force d'association des idées, ni la même puissance de volonté, ni la même ténacité de résolution, ni la même opiniâtreté de résistance; ces malades s'agitent, s'emporent, mais ils obéissent et cèdent, mais ils font des actes qui décèlent déjà l'affaiblissement des fonctions du cerveau. 11 m'est arrivé d'assurer qu'un maniaque très furieux était déjà paralytique et ne pouvait guérir malgré l'opinion de plusieurs médecins dignes de toute estime , et qui , ayant moins l'habitude des aliénés , avaient méconnu les symptômes de la paralysie, à la vérité très peu prononcée. Appelé à donner des soins à un officier qui avait une monomanie d'ambition avec fureur, quoique le malade fût d'ailleurs fort et très robuste, je déclarai qu'il ne guérirait point, et que bientôt on ne pourrait pas

méconnaître l'existence de la paralysie. Mon pronostic était fondé sur les deux phénomènes suivans: i°au milieu d'une phrase le malade articulait avec plus de lenteur certains mots; a" il suffisait^delui faire une promesse pour le calmer et pour le faire renoncer aux projets auxquels il paraissait fortement tenir. Un léger strabisme m'a suffi pour former un jugement semblable sur un monomaniac qui remplissait encore les fonctions de capitaine dans un régiment.

Si la méningite chronique avait pour signes la monomanie des grandeurs et la paralysie , cette monomanie ne serait jamais sans paralysie. L'observation dit le contraire.

Les femmes aliénées sont rarement paralytiques.' Les hommes et les femmes aliénés, dans les climats chauds , dans le midi de la France, dans l'Italie, sont rarement paralytiques ; cependant la monomanie ambitieuse éclate à Paris , parmi les femmes aliénées; cette monomanie n'est pas rare dans le midi de la France ,

en Italie , parmi les hommes et les femmes aliénés. La monomanie d'orgueil existe donc sans la paralysie; d'un autre côté la paralysie existe sans délire : comment admettre que cette monomanie et la paralysie sont les signes pathognomoniques de la méningite chronique. Il est des cas de paralysie avec délire exclusif, avec monomanie d'orgueil et d'ambition , dans lesquels le délire cesse et la paralysie persiste : j'ai observé, à la fin de 1827, à Charenton, un fait de ce genre. Un officier de gendarmerie est pris tout-à-coup d'un accès de monomanie, le ma-

Q'jS DE LA DÉMENCE.

lade se croit un grand personnage et puissamment riche; il se livre à un grand nombre d'extravagances, en même temps il éprouve de la difficulté pour articuler. Après cinq semaines la monomanie cesse, la paralysie persiste et envahit bientôt les muscles des membres; le malade éprouve de fréquentes congestions cérébrales qui provoquent des convulsions épileptiformes, mais il n'existe plus de délire; ce militaire juge parfaitement de l'état dans lequel il a été, de celui dans lequel il est en- CorCy et pour lequel il réclame les secours de la médecine.

Lorsqu'on fait l'ouverture des corps des aliénés paralytiques, même des monomaniaques, on ne rencontre pas toujours sur les cadavres des traces d'inflammation des méninges; tandis que l'on trouve quelquefois des inflammations des méninges, quoiqu'il n'y ait pas eu de délire des grandeurs.

M. le docteur Calmeil % qui a puisé dans les mêmes sources que M. Bayle, c'est-à-dire, dans les observations recueillies à Charenton, s'est montré plus réservé dans la conclusion des faits

qu'il a rapportés dans son ouvrage , si remarquable sous tous les rapports.

JNotre savant confrère et mon collaborateur, dans les soins que je suis chargé de donner aux aliénés de Charenton, s'est contenté de constater par des faits nombreux que l'inflammation chronique des méninges produisait la paralysie générale propre aux aliénés; mais il n'a pas dit avoir trouvé la cause immédiate du délire des grandeurs et des richesses.

£>e la paralysie considérée chez les aliénés. Paris, 1826, in-8.

La paralysie des organes de la parole dépend de la lésion des lobules antérieurs du cerveau , dit M. Bouillaud c'est une des vérités les plus incontestables, ajoute cet habile professeur, néanmoins l'observation ne justifie pas toujours cette proposition.

La nature s'obstine à garder son secret malgré les constantes recherches de médecins et de philosophes de tous les âges.

Je ne terminerai pas ce que j'ai à dire sur la paralysie des aliénés sans faire quelques remarques pratiques.

Les aliénés paralytiques mangent avec gloutonnerie, ils amassent les alimens dans l'arrière-bouche , et quelquefois ne peuvent les avaler. Cet accident arrive encore lorsque la paralysie, ayant gagné les muscles de la déglutition, cette dernière fonction devient presque impossible, les alimens solides ne pouvant plus être poussés dans l'estomac, s'arrêtent dans l'œsophage et compriment le larynx. Dans ces divers cas l'asphyxie est imminente, et tel aliéné paralytique qui était agonisant est rendu à la vie dès qu'on a débarrassé l'arrièrebouche et l'œsophage des substances qui n'étaient pas ingérées. J'ai observé un cas fort singu-

lier, qui a été fu^ neste au malade qui fait le sujet de l'observation sui*vante.

M..., âgé de 40 ans environ , après un long accès de manie, était tombé dans la démence; le besoin de manger était si énergique, le goût tellement perverti, que le mar

* Traité clinique et physiologique de l'encéphalite ouiiiijlam-mation ducer^ veauj Paris, iSaS, in-8.

lade dévorait les substances les plus abjectes, et mangeait tous les insectes qu'il pouvait attraper pendant ses promenades dans un vaste jardin , tels que araignées , limaces, vers, chenilles, papillons, etc. On servit un jour à ce malade, pour son dîner, de la tête de veau; il la mangea avec avidité, et fut aussitôt renversé sur son siège avec perte de connaissance; la face était violette. Le domestique qui le servait, soupçonnant la cause de cet accident, introduisit un corps étranger jusque dans l'œsophage , et précipita l'aliment dans l'estomac. Quelques semaines après, de la tête de veau fut servie au même malade. Cette fois , craignant sa gloutonnerie, on eut le soin de couper par petits morceaux l'aliment qui lui était présenté. A peine le malade en eut-il introduit une petite quantité dans l'œsophage, que les accidens indiqués plus haut se renouvelèrent. L'usage de ce mets fut sévèrement interdit. Six mois plus tard, soit oubli, soit ignorance, on servit encore de la tête de veau à ce malade. Cette fois , il avait avalé un morceau trop gros , rien ne put en débarrasser l'œsophage, et il succomba aussitôt. A l'ouverture du corps, l'œsophage était fortement distendu par un morceau de tête de veau. Le cerveau était très rouge, les méninges étaient épaissies et injectées , les poumons étaient gorgés de sang.

La constipation est encore un symptôme fréquent chez les aliénés paralytiques. Le rectum étant paralysé, la défécation est presque impossible. Les matières séjournent pendant plus ou moins long-temps, quelquefois pendant vingt ou trente jours sans que les malades se

DE LA DÉMENGE. a81

plaignent. S'ils sont mal surveillés par les personnes chargées de les servir, si l'on ne fait cesser cette constipation, les intestins s'enflamment, se gangrènent. Les purgatifs sont sans effets, les frictions sur l'abdomen ne réussissent pas mieux, les malades succombent. Quelquefois les matières sont si amoncelées, si durcies dans le rectum, que l'on est réduit à débarrasser le gros intestin par des moyens mécaniques.

La rétention d'urine réclame aussi une attention particulière. Elle oblige à recourir quelquefois au cathétérisme; mais plus ordinairement les aliénés paralytiques sont sujets à l'incontinence d'urine, ou bien l'urine coule par regorgement; pendant le jour, ces malades salissent leurs vêtements, pendant la nuit, ils inondent leur lit, si, à cause de leur faiblesse, on les laisse couchés; l'urine ne tarde pas à provoquer la formation d'eschares qui détruisent les téguments jusqu'aux os. On doit coucher ces malades sur une literie toute particulière, les changer fréquemment de linge, et les laver avec une infusion fortement aromatique, ou même avec l'alcool étendu d'eau.

Les aliénés paralytiques sont aussi exposés, à cause de leur extrême faiblesse, à un accident grave qui compromet leur existence. Si des précautions ne sont prises, assis devant un foyer, ces malades se laissent brûler sans se plaindre, et assez gravement

pour compromettre leur vie; lorsqu'ils sont couchés, s'ils essaient de changer leur position, n'ayant plus assez de force pour maîtriser l'impulsion qu'ils ont imprimée au corps, ou bien n'ayant pas assez d'intelligence pour

mesurer l'espace, ils se laissent tomber ordinairement sur la tête : ils succombent peu de jours après. J'ai vérifié plusieurs fois que des ecchymoses de la dure* mère , se propageant à la portion subjacente de l'arachnoïde , ou bien qu'un épanchement sanguin circonscrit, membraniforme, étendu sur la lame externe de l'arachnoïde, était le premier résultat de la chute de ces malades du haut de leur lit, résultat qui avait hâté leur mort.

Il n'arrive que trop souvent que l'on fixe sur un lit ou sur un fauteuil de force les aliénés furieux et les aliénés paralytiques ; les uns pour les empêcher de se livrer à leurs fureurs , les autres pour prévenir des chutes auxquelles ils sont exposés en marchant. On doit craindre d'abuser d'un pareil moyen, car le défaut de mouvement et d'exercice favorise les progrès de la paralysie; souvent la paralysie est déterminée chez les maniaques furieux par le repos prolongé auquel on les a forcés. C'est la crainte d'un pareil résultat qui avait fait introduire dans les maisons d'aliénés d'Espagne l'usage de retenir les fous par une longue chaîne fixée au lit, attachée à un de leurs pieds. On se mettait ainsi en garde contre la fureur des maniaques, tout en leur laissant la faculté de se mouvoir et d'exercer leurs muscles.

DE l'idiotie.

Il règne une grande confusion dans tous les auteurs fUi ont écrit sur l'aliénation mentale , relativement à 'idiotie (idiotisme). S'en tenant aux apparences, on a ;onfondu les idiots avec les indi-

vidus en démence et 'éciproqueraent , quelquefois même avec les monomaliaques. Parce que ceux-ci, absorbés par des idées îxes, paraissent plongés dans la stupeur, ou parce que l'intelligence des autres semble oblitérée ou aboie, on en a conclu qu'ils étaient tous idiots. Sauvages, Sagar, Vogel ont appelé l'idiotie amentia, im- ^iecillitas ingenii , fatuitas ^ Linné la nomme moroiis ; CuUen et Fodéré démence innée; Dufour et Pi- (lel en ont fait un genre de folie qu'ils désignent sous le nom d'idiotisme. Néanmoins notre célèbre professeur îue distingue l'idiotie de la démence que par le degré d altération de l'intelligence, et définit la démence : l'at»olition de la pensée; et l'idiotie : l'oblitération des facultés intellectuelles et affectives. Souvent il parle de cette dernière comme du degré le plus avancé de la décence, et rapporte des faits dans lesquels il est évident

il n'avait pas de notions bien nettes sur ces deux

284 DE l'idiotie.

infirmités de l'esprit. Enfin il admet l'idiotie acquis et l'idiotie connée. Fodéré a adopté cette distinction

Le mot λιîιοç, prwatus, solitarius , exprime l'étal, d'un homme qui, privé de raison, est seul isolé er quelque sorte du reste de la nature. Du mot idiota. idiot j on a fait idiotisme, mais comme ce dernier mot f déjà une signification grammaticale, il m'a semblé utih de lui substituer celui d'idiotie, en le consacrant ai langage médical.

L'idiotie n'est pas une maladie, c'est un état dans lequel les facultés intellectuelles ne se sont jamais mani festées, ou n'ont pu se développer assez pour que l'idioi ait pu acquérir les connaissances relatives à réduca-^ tion que reçoivent les individus de

son âge, et placer dans les mêmes conditions que lui. L'idiotie commence avec la vie ou dans cet âge qui précède l'entier développement des facultés intellectuelles et affectives; le; idiots sont ce qu'ils doivent être pendant tout le court de leur vie; tout décèle en eux une organisation imparfaite ou arrêtée dans son développement. On ne conçoit pas la possibilité de changer cet état. Rien ne saurait donner aux malheureux idiots, même pour quelques instans, plus de raison, plus d'intelligence. Ils n' parviennent pas à un âge avancé; il est rare qu'ils vivent au-delà de 30 ans. A l'ouverture du crâne, on trouve presque toujours des vices de conformation.

La démence et l'idiotie diffèrent essentiellement, ou bien les principes de toute classification sont illusoires. La démence, comme la manie et la monomanie ne commence qu'à la puberté; elle a une période d'accrois-

DE l'idiotie. 285

Isement plus ou moins l'apide. La démence chronique, la démence sénile, s'aggravent, d'année en année, par l'usure des organes et par la perte successive de quelque faculté. Tous les symptômes trahissent la faiblesse physique, tous les traits sont relâchés, les yeux sont ternes, abattus; et si l'homme en démence veut agir, c'est qu'il est mu par une idée fixe qui a survécu à la perte générale de l'intelligence. On peut guérir de la démence, on conçoit la possibilité d'en suspendre les accidens; il y a diminution, privation de la force nécessaire pour l'exercice des facultés, mais ces facultés existent encore. Des secousses morales, des médicamens peuvent réveiller, exciter assez de force pour produire la manifestation de quelques idées, de quelques affections; d'autres moyens peuvent enlever les obstacles qui arrêtent

cette manifestation. Si l'homme tombé dans la démence ne succombe point promptement, il peut parcourir une longue carrière, et arriver à un âge très avancé. A l'ouverture du corps, on trouve quelquefois des lésions organiques, mais ces lésions sont accidentelles; car l'épaississement des os du crâne, l'écartement de leurs tables, coïncidant avec la démence sénile, ne caractérisent point des vices de conformation. 11 en est de même des altérations et des changemens que subit la substance cérébrale par les progrès de

L'homme en démence est privé des biens dont il jouissait autrefois; c'est un riche devenu pauvre : l'idiot l'a toujours été dans l'infortune et la misère. L'état de l'homme en démence peut varier; celui de l'idiot est

^^86 DE l'idiotie. j

toujours le même. Celui-ci a beaucoup de traits de l'enfance, celui-là conserve beaucoup de sa physionomie de l'homme fait. Chez l'un et l'autre, les sensations sont nulles ou presque nulles; mais l'homme en démence montre, dans son organisation et même dans son intelligence, quelque chose de sa perfection passée, l'idiot est ce qu'il a toujours été, il est tout ce qu'il peut être relativement à son organisation primitive.

De cette comparaison, n'est-on pas en droit de conclure que l'affection dont l'époque de l'invasion est constante (l'enfance), qui a des symptômes spéciaux, dont le pronostic est toujours fâcheux, qui présente des altérations organiques qui lui sont propres, offre une masse de caractères suffisants pour la différencier de toute maladie.

Mais il est des individus qui paraissent privés de sensibilité et d'intelligence, qui sont sans idées, sans paroles, sans mouvement; qui restent où on les pose, à qui il faut habiller, nourrir à la cuiller. Ne sont-ce point des idiots? Non sans doute. Ce ne sont point les symptômes actuels, ce n'est point une époque seule d'une maladie qui peuvent en donner l'idée abstraite; il faut au contraire voir, étudier cette maladie dans toutes ses périodes, chacune d'elles devant fournir quelques traits à son diagnostic. J'ai donné le dessin et l'histoire d'une fille qui offrait tous les symptômes qu'on prend ordinairement pour les signes de l'idiotisme. Cette fille était terrifiée, et la peur enchaînait l'exercice de toutes ses facultés (Voy. page 8, tome 1). J'ai donné des soins à un jeune homme, âgé de 27 ans, qui, trompé

DE l'idiotie. 287

par une femme, et n'ayant pu obtenir une place qu'il désirait, après un accès de manie, tomba dans un état apparent d'idiotie. Ce malade avait la face colorée, les yeux fixes ou très incertains, la physionomie sans expression; il fallait l'habiller, le déshabiller, et le mettre dans son lit; il ne mangeait que lorsqu'on lui portait les aliments à la bouche; ses bras étaient pendans, ses mains enflées, toujours debout, il ne marchait que lorsqu'on l'y forçait, il paraissait n'avoir ni sentiment ni pensée. Des sangsues appliquées aux tempes, des bains tièdes, des douches froides sur la tête, et surtout une éruption générale sur la peau le guérirent. Ce jeune homme m'a dit après la guérison, qu'une voix intérieure lui répétait : ne bouge point, ou tu es perdu; la crainte le rendait immobile. La sensibilité, l'intelligence ne sont donc point éteintes, la manifestation de ces facultés est empêchée par divers motifs, dont les malades rendent compte lorsqu'ils sont guéris.

Pendant mes leçons cliniques, en 1822, nous avions à la Salpêtrière une demoiselle B... qui paraissait être dans la stupeur la plus profonde et dans l'insensibilité la plus complète ; elle restait immobile auprès de son lit , ne parlait jamais. Plusieurs fois je l'ai pincée, piquée, sans qu'elle témoigné la moindre douleur. Je fis poser un séton à la nuque, plusieurs vésicatoires furent appliqués sur différentes régions de la peau, et toujours avec même insensibilité, même obstination à garder le silence, même refus de marcher; un jour, cette demoiselle ne paraît point à la visite et rien depuis ne peut la faire rester dans le dortoir à l'heure de la clinique; lorsqu'elle

288 DE l'idiotie.

fut guérie, elle me déclara qu'un élève l'avait pincée; elle avait été blessée de cette impertinence, que ce i qui m'était permis, ne l'était pas aux élèves, et qu'elle i avait pris la résolution de ne plus reparaître. Quelques j monomaniaques, dominés par des idées érotiques ou religieuses, présentent les mêmes symptômes. Certainement dans tous ces cas, les facultés sensibles et intellectuelles s'exercent énergiquement , les appai'ences trompent, il n'y a point d'idiotie.

Depuis l'homme qui jouit des facultés sensibles et intellectuelles, mais qui faiblement organisé est placé dans le dernier rang de la vie intellectuelle et sociale, jusqu'à l'idiot, il y a des degrés innombrables. Qui pourrait signaler et décrire toutes les nuances de dégradation qui sépare l'homme qui pense de l'idiot qui n'a pas même d'instinct ? Néanmoins, en étudiant les faits, on peut classer les idiots en deux séries dans lesquelles ils se groupent tous. Dans la première sont les imbécilles; dans la seconde les idiots proprement dits. Dans la première, l'organisation

est plus ou moins parfaite,, les facultés sensibles et intellectuelles sont peu développées, les imbécilles ont des sensations, des idées, de; la mémoire, des affections, des passions et même des i penchans, mais à un faible degré. Ils sentent, ils pensent, ils parlent et sont susceptibles de quelque éducation. Dans la seconde série, l'organisation est incomplète, les sens sont à peine ébauchés, la sensibilité,, l'attention , la mémoire sont nulles ou presque nulles. . Les idiots n'ont qu'un très petit nombre d'idées limitées, ainsi que leurs passions aux besoins instinctifs,,

DE l'IDIOTIE. 289

qu'ils expriment par quelques gestes , par quelques mots, par quelques monosyllabes ou par des cris. La raison ne dirige point leurs actions, qui, peu nombreuses, se répètent par habitude ou par imitation.

Première espèce. Imbécillité. — Les imbécilles sont généralement bien conformés , et leur organisation diffère peu de l'organisation normale; ils jouissent des facultés intellectuelles et affectives, mais à un degré plus faible que l'homme parfait, et ces facultés ne peuvent se développer que jusqu'à un certain point. Quelque éducation qu'ils reçoivent, les imbécilles ne s'élèvent jamais à la hauteur de raison, à l'étendue, à la solidité des connaissances auxquelles leur âge, leur éducation , leurs rapports sociaux doivent leur permettre d'atteindre. Placés dans les mêmes circonstances que les autres hommes, ils ne font pas le même usage de leur intelligence.

M..., âgé de 87 ans, appartient à une famille qui jouit d'une grande fortune. Sa mère étant enceinte éprouva de longues in-

quiétudes et de vives affections morales. La tête de M. n'offre rien de remarquable; ses cheveux sont abondans, ses yeux sont petits et sans expression ; sa physionomie a quelque chose de vague, d'incertain et de triste. Ses organes se développèrent plus tard que chez les autres enfans : à peine marchait-il à 4 a"s; à 5 ans, il prononçait quelques mots; à 6 ans, il parlait; incapable d'attention, il était d'une pétulance extrême; il n'apprit à lire et à écrire qu'après beaucoup de temps, mais jamais il

n'a pu lire avec suite, ni écrire une lettre, quel- II. .19

290 DE l'idiotie.

que courte qu'elle fût, ni retenir ce qu'il lisait. On a tenté, mais en vain, de lui faire apprendre un art mécanique; il a appris un peu de musique; il chante quelques airs, mais son répertoire est très borné. Excessivement craintif, jusqu'à l'âge de 18 ans, il n'osait aller seul hors de la maison paternelle. Depuis, il court à l'aventure dans les champs, il parle beaucoup, il est même bavard , et toujours à côté du sujet dont on parle. Il emploie fréquemment les mots les uns pour les autres. Toujours content, il rit sans motif: quelquefois il rit seul ; il passe une partie de la journée assis ou couché, ce n'est que par effort qu'il se met en mouvement ; une fois en train , il ne sait plus s'arrêter. Jamais il n'a pu combiner d'autres idées que celles qui sont d'un usage habituel; jamais il n'a pu former de projets, il vit au jour le jour ; il est incapable de conduire ses affaires, de diriger une entreprise; à 31 ans, l'intelligence de M. est certainement au-dessous de l'intelligence d'un enfant de 10 ans, quelque soin qu'on ait pris pour la développer. A la puberté, il ne se manifesta point de passion propre à cet âge. M. vit solitaire à la campagne, n'imaginant point que sa manière de vivre puisse être différente et plus agréable. On ap-

préciera la portée de son intelligence par le trait suivant: Son médecin lui ordonna de monter à cheval, et tous les jours M. montait, pendant une heure, un cheval dans les écuries de son père, sans soupçonner que c'était une promenade à cheval qu'on lui avait ordonnée; le hasard fit découvrir cette manière d'exécuter les ordonnances de son médecin.

DE l'idiotie. 291

Pendant que je faisais le service des aliénés de Bicôtre, en 182], il mourut un imbécille rachitique de très petite taille, et dont le crâne était peu volumineux, «;troit et la face très développée; sa physionomie était très mobile, même spirituelle. La face portait l'expression du sourire cynique , et ressemblait beaucoup à celle de l'homme le plus célèbre du siècle dernier, par la fécondité et le cynisme de son esprit. Notre imbécille était âgé de 34 ans quand il mourut; il était à Bicêtre depuis un grand nombre d'années. Il passait sa vie à faire et à dire des malices et des espiègeries; il se livrait d'une manière horrible à l'onanisme ; la veille, même de sa mort , il fut surpris sur son lit, essayant de satisfaire ce funeste penchant. Jamais il n'avait pu apprendre ni à lire, ni à écrire, ni aucune profession. Il était très bavard et avait quelquefois des réparties qui surprenaient d'autant plus qu'il parlait habituellement sans suite, sans mesure, sans liaison d'idée , déraisonnant toujours. Il marchait beaucoup , mangeait avec voracité, était malpropre, très peu soigneux de ses vêtements.

Mesure du plâtre coulé sur la tête de cet imbécille après sa mort.

De la racine du nez à la tubérosité

occipitale 0,305

Diamètre antéro - postérieur. . . 0,169

Diamètre bi- temporal 0,131

Total. . . 1,030

2g2 DK l'idiotie.'

R,.. était âgée de 11 ans lorsqu'elle entra à la Salpêtrière; elle en avait 19 lorsque je rédigeai son observation, La tête de R... est d'une régularité remarquable; le front est haut, large; les bosses frontales sont développées; la ligne faciale approche de 90 degrés ; les cheveux sont épais et noirs ; les yeux grands et bleus ; le nez légèrement aplati , les dents sont belles et régulièrement plantées. Les joues sont pleines, la physionomie est douce, peu expressive, la peau est blanche et souple; les membres sont bien développés. Mesure de la tête prise sur le vivant.

Circonférence ^A^l

De la racine du nez à l'occipital . . 0,363

Diamètre antéro-postérieur . . . 0,181

Diamètre bi-temporal 0,116

Total. . . 1,187

R. est ordinairement assise, les genoux croisés, les mains sous son tablier, elle exécute presque continuellement un mouvement d'élévation et d'abaissement des épaules. Physiquement bien portante, elle a bon appétit; elle est gourmande, s'inquiète de ce

qu'elle doit avoir à ses repas; si elle voit ses compagnes manger, elle pleure en demandant qu'on lui donne quelque chose. Lorsqu'elle était chez ses parents elle s'échappait, courait chez un pâtissier voisin, mordait le premier pâté qu'elle rencontrait ; elle allait aussi chez un épicier, s'emparait des bouteilles de liqueurs , si l'on s'opposait à ce qu'elle bût de la liqueur, elle jetait les bouteilles par terre. La clémence de cette fille est lente?

DE l'idiotie. ago

l'approche-t-on , elle soulève lourdement la tête détourne ses yeux pour voir qui s'approche. Elle comprend tout ce qu'on lui dit. Elle a un peu de mémoire, et raconte quelques faits qu'elle a observés dans la maison paternelle. Elle répond juste, lentement, en grasseyant d'une voix étouffée. Elle questionne peu, mais elle demande ses repas, des objets de toilette, des poupées , etc. Elle chante quelques airs, elle connaît la valeur de l'argent, le compte et le conserve pour acheter des friandises et des joujoux. Elle est contente lorsque sa mère vient laver; elle est reconnaissante pour les filles de service; elle aime les poupées dont elle s'amuse, mais elle ne les conserve point, les laissant partout.

R... est peureuse, s'effraie du moindre bruit; elle est timide et douce; porte-t-elle des habits plus élégants, elle est enchantée, se montre à tout le monde. Pleine de vanité, elle est très sensible à la flatterie et sourit avec bonheur lorsqu'on vante sa figure. Elle est rusée .et entêtée; il lui arrive parfois de pisser au lit, elle s'en défend et accuse les filles de service. Elle déteste sa compagne de chambre, qui est muette et mal vêtue. .On l'a surprise plantant des épingles dans la plaie d'un vésicatoire que porte sa malheureuse compagne. Cette .imbécille connaît les lettres et peut lire quelques mots. Voyant écrire devant elle, elle prend des plumes

comme si elle voulait s'essayer. Jamais sa mèi'e n'a pu lui j)ien apprendre à coudre, à tricoter, à soigner l'intérieur idu ménage, encore moins à lire de suite et à écrire. Quoiqu'elle s'habille seule, clic demande l'assistfütce d'une fill'-

ag^ DE l'idiotie.

de service pour se rajuster. Elle se plaît auprès des hommes, elle sourit à leur vue et court après eux. Quoique âgée de 19 ans, elle n'est point encore menslruée. La mère de cette fille étant enceinte avait été très effrayée. L'enfant naquit faible; néanmoins elle grandit jusqu'à l'âge de 2 ans, mais alors il y eut arrêt dans le développement des organes. Elle ne marcha qu'à 4 ans, son intelligence se développa plus lentement encore, elle ne parla que vers l'âge de 7 ans. Cette imbécille reosenible pour la raison à un enfant de -y à 8 ans. Il est vraisemblable que dans des conditions plus favorables, R... eût acquis ce degré d'instruction qui lui eût permis , avec quelque surveillance , de vivre dans la société. Pl. XVI

P..., âgée de 22 ans, est entrée à la Salpêtrière le 117 août i8ia. Sa mère étant enceinte a éprouvé de vifs chagrins, P... a eu une enfance difficile et maladive , elle a marché très tard ; à cinq ans après une frayeur, elle fit une maladie très grave. Depuis, le développement de son intelligence s'est arrêté quoique ses organes se soient bien développés.

La taille de P..., est au-dessus de la moyenne, sa démarche est facile, lente et un peu fière , les cheveux sont châains , le front est haut ; les yeux sont bleus, la face est colorée, le menton est mince et pointu , les dénis sont blanches, bien plantées , l'occipital est très développé, la physionomie est douce et gracieuse, la

peau est blanche , les membres sont bien conformés. Les mesures de la tête de P... prises sur le vivant sont les suivantes :

DE l'idiotie.

Circonférence i . 0,855

Diam. antcro-postérieur. . . . 0,200

Diam. bi-teniporal 0,1 55

Courbe de la racine du nez, à la

lubérosité occipitale 0,363

Total. . . 1,263

Leè menstrues ont paru à i3 ans , et sont devenues abondantes et régulières à i4. Depuis lors le caractère de P. devint plus difficile , elle refusait de travailler ; la vue des liommes lui faisait monter le rouge à la face, elle s'écappait de chez ses parens pour courir avec les petits garçons et jouer avec eux.

La capacité intellectuelle de cette imbécille est assez considérable. P. est attentive à ce qu'elle voit, à ce qu'elle entend. Elle a un peu de mémoire, juge assez bien des choses les plus ordinaires , elle répond juste, mais en hésitant, aux questions qu'on lui adresse. Vainement a-t-on essayé de lui apprendre à lire et à travailler. Elle connaît quelques lettres, c'est tout. Elle sait arranger des poupées et s'en amuser ; elle s'habille, se peigne, se lave, fait son lit, réclame du linge pour changer, elle va chercher ses ali-mens , et ne veut les recevoir que dans les vases réservés pour son usage.

Très hautaine, elle dédaigne ses compagnes ; habituellement douce , la contrariété l'irrite, alors elle est mcchanle , dit des injures et frappe lorsqu'elle est eu colère. Si on la frappe elle rend les coups avec usure. Très entêtée, elle ne cède jamais. Elle n'est ni peureuse ni jalouse; elle marche beaucoup et joue avec sescompa-

296 DE l'idiotie,

gues. Elle aime beaucoup sa mère, la caresse, et si celleci est long-temps sans venir la voir, P. s'attriste; elle accuse son beau-père', qu'elle n'aime point, de mieux traiter ses autres enfans et surtout de leur donner de plus beaux vêtemens. Elle est reconnaissante des soins qu'on lui donne; la vue des hommes fait sur elle une grande impression, elle est à l'affût des ouvriers, lorsqu'on lui permet d'aller dans les cours de l'hospice. Jamais on n'a pu l'habituer à un travail suivi. Sa physionomie exprime sa joie lorsqu'elle a des habits neufs; et elle s'empresse de se montrer à ses compagnes et aux em ployées de la maison. Lorsque je fis dessiner P. , à cause de la régularité des formes de sa tête et de l'harmonie des traits de la face, qui contrastaient avec la faiblesse de son intelligence, elle parut transportée de joie. Néanmoins, j'eus beaucoup de peine à la faire poser, à tout instant elle quittait le siège et il fallut s'y reprendre un grand nombre de fois. Je n'ai jamais pu mouler en plâtre la face de cette fille; aussitôt qu'elle sentait la première coulée de plâtre sur les yeux, elle les ouvrait. Elle a souvent essayé en vain de tenir ses paupières fermées, et elle a pleuré souvent de chagrin de ne pouvoir être moulée.

Les imbécilles sont incapables d'attention, leurs sensations sont faibles et fugaces, leur mémoire est peu active et peu sùî^e;

leur volonté sans énergie; ils peuvent combiner, comparer, mais ils ne peuvent s'élever à des notions générales et abstraites. Ils ne sont point privés de la parole , et si quelques-uns sont muets , ils expriment très bien , par le jeu de leur physionomie et par

DE l'iJJlOTIE. 297

des gestes, leurs pensées, leurs désirs, leurs besoins. Ils apprennent à lire et à écrire, la musique, ils exercent des arts mécaniques, mais ils font imparfaitement tout ce qu'ils font. Ils vivent dans leur famille comme des étrangers ou comme de grands enfans. S'ils ne sont point dirigés dans ce qu'ils font, dans l'accomplissement des usages et des devoirs sociaux, dans la gestion de leurs affaires, ils sont victimes de leur incapacité, de leur imprévoyance. Ayant peu de sensibilité, quoique irritables, ils perdent sans regret leurs parens , et les personnes qui les soignent; cependant quelques-uns sont très reconnaissans, susceptibles d'amour ou de haine; mais leurs affections ne sont pas durables, - ils recherchent l'union des sexes, souvent avec emportement. Les fonctions de la vie de nutrition s'exécutent bien; à ce premier degré, les imbécilles ont des aptitudes, des inclinations, des penchans qui contrastent avec la faiblesse de leur organisation, de leur sensibilité et de leur intelligence.

Les imbécilles sont nuls par eux-mêmes , ils ne produisent rien , tous leurs mouvemens intellectuels et moraux sont provoqués par des impulsions étrangères. Ils ne pensent et n'agissent que par autrui ; I leur volonté est sans énergie; ils veulent et ne veulent I pas; ils ne peuvent suivre une conversation, encore ! moins une discussion ; ils ne sauraient conduire à ses fins un projet. Ils prennent au sérieux les choses les plus ; plaisantes et rient des choses les plus Iristes.Quelque chose les intéresse-t-il ,

leurs yeux sont fixes , mais ils ne voient pas; ils écoutent, mais ne comprennent pas, quoiqu'ils

298 DE l'idiotie.

affectent d'avoir vu et d'avoir compris. Ils répondent juste, mais ne leur faites pas beaucoup de questions, n'exigez pas d'eux des réponses qui les forcent à réfléchir, ou qui soient hors de leurs habitudes. Ordinairement contents d'eux, ils en parlent avec un ton de satisfaction très plaisant, ou bien ils cherchent les expressions auxquelles leur physionomie ne répond pas. Leurs gestes, leurs poses sont bizarres et rarement en harmonie avec ce qu'ils pensent ou ce qu'ils disent. Leur • ajustement les trahit aussi bien que leur maintien 1 qui est sans contenance et sans but déterminé; ils sont rusés, malins, menteurs, querelleurs, irascibles, mais; polirons; bouffis de prétentions, faciles à conduire et à diriger, incapables d'application et de travail , ce sont des êtres parasites, qui vivent sans utilité pour eux et pour leurs semblables; s'ils travaillent, il faut les guider, les exciter sans cesse, car ils sont très paresseux. Dans les hospices, ces imbécilles sont les serviteurs ou les jouets de tout le monde; ce sont les bonnes gens de la maison , et on les appelle plus particulièrement imbécilles. Cette variété est appelée fatuité par les auteurs. Ces imbécilles ont quelques rapports, moins l'énergie, avec les maniaques sans fureur, par la mobilité, la versatilité des idées, des sentiments, des désirs et des actions.

Il est d'autres imbécilles qui n'ont qu'un petit nombre de sensations et d'idées, ils ont peu de mémoire; leur langage est borné; ils distinguent les personnes avec lesquelles ils vivent, ils aiment leurs parents, ils sont reconnaissans pour les soins

qu'on leur donne; ils soob colères, voleurs, entêtés, acariâtres; la vue des personn.

DE l'idiotie. 209

d'un sexe différent leur fait impression et les excite; ils sont éducatibles; on peut, à force de soin, développer la portion de sensibilité et d'intelligence dont ils sont pourvus , mais cette éducation se borne aux choses usuelles de la vie; l'habitude, l'imitation ont une grande influence sur leurs idées , sur leurs affections , sur leurs actions et impriment à leur manière de vivre une sorte de régularité qu'on aurait tort de prendre pour l'effet du raisonnement; ils pourvoient à leurs besoins , savent se vêtir, se procurent leur nourriture et peuvent faire les travaux ordinaires de l'intérieur.

Enfin , il est des imbécilles dont quelques facultés sont plus énergiques que les autres, dont l'intelligence est capable de développement partiel. Ces imbécilles n'ont d'aptitude que pour certaines choses pour lesquelles ils ont un goût décidé et un penchant prononcé. Ils ont de l'intelligence pour tout ce qui est relatif à ces penchans, à ces aptitudes et en jugent très bien , mais ils sont incapables pour tout le reste. Ils apprennent un métier; mais ils ne savent que cela; ils apprennent à lire, mais ils ne peuvent écrire, ils savent la musique, jouent d'un instrument et ils ne peuvent ni lire ni écrire. Ne les obligez point à se souvenir, à réfléchir, à prévoir, ils ne produisent rien, ils n'inventent rien, ils ne perfectionnent rien ; tels sont les imbécilles partiels.

T/innocuité, les joviales manières, la gaîté, les piquantes réparties , les saillies plaisantes et quelquefois très judicieuses de quelques imbécilles les ont fait admettre auprès des grands et

même auprès des rois pour les distraire de leurs graves ennuis et pour les

300 DE l'idiotie.

divertir. Il y avait même clans les cours la charge de fou. Tous ceux qui remplissaient cette charge n'étaient point imbécilles, quelques-uns furent d'adroits fripons. Si Triboulet fut un spirituel imbécille , l'Angely et Brusquât étaient d'habiles inlingans, qui firent preuve d'intelligence en amassant une grande forluae.

L'usage d'avoir dos fous pour égayer les grands remonte à des temps bien anciens. L'histoire raconte que Lucius Juiius BrUtus simula si bien la folie G^Aruns et Titus fils de Tarquin, ayant été envoyés à Delphes, pour consulter l'oracle, emmenèrent Brutus avec eux, pour leur servir de jouet. Ce ridicule abus s'est propagé presque jusqu'à nos jours; il était si général, dans le moyen-âge, qu'un concile tenu à Paris, en 1212, défendit aux évêques, d'avoir auprès d'eux des fous pour les faire rire. Charles V , dit le Sage , fit écrire au maire et aux échevins de la ville deTroyes, d'avoir, suivant l'usage, à lui fournir ua fou, Thevenin son fou étant mort. Si les grands avaient leurs fous, le peuple se dédommageait en célébrant dans . les différentes villes, ce qu'on appelait la fête des fous- Potemkin eut pour fou Mossé qui , au dire de M. de Ségur, n'épargnait point les vérités à son maître.

Les imbécilles sont généralement timides, craintifs , et obcis-sans. Les malfaiteurs n'abusent que trop souvent de ces fô-clieuses dispositions et se servent de ces malheureux pour mettre le feu ou pour commettre quelque action coupable, en les intimi-dant, en les séduisant par l'appât d'une récompense qui flatte leurs sens ou leurs appétits.

Puisque les imbecilles ne sont pas dépourvus de toute intelligence, ils ont des désirs et des passions proportionnés au développement de leurs facultés sensibles et intellectuelles, ils ont des penchans plus ou moins impérieux et quelquefois des penchans pervers : ils volent pour satisfaire leur gloutonnerie, ils volent pour se procurer des objets de toilette ou pour tout autre motif. Nous avons vu à la page 84 des imbécilles incendiaires. A l'époque de la puberté, l'instinct de la reproduction se développe, les imbécilles deviennent amoureux, se livrent à l'onanisme d'une manière d'autant plus effrénée, qu'ils ignorent les maux auxquels les expose cette horrible habitude. Les hommes recherchent les femmes; les filles sont coquettes, et l'on conduit souvent dans les hospices des filles âgées de 14 à 18 ans, qui, devenues pubères, courent après les hommes, sont indociles et méconnaissent la voix de leurs parens. Nous avons, à la Salpêtrière une imbécille qui se livrait aux travaux grossiers de la maison, moyennant un très léger salaire; il lui est arrivé plusieurs fois, qu'après avoir gagné quelques sous, elle allait les porter à un ouvrier, s'abandonnait à sa brutalité, et dès qu'elle était enceinte elle ne retournait plus vers lui. L'observation suivante prouve que tous les imbécilles ne sont pas dépourvus de sensibilité morale et qu'ils peuvent devenir mélancoliques.

Une fille, nommée V., d'une taille élevée, ayant les cheveux châtons, les yeux bleus, la face colorée, la physionomie fixe, quelquefois le rire stupide, fut admise à la Salpêtrière, le 27 mai 1811; elle avait alors 22

ans. Dès sa première enfance, on s'aperçut que son intelligence ne se développait point dans la même proportion que les organes. Elle resta sans pouvoir articuler distinctement, ni rien apprendre. A 14 ans, menstruation; V. grandit beaucoup, elle eut des convulsions particulièrement aux époques menstruelles, quoique les menstrues fussent abondantes. Lors de son admission dans l'hospice , elle avait l'extérieur de la santé parfaite; mais elle ne pouvait répondre aux questions les plus simples, les plus ordinaires, elle s'efforçait pour cela , faisant signe qu'elle comprenait , elle poussait des cris et souvent continuait à crier pendant un quart d'heure. Elle mangeait bien, dormait de même, les déjections étaient souvent involontaires, elle ne savait point s'habiller, mais elle ne déplaçait rien , elle était douce et obéissante; au mouvement qui se faisait autour d'elle, elle jugeait que c'était l'heure de se lever, de se coucher, et d'aller prendre ses repas ; elle retrouvait très bien son quartier lorsqu'elle rentrait de se promener. En un mot, elle avait l'intelligence des premiers besoins de la vie, mais rien au-delà; jamais colère, elle était susceptible d'ennui. Au mois de juillet 1812, V. fut frappée par une de ses compagnes, elle en conçut un si grand chagrin qu'elle ne voulut plus manger, ni boire que de l'eau; elle poussait de profonds soupirs ; elle maigrit , il se manifesta des taches scorbutiques, cette fille s'affaiblit, s'alita en septembre, vomit du sang; refusa toute espèce de remèdes et d'aliments, elle fut prise de fièvre lente, et mourut le 31 octobre 1812. . A l'ouverture du corps, faite le 1^{er} novembre, je

DE l'idiotie, 303

trouvai le crâne volumineux et épais, le front très saillant; l'angle facial avait plus de 70°, la ligne médiane de la cavité crâ-

nienne était déjetée, la dure-mère très adhérente au crâne, la lame externe de l'arachnoïde recouverte d'une fausse membrane, ressemblant à la fibrine du sang, un épanchement séreux dans la cavité de l'arachnoïde légèrement injectée, de la sérosité à la base du crâne ; le cerveau était très dense, la substance grise décolorée, la substance blanche injectée. La membrane, qui revêt les ventricules latéraux , avait contracté plusieurs adhérences, ce qui leur avait fait perdre de leur capacité; il y avait des kystes séreux dans le tissu des plexus choroïdes; les pédoncules du cervelet, tout près de la protubérance annulaire , étaient désorganisés; leur substance dans cette portion était grisâtre, puriforme, dans l'étendue de deux à trois lignes de largeur, et de six à sept de profondeur; la glande pinéale paraissait cartilagineuse; le cervelet était très dense. Le péritoine, particulièrement dans la cavité pelvienne, était parsemé de petits points noirs; le colon ascendant et le cœcra étaient rougeâtres à l'extérieur , tandis que leur membrane muqueuse était brune; la vésicule biliaire contenait de la bile épaisse, grenue et très brune, l'hymen fermait l'entrée du vagin, les ovaires étaient très injectés.

Les imbécilles ont donc de la sensibilité, quelque intelligence , un peu de mémoire , ils comprennent ce qu'on leur dit, ont l'usage de la parole et s'ils sont muets, ils s'expriment par des signes; ils sont susceptibles d'une certaine éducation ; ils ont des affections

304 DE l'idiotie.

morales; mais livrés à eux-mêmes, ils se dégradent facilement : se nourrissent mal , ne se garantissent point des injures du temps , sont malpropres , se livrent à des écarts de régime; leur santé s'altère, le peu d'intelligence dont ils étaient doués s'affai-

blit, et il aiTÎve qu'un imbécille, conduit dans un hospice, présente après quelques années, tous les caractères de l'idiotie.

Deuxième espèce. Idiotie. — Nous voilà arrivés aux derniers termes de la dégradation humaine : ici les facultés intellectuelles et morales sont presque nulles, non qu'elles aient été détruites, mais parce qu'elles n'ont jamais pu se développer. Chez les idiots, le défaut d'intelligence et de sensibilité, est souvent eu rapport avec les vices de l'organisation ; il n'y a plus que les rudimens de l'intelligence , et l'instinct domine toutes les facultés; la parole n'existe même pas. Par exception , on trouve quelque faculté développée et uie aptitude naturelle pour certains taleus.

Quénau est entrée à la Salpêtrière, eu 1781, âgée de 10 ans. Elle était d'une bonne constitution, d'un embonpoint médiocre; elle avait la face plus développée que le crâne. Le sommet de 'la tête était déprimé, l'occipital petit, le front aplati, fuyant en arrière. Les mesures suivantes sont prises pendant sa vie.

Circonférence 0,510

Courbe de la racine du nez à la tubérosité

occipitale 0,288

Diamètre antéro-postérieur 0>i76

Diamètre bi-temporal 0,t43

Total. . ; 1,117

i)F, l'idiotif. 305

La physionomie stiiptide, et exprimant assez bien la disposition qu'elle avait à mendier. Elle est constamment exposée à l'air,

quelque temps qu'il fasse; elle tend la main à tout le monde pour obtenir quelques pièces de monnaie, avec lesquelles elle achète des alimens, car elle a un grand appétit. Il faut l'habiller; lorsqu'elle essaie de parler, elle fait entendre un cri rauque ou une sorte de grognement articulé et saccadé qu'elle répète jusqu'à ce qu'on l'ait comprise. Elle discerne au geste ce qu'on veut lui dire, pourvu qu'on ne s'éloigne pas des besoins les plus ordinaires de la vie. Elle est reconnaissante pour la fille de service qui la soigne, et pour les personnes qui lui donnent de l'argent ou de quoi manger, et elle exprime sa reconnaissance en baisant ses doigts et en levant les yeux au ciel. Elle comprend lorsqu'on lui parle lentement et à haute voix. Habituellement douce, elle se met en colère lorsqu'elle ne peut satisfaire sa gloutonnerie, elle déchire ses vêtemens excepté sa chemise qu'elle conserve par pudeur, ayant soin de couvrir sa gorge avec ses mains. Elle n'a jamais pu apprendre aucun métier.

Cette imbécille est néanmoins musicienne. Voit-elle danser, elle saute en mesure, entend-elle chanter, elle répète d'une voix rauque non les paroles, mais les airs; elle en sait un grand nombre. Un élève de la Salpêtrière joue du violon, Quéneau suit l'air et avec une curieuse attention, elle recherche d'où il peut venir, et se rapproche peu-à-peu du musicien. M. Guerry improvise un air, Quéneau le suit, le retient et le répète sur la demande qu'on lui en fait. M. Guerry commence un

306 DE LimOTJE.

air, et Queneau le poursuit, jusqu'à la fin. M. Despres, élève interne de l'hospice, chante un air compliqué, Queneau redouble d'attention, fixe les yeux sur l'élève, coniracte ses traits et parvient à se mettre à l'unisson avec le chanteur. Des fruits qu'elle

aime beaucoup sont mis à sa portée, elle manifeste par ses regards et par ses gestes, le désir de les prendre, mais au moment où elle est prête à s'en emparer, M. Despres bat la mesure et chante; aussitôt Queneau bat la mesure, abandonne les fruits, qu'elle saisit avec avidité dès que le chant a cessé. Joue- 1- on de la flûte. Quéneau est tout oreille. Attentive, elle répèle les airs joués. Le 2 5 août 1833, M. Litz, sur l'invitation de M. Leuret, voulut bien se prêter aux expériences suivantes, qui furent faites , M. le docteur Mitivié présent , dans le cabinet de M. Pariset, médecin de la division des aliénés de la Salpêtrière ^ M. Litz improvise plusieurs airs, Quéneau les saisit, mais éprouvant de la difficulté à les répéter, sa voix ne pouvant s'élever au ton sur lequel a chanté le célèbre musicien, les traits de cette fille expriment l'effort et la contrariété. M. Litz louche du piano; Quéneau est immobile les yeux attentifs sur les doigts du grand artiste, ou bien elle entre dans une sorte de mouvement convulsif, se tord en divers sens, mord ses poings, frappe du pied , jève les yeux au ciel, et fait des efforts pour se mettre à l'unisson. Le passage des sons graves aux sons aigus provoque une contraction soudaine de tous les muscles

' M. Leveillé a publié la relation détaillée de cette expérience et l'histoire phrénologique de Queneau, dans la Gazette médicale , année 1836.

DE l'idiotie. 307

de Queneau, comme si elle était atteinte par une décharge électrique. Cette dernière expérience renouvelée plus de vingt fois , a eu toujours le même résultat. M. le docteur Leuret entraîne Quéneau hors du cabinet, et lui montre des abricots. Aussitôt M. Litz touche du piano, Quéneau se retourne vivement et

tout le temps que l'instrument se fait entendre, son regard est fixé sur le musicien , et elle revient aux abricots dès que la musique a cessé. Malgré cette singulière capacité musicale , le crâne de Quéneau n'offre point le renflement que Gall a signalé comme indicateur de l'organe de la musique. Voyez planche XVII.

Le 15 janvier 1837, Quéneau âgée de 66 ans, a succombé à une pneumonie aiguë. A l'ouverture du corps faite par M. Mitivié, médecin de la division des aliénés de la Salpêtrière, ce médecin a constaté que le cuir chevelu de Quéneau était un peu plus épaissi à gauche, que la ligne médiane était déjetée à droite, que la première était légèrement infiltrée, que le cerveau un peu mou n'offrait aucune lésion remarquable. Le poumon présentait les altérations caractéristiques de la maladie à laquelle avait succombé cette idiote.

G... est entrée à la Salpêtrière en 1813, âgée de 19 ans; sa taille est petite, son embonpoint médiocre. Sa tête est très volumineuse , irrégulièrement conformée, le front est très haut, très large, très bombé, les bosses frontales sont très saillantes, surtout la bosse frontale gauche; la ligne faciale a plus de 90 degrés. Les cheveux sont blonds, les yeux petits , châains, cachés sous les arcades sourcilières. L'oeil est

308 DE T.'FIDIOTIR.

Jouche ; la bouche est grande, les lèvres blanches, le teint est brun et livide; la physionomie est convulsive et exprime habituellement la douleur et la joie. Les mesures suivantes ont été prises sur le vivant.

Circonférence 0,024

Courbe de la racine du nez à la tu-

bérosile occipitale 0,3a8

Diamètre antéro-postérieur. . . 0,1 85

Diamètre bi- temporal 0,1 50

Total. . . 1,187

G... mange avec gloutonnerie, sans discernement, poussant avec les doigts les alimens qu'elle entasse dans la bouche, elle ne sait point les aller chercher aux heures de distribution. Les déjections sont involontaires, les menstrues abondantes et régulières. G... marche peu, tous ses mouvemens sont convulsifs, elle traîne le côté gauche du corps et se sert: difficilement du bras gauche; on est obligé de l'habiller lorsqu'elle se lève et de la coucher comme un enfant. Insensible, elle ne se garantit ni du chaud ni du froid, ni de la pluie. Elle reconnaît la fille de service qui la sert, l'embrasse souvent, lui exprime sa joie et sa reconnaissance en baisant sa main, en lui souriant, et en hochant la tête. Son caractère est extrêmement doux et bon. S'il survient quelque rixe, elle va avertir la fille de service. Elle est obéissante et cependant très entêtée. Elle a soin de se couvrir la gorge lorsqu'on l'habille, si l'on paraît vouloir soulever ses vêtemens, elle écarte les mains indiscrètes; cependant elle ne rompt point alors elle n'a pas le sentiment de la pudeur les marques ^-c décence qu'elle donne tiennent

BE l'idiotie. Sot)

à l'habituë contractée dès l'enfance. Cette idiote n'articule que les syllabes su'yanles, pa-pa-ma-rna , qu'elle répète à toute occasion, soit pour exprimer sa colère, soit pour témoigner sa

joie. Elle porte constamment dans la main droite des chiffons, roulés en guise de poupée, et pour témoigner sa peine ou son contentement, elle porte vivement et plusieurs fois de suite ces chiffons sur la tempe droite. Elle a retenu une phrase d'un air populaire qu'elle chante plusieurs fois de suite, avec l'expression du contentement.

L'état de cette fille est resté long-temps stationnaire, , mais depuis quatre ans, elle fait quelques légers progrès intellectuels. Elle va chercher elle-même les alimens, les réclame si on l'oublie, elle rejette ceux qui ne lui plaisent point. Les déjections ne sont involontaires que pendant la nuit ; le jour, elle va aux latrines. Elle articule, mais mal, quelques mots dont elle se sert à propos pour exprimer ses désirs : elle s'efforce de répéter ce qu'elle entend sans en pouvoir venir à bout. Elle fait beaucoup de grimaces paraissant y attacher des idées qu'elle ne peut exprimer autrement. La planche XVIII représente G... âgée de 43 ans. Ce dessin est remarquable par les rides de la face, à un âge si peu avancé , tant les idiots vieillissent vite.

M. V. est né d'une mère qui, pendant la grossesse, est restée dans un état de stupeur. Malgré les soins pro-

I dignes à son enfance, la santé de M. V. a été très débile, et ce n'est qu'à l'âge de 6 ans qu'un jour, en jouant, il prononça tout-à-coup le mot papa, et une seule fois. A 7 ans il eut une fièvre cérébrale très grave qui n'cm-

3 10 DE l'idiotie.

pécha pas les organes de se développer, mais qui fui suivie d'un grand trouble des facultés intellectuelles et affectives et qui arrêta leur développement déjà si faible et si retardé. Depuis lors,

M. V. devient irritable, turbulent; il déchire, brise, frappe, crache sur les personnes qui l'approchent, pousse nuit et jour des cris aigus et plus ou moins plaintifs. Il s'effraie facilement; le bruit, la vue des animaux, etc., l'épouvantent. Quelqu'un l'ayant appelé cochon, il retiènl ce mot et le répète fréquemment encore, l'appliquant à tout propos.

A dix ans, M. V. est placé à l'institution des sourds-muets de Paris, sans résultats favorables au développement de son intelligence. Plus tard il est mis dans une maison de santé , et enfin confié depuis plusieurs années, à une dame qui vit à la campagne et qui a le plus grand soin de ce malheureux enfant.

M. V. est âgé de 17 ans; sa taille est de 0,705. La colonne vertébrale est un peu courbée dans la région dorsale. Le sommet de la tête est légèrement déprimé, les cheveux sont châains foncés , abondans , durs et hérissés (ils empêchent, dans le dessin, de juger de l'aplatissement du vertex); les yeux sont bleus, le regard est doux, la bouche est largement fendue, la lèvre inférieure épaisse ; la physionomie habituellement convulsive ne manque pas d'expression, quelquefois elle est triste et douloureuse. La face est ridée par l'habitude de grimacer. Les mesures de la tête, prises sur le vivant, donnent les dimensions suivantes :

CirconfLTence 0,5/17

Courbe de la racine du nez à la tu-

DE l'idiotie. 3il

bcrosité occipitale 0,330

Diamètre occipito-frontal 0,180

Diamètre bi-temporal . . . 0,155 Total. . . 1,2 12 Les membres de M. V. sont bien développés , la peau est blanche : il a souvent des furoncles sur différentes régions et des aphtes dans la bouche dont il paraît souffrir; son appétit est médiocre, il préfère les légumes à la viande, il aime qu'on le serve proprement, quoique peu propre lui-même, car pendant le repas il crache sans cesse autour de lui , même sur son couvert. Si on lui sert un mets nouveau, il porte les doigts à sa bouche pour indiquer qu'on le lui donne à goûter; il goûte et repousse le mets s'il ne lui convient pas; au contraire , il témoigne une grande impatience d'en avoir s'il est de son goût. Le sommeil est souvent interrompu par des cris et ne dure guère qu'une à trois heures. Ce jeune homme n'a jamais pu apprendre ni à lire, ni à écrire, ni à parler. Néanmoins quelques - unes de ses facultés intellectuelles s'exercent avec une certaine étendue. M. V. reconnaît très bien les personnes et les lieux. 11 combine quelques idées, il ne parle point, mais il articule à sa manière certains sons dont il forme des mots auxquels il attache un sens. Ainsi il dit pa pa paa , mamamaa; il applique CCS syllal)(:s à la dame qui lui donne des soins. 1! dit aussi bo ho jour, jné rné en prenant la main des gens qui l'abordent et qu'il connaît. Il est excessivement mobile, sans cesse en mouvement el dans une sorte de trémulation convulsive de tous les membres. Il

312 DE l'idiotie.

fait perpétuellement des malices, il crache sur les personnes, les pince, les tape, leur donne des coups de pied, les bouscule, etc. , et rit après. Lorsqu'il veut faire des méchancetés à quelqu'un, il prend un ton doux et affectueux pour qu'on s'approche de lui. Se promène-t-il dans la campagne , il se rapproche des pei-

sonues qu'il rencontre, crache sur elles, s'échappe, rit et pousse un cri, hi hi hi. En rentrant de la promenade, il précipite le pas pour arriver le premier, se cache pour intriguer les personnes de la maison. Tout objet , toute personne qu'il n'a pas vus encore le préoccupent. Si un étranger entre dans la maison qu'il habite, il crie, se démène jusqu'à ce que cet étranger ait été reconnu par quelqu'un de ses commensaux. Avant de passer d'un lieu dans un autre, il regarde attentivement comme pour se rassurer par cette exploration.

M. V. est sensible au bien qu'on lui fait et s'irrite des mauvais procédés. Il est doux, défiant, craintif : s'il est contrarié, il porte ses plaintes à la dame qui le soigne, en répétant les monosyllabes ma ma ma. Une servante l'ayant un jour frappé sur le bras , il est irrité pendant toute la journée, crie à chaque instant ma ma ma, en indiquant tour-à-tour le bras frappé et la servante, et ne se calme que lorsque celle-ci, étant grondée, a paru affligée. Lorsqu'il entend une voiture, il dit brn\ voulant sans douie imiter le bruit des roues. M. V. a prononcé une fois le nom de son père qu'il n'a pas vu depuis long-temps; jadis il avait peur des animaux, il ne les craint plus, il caresse les chevaux et joue avec le chien du logis. 11 est toujours

DE l'idiotie. 3i3

agité et disposé à se déchirer, quoiqu'il redoute le mal. Depuis un an surtout, il déchire ses lèvres, se frappe la tête contre les murs et les meubles , se donne des coups de poing dans les yeux; il serait disposé à l'onanisme s'il n'était surveillé, et il cherche à faire des altoucheraens aux hommes et aux femmes. La pl. XIX représente cet imbécille maintenu par la camisole. On est

souvent obligé de recourir à ce moyen pour prévenir les accidens auxquels l'expose l'impulsion continuelle à se frapper.

M. de G... est un autre idiot âgé de 36 ans, entré à Charenton le 6 août 1826. Sa mère étant enceinte a éprouvé une vive affection morale. Sa taille est un peu au-dessus de la moyenne, son embonpoint est médiocre, sa tête est d'une belle conformation, ses cheveux sont châtains, ses yeux gris; son front est large, haut et ouvert. Sa physionomie est douce, vague et cependant plus expressive que ne semble l'indiquer le peu d'étendue de son intelligence.

Grande circonférence 0,5⁰

Courbe anléro-postérieure. . . . 0,303

Courbe transversale 0,340

Diamètre antéro-postérieur. . . . 0,200

Diamètre tranversal 0,165

Total. . . . 1,628

Les membres sont bien conformés, sa tête est habituellement penchée vers la terre. Le tronc est légèrement courbé en avant, les avant-bras sont fléchis, les doigts sont constamment ployés, le pouce de la main gauche seule est tendu, les mains, ainsi fermées, sont en l'air, dans une sorte de trémulation

314 DE l'idiotie.

convulsivc. Lorsque M. G. se promène il se rapproche des murs ou des arbres pour y frotter ses vêtemens. Lorsqu'il descend un escalier ou un terrain incliné, il marche lentement,

cherche à s'appuyer, porte le tronc en arrière, et jette ses bras en avant. Le mouvement de ses doigts et de ses bras, le balancement de la tête et du tronc d'avant en arrière, donnent à sa pose quelque chose de tout particulier.

La santé de M. G est bonne, les fonctions de la vie de nutrition s'exécutent bien, son appétit est excellent. M. G... se sert de sa cuillère pour manger son potage, mais si le pain et les autres aliments ne sont point coupés à petits morceaux, il s'impatiente, tourne autour de la table, prend les mets avec les doigts, les regarde, les remet sur l'assiette, les repi'end, les porte à la bouche, et après de vains efforts pour les diviser, les jette h terre. Si les aliments sont découpés; il les prend avec la cuillère, ne sachant se servir de fourchette.

On a eu beaucoup de peine pour accoutumer M. G... à porter une casquette, pour conserver des chaussures et des gants. Il y a quelques années qu'en faisant sa toilette il fut blessé au bout du doigt, depuis lors il cache ses mains dès qu'on veut les toucher. C'est une très grande contrariété pour lui que de faire ses ongles et de laver ses pieds. Il faut fixer ses gants à ses poignets, alors il est triste, regarde ses mains et fait de grands efforts pour les délivrer de ce vêtement. Incapable de faire sa toilette , s'il a un besoin à satisfaire , il se rapproche de son domestique ou de tout autre (jamais des malades) , invoque par signe leur assistance et se rend

DE l'idiotie. 310

avec eux aux latrines ; s'il ne rencontre point de ciômes- ;.que à sa portée, il va seul aux lieux d'aisance, mais lie pouvant se déboutonner, il se salit, alors il n'ose oint sortir qu'on ne soit venu

le laver et le retirer, •endant la nuit, il quitte son lit, salit le milieu de sa chambre, et se couche. M. G.... dort bien, il se couche ; t se lève à des heures fixes : lorsque l'heure du lever ist arrivée, il avertit aussitôt son domestique en faisant laquer ses dents. Si le domestique le fait attendre, il autehors du lit, et se promène en chemise; si on veut c retenir couché, il s'impatiente. Lorsqu'il est couché, 1 prend le traversin entre ses bras, l'étend sur son ventre, fait plusieurs éclats de rire et s'endort. '. M. G... n'a jamais pu ni tire, ni écrire, ni articuler :e moindre son, quoiqu'il ne soit pas sourd. Il distingue es choses et les personnes avec lesquelles il est en rapports journaliers. Il reconnaît très bien son domestique bt les individus qui lui témoignent de l'intérêt, il les recherche, leur sourit, tandis qu'il fuit les autres et s'at- -:riste lorsqu'ils approchent. Il est très docile aux gestes et à la voix de son domestique, auquel il obéit servilement.

Jusqu'à l'âge de 21 ans , M. G. chantait sans cesse, isans articuler aucun son; il a cessé de chanter a cette époque , après un rhumatisme articulaire aigu. Néanmoins, la musique fait sur lui une très vive impresioa et l'excite fortement. L'excitation est d'autant plus forte, que les instrumens sont plus nombreux et plus bruyans. Ayant essayé de lui faire entendre le son ^une flûte seule, à peinea-t-il paru être sensible, i^ais lorsqu'il entend une musique bruyante, il rit aux

316 DE l'jbiotie.

éclats, danse, ou saule presque en mesure. Depuis î puberté, les femmes exercent sur lui un effet rem quable, mais moins énergique que la musique. Un jo étant embrassé par une dame qui lui faisait des aga ries, sa joie et son excitation n'ont point augmeû quoique sa physionomie exprimât le conlenlement.

M. G. est onâiisle. Il s'abstient pendant le jeu parce qu'il est surveillé; mais lorsqu'il est dans son li si on le laisse seul , il s'abandonne à ces funestes pra ques, cesse aussitôt qu'on l'avertit , ou qu'il s'aperç qu'on le surveille. On a observé qu'en le laissant s son lit sans couvertures , il s'abstient : est-ce la crai ou la honte qui le retient? Ce vice n'est pas son s penchant. Il vole le vin des malades, et il a bien so de se cacher d'eux et des infirmiers. La planche X| représente cet idiot dans sa pose habituelle, la régulari de ses traits est remarquable.

E..., âgée de 23 ans, est courte de taille, im grosse, ramassée, et pourvue de beaucoup de tis cellulaire graisseux. Le front s'élève à angle droit (aplati. Les régions temporales sont proéminentes. L cheveux châains sont abondans et durs; les yeux brur sont petits, louches et presque constamment dans i mouvement convulsif qui les dirige en haut. La ph sionomie est douce et peu expressive. Les bras so courts , peu souples et se meuvent d'une manière co vulsive; E... ne peut ouvrir franchement les mains; i doigts sont presque toujours fléchis, comme contra tés , ils ne s'étendent qu'un à un , lentement et avec < fort; le plus ordinairement l'index seul reste étende

m LimoTir. 817

,a tî-te s'clève arrondie vers son sommet, est aplatie tl'aantcii arrière, en sorte que le diamètre fronto-occipital moins d'étendue que le diamètre bi-temporal, ainsi [ue l'indiquent les mesures de tête prises sur le sujet 'ivaut.

Circonférence 0,508

Courbe de la racine du nez à la tu-

bérosité occipitale 0,300

Diam. antéro-postérieur. . . 0,1 55 Diam. bi-temporal 0,161

I Total 1,124

' E. ... se nourrit bien, quoiqu'elle mange peu, ses i léjections sont faciles ; elle est régulièrement mens- 1 .:ruée.

I Elle marche péniblement, en canetant etpar saccades. Sija marche est mal assurée, aussi re-.te-t-clle habituellement assise; Elisabeth n'a que des sensations fugaces, ialle a peu de mémoire, elle reconnaît les personnes I qu'elle voit habituellement, elle sait compter jusqu'à ao l;et au-delà ; si on lui demande un nombre , elle montre I à sa manière autant de doigts qu'il y a d'unités dans le nombre demandé. Elle connaît la valeur de quelque monnaie, distingue les ustensiles qu'on lui demande s'ils sont à sa portée : elle aime les fleurs et les fruits. Elle i ne parle pas ; mais elle entend , et va chercher l'objet ' dont on lui dit le nom. Jamais elle n'a pu apprendre à parler : elle exprime ses pensées et ses affections par deux sons, l'un allongé, A//^//«z/, l'autre, hé hé/iée qu elle produit en précipitant la respiration, et qu'elle module différemment suivant ce qu'elle veut exprimer.

3i8 DE l'idiotie.

Les qualités affectives dominant chez cette fille. Elt est très affectueuse; elle s'attache aux personnes avtai' lesquelles elle habite et surtout à celles qui la soignent Elle est venue de l'hospice des Orphelins avec une au] tre imbécille, se plaît avec elle et lui fait part de sel alimenset de tout ce qu'on lui donne. Si quelqu'une dj ces compagnes commet un acte qui donne lieu à dd recherches , elle met sur la voie. Elle est craintive , tra pudique,

toujours décevantement vêtue. Elle témoigne son affection à la manière de quelques animaux, en s'approchant des personnes, en se frottant contre elles, en haletant et en faisant beaucoup de gestes. La Pl. XX représente cette idiote.

Aba est un idiot de Bicêtre, âgé d'environ 30 ans. Sa taille est au-dessous de la moyenne, ses membres sont bien conformés, sa tête est assez grosse mais aplatie en arrière; le front est bas, le nez épaté, la bouche grande, et la physionomie est vague, incertaine sans expression. Quelquefois, Aba paraît méditer (c'est dans un de ces moments qu'il a été dessiné, planche XXII) parfois sa physionomie exprime un léger sourire, une apparence de malice, surtout lorsqu'il voit des étrangers. Sa tête mesurée a les proportions suivantes :

Circonférence 0,533

Diamètre occipito-frontal. . . . 0,183

Diamètre bi-temporal 0,155

Courbe de la racine du nez à l'occipital 0,320.

Total Jig'

DE l'idiotie. 31g

La santé physique d'Aba est bonne, ses mouvements sont libres, il mange lentement et s'arrête souvent avec l'attitude d'un homme qui pense, qui craint, qui s'étonne, (qui est curieux, mais cela passe vite. Il suit son Ut.

La sensibilité et l'intelligence de cet idiot sont restées à l'état rudimentaire. Les sensations sont légères et fugaces. L'attention est très faible et il ne peut se porter que sur

un petit nombre d'objets, la mémoire est presque nulle. Aba comprend plui sieurs des choses qu'on lui dit, comme se laver, se i coucher; de temps en temps il fait un petit bruit en frottant les dents les unes contre les autres et paraît s'y : complaire. Il connaît l'infirmier qui a soin de lui; il ne parle point ; il prononce à voix basse les syllabes ha ba \ha^ qu'il répète en toute occasion. Il a contracté quelques habitudes, il s'habille; va chercher sa noïirriture, -se retire à l'écart pour satisfaire à ses besoins ; il ramasse itous les plus petits fétus qu'il aperçoit sur ses vêtemens, lou sur les vêtemens des personnes qui l'approchent. Je duiai présenté, dit M. Leuret, médecin de la division des aliénés de Bicêtre, qui m'a communiqué cette obiservation , une pièce de monnaie, il l'a reçue en souiriant, l'a regardée, tournée, retournée, portée à la bou- Iche, puis il me l'a rendue; je lui montre des pommes, il les prend, en témoigne du plaisir ; il en ronge une 'd'abord tout autour et finit par l'avalier jusqu'aux peipins. Je tends la main pour qu'il m'en donne , il me tcomprend ; me présente la pomme qu'il mange'; mais sans la lâcher. Je recommence, il ino présente un morceau et le retire en souriant. Un infirmier lui prend une

de ses pommes et sort de la chambre où nous éliods; ; Aba suit l'infirmier dos yeux et quand il l'a perdu de : vue il ne paraît plus y penser. L'infirmier rentre après j quelques minutes , Aba lui tend la main pour avoir sa pomme. i

Aba est onanisle et voleur, il vole même avec adresse surtout les alimens qu'il peut saisir , ce vice est porté chez lui à un très haut degré. Il avait volé un jour les alimens d'un de ses camarades qui, pour l'en punir , voulut lui plonger la tête dans un sceau d'eau froide; I en se débattant, Aba fut renversé, se cassa

un bras. Pendant les efforts de la réduction, il ne témoigna aucune douleur et même il semblait sourire; souffrait-il? i ' souvent il montrait son bras malade, pendant qu'd portait un appr.reil, il le montrait quelque temps après que l'appareil avait été enlevé.

Matteau, à l'âge de dix ans, est entrée à la Salpê- ' trière le y mai 1 836 et observée en 1 837. Elle est rachi- ; tique et épileptique. Née d'un père bancal et d'une mère 1 qui avant et après la naissance de M. a eu des enfans bien portans. La taille de cette idiote est de 1,296 m. .1 Ses cheveux sont châains clairs, ses yeux bleus, ses .: sourcils blonds, son regard est fixe et sans expression, , ses paupières, habituellement en mouvement, sont quel- • quefois fermées comme si elle dormait. Le front est court, les bosses sus-orbitaires sont saillantes. Le nez ;: est retroussé et arrondi. La lèvre inférieure grosse et : pendante, la physionomie est ordinairement stupide, ne ;i s'anime que pour exprimer la douleur. Les mesures de ■ la tête donnent les quantités suivantes :

DF. l'iUIOTIE. 32 1

Circonfiircncc 0,486

Courbe fronto-occipitale . . . 0,i'jo

Diamètre anlcro-postériour . . 0,1174

Diamètre bi-lemporal 0,119

Total i)049

On observe chez celte idiote une déviation du racliis à gauclio, une ulcération large comme une pièce de trente sous, occupant le milieu du dos, et une vaste cicatrice s'étendant sur une grande partie de la région posêiérieure gauche du tronc, sur le col , le

membre thoracique et sur la partie postérieure et supérieure de la cuisse du même côté. Cet ulcère et ces cicatrices sont le résultat d'une chute dans le feu, pendant un accès d'épilepsie auquel M... est sujette depuis l'âge de 7 ans. A l'âge de 18 mois, cette fille eut des convulsions qui arrêtaient son développement physique et intellectuel.

A son arrivée dans l'hospice, M... refusa toute nourriture, et ne rendit ni urine, ni matières fécales pendant trois jours, après lesquels une petite-vérole confluyente se manifesta. La marche et la terminaison de cette dernière affection furent régulières. Depuis lors les accès épileptiques eurent lieu tous les jours, et quelquefois il y en eut cinq et six dans les 24 heures.

M... est habituellement immobile, la tête inclinée à droite ou baissée sur la poitrine, le front posant sur les genoux; un des bras est pendant, la main fortement fléchie sur l'avant-bras et les doigts repliés sur la main. L'autre main est le plus souvent dans la bouche, les lèvres exécutent un mouvement de n.

322 DE l'idiotie.

La succion soit de la main, soit du bras de fauteuil sur lequel elle est fixée. Si on la laisse debout, M... chancelle, et après quelques oscillations elle s'assoit lourdement par terre. Cependant il lui arrive de quitter son siège et de faire quelques pas.

Dès qu'on la touche, M... pousse des cris aigus en ouvrant largement la bouche et fronce les sourcils. Elle crie souvent pendant la nuit. Etrangère au bruit qui se fait, elle ne s'émotionne ni par le chant, ni par les cris, ni par le tapage. Elle connaît la personne qui la soigne et lui fait des caresses. Lui montre-t-on la porte, en disant que son frère arrive, ses yeux se tournent un peu vers la

direction qu'on lui indique. Elle ne prononce que les mots pa pa , ma ma, et quelquefois les syllabes coc coc , regardant alors le soleil. Elle est incapable de se vêtir, de pourvoir à aucun soin de propreté et à aucun de ses besoins. Lorsqu'elle voit faire la distribution des alinens à ses compagnes, elle ouvre la bouche, tend la main comme pour demander sa part. Au reste, elle mange beaucoup, avec voracité, sans discernement * Les déjections sont involontaires. M... se livre à l'onanisme. La planche XXIII exprime parfaitement l'état stupide de cette malheureuse.

Avant d'analyser les observations qui précèdent, pour en déduire des notions générales sur l'idiotie, ne faut-il point, par de nouveaux faits, arriver à ce degré de l'idiotie qui est le dernier terme de la dégradation humaine, où il n'y a plus même d'instinct, à ce terme où l'homme, privé de tous ses attributs, n'est plus qu'un monstre qui végète?

DE l'idiotie. SaS

Pinel a publié * l'histoire et le dessin du crâne d'une idiote, qui était à la Salpêtrière en 1805. Cette idiote avait quelque chose de la brebis, et pour ses goûts, et pour sa manière de vivre, et pour la forme de sa tête. Elle avait de la répugnance pour la viande, et mangeait avec avidité des fruits et des légumes; elle ne buvait que de l'eau. Ses démonstrations de sensibilité, de joie ou de peine, se bornaient à répéter les mots mal articulés : bé, ma tate ; elle exerçait des mouvemens alternatifs d'extension et de flexion de la tête, et la frottait contre le ventre de la fille qui la servait; si elle voulait résister ou exprimer son mécontentement, elle cherchait à frapper avec le sommet de la tête inclinée; elle était très colère, plusieurs fois je l'ai vue dans le bain, faisant des efforts pour en sortir, et répétant d'une voix aiguë : bé^ bé, bé. Le dos, les

lombes, les épaules étaient couverts de poils flexibles et noirs, d'un à deux pouces de longueur. On n'a jamais pu la faire asseoir sur une chaise ou sur un banc, même pour prendre ses repas ; dès qu'elle était placée assise, elle glissait à terre, elle dormait sur le sol roulée sur elle-même à la manière des animaux. Pinel ^ revient sur cette observation et donne les dimensions du crâne de cette idiote âgée de 11 ans, comparées aux dimensions du crâne d'une fille de 7 ans :

INTELLIGENCE DE 11 ANS. FILLE DE 7 ANS.

Longueur du crâne, 12 centim. 3 centim. 8 cent.

Largeur occipitale, 8 centim. 3 cent.

Hauteur 12 centim. 3 centim. 6 cent.

' Traité de folie mentale, Paris, 1809, 1^{re} ed., pag. 178. ^
Loco, cit., pag.

Sa/j DE l'idiotie.

Gall a dans sa collection, et montrait dans ses leçons, le plâtre moulé sur la tête d'une idiote, en tout semblable à l'idiotie publiée par Pinel. '

L'état de dégradation de quelques idiots est tel, que ces malheureux sont privés de plusieurs sens, qu'ils n'ont pas même l'instinct de leur conservation, leur existence est toute végétative. Nous avons eu à la Salpêtrière, en 1812, une idiote qui fut trouvée couchée à côté du cadavre de sa mère, qu'on jugea morte depuis trois jours. Envoyée à l'hospice, le 20 juin, par ordre de la police, cette idiote âgée de 27 ans, très maigre, très pâle, rachitique, aveugle, muette et sourde, poussait de temps en temps un

cri aigre quoique inarticulé, étouffé; elle avait les membres atrophiés, et ne pouvait marcher , ses jambes étant contractées sous les cuisses; il fallait lui porter les alimens liquides dans la bouche, jusque dans l'œsophage; elle ne savait ni mâcher, ni avaler: elle fut nourrie de potage et de vin, et elle mourut au bout de quelques jours. Le cadavre pesait quarante-trois livres; sa tête était très petite, les os du crâne diploïques et très minces, n'ayant que 0,003 à 0,004 d'épaisseur; le cerveau atrophié n'avait pas la moitié du poids ordinaire, les circonvolutions étaient étroites, très serrées, peu profondes ; la substance corticale était décolorée , la substance blanche , très dense et jaunâtre; les ventricules latéraux très peu développés étaient sans sérosité; je n'ai pu conserver le squelette, les os s'étant détruits par la macé[^]-ation.

' Dos fonctions du cerveau.

DE L'IDIOTfi:. 32 5

Il est mort, en 1817, dans le même hospice, une idiote âgée de 15 ans qui était sourde, muette, aveugle et rachitique , elle ne pouvait être couchée sur le dos à cause de la vicieuse conformation du torse , elle n'avait pas l'instinct de changer de position, l'on avait le soin de la retourner de temps en temps , tantôt sur un côté tantôt sur l'autre. Si on la mettait sur son séant , elle n'avait point la force d'y rester et se laissait retomber. Lorsqu'on portait les alimens à sa bouche, elle faisait un léger mouvement des lèvres et de la tête, comme pour les éloigner du corps qui lui était présenté. En poussant la cuillère dans la bouche, les mâchoires s'écartaient, mais il fallait porter la cuillerée jusqu'à l'œsophage, pour que les alimens se précipitassent dans l'estomac. Toujours blottie dans son lit, elle aimait à être couverte, quoique en été. Si on retirait les couvertures , elle poussait un cri

rauque , tâchait avec sa main de ramener les couvertures sur elle ; mais ne les trouvant pas à sa portée, elle cessait ses recherches, et restait pelotonnée sur son lit. Elle prononçait très imparfaitement, très rarement, sans motifs, les syllabes md mâ , surtout lorsqu'on la touchait. Si elle sentait approcher d'elle, elle rendait un cri semblable au cri d'un chien hargneux, elle criait de même une fois, lorsque l'on commençait à lui porter les alimens à la bouche. Elle est morte après quatre mois de séjour dans l'hospice. Voici le résultat de l'ouverture du cadavre. La tête, au premier aperçu, ne paraît pas très irrégulière, mais elle est petite, l'occipital est comprimé, le front peu élevé, déprimé latéralement fuit en arrière immédiatement

3a6 DE l'idiotie.

au-dessus des arcades sourcilières. Les deux bulbes des yeux n'offrent plus de trace d'organisation , le cristallin, très petit, est ti[^]ès dur, opaque et d'un blanc mat. Les deux dents conoïdes supérieures sont doubles et fixées les unes devant les autres. Les os du crâne sont minces diploïques, très faciles à scier. La duremère étant ouverte, les circonvolutions ne sont pas apparentes , et l'on sent de la fluctuation sous les méninges. Celles-ci étant incisées , il s'écoule une grande quantité de sérosité contenue dans les deux ventricules latéraux dilatés aux dépends de la presque totalité de la substance cérébrale des deux hémisphères. La piemère est, en quelque sorte , enduite par une couche de substance cérébrale qui n'a que à 30 millimètres d'épaisseur. Les replis de la substance cérébrale qui séparent les deux ventricules, les cornes d'Ammon et les corps striés sont détruits. Le corps calleux est très dense et un peu jaunâtre, les couches optiques sont atrophiées et leur substance grise décolorée a l'aspect cendré, les

nerfs optiques sont réduits au névrilème. Les poumons sont re-foulés et atrophiés, quoique crépilaus. Le cœur très petit et les muscles décolorés, se déchirent facilement. Son squelette, que je conserve dans ma collection, est très remarquable. Le crâne mesuré a donné les proportions suivantes.

Hauteur totale du squelette. . . . 1,060

Circonférence du crâne 0,480

Courbe de la racine du nez à la tu-

bérosité occipitale. 0,265

BE l'iDIQTIE.

Diamètre antéro-postérieur. . . . q,i57 Diamètre bl-temporal
0,136

Total, ne comprenant que les quatre derniers nombres. . .
io38

Le rachis présente une courbure, dont la concavité est à gauche, elle s'étend de la onzième à la vingt et unième vertèbre : la seconde courbure dans le sens opposé est formée par les vertèbres lombaires ; les apophyses articulaires de ces dernières vertèbres sont soudées entre elles. Les côtes du côté gauche se portent directement d'arrière en avant à partir de leurs angles ; les côtes droites, au lieu d'être convexes en dehors, font saillie par leur convexité dans la cavité thoracique. Le sternum porté en avant est presque horizontal, son apophyse abdominale manque. Les os coxaux n'ont plus la forme normale. Les portions iliaques forment une convexité dans la cavité pelvienne, et ne sont séparées en avant que de 0,0^0. Les portions pubiennes, déjetés en

avant, sont si rapprochées qu'elles se touchent en quelques points , il résulte de ces dispositions que l'exvacation du bassin est presque oblitérée. Les membres abdominaux sont grêles, tous les os présentent des nodosités, des soudures nombreuses, des vices d'ossification. Le fémur gauche est plus gros, plus court que le droit et un peu tordu vers son extrémité inférieure. Les têtes des fémurs sont atrophiées, celle du fémur droit n'a que 0,010. La cavité coxaloïde correspondante n'existe pas. L'humerus , le radius et le cubitus offrent plusieurs gonflemens, plusieurs soudures; la mâchoire inférieure.

328 DE l'idiotie.

les côtes , les scapulum , les os du métacarpe et quelques os plialangiens du côté gauche, les os du métatarse offrent un grand nombre de vices de conformation, ressemblant à des fractures consolidées. Le squelette est très léger, les os ont perdu leur poli, ils sont rugueux, gras et jaunâtres; les os du crâne sont diploïques, minces et n'ont que 4^à6 millimètres d'épaisseur.

La même année, on porta, dans la division des aliénées delà Salpêtrière, une idiote qui avait été trouvée dans un des bateaux qui descendent de la Bourgogne à Paris ; cette idiote paraissait avoir 20 ans. Elle était sourde et muette. Elle avait l'abdomen très distendu par de la sérosité. Sa tête était petite, portée à droite. Les yeux bleus restaient ouverts et fixes, les pupilles dilatées ne se contractaient pas; les paupières ne se fermaient point à l'approche d'une lumière. Néanmoins cette idiote paraissait regarder à la manière des enfans qui commencent à voir. Elle ne donnait d'ailleurs aucun signe de sensibilité, soit qu'on la touchât, qu'on la pinçât, soit qu'on lui enlevât les couvertures qui l'enveloppaient. Les déjections étaient sèches, fréquentes et in-

volontaires. Lorsque avec une cuillère on présentait des alimens liquides à ses lèvres , elle ouvrait largement la bouche et la laissait ainsi ouverte tout le temps que l'on versait le liquide qu'il fallait porter jusqu'à l'arrière-bouche, pour qu'il tombât dans l'estomac. Elle ne refermait les lèvres que deux ou trois minutes après qu'on avait cessé de verser le liquide. Le tronc reposait sur la hanche gauche, en sorte que cette idiote ne pouvait s'étendre sur un lit, elle y restait légèrement inclinée, soutenue par des orcil-

DE l'idiotie. 829

ilars et conservait cette position, n'ayant ni l'instinct , ni la puissance de la changer. Après un mois, elle mourut isans agonie , et à l'ouverture du corps nous trouvâmes ,1e ventricule gauche du cerveau distendu par de la sérrosilé qui avait envahi la place de la substance du lobe du même côté, qui n'existait plus. Les circonvolutions du lobe droit étaient extrêmement petites, peu profondes et très pressées, le ventricule droit était pres- ; que oblitéré; la substance cérébrale, très dense, se disten- .dant plutôt que ae se déchirer, était d'un blanc sale; le [cervelet était petit, d'une dureté remarquable, surtout la substance grise , qui était presque friable à la surface ide cet organe. L'arachnoïde était infiltrée, épaissie sans i àdhérences. La substance grise des portions cérébrales [conservées était décolorée. Les poumons atrophiés i étaient refoulés vers la portion supérieure de la poitrine; les plèvres contenaient de la sérosité, ainsi que la cavité péritonéale. Le cœur était petit et très mou. Les muscles décolorés se déchiraient facilement.

Le squelette de cette idiote, qui fait partie de ma t collection, est remarquable par sa légèreté, par l'énorme [courbure de la colonne vertébrale, par la direction i étrange du bassin et par Té-

troisième de la cavité gauche I de la poitrine. La tête est petite, un peu inclinée à 5 droite, plus développée en hauteur qu'en largeur; le t crâne est aplati sur les côtés, un peu déprimé antérieurement ; le front très étroit, très fuyant en arrière, présente à sa partie moyenne un renflement inégal, circonscrit par une dépression circulaire. La suture : coronale n'est point entièrement soudée. L'épaisseur

33q de l'idiote.

des os du crâne dont je donne les mesures n'a que trois à quatre millimètres. Mesures du crâne.

Circonférence 0,440

Courbe de la racine du nez au bord

postérieur du trou occipital. . ^ 0,255

Diamètre antéro-postérieur. . . . 0,152

Diamètre bi-temporal Ojii'y

Total 0,964

La portion cervicale de la colonne vertébrale est à-peu-près droite, mais tordue, en quelque sorte, sur elle-même , d'où résulte que le corps des vertèbres supérieures est un peu détourné à droite, ce qui occasionne la déviation de la tête du même côté. La moitié inférieure du rachis décrit un arc dont la corde a 0,080. La convexité de la courbure fait saillie à gauche et en bas. Tandis que la concavité est à droite et en haut. Le corps des vertèbres est ainsi tourné presque entièrement à gauche.

Le bassin est renversé de telle sorte que son ouverture supérieure est tournée en bas et à gauche, tandis que son ouverture inférieure est en arrière et à droite. Le bassin a subi une rotation latérale qui le place horizontalement sous la base de la poitrine, touchant presque les côtes, la portion iliaque de l'os coxal droit, la cavité cotyloïde et le bord antérieur de l'iliaque gauche. Le torse, pendant la vie, reposait sur ce bord; cette disposition avait sans doute déterminé le gonflement et l'érosion de l'épine iliaque antérieure et inférieure gauche. La tête des fémurs est très petite, les

DE l'idiotie. 33 1

cavités cotyloïdes peu profondes, irrégulières dans leur circonférence. Le bord gauche du sacrum regarde en bas, le bord droit en haut, en sorte que la direction de cet os est presque horizontale.

Le thorax, déjeté à droite, est formé presque entièrement par la cavité droite qui a 0,150 de diamètre, tandis que la cavité gauche n'a que 0,025. Les côtes du côté gauche, à partir de leur angle, se portent brusquement au-devant de la colonne vertébrale. Le sternum est déjeté à gauche.

Les idiots sont rachitiques, scrofuleux, épileptiques ou paralyés. Leur tête, trop grosse ou trop petite, est mal conformée, l'occipital aplati et petit relativement à la face. Les traits de la face sont irréguliers, le front est court, étroit, presque pointu, très fuyant en arrière, plus saillant à droite qu'à gauche; les yeux sont convulsifs, louches, d'inégale grandeur; les lèvres sont épaisses. La bouche largement fendue, entrouverte laisse couler la salive; les gencives sont fongueuses, les dents cariées. Le défaut de

conformation ou de symétrie des •organes des sensations indique assez que l'action des •sens est imparfaite. Les idiots sont sourds, demi-sourds,

ftou entendent mal; ils sont muets, ou ils articulent avec difficulté, quelques monosyllabes. Leur mutisme dépend de la surdité, de la mauvaise conformation des ' organes de la parole et de ce qu'ils sont incapables d'i- I miter hs mouvemens propres à l'articulation des sons ;

Il (iuef|ues-uns poussent des cris plus ou moins aigus, étouffés ou rauques: privés d'un œil ils voient mal, ou sont aveugles. Le goût, l'odorat, ne s'exercent

332 DE l'idiotie.

pas mieux, car .ces malheureux ne distinguent pointt les qualités des corps sapides ou odorans; ils se rou-. lent sur les ordures les plus sales et les plus fétides j; ils dévorent les alimens les plus dégoûtans, ils mangent de l'herbe, de la paille , du linge, de la laine, du tabac, des matières fécales; ils boivent l'urine, l'eau des ruisseaux ; j'ai rencontré dans l'estomac d'une idiote des fragmens du linge qui avait fait partie de ses vetemens; chez une autre le cœcum était rempli, distendu par un tampon de paille qui avait déterminé une inflammation et la gangrène des membranes intestinales; ils dévorent tout ce qui tombe sous leurs mains. Une idiote à qui je donnais des abricots, les portait d'abord à sa bouche, mangeait la pulpe; ne pouvant mordre dans les noyaux, elle les avalait, comme elle avait déjà avalé la pulpe du fruit. Elle mangea ainsi neuf abricots de suite, et eu eût mangé davantage, si je n'avais craint qu'elle n'en fût malade.

Le toucher, loin de rectifier les autres sens ou de les suppléer, n'est pas sûr. Les idiots ont les bras d'inégale longueur, contractés, atrophiés ; les mains sont déformées, tordues , minces; les doigts sont effilés, crochus, estropiés ou privés de mouvement ; la peau est épaisse, rugueuse et insensible. Les idiots tendent les bras et les mains d'une manière vague, convulsive, ils saisissent gauchement les corps, ne peuvent les retenir, et les laissent échapper de leurs mains ; ils marchent lourde-? ment, en cannetant, par saccade, etc., sont facilement renversés à terre ; il en est qui restent où on les place : ceux qui marchent, se meuvent sur eux-mêmes, sans

DE l'idiotie. 333

]iit, sans qu'on puisse deviner ce qu'ils se proposent.

Ainsi les sens des idiots étant à peine ébauchés , les sensations imparfaitement perçues, leur intelligence ne peut se produire au dehors, puisque ses instrumens sont défectueux. Les sens étrangers au monde extérieur ne peuvent se rectifier les uns par les autres, l'éducation ne saurait suppléer à tant de désavantages , bien différens des aveugles, des sourds et muets chez lesquels les sens qui restent suppléent jusqu'à un certain point aux sens dont ils sont privés. Les idées que l'homme acquiert par les sens dont les aveugles ou les sourds-muets sont privés, leur manquent sans doute; mais l'intelligence n'étant pas lésée , quoique privée de quelques-uns de ses instrumens , s'exerce tout entière pour acquérir des notions générales et des idées abstraites, aussi les aveugles, les sourds-muets qu'on peut rendre attentifs par divers moyens, si bien indiqués par le docteur Itard et si bien appliqués par ce savant médecin à l'éducation du Sauvage de l'Aveyron ^, sont-ils éducatibles, tandis que les idiots ne le sont pas. Incapables

d'attention, les idiots ne peuvent diriger leurs sens; ils entendent, mais n'écoutent pas; ils voient, mais ne regardent pas, etc., n'ayant point d'idées, ne pensant point, ils n'ont rien à désirer, ils n'ont pas besoin des signes, ils ne parlent point. La parole est inutile cà celui qui ne pense pas, qui ne désire pas; aussi peut-on juger du degré de l'intelligence des idiots par l'étendue de leur vocabulaire. Ils poussent quelques sons mal articu-

' -De Céculation d'un homme sauvage, Paris, 1807, in-8. — Rapport ■^ur les nouveaux développemens du sauvage de l'Aveyron, Paris, 1807j in-8.

lés, des cris, ou des mugissemens prolongés qu'ils interrompent pour écarter les lèvres comme s'ils voulaient rire. S'ils articulent quelques mots, ils y attachent ; peine un sens. Quelques-uns n'ont qu'un cri pour 1, douleur et le plaisir. Cependant, il en est qui, à la manière des enfans, se font par imitation et par habitude* un langage d'action et même articulé, qui est compris seulement de ceux qui vivent avec eux et qui les soignent : ce langage n'exprime que les premiers besoins de la vie, et les appétits instinctifs auxquels les idiots peuvent satisfaire par eux-mêmes. De quelle utilité serait la parole pour celui qui ne pense pas, qui n'a rien à communiquer à ses semblables ? les idiots sont muets: parce qu'ils n'ont rien à dire; ceux qui ont un langage d'action n'ont qu'un petit nombre de gestes pour signe de leurs besoins instinctifs. Les idiots agissent-ils, ils font tout de travers ; on les reconnaît au désordre, à la gaucherie, à la lenteur, de leurs actes ; l'intelligence rest ce qu'elle était à leur naissance ou à l'époque à laquelle il y a eu arrêt de développement. Les fonctions dites: gestives des idiots s'accomplissent ordinairement très bien, ils mangent beaucoup et même avec voracité Chez les

femmes la menstruation est régulière et abondante. Ces malheureux ne témoignent pas toujours le besoin de manger, ne paraissant avertis de la faim qui lorsqu'ils voient les alimens; quelquefois pour les nourrir, il faut porter les alimens à leur bouche et même jusqu'à l'arrière-bouche ; leurs sécrétions sont involontaires et ils se satisfont partout et sans honte.

Quelquefois les idiots n'ont même pas les facultés ini

DE l'idiotie. 335

stinctives; ils sont au-dessous de la brute, car les animaux ont l'instinct de leur conservation, de la reproduction; et ces idiots n'ont pas cet instinct, ils n'ont pas le sentiment de leur existence; ils n'ont ni douleur, ni plaisir, ni haine, ni amour; ce sont des êtres avortés; ce sont des monstres voués par conséquent à une mort prochaine, si la tendresse des parens, ou la commisération publique ne protégeaient pas leur existence; et cependant qui ne serait frappé de cette facilité qu'ont la plupart des idiots, pour chanter, pour retenir les airs? Outre les exemples que j'en ai rapportés plus haut, je dois dire ici que presque tous les enfans idiots pour lesquels j'ai été consulté, chantaient plus ou moins bien quelque air, ou du moins quelques phrases de musique, quoique privés de la parole.

Quelques idiots ont des tics très singuliers, ils semblent être des machines montées pour produire tous les jours les mêmes mouvemens; pour eux, l'habitude tient lieu d'intelligence. Un idiot âgé de vingt-trois ans lorsque je l'observais, ayant la taille ordinaire, l'habitude (le corps maigre, le front aplati, le teint pâle, les yeux louches, l'articulation des sons à-peu-près impossible, les déjections involontaires, marchait toujours à une même place,

quelquefois il animait sa marche en ployant et redressant vivement le tronc , en agitant un de ses bras et en riant aux éclats. Si l'on plaçait quelque obstacle entravers de l'espace qu'il affectionnait, il se fâchait, s'irritait jusqu'à ce qu'on eût retiré l'obstacle; jamais il ne l'écartait lui-même. Parmi les idiots de la Salpêtrière, il en est plusieurs qui sont incapables de se vêtir,

336 DE l'idiotie.

de se nourrir; leurs déjections sont involontaires; elles < restent en chemise, indifférentes à la pluie, au froid, à l'ardeur du soleil. Il en est une qui, aussitôt qu'elle est levée, va s'asseoir sur le bout du même banc,,' et s'y balance d'avant en arrière en frappant violemment ses épaules contre le mur; ce balancement l'est continu et régulier, quelquefois il est plus précipité , plus fort , alors cette idiote pousse un cri étouffé, elle passe ainsi ses jours et sa vie, exposée à toutes les intempéries de l'atmosphère et étrangère à toute impression extérieure. J'ai trouvé, il y a vingt ans dans l'hospice de Poitiers, étendus sur la paille, dans: une même cellule, deux petits idiots dont l'un riait toujours, et l'autre pleurait continuellement. Les idiots sont très sujets à la masturbation, et ils se livrent à cette" déplorable pratique avec excès, sans pudeur, sans honte et en présence de tout le monde. J'ai vu un idiot, âgé de 13 ans, qui, dès l'âge de 7 ans, avait tous les signes de la virilité , le pénis très volumineux et le pubis couvert! de poils; il paraissait ne vivre que pour l'onanisme. Le, docteur Haindorf, qui a fait en allemand, il y a vingt-; cinq ans , un bon traité sur l'aliénation mentale , rapporte l'exemple remarquable de l'obstination d'un idiot: celui dont parle cet écrivain était né dans les montagnes de Rawn et était privé de la parole, on le conduisit à l'hospice de Saint-Julien , à Wurtzbourg. On Id

laissait errer dans le jardin de cet établissement, où oa-i le voyait couvert seulement d'une robe de toile. Il se plaisait à tourner dans un cercle au milieu duquel 1 arrachait l'herbe , amassait des pierres qu'il mettait ea

DH l'idiotie.

tas et qu'il jetait ensuite; il s'occupait ainsi sans but et sans dessein; pendant cet exercice, tous ses muscles se contractaient convulsivement. Si on l'empêchait de tourner, d'entasser des pierres, il se mettait à tirailler les diverses parties de son corps , à creuser la terre avec ses pieds nus et couverts de durillons; si on le mettait à la gêne, il entraînait en fureur et tâchait de se mettre en liberté. Dès qu'il était libre, il recommençait son mouvement circulaire, et son entassement de pierres. Il mangeait et buvait tout ce qu'on lui présentait; il revenait toujours aux mêmes lieux prendre ses repas, son sommeil. Souvent il rongait un morceau de bois et en avalait les rognures; dès qu'on lui adressait la parole en le regardant fixement, il fuyait pour se cacher; le plus léger bruit le jetait dans la terreur, il s'en allait, mais bienlôt il revenait pour reprendre son exercice habituel. Il n'y avait en lui aucune apparence d'onanisme. Tous ces actes étaient semblables et se répétaient à des époques fixes de la journée.

Les traits de la face de cet idiot étaient égarés; les lèvres saillantes, les dents d'un blanc mat, l'œil à moitié relevé sous la paupière ne laissait point apercevoir la pupille ; sa bouche se contournait dans la direction des yeux. La physionomie était sans expression. La tête, très petite, offrait un remarquable aplatissement du vertex.

Les idiots sont quelquefois de la plus grande insensibilité physique, quoique jouissant de leurs sens. On a vu ces malheureux se mordre, se déchirer, s'épiler. J'ai vu une idiote, qui avec ses doigts et ses ongles, avait percé sa joue, jouer avec un doigt placé dans l'ouver-

II

338 DE l'idiotie.

ture et finir par la déchirer jusqu'à la commissure des lèvres, sans paraître souffrir; il en est qui ont les pieds gelés, et qui n'y font nulle attention. Une idiote, devenue enceinte, accouche sans se douter de ce qui lui arrive, et veut quitter son lit, disant qu'elle n'est pas malade. Ces infortunés sont dans un tel état d'insensibilité et d'abrutissement, qu'ils ignorent quelle est la cause de leur douleur, qu'ils ne distinguent pas si cette cause est en eux ou si elle est au dehors ; ils ont si peu le sentiment du moi, qu'ils ne savent pas si la partie affectée leur appartient, aussi en est-il plusieurs qui se mutilent; lorsqu'ils sont malades, ils ne se plaignent point, ils restent couchés, roulés sur eux-mêmes, sans' témoigner la moindre souffrance, sans qu'on puisse deviner les causes et le siège du mal ; ils succombent sans qu'on ait pu les secourir.

Leur abrutissement moral est en rapport avec la privation de la sensibilité physique. Un idiot, dit le" docteur Haindorf, retenu dans l'hospice de Sallzburg, ne paraissait susceptible d'aucune fi'ayeur; on voulut essayer s'il n'en ressentirait pas à l'aspect d'un homme qui simulerait un mort qui ressuscite. Dans cette intention, un infirmier se coucha sur un banc, enveloppé dans un lin-

ceul , on ordonna à l'idiot de veiller le mort. S'apercevant que le mort faisait quelques mouvemens, l'idiot l'avertit de rester tranquille; malgré cet avis, le prétendu mort se soulève; l'idiot va prendre une hache, coupe d'abord un pied au prétendu mort, et sans être arrêté par ses cris de cet infortuné, il lui tranche la tête d'un second coup; après quoi il reste calme auprès

DE l'idiotie.

tu cadavre. Lorsqu'on fit à cet idiot des reproches , il répondit froidement, si le mort était resté tranquille, je ne lui aurais rien fait. Une lypémaniaque voulait mourir, cependant elle ne voulait pas se tuer parce que c'est un crime , mais elle voulait s'exposer à la mort en commettant quelque acte criminel. Un jour qu'on la laissa auprès d'une idiote, elle décida celle-ci à se laisser couper le cou, ce qui fut exécuté. Les moyens qu'employa cette lypémaniaque étaient assez bornés pour laisser le temps du repentir à tout autre individu qu'une idiote , et pour se soustraire dès les premiers essais entrepris dans le but d'accomplir cet affreux dessein. Gall rapporte qu'un idiot ayant tué deux enfans de son frère, vint en riant raconter à ce malheureux père ce qu'il venait de faire. Harder raconte qu'un idiot égorgea un homme après avoir vu égorger un cochon.

Chacune des observations que je viens de rapporter fournirait la matière d'un long commentaire; de leur ensemble je déduirai les propositions suivantes :

L'idiotie offre d'innombrables variétés, relativement à la sensibilité et la capacité intellectuelle et morale.

Quelques idiots ont des aptitudes, des penchans ; presque tous, même ceux qui sont privés de la parole, chantent et re-

tiennent des airs.

Quoiqu'il n'existe pas de rapport direct et constant entre le vice d'organisation et les divers degrés de la sensibilité et de l'intelligence des idiots, il faut convenir que plus les difformités organiques sont considérables, plus les difformités de la sensibilité et de l'intelligence sont prononcées.

340 DE l'idiotie.

Il n'y a ni volume , ni forme de tête , propres à l'idiotie; cependant, il faut reconnaître que les têtes les plus petites appartiennent aux idiots les plus dégradés. Quoiqu'il se rencontre des idiots qui ont des grosses têtes, les formes de la tête ne sont pas plus que le volume l'indice rigoureux de la capacité sensitive et intellectuelle.

L'éducabilité des idiots , toute d'imitation et bornée aux premiers besoins de la vie instinctive, n'est pas un signe suffisant pour caractériser les principales variétés de l'idiotie, quoique en dise le docteur F. Voisin *.

La parole, cet attribut essentiel de l'homme, qui lui a été donnée pour exprimer sa pensée, la parole étant le signe le plus constamment en rapport chez les idiots avec la capacité intellectuelle, donne le caractère des principales variétés de l'idiotie.

Dans le premier degré de l'imbécillité, la parole est libre et facile. Dans le second degré , la parole est moins facile, le vocabulaire plus circonscrit.

Dans le premier degré de l'idiotie proprement dite, l'idiot n'a à son usage que des mots, des phrases très courtes.

Les idiots du deuxième degré n'articulent que des monosyllabes ou quelques cris.

Enfin , dans le troisième degré de l'idiotie, il n'y a ni parole, ni phrase, ni mots, ni monosyllabes.

Les causes de l'idiotie, presque toujours locales et physiques, empêchent le développement des organes et

1 Application de la physiologie du cerveau , à l'étude des en/ans qui nécessitent une éducation spéciale; Paris, i830, in-8.

DE l'idiotie.

les rendent impropres à la manifestation de l'intelligence; à la différence de la folie, dont les causes ordinairement intellectuelles et morales, sur-excitent le cerveau, exaltent ses sensations, et jettent cet organe dans l'épuisement. Au nombre des causes physiques et prédisposantes de l'idiotie, il faut compter : les influences du sol, des eaux et de l'air, la manière de vivre des mères, l'hérédité, certaines localités favorables aux scrofules, les pays montagneux, tels que l'Ecosse, la Norvège. Il y a plus d'idiots dans les campagnes que dans les villes. Il n'est pas rare qu'il y ait plusieurs idiots dans une même famille: j'ai connu deux jeunes gens, seuls héritiers d'une grande famille , qui étaient idiots. Nous avons à la Salpêtrière une idiote dont la mère n'a eu que trois enfans, dont deux filles idiotes et un garçon idiot. Quelquefois aussi, dans une famille , il y a un idiot et d'autres enfans qui sont aliénés. J'ai vu des idiotes devenir mères : je n'ai pu savoir ce que sont devenus leurs enfans. Les causes excitantes de l'idiotie sont nombreuses. Les- affections morales vives de la mère pendant la gestation, influent sur l'organisation de l'enfant qu'elle porte dans son sein; les fausses manœuvres dans l'accou-

chement; l'usage, anciennement signalé par Hippocrate, où sont certaines matrones de pétrir en quelque sorte la tête des enfans nouveau-nés, en blessant le cerveau, peuvent causer l'idiotie ; les coups sur la tête , soit que l'enfant ait été frappé, soit qu'il ait fait une chute; les convulsions, quelle qu'en soit la cause, l'épilepsie, provoquent aussi cette affection ; quelquefois il suffit d'une convul-

S42 DE l'idiotie.

sion , cl[^]in accès épileptique , pour arrêter le développement des organes et les progrès ultérieurs de l'intelligence d'un enfant qui, jusque-là, avait paru très spirituel; l'hydrocéphale aiguë et chronique ont des effets aussi funestes; on a vu l'idiotie produite par une fièvre cérébrale ou méningite qui a éclaté dans l'enfance.

Les effets de ces causes se font sentir dès la naissance de l'enfant, c'est l'idiotie innée; ces nouveau-nés ont la tête volumineuse ou très petite , les traits de la face délicats; ils ont de la peine à prendre le sein, ils têtent mal, ne se fortifient pas, leurs yeux sont longtemps avant de suivre la lumière et sont louches. Ils sont maigres, décolorés, ne marchent point avant l'âge de cinq à sept ans et quelquefois avant la puberté ; ils ne peuvent apprendre à parler, ou ils ne retiennent que quelques mots, que quelques monosyllabes, et encore ce n'est-il que très tard.

Quelquefois les enfans naissent très sains, ils grandissent en même temps que leur intelligence se développe, ils sont d'une grande susceptibilité, vifs, irritables, colères, d'une imagination brillante, d'une intelligence développée, l'esprit est actif. Cette activité n'étant pas en rapport avec les forces physiques, ces êtres s'usent, s'épuisent vite, leur intelligence reste stationnaire, n'ac-

quiert plus rien, et les espérances qu'ils donnaient s'évanouissent, c'est l'idiotie accidentelle ou acquise ; quelquefois aussi une cause accidentelle arrête le développement des organes et de l'intelligence.

Le crâne des diots offre ordinairement des vices de conformation; le volume et la forme du crâne des

DE l'idiotie.

Idiots offrent autant de variétés, que le volume et la forme du crâne des hommes complets ; il n'y a pas de forme propre pour l'idiotie. Une tête trop petite, proportionnellement à la hauteur du corps , une tête trop grosse, peuvent être la tête d'un imbécille ou d'un idiot; il en est de même d'une tête régulière et d'une tête déformée.

Les recherches nombreuses qui ont été faites sur la conformation de la tête ont eu pour objet le volume, la forme du crâne et les traits de la face.

Hippocrate avait signalé la tête trop petite, qu'il appelle microcéphale, comme une des causes d'idiotie. Willis a décrit un cerveau d'idiot qui n'avait pas la moitié du volume ordinaire; Brown, à Amsterdam, possède un cerveau semblable et plusieurs crânes de microcéphales. Pinel a publié le crâne d'une idiote, remarquable par sa mauvaise conformation , et celui d'un idiot qui n'a presque pas de crâne, tandis que la face est très développée. M. Richerand dans sa physiologie cite plusieurs exemples de crânes très peu développés. Gall a figuré ^ deux crânes très petits , et fixe les limites de l'intelligence aux crânes qui n'ont que 14 à 17 pouces de circonférence.

Vésale prétend que les Allemands ont la tête aplatie postérieurement, parce qu'ils ont l'habitude de coucher les enfans sur le dos , et il donne le dessin d'un crâne d'idiot dont l'occiput est très aplati.

Prochaska, Malacarne, Ackerman ont donné des

' Anatomic et Pliysiologie du système nerveux.

344 DE l'idiotie.

descriptions de crânes et de cerveaux d'idiot, qui diffèrent beaucoup les uns des autres.

D'après Cuvier les rapports du crâne avec la face indiquent le degré d'intelligence chez les animaux et chez l'homme. Un petit crâne et une grande face sont l'indice d'une intelligence moins grande.

Pinel a appliqué les calculs de la géométrie à l'appréciation de la capacité des crânes ; il a indiqué comme propre aux idiots, un crâne aplati et le défaut de symétrie entre les parties droite et gauche du crâne; chez un idiot, la tête n'avait de hauteur que la dixième partie de la structure de l'individu; ces vices de conformation, ce défaut développement du crâne ne peuvent-ils pas être attribués au rachitisme , au scrofule, si fréquens chez les idiots?

Les hydrocéphales ne sont pas tous privés d'intelligence, mais les observations que j'ai rapportées prouvent que souvent les idiots sont hydrocéphales, quoique le crâne soit petit. Ces idiots sont rachitiques, ont les membres atrophiés, déformés et contractés.

Je possède un grand nombre de bustes moulés après la mort et de crânes d'idiotes ; généralement le sommet du crâne est surbaissé, le diamètre fronto-occipital est étendu, le pariétaux sont aplatis vers la suture temporale; ce qui rend le front de quelques idiots presque pointu, Taplatissement de l'occipital, celui du coronal, l'inégalité des deux portions droite et gauche de la cavité crânienne sont les phénomènes les plus constans et peut-être le plus dignes d'attention de la part de ceux qui veulent des explications.

DE l'idiotie.

On a conduit à la Salpêtrière, le 15 décembre 1815, ■ une imbécille de naissance qui mendiait et qui fut violée et maltraitée en 1813 par des soldats étrangers : sa taille moyenne paraît petite, à cause de la courbure (kl rachis, dont la gibbosité fait saillie sur la banche .. gauche, La tête est volumineuse, la face est liaute,' large et comme aplatie, le front droit. Les cliveux sont abondans, cliâtains; les yeux cliâtains, louclies parfois; la bouche grande, semble carrée quand elle s'ouvre, les dents sont cariées, les gencives fongueuses; la voûte palatine forme un angle rentrant à la réunion des os maxillaires, le voile du palais est bifurqué. La tête, mesurée sur le plâtre moulé après la mort, . donne les proportions suivantes.

Circonférence 0,535

Courbe fronto-occipital. 0,82 3

Diamètre antéro-postérieur. . . . 0,167

Diamètre bi'temporal 0,162

Total. 1,287

Cette tête singulière dépasse de beaucoup la grandeur moyenne des têtes bien conformées ; la face a 0,155 de hauteur, le diamètre antéro-postérieur ne dépasse le diamètre bi-temporal que de 5 millimètres ; le front a 0,070 de hauteur; d'une apophyse orbitale à l'autre, il y a 0,130; la face est aplatie; l'occipital est 'étroit, comparé au coronal.

Les mains de cette imbécille offrent, ainsi que les pieds, une conformation extraordinaire dans l'exten-

346 DE l'idiotie.

sion. Les doigts sont rapprochés par leurs extrémités, et réunis par la peau, les ongles se touchent, et sont toujours distincts; on distingue sous la peau cinq doigts à la main droite, et six à la gauche; les doigts, ainsi rapprochés, ne peuvent se fléchir, ni s'écarter l'un de l'autre. Les pieds présentent le même vice de conformation; malgré cette vicieuse disposition, cette imbécille peut, quoique imparfaitement, filer, manier l'aiguille j attacher une épingle, nouer un cordon.

Quoique d'une intelligence très bornée, cet idiot connaît les personnes qui la servent, satisfait aux premiers besoins de la vie, mange beaucoup, dort, sa menstruation est régulière; elle a quitté son père avec indifférence et n'en parle point. Elle voit les hommes avec plaisir, elle n'a point de pudeur, elle est très intéressée ; en lui montrant quelques pièces de monnaie on lui fait faire tout ce que l'on veut; elle demande(souvent des bijoux , des pendans d'oreilles pour se marier toujours le lendemain. Elle articule quelques mots; avec difficulté, mais avec vivacité; elle est colère, mais craintive, elle rit et pleure pour la moindre chose. Elle a succombé un an après son admission à une affection vermi-

neuse. J'ai trouvé 78 vers lombrics dans le cana digestif, jusque dans l'œsophage.

M. Foville ^, médecin de l'asile des aliénés de Roue dans un mémoire plein d'intérêt, signale un vice conformation du crâne qu'il a souvent observé da son hospice. Il a remarqué une dépression circulai

Déformation du crâne, Paris, i834, in-8, fig.

DE l'idiotie.

[I]e la tête, qui, clu front, passant sur les régions temporales, s'étend au-dessous de la protubérance occipitale. Cette dépression est l'effet delà compression d'un bandeau placé sur le front des enfans et maintenu par des cordons qui étreignent circulairement la tête. Cette étreinte, gênant le développement régulier du crâne, le déforme et rend très saillante la région occipitale, tandis que le front est très aplati , Ce vice de conformation s'observe aussi dans le midi de la France et doit nuire au développement de l'intelligence.

Dans les belles recbercbcs de M. le docteur Parrçhappe ', médecin de l'asile des aliénés de Rouen, ce imédecin compare le volume et la forme du crâne modiifiés par la taille, l'âge, le sexe, l'état physiologique etpal thologique de l'intelligence avec la masse et le volume fr de l'encéphale, et conclut que s'il existe un rapport gé-

I néral entre ces deux termes , il manque de faits pour déduire rigoureusement de ce rapport les divers degrés de la capacité intellectuelle et morale. Le docteur Lelut, médecin de la Salpêtrière, qui a publié des mémoires si

Il intéressans sur l'aliénation mentale, a aussi recherché quels sont le volume et la forme du crâne chez l'homme sain et chez l'idiot. Il pense que le crâne de ceux-ci est

Il un peu moins développé, mais que cette différence n'est pas aussi grande qu'elle paraît et qu'on le répèle depuis les anciens. Selon cet auteur, plus le volume du crâne diminue, plus on arrive au dernier degré de l'idiotie. La portion frontale du crâne des idiots est rigoureusement

' Recherches sur l'encéphale , Pm-xi, t830,in-8.

348 DE l'idiot TE.

aussi large et aussi relevée que chez les hommes ordinaires, enfin les idiots ont le crâne aussi allongé que les autres hommes. Que de travaux encore ne reste-t-il point à faire, que de recherches avant de pouvoir préciser la coïncidence de volume et de forme avec la capacité intellectuelle !

Avec chaque observation d'idiotie qu'on peut lire dans ce chapitre, je donne les mesures de la tête prises pendant la vie. En les réunissant , on peut comparer les' moyennes, avec les résultats obtenus par mes jeunes confrères : le temps ne me l'a pas permis. Pour ceux qui aiment ce genre d'investigations , j'ajoute ici un tableau des moyennes résultantes de mesures prises sur des femmes bien portantes et sur le plâtre moulé après la mort de 36 femmes aliénées, de l'y femmes irabécilles, de ly idiotes. Les mesures des trois idiots dont la tête était extrêmement petite , ont été prises sur le crâne.

DE l'idiotie.

Circonférence.

Courbe antéropostérieure.

Diamètre antéropostérieur.

Diamètre transverse.

TOTAUX

Femmes à l'état sain

10

Aliénées. . . .

Imbécilles. . .

Idiotes microcéphales. . .

De ce tableau, il résulte 1°, que la circonférence de la tête, mesurée chez des femmes jouissant de la raison, sur des femmes aliénées, imbécilles et idiotes, diminue dans une proportion presque égale de la femme ordinaire à l'idiote privée même d'instinct,

I a° Que la courbe fronto-occipitale diminue singulièrement de la femme saine d'esprit, à la femme aliénée, tandis que cette courbe ne varie point de l'aliénée à l'imbécille, et qu'elle ne perd que 6 millimètres de celle à l'idiote.

3» Que le diamètre fronto-occipital ne varie point de la femme ordinaire à la femme aliénée, et qu'il ne diminue que de 6 millimètres de l'aliénée à l'idiote, tandis

350 DE l'idiotie.

que la différence est énorme, si on passe au dernier degré de l'idiotie.

4° Que le diamètre bi-temporal est plus considérable chez la femme aliénée et même chez l'imbécille et l'idiot que chez la femme d'une intelligence ordinaire.

5° Qu'en supposant que la somme de ces quatre mesures exprime le volume du cerveau, il en résulte que le volume de cet organe diminuant dans la même proportion que la capacité intellectuelle, le volume du crâne serait l'expression de cette capacité.

Morgagni a trouvé le cerveau très dense ; Meckel dit que la substance cérébrale des idiots est plus sèche, plus légère, plus friable que celle des individus sains d'esprit.

Malacarne assure que les circonvolutions du cerveau sont d'autant plus nombreuses que l'intelligence est plus grande, et que les feuillets ou lamelles du cerveau sont moins nombreuses chez ceux qui sont privés d'intelligence.

Les circonvolutions sont petites, atrophiées, serrées et peu profondes. Peut-être a-t-on négligé la capacité des sinus latéraux du cervelet. J'ai trouvé chez presque tous les idiots, dont j'ai ouvert le cadavre, les ventricules latéraux très resserrés et d'une très petite capacité.

Les imbécilles et les idiots ont une physionomie toute particulière qui les fait reconnaître dès qu'on les aperçoit. Lavater dit que le front rejeté en arrière dont la courbure est sphéroïde; que de grandes lèvres proéminentes et ouvertes, dont les commissures sont

très relevées; que le menton en forme d'anse ou qui se retire en arrière, signalent l'idiotie.

Camper qui, au reste, n'a cherché dans la ligne faciale qu'un caractère de beauté de la face, fixe à quatre-vingt-dix degrés le terme extrême de la ligne faciale. Il est des idiots dont la ligne faciale a plus de quatre-vingt-dix degrés, et des individus très raisonnables dont la ligne faciale n'en a pas quatre-vingts.

On s'attend bien que je n'ai rien à dire sur le traitement d'un | état constitutionnel; néanmoins, on peut jusqu'à un certain point améliorer le sort des imbécilles , en donnant une bonne direction à leurs habitudes, à leurs actions, en les accoutumant à quelque travail qui tourne au profit de l'imbécille pauvre, ou serve de distraction }à l'imbécille riche. Les idiots réclament des soins domestiques très attentifs et très assidus.

Sans imiter l'espèce de culte qu'on rendait aux idiots et aux crétins dans quelques contrées, dans lesquelles on regardait comme une faveur du ciel d'avoir un idiot ou un crétin dans sa famille, on entourera de soins assidus et actifs ces infortunés qui , abandonnés à eux-mêmes, sont exposés à toutes les causes de destructions; par l'habitude, on les accoutume à un régime convenable; leur paresse, leur apathie, leur résistance à tout mouvement, sans perdre de vue que leur saleté, leurs infirmités, augmentent cette malpropreté, leur disposition à l'onanisme, exigent une surveillance éclairée et très active. Rien ne saurait prévenir l'imbécillité et l'idiotie; mais les auteurs qui ont écrit sur le créti-

nisme, particulièrement Fodéré, donnent des conseils précieux pour prévenir la propagation de cette dernière infirmité.

On a classé parmi les idiots, les crétins, les cagots et même les albinos. Le crétinisme est une variété remarquable de l'idiotie. Les crétins sont les idiots des montagnes, quoiqu'il s'en rencontre quelquefois dans les plaines. Ils ne diffèrent point essentiellement de nos idiots, relativement à la faiblesse de la sensibilité et à l'incapacité intellectuelle, mais ils en diffèrent par des symptômes et par des circonstances propres au crétinisme.

On donne le nom de crétins à des idiots et à des imbécilles qui habitent ordinairement les gorges des montagnes. Ce nom vient, dit-on, du mot chrétien, parce que ces malheureux, simples et inoffensifs étaient vénérés comme de saints personnages. Qu'il me soit permis de hasarder une hypothèse. La dénomination de crétin ne viendrait-elle pas du mot crétine[^] qui, dans le vieux langage, voulait dire alluvion? N'a-t-on point transporté ce nom à des individus devenus infirmes, pour avoir habité au milieu des terres d'alluvion? En effet, le crétinisme n'est-il point endémique dans les gorges des montagnes plus ou moins marécageuses et exposées à l'air humide?

M. de Maugiron, de la Société des sciences de Lyon, est le premier qui ait observé les crétins avec quelque attention et qui ait fait un mémoire sur le crétinisme. M. de Saussure \ dans son voyage aux Alpes, parle

* Voyage dans les /f/pes,,.

DE l'idiotiîi. 353

longuement des crétins et des causes de leurs infirmilés. Richard Clayton * assure que les crétins ont rarement plus de quatre pieds deux pouces de hauteur , qu'ils sont pour la plupart presque sourds et muets et qu'ils vieillissent promptement; Clayton, sans doute, ne veut parler que des crétins qui sont dans le dernier degré d'abrutissement. L. Ramond * a décrit les crétins des Pyrénées, les a comparés à ceux des Alpes et a démontré que les causes qu'on assigne au crétinisme dans les Alpes, n'existent point dans les Pyrénées. William Cox ^ a signalé les différentes dégradations de l'intelligence des crétins, depuis la raison la plus voisine de l'état normal, jusqu'à cet état dans lequel le crétin n'est plus qu'un être organisé qui végète, Fodéré a publié un excellent ouvrage sur les crétins des Alpes, qu'il avait long-temps vus et qu'il a bien observés. Paw, dans ses recherches sur les Américains , dit avoir observé beaucoup de crétins et des albinos dans l'isthme de Panama. Les crétins offrent les mêmes caractères, les mêmes v-riétés d'incapacité intellectuelle, d'insensibilité physique ' et morale, qu'on observe chez les idiots; ils se distinguent cependant de ceux-ci, parce qu'ils naissent ordinairement dans les gorges des montagnes et au milieu de circonstances locales et matérielles qui ne se rencon- I > trent point ailleurs , parce qu'ils portent des goitres plus

* Mémoires of the Utterary and philosophical society of Manchester... ^ ^"yge oux Pyrénées...

* Lettres sur l'état politique civil et naturel de la Suisse, Paris, 178a, a vol. in-8.

* Traité du goitre et du crétinisme, Paris , an vm, in-8. ! II. «3

354 I ^ IDIOTIE.

ou moins volumineux, parce qu'ils sont tous éminemment lymphatiques et scrofuleux, etc., etc.

La taille des crétins est petite, leur peau est pale, blafarde, livide, flasque, ridée; leurs muscles sont mous , relâchés, sans force , leurs membres sont gros^ épais ; leur ventre est très volumineux. La tête est plus souvent grosse, tantôt aplatie postérieurement, tantôt déprimée au sommet. Les cheveux sont fins et blonds. Les yeux sont écartés, cachés sous les arcades orbitaires et chassieux ; les paupières sont rouges et larmoyantes; le regard est louche et stupide; le nez est épaté, les lèvres sont épaisses; la langue est pendante; la bouche mi-ouverte est inondée de mucosités, qui coulent sur les vêtements; la mâchoire inférieure est allongée; la face est bouffie, ce qui la fait paraître carrée, la physionomie sans expression est stupide. Quelques crétins ont le cou court et gros; d'autres l'ont allongé et grêle; tous n'ont pas des goîtres. La plupart ont les membres abdominaux, inégaux , courts, infiltrés; leur démarche est lente, gauchie et mal assurée : ils sont d'une excessive malpropreté. D'ailleurs, les fonctions digestives s'exécutent bien. Les crétins sont gloutons et très lascifs.

Comme les idiots, les crétins peuvent être distribués en trois degrés : dans le premier, les crétins portent bien leur tête, ont le regard animé, la démarche aisée, les idées sont peu nombreuses et incomplètes, mais ils distinguent les choses les plus usuelles de la vie, le bien du mal, ils ne peuvent suivre un raisonnement, Ils questionnent peu, répondent juste, mais leur parole

DE MDIOTIE. 355

est grimacée et convulsive : , ces crétins sont les plus nombreux.

Les crétins du second degré ont la peau livide, les traits difformes, le cou allongé, les chairs molles et flasques, ils sont goitreux, leur tête est mal conformée, leurs membres sont épais, et, tout cela, ils ne s'expriment que par des gestes ou par des cris convulsifs, ils ont peu de sensibilité, éprouvent des besoins physiques, les expriment; leur intelligence ne va pas au-delà d'un instinct grossier, ils ne s'attachent à personne.

Dans le troisième degré, les crétins sont muets, sourds, ou aveugles, le regard indique qu'ils voient mal, ils n'ont pas de goût, mangent tout ce que l'on introduit dans leur bouche; ils sont insensibles aux bons comme aux mauvais traitemens; il faut les porter, ils sont plongés dans l'engourdissement et la stupeur la plus profonde.

Tous les enfans ne naissent point crétins. Ce n'est que vers la deuxième, troisième, ou quatrième année, que le développement de l'intelligence s'arrête. Cependant, les enfans qui doivent être crétins, naissent avec un petit goitre, têtent difficilement, sont bouffis et toujours fussoupiés. Ils ne marchent ni ne parlent au même âge que les autres enfans. Ce n'est qu'à vers l'âge de dix à douze ans qu'ils peuvent marcher, prononcer quelques syllabes et porter à la bouche les aliments. La puberté est tardive. Ces malheureux restent ordinairement assis devant leur habitation; aller de leur lit au foyer commun, pendant l'hiver, et hors la porte de la maison, pendant l'été est pour eux un grand voyage, car ils marchent très peu.

356 DE l'idiotie.

Il serait désirable de pouvoir comparer les différentes formes de crâne des crétins, avec les crânes des idiots des pays de plaine

et des villes; je n'ai pu me procurer qu'un seul crâne de crétin, quoique je sois allé en chercher dans les Pyrénées, dans les Alpes, et quoique plusieurs médecins m'en aient promis. Les préjugés du pays ont été sans doute un obstacle insurmontable à l'accomplissement des promesses de ces confrères.

La planche XXIV représente une famille des Pyrénées : c'est une mère goitreuse et deux de ses enfans crétins , debout à côté de leur mère. Ce dessin a été fait par M. Roques, de Toulouse, peintre aussi distingué par ses talens qu'honoré par son caractère. La physionomie de la mère contraste singulièrement avec celle de ses deux enfans; les goitres de ceux-ci, particulièrement celui du jeune homme , sont beaucoup moins volumineux que les goitres de la mère. Le front du jeune homme est beaucoup plus fuyant en arrière que celui de sa sœur ; tous les deux ont les yeux cachés sous l'orbite et leur menton est très en arrière. Ils ont l'un et l'autre, particulièrement la fille , les lèvres saillantes et la bouche entrouverte. Leur physionomie exprime la stupidité îa plus complète. Ils ne parlaient point , mais ils faisaient entendre une sorte de grognement. Ils marchaient mal et lentement ; mangeaient seuls, mais il fallait les habiller. Ils avaient à leur usage quelques signes pour exprimer leur désirs, qui étaient bornés aux premiers besoins de la vie. Ils reconnaissaient leur mère, et aimaient à rester auprès d'elle. Rarement allaient-ils l'un sans l'autre, Dans leur maison, ils s'as-

DE l'idiotie.

seyaient toujours côte à côte. La fille fut envoyée à l'hôpital de Toulouse, où je l'ai vue en 1828. Elle était d'une taille moyenne, sa tête était petite, aplatie à son sommet, les yeux petits, cachés sous l'orbite , les lèvres épaisses, la bouche béante, pleine de mu-

cosités. Deux petits goîtres étaient appendus à son menton. Elle marchait lourdement et en cannetant. Elle ne proférait aucune parole, mais laissait échapper un son grave et sourd pour exprimer sa joie, comme sa peine. Elle avait un goût prononcé pour les substances fortes. Elle prenait du tabac avec avidité. Elle parut contente lorsque je lui en donnai, et le porta aussitôt à son nez. Je lui présentai quelques pièces de monnaie, elle les prit dans ma main, les regarda attentivement, exprima sa reconnaissance en poussant quelques sons étouffés et inarticulés. Cette fille est morte. M. Délaye, médecin en chef de l'hospice des ahénés de Toulouse, m'a envoyé le crâne de cette idiote, dont suivent les dimensions. La moitié gauche du crâne est plus exprimée que la moitié droite.

Circonférence 0,510

Courbe de la racine du nez, à la tu-

bérosité occipitale 0,45

Diamètre antéro-postérieur . . . 0,168

Diamètre bi-temporal 0,145

Total . . . 1,068

Le crénisme est endémique, ai-je dit, dans les gorges des montagnes, dans quelques plaines. On trouve des crétins dans les Alpes, dans les Pyrénées, dans les

35 DE IHBi&nt.

Âsturies, en Ecô'Ssè, (iariis îës monts Krapacks, dans la Tartarie, dans lès Co'rdillères, etc, etc. Les crétins sont en beaucoup

plus grand nombre dans les pays où le crétinisme est endémique, que les idiots ne le sont dans les pays de plaine et dans les villes.

Les crétins sont si nombreux dans ces pays, que dans le seul département des Alpes, on comptait 3,000 crétins en 1812, d'après un mémoire auquel j'aurai beaucoup d'emprunts à faire, tandis que l'idiotie est un pbériiène rare cbèznous. En effet, dans les hospices d'aliénés, on compté un trentième d'idiots tout au plus. Dans la table géiiérale des aliéiiées admises à la Salpêtrière, pendant quatre ans moins trois mois , publiée par Pinel, bh trouv« ^ue, sur 1,002 aliénées admises, il n'y avait que 36 idiots. Les relevés du même hospice, faits dèpiis l'année i804 jusqu'à i8i4, sur 2,804 femmes aliénées, préseiitent 98 idiots Il en est de mêiilè à Bicêtre: d'après uri métiloire inédit de Pussin, amsi que les relevés faits par le docteur Hébréard , médecin de cet hospice, relevés publiés par M. le comte Pàstoret en 1816^ sur 2,154 aliénés hommes admis à Bicêtre pendarit dix ans , 69 étaient idiots de naissaiice.

Le rapprochement de ces relevés justifie ce que je disais pliiis haut, en annonçant que l'idiotie est uri phénomène rare parmi nous puisque, sur 7,950 aliénés des deux sexes, on ne compte que 203 idiots.

1 Rapport au conseil gèlerai des hospices. Paris, 1816, iii-4. ^
fraié de l'aliénation, Paris, i80g, iii-8, pag. 186.

DE l'idiotie. 35g

Pinel dît qu'il y a un quart d'idiots dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière. Il est évident qu'il y a eu ici erreur de rédaction ; les tables statistiques du même ouvrage disent le contraire.

Reil, et les écrivains qui ont écrit après le célèbre professeur français, ont répété la même erreur. L'acception vague du mot idiotisme explique cette apparente contradiction entre ce qu'ont avancé ces deux grands maîtres et les résultats de l'observation.

Les divers auteurs qui ont observé les crétins et qui ont écrit sur le crétinisme , ont émis des opinions différentes et souvent opposées sur les causes de cette infirmité; on rencontre des crétins dans les vallées basses, profondes, étroites, dans les gorges circonscrites par de hautes montagnes. Un célèbre voyageur italien dont le nom me fuit , assure qu'on rencontre beaucoup moins de crétins dans les gorges des montagnes magnésiennes que dans les montagnes calcaires. Saussure a observé qu'il n'y a plus de crétins, au-dessus de 600 toises d'élévation. Il ne partage pas l'opinion des auteurs qui accusent l'eau déneige, ou de glace fondue, et les eaux contenant des sulfates calcaires, d'être la cause du crétinisme; les habitants des hautes montagnes, dit-il, boivent des mêmes eaux et ne sont pas goitreux ; ce savant attache peu d'importance aux émanations marécageuses, à la mauvaise nourriture, à l'ivrognerie, à la débauche, comme cause de cette infirmité, parce que les effets de ces mêmes influences ne se font pas sentir aux habitants des plaines. il attribue le crétinisme à l'air stagnant, échauffé et corrompu que respirent les habitants des vallées, car, ajoute-t-il, les

360 DE l'idiotie.

villages exposés au midi offrent un plus grand nombre de crétins.

Les crétins des Pyrénées, observés par Ramond, habitent des vallées au nord, respirent un air sec et tempéré, boivent des eaux

pures et vives. C'est donc à d'autres causes qu'il faut attribuer le crétinisme, qu'à celles indiquées par Saussure. La paresse , la nonchalance , ne peuvent pas non plus être accusées; les habitants du Bearn et de la Navarre étant très actifs, sont cependant sujets au goitre et au crétinisme; mais peut-on convenir avec Ramond, que la misère, l'état d'avilissement, le mépris, dont les crétins sont l'objet , aient produit avec la succession des temps, le crétinisme des habitants des Pyrénées? Non sans doute. Les crétins du Valais sont entourés d'une sorte de considération , assistés avec des soins affectueux et ne sont point misérables.

Fodéré n'admet point que les eaux dont s'abreuvent les habitants des vallées des Alpes soient la cause du crétinisme, les habitants des hautes montagnes n'ayant point d'autres eaux à boire. Ce savant professeur croit que le crétinisme est produit par l'air chaud, humide , concentré et stagnant qu'on respire dans les gorges.

Dans un mémoire inédit que M. le comte de Rarabuteau envoyait au ministre de l'intérieur en 1812,

mémoire que j'ai largement mis à contribution. M ,

l'ancien préfet du Simplon pense que le Rhône, débordant dans la saison de la fonte des neiges, laisse dans les plaines du Valais des eaux marécageuses qui exhalent des vapeurs malfaisantes; que les eaux en descendant de la hauteur des montagnes se chargent de

DE l'idiotie. 36 1

muriate et de carbonate de chaux, qui les rendent malsaines; ces circonstances ne sont pas les seules qui contribuent à la pro-

duction du crétinisme; il rejette l'opinion de ceux qui accusent les eaux provenant des glaciers et de la fonte des neiges. Dans le Valais même, dit M. Rambuteau, les habitations qui sont situées sur les hautes montagnes ou l'on respire un air pur et vif, présentent une population robuste. Dans la vallée du Rhône, plusieurs portions plus larges où l'air est plus agité; la majeure partie des vallées latérales, lorsqu'elles reçoivent les vents rafraîchissans du nord, lorsqu'elles sont éloignées des marais et lorsqu'on y boit I des eaux de bonne qualité, sont exemptes de goitres et de crétinisme. Tandis que les crétins sont plus nombreux dans les villages situés dans des vallées entou- I rées de hautes montagnes, exposées pendant quatre mois aux rayons d'un soleil ardent. La chaleur réfléchie par les roches nues et brûlantes y est tellement concentrée qu'on ne respire qu'un air étouffant et embrasé, et le vent du midi , signalé par Hippocrate pour ses mauvaises influences sur l'inervation , y règne habituellement. Il est remarquable que les vallées où il y a seulement des goitreux, avoisinent les vallées des crétins, qu'en approchant de celles-ci les goitres commencent à paraître d'abord rares, puis plus fréquens; on voit ensuite réunis les goitreux aux crétins. Les habitations du Valais sont basses, étroites et sales. L'air ne s'y renouvelle point, la lumière ne les pénètre pas ; les animaux domestiques y séjournent pêle-mêle avec les I hommes, la nourriture est mauvaise , elle se compose de

302 DE l'IDIOTIÉ.

viandes salées , de pommes de terre , de maïs , de châtaignes. L'indolence, la paresse, l'ivrognerie et la débauche, les soins mal entendus qu'on donne aux enfans i nouveau-nés, les accidens qui arrivent de l'abandon de i ces mêmes enfans, sont tout autant de

causes secondaires, mais puissantes, qui augmentent l'énergie des . ' funestes influences du sol, des eaux et de l'air.

A toutes ces dénégations de l'action malfaisante des i' eaux, le docteur Bailly oppose les résultats contraires;' de son observation. Le goitre ou le bronchocèle pro--j vient, dit ce médecin, des eaux crues, dures, qui cou-' lent abritées du soleil et de l'action de l'air , comme .! sont les eaux qui sourdent du creux des rochers, des;:: montagnes ou des entrailles de la terre, et que l'on boit] peu après leur issue. Il est si vrai, ajoute notre con--! frère, que le goitre est produit par la qualité des eaux:' et non par l'état de l'atmosphère, qu'il y a des fontaines^ n dans le Léman dont l'usage de l'eau pendant huit joursUi seulement, produit ou augmente cette tumeur. Ceux des?!! habitans d'un même village qui ne boivent pas des eaux;': de ces fontaines, ne sont nullement affectés de goître i et ne deviennent point idiots, quoiqu'ils ne soient éloi-D gnés que d'une portée de fusil des autres habitans.

M. Vyn, dans son excellent itinéraire en Suisse,^ discute les diverses opinions qui ont été émises sur les:| causes du crétinisme et n'est satisfait d'aucune. Il pensât que cette infirmité est produite par la transition brus-o que et fréquente de la température chaude à la tempé- ij rature froide. Cette transition est déterminée par desb courans d'air très froid qui s'échappent des gorges:

DE l'idiotie. 363

îlroites et par le très grand abaissement de la température après le coucher du soleil, comparativement à sa irande élévation pendant le jour.

Les causes immédiates organiques du crétinisme ne sont pas mieux connues ni mieux déterminées que les causes prédisposantes et éloignées; ainsi l'un accuse la Detitcsse du crâne des crétins , l'aplatissement du vertex ît de l'occipital. Malacarne prétend que le peu de capacité du crâne ou bien son étroitesse ne permettant pas m cerveau de se développer, celui-ci ne peut remplir ■ es fonctions. Ackermanu concluait que l'aplatissement le l'occipital observé chez beaucoup de crétins , en délacant les faisceaux nerveux à leur orisine, nuisait à eur action et par conséquent au développement de l'intelligence. Quelques observateurs ont trouvé le cerveau très dense et quelques autres hydrocéphalé. Quelques autres attribuent le crétinisme à la compression des carotides , exercée par les glandes sous-maxillaires très développées par les scrofules, i Le crétinisme est-il le résultat d'un vice congénial? la difformité du crâne est-elle toujours la cause de cette l'nfirmiîé, ou bien ne serait-il pas souvent une maladie I acquise après la naissance? Josias Simler, historien du j Valais, qui écrivait en 1674, prétend que les sagesjfemmes de son temps connaissaient, au moment de la "naissance, si l'enfant devait être crétin. S'il en était 'airlsi^ les crétins naîtraient avec quelque vice de con- 'ormaiion mc-me appréciable , et dès-lors l'habitation p vallées humides et chaudes, l'état de l'atmosphère ,

^ fjiialité des caux ^ le mauvais régime n'exei'Cei'aient

364 i>E l'idiotie.

qu'une influence secondaire. Mais M. de Rarabutea assure qu'il est très rare de pouvoir reconnaître si u enfant qui naît sera crétin ; et , d'ailleurs , comme expliquer l'amélioration qu'éprouvent les habitants d vallées qui se transportent sur les hautes montagnes comment expliquer la diminution considé-

rable dâ crétins observée depuis un grand nombre d'années ? est plus vraisemblable de penser que les influenc auxquelles sont soumises les enfans sont les caus productrices de cette maladie; car, comme nous l'avon dit en commençant, les enfans ne naissent pas crétins ils ne le deviennent qu'à la seconde et quelquefois à L quatrième ou cinquième année. Un autre problème intéressant à résoudre est le suivant : le crétinisme ei le goitre dépendent-ils essentiellement des mêmes eau-, ses? Comme la plupart des crétins sont goitreux, quelques observateurs se sont décidés pour l'affirmative cependant il est des faits qui doivent inspirer quelques doutes sur celte identité d'origine : les crétins naissent en général de parens goitreux, le contraire arrive, et il n'est pas rare de voir dans la même famille des enfans crétins et des enfans d'une intelligence développée , quoique nés du même père et de la même mère. Partout où il y a des goitres il n'y a pas toujours de crétins, et réciproquement; partout où il y a des idiots il n'y a pas de crétins ; ainsi le goître n'influe pas nécessairement sur le développement des organes et des facultés intellectuelles, mais il est compliqué d'idiotie dans certains pays. Il est d'observation constante , dit M. de Rambuteau , que des crétins mariés à des in-

DE l'idiotie. 355

vidus exempts de crétinisme, donnent naissance à ;s êtres sains de corps et d'esprit, tandis que des dividus bien constitués et intelligens engendrent ;s crétins. On ne peut dire ce qui arriverait du maage de deux crétins , car on ne voit pas de pareilles lions. Il est notoire que des pères et des mères qui nt bègues (chose très commune dans le Valais))nnent souvent le jour à des idiots , et que dans les milles dont le premier-né est idiot, les puî-

nés le sont ;alement. On a encore observé que les Valaïsans n'épousent des Français ou des Savoyards réfugiés , produisent plutôt des crétins que lorsqu'elles illient avec les gens du pays. On se rend compte de

phénomène si l'on se rappelle que les Français et les >voyards qui se réfugient dans le Valais sont des)rames sans principes, sans éducation, sans ressources, li s'énervent par la chaleur excessive des vallées, par vrognerie, par la débauche ; qui deviennent apathiies, abrutis, et qui, se mariant avant d'être acch-mas, produisent [des enfans faibles, scrofuleux, soumis IX funestes influences de toutes les causes qui favorint le goitre et le crétinisme, tandis que si les Valaisaépousent des Français bien élevés, dans une contion aisée , elles donnent le jour , comme avec les abitans des hautes montagnes , à des enfans forts et bbustes.

Quelles que soient les causes éloignées et prochames u crétinisme, il est consolant de savoir que le nombre es crétins, depuis quarante ans, diminue progressive- 'ent dans les Alpes, les Pyrénées. M. l'ancien préfet

366 DE jL'lDLOTIi:.

du Siinplon attribue cette diminution aux digues quE préviennent les inondations du Rhône, au dessèchemei;4i des marais, au défrichement des terres, enfin au mei«i leur régime adopté par les habitans des Alpes, qui sot devenus plus laborieux, moins adonnés à la crapiile jsl à l'ivrognerie. Fodéré assure que le soin d'élever h enfans sur les hautes montagnes, que l'industrie, commerce, l'usage du café avaient puissamment coi bué à diminuer le nombre de ces infortunés. Rat partage l'opinion de ces

auteurs relativement à la diminution des crétins. Peut-être aussi faut-il tenir compte; des lumières qui ont pénétré dans ces contrées. Le préjugé, les égards superstitieux qu'on avait pour ces niais heureux, les soins mal entendus qui leur étaient prodigués, contribuaient à rendre indolents, apathiques, stupides, crétins en un mot, des malheureux qui, aujourd'hui, sans manquer des soins dus à ces êtres disgraciés par la nature, sont élevés avec plus de discernement.

On appelle albinos des individus qui, accidentellement et par suite d'une maladie ordinairement congénitale, ont la peau d'un blanc laiteux, des cheveux et des poils d'un blanc éclatant et les yeux rosés.

La peau des albinos est blafarde, d'un blanc de lait recouverte de duvet blanc, les cheveux, les cils, les sourcils, la barbe et le poil des autres parties du corps, sont d'un blanc brillant. La cornée privée de pigmentum laisse apercevoir les vaisseaux sanguins qui traversent le bulbe oculaire, ce qui donne aux yeux une couleur rosée; un clignotement continu agit les paupières; les pupilles se contractent et se dilatent fréquemment. Ce

DE l'idiotie. 3Gy

malades fuient la lumière, dont l'éclat les empêche d'apercevoir les objets, ils ne voient bien que pendant le crépuscule et pendant que la lune éclaire l'horizon.

, Cet état est souvent compliqué d'imbécillité ou d'idiotie.

■ Là où l'on rencontre des albinos se trouvent aussi des "otretreux et des idiots.

Les albinos ne sont point une race d'hommes comme

t on l'a prétendu. La naissance d'un albinos est un accident. Il naît de parens noirs, olivâtres, ou cuivrés, dans la zone torride ; parmi nous , il naît de parens blancs ordinaires dont les autres enfans sont comme leur père et leur mère. Les albinos sont généralement

. d'une constitution débilitée, d'une capacité intellectuelle

î faible aussi. Les albinos se reproduisent-ils ? C'est ce

i qu'on ignore , manquant d'observations à cet égard ; mais il est certain que, mêlés à des individus sains, ils engendrent des enfans bien portans. Les kakrelaks

P d'Asie passent pour féconds. Le respectable mission-

! naire, M. Dubois, qui pendant 30 ans a prêché le christianisme dans l'Inde , a baptisé l'enfant d'une femme kakrelake et d'un soldat européen.

Cette infirmité de l'espèce humaine est plus fréquente entre les tropiques qu'en Europe. On trouve des albi-

inos dans l'île de Ceylan, sous le nom de bédas, sous celui de kakrelaks, dans l'Amérique ; on appelle dan-

idosy les albinos du midi de l'Afrique.

Les albinos étaient connus des anciens : on lit dans les fragmens de Ctésias, que les Indiens sont noirs naturellement et non par l'influence du soleil; mais j'ai vu, dit cet auteur, deux femmes et cinq hommes qui étaient

blancs. Pline raconte que , dans l'Albanie, au pied du i Caucase, on trouve des individus qui ont les yeux glau- i ques, qui

sont blancs dès la naissance et qui voient: mieux la nuit que le jour. Il y a une cinquantaine • d'anne'es que l'on montrait, à Paris , deux albinos ij nés dans les montagnes d'Auvergne. M. Blandin*, rapporte qu'un de ses amis connaissait une famille ; d'albinos dans les environs de Paris. Nous avons tous ► vu à Paris, il y a une quinzaine d'années, un albinos i venu, disait-on, de la forêt Noire; qui était très bien i conformé quoique d'une taille petite et d'une grêle stature , qui parlait plusieurs langues, qui était marié ■ et avait deux enfans qui ne partageaient pas l'infirmité : de leur père. L'aumônier de l'hospice de*** est albinos. .

M. D., âgé de 50 ans environ, est né deparens très ! sains, mais il est albinos. Il s'est développé comme les i autres enfans, quoique d'une constitution délicate et : d'une intelligence ordinaire. Son caractère est très î bon , facile , mais timide. Jusqu'à l'âge de 7 ans , , M. D... ne voyait pas pendant le jour, mais dès cette épo- ■ que, il s'habitua peu-à-peu à voir; il distingue les 1 objets qui sont à portée de sa vue. Il est myope , est obligé de rapprocher très près de ses yeux les objets qu'il veut considérer et ce qu'il veut lire. Il a reçu une éducation excessivement soignée et en a profité sans acquérir une grande étendue de connaissances. Jusqu'à son entrée dans le monde, vers l'âge de 18 ans, il

• Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques, art. albinos, pag. 454.

DE L IDIOTIÏÏ. 36g

conserva ses cheveux blancs de neige flottans sur ses épaules; à cet époque, il prit une perruque, mit des bésicles, fréquenta la société, dans laquelle il parut toujours un peu gêné. Cet homme s'est marié et a deux enfans qui sont Irès bruns.

Tous les médecins ont visité Roche , albinos , qui habite Bicêtre depuis un grand nombre d'années. Il avait environ 34 ans lorsque je l'observai en 1821. La taille de Roche est moyenne, son embonpoint considérable, sa peau fine, d'un blanc de lait avec une légère teinte rosée. Sa tête paraît d'un volume proportionné à sa taille, assez bien conformée, quoique le front soit aplati. Mesure de la tête.

Circonférence 0,550

Courbe de la racine du nez . . . 0,305

Diamètre autéro-postérieur . . . 0,1 84

Diamètre transversal 0,1 55

Total. . . 1,194

Cet albinos a les cheveux et les poils d'un blanc éclatant; ses paupières sont continuellement en mouvement; si le clignotement cesse, elles restent demi fermées , le bulbe de l'œil est rosé. Roche voit mal les objets éclairés, il a la vue très courte, regarde comme un myope ; il voit mieux dans l'ombre , aussi se plait-il dans sa cellule. Sa physionomie est sans expression, même lorsqu'il se fâche; sa démarche est lourde, incertaine, ses mouvements sont brusques; il se pro-

DE l'idiotie.

mène en chemise, nu-pieds, court sans bas, chante, crie , brise ce qu'il rencontre. Sa voix est criarde et devient aiguë quand on le contrarie. Cet albinos n'a point d'idées suivies, articule mal les quelques mots qu'il a appris; à peine entend-on ce qu'il veut dire. Il comprend lorsqu'on lui parle des choses relatives à ses habi-

tudes et aux besoins ordinaires de la vie. Il tend la main pour demander du tabac , il soulève sa chemise , sans doute accoutumé à cette pratique par l'appât de quelque argent que lui donnent les curieux qui le visitent. Il mange beaucoup , ramasse ce qu'il rencontre , se fâche, mais n'est point méchant : il est très adonné à l'onanisme : depuis quelque temps , Roche perd ses cheveux, reste mieux vêtu et peut vivre dans un dortoir.

Cagots. — On appelle cagots, une race d'homme qui , plongée dans la plus profonde misère, poursuivie par le mépris, l'injure et l'avilissement, se trouve dispersée le long de l'Océan, depuis le nord, jusqu'au midi de la France. « Dans les solitudes de la petite Bretagne, dit Ramond, on les voit dès les temps les plus reculés, traités avec barbarie. A peine leur permet-on, dans « un âge plus civilisé, de vaquer aux professions de cor- « donnier et de tonneliers. Le parlement de Rennes « est obligé d'intervenir pour leur faire accorder la sépulture. On les trouve alors désignés sous le nom de cacous et de cagneux, et les ducs de Bretagne avaient « ordonné qu'ils ne paraîtraient point sans une marque « distinctive. Vers l'Aunis , on retrouve leurs pareils , « cachés dans l'île de Maillezais. La Rochelle est peuplée

DE l'idiotie.

« de coherets ou esclaves. Ils reparaissent sous le nom « de cahets en Guienne et en Gascogne, réfugiés dans « les marais , les lagunes et les landes long-temps inhabitables de ces contrées. Dans les deux Navarre « ils s'appellent quelquefois caffos : c'est ainsi que les « nomme l'ancien For, compilé vers 1074. On les découvre enfin, dans les montagnes du Béarn, delà Bigorre, des quatre vallées et du comté de Comminges. « Là, ce sont ces cagots, ou capots que , dans le onzième « siècle, je vois donner, lé-

guer et vendre comme esclaves, réputés ici comme partout, ladres et infects, n'en- «trant à l'église que par une petite porte séparée et y «trouvant leur bénitier particulier et leur siège à part; «qu'en plusieurs lieux les prêtres ne voulaient pas recevoir à la confession, auxquels l'ancien i^{or} de Béarn «croyait faire grâce en prenant sept témoins d'entre «eux pour valoir un témoignage; qui furent en 1460, «l'objet d'une réclamation des Etats de Béarn, voulant «qu'il leur fût défendu de marcher nu-pieds dans les «rues de peur d'infection, et qu'ils portassent sur leurs «habits leur ancienne marque distinctive, le pied d'oie, « ou de canard. »

Les cagots étaient voués de temps immémorial au malheur , à la misère , à l'ignominie , aux infirmités. Infâmes et maudits, rejetés de la population, relégués dans des lieux écartés, ne pouvant s'allier avec les autres habitants , ni exercer d'autres métiers que ceux de bûcheron ou de charpentier, obligés de marcher les premiers aux incendies, et de

rendre aux communautés les services les plus honteux.

DE l'idiotie.

Ce n'est guère que vers le milieu du siècle dernier, que le parlement de Bordeaux rendit un arrêt par lequel il est fait inhibition et défense d'injurier aucun particulier prétendu descendant de la race de Gieziet de les traiter d'agots, cagots , gahets , ni ladres. On y ordonne l'exécution des arrêts de la même cour, du 9 juillet 1723, et au novembre 1750, à peine de 500 livres d'amende. Le même arrêt ordonne que les gahets soient admis à toutes les assemblées générales et particulières qui se feront par les habitants, aux charges municipales et aux honneurs de l'église comme

les autres. La cour du parlement de Toulouse donna un arrêt semblable, le 11 juillet 1746, en confirmation de deux précédons du mois d'août 1703 et du 11 août 1745. Ramond a fait une savante dissertation sur l'origine de cette race d'hommes, qui présentait les mêmes caractères physiques et le même abrutissement intellectuel et moral, dans les différentes provinces. Ce savant n'a pu donner que des conjectures. Sont-ce des restes d'anciens peuples qui se sont rués successivement sur la Gaule ? Sont-ce des Sarrazins, débris échappés au fer de Charles- Martel ? Sont-ce, enfin, des lépieux bannis de la société, relégués dans des lieux reculés et déserts où ils se sont abâtardis, n'osant quitter leur retraite? Il reste toujours à expliquer comment des êtres aussi avilis, aussi dégradés , vivant hors de la société qui les dédaignait et les outrageait, se sont conservés pendant un si grand nombre de siècles. Au reste, depuis le commencement du siècle dernier, les préjugés ayant cessé de poursuivre ces malheureux , le médecin Noguès ayant élevé la voix eu

leur faveur et déclaré qu'ils étaient hommes forts, robustes , intelligens ; l'autorité des parlemens ayant mis un terme à leur état d'ilotisme, on ne retrouve presque plus de cagots, et si j'en ai parlé ici, ce n'est que pour mémoire, comme preuve des déplorables effets, de la misère, du mépris et de l'ignorance, sur l'intelligence humaine.

Ici se placent naturellement quelques considérations relatives aux sauvages. Existe-t-il des hommes sauvages ? Non, sans doute, si l'on veut parler d'un homme doué d'intelligence, vivant seul, isolé, étranger à toute civilisation, sans éducation et n'ayant jamais communiqué avec ces autres hommes. Mais il est des peuples qui mènent une vie errante dans les bois, dans les mon-

tagnes, sur les bords des fleuves, qui sont privés des bienfaits de la civilisation , qu'on appelle sauvages. Ces hommes ont peu d'idées. Pour se faire entendre, pour échanger leurs pensées , leurs désirs, ils n'ont qu'un petit nombre de mots à leur usage; mais ils ont des sensations, mais ils ont des passions, mais ils comparent, mais ils prévoient, ils veulent, ils vivent en société. Sans doute ils ont moins de sensations , moins d'idées , moins de besoin, que nous, moins de prévoyance, leur intelligence est moins cultivée. Ils sont moins civilisés que les hommes qui habitent dans nos villes, dans nos capitales; mais les sauvages sont doués des mêmes facultés, il n'y a de différence entre eux et nous, que celle qui existe entre un homme qui a reçu de l'éducation et celui qui n'en a reçu aucune j entre l'homme ignorant et celui qui est instruit, entre l'homme sans expérience et

DE l'idiotie.

celui qui en a beaucoup , entre l'homme qui se livre à ses passions brutales avec celui qui a appris à les dompter.

Et ces hommes trouvés dans les bois, sur lesquels l'éloquence des philosophes du dernier siècle a appelé l'intérêt du monde civilisé, qu'on a montrés, avec affectation, à la curiosité pubhque, comme des hommes parfaits, supérieurs aux Newton et aux Bossuet euxquels il ne manquait que l'éducation; ces infortunés n'étaient point des sauvages , c'étaient des idiots, des imbécilles abandonnés ou fugitifs que l'instinct de leur conservation, et mille circonstances fortuites avaient préservé de la mort.

Une mère coupable, une famille dans la misère abandonne son fds idiot ou imbécille; un imbécille s'échappe de la maison paternelle, et s'égare dans les bois, ne sachant retrouver son ha-

bitation; des circonstances favorables protègent son existence; il devient léger à la course, afin d'éviter le danger; il grimpe sur les arbres pour se soustraire aux poursuites de quelque animal, qui le menace; pressé par la faim; il se nourrit de tout ce qui tombe sous sa main ; il est peureux parce qu'il a été effrayé; il est entêté, parce que son intelligence est faible. Ce malheureux est rencontré par des chasseurs, amené dans une ville, conduit dans une capitale, placé dans une école nationale confié aux instituteurs les plus célèbres; la cour, la ville s'intéressent à son sort et à son éducation; les savans font des livres pour prouver que c'est un sauvage, qu'il deviendra un Leibnilz, un Buffon; le médecin observateur et modeste assure que

DE l'idiotie. 3,j5

c'est un idiot. On appelle de ce jugement; on fait de nouveaux écrits; on discute; les meilleures méthodes, les soins les plus éclairés sont mis en œuvre pour l'éducation du prétendu sauvage; mais, de toutes ces prétentions, de tous ces efforts, de toutes ces promesses, de toutes ces espérances, qu'est-il résulté? Que le médecin observateur avait bien jugé; le prétendu sauvage n'était autre qu'un idiot. Tel avait été le jugement de Pinel sur le Sauvage de l'Aveyron Concluons de ceci que les hommes dépourvus d'intelligence, isolés, trouvés dans les montagnes, dans les forêts, sont des imbécilles, des idiots égarés ou abandonnés.

Observations pour servir à Vhisloire de Vidiotie.

Dargent, âgée de 24 ans, entrée à la Salpêtrière le 8 septembre 1820, est d'une taille élevée; sa tête est volumineuse, son front relevé : la bosse frontale, du côté droit, est plus saillante que celle du côté gauche, tandis que la saillie de l'occipital est plus pronon-

cée à gauche. Les yeux sont châains, le regard louche , les dents sont belles ^, la face est bouffie et colorée, la physionomie stupide, les membres sont bien conformés, la peau est blanche. D... mange seule, mais elle ne sait point aller chercher ses aliments, elle ramasse toutes sortes d ordures; SCS déjections sont involontaires; elle ne parle

< Il est impossil)!.! délire rien de plus iilcrossaiH (|iic l«-S deux riipport du docleur Ilurd , sur les soins ;Klii.ir;d)les iiiio notre confrère iuodit;iia à «'e idiot pour développer son inlelli};ciii:e.

BÉ l'idiotie.

point, ne s'occupe à rien, ou bien joue avec des chiffons roulés en forme de poupée. D'un caractère très doux, elle est rarement en colère, et témoigne, par ses caresses j de la reconnaissance aux personnes qui la soignent.

Au mois de mars 1824, elle fut renversée par une aliénée; elle avait ses règles, qui se supprimèrent. Pendant quelques jours, elle refusa de manger, mais bientôt après elle reprit ses habitudes. Les menstrues n'ont pas reparu. Le 18 mai, il se manifesta une toux continue et de la dyspnée; le 20, la face était fortement colorée, la respiration difficile, le pouls dur et fréquent, l'abdomen souple. On ne put juger les crachats qui étaient avalés. Saignée, gomme, looch; 21, rémission. Sangsues à l'anus. 22, la toux persiste, vésicatoire au bras; 24, oppression très forte, vésicatoire sur la poitrine; 26, potion huileuse pour combattre la constipation; 27, déjections alvines; 28, abdomen douloureux, quinze sangsues sur l'abdomen; 29, persistance des symptômes pulmo-

naires, dévoiement; 3i, respiration laborieuse, dévoiement; 2 juin, mort; 3, ouverture du cadavre.

Autopsie. — Tête volumineuse, les os du crâne sont épais et éburnés. Arachnoïde légèrement injectée; circonvolutions moins nombreuses et peu profondes, particulièrement du côté gauche; ventricules latéraux très rétrécis, surtout à droite; cerveau de consistance normale; cervelet moins dense que le cerveau; poumons tuberculeux et caverneux. Sérosité dans le péricarde, cœur petit. L'estomac contient la substance puriforme

DE l'idiotie. 3yi^

des crachats avalés pendant la vie. Muqueuse des intestins rouge dans quelques points. Proportions du plâtre moulé sur la tête :

Circonférence 0,54-3

Courbe de la racine du nez à la

saillie occipitale 0,340

Diamètre antéro-postérieur. . . . 0,1 83

Diamètre bi-temporal 0,142

Total 1,208

Delatre, âgée de 21 ans environ, a un père imbécille. Elle a la taille petite, la tête peu volumineuse, le front bas. A la hauteur de deux travers de doigts, audessus des arcades surcillières, la voûte du crâne s'aplatit, et l'on observe une dépression plus marquée au sommet de la tête. Les yeux sont roux, presque fixes, le regard est louche, la commissure externe des paupières est plus élevée

que la commissure interne, la pupille est habituellement dilatée. Dès l'enfance, D... est demi sourde , depuis l'âge de 19 ans, la surdité semble diminuée. Le nez, déprimé à sa racine, se termine en pointe; la lèvre supérieure, plus grosse que l'inférieure, la dépasse de quelques lignes; le menton est bifurqué, retroussé en haut; la physionomie exprime la tristesse. Mesure de la tête sur le sujet vivant .

Circonférence

Courbe de la racine du nez à la protubérance occipitale.

DE l'idiotie.

Diam. antéro-postérieur. . ; . 0,1 84 Diam. bi-temporal OjiSy

Total. ... 1,1 53

D... marche pesamment, avec lenteur, et ne peut courir; elle ne saisit pas de ses mains les objets avec: force et ne peut manier un balai. Elle reste isolée de ses compagnes, assise ordinairement par terre, fouillant dans la boue; elle ramasse des chiffons qu'elle effile. Elle: a l'habitude de tendre une corde entre ses dents et une de ses mains, tandis qu'avec l'autre main elle fait vibrer: la corde. S'approche-t-on d'elle, elle regarde d'un air: sauvage. Voit-elle faire quelques signes, elle reste laJ bouche béante. '

D... s'habille et se déshabille seule, mais ne saitti prendre aucun autre soin de sa personne, et se prête volontiers à ceux qu'on lui donne. Elle aime à changer de linge, et voit arriver le dimanche avec plaisir pour mettre des vêtemens plus propres. Elle connaît les heures des repas et mange beaucoup. Pendant la distribution des alinicens, elle s'irrite si on la fait attendre et si on ne la sert point avant les autres; elle flaire les alimeus et les rejette

s'ils ne lui conviennent pas. Si elle voit donner quelque chose à manger à ses compagnes, elle fait signe pour qu'on ne l'oublie pas. Elle reconnaît son père et lui fait des caresses; elle est reconnaissante, mais ce sentiment est très fugace; elle témoigne sa satisfaction par une sorte de grognement qui lui est propre. Elle vole, retient et défend ce qu'elle a pris; elle ne donne jamais rien. Elle n'est entêtée que pour

I DE l'idiotie.

«conserver, soit les chiffons qu'elle a ramassés, soit les aliments, soit ce qu'elle a volé. Est-elle contrariée, elle pousse un cri, mais n'articule aucun son. A certaines époques, particulièrement celles de la menstruation, D... devient méchante et colère, elle saute à la figure, cherche à l'arracher et même à étrangler les personnes qui lui déplaisent. Lorsqu'elle s'est livrée à un acte de colère et qu'elle a frappé, elle s'enfuit aussitôt. Elle est sans pudeur, aime rester nue, et paraît occupée à se considérer. Très adonnée à l'onanisme, la présence des hommes ne paraît avoir aucune influence sur elle. D... dort bien, n'est jamais malade, elle est très régulièrement menstruée.

Grous est âgée de 19 ans. Sa mère, la nourrissant, fut effrayée par une folle, qui voulut arracher de ses bras cette enfant qui avait alors deux mois. Son intelligence ne se manifesta point proportionnellement au développement du corps; à 18 mois. G... eut la petite vérole confiante. A 2 ans seulement, elle commença à faire quelques pas. A trois ans, elle eut une maladie grave, et depuis lors arrêt complet dans le développement de l'intelligence. A 7 ans, les forces physiques se rétablirent; à 14, éruption spontanée des menstrues.

G... est d'une taille élevée, sa tête est petite, aplatie, peu développée, l'occipital est remarquablement petit. Les cheveux, les sourcils sont châains, le front est court, les yeux sont bleus, la lèvre inférieure plus grosse est saillante; les dents sont bien conservées; la peau est liulée par le soleil; la physionomie est stupide. Mesures de la tête prises pendant sa vie.

380 DE l'idiotie.

Circonférence i . 0,504

Courbe de la racine du nez à l'occipital 0,283

Diamètre occipito-fronlal. . . . 0,178

Diamètre bi-temporal 0,1 46

Total 1,1 II

G... a les membres bien conformés. Sa démarche es gauche, lente et saccadée. En marchant, elle étend se mains comme un enfant qui essaie ses forces; sa têt est penchée vers la terre et son corps fortement port en avant ; elle est habituellement assise par terre oï> sur un banc, tenant à la main une poupée avec laquelle elle joue, ou bien roulant entre ses doigts ses vêtements et son bonnet. Si elle marche et qu'on l'arrête, elle ue paraît ni contrariée ni impatiente. La nuit, elle quitte son lit et court sans motif dans le dortoir. Depuis l'âge de 14 ans, époque de la première menstruation, G... est devenue méchante, surtout aux époques menstruelles. Elle renverse ses camarades sans provocation aucune. Si elle est fâchée contre une de ses compagnes, elle se déchire la peau et va accuser celle qui l'a contrariée. Dans ses accès de colère, elle jette ses sabots. Elle est extrêmement entêtée, peureuse, et se cache si on la gronde, mais recommence ce qui avait

provoqué les gronderies. Jamais elle n'a pu rien apprendre; elle ne connaît que les choses relatives aux premiers besoins de la vie et les personnes qui la soignent habituellement. Il faut l'habiller, faire son lit, lui porter ses alimens, sur lesquels elle se jette avec voracité.

DE l'idiotie. 38 1

Elle ne peut articuler , qu'avec peine, des mono- syllabes, et s'est créé un jargon que les enfans comprennent mieux que sa mère. Lui présente-t-on des objets qui lui plaisent, elle laisse échapper du gosier les sons inarticulés hé, hé, héou, et sourit. Sa voix est enantine , traînante et grêle. Elle a retenu un air qu'elle se plaît à fredonner.

I Elle arrête son attention sur les objets qui l'entourent; elle n'a de mémoire que pour se rappeler ce qu'on lui a promis. Si on laisse de l'argent à sa portée, elle s'en empare pour faire acheter des friandises. Elle connaît la valeur de la monnaie, et si on essaie de la tromper, elle se fâche, se met en colère, mais n'a point de paroles pour rendre ce sentiment. Quoique paraissant ignorer le chagrin et l'ennui, quoique lors de son entrée dans l'hospice elle n'ait témoigné ni regret ni surprise, elle accueille bien sa mère lorsque celle-ci vient la voir. Elle est reconnaissante pour la fille de service qui la soigne, et même parfois elle est généreuse et donne les choses que sa mère lui apporte. Elle aime particulièrement les enfans.

Quoique G aime la toilette, elle ne peut garder

plusieurs jours un vêtement sans le déchirer pour faire des espèces de poupées. La présence des hommes agit fortement sur elle; son trouble, et même ses désirs se décèlent par le sourire, la

rougeur de la face et par des gestes non équivoques qu'elle ne dissimule pas, même en présence de plusieurs personnes. Un homme est-il près d'elle, elle feint d'avoir mal au ventre, se renverse par terre comme les épileptiques, et imite leurs

382 DE l'idiotiî. j

convulsions; mais aussitôt qu'on la menace ou qu'on lui jette de l'eau au visage, elle cesse le jeu. Les fonctions de la vie de nutrition s'exécutent bien; les menstrues sont régulières.

Brikton, âgée de 20 ans, est née d'une mère bien portante et d'un père habituellement dans un état d'ivresse. Elle a deux frères qui n'ont jamais pu apprendre à lire. Elle est venue au monde prématurée; elle n'a pu trouver le sein de sa mère qu'après deux ans d'allaitement. A cet âge, elle a commencé à se traîner sur ses genoux, sur ses mains et sur ses jambes, et à prononcer les mots papa, maman. Elle a eu des convulsions pour faire les premières dents et à la seconde dentition. A 10 ans seulement elle a marché, à 12 ans elle était très petite, mais depuis lors sa croissance a été rapide. Elle ne jouait point avec les enfants de son âge, mais elle savait se défendre. A 15 ans, les menstrues ont paru, puis après elles se sont supprimées pendant 8 mois; depuis elles sont régulières et abondantes.

B... est d'une taille moyenne, d'un très grand bon point, sa tête est petite proportionnellement à sa face. Les cheveux sont bruns et abondants, le front est étroit et peu élevé. L'œil droit est bleu, le gauche est roux, le nez grand est aplati à sa racine, la bouche large fendue, les lèvres sont épaisses et saillantes, les dents mauvaises, les joues grosses; le menton est rond le cou

court et gros, la face est injectée et hâlée; li physionomie est calme, mais sans expression. Mesurei de la tête :

kl h

DE l'idiotie. 3g3

Circonférence de la tête. 0,486 Courbe de la racine du nez à l'occipital 0,3 ri

Diamètre antéro-postérieur. . . . 0,180

Diamètre tran versai 0,1 43

Total. . . . 1,120

liCS membres sont courts et gros , les seins développés; B... se meut lentement ^ sa démarche est lourde, et l'elle tend ses bras en marchant.

Elle arrête son attention sur ce qui se passe autour d'elle et paraît s'en occuper; ainsi, voyant chausser une de ses compagnes, elle comprit et dit que les souliers essayés allaient bien. Elle répond assez juste aux questions qu'on lui adresse. Elle n'a pu apprendre que quelques lettres et jamais à lire ni à écrire. Elle a un peu de mémoire, elle se rappelle divers évènements dont elle a été témoin dans sa famille, mais les confond lorsqu'elle veut en parler. Si on lui demande son âge, elle dit: « Je n'en sais rien , mais ma mère le sait. » Elle connaît la valeur de quelques pièces de monnaie et s'en sert à propos. Quoiqu'elle connaisse le nom de la rue qu'habitent ses parens, elle ne peut la reconnaître. On a eu beaucoup de peine à lui apprendre à s'habiller. Elle u a jamais pu tricoter. Elle va chercher sa nourriture. Elle s'acquitte quelquefois des travaux les plus grossiers d« l'hospice.

Le caractère de B... est doux, elle aime sa mère et les personnes qui la soignent; elle se met en colère lorsqu'elle est provoquée; elle a le sentiment de la honte

384 DK l'idiotie;

et de la pudeur. Elle n'aime point à jouer, vit isolée, sans inquiétude et sans ennui , et répète souvent qu'elle est sans soucis : sa santé physique est bonne.

Barboulax, âgée de 10 ans , évacuée de Thospice des femmes incurables à l'âge de 14 ans, a la taille ordinaire; la tête est volumineuse, le front, d'une hauteur médiocre, est aplati sur les côtés, les bosses frontales sont légèrement prononcées et séparées par une légère dépression ; les cheveux, les sourcils et les cils sont très noirs; on remarque quelques cheveux blancs sur le front; les yeux, cachés sous d'énormes joues, châains et humides s'ouvrent lentement et sans expression; le nez est large, la bouche fendue, la face colorée, la physionomie timide et enfantine, le cou court.

Circonférence de la tête. . . 0,5^0

Courbe de la racine du nez à l'occipit. 0,3 a 3

Diamètre antéro-postérieur . . . 0,1 83

Diamètre transversal 0,1 50

Total. . . 1,196

Les membres sont bien développés , mais gros , les mouvements sont gauches et lourds. B... marche peu, est habituellement accroupie dans un coin du dortoir sans avoir l'idée d'aller dans la cour. Lorsqu'on observe B... elle cache son visage avec Tavant-

bras et de la main de l'autre bras elle frotte rapidement ses habits. Si on essaie d'abaisser son bras elle résiste, si on emploie la force elle rougit, pleure et a l'air de mauvaise humeur; quoique habituellement tranquille, elle se met en colère lorsqu'on la contrarie , elle mord , donne des coups de

DE l'idiotie. 385

pieds et lance ses sabots. Si on la frappe elle reste déconcertée et dit battue. Elle est sensible aux louanges ■ et aux reproches, elle a le sentiment de la honte et de la pudeur, elle est très accessible à la jalousie. Avant : d'entrer à la Salpêtrière, elle jeta par la fenêtre un enfant I qu'elle voyait avec jalousie comblé de caresses, elle ne i témoigna aucun regret; elle ne connaît ni la tristesse, ni l'ennui, ni la coquetterie. Elle est reconnaissante pour la fille de service qui la soigne et elle affectionne particulièrement une de ses compagnes. Son ' vocabulaire se borne à un très petit nombre de mots, (elle dit oui et «o/î, souvent mal-à-propos, et battu 'lors- I qu'elle a été frappée. Elle sait s'habiller, mais ne réussit j pas toujours bien. On est obligé de la laver et de la peigner; elle ne sait point aller' chercher les alimens, si on ne les lui apportait pas elle ne les réclamerait point; elle ne demande jamais rien, elle ramasse des chiffons propres ou sales pour faire des espèces de poupées. La santé de B... est d'ailleurs bonne et les menstrues sont régulières.

Couhnin, âgée de 20 ans, d'une taille petite et rachitique, a l'habitude du corps maigre , la peau hâlée, la tempe gauche est fortement déprimée , le front est élevé et le vertex légèrement aplati.

Circonférence. 0,526

Courbe de la racine du nez à la tu-

bérosité occipitale. 0,3io

Diamètre fronto-occipital 0,1 7 J

Diamètre bi- temporal $\wedge i \wedge \wedge l$

Total. . $\bullet 1)^{\wedge}58$

DE l'idiotie.

Ses cheveux sont blonds , ses paupières sont enflammées et rouges, ses yeux petits et bleus; son nez est court, les lèvres sont épaisses, la bave s'écoule de sa bouche, le menton est rond, le pavillon des oreilles est très grand. Les membres sont très grêles; la tête se porte en avant et le dos est très voûté. La démarche est mal assurée, à peine un pied touche le sol qu'il est brusquement relevé et le corps chemine par saccades. Le regard de C... est hébété; lorsqu'elle rit, elle ouvre largement les lèvres et montre les dents; elle mange beaucoup et se nourrit des choses les plus sales. Si elle a faim , elle frappe du pied et appelle salopes les filles de service lorsqu'elles tardent à lui porter à manger. Les déjections sont involontaires, les règles n'ont point paru.

C... est tranquille et dort pendant la nuit, elle salit son lit. Lorsqu'on l'a levée et habillée, on la porte sur un banc , elle s'y accroupit le menton posé sur les genoux et se balance continuellement d'avant en arrière; elle marche rarement.

C. ne connaît que la fille de service qui la soigne. Il faut la lever , l'habiller, la laver, la déshabiller avant de la coucher. Les soins de propreté la contrarient , elle répète souvent les mots bêtCf cochonne pour exprimer soit son mécontentement ou sa

colère, soit quelque désir borné toujours au besoin de la nourriture. Elle n'est point sourde, le son de la cloche l'avertit qu'on va distribuer les alimens. Lorsqu'on lui die de marcher elle quitte son banc et fait quelques pas. Elle essaie de chanter, en répétant la la la la^ et lorsqu'elle dit l'un des

deux à trois mots qui forment son vocabulaire, sa voix est rauque imitant le cri grave d'un chat.

Indifférente à tout, C... paraît sans pudeur, elle rit et pleure , elle est entêtée et colère, alors sa figure se colore, la mucosité qui s'échappe habituellement de la bouche augmente, elle crache à la figure, elle mord les autres et elle-même. Rien ne paraît l'effrayer, elle ne manifeste aucun sentiment de reconnaissance.

On est obligé de tenir cette idiote dans la camisole pour l'empêcher de se laver avec son urine, de se rouler dans les ruisseaux, jusque dans les latrines et de ramasser les ordures les plus sales , etc.

Braull, âgée de 26 ans, entrée à la Salpêtrière le 3 septembre 1812 à l'âge de 16 ans. Brault est d'une taille moyenne; sa tête est petite, particulièrement la portion postérieure. Elle porte sa tête alternativement de gauche à droite. Ses cheveux sont châains, ses yeux bleus se meuvent convulsivement et ne peuvent rester fixes long-temps. Son front est aplati sur les côtés, court et presque pointu ; les lèvres constamment écartées par un rire convulsif. Les deux dents incisives sont très larges et saillantes, le menton est très volumineux et forme deux plis. La face est grosse, colorée. La physionomie est sans expression, les membres sont gros et courts, les doigts sont petits et effilés. Cette dernière

disposition se rencontre fréquemment chez les idiots. Mesure de la tête prise sur le vivant :

Circonférence • 0,622

De la racine du nez à la tubérosité

occipitale 0,343

388 DE l'idiotie.

Diamètre antéro - postérieur. . . 0,176 Diamètre bi- temporal
0,1 55

Total. . . 1,195

On est obligé de lever, d'habiller Brault, de la déshabiller, elle ne va point chercher les alimens, cependant elle dit pignon lorsqu'elle veut demander à manger, et agnon lorsqu'elle veut boire. Elle paraît satisfaite lorsqu'on lui apporte ses repas qu'elle prend avec gloutonnerie. Son appétit est très grand. Les déjections sont involontaires. B... passe la journée accroupie sur un banc ou par terre. Elle a souvent entre les doigts une aiguille qu'elle passe et repasse au travers de quelques chiffons. Lorsqu'elle est couchée, elle dit à la fille de service : bonsoir, ma bonne. Elle marche lourdement et agite convulsivement ses mains en marchant; elle ne peut courir, et s'il pleut, elle ne se met pas à l'abri. Quoique ses facultés intellectuelles soient très bornées, elle ne paraît pas tout-à-fait étrangère à ce qui se passe autour d'elle. Elle reconnaît le son de la cloche qui annonce l'heure des repas. Elle articule plus ou moins mal cinq à six mots, les sons qu'elle articule sont très sourds. On l'entend quelquefois chanter les quatre syllabes suivantes : la la la la. Elle est colère , particulièrement à l'époque de la menstruation ou bien lorsqu'on la provoque, alors elle jette ses

sabots à la tête. Elle est très entêtée ; sa mère est morte depuis trois mois ; Brault ne se rappelle plus sa mère quoique elle la reçût avec plaisir et la caressât lorsque celle-ci venait k voir. Elk reconnaît la fiUe de service, mais

i)È l'idtôtie.

elle iié lui témoigne nulle reconnaissante. Si on lui fait des menaces elle pleure. Elle n'a aucun sentiment de pudeur; elle ne sait point jouer, elle a quelques chiffons dans la main qu'elle tortille gauchement entre ses doigts.

Laguette, âge'e de 50 ans environ, est d'une taille ordinaire. Sa tête, fortement penchée en avant, est petite, aplatie sur les côtés, l'occiput un peu saillant, le front élevé fuit en arrière; les bosses frontales sont légèrement dessinées. Les cheveux sont bruns mêlés de cheveux blancs, les sourcils sont de même, les yeux petits, roux, louches, le nez est gros et allongé, la bouche est moyenne, les lèvres sont pâles, amincies et plissées. Les dents incisives manquent, I-e menton est rond et retroussé, le teint est brun, la face aplatie et ridée. La physionomie exprime l'étonnement et la stupidité. La mesure de sa tête donne les proportions suivantes.

Circonférence i . 0,5rr

Courbe de la racine du nez, à la

lubérosité occipitale 0,3a5

Diam. antéro-postérieur. . - . 0,182 Diam. bi-temporal 0,i/j4

Total. . . 1,160

Laguette tient ses mains appliquées contre son corps et fait des mouvemens de tête brusques semblables au balancement de

la tête qu'exécutent les brebis. Les membres sont développés. L... marche avec lenteur et lourdement, porte son attention sur ce qui se passe au-

3go DJB l'idiotie.

tour d'elle, distingue les objets, entend ce qu'on lui dit. Elle répète plusieurs fois de suite et avec énergie les monosyllabes bê[^]bê,bê, lorsque quelque chose l'intéresse fortement. Elle sait indiquer à la fille de service où doivent être ses sabots lors même qu'elle les a déposés dans un coin depuis quelque temps. Elle est extrêmement paresseuse, fait quelquefois du tapage pendant la nuit. Les déjections sont involontaires nuit et jour. Elle s'enfuit si ses compagnes veulent la battre, elle n'attaque personne; lorsqu'elle est en colère elle lance ses sabots au-dessus des bâtimens, elle renverse les ustensiles de ménage, déchire ses habits, ses bas, sa chemise, se rend auprès de la fille de service et lui fait signe de réparer ce qu'elle vient de déchirer. Elle exprime son contentement lorsque ses vêtemens sont raccommodés. Pour la mettre hors d'état de déchirer, on est obligé de la fixer dans son lit, ce qui ne l'empêche pas de détruire avec ses dents la camisole pour s'en débarrasser. Elle a le sentiment de la faim, mais il faut lui apporter ses alimens, et avant d'y toucher elle les examine avec soin et les flaire. Elle mange beaucoup. Elle aime à sentir les fleurs. On est obligé de l'habiller, de la laver; j'ai essayé de la faire habiller elle-même. Elle y a réussi tant bien que mal, a mis la camisole de force sans répugnance. Etait-elle arrêtée dans cette opération par quelque obstacle? elle avertissait de l'aider en ftiisant signe, en bêlant, en se grattant vivement plusieurs fois de suite, le front, la tête.

Elle remercie quand on lui donne du linge blanc. Elle aime à voir les personnes bien mises , elle salue et

DE l'idiotie. 3c)I

fait même la révérence sur l'invitation de la fille de service, aux personnes qui lui donnent du tabac qu'elle prend avec avidité et porte rapidement à son nez. Elle n'a point le sentiment de la pudeur et elle est souvent nue, paraissant se regarder avec plaisir. Elle est très livrée à l'onanisme. Elle est sensible aux reproches, pleure, mais ses regrets sont passagers, elle se livre bientôt à la faute qui vient de lui attirer des reproches. Cette idiote a retenu l'air Vive Henri IV qu'elle chante en répétant bébéX. en sautant sur elle-même. Les règles ont cessé depuis quelque temps, L... n'a pas paru en éprouver le moindre changement dans sa santé qui est excellente.

Ferrandier, âgée de 0.1 ans, d'une taille un peu audessus de la moyenne, a la peau hâlée, néanmoins souple et molle, la tête petite, habituellement baissée et penchée de côté Le crâne est peu développé, relativement à la face; le front est étroit, l'occiput aplati, le vertex élevé; les cheveux sont bruns, abondans; les yeux bleus; les paupières épaisses, peu ouvertes; le regard est louche; les joues sont grosses; le nez est petit; les lèvres sont saillantes, retroussées , entr'ouvertes. Elle aspire avec la langue le mucus qui découle continuellement des narines; les dents sont blanches; le menton est rond ; la physionomie slupide; le cou court, gros; les seins sont volumineux et pendans; le bassin est large. Les membres supérieurs sont petits et sans force; les membres abdominaux sont courts et infiltrés pendant l'hiver, le côté droit est plus faible que le gauche. Les mesures de la tête sont prises sur le visage.

DE l'idiotie.

Circonférence ; •. 0,483

Courbe de la racine du nez à la tu-

bérosité occipitale $Oj^{\wedge}GS$

Diamètre antéro-postérieur, . . . 0,169

Diamètre bi-temporal. . . . 0,1 35

Total. . . 1,092

Ferrandier marche très lentement, ne peut courir, ni monter un escalier sans être aidée. Elle reste accroupie dans la cour et par terre, ordinairement à la même place. Elle est épileptique, les attaques reviennent tous les sept à huit jours; les déjections sont involontaires pendant la nuit. F... comprend ce qu'on lui dit, et répond aux questions qu'on lui adresse. Elle est susceptible d'attention pour les objets qu'on lui présente et pour ce qui se passe autour d'elle. Mais elle est incapable de faire la moindre chose : il faut l'habiller, la peigner, la laver; elle joue avec des poupées; elle compte jusqu'à cent, sauf quelques erreurs; elle couse l'argent qu'on lui donne et le garde pour acheter des friandises ; elle fredonne quelques airs qu'elle a entendus; elle est affectueuse pour une de ses compagnes qu'elle embrasse tendrement et souvent ; on a remarqué qu'elle s'est brouillée pendant huit jours avec sa compagne, alors elle ne la recherchait plus et ne l'embrassait point; elles se sont raccommodées à en juger par leurs embrassements. F... est très reconnaissante des soins qu'on lui donne; elle est entêtée et se met facilement en colère, alors elle frappe, mord, déchire tout ce qui tombe sous sa main, on est forcé de lui mettre la cami-

DE l'IBIOTIK.

sole. Elle est insensible aux reproches, inaccessible à la peur, elle n'a point de sentiment de pudeur et paraît se plaire auprès des hommes. La santé de cette idiote est bonne et sa menstruation régulière.

Gaudin, entrée à la Salpêtrière le -y avril iSi^i à l'âge de 20 ans , est scrofuleuse et rachitique , sourde et muette ; îa tête est très petite, le front court et les régions temporales développées. Les yeux sont petits et bleus, le regard est louche et fixe, les cheveux sont châains, les dents belles, la face est décolorée, la physionomie sans expression , les membres sont très grêles, habituellement ployés et contractés à gauche.

Privée de tout sentiment , G... n'exprimant pas même par ses gestes les premiers besoins de la nutrition, on est obligé d'introduire les alimens dans la bouche et alors elle avale. Les déjections sont involontaires. Habituellement couchée G... reste dans la même position; si on la découvre , ses membres se meuvent convulsivement particulièrement à droite, elle manifeste de l'impatience. On a essayé plusieurs fois de l'asseoir sur une chaise, elle glisse et se laisse tomber. Plusieurs fois on a interrogé sa sensibilité en la pinçant, elle n'a donné aucun signe de douleur; elle n'est point réglée.

Depuis son admission dans l'hospice, la santé de G... s'est chaque joui' dégradée; elle est devenue très maigre, les traits de la face se sont décomposés. Vainement at-on voulu explorer les diverses cavités, vainement at-on voulu saisir quelque signe qui expliquât le dépérissement progressif et rapide, G... a succombé le 26 juin, un mois et demi après son admission dans l'hospice.

L'ouverture du corps fut faite le lendemain pendant la clinique. Les os étaient minces et friables à tel point qu'ils se sont détruits par la macération. Le crâne est petit, la dure-mère est saine, les circonvolutions atrophiées, très serrées; l'arachnoïde injectée présente, au niveau des bosses frontales, deux points osseux de trois à quatre lignes de diamètre, et adhère à la substance corticale dans une grande étendue des hémisphères; cette substance est rouge, la substance blanche est injectée et un peu molle; les corps striés et les couches optiques sont fortement injectés. Les ventricules ont peu de capacité, le cervelet est également injecté; la protubérance annulaire est moins dense que de coutume; la moelle épinière est peu consistante, les poumons sont hépatisés, le cœur est petit et flasque, la membrane muqueuse de l'estomac est molle et rouge.

Proportions du plâtre moulé sur la tête après la mort.

Circonférence 0)49^

Courbe antéro-postérieure. . . . 0,290

Diamètre occipito-frontal. . . . 0,1 6y

Diamètre bi-temporal 0,1 43

Total. . . 1,095

Audry, âgée de 23 ans, est d'une taille moyenne. Sa tête est volumineuse, l'occipital développé, le front étroit et aplati; les yeux sont très noirs, quelquefois louches, les paupières sont souvent et fortement fermées; elle les cache souvent; les cheveux sont très

noirs et crépus, la peau de la face est olivâtre, tandis que celle du corps est brune, seulement le nez est gros

DE l'idiotie. SgS

8t épaté, les lèvres sont volumineuses, les dents très belles , les oreilles très grandes, les pieds grands et plats, les mamelles fortes, la physionomie est stupide. Les mesures de la tete ont été prises sur le viva[^]nt :

Circonférence 0,670

Courbe du nez à l'occiput. . . . 0,3i8

Diamètre antéro-postérieur. . . . 0,195

Diamètre bi-temporal 0,t5i

Total. . . 1,284

Les membres sont bien développés. Audry ne marche point, reste toujours assise sur ses talons, tantôt par terre, tantôt sur un fauteuil, se balançant d'avant en arrière, exposée à toutes les variations de température, sans autre vêtement qu'une chemise, regardant à droite et à gauche sans qu'elle entende ce qu'on lui demande, et sans rien comprendre vraisemblablement à ce qui se passe autour d'elle; elle est néanmoins très occupée à regarder ses mains qu'elle porte très près de ses yeux. L'instinct de cette idiote est presque nul. Elle ne connaît que la personne qui a l'habitude de lui donner des soins ou de lui donner du tabac. Non-seulement elle ne parle pas, mais elle ne prononce que la syllabe suivante , qu'elle répète sans cesse et avec plus de vivacité lorsque quelque chose l'impressionne d'une manière agréable ou pénible : brou, brou est son unique langage, qu'elle bourdonne

presque continuellement, ce qui lui a fait donner dans l'hospice le nom de Bourdon. Il faut la vêtir, la coucher comme un enfant, et lui porter les alimens qu'elle dévore avec voracité.

396 DE l'IDIOTIK.

cité après les avoir flairés. Elle est très peureuse le moindre bruit l'effraie; elle exprime son effroi ramassant, pour ainsi dire, tout son corps sur lui-même l'effroi passé, elle s'essaie à rire. Elle n'a nulle affectation pour personne, ni l'instinct de se défendre si elle est frappée. Elle a un goût excessif pour le tabac. Elle prend sent la main, mais son bras à toutes les personnes qui passent auprès d'elle, et lorsqu'on a mis du tabac sur son bras, elle le porte avec une sorte d'avidité et de sensibilité au nez d'abord et puis à la bouche; elle lèche sa chemise, le siège sur lequel elle est assise, lorsqu'il reste attaché quelques grains de tabac. Lorsqu'elle n'en a plus, elle fait sortir de son nez celui qu'elle vient de priser pour l'avalier ensuite. On est parvenu à lui faire comprendre qu'il fallait danser pour avoir du tabac alors à la moindre parole, et surtout lorsqu'on lui montrait du tabac ou une tabatière, elle saute sur elle-même, les pieds en dedans, les bras en l'air. L'ouïe paraît être dure, car il faut crier plusieurs fois pour attirer son attention et se faire apercevoir, mais la vue du tabac suffit pour la mettre en émoi. Pendant que je la faisais dessiner, je lui donnai des abricots, elle en mangeait la pulpe, et, ne pouvant mordre le noyau, elle l'avalait Elle n'a nul sentiment de pudeur : je l'ai vue plusieurs fois, accroupie sur un fauteuil, jouer avec ses mamelles dont elle tortillait les bouts avec ses doigts; je l'ai vue aussi uriner et regarder avec une sorte de curiosité l'urine qui coulait sur le carreau. Elle satisfait aux autres besoins involontairement

et partout où elle se trouve. Audry d'ailleurs se porte très bien, les menstrues sont très[^]

DE l'idiotie.

jégulières et très abondantes. Elle se livre à l'onanisme l'une manière effréné'e, en plein jour, et en présence de ,out le monde. Plusieurs fois en ma présence et en celle lu dessinateur, elle a essayé de satisfaire à ce penchant lans paraître soupçonner qu'elle fût en présence de quelqu'un. Son insensibilité physique est telle, qu'en la pinçant, qu'en promenant les barbes d'une plume sur ses èvres, sur ses paupières, il m'a été impossible de produire le moindre signe de sensibilité. Depuis son admission, il y a six ans, Audry a fait quelques progrès ; elle sait avertir par signes qu'on ne lui a pas servi ses alimens. Aïe souffre des vêtemens, aide à ce qu'on l'habille, elle met elle-même un bonnet sur sa tête , elle va prendre la même chaise qui est percée, la traîne à la même [^]lace, pose dessous un vase de nuit, et s'accroupit sur le siège. Lorsqu'elle ne peut obtenir par ses gestes let par son bourdonnement , qu'on lui donne du tabac, l'elle descend de son siège et fait des efforts mimiques pour qu'on lui en donne. En 1826 , Audry fut prise d'une petite-vérole confluyente à laquelle elle succomba |de sixième jour. Pendant sa maladie, elle n'a pas accusé la moindre douleur; mise à la diète, elle n'a point témoigné le désir de manger ni de boire, mais elle acceptait tout ce qui était porté à sa bouche.

PRÉAMBULE

Une maison d'aliénés est un instrument de guérison ; entre les mains d'un médecin habile , c'est l'agent thérapeutique le plus puissant contre les maladies mentales. On ne s'étonnera pas si j'attache autant d'importance à mes recherches sur les établissements d'aliénés tels qu'ils étaient, tels qu'ils sont, afin d'en déduire ce qu'ils devraient être. En parlant des établissements d'aliénés, je ne me bornerai pas à décrire les murailles, les habitations, le mobilier et le régime, je parlerai aussi des chefs qui les dirigent, des employés , des serviteurs: et des malades qu'on y reçoit. i j

Je conserve textuellement un mémoire rédigé sur la demande du ministre de l'intérieur, en 1818, imprimé en 1818: ce mémoire résume les notions que j'avais acquises à cette époque, sur l'amélioration du sort des aliénés. Le premier mémoire est suivi de l'article MAISON D'ALIÉNÉS du Dictionnaire des Sciences médicales, auquel j'ai fait un grand nombre d'additions importantes , afin de représenter sommairement le véritable état actuel des principaux établissements d'aliénés, de France et de l'étranger.

DES ÉTABLISSEMENS DES ALIÉNÉS EN FRANCE. Sgg

sur les établissements d'aliénés

En FHANOX,

ET DES MOYENS DE LES AMÉLIORER

Mémoire présenté au ministre de V Intérieur , en septembre i8i8,

Howard se proposa d'adoucir le sort de misérables 1 qui s'étaient faits les ennemis de leurs semblables et de : l'ordre social ; plus heureux que lui dans l'objet de mes 1 recherches , j'ai pénétré dans l'asile du malheur où gé- I mit souvent la vertu. J'ai parcouru toutes les villes de 1 France pour visiter les établissemens où sont renfermés les aliénés.

Chacun peut s'assurer qu'il n'attirera pas sur lui la vindicte des lois : quel est celui qui peut se promettre qu'il ne sera point frappé d'une maladie qui marque ses victimes dans tous les âges de la vie, dans tous les rangs, dans toutes les conditions?

Ceux pour lesquels je réclame sont les membres les plus intéressans de la société, presque toujours victimes des préjugés, de l'injustice et de l'ingratitude de leurs semblables. Ce sont des pères de famille, des épouses fidèles, des négocians intègres, des artistes habiles , des guerriers chers à la patrie, des savans distingués; ce sont des âmes ardentes , fières et sensibles; et cependant

O DES ÉTALLISSEMENS DES ALIÉNÉS

ces mêmes individus qui devraient attirer sur eux un intérêt tout particulier, ces infortunés qui éprouvent la plus redoutable des misères humaines, sont plus maltraités que des criminels, et réduits à une condition pire que celle des animaux.

Je les ai vus nus, couverts de haillons, n'ayant que la paille pour se garantir de la froide humidité du pavé sur lequel ils sont étendus. Je les ai vus grossièrement nourris, privés d'air pour respirer, d'eau pour étancher leur soif, et des choses les plus nécessaires à la vie. Je les ai vus livrés à de véritables geôliers, abandonnés à leur brutale surveillance. Je les ai vus dans des réduits étroits, sales, infects, sans air, sans lumière, enchaînés dans des antres où l'on craindrait de renfermer les bêtes féroces que le luxe des gouvernemens entretient à grands frais dans les capitales.

Voilà ce que j'ai vu presque partout en France, voilà comment sont traités les aliénés presque partout en Europe.

« Ces infortunés, comme des criminels d'État, sont jetés dans des culs de basse-fosse, dans des cachots où ne pénètre jamais l'œil de l'humanité ; nous les y laissons se consumer dans leurs propres ordures, sous le poids des chaînes qui déchirent leurs membres. Leur physionomie est pâle et décharnée, ils n'attendent que le moment qui doit mettre fin à leur misère et couvrir notre honte. On les donne en spectacle à la curiosité publique, et d'avidés gardiens les font voir comme des bêtes rares. Ces malheureux sont entassés pêle-mêle; on ne connaît que la terreur pour maintenir l'ordre

EN FRANCE. /,Oï

parmi eux. Les fouets, les chaînes, les cachots sont les seuls moyens de persuasion mis en usage par des employés aussi barbares qu'ignorans. »

Voilà ce qu'écrivait Reil, en 1803, sur l'état des aliénés en Allemagne.

« Ceux qui ont visité les maisons d'aliénés en Allemagne, dit Joseph Frank, se rappellent avec effroi ce qu'ils ont vu. On est saisi d'horreur en entrant dans ces asiles du malheur et de l'affliction ; on n'y entend que les cris du désespoir, et c'est là qu'habite l'homme distingué par ses talens et par ses vertus. C'est une chose effroyable de se voir assailli par des malheureux couverts de haillons et dégoûtans de malpropretés , tandis qu'il n'y a que les chaînes , les liens et la brutalité des gardiens qui empêchent les autres d' s'approcher; »

Max. Andrée, dit la même chose, en 1810, des aliénés et des établissemens qui leur sont consacrés en Allemagne.

Chiarruggi , d'Acquin avaient dit de même de ceux d'Italie et de Savoie.

« Si jamais établissement public a couvert de honte l'Angleterre, c'est l'hôpital de Bedlam, s'écrie sir Bennet dans la chambre des Communes en 1815 ; et cependant des rapports mensongers en imposèrent, non-seulement à l'Angleterre, mais à l'Europe entière, en proposant cet hospice pour modèle à toutes les nations du monde. »

S'il nous était permis d'entrer ici dans les détails, nous verrions partout la plus mauvaise distribution n.

402 DES ÉTABLISSEMENS d'ALIÉNÉS

flans les bdtimens qui sont abandonnés à ces malades ; la plus grande ignorance des soins qui leur conviennent ; la plus coupable négligence , le plus affreux abandon, la plus révoltante barbarie; partout, excepté dans quelques villes auxquelles Paris adonné l'exemple, les aliénés sont couverts de chaînes.

Désirant connaître l'état des aliénés en France, et voulant apprécier l'influence qu'avaient eue les améliorations introduites à Paris dans les établissemens d'aliénés, j'ai parcouru toutes les maisons oii sont reçus les insensés en France; j'ai rédigé avec soin ce que j'ai vu, maison par maison, bospice par hospice, prison par prison; j'ai fait lever et graver le plan de plusieurs de ces établissemens; j'ai comparé ce qui se fait chez nous avec ce qui se passe chez les autres nations de l'Europe, particulièrement chez les Anglais.

Ces données ont servi de base au présent mémoire, qui lui-même n'est que le résumé d'un grand travail sur cet objet, que je publierai, j'espère, un jour, ^

Les aliénés , en France , sont placés presque tous dans des établissemens pubHcs : tantôt dans des maisons spéciales , tantôt dans les hôpitaux et les hospices, tantôt dans les dépôts de mendicité, tantôt dans les maisons de force ou de correction.

Les aliénés , au nombre de 5,i53, sont répartis dans 59 maisons; sur ce nombre, plus de 2,000 apparlien-

' Depuis l'impression de ce mémoire , j'ai visité un grand nombre d'établissemens étrangers , et j'ai recueilli des plans, des descriptions, des renseignements sur les plus im^^ortaus.

EN FRANCE. ^oS

lient aux trois grands établissemens de Paris. La proportion des femmes est généralement plus forte que celle des hommes; mais il est remarquable que le nombre des hommes aliénés est plus considérable que celui des femmes dans les provinces méridionales , tandis que, dans le nord, le nombre des femmes alié-

nées est plus élevé , comparé à celui des hommes. D'après des renseignemens sur les établissemens d'Espagne , il résulte que le nombre des hommes aliénés dans ce royaume est plus fort que celui des femmes, i

Il n'y a en France que huit établissemens spéciaux', où l'on ne reçoive exclusivement que les aliénés; plusieurs ont pris le nom de Maisons royales de Santé., savoir :

Armentières, yyo^z^r les hommes seidemenf (^départe' ment du Nord).

Avignon (département de Vaucluse).

Bordeaux (département de la Gironde).

Charenton (département de la Seine).

Lille , pour les femmes seulement, (déparlement du Nord).

1 II en est de même des établissemens d'aliénés du nord de l'Europe, comparés à ceux, des états méridionaux.

- Depuis 1818, les administrations locales ont fondé des maisons d'aliénés dans plusieurs villes telles que Saint-Vincent, à Rouen; le Mans, la Charité-sur-Loire , Strasbourg, etc., et le rapport fait à la Chambre des députés en 1837 porte le nombre de ces établissemens à 34. Sur ce dernier nombre sont comprises des maisons où l'on admet avec les aliénés d'autres individus, comme dans le bel établissement du Bon-Sauveur, de Caen, qui, avec les aliénés , réunit à une école , pour les sourds-muets , une maison d'éducation et un nombreux couvent de religieuses.

Marseille (département des Bouches-du-Rhône).

Mareville, près Nancy (département de la Meurthe).

Rennes, Saint-Mein (département d'Ile-et-Vilaine).

Ces maisons ne reçoivent généralement que des aliénés; je dis généralement, car Charenton a un quartier qui sert d'hôpital pour les pauvres malades du canton ; Mareville, reçoit des vieillards et des enfans.

Dans ces maisons, on admet des épileptiques qui sont confondus avec les aliénés, et quelquefois des mauvais sujets , des libertins mis en correction. Dans ces maisons, on admet les aliénés incurables, et l'on y garde à vie ceux qui ne guérissent point; aussi est-il vrai de dire que nous n'avons point en France d'établissement spécial exclusivement consacré au traitement de l'aliénation mentale.

Peut-être conviendrait-il de faire un petit nombre d'établissements dans chacun desquels on pourrait réunir 150 à 200 aliénés mis en traitement, ces établissemens serviraient de modèle, d'école d'instruction et d'objet d'émulation pour les autres maisons.

On ne serait admis dans ces établissemens qu'à des conditions particulières, comme cela se pratique à Bed- Jam (Londres).

1° L'aliéné, pour être admis, ne devrait point avoir été traité ailleurs.

2° Sa maladie ne devrait dater que d'un an au plus.

3° Nul ne devrait être atteint de maladie contagieuse ou syphilitique.

4° Aussitôt qu'il serait reconnu incurable, il serait renvoyé.

EN FRANCE. ^o5

5° Il ne pourrait rester plus de deux ans dans l'hôpital où l'asile. Je dis deux ans, l'expérience m'ayant prouvé qu'il guérit presque autant d'aliénés dans le cours de la seconde année depuis l'invasion de la maladie, que dans la première.

Il n'est point de mon objet de faire connaître les défauts, les vices même que présentent ces huit établissemens spéciaux, tant dans leurs constructions, leur distribution, que leur régime intérieur. Tels qu'ils sont^ ils sont préférables aux autres maisons dont je vais parler. Je ne peux me défendre d'éveiller la surveillance de l'administration sur les habitations des aliénés furieux qui sont logés dans des souterrains à Mareville et à Armentières.

Dans tous les hospices ou hôpitaux, on a abandonné aux aliénés des bâtimens vieux, délabrés, humides, mal distribués, et nullement construits pour leur destination, excepté quelques loges, quelques cachots bâtis exprès, les furieux habitent ces quartiers séparés; les aliénés tranquilles, les imbécilles, dits incurables, sont confondus avec les indigens, les pauvres. Dans un petit nombre d'hospices où l'on renferme des prisonniers dans le quartier appelé quartier de force , ces infortunés habitent avec les prisonniers et sont soumis au même régime.

Les aliénés sont admis dans les hospices dits hôpitaux généraux dans lesquels on reçoit les vieillards, les infirmes , les galeux , les vénériens, les enfans, et même les femmes de mauvaise vie et les criminels, dans les trente-trois villes suivantes :

406 DES ÉTAEILISEMENS d' ALIÉNÉS

Ait.

Limoges.

Poitiers.

Alby.

Lyon.

Reims.

Angers.

Mâcon.

Rouen.

Arlés.

Martigue.

Saintes.

Blois.

Montpellier.

Saumur.

Cambrai.

Moulins.

Sedan.

Clermont.

Nantes.

Strasbourg.

Bijou.

Nismes.

Saint-Seryan.

Le Havre.

Orléans.

* St.-Nicolas, près Nancy.

Le Mans.

Paris.

Toulouse.

Lille.

Pau.

Tours.

A la Salpêtrière et à Bicêtre, le quartier des aliénés est en quelque sorte indépendant du reste de la maison. Les aliénés y ont un régime particulier avec des serviteurs et un médecin spécial. Ce sont des hôpitaux dans des hospices.

Dans les villes où l'on avait établi des dépôts de mendicité, on se proposait de bâtir, et l'on a même bâti un quartier pour les aliénés dans l'intérieur de ces dépôts; ces quartiers ne devaient recevoir que des aliénés furieux ; et ils avaient déjà pris dans

quelques dépôts le nom de quartier de force. Les aliénés sont dans les dépôts de mendicité dans les villes de

Auxerre. Clâlons. Mousson.

Alençon. D. Charité-sur-Loire. Dôle.

Amiens. Luon. Troyes.

Besançon. Montpellier. Tournas.

Dans ces dépôts de mendicité, les aliénés furieux sont laissés continuellement dans leurs cellules; les autres, confondus avec les mendiants et les vagabonds, sont privés des soins particuliers que leur état exige.

EN FRANCE.

Enfin on n'a pas rougi de mettre des aliénés dans les prisons :

Au fort du Ha à Bordeaux.

A la maison de force à Rennes.

Au quartier de force à l'hôpital général de Toulouse.

Au Bicêtre de Poitiers, de Caen, d'Amiens, etc.

A la maison d'arrêt pour la garde nationale.

Au château à Angers.

A Saint-Venant (petite place forte), les aliénés sont dans des bâtimens qui servent de prison et d'hôpital militaire. .

Au reste, il est peu de prisons dans lesquelles l'on ne rencontre des aliénés furieux; ces infortunés sont enchaînés dans les ca-

chots à côté des criminels. Quelle monstrueuse association! les aliénés tranquilles sont plus maltraités que les malfaiteurs; ceux-ci peuvent travailler, et du produit de leur travail ils améliorent la nourriture que leur accorde l'état. Les aliénés sont privés de cette ressource !

A combien d'in jures , de mauvais traitemens , de privations, ne sont point exposés ces aliénés de 3a part des malfaiteurs qui se font un jeu de leur état ? Quelle humiliation pour l'homme malade, s'il a quelques instans lucides, de se voir confondu avec des criminels? et s'il était possible qu'un aliéné pût guérir malgré tant d'abandon, tant de privations, tant d'injui^eux traitemens, quel sentiment affreux n'éprouverait-il point au réveil de sa raison, et dans ce sentiment quel obstacle invincible à une guérison durable ! ^

^ On envoyait et l'on envoie les aliénés clans la prison parce qu'on ne

408 DES ÉTABLISSEMENS d'aLIÉNÉS

Les aliénés , ainsi confondus clans un même établissement avec les indigens, les infirmes, les vagabonds et surtout les prisonniers, sont mal sous tous les rap ports. C'est ce que vont nous prouver les détails suivans :

i" Les maisons ou les portions de maisons qui sont destinées à ces malades ne sont pas distribuées ni disposées d'après leurs besoins. Presque partout, excepté à la Salpêtrière et à Bicêtre, les aliénés occupent les bâtimens les plus retirés, les plus vieux, les plus humides , les plus malsains. Dans les dépôts de mendicité et dans quelques hospices, les constructions nouvellement faites

sont très mal entendues , et dans quelquesunes, la cour qui sépare les loges du mur de clôture n'a pas une toise de largeur.

2" Les habitations particulières, les cellules appelées loges, cachots, cages, cachetots, etc., sont partout épouvantables, sans air, sans lumière, humides, étroites, pavées à la manière des rues, souvent plus basses que le sol , et quelquefois dans des souterrains. Ordinairement ces habitations n'ont pour ouverture que la porte et un petit trou carré établi contre la porte ; quelquefois il n'y a d'autre ouverture que la porte. L'air ne s'y renouvelle point, en y entrant on est suffoqué par l'odeur infecte qui s'en exhale. Il y a des cellules

sait où les placer ; et que ne sachant comment payer, on a recours aux fonds des prisons. L'on ne croit pas violer la loi en détendant les aliénés, tandis qu'où craint de la violer, en les envoyant dans les hospices avant leur interdiction.

EN FRANCE. ^OQ

qui ressemblent à des cages, d'autres sont en bois, ex- : posées à toutes les intempéries. Dans mon travail sur les maisons d'aliénés, je donnerai la description de . ces diverses habitations , qui semblent avoir été . construites pour avilir l'homme et le priver des premiers éléments nécessaires à la conservation de la » vie.

3° Les lits manquent souvent ou sont des bâtis en pierre élevés de 18 pouces au-dessus du sol; ainsi des malheureux tourmentés par l'insomnie n'ont quelque-

*. fois que le pavé pour reposer leurs membres, et de la paille pour matelas , pour oreiller et pour couver-

: ture.

4° Presque partout les aliénés indigens, et souvent L ceux qui paient pension , sont nus ou couverts de haillons; on leur abandonne les débris des vêtemens des pauvres, des infirmes, des prisonniers qui habitent j avec eux dans le même établissement. C'est toujours, dit-on, assez bon pour des fous. Un grand nombre d'entre eux n'ont que de la paille pour se garantir de l'humidité du sol et de la froidure de l'air; elle n'est jamais renouvelée assez souvent ; quelquefois ils en sont privés. J'ai vu un malheureux imbécille tout nu et sans paille, couché sur le pavé. Exprimant mon étonnement d'un pareil abandon, le concierge me répondit que l'administration ue lui passait, pour chaque individu, qu'une botte de paille tous les quinze jours. Je fis remarquer à ce barbare que le chien qui veillait à la porte des aliénés était logé plus sainement, qu'il avait de la paille fraîche et en abondance ; celte remarque me valut

410 DES ÉTABLISSEMENS d'aLIÉNÉS

un sourire de pitié. Et j'étais dans une des grandes villes j de France ! i

5" Le régime, les alimens, loin d'être appropriés l'état de ces maladies, leur sont contraires; lorsqu'on! leur donne autre chose que du pain noir , les alimena qu'on leur sert ne leur conviennent pas. On leur distribue généralement des légumes secs , mal cuits , et du fro-» mage. C'est un régal pour les aliénés de Tours lorsque la religieuse qui les dirige peut se procurer , une fois là semaine , les intestins des animaux qui ont servi à faire la soupe et le bouillon des indigens de l'hôpital. Dan; les quartiers de fox'ce, dans les prisons, les aliénés n'on: que du pain et de l'eau, de l'eau lorsqu'il plaît au con. cierge ou au guichetier de leur en donner. Comment se fait cette distribution ? ordinairement on la fiit une

foi par jour. Dans une ville, l'on donne tous les deux jour aux aliénés comme aux prisonniers, un pain de trois livres avec un pot d'eau. Quel régime pour des malades qu'une chaleur interne dessèche, que la soif dévore que la constipation tourmente !

6° Dans aucune maison il n'y a assez d'espace pour que les aliénés puissent se livrer à l'exercice qui leur est si nécessaire; ils n'ont souvent pour se promener que des escaliers ou des corridors étroits et obscurs ; souvent il n'y a qu'une cour pour tous les aliénés du même sexe; les furieux sont toujours renfermés ; on rencontre quelquefois des chaînes suspendues aux murailles qui

' Le lecteur ne perd pas de vue la date de ce mémoire : que d'heureux réformes ont eu lieu depuis, je les indiquerai dans le mémoire suivant.

EN FRANCE

Il y a une cour ; on y enchaîne les aliénés sur une lierre, c'est ce qu'on appelle faire prendre l'air à ces malheureux. Lorsqu'il y a des salles de réunion , les chauffoirs , ces salles sont basses , étroites , noires , et plus propres à inspirer la tristesse que la distraction.

Les aliénés ne sont pas servis, ou le sont très mal. Il n'y a pas de serviteurs presque nulle part ; lorsqu'ils manquent, leur nombre est insuffisant; ils sont livrés à des geôliers, à des guichetiers durs, barbares et ignorants. Cet abandon est d'autant plus déplorable que ces malheureux n'ont pas l'intelligence nécessaire pour réclamer les soins que l'humanité accorde partout à l'homme malade.

Sont-ils soignés? quels soins, grand Dieu! Que peut-on exiger d'un geôlier, d'un concierge qui a rente, cinquante, soixante individus à diriger ? Quel sentiment de bienveillance peut-on espérer d'hommes grossiers, qui ne voient dans un aliéné qu'un être nalfaisant, dangereux et nuisible ? Ils ne connaissent pour les conduire , pour les contenir , pour les ramener au calme, que les injures, les menaces, la terreur, les coups et les chaînes.

8° Les chaînes sont mises en usage presque partout : 1° parce que les bâtimens sont mal distribués; 2° parce que les serveurs ne sont pas assez nombreux; 3° parce qu'on ne connaît point d'autres moyens; 4° parce que l'usage du gilet de force est dispendieux. J'ai envoyé des gilets pour servir de modèle dans plusieurs villes ; on ne s'en sert point par économie; il est certain que les chaînes coûtent moins d'entretien : c'est ce qui faisait dire au docteur Monro (enquête du Parlement d'An-

4 I 2 DES ÉTABLISSEMENS d'ALIÉNÉS

gleterre) que les chaînes étaient préférables pour les patients. L'abus des chaînes est révoltant. On met des cordons de fer, des ceintures de fer, des fers aux pieds « aux mains. Dans une des grandes villes que je craindra de nommer, les furieux sont contenus avec un collier de fer attaché à une chaîne longue d'un pied et demi laquelle est scellée au milieu du plancher inférieur, et l'on m'a assuré que ce moyen était le plus sûr pour calmer la fureur. A Toulouse , dans une salle d'environ vingt lits, qui est sous les toits, on a suspendu aux murailles et au-dessus de chaque lit une chaîne qui porte une ceinture de fer; les aliénés , en montant dans leur lit, secouent ces chaînes qui vont les accabler pendant la nuit. Dans quelques maisons on distribue des nerfs de bœuf aux garçons de service; le trousseau de clef est dans leurs mains un instrument

de correction. Une bonne administration ferait supprimer les chaînes partout, comme elles le sont depuis longtemps dans les établissements de Paris, et la France donne au monde civilisé l'exemple de plus de deux mille aliénés de tout âge, de tout sexe, de tout état, de tout caractère, dirigés, contenus et traités avec égard et bienveillance sans coups et sans chaînes.

9° Les médecins ont fait de vaines réclamations dans toutes les villes; privés des premiers moyens de traitement, ils sont découragés, ne visitent les aliénés que lorsqu'il survient des maladies graves. Rarement les visite-t-on en vue de les guérir de leur folie, et est-ce quelques maisons où les serviteurs ordonnent les bains de surprise, la réclusion, etc. A Toulouse, on

EN FRANCE

En France, les médecins de l'Hôtel-Dieu visitent tous les mois les indigents de l'Hôpital général; mais ils n'allaient dans le quartier de force voir les fous enchaînés.

10° Les administrateurs, trompés par les préjugés si funestes au bien-être des insensés, effrayés par leur agitation, par leurs cris, et surtout par les craintes que les serviteurs intéressés ont soin d'inspirer, ne visitent que rarement les aliénés. La plupart des administrateurs, si charitables, si zélés pour les autres malades, regardent ces fous comme atteints d'une maladie incurable, comme ces êtres malfaisants pour lesquels ils croient avoir tout fait lorsqu'ils les ont mis hors d'état de nuire et qu'ils leur ont fait distribuer du pain et de l'eau pour les empêcher de mourir de faim.

Tant que les aliénés seront logés, soignés et traités comme ils le sont aujourd'hui dans les hospices, dans ces dépôts de mendicité, dans les prisons, on ne peut espérer pour eux, ni un meilleur régime, ni plus de soins, ni plus d'égards, ni plus de bienveillance, ni une plus utile assistance de la part des médecins et des administrateurs.

Comment restituer à ces infortunés la part des soins qui leur sont dus par la charité publique? Comment satisfaire aux réclamations des administrations locales qui se plaignent de l'état d'abandon dans lequel gémissent les aliénés, et qui sollicitent les moyens d'améliorer leur sort? Comment répondre aux vœux du gouvernement?

Tout le monde est convaincu de l'inconvenance du

LES ÉTABLISSEMENTS d'ALIÉNÉS

séjour des aliénés dans les prisons et dans les maisons de force, tout le monde sent la nécessité de les retirer de ces demeures du crime et de l'immoralité. Mais les opinions sont incertaines entre deux projets à adopter : laissera-t-on les aliénés dans les hospices, dans les dépôts de mendicité, en agrandissant, en améliorant les bâtiments qui leur sont consacrés ? ou bien construira-t-on des hôpitaux spéciaux pour eux ?

Ce qui précède me laisse peu de chose à dire quant au premier projet. En conservant les aliénés dans les hospices, dans les dépôts, on espère se servir de ce qui est déjà fait et utiliser d'anciens bâtimens qu'on adapte modérément pour leur usage : ce qui est déjà fait est mal, et les anciens bâtimens nuiront à ceux qu'on projette; les uns et les autres manqueront de symétrie, et subdivi-

sions nécessaires. l'assistent mal distribués, parce qu'il faudra les coordonner avec le reste des bâtimens déjà existans.

Les aliénés seront soumis au régime de l'hospice ou du dépôt de mendicité; si on leur assigne un régime (un service particulier, il n'y aura plus d'ensemble ni d'unité dans l'établissement; les deux services en souffriront. On n'aura pour les aliénés que de mauvais infirmiers; car les meilleurs serviteurs préféreront le service plus facile, moins pénible, moins dangereux du reste de l'hospice ou du dépôt. Le service de santé sera fait avec moins de zèle; car le médecin de l'hospice ou du dépôt aura trop à faire; il négligera les aliénés dont le traitement offre moins de chance de guérison que celui des individus atteints de maladies aiguës. La portion

EN FBA.1VCE. /J I ^

de rétablissement destinée aux aliénés deviendra une épouvantail; elle servira de prison, de lieu de punition pour les habitans du reste de la maison, ce qui exercera une influence funeste à la guérison des aliénés qui seraient dans des conditions de curabilité. Les familles qui peuvent payer une pension placeront leurs parens avec plus de répugnance dans ces maisons, ce qui prouve (ce sera ces maisons d'une ressource importante. Les directeurs, les administrateurs, repoussés par les dégoûts et les dangers, porteront à ces infortunés moins d'intérêt qu'aux autres habitans. La division des aliénés n'attirera qu'une portion de la surveillance, n'obtiendra qu'une portion de zèle; tandis qu'il faut, pour une maison d'aliénés, la surveillance et le zèle tout entier d'hommes très actifs.

Donc, en consacrant ainsi pour les aliénés des scellions particulières dans les établissemens de charité, il en résultera des in-

convéniens si graves que les vues bienfaisantes des administrations locales et du gouvernement en faveur de ces malheureux ne seront point remplies, les espérances des familles seront déçues.

D'où résulte la nécessité de créer des hôpitaux spéciaux. Et comment la France n'aurait-elle point des hôpitaux spéciaux pour l'aliénation mentale, elle qui possède dans les grandes villes des hôpitaux spéciaux pour les maladies des enfans, pour la gale, pour la maladie vénérienne, etc. ?

La nécessité de ces hôpitaux étant bien démontrée, il est deux autres questions à résoudre. Fondera-t-on des hôpitaux pour les aliénés curables et pour les m-

416 DES ÉTABLISSEMENS d'ALIÉNÉS

curables? Etablira-t-on un hôpital dans chaque département, ou bien n'y aura-t-il qu'un hôpital pour plusieurs départemens ? J'ai déjà répondu à la première question, page 404. L'établissement d'un hôpital dans chaque département peut offrir quelques avantages; 2 mais ces avantages ne peuvent prévaloir, mis en comparaison avec ceux que présente la formation d'un petit : nombre d'hôpitaux.

1° La dépense sera énorme si l'on crée un hôpital 1 par département; il faudra de grands frais pour acquérir ■ le terrain, pour construire un aussi grand nombre* d'édifices. Et qu'on n'espère point faire usage d'anciens ; bâtimens pour les adapter au service des aliénés; on . manquerait le but qu'on se propose; c'est pour avoir • voulu utiliser les constructions qui existaient à Charenton du temps des Frères de la Charité, que, malgré beaucoup de dépenses, on n'a fait de Charenton qu'un mauvais établis-

ment, dont on ne pourra jamais rien faire • de bon, à moins qu'on ne reconstruise à neuf; la même chose est arrivée à Mareville, etc.

En créant un hôpital par département, chaque hôpital devra être bâti pour un petit nombre d'aliénés, par exemple, pour trente, quarante, soixante, comme on veut le faire à Poitiers , comme le projette pour Albi le préfet du Tarn. Or, comment établir les divisions nécessaires dans un hôpital de trente ou soixante aliénés ? Il faut un quartier pour les hommes et un quartier pour les femmes ; chacun de ces quartiers est un véritable hôpital destiné à quinze ou trente individus; dans I chaque quartier, il faudra des subdivisions pour les fu-.

m FRANCE. ^jy

lieux en traitement, pour les furieux incurables, pour les mélancoliques calmes, pour les mélancoliques agités, pour les déments, pour les convalescens, pour les aliénés qui salissent ; il faudra des promenoirs couverts, des ateliers, des réfectoires, une infirmerie, une salle de bains, etc. Ces subdivisions, indispensables aujourd'hui pour tout hospice d'aliénés bien ordonné, ne pourront se faire dans un asile destiné à un petit nombre d'individus; car il y aurait presque autant de subdivisions que d'habitans. Il faudra pour chacune de ces subdivisions au moins un serviteur; il y aura donc presque autant de serviteurs que de malades. Si l'on n'adopte pas la subdivision des bâtimens , on retombera dans le système actuel; on se contentera de séparer les furieux, et d'entasser pêle-mêle les autres aliénés, système contre lequel réclame hautement la raison et l'expérience de tous les pays où les aliénés ont excité quelques sentiinens d'intérêt et de pitié.

En laissant les aliénés dans leur département, ils 'resteront toujours victimes des préjugés qui , dans beau- •coup de provinces , font regarder ces malades comme incurables. Il existe presque partout l'opinion malheureuse, que les fous ne peuvent être contenus que par 'de sévères traitemens; il existe, dans la plupart des maisons où sont reçus les aliénés , des dénominations humiliantes, de vieilles habitudes, d'anciens usages qui •leur sont funestes et que la routine et les préventions perpétueront. Il importe de soustraire ces malades à ces influences locales. Je voudrais qu'on donnât a ces établissemens un nom spécifique qui n'offrît à l'esprit au-

418 DES ÉTABLISSEMENS d'ALIÉNÉS

cune idée pénible; je voudrais qu'on les nommât asile, ou qu'on leur imposât un nom propre. Les habillations particulières ne s'appelleraient plus des loges, des cages, des cachots , mais bien des cellules, etc. Ceux qui savent combien les mots ont d'influence sur l'esprit des hommes, ne seront point étonnés que j'attache de l'importance à cette indication.

3° En multipliant les asiles, on les privera de cet intérêt qui s'attache aux grands établissemens; en leur donnant un caractère de grandeur, on en fera des monumens pour les départemens où ils seront construits; ils inspireront plus de confiance, ils attireront un plus grand nombre de pensionnaires.

40 Espère-t-on trouver dans chaque département des hommes assez instruits et en même temps assez dévoués pour se sacrifier aux soins, à la surveillance qu'exige un pareil établissement? Qu'on ne s'y trompe point, il est peu d'hommes capables qui veuillent vivre avec des aliénés; il est peu de médecins qui

consentent à passer leur vie dans de pareils asiles , à moins que, par leur importance, ils n'offrent un aliment à l'amour-propre et à rinstruction.

5° Les médecins recommandables ne manquent point à notre patrie; mais tous peuvent-ils être à la tête des maisons de fous? il faut une trempe d'esprit particulière pour cultiver avec fruit cette branche de l'art de guérir; il faut avoir beaucoup de temps à sa disposition, et faire, en quelque sorte, abnégation de soi-même. Un médecin qui jouit d'une grande réputation, qui par conséquent a une pratique nombreuse, se chargera-t-il

FRANCE

d'un petit hôpital qui prendra tout son temps, qui lui •fei^a courir des dangers , et qui ne lui offrira que peu de chances de «ucès? En effet, celui qui veut être utile aux aliénés doit les visiter plusieurs fois le jour, et même pendant la nijit ; il ne doit pas se contpnter d'une •visite faite le malin, comme cela se pratique dans les -hôpitaux ordinaires. Quelles espérances de guérison soulieudront son courage? Chargé d'un hôpital de trente à soixante aliénés, dix à peine offriront quelques chances de guérison; sur ces dix, il en guérira cinq, en supposant même les succès les plus favorahles. Au rrste, ce petit nombre de guérlsons ne doit point décourager lorsqu'on songe que, dans les asiles départementaux, la masse ne sera formée que d'individus incurables, et que le médecin ne devra compter que sur très peu de cas favorables.

Si l'on multiplie les asiles, ils seront dédaignés par les serviteurs, par les malades, par leurs parens, par les médecins, par les hommes capables de les administrer.

En formant de grands établissemens, en les plaçant et les distribuant convenablement, on obtiendra des résultats utiles pour ceux qui seront reçus; économiques pour l'administration. Les gens riches seront dans les premiers temps envoyés au loin pour les soustraire aux regards de leurs concitoyens; mais les personnes d'une fortune médiocre, les incurables riches seront placés dans ces asiles dont les dépenses seront bientôt! couvertes par le prix des pensions : c'est ce ([ui arrivait autrefois, particulièrement dans le nord de la France, aux maisons d'aliénés d'Armentières, de Saiint-Vincent,

4^o DES ÉTABLISSEMENS d'ALIÉNÉS

de Lille, de Mareville, de Saint-Maurice, etc. C'est ce qui arrive aujourd'hui à Avignon, à Saint-Mein, à Charenton et à la maison des fous de Bordeaux. Ces établissemens se suffisent à eux-mêmes.

Cette circonscription des maisons d'aliénés ne sera point une nouveauté : avant la paix de 1814, Mareville recevait les aliénés de vingt-trois départemens; Armentières et Lille reçoivent les aliénés des départemens de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord. Les trois établissemens de Paris reçoivent des aliénés de tous les points de la France; Bordeaux, Lyon et Avignon admettent les fous de plusieurs départemens circonvoisins. Les administrateurs et les parens des aliénés se louent des soins donnés à leurs malades dans ces hôpitaux spéciaux quoique éloignés, bien plus que de la manière dont ces mêmes malades sont traités et soignés

dans les dépôts et dans les hospices de leur département. En effet, les établissemens de Paris, de Lille, de Nancy, d'Avignon, etc., qui reçoivent des aliénés de plusieurs départemens, ne sont-ils pas mieux tenus que les portions d'hospices, que les maisons de force, que les prisons de Caen, de Toulouse, de Nantes, de Limoges, de Dijon, d'Orléans, de Rouen, etc.? L'intérêt du département où sont les hôpitaux spéciaux doit porter l'administration locale à les mieux surveiller, afin d'attirer la confiance.

De tout ce qui précède, on doit conclure qu'il faut des asiles spéciaux pour les aliénés, et qu'il est préférable d'en avoir un petit nombre que d'établir une maison dans chaque département.

EN FRANCE. / ^2i

Le plan d'un hospice d'aliénés n'est point une chose indifférente et qu'on doive abandonner aux seuls architectes ; le hut d'un hôpital ordinaire est de rendre plus faciles et plus économiques les soins donnés aux indigens malades. Un hôpital d'aliénés est un instrument de guérison. Depuis plus de dix ans, je réfléchis sur cet objet; j'ai visité tous les hôpitaux de France ; je me suis procuré les plans de plusieurs hôpitaux étrangers ; j'ai fait des observations pratiques dans mon propre établissement 'et dans l'hospice de la Salpêtrière : j'ai lieu de croire que les avantages et les inconvéniens des établissemens d'aliénés n'ont point échappé à mon attention. Voici le résultat de mes réflexions à cet égard.

Les asiles doivent être bâtis hors des villes ; il y aura • économie et pour les fixais des premiers établissemens et pour leur entretien , les objets de consommation n'ayant I pas d'octroi à payer. Ou fera choix d'un grand terrain > exposé au levant, un

peu élevé, dont le sol soit à l'abri de l'humidité, et néanmoins pourvu d'eau vive et abondante.

Les constructions présenteront un bâtiment central pour les services généraux, pour le logement des officiers ; ce bâtiment aura un premier étage. Sur les deux côtés de ce bâtiment central, et perpendiculairement à ses lignes, seront construites des masses isolées pour loger les aliénés, les hommes à droite, les femmes à gauche ; ces masses isolées seront assez nombreuses pour classer tous les malades d'après le caractère et la périodicité de leur maladie ; ces masses seront quadrilatères ! ayant intérieurement une cour entourée d'une galerie

4A"4 des ÉTABLISSEMENTS d'ALIÉNÉS

sur laquelle s'ouvriront les portes et les croisées des chambres ; les cliambres requerront sur les deux côtés parallèles du carré ; le troisième côté sera disposé pour des salons de réunion, pour un réfectoire ; le quatrième côté sera fermé par une grille qui permettra la vue sur de grands jardins ou sur la campagne, la cour sera plantée, avec une fontaine au milieu. Dans nos climats tempérés, la galerie sur laquelle s'ouvriront les portes sera à jour, et liera toutes ces petites masses entre elles, et avec le bâtiment central ; la galerie régnera derrière les cellules, sera fermée et à l'une de ses extrémités on ménagera une petite pièce pour un poêle, lequel, à l'aide de tuyaux de chaleur, échauffera la galerie et les cellules. A la cheminée du poêle, on adossera la cheminée des lieux d'aisances, qui, par ce moyen, seront délivrés de toute mauvaise odeur. Au centre de tous ces bâtiments disposés parallèlement entre eux, s'élèveront des bâtiments isolés aussi ; ces derniers serviront d'ateliers, de salles de bains, de douches, d'appareils de vapeur, d'infirmerie, etc. L'ensemble de ces bâtiments doit

présenter des logemens séparés pour les aliénés furieux, pour les maniaques qui ne sont point médians, pour les mélancoliques tranquilles, pour les monomaniaques qui sont ordinairement bruyans, pour les aliénés en démence, pour ceux qui sont habituellement sales, pour les fous épileptiques, pour ceux qui ont des maladies incidentes; enfin, pour les convalescens ; l'habitation de ces derniers devra être disposée de manière qu'ils ne puissent ni voir ni entendre les autres malades, tandis qu'eux-mêmes seront à portée du: bâtiment central. M. Lebas, archi-

EN FRANCE. /j23

tecle, a fait un plan d'après les données que je viens d'indiquer. Ce plan est gravé

Les habitations particulières ne devront pas être faites toutes de la même manière, et l'uniformité est un des principaux vices de tous les asiles actuellement existans en France et ailleurs. Les habitations destinées aux furieux doivent être plus solidement construites, et offrir des moyens de sûreté inutiles et même nuisibles dans le reste de l'établissement. Il est des aliénés qui salissent; le sol des cellules qu'ils doivent habiter sera dallé en pierre , et incliné vers la porte. Cette disposition est superflue dans tous les autres logemens , qui devront être planchés. Le quartier des convalescens ne doit différer en rien d'une maison ordinaire.

Les constructions destinées aux aliénés seront toutes au rez-de-chaussée; cette disposition me paraît être de la plus grande importance, elle n'est point arbitraire : je dois avouer qu'elle est contraire à presque tout ce qui existe jusqu'ici. Partout les furieux sont au rez-dechaussée, même dans des demi-souterrains, parti-

culièrement en Angleterre, à Armentières, à Mareville, et dans les villes de France où il existe des cachots au-des-

' J'en ai donné un çiant nombre d'exemplaires. Le docteur Loewenhnyit l'a publié dans son ouvrage intitulé : Considérations sur le trailemeiit des a/jV«ei, Saint-Pélersbourg, i833,in-8, avec a pl. J'ai aussi offert plusieurs exemplaires de ce plan, en r8i8, au conseil général des hôpitaux de Pans, Ce système de construction à rez-de-chaussée, à carrés ou pavillons isoles, avec cours et gale-ries intérieures, a été adopté, sauf quelques légères modifica-tions, depuis i8ao, pour liicêtre, Rouen, Montpellier, le Mans, ÎN-fantes, Marseille, etc.

42/i DES :ÉTABLISSEMENS d'aLIÉNÉS

SOUS du sol ; les autres aliénés habitent des étages supé-rieurs. En opposition avec tout ce qui a été fait, je dois rendre compte de mes motifs et répondre aux objections qui m'ont été adressées.

Les établissemens dans lesquels les aliénés sont logés au pre-mier, au second, au troisième étage, offrent de nombreux et de graves incouvénians : i° Il faut gri- 1er les croisées de tous les quartiers pour prévenir les évasions et les suicides ; il faut entou-rer de grilles les escaliers, comme on a été contraint de le faire dans le bâtiment neuf de Bicêtre, dit bâtiment du conseil ^ à moins que les marches de l'escalier soient fixées à deux murs de soutènement. Le premier étage du bâtiment neuf d'Avignon est éclairé par une galerie à jour : on a été forcé de fermer la galerie avec une forte grille en fer ^

2° Le lavage indispensable et fréquent des cellules, des corri-dors, abîme les planchers; la crainte de les pourrir empêche

d'avoir dans les étages des fontaines , à portée de chaque malade. Les lieux d'aisances sont une occasion de dégradation des bâlimens et de malpropreté; leur odeur infecte les corridors , de grands frais ne suffisent pas toujours pour s'en préserver.

3» Les aliénés sont l'enfermés dans leurs cellules , ou tout au moins dans leur galerie, parce qu'on craint qu'ils ne se précipitent, ou qu'ils se laissent tomber dans les escaliers. Veulent-ils sortir des corridors, il faut en obtenir la permission, qui dépend du caprice des

« Depuis quelques années rescalier de ceutie et la galerie d'Avignon ont disparu. • ,

EN FRANCE. /j^j

.gardiens. Cette dépendance répugne à beaucoup ; ces malades préfèrent rester dans leurs cellules , et même dans leur lit.

4° Le service est plus pénible, la surveillance presque nulle, celle que les serviteurs exercent est plus minutieuse, plus tracassière , plus tj'rannique; celle des . chefs est impossible.

Les asiles dont les bâtimens sont construits au rezdé-chaussée présentent des avantages sans nombre.

1° Il n'est pas nécessaire de barres de fer aux croi- <se'es, aux escaliers; les chambres d'habitation peuvent r rester ouvertes; les aliénés sont moins casaniers, pou- \yant sortir à volonté, étant sollicités par leur compa- : gnons qui vont, qui viennent, qui jouent sous leurs croi- ! sées. L'un d'eux est-il pris d'un paroxysme il sort librement de sa cellule, va au grand air, s'abandonne à toute ^ son agitation; il est bientôt calme ; il serait devenu furieux ^ s'il n'avait pu quitter sa cellule ou son corridor,

parce qu'il y fût resté exposé aux causes de son agitation exaltée par la contrariété. Les croisées étant basses, les gens de service pouvant les atteindre facilement, les ouvrir et les fermer lorsqu'il convient , en se promenant ils peuvent voir ce qui se passe dans les chambres. Les ' croisées placées en face des portes favorisent le renouvellement de l'air; si un furieux se barricade, en feignant d'entrer parla croisée, on attire son attention ^ vers ce point, et les serviteurs arrivent à lui par la porte, sans danger pour le malade et pour les serviteurs.

2° Le service est infiniment plus facile, parce qu

4^6 DES ÉTABLISSEMENS d'aLIÉn:ÉS

ne faut pas sans cesse monter et descendre des escaliers. Survient-il un accident, une querelle, les infirmiers peuvent se réunir promptement et opposer un appareil de force considérable qui prévient presque toujours son emploi. L'infirmier d'un corridor est-il attaqué, il n'est pas obligé de se défendre corps à corps. Si un aliéné ne veut point se promener, s'il s'obstine à rester dans sa cellule, sur son lit, s'il se refuse à aller au bain, etc., il ne faut pas le tirailler, le porter au travers des escaliers, au risque de le rendre furieux ou de le blesser.

Les infirmiers se surveillent mieux les uns les autres, ils sont plus facilement surveillés par les chefs de la maison, n'étant pas enfermés dans les galeries, dans les corridors) où l'on n'arrive qu'en faisant beaucoup de bruit pour ouvrir les portes.

3° Le médecin peut faire sa visite plus commodément : il a, pour ainsi dire, sous la main tout son monde. La surveillance des chefs est plus utile, parce qu'elle est plus facile et plus prompte. Peut-on exiger qu'un directeur monte et descende les escaliers

plusieurs fois le jour ? ses forces physiques se refuseraient à son zèle. Dans un bâtiment au rez-de-chaussée, il peut à tout instant et sans bruit arriver auprès des malades et des serviteurs. Ceux-ci par la crainte d'être surpris, sont plus assidus, plus exacts et plus complaisans.

4° Enfin, les asiles bâtis au rez-de-chaussée, composés de plusieurs bâtimens isolés , distribués sur une plus grande superficie, ressemblent à un village dont les rues, les places, les promenades offrent aux aliénés

EN FJIANCE.

I des espaces plus variés, plus étendus pour se livrer à l'exercice si nécessaire à leur état.

On objecte à tant de motifs celui de l'économie. Un grand établissement à plusieurs étages est sans doute moins dispendieux; mais la véritable économie consiste dans l'emploi judicieux des fonds, et non à priver un établissement des conditions indispensables pour qu'il remplisse sa destination ; l'économie, d'ailleurs, n'est pas si grande qu'on affecte de le dire : en effet, dans la dépense que doit causer la construction d'un asile, l'achat de quelques arpens de terre de plus ou de moins peut-il compter, surtout si l'asile est bâti hors des villes? Le terrain acheté ne serait pas sans produit; car le tiers du sol sur lequel on bâtit l'asile sera planté d'arbres, pour l'assainissement de l'air, pour l'agrément des malades, et pour l'augmentation des revenus, une portion peut être mise en culture par les malades eux-mêmes. La construction des bâtimens est moins chère, les fondations sont moins profondes, moins épaisses; il ne faut point d'escaliers avec tous leurs accessoires; il n'y a point de lieux d'aisances très chers

à établir dans les divers étages qu'ils dégradent et infectent. il suffit que le quartier des furieux soit bâti en pierre; les autres subdivisions sont construites plus légèrement. L'asile étant divisé en plusieurs bâtimens isolés, on peut se contenter d'abord de quelques constructions légères, des pavillons pour les furieux., des bâtimens indispensables pour les services généraux, ajournant les autres constructions au fur et à mesure de l'accroissement de la population.

DES ÉTABLISSEMENS d'ALIÉNÉS

D'après le nombre des aliénés admis dans les établissemens publics spéciaux ou autres, on peut croire que vingt asiles sont suffisans pour tout le royaume : je voudrais les établir auprès des cours royales. Les villes où siègent ces cours sont considérables , et ordinairement centrales ; elles attirent dans leur sein beaucoup d'individus appartenant aux départemens qui ressortent à leur juridiction. Des motifs trop longs à déduire, qui sont l'intérêt civil des aliénés, justifient encore cette disposition.

Chaque asile ainsi établi auprès d'une cour royale, recevra les aliénés des départemens qui ressortiront de la cour; il sera construit pour quatre ou cinq cents individus ¹, ce qui permettra de recevoir dans dix-huit asiles quatre mille cinq cents aliénés, qui, avec les deux mille existans dans les établissemens de Paris, me paraissent être l'extrême du nombre des aliénés qui peuvent réclamer des asiles. Ce nombre est bien supérieur à celui des aliénés qui aujourd'hui sont dans les maisons spéciales , les hospices, prisons, etc. ; mais ce qui existe est au-dessous des besoins, et l'administration doit s'attendre qu'aussitôt qu'elle aura ouvert des asiles bien dirigés , leur population s'accroîtra rapidement.

L'économie veut que l'on conserve les asiles spéciaux qui existent déjà, quoiqu'ils soient loin d'offrir les meilleures conditions possibles. Ces asiles seront débarrassés de tout individu qui n'est point aliéné; ils seront soumis aux réglemens généraux communs à tous

* Des réflexions ullévieures me font regarder ce nombre comme beaucoup trop considérable : je voudrais le réduire de la moitié.

£N FKANCE. ^29

les asiles de Fi-cince; il sera arrêté pour chacun un plan

I d'amélioration ou d'agrandissement, d'après les principes adoptés pour les nouveaux asiles, et il sera dé-

I fendu d'y bâtir, li moins de se conformer rigoureuse-

I meut à ce plan.

Les trois otablissemens de Paris suffisent au département de la Seine et au département de Seine-et-Oise. Il en existe huit dans divers dopartemens.

Il ne reste plus qu'à bâtir huit ou dix asiles, et à les distribuer dans les conirées où il n'en existe point. La

l| première dépense de chacun de ces asiles, peut s'élever à 500,000 francs. Ils peuvent être ouverts d'ici à trois ans, et même beaucoup plus tôt; les fonds nécessaires pour ces constructions peuvent venir de plusieurs sources.

j" L'administration générale peut faire un appel aux citoyens qui voudront fonder un ou plusieurs lits dans les asiles; les sous-

cripteurs auront droit de nomination pour autant d'aliénés qu'ils auront fondé de lits : ils seront membres nés de l'administration des asiles. a° Tous les fonds actuellement consacrés à ces malades seront répartis aux asiles. 3° Chacun des départemens pour lesquels l'asile sera destiné, fournira des fonds pour son érection. Je suppose que chacun d'eux doive contribuer pour 80,000 fr. ; cette dépense étant répartie dans les trois années employées à construire, il n'en coûtera que 15 à 30,000 francs par an à chaque département. 4° Le gouvernement, à titre d'encouragement ne pourrait-il pas accorder une première avance, qui activerait l'exécution de ces projets, et qui lui permettrait plus facilement de les diriger?

430 DES ÉTABLISSEMENS d'aLIÉN^S

Il sera formé pour chaque asile un conseil d'admini- ■ nistraticii, composé des préfets des départemens qnii concourront à leur érection, des souscripteurs, dm procureur général, des plus notables, etc. Le directeur et le médecin de l'asile seront membres du conseil avec: voix consultative seulement.

Chaque asile aura un directeur, un médecin, nom-mes par le ministre, sur la présentation du conseil I d'administration. Il aura un économe, un aumônier,, un pharmacien, un surveillant et une surveillante,, nommes par le conseil, sur la présentation du comité! d'administration.

Il sera formé , auprès du ministère de l'intérieur , un . comité central avec lequel correspondront les directeurs et les médecins de tous les asiles , placés sous surveillance immédiate et spéciale du ministre de l'in-'iii térieur. Tous les ans, ce comité rendra un

compte général administratif et médical , qui sera envoyé aux administrateurs, aux directeurs, aux médecins des asiles.

Il sera fait un règlement général pour toutes les parties du service, dans lequel on prescrira un mode uniforme d'admission pour tous les asiles, en le modifiant, quant au régime, au service intérieur, d'après la connaissance plus positive de chaque localité.

Enfin, on publiera une instruction pour la direction des aliénés dans chaque asile.

Résumé. — L'état actuel des aliénés réclame hautement une réforme générale.

Il ne convient nullement au bien-être de ces malades, , ni aux égards qui leur sont dus, d'être réunis avec;

EN FRANCE. ^3 I

I d'autres malades, avec des indigents, encore moins avec 1 des prisonniers.

De grands asiles sont préférables, sous tous les rapports, à quatre-vingt-trois hôpitaux départementaux.

En conservant et en améliorant les asiles actuels, il n'en resterait que huit à dix nouveaux à bâtir.

Dix asiles, à 500,000 fr. chacun, coûteront cinq millions, tandis que soixante-douze hôpitaux spéciaux, qu'il faut bâtir pour

qu'il y en ait un par département, estimés seulement à 150,000 fr. chacun, coûteront dix millions cinq cent mille francs.

Je ne saurais prévoir si les résultats des recherches et des réflexions consignées dans ce mémoire atteindront le but que je me suis proposé ; peut-être n'aurai-je écrit que pour moi. Si je ne puis être utile en espérant l'être, si je n'ai fait qu'un beau rêve, ce rêve du moins m'a laissé l'espérance. Nul doute qu'il suffit de faire connaître l'état déplorable dans lequel gémissent la plupart des aliénés, pour faire restituer à ces infortunés celle portion de soins et d'intérêt que la charité publique dispense, particulièrement en France, avec tant de munificence et de sollicitude, dans tous les établissemens ouverts aux malades et aux indigens.

Dans ce qui va suivre se trouvent modifiés plusieurs passages qu'on prendrait pour des erreurs, si on jugeait ce résumé de l'état des aliénés en France d'après les nombreux changemens et les améliorations qui ont eu lieu depuis vingt ans. Ce mémoire, au reste, ne fut pas sans quelque utilité plus tard.

DES MAISONS d'ALIÉNÉS

Avant de formuler les principes qui doivent présider à la construction des maisons d'aliénés , je crois devoir présenter un aperçu de ce qui existait autrefois et de ce qui existe aujourd'hui, j'indiquerai ce qui est mauvais, je signalerai ce qui est bon. On m'accusera de partialité nationale , j'affirme que je n'avance rien que je n'aie vu, ou que je ne puisse justifier par des documens manuscrits ou imprimés.

Platon admet une folie qui vient des dieux. Les

' Dans le mémoire qui précède, j'ai dit que je n'avais rien négligé pour connaître les établissemens d'aliénés de la France; depuis l'époque à laquelle je l'ai publié, c'est-à-dire depuis 1818, j'ai de nouveau visité ces établissemens, j'ai vu ceux de la Belgique et de l'Italie, je me suis procuré le plan, la description et les réglemens des établissemens principaux consacrés aux aliénés, en Europe et en Amérique. Ces documens ne sauraient trouver place ici; toutefois ce que j'en dirai suffira pour indiquer ce qu'il reste à faire en faveur des aliénés, et poser les principes qui doivent présider à la construction des hospices destinés à ces malades. C'est d'après les principes que j'ai posés qu'ont été construits les hospices d'aliénés de Rouen de Nantes, de Toulouse et de plusieurs autres villes de France et de l'étranger; on en a fait l'application aux hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière, c'est j'ai moi-même fait construire, d'après ces principes, une maison destinée à un petit nombre de malades.

médecins grecs, partagèrent cette opinion qui était populaire en Grèce. Hippocrate la combattit ainsi que les pratiques bizarres et superstitieuses de ses contemporains, Platon avait reçu cette croyance des prêtres égyptiens. Aux deux extrémités de l'Egypte, il y avait des temples dédiés à Saturne, où les monomaniaques se rendaient en foule et où des prêtres secondaient la guérison de ces malades, par tous les moyens que l'hygiène peut suggérer. Ces sages institutions pour la guérison des aliénés firent la gloire des prêtres d'Egypte. Jamais peut-être, dit Pinel, on n'a déployé pour un but plus louable toutes les ressources industrieuses des arts, les objets de pompe et de magnificence, les plaisirs des sens, l'ascendant puissant et les prestiges du culte ^ Les Grecs et les Romains eurent aussi leur cérémonie religieuse pour combattre la folie. ^'

Le sensualisme du paganisme, ayant fait place aux principes sévères et presque mélancoliques du christianisme, les idées religieuses et dominantes des peuples ayant changé, le délire de la plupart des fous changea de caractère[^]. Ces malades ne se montraient plus couronnés de fleurs, se disant inspirés des dieux, prédisant l'avenir; les fous devinrent plus malheureux, ils étaient frappés de terreur, déchiraient leurs vêtemens, s'enfonçaient dans les lieux solitaires erraient sur les tombeaux, criant qu'ils étaient au pouvoir du démon. On ne regarda plus les aliénés comme les favoris des

Traité médico-philosoph. de l'aliénation mentale.

434 DES ivres[^] et p^aliés.

dieux, on les traita comme victimes du pouvoir des esprits malfaisans, dont les ministres de la religion se chargèrent de les délivrer. Il y eut des lieux consacrés au culte qui acquirent une grande célébrité pour la guérison des possédés. On trouve des traces de ces institutions jusqu'à nos jours, A la fin de cet article on lira avec intérêt des détails sur la singulière colonie des fous, établie de temps immémorial à Géralt en Belgique, où l'on se rendait, et où l'on se rend encore pour obtenir la guérison des insensés, par l'intercession de la [^]ainte Nijmijina. En 1209, fut fondé à Paris le couvent, pour la rédemption des captifs. Saint Mathurin, patron de ce couvent long-temps avant cette époque, jouissait d'une grande renommée pour la guérison de ces malades. Le docteur Haldat, médecin très distingué de Nancy, a publié un mémoire sur la guérison des aliénés opérée de tout temps par les curés de paroisse de Bonnet, village des Vosges. De tout temps on a conduit dans l'église de Caslel-Sarrasin, petite ville du Haut-Languedoc, des fous pour y être exorcisés, et guéris par les

desservais de cette église. «On sait qu'autrefois à Besançon, la fête du saint - suaire était célèbre par le concours nombreux d'aliénés sous le titre de démonomaniaques, qu'on amenait de très loin pour être guéris, dans l'idée que le démon ne pouvait manquer d'être chassé du corps des possédés par cette cérémonie religieuse. Une foule immense de spectateurs placés en amphithéâtre autour d'un lieu élevé, quelques prétendus démoniaques contenus par des soldats, agités par des mouvements de

DES MAISONS D'ALIÉNÉS. g. 45

fureur, avec des contorsions effrayantes, des prêtres en habits de cérémonie procédant gravement à des exorcismes ; dans l'intérieur de l'église, et hors de la vue du vulgaire , les accents d'une musique guerrière ; à un signal donné une sorte d'étendard élevé dans les airs sous le nom de saint-suaire, qu'on montrait à trois reprises au bruit du canon de la cathédrale, la commotion profonde communiquée au peuple rassemblé qui criait dans un excès d'enthousiasme miracle! miracle tel était le spectacle pompeux et solennel qu'on donnait chaque année comme les effets d'une présence surnaturelle pour la guérison des démoniaques. Il est permis d'écarter tout ce qui peut tenir au merveilleux dans cette ancienne coutume , s'il y a eu quelques guérisons, et de ne voir là que le résultat combiné de plusieurs impressions fortes, propres à produire sur quelques aliénés une révolution profonde, et à faire dissiper les illusions d'une imagination égarée »

Les documents qui précèdent ne nous disent pas si les fous étaient renfermés; ils ne nous apprennent pas comment ces malheureux étaient logés, servis et traités. Ce n'est qu'en Orient qu'on trouve les premières notions sur la séquestration des aliénés.

Dans Léon l'africain , se trouve la nomenclature de divers hôpitaux qui existaient dans la ville de Feez en Afrique pendant le vu^e siècle. On trouve dans cette nomenclature qu'il existait à Feez, un quartier spécial pour les

' Pinel , /oco c/7,, pag. 354.

436 DES MAISONS d'ALIÉNÉS.

fous qui étaient contenus par des chaînes; il ne reste point d'autres traces à cet égard ni dans les temps antiques, ni dans les temps modernes, et ce n'est que vers le commencement du xvii^e siècle, qu'on s'occupa de ces infortunés d'une manière toute particulière.

On ne sait trop ce que devenaient autrefois les aliénés; il est vraisemblable qu'il en périssait un très grand nombre. Les plus furieux étaient renfermés dans les cachots, les autres dans les couvens, dans les donjons, lorsqu'ils n'étaient point brûlés comme sorciers ou comme possédés du démon; les plus tranquilles erraient librement dans les villes, dans les hameaux, dans les campagnes, abandonnés, comme ils le sont aujourd'hui dans quelques contrées, à la risée, aux injures, à la pitié ou à la vénération ridicule de leurs concitoyens.

Les chaleureuses prédications de saint Vincent de Paule, sur la charité, servirent puissamment la cause de l'humanité; partout à sa voix entraînée s'ouvrirent des asiles pour l'infortune; on fonda des hôpitaux généraux pour l'extirpation de la mendicité; les fous étaient vagabonds, on les arrêta; ils troublèrent l'hôpital général, on les retira dans un coin de la maison, et dans chaque hôpital il y eut un quartier pour ces malades; on fit de même dans les dépôts de mendicité créés vers le milieu du dernier siècle, et

rétablis en 1808; on consacra un local particulier pour les malheureux atteints de folie.

Dans quelques provinces , on abandonna à ces malades d'anciennes maiadreries devenues inutiles. En 1600,

un prêtre dirigeait la maison des fous de Marseille : les désordres qui s'y commettaient déterminèrent le corps municipal de cette ville à mettre cette maison sous la direction de magistrats nommés pour cet office; il en fut de même dans plusieurs autres provinces. En 1667, il y avait quarante» quatre fous déclarés incurables dans les petites maisons de Paris, retenus dans autant de cellules. Un arrêt du parlement de Paris du 7 septembre 1660 ordonna que l'hôpital général serait pourvu d'un lieu pour le renfermement des fous et folles qui sont ci-apres audit hôpital. Ces malades étaient encore reçus dans les Hôtels-Dieu, d'où, guéris ou non, ils étaient renvoyés. Dans beaucoup de provinces, les aliénés étaient renfermés dans des maisons religieuses, souvent confondus avec des libertins et des mauvais sujets; plusieurs congrégations religieuses tenaient de véritables pensionnats de fous; les frères de la charité en possédaient plusieurs. Dans le nord de la France , les frères Bonfils jouissaient en quelque sorte du privilège exclusif de soigner les fous; ils envoyaient dans les grandes maisons, auprès des personnes atteintes de folie, des frères pour les surveiller. Ils avaient de grands pensionnats à Lille, Armenlières, Mareville près Nancy, à Saint- Venant e» Artois. Dans un grand nombre de maisons religieuses disséminées sur tous les points de la France , on recevait quelques aliénés. Ces malades n affluaient point, comme aujourd'hui dans quelques villes, et particulièrement dans la capitale.

Howard, vers 1780, parcourut l'Europe, allant à la recherche de la manière dont étaient logés (et traités les

433 DES a^AisoNs d'aliénés.

prisonniers Il donna une grande impulsion aux idées philanthropiques et aux sentiments d'humanité; Howard avait rencontré des aliénés dans presque toutes les prisons, il exprima énergiquement son indignation contre une pareille commensalité. Le gouvernement de nos rois, qui ne resta jamais en arrière pour tout ce qui était utilité, seconda ces idées de bienfaisance.

La mauvaise tenue des hôpitaux de Paris, l'état déplorable des aliénés avaient depuis long-temps fixé l'attention publique. Une noble émulation pour le soulagement de toutes les infirmités humaines s'empara des esprits, il s'établit une sorte de concours pour l'amélioration des hôpitaux, de grands noms figurèrent dans la lice; un grand nombre de mémoires furent publiés, des commissaires furent envoyés en Angleterre. En 1774? Antoine Petit avait proposé la translation de l'Hôtel-Dieu de Paris, plus tard l'architecte Poyet publia un vaste projet; l'hôpital Bâillon fut bâti d'après les vues indiquées dans les divers écrits qui parurent à cette époque; le sort des aliénés ne changea point. On continua à ne voir dans ces malades que des forcés dont il

• Histoire des prisons, des hôpitaux, et des maisons de force, Paris, 1788, a vol. in-8, fig.

^ En 1787, Soult, qui était allé en Angleterre pour des objets d'histoire naturelle, en rapporta une brochure ayant pour titre du Traitement des insensés dans l'hôpital de Bedlam à Londres. Cette brochure fut traduite par l'abbé Robin, chapelain du roi, et publiée avec des remarques comparatives sur les soins

donnés au\ insensés de Bicêtre cl de ;a Salpêtrière. Ces observations ne sont point i'avprables aux établissemens de Paris, tandis que fauteur a exagéré la perfection dB ceux de Londres. Cet écrit cependant fixa l'attention publique sur nos aliénés, et ne laissa pas de produire aussi quelque i)ieu.

DEâ MAISONS D'ALIÉNÛS. /jScj

fallait se garer; on les laissa clans des cachots, des cabanons, et même sous des hangars, enchaînés sur là pierre.

Cependant, Louis XVI rendit une ordonnancé pour là réforme de l'Hôtel-Dieu et fit publier, en 1785, une instruction sur là manière de gouverner les insensés. Cette instruction avait été rédigée par Colombier. Les établissemens nombreux qui existaient à cette époque, n'avaient pour but, dit Colombier, que de rassurer le public contre la fureur des insensés, ces malades étaient renfermés dans des maisons de force pêle et mêle, les fous ftanquilles confondus avec les furieux enchaînés, sans qu'on songeât a administrer à ces malades le moindre; remède. Colombierse plaint de ce que les aliénés sont errans , il accuse de cela le manque d'établissemens pour placer les foui;, le mauvais vouloir des communes, qui dans la crainte de payer des frais, ne ée hâtent point de prévenir l'autorité. Il reconnaît cependant que, dans chaque dépôt fie mendicité , on se proposait d'établir des quartiers séparés oîi devaiehl être admis et traités les insensés. Il est intéressant dé connaître où en étaient alors les idées sur les habitations convenables aux fous. L'instruction rédigée par Colombier se divise en deux parties. La première a pour objet, la nécessité de suivre pour le logement, et les soins à d.>nher aux insensés, un plan différent de ce qui se faisait jusque^ là. La seconde traite de la marche générale à suivre dans le traitement.

Ce médecin veut qu'un pareil établissement èoit en bon air, pourvu (Veau salubre , de pi'omenoirs plantés

440 DES MAISONS d'aLIÉNKS.

d'arbres , qu'il soit divisé eu quatre corps de logis afin de jjouvoir séparer les différentes classes des fous. Il demande un quartier pour les furieux, un autre pour les tranquilles, un troisième pour les imbécilles et le quatrième pour les convalescens. Chaque quartier aura une formé carrée, avec une cour au centre dont les quatre côtés seront bâtis à rez-de-chaussée , ayant intérieurement une galerie couverte sur laquelle s'ouvriront les logemens. Aux. quatre angles de chaque quartiers seront des salles de réunion. Le reste sera divisé eu cellules de huit pieds carrés éclairées par une lanterne grillée placé dans la voûte de chaque cellule. Au centre de la cour s'élèvera un bâtiment pour les bains. Sous chaque cellule régnera un conduit pour recevoir les immondices des latrines qu'il doit y avoir dans chaque cellule. En outre au milieu de cbaque face des carrés, on établira des latrines communes. A la porte de chaque cellule on doit sceller un blanc en piêi're et dans l'intérieur, il doit s'en trouver un autre également en pierre et scellé. Chaque cellule sera meublé d'un lit en bois scellé dans le mur ; la literie se composera d'une pailleasse et d'un traversin en paille d'avoine et d'une couverture. On fixera aux lits quelques anneaux de fer en cas de besoin.

On s'étonne de lire dans celte instruction que la plupart des gens qui gardent les fous après un certain temps deviennent imbécilles et même maniaques, ainsi qu'on peut s'en assurer, ilit Colombier , à Biccire et à la Salpêtrière. Je n'ai observé, depuis /|o ans, rien qui confirme celte opinion (jui néatunoina a quel([ue cicdit

encore dans plusieurs pays , particulièrement en Allemagne.

La boisson habituelle des aliénés, continue l'instruction, sera la décoction d'orge édulcorée avec la réglisse, ou acidulée avec la créine de tartre. Le vin ne sera permis que par exception. L'eau-de-vie jamais. Les fous auront de la viande deux fois par semaine , les autres jours leur nourriture se composera de légumes, tel que carottes , concombres, oseille, chicorée, fèves, lentilles, en observant de ne pas donner deux fois par jour des légumes farineux. Chacun recevra une livre et demie de pain par jour, et ceux qui refuseront les alimens solides, auront droit à une pinte de lait. Ce régime devrait aujourd'hui être adopté dans beaucoup d'établissements.

On donnera une chemise blanche tous les huit jours, les hommes et les femmes seront vêtus d'une robe longue fermée par le bas , d'une camisole , d'un pantalon et d'un bonnet d'hommes. Ces vêtemens seront en toile, doublés en laine pendant l'hiver. La tête des malades sera rasée, soit pour prévenir la vermine, soit pour que les lotions d'eau froide soient plus efficaces.

Les officiers de santé feront la visite tous les jours, et prescriront à chaque malade le régime et les médicamens. Les heures du coucher , du lever, des bains, des repas seront fixées par un règlement. Pendant l'hiver les salles de réunion seront chauffées. J'ai insisté sur cette instruction, publiée en 1786, parce qu'elle est l'expression de ce qu'on avait imaginé de mieux à cette époque, en faveur des malades aliénés.

Malgré tant de recherches, tant de travaux, tant de dissensions et tant de projets, le sort des ahénés ne changea pas.

En 1786, Tenon dit que les seuls hôpitaux les plus proches de la capitale où l'on traitât les maniaques étaient Lyon et Rouen. Au grand Hôtel-Dieu de Lyon, on s'était ménagé trente-huit chambres où l'on recevait les fous pendant leur traitement, après quoi ils étaient renvoyés. A l'hôpital général de Rouen, on s'était procuré quatre - vingt-cinq loges, trente - cinq pour les hommes et cinquante pour les femmes.

A Paris, les riches et les pauvres étaient traités à l'Hôtel-Dieu, dans deux salles situées au premier étage^ une salle pour les hommes, une pour les femmes : on y plaçait même 1rs hydrophobes.

« Comment a-t-on pu espérer, s'érrie Tenon, qu'on pourrait trailer des aliénés dans des lits où l'on couché trois à quatre furieux qui se pressent, s'agitent, sé battent, qu'on garrotte, qu'on contrarie, dans des salles infiniment resserrées, à quatre rangs de hts, où) par un malheur inconcevable, on rencontre une clie* minée qui n'éteint jamais, un fourneau pour chauffer les bains, etc. ? » '

Le traitement de l'Hôtel-Dieu consistait en saignées copieuses, douches, bains froids; quelquefois aussi Ott employait l'ellébore, les purgatifs, les autispasmodi^ques : après un ou deux mois^ ces malheureux étaietit rendus à leurs familles, ou dislrihués dans quatre msm-

' Mémoires su f' Ibs ftdfrilMeX eii Parts. PWis, i';Sf6, » ^è' ^

DÈS MAISONS d'aLIÉNI^S. 443

ions publiques et dans dix-huit maisons particulières dans les proportions suivantes :

Hôtel-Dieu y 4

Salpêtrière 300

Bicêtre aSo

Charenton y 8

Petites-Maisons 44

Dix-huit maisons particulières. 283

Total. . . 1009

Ainsi, il n'existait, à proprement parler, à Paris, i aucun éta- blissement pour le traitement des aliénés, lorsjqc Tenon , ce res- pectable ami des pauvres, proposait ide retirer les fous de l'Hô- tel-Dieu, et de disposer dans l'hôpital projeté un pavillon pour deux cents aliénés, 'Savoir: quatre-vingts lits pour les hommes, cent vingt pour les femmes. Tenon était loin d'avoir atteint le :but qu'on doit se proposer lorsqu'on veut loger, contenir, diriger, soi- gner et traiter des aliénés. Car il proposait un long corridor avec des loges et des chaînes à chaque côté. Cependant Tenon avait vi- sité les plus beaux et les plus renommés hospices de Londres et de l'Angleterre, mais depuis lors, nous avons dépassé les Anglais , qui viennent étudier chez nous, aujourd'hui, ce que nous allions chercher chez eux il * y a plus d'un demi-siècle.

Alors fut déterminée la construction de la portion de l'hospice de la Salpêtrière consacrée aux femmes aliénés; et en même temps que Louis XVT faisait en- ! fouir sous les ruines des ca- chots souterrains, dont il

avait ordonné la destruction , les instrumens de la torture qu'il venait d'abolir , ce monarque ordonna la construction des loges de la Salpêtrière. M. Viel , architecte des hôpitaux civils de Paris, fut chargé de cette grande entreprise, nouvelle en France, dont il n'existait nulle part de modèle. Cet habile architecte devina en quelque sorte ce qui convenait à une maison d'aliénés, et s'il ne construisit pas un établissement sans reproche, il faut s'en prendre au temps, car on ignorait alors les vrais besoins des fous; on ne renfermait que les furieux, contre lesquels on réclamait des moyens de force. Aussi fit-il sceller un anneau pour y suspendre des chaînes, au mur des loges ^ contre lequel sont adossés et fixés les lits. M. Viel avait compris les avantages des bâtimens isolés, des rez-de-chaussée, des petits dortoirs ; il n'avait rien prévu pour le chauffage, mais à l'époque à laquelle il bâissait, on ne soupçonnait pas que les fous pussent avoir froid. M. de Liancourt loin d'avoir donné le plan ou le programme de cette construction, comme on l'a écrit, se montra sévère contre l'œuvre de l'architecte.

En 1791, le duc de Liancourt fit, à l'assemblée constituante*, au nom du comité de mendicité, plusieurs rapports qui ont fait honneur à la philanthropie de cet homme de bien , qui n'a cessé depuis de servir la cause de l'humanité. Dans ses rapports, les maisons et les hospices des aliénés ne sont pas oubliés. Mais

* Plan de travail et rapport du comité pour l'extinction de mendicité, sur les prisons et les hôpitaux, présentés à l'Assemblée nationale, Paris, 1791, t. 8.

icoutons le rapporteur qui, en quelques mots, résume mauvais état des élablissemens d'aliénés : « Aux vices de localités, à l'absence de tout traitement, au trop grand nombre d'individus réunis dans un trop petit espace, il faut ajouter les contradictions continuelles qu'éprouvent les fous entièrement livrés à l'agacerie des curieux qui les visitent, et aux mauvais traitemens des employés qui devraient les servir. »

Le plan de Tenon, les projets plus étendus de Lianxourt, les aperçus législatifs de Cabanis furent négligés, on perdit de vue les uns et les autres; d'autres soins occupaient les esprits et le gouvernement, les amis de l'humanité eurent à gémir et sur le bien qui ne se faisait pas, et sur les maux qui menaçaient la patrie.

Cependant Piuel fut nommé médecin en chef de Bicêtre, en 1792. Une inspiration heureuse porta ce célèbre médecin à donner ses soins aux fous qui, après avoir été déclarés incurables, étaient admis dans cette maison. Pinel fut secondé par le zèle de Pussin, excité par Thouret, qui sera longtemps regretté de tous les amis des sciences médicales. L'administration accorda une infirmerie particulière pour les insensés malades, qui auparavant étaient transportés dans l'infirmerie de la prison. Elle améliora leur régime alimentaire. Quatrevingts maniaques habituellement enchaînés furent délivrés de leurs chaînes; rendus à un traitement plus

' Quelques principes et quelques vues sur les secours publics, — Observations sur les hôpitaux, t. 2 , de ses Œuvres, Paris, 1823, in-8°, p. « 88 et suivantes.

DES MAISONS d' ALIÉNÉS.

doux et plus bienveillant, plusieurs furent guéris. Les idées du temps dénaturèrent l'importance de la rupture des chaînes qui accablaient et irritaient les fous de Bicêtre, le succès obtenu par le médecin savant et arûi du malheur, devint un trophée pour les agitateurs; mais ce succès fut un grand et bel exemple qui servit puissamment la cause des aliénés.

Quelque temps après, en 1797, le Lycée des arts de Paris, sur le rapport d'un médecin recommandable, mais mal informé, accorda une médaille d'encouragement à un ancien administrateur de l'hôpital des insensés d'Avignon. Ce fut une petite comédie jouée pour réjouir les patriotes du midi. Jamais cet hospice n'avait joui, même à Avignon, d'une réputation qui justifiait une pareille distinction. Fodéré, qui a long-temps habité dans ces contrées, est loin de le penser. Lorsque j'ai visité cet hospice, tout m'y a paru contraire au succès du traitement des aliénés; mais je dois ajouter que depuis, des améliorations de tous genres ont fait de cette maison un bon établissement. Nous regrettons que ce ne soit pas ici le lieu d'en donner la description.

La tourmente révolutionnaire qui détruisit toutes les institutions de bienfaisance, n'épargna point l'établissement de Charenton, dirigé par les frères de la Charité. Un arrêté du directoire (15 juin 1797) rétablit cette maison; les bâtimens furent disposés pour recevoir et traiter les aliénés des deux sexes; l'administration fut confiée à un directeur; M. Gastaldi fut nommé médecin de cette maison, Pinel n'ayant

DES MAISONS d'ALIÉNÉS. 44

il se décide à quitter ses pauvres, ses élèves et l'hospice de la Salpêtrière, dont il était devenu médecin en chef. Quelques jours

après un nouvel arrêté défendit l'admission à l'Hôtel-Dieu des aliénés, qui jusque-là étaient traités dans cet hôpital; cet arrêté prescrivit l'évacuation des fous qui étaient renfermés dans l'hospice des Petites- Maisons, et ordonna que trente femmes et cinquante hommes pauvres et aliénés , seraient traités à Charenton aux frais des hôpitaux civils de Paris , et qu'après trois mois de traitement, les aliénés qui ne seraient point guéris seraient transférés les hommes à Bicêtre, et les femmes à la Salpêtrière. Vainement le conseil général des hôpitaux de Paris, réclara-t-il un local spécial pour le traitement des aliénés des deux sexes pauvres et à la charge publique. Dans l'impuissance de mieux faire , ce conseil dirigea tous ses soins à améliorer les quartiers de Bicêtre et de la Salpêtrière destinés aux aliénés de ces hospices. Pinel organisa à la Salpêtrière le traitement des folles, et y fit l'application de ses principes. Les épileptiques de cet hospice furent séparées des femmes aliénées, et placées dans un bâtiment indépendant des constructions de M. Viel.

Le terrain du quartier des loges fut augmenté de quatre arpens plantés pour un promenoir ; on établit une salle de bains et de douches , une infirmerie pour les maladies accidentelles , des dortoirs pour les incurables tranquilles et propres, pour les convalescentes, un ouvroir, etc.; le traitement des folles prit une forme plus régulière, une marche plus assurée sous la direction de Pinel, secondé par le Pnssm , qui était

448 DES MAISONS d'ALIÉNÉS.

passé en qualité de surveillant , de Bicêtre à la Salpêtrière.

En 1806, les aliénés pauvres cessèrent d'être reçus à Charenton, les femmes continuèrent à être traitées à la Salpêtrière, les

hommes le furent à l'avenir à Bicêtre; on fit construire dans cet hôpital un bâtiment, dit du conseil, élevé de trois étages; chaque étage était divisé en deux salles séparées par un escalier qu'il fallut entourer d'une grille pour prévenir les accidens. On joignit à ce bâtiment une salle pour les bains et les douches, une salle pour les réunions, une rangée de dix cellules pour les aliénés furieux. Le préfet de la Seine, à la fin de 1812, forma une commission spéciale, qui eut pour mission de constater l'état des maisons où étaient reçus les aliénés et le nombre de ces malades dans le département de la Seine; les événemens de cette époque rendirent inutiles le zèle et les premiers travaux de cette commission; mais en 1819 le ministre de l'intérieur, dans le rapport annuel fait au roi, expose le mauvais état des aliénés en France et propose des moyens pour améliorer le sort de ces malheureux.

L'année suivante, le successeur de ce ministre nomma une commission qui cessa de se réunir en 1821; cette commission ne fut pas sans utilité pour les aliénés, elle rédigea une suite de questions sur chaque établissement de France où les fous étaient reçus, elle rédigea une instruction sur le régime et la direction qui convenaient à ces malades; les questions et l'instruction furent envoyées à tous les préfets; l'instruction fut mise à exécution partout où les localités le permirent. Un grand

DES MAISONS d'ALIÉNÉS. 440

nombre de préfets répondirent aux questions; mais le rapport qui devait résumer les réponses ne fut point fini. La commission prépara le programme d'un établissement d'aliénés, tant pour le matériel que pour le personnel. Cette commission imprima une nouvelle impulsion en faveur des aliénés. De grands établissemens furent projetés et bâtis dans plusieurs provinces; des amé-

liorations immenses furent commencées et changèrent totalement les divisions des aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière : le terrain de ces divisions a été agrandi de plusieurs arpens, les anciens bâtimens ont presque tous disparu, de nouvelles constructions plus vastes, mieux distribuées, plus commodes, plus aérées, plus saines ; des galeries, des promenoirs couverts, des cours nombreuses plantées d'arbres, ont remplacé les caeliots humides, privés d'air, de lumière, et les cours étroites, à tel point que ces divisions ne seraient plus reconnaissables pour celui qui les aurait vues il y a 170 ans. Autrefois ces deux divisions avaient l'aspect d'une prison et d'une prison affreuse; aujourd'hui on les visite sans effroi, sans terreur, sans avoir le cœur brisé, et on se retire consolé en voyant tant de soins prodigués au malheur, tant d'heureuses dispositions favorables au soulagement et à la guérison de la plus affligeante des maladies. Des changemens également heureux se sont opérés dans la division des femmes aliénées de la maison de Charenton, et le gouvernement a sous les yeux, dans ce moment, des projets étudiés depuis long-temps pour la division des hommes aliénés de cette maison qui réclame une reconstruction entière.

Ce serait ici le lieu de donner la description de ces

450 DÉS MÂIÉONS D'ÂLÏÎPrlKS.

trois établissemens, mais je m'en suis tenu trop loin. Je renvoie à l'ouvrage sur les établissemens d'aliénés en général que j'espère publier incessamment; je conserve l'Histoire statistique de Charenton, parce qu'on pourra y consulter avec utilité le règlement qui légitime ce grand établissement.

Les notices suivantes sur les principaux établissemens de France feront connaître l'état ancien des aliénés chez nous, et apprécier les améliorations de tout genre dont les malades sont l'objet depuis 150 ans.

Avignon. — L'influence qu'eurent les premiers travaux de Pinel ne s'est pas bornée à Paris. Depuis l'an 1800, l'hospice d'Avignon s'améliora d'un quartier neuf, et plus tard de l'addition de la maison des Pénitens de la Miséricorde, qui devint le quartier des femmes. Depuis dix ans, cette maison s'est agrandie de beaucoup de terrains et de vieux bâtimens contigus destinés à recevoir des constructions nouvelles. La situation de cet établissement, au pied d'un rocher, l'expose à des accidens fâcheux et lui donne un aspect pénible. Le sol pierreux, ingrat, laissé peu d'espoir de faire des plantations et d'y voir une végétation abondante qui gdrantisse des ardeurs du soleil. Les cellules, au rez-rlëchaussée, s'ouvrent sur une galerie, mais ne sont pas suffisamment ventilées. En général, les portes sont armées de trop de fer. Cet établissement, du reste, est remarquable par la propreté, par la bonne tenue et par son excellente direction.

' Rouen. — Les aliénés de Rouen étaient renfermés dans la prison appelée Bicêtre et dans l'hôpital général ou biiveau des pauvres. Dans la prison, ces malades habitaient

BES MAISONS d'ALIÉNÉS, 45 1.

deux bâtimens à rez-rlë-chaussée, ayant chacun une cour: ils avaient été construits sous l'administration de M. de Crône. Toutes mauvaises qu'étaient ces habitations, le docteur Vjntigné, médecin de la prison, fit dès 1819 plusieurs tentatives heureuses pour la guérison des aliénés détenus à Bicêtre de Rouen. En

1802, on bâtit deux cours nouvelles dans l'hôpital général; ces coufs humides offraient une double rangée de cellules en bois on ne peut pas plus mal faites. Elles étaient destinées pour les furieux. Les efforts souveht renouvelés du docteur Vigné , médecin distingué de Rouen, et alors médecin en chef à l'hôpital général, avaient obtenu en 181 5 deux baignoires et un appareil de douches pour le traitement des aliénés. Ce médecin zélé introduisit la camisole de force , fit de grands efforts pour organiser uh traitement régulier; il obtint des succès, mais il fiit contrarié et donna sa démission. Le conseil général de la Seine-Inférieure, sur l'invitation de M. Siniéon préfet, vota des fonds considérables jDcJur une niaisoñ destinée à recueillir et à traiter leâ aliénés du départleméiil. On fit choix de l'ancienne abbaye dès religieuse^ Ûe Saint- Amand , dans laquelle M. de La Salle , fondatédrr des frères des écoles cliti'étiennes, avait transporté sbh noviciat vers la fin du mois d'hbût 1705. Outi-e lè Noviciat des religieux , Saint-Yoii réunissait dahs sôh éâceinte des pensionnaires de différentes classes, hek âltênés et les épileptiques étaient reçus datls iine paHic de l'établissement. Supprimée en 1792, la maison de Saint- Yon servit successivement de prison révolutionnàiré, d'arsenal, de maison de détention pour les Espagnols. En 181 5t , elle devint un dépôt de mendicité, et èrl i8i4 ,

45a DES MAISONS d' ALIÉNÉS.

un hôpital militaire. Saint-Yon fut définitivement consacré à un asile pour les aliénés du département de la Seine-Inférieure en 182 1 .M. Desportes et moi nous fûmes invités, par l'administration, à nous rendre à Rouen pour prendre connaissance des localités et pour étudier les plans rédigés par M. Jouannin architecte du département, et qui était chargé de diriger les consti'uc-

tions. M. de Vanssay, successeur de M. Siméon , activa les constructions avec tant de zèle , que l'asile de Saint- Yon, commencé en 1811 , fut ouvert le 11 juillet 1812. Cinq cours, destinées à renfermer les aliénés les plus agités des deux sexes, chacune entourée de trois côtés par des cellules à rez-de-chaussée qui s'ouvrent sur une galerie intérieure soutenue par des colonnes, furent d'abord construites. Ces cinq cours ou préaux sont fermés d'un côté par une grille élégante qui laisse errer la vue sur les jardins. Un bâtiment contenant deux salles de bain, des appareils de douches, une machine à vapeur, les réservoirs qui doivent fournir l'eau à tout l'établissement , sont élevés au point central de l'ancienne abbaye et des cinq préaux nouvellement construits. On arrive à ce bâtiment , et par conséquent aux salles de bain, par des galeries. L'ancien couvent de Saint- Yon fut réparé, approprié et distribué en dortoirs, en réfectoires , en ateliers et salles communes pour les aliénés tranquilles ou paralytiques. Il est fâcheux que par des vues d'économie on ait conservé ces derniers bâtimens au préjudice de l'exécution du plan général tracé par l'architecte. Ce bel établissement manque ainsi d'harmonie, d'ensemble, et est moins favorable pour le service et pour la surveillance. Néanmoins l'asile de

DES MAISONS d'aliénés. 4 53

Saint- Yon est un des meilleurs établissemens d'aliénés. On y admire l'ordre et la discipline qui furent introduits dès le début par le docteur Foville, élève de la Salpêtrière, nommé médecin en chef de l'asile, sur la présentation que j'en fis, d'après l'invitation de M. le préfet.

Cet asile est administré par un directeur, sous la surveillance d'une commission nommée par le préfet. Des religieuses dirigent

les services; des élèves en médecine secondent le médecin en chef. Un chirurgien est chargé des maladies externes. Le docteur Parchappe remplace M. Foville. Ces deux médecins ont publié, l'un et l'autre, d'excellents travaux sur les affections cérébrales \ Si M. Foville a donné une excellente impulsion à cet établissement, M. Parchappe l'a honorablement continuée. M. le docteur de Boutteville, directeur de l'établissement, a fait connaître en 1835, dans une excellente notice statistique l'asile départemental des aliénés de la Seine-Inférieure. D'après cette statistique, cet établissement a acquis un accroissement si rapide que, au 1^{er} décembre 1836, on comptait, à Saint-Yon, 81 malades aliénés, savoir : 89 hommes et 42 femmes; tandis que, au 31 décembre 1834, l'asile renfermait 455 aliénés, savoir: 221 hommes et 234 femmes. M. Boutteville fait remarquer que le choléra n'épargna pas les aliénés en 1832, que 2 hommes et 1 femme succombèrent à l'épidémie. Dans ce même espace de temps, de 1835 à 1834, il a été admis dans

Voyez les excellents articles sur les maladies mentales faits par M. Foville dans le Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques. L'ouvrage, Recherches sur l'encéphale, Paris, 1836,

MAISONS D'ALIÉNÉS.

cet établissement 138 aliénés, savoir: 737 hommes et 701 femmes.

Les aliénés admis à Saint-Yon se divisent en quatre catégories : 1^o Les pensionnaires payant de 400 à 1500 fr. par an; 2^o les aliénés envoyés des départements voisins, moyennant 40 fr. de pension; 3^o les malades placés par les communes ou hospices de la Seine-Inférieure, au prix de 350 fr. ; 4^o enfin, les indigents appar-

tenant à des communes ayant moins de 10,000 fr. de revenus et n'ayant point d'hospice.

bordeaux. — L'hôpital des aliénés de Bordeaux est situé au sud-est de la ville , dans une belle exposition et isolé des quartiers populeux. Il est généralement connu sous le nom de Couvent de Force; cette maison était anciennement destinée à la répression des filles et des femmes arrêtées par la police. Les fous y avaient un quartier, ainsi que dans l'hospice des En fans-Trouvés. Ces malheureux étoient aussi renfermés à l'Hôtel-de- Ville et au fort duHâ. En 1803, les aliénés furent réunis au Couvent de Force. Les anciens bâtimens furent occupés par les religieuses, la pharmacie, l'église, deux dortoirs et quelques chambres pour des aliénés pensionnaires et tranquilles. Les deux dortoirs plafonnés et bien aérés contiennent vingt-six lits. On bâtit d'abord des cellules des quatre côtés d'une grande cour carrée, plantée, divisée en deux par une grille et par un pavillon au centre pour les bains et les douches; plus tard, on ajouta à cette première construction trois cours entourées de cellules. Chaque cour a son chauffoir vaste et bien aéré, elle est plantée d'arbres. Ce premier quartier fut c^ommencé en 1803 et terminé en 1805.

DES BIAISONS d'ALIÉNÉS. 455

tivement réservé pour les hommes, lorsqu'on eut construit, en 1819 et 1820, une division pour les femmes, composée aussi de quatre préaux, entourés de cellules. La division des hommes est séparée de celle des femmes par un grand jardin et par les anciennes constructions dont j'ai parlé plus haut. Toutes les cellules sont au rez-de-chaussée; elles sont grandes, remarquables en ceci , que , au-dessous de l'appui de chaque croisée , on a établi un

siège d'aisance qui, s'ouvrant sur la cour, est débarrassé du vase en dehors de la chambre.

Les religieuses qui dirigent l'établissement appartiennent à la congrégation de Nevers; ces dames ont établi et maintiennent i;n ordre, une propreté admirables; et loin de permettre que les serviteurs abusent des moyens de répression , elles font régner partout la douceur , l'humanité, la bienfaisance. Les malades y jouissent de toute la liberté possible. Un médecin en chef, M. Révolat, et un adjoint, deux chirurgiens, sont chargés du service médical. La nourriture est bonne et abondante, elle est la même pour tous les habitans de la maison; les pensionnaires ont du vin. Les alimens sont distribués à six heures du matin, à midi et à cinq heures du soir pendant Tété; à sept heures, à onze heures et à quatre heures en hiver. Les pauvres sont servis dan,s des vases d'éluin et de ferblauc; les pensionnaires dans la faïence, ceux-ci doivent avoir une coupe d'argent.

On reçoit dans cette maison, oulri; Io3 pauvres, des pensionnaires à divers prix de pt;nsion : a^a payaient luoo fr. en i^i'j. Pendant long-temps les aliénés ne pouvaient être admis qu'après avoir été interdits; i

résultait de là des accidens graves, plusieurs d'entre eux étaient forcés d'aller au loin pour chercher un asile, et les pauvres étaient enfermés dans le fort du Hâ ou à l'Hôtel-de -Ville, jusqu'à ce que le procureur du roi ou la famille de ces malheureux eussent fait prononcer leur interdiction. Maintenant les parens s^adressent au maire du domicile de l'aliénéjunc enquête est faite pour constater l'état mental du malade, les pièces sont envoyées au préfet, qui ordonne l'admission, laquelle n'est définitive qu'après le vu des membres de la commission, chargés de la

maison des aliénés. En 1809, on comptait dans le couvent de la Force de Bordeaux 58 aliénés, savoir: 47 hommes et 11 femmes. En 1817, les aliénés, savoir: 47 hommes et 78 femmes. En 1826, les aliénés du département de la Gironde qui ne pouvaient être admis dans la maison de Bordeaux, les pauvres, les furieux, les infirmes étaient renvoyés à l'hospice de Cadillac, petite ville à 7 lieues de Bordeaux. Ces malades, jusqu'à ces derniers temps étaient très mal dans cette maison. J'ai souvent entendu émettre les excellentes sœurs de la Sagesse qui le dirigent. On y a fait des améliorations considérables depuis quelques années. Les anciens bâtimens ont été restaurés et blanchis; ils sont occupés par l'administration, les religieuses et quelques aliénés: au-delà se trouve un jardin; sur les côtés, on a bâti deux préaux pour chaque sexe, avec des cellules d'une seule rangée, avec un étage. L'un de ces préaux est occupé par les pensionnaires, l'autre par les pauvres. Cet établissement contenait, le 31 décembre 1835, 209 aliénés. Le docteur Villain est le médecin des aliénés.

DES MAISONS d'ALIÉNÉS. 47

Montpellier. — Les aliénés à Montpellier étaient renfermés dans l'hôpital Saint-Eloy, dans l'hospice du Saint-Esprit et dans le dépôt de Mendicité. Dans l'hôpital Saint-Eloy, qui sert à la clinique de la Faculté, il y avait dix-huit loges bâties autour de deux petites cours cachées (derrière les grands bâtimens de l'hôpital. Les furieux, envoyés dans l'hospice, étaient enchaînés, les fous tranquilles étaient confondus avec les pauvres de l'hospice. Les aliénés de Saint-Eloy, occupaient deux cours extrêmement étroites et recouvertes d'un vitrage. Rarement les hommes pouvaient sortir de leurs cellules, les femmes habitant les mêmes cours. Ces malheureux étaient d'ailleurs bien so-

gnés, traités avec douceur par 1 une religieuse, qui vivait au milieu d'eux. L'administration des hospices de Montpellier ordonna la construction d'un quartier spécialement destiné aux aliénés, (dans l'hospice du Saint-Esprit. La première pierre fut I posée en 1821. Les hommes furent transférés, en 1822, ' dans le quartier qui leur avait été destiné. Ce quartier se I compose d'un préau entouré d'une galerie élégante, : soutenue par des colonnes en pierre, et sur les quatre ' côtés de laquelle s'ouvraient les cellules. Il fut augmenté ' en 1823 d'un dortoir pour les aliénés tranquilles et de salles communes. Les femmes, en 182/1, prirent possession de leur quartier, semblable à celui des hommes. On y ajouta des dortoirs, des salles communes et de travail; enfin, on établit pour les deux quartiers des salles de bain, de douches, des promenoirs, etc., etc. Les cellules ont trois mètres vingt centimètres de longueur. Elles sont voijtées; malheureusement les teriê-

4^8 DES MAisoirs d'aliénés. I

très sont petites à côté des portes; depuis peu on a fait ' une contre-ouverture en face de la porte, les cellules i sont meublées d'une couchette en bois , d'une table et t d'une chaise. La couchette des furieux a la forme d'une & caisse fixée au mur et au pavé. On avait primitivement > établi des latrines dans chaque cellule, on les a suppri- mées. M. Rech, professeur à la faculté de Montpellier, fut chargé du service médical de cet établissement. Il organisa le service qu'il a dirigé depuis avec autant de savoir et de dévouement que de succès. Ce professeur fait 4es leçons cliniques sur les maladies mentales, et ajoute ainsi un enseignement de plus à celui de la célèbre école de Montpellier. Il a eu le bonheur de détruire dos préjugés funestes aux aliénés dans un

pays où les uns regardaient ces malades comme des maudits de Dieu, d'autres comme des protégés du ciel, et où tout le monde les croyait incurables. L'établissement a prospéré à tel point que M. Rech n'avait trouvé d'abord que 29 aliénés; il constata qu'au 29 décembre 18⁵, il en existait 106; il y eut 106 admissions pendant les trois années suivantes. Sur ce total de 181 aliénés, savoir: 110 hommes et 71 femmes. Au mois de décembre 1835, la population s'était élevée à 158 aliénés, 76 hommes, et 63 femmes. M. Rech a publié dans les Ephémérides médicales de 1826, la description et le plan du quartier des aliénés de l'hospice du Saint-Esprit ainsi que les résultats de sa pratique. M. Crcuzé de Lesser fils, dans sa belle Statistique du département de V Hérault donne aussi de grands détails sur cet établissement. *

' Statistique du département de PHérault, 1844.

Marseille. Depuis plusieurs siècles, la capitale de la Provence avait un hôpital où étaient reçus les insensés et divers autres malades qui ne pouvaient être admis dans les hôpitaux de la ville. Après plusieurs vicissitudes, cet hôpital fut fixé où il est aujourd'hui, dans une ancienne maladrerie, dans le faubourg nord, qui porte, comme lui, le nom de Saint-Lazare. Cet hôpital longe la grande route d'Aix, fait façade sur le chemin, et occupe cinq arpens et huit perches. En 1698, époque de sa dernière fondation, le prieur et les échevins de Mar-

seille rédigèrent un règlement qui fut confirmé ainsi que la fondation de l'hôpital par lettres-patentes de 1699. Le bureau tenu le mai 1729, ajouta quelques

: nouvelles dispositions au règlement qui a ceci de remarquable : Il n'y est nullement question des soins

i médicaux à donner aux aliénés, ni de l'intervention judiciaire pour l'admission de ces malades dans l'hospice; l'administration municipale intervenant seule. Kaymond ' constata qu'il existait 96 aliénés dans cet établissement, en 1769. Cette maison, qui était dans un état déplorable a été augmentée en 1816 de deux

I maisons contiguës aux anciens bâtimens qui donnent sur la voie publique. Elle se compose de deux préaux bâtis de deux cōtps au rez-de-chaussée avec un étage. Lps cellules sont tantôt voûtées, tantôt plafonnées; elles s ouvrent sur une galerie dans la cour des femmes. L'étage supérieur est immédiatement sous le loil. La cha-

< Içur et la sécheresse s'y font vivement sentir pendant

' 'topographie médicale de Marseille , dans les Mémoires de la société «•«yale de Médecine.

460 ©ES MAISONS d'aliénés.

l'été. Quelques cellules sont dallées en pierre, quelque autres carrelées, plusieurs sont planchéiées. Chaqui Gour a deux grands arbres et une fontaine. Dans 1 quartier des femmes se trouvent la cuisine, la buanderi assez mal construites. Les maisons acquises depuis ving ans environ ont deux étages. Chaque étage est divisé pa*^ un corridor à double rang de cellules. Cbaque malad couche seul, quelquefois on en met deux dans une seul cellule. La couchette se compose de tréteaux tantôt e bois, tantôt en fer sur lesquels on assujétit des plan chi>s; la literie consiste en paille, matelas, traversin draps et couvertures. Pour ceux qui salissent, on r donne que de la paille. Le docteur Liotard est dejni près de trente ans médecin de cette maison. Depuis di ans le nombre des aliénés ayant augmenté considerr|| blement, l'administration de

Marseille a fait disposer M maison de Saint-Joseph , dans le faubourg de ce non : pour les idiots, les épileptiques et les aliénés tranqui les. M. Guiaud en est le médecin. Les furieux , ! aliénés agités sont restés à Saint-Lazare. Ces deux ma sons sont desservies par des religieuses, sous la su veillance de l'administration des hôpitaux deMarseill Le maire, le préfet, le procureur du roi prononce l'admission, et le séjour des malades n'est définitif qu près leur interdiction. I/on y reçoit des pensionnair f pauvres, des départemeiis voisins, aux frais de ces ni mes départemens; des pensionnaires pour lesquels I familles paient, après être convenues du prix avec l'a ministration des hospices. Ce prix est variable. L'(distribue aux malades, matin et soir, une soupe; ai

BES MAISONS d'aLIÉNKS. 4^1

i hommes, sept hectogrammes et demi de pain; aux femmes, six hectogrammes. Douze décagrammes de ^^iaude sont donnés à chaque malade trois fois la semaine, et tous les jours douze décilitres de vin. I En i8ii, il y avait à l'hôpital Saint-Lazare lar aliénés, savoir : 70 hommes et 5i femmes.

En 1819, 119, savoir : 56 hommes et 53 femmes. . Depuis 1797 à 181 8, il est entré dans l'établissement 696 aliénés, savoir: 345 hommes et 35 1 femmes. Le terme moyen des admissions annuelles pendant cette période a été de 33, savoir : 16 hommes et 1 7 femmes.

Dès l'année 1823, appréciant le mauvais état de l'hospice de Saint-Lazare , l'administration forma le projet de fonder un nouvel établissement. Elle mit au concours le plan d'un programme pour un établissement d'environ 300 aliénés. M. Pinchot, architecte idu département, à qui la ville de Marseille est redevable de

plusieurs beaux monumens, obtint le prix, qui consistait en une médaille et dans la certitude de faire exécuter le plan. M. Pinchot revit avec le plus grand soin ce premier projet, fit plusieurs voyages à Paris pour le comparer avec ce qui existait alors dans la capitale, l'il en conféra plusieurs fois avec moi. En 1824 > M. de Villeneuve me conduisit avec l'architecte sur le terrain où est construit le nouvel établissement; enfin M. Pinchot vint présenter son plan définitivement arrêté au ministre de l'intérieur en 1830, il fut approuvé et allait être mis à exécution , lorsque les évènements politiques en suspendirent les travaux. En 1833, l'administration a fait exécuter les plans de cet architecte, et

DÈS MAISONS d'aliénés.

les constructions, au moment où j'écris, sont plus qu'à] moitié terminées. La ville de Marseille pourra se glori-: fier d'avoir érigé l'établissement le plus complet, él, le mieux distribué qui existe pour la séquestration el'(le traitement des aliénés. 11 ne lui manquera plus qiu > de lui donner un règlement propre à lui faire remplii] son utile destination,

Aix. — Le département des Bouches-du-Rhône possède à Aix un troisième établissement pour les aliénés. Cette > maison , voisine de l'hospice , est située sur le penchai^{TM'} d'un coteau qui domine la ville. Elle se compose d'ubi. bâtiment qui sert de logement aux employés, à quelques aliénés paisibles et aux services généraux; le reste de l'établissement se compose de quatre cours plus 6b moins irrégulièrement carrées et entourées déloges au rez-de-chaussée; ces loges sont vieilles, mal entretenu Si au milieu des cours il existe une fosse avec un miit d'appui, destinée à recevoir les immondices des cellulèS; Les aliénés, agités ou furieux, sont retenus par uiic longue chaîne, fixée au mur de leurs

cellules et au Bâs de la jambe de ces malheureux. Cette maison est line annexe de l'hospice d'où lui sont envoyées toutes lèi provisions. D'ailleurs elle est sous la direction des a(î< ministrateurs de.s hospices de la ville; on y reçoit des pensionnaires à divers prix du département et des (î^i partemens voisins. L'administration locale projette (iës améliorations pour cet établissement, il est desirabl d qu'elle ne se laisse pas décourager ni par les difficultés.ni par la dépense.

Lyon. — <t On ne traitait les aliénés en Fiancé,

DES MAISONS d'aLIÉjIVÉS. 4^3

dit Tenon dans ses beaux Mémoires sur les hôpitaux de Paris, qu'à l'Hôtel-Dieu de Paris, à celui de Lyon et à l'hôpital général de Rouen. » Lorsque je visitai pour la première fois les aliénés de Lyoti , en 1809, ces malades étaient reçus à l'Hôtel-Dieu et à l'hospice de la Chanté. A la Charité , ils habitaient des souterrains; à l'Hôtel-Dieu , il y avait trente-huit chambres occupant trois étages , bâties sur les trois côtés d'une cour étroite, irrégulière, et excessivement humide, reléguée à une des extrémités de cet hôpital , au milieu de laquelle on avait pratiqué un puits. Les aliénés ne sortaient point de leurs loges; on les voyait la face collée contre les barreaux des fenêtres. Ceux auxquels on voulait donner le bain de surprise , étaient conduits jusqu'au Rhône par des souterrains. Un mémoire du docteur Amard ^, détermina la translation et la réunion des aliénés dans un ancien couvent, situé à mihauteur de la montagne de Fourvières , bâti sur les débris d'une ancienne construction romaine. Le choix de cette position ne fut pas heureux , il a été impossible de donner aux bâtimens les développemens convenables : les cours sont étroites , les promenoirs manquent, le sol y est aride, et la végétation ne

peut ni récréer la vue, ni rafraîchir l'air. L'eau est peu abondante, tandis qu'elle est si nécessaire dans une maison semblable. La vue est très étendue sans doute, mais les croisées, les cours, ne prenant l'air et la lumière que du côté de la ville, les aliénés voient sans cesse leuf-s

' Traiti analytique de la folie ^ Lyon, 1807, in-8.

464 DES MAISONS d'aLIÉNIÎS.

concitoyens aller et venir sur les quais de la Saône , et dans les rues voisines. Ils entendent le brouaha de la cité; n'en voilà-t-il pas assez pour provoquer des impressions irritantes, propres à augmenter et à entretenir le délire?

On a fait disparaître de l'Antiquaille d'anciens cachots qui avaient été creusés dans l'épaisseur des fondations de la construction romaine. On a construit pour les femmes une demi-rotonde , qui d'abord n'avait qu'un rez-de-chaussée sur lequel on a élevé un étage. Un corridor règne au centre de la rotonde, et sur ce corridor s'ouvrent les cellules , en face desquelles est une baie grillée qui permet à la vue de s'étendre jusque sur la ville. Dans chaque cellule et dans un des angles opposés à la porte, on a scellé à fleur du carreau une pierre qui ressemble assez bien à un quart de cercle, ayant un pied de diamètre. Cette pierre est creusée de deux pouces environ, et sert de latrines dont les matières s'échappent par un trou pratiqué dans le mur, là où est scellé l'angle de la pierre , pour tomber sur un terrain ouvert qui est au-dessous et en dehors de la rotonde. Cette disposition semi-circulaire est sans doute très élégante, mais elle a de fâcheux inconvénients. Pas une cellule n'est d'équerre; la surveillance du corridor est difficile', et ne peut se faire d'un coup-d'œil. Dans la cour il y a

une fontaine; de cette cour on monte à des dortoirs qui sont à droite et à gauche d'une cour sur laquelle on se propose d'élever un bâtiment à plusieurs étages. Plus tard on a construit le quartier des hommes; ce quartier offre une longue suite de cellules

DES MAISONS d'ALTÉNÉS. 465

au rez-de-chaussée, dont les portes s'ouvrent sur une cour étroite dominée par de grands biltimens et dont les croisées donnent, comme celles des femmes, sur la ville de Lyon. Ce sont les habitations des furieux. Les biltimens de l'ancien couvent ont été disposés, le rez-de-chaussée en salles communes, réfectoires, salles de réunion et de travail, et les étages supérieurs en dortoirs pour les aliénés tranquilles. Dans ce même établissement de l'Antiquaille, mais dans un bâtiment séparé, on reçoit les malades des deux sexes, atteints de maladies cutanées et syphilitiques. On y admet aussi quelques pensionnaires infirmes et incurables. La population de tout l'établissement est de 600 individus, dont 300 environ sont aliénés.

Il y avait, en 1821, au mois de juin, 185 aliénés, savoir : 60 hommes et 125 femmes. En 1835, 94 hommes et 141 femmes. En décembre 1829, 236; 94 hommes, 142 femmes. En 1836, 291; 122 hommes, 169 femmes.

, Le conseil d'administration des hospices civils de Lyon administre cet établissement, qui est desservi par des sœurs soumises à la règle des religieuses de l'hôpital général. Des servans vêtus de noir, appelés frères de l'Antiquaille, soignent les hommes. J'ignore s'ils appartiennent à la même congrégation qui dessert l'Hôtel-Dieu. Ils ont sous leurs ordres des hommes de peine. Un aumônier et un sous-aumônier sont attachés à l'établissement.

Un directeur, un économiste, dirigeant l'administration intérieure. Un médecin adjoint, un chirurgien, un phar-

IT. 30

466 ©Bs MAISONS d'aliénés.

macien, deux élèves en chirurgie, sont chargés du service médical sous la direction d'un médecin en chef, M. le docteur Martin jeune a été longtemps le médecin en chef de cette maison, et il a le premier introduit en France la machine à vapeur de Darwin, à laquelle il a renoncé plus tard. En 1835, le docteur R. Pasquier a rendu compte du service dont il fut chargé au 1^{er} juin 1841. Le docteur Bottex, qui a remplacé M. Pasquier depuis quelques années, fait des leçons cliniques sur les maladies mentales. Ces trois médecins ont, par leur zèle, singulièrement secondé les vues bienfaisantes de l'administration de Lyon en faveur des aliénés confiés à sa sollicitude.

Les malades se lèvent à six heures en été, à sept heures en hiver.

A huit heures du matin : distribution d'une portion de pain et de fromage.

A midi : soupe, viande, quatre onces pour les pensionnaires, deux onces pour les indigents, pain.

A quatre heures ; légumes, fruits crus ou cuits, nouvelle portion de pain. Chaque malade reçoit un « livre et demie de pain par jour. Quatre fois l'année une portion des mets est double.

Lorsque les parents d'un aliéné réclament l'admission d'un malade, l'économiste leur envoie un imprimé à remplir, contenant

plusieurs questions sur les diverses

1 Essai sur les distributions et le mode d'organisation, d'après un système physiologique d'un hôpital d'aliénés pour quatre à cinq cents malades, Hyon, 1835; iii-8, avec un plan.

BFS M4.ISODFS D'ALIÉNÉS. 46^

1 circonstances qui peuvent faire connaître les causes et la nature de la folie. Les réponses doivent être mises à (côté des questions. Cette sage mesure devrait être ordonnée pour toutes les maisons d'aliénés.

Saumur. — L'établissement le plus singulier qui existe en France et même en Europe est, sans contredit, l'hospice de la Providence de Saumur, destiné à recevoir des vieillards, des enfans, des épileptiques, des aliénés, etc. Cet hospice est situé à l'est de la ville de Saumur, à l'extrémité du faubourg de Fénet, séparé de la Loire par la grande route. Il est bâti au pied et sur les flancs d'un coteau qui a 50 mètres de hauteur, qui longe la Loire et qui circonscrit la ville au nord. Les habitations de cet hospice se divisent en deux sections bien distinctes : 1° les bâtimens servant autrefois de maisons aux Pères de l'Oratoire; 2° les caves.

L'ancienne maison des pères de l'Oratoire, bâtie au pied du coteau, forme un carré sur les trois côtés duquel s'élèvent de beaux bâtimens à trois étages. Là sont réunis les services généraux, les dortoirs, les salles communes, les infirmeries pour les vieillards et les infirmes, l'habitation des sœurs et la chapelle. On y a ménagé six chambres pour des aliénés qui paient une forte pension. Il existe un vaste jardin à l'est de ce bâtiment; après avoir traversé ce jardin, on arrive à un large fossé creusé dans le roc sur la pente du coteau. Cet escalier se termine par une

rampe taillée sur les flancs du rocher ; cette rampe est de 3 à 4 mètres de largeur et 100 mètres environ de longueur, elle est bornée au nord par une rangée de hêtres,

au sud par le rocher taillé à pic; dans toute son étendue,

468 BÈS MAISONS d'aLIÉWIÎS.

d'où l'on jouit d'une vue magnifique et très variée, on a creusé dans le roc un grand nombre de petites cellules ou loges plus ou moins profondes fermées par des portes pleines ou à claire-voies. Quelques-unes de ces loges sont assez profondes pour recevoir plusieurs lits , dont la couchette n'est quelquefois que la roche elle-même. Dans ces cellules habitent des maniaques, des aliénés paisibles, et quelques vieillards pensionnaires. A droite de l'escalier, on trouve une cour de laquelle on se rend aux caves. Au fond et à gauche de cette cour, fermée par une muraille, est une cave creusée dans le rocher, large de 8 mètres, longue de 80 et haute de 5. A l'entrée, on voit un vestibule avec une grande cheminée également taillée dans le roc, où les femmes qui habitent la cave s'occupent à broyer le chanvre ou à tricoter; à côté, on a creusé une chambre pour la religieuse chargée de la surveillance. Au milieu de cette cave, on a fait un soupirail circulaire qui perce la roche et prend le jour au milieu du bois qui couronne le coteau. Ce soupirail était fermé en hiver par une natte de paille qu'on soulève une ou deux fois par jour pour renouveler l'air : on l'enlève pendant l'été.

Depuis ma première visite, ce soupirail a été couvert par une lanterne. On rencontre aussi, au milieu de cette cave, un puits peu profond qui communique dans une cave inférieure à celle que je viens de décrire. Cette cave est meublée de trois rangs de lits

occupés par plus de soixante femmes imbécilles, en démence, épileptiques ou paralytiques.

A côté de cette première ccii-e s'en trouvent plusieurs

DES MAISONS d'aLI1ÉN]ÉS. 4^9

autres plus petites, où demeurent des folles et des épileptiques qui ont besoin d'être plus isolées. A droite encore, on a creusé une seconde grande cave plus profonde : des décombres, on a construit deux petits pavillons ayant chacun quatre à cinq cellules et une petite cour soutenue par un mur incliné d'une grande épaisseur dont la base repose sur le roc, et dont le faîte est surmonté d'une clairvoie. Il existe enfin encore une troisième cave semblable aux précédentes. Au premier aspect, on serait tenté de croire que de pareilles demeures sont malsaines; cependant ces cellules et ces caves sont parfaitement sèches. Quoique recevant peu de lumière, et quoique l'air y soit peu renouvelé, les maladies graves sont rares dans cet hospice, la mortalité n'y est pas plus considérable qu'ailleurs. L'air vif qu'on respire dans ce lieu, le spectacle d'une belle campagne arrosée par la Loire, l'abri et la fraîcheur que procurent les arbres qui ombragent ce coteau, le bon régime, la grande propreté, concourent à rendre salubres ces pittoresques habitations. Deux fois la semaine les malades changent de linge, les draps sont renouvelés tous les mois; on donne des alimens gras deux jours la semaine. Un médecin visite l'établissement, des religieuses le dirigent, l'administration des hôpitaux de Saumur le surveille. Le docteur Gaulay est chargé du service médical, et s'en acquitte avec autant de savoir que de zèle.

Il y a habituellement 300 habitans dans la maison de la Providence; sur ce nombre 70 à 80 aliénés des deux sexes; plusieurs

sont pensionnaires et étrangers au

47<^ ittAisoirs d'aliénés,

département. Les prix de pension varient de 200 à à 300, 600 francs et plus.

En entrant dans ces demeures tristes et sombres, on est saisi d'une odeur pénétrante, c'est celle du chanvre. Les paillasses et les couchettes des malades qui déchi' reit et qui salissent sont garnis avec les tiges du chanvre. Cette literie, ce séjour dans des creux de rocher qui paraissent si singuliers aux étrangers, ne le sont point dans un pays où les habitans font usage des tiges de chanvre pour leur couchette, et où les vigneron ont creusé, sur les flancs du coteau qui borde la Loire, des habitations qui n'entraînent aucun inconvénient pour leur santé.

Angers, — Les autres aliénés du département de Maine-et-
^Loire sont reçus à Angers dans plusieurs établissemens : au château, à la Maison des Pénitentes, à l'hospice où ils ne peuvent être admis qu'avec un certificat d'ineurabilité , à l'Hôtel-Dieu, il y a cinq cellules et un cabinet de bain avec un appareil de dourhe pour le traitement de ces malades. En 1 835, les aliénés , renfermés dans le château de Saumur, ont été transférés dans le b^ établissement de Nantes. Plusieurs honorables habitans d'Angers, parmi lesquels trois médecins, ont formé le projet de fonder un établissement d'aliénés dans un ancien couvent. Il est certain que ce département, plus que tout autre, réunissant un grand nombre d'aliénés, soit à Saumur, soit à Angers, soit à Baugé, semble réclamer une institution spéciale pour les aliénés, à moins qu'an ne préfère, par économie, envo3?er ces malheureux à Nantes et au Mans, qui ont de beaux et de bons établissemens.

. Saint Venant. — Les Charitains, appelés frères Bon-fils, possédaient à Saint- Venant, petite place forte de l'Artois, sur la frontière de Flandre, une maison de correction où l'on recevait des aliénés. Cette maison , convertie après la révolution en dépôt de mendicité j fut destinée par M. Siméon, préfet du département du Pas-de-Calais, à recevoir les aliénés de ce département; de nombreux agrandissemens et d'utiles améliorations furent faits aux bâtimens, et, en 1824, M. Siméon lui donna un règlement. C'est le premier règlement qui ait été imprimé de nos jours pour un établissement d'aliénés; depuis lors, les aliénés ne furent plus reçus à Arras, où ils étaient confondus avec les prisonniers.

Dans le département du Nord, les aliénés sont admis dans deux maisons, l'une à Lille pour les femmes, l'autre à Armentières pour les hommes. Ces deux maisons, ainsi que celle de Saint- Venant, appartenaient aux frères Boiifils; elles sont bâties sur le même plan. Celle d'Armentières était lermitee, tandis que celles de Saint- Venant et de Lille ne l'étaient qu'en partie à l'époque de la révolution. Cette construction ressemble assez bien à Bedlam et à Saint-Luc de Londres, mais dans des proportions infiniment plus petites et avec beaucoup moins de luxe.

Armentières. — La maison d'Armentières forme un carré long bâti sur les quatre côtés : l'un des côtés, celui par lequel on entre, celui qui longe la rue d'Armentières, servait de couvent aux frères, avec sa chapelle, son cloître, etc. Il sert aujourd'hui au logement du directeur, aux salles communes, au réfectoire des aliénés tranquilles.

DES MAISONS d'ALIÉNÉS,

quilles et convalescens, aux offices générales de la maison : lingerie, magasin, cuisine, etc., etc. Le colé du carré, opposé à celui-ci et le coté droit ont deux étages et un souterrain. On descend à ce souterrain par dix marches; il se compose d'un corridor d'un mètre et demi de largeur, éclairé par des soupiraux qui s'éclairent sur la cour. Le long du corridor et du côté des soupiraux, on a pratiqué au plancher inférieur un caniveau pour recevoir l'urine et l'eau répandues dans les cellules ou dans le corridor. Les loges s'ouvrent sur ce corridor; elles ont une porte pleine avec un guichet, une grosse serrure et des verrous. A coté de la porte se trouve une ouverture haute de 30 pouces et large de 18. Cette ouverture est armée de cinq harreaux de fer, dont un est légèrement coudé pour laisser passer une bouteille ou un paquet. Audessous de la traverse inférieure qui supporte les barreaux, il exisïe un espace de 5 pouces de hauteur et de la largeur de la croisée; par cette ouverture on introduit les alimens dans la cellule. Cette double ouverture est fermée par un volet en bois maintenu par un verrou. La loge est meublée d'un banc scellé et d'une couchette posée en travers contre le mur qui fait face à la porte; la couchette est scellée par ses deux extrémités aux deux murs latéraux de la loge. Les loges ont 6 pieds 6 pouces de largeur, 7 pieds de longueur, 8 pieds de hauteur, elles sont voûtées. Les deux étages supérieurs de ce corps de bâtiment, où l'on monte par des escaliers voûtés, ont la même disposition, savoir: un corridor éclairé par de petites croisées à hauteur d'appui, ayant la vue sur la cour, sur lequel s'ouvrent les

DİS MAISOPİS D'ALİLİWÉS. 473-

portes, les croisées des cellules, en tout semblables à celles que je viens de décrire. Le cote droit offre les mêmes disposi-

tions. Le quatrième côté est distribué en cliambres, appartemens et salles communes pour les pensionnaires.

L'espace circonscrit par ces quat' e côtés est divisé . en trois parties : l'une sert de cour aux furieux et aux malades agités qui logent dans la portion du bâtiment I que j'ai décrite, et est fermée par un mur parallèle à ce : même bâtiment; le reste de l'espace est divisé dans sa 1 longueur par un couloir couvert percé à droite et à ; gauche de plusieurs ouvertures, partant de cette cour et : se terminant au bâtiment où est la cuisine. Ce couloir : sert de communication entre le quartier des furieux t et celui où sont réunis les services généraux ; il sert 1 aussi à inspecter ce qui se passe dans les deux cours I latérales.

Caen. — Les aliénés à Caen étaient, il y a vingt ans,

I dans un état déplorable; on se souvient encore dans < cette ville de ce qu'on appelait jadis la tour d'Hautcouit " ou la Tour des Fous, qui existait en lySS, près du lieu !' où l'on a bâti le palais de justice. Cette tour avait deux i" étages, les furieux étaient enchaînés dans les cachots du

II rez-de-chaussée, les autres étaient exposés aux brutales ii railleries et aux provocations des passans. Ces nialhcu- [1 reux furent transférés à la prison de Beaulieu, confon- I dus avec des prisonniers, et renfermés dans des cachots

souterrains lorsqu'ils étaient furieux. La maison du Bon- ' Sauveur, dont la fondation remonte vers 1720, n'a pris quelque extension qu'en 1 805. Les religieuses du Bon-

Sauveur, qui avaient été dispersées par la révolution, s'étaient réunies de nouveau, achetèrent l'ancien couvent des capucins, et s'y établirent définitivement en 1804. M. Montlivault, préfet du Calvados, détermina le conseil général à accorder des fonds aux religieuses pour l'agrandissement des bâtimens, et décida, en 1818, que les aliénés du département seraient confiés aux dames du Bon-Sauveur; cet établissement s'accrut, dès lors, rapidement; les hommes aliénés y furent admis pour la première fois et un local spécial leur fut affecté. Les aliénés de ce département doivent une reconnaissance éternelle à M. l'abbé Jamet, supérieur des religieuses, qui, a été le créateur de ce vaste et bel établissement.

La portion de la maison du Bon-Sauveur, consacrée aux aliénés, est divisée en deux sections: l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. La section des hommes se compose de deux corps de bâtimens : le plus considérable, destiné aux aliénés paisibles, est précédé d'une grande enceinte plantée de tilleuls; des arcades soutenant les ailes du bâtiment offrent une promenade agréable pendant les chaleurs de l'été (et pendant les jours pluvieux. La seconde section est exclusivement destinée aux idiots, aux aliénés en démence et aux épileptiques. L'on a bâti pour les aliénés furieux un troisième quartier qui a aussi un jardin La division des femmes se compose d'un immense bâtiment qui se développe sur une ligne de cent toises et qui est élevé de trois étages, l'ancien jardin qui longe le bâtiment est divisé en quatre parties servant d'autant

DES MAISONS d' ALIÉNÉS.

de promenoirs isolés pour chaque variété de folie. Derrière toute la longueur de ce bâtiment régnent des cours destinées au service de chaque division, dans l'une desquelles se trouve un

grand bassin d'eau courante. Ce vaste bâtiment offre au rez-de-chaussée, une large galerie soutenue par des piliers qui portent les étages supérieurs, sur laquelle s'ouvrent des cellules. Ces cellules ont une porte pleine, qui donne sur la galerie; au bas de cette porte, on a pratiqué une échancrure de quatre à cinq pouces, pour servir sans doute de moyen de ventilation; cette ouverture a de fâcheux inconvénients. En face de cette porte, il en est une seconde qui s'ouvre sur la cour de service, et par laquelle les serviteurs entrent dans les cellules pour les nettoyer ou pour faire les lits; ces cellules sont généralement trop sombres. Plusieurs couchettes de ces cellules sont entourées d'une clairvoie, afin d'empêcher les malades de quitter leurs lits. Les deux étages supérieurs offrent chacun un immense corridor qui règne sur toute la longueur du bâtiment. Ce corridor s'éclaire par des croisées qui s'ouvrent sur les jardins, et est divisé, par des claires-voies, en quatre sections. Sur ce vaste corridor s'ouvrent des chambres de différentes grandeurs, éclairées par des croisées qui permettent à la vue de s'étendre au loin dans la campagne. Les portes de ces chambres n'offrent rien de pénible à la vue. Les croisées sont grillées avec un treillage en fer. Les habitations sont grandes, plauchées, quelques-unes ont un cabinet pour un domestique, et quelques autres forment un appartement; plusieurs ont des lits entourés de barreaux de bois en

47^ DES MAISONS d'ALI^NÉS.

forme de cage, quelquefois la même cellule a trois couchettes, placées en travers bout à bout contre le mur, ayant une claire-voie qui les sépare du reste de la chambre.

Dans chaque section se trouvent une salle de bains et de douches, des salles de réunion pour les repas et travail. Les

hommes ont un billard. Une chapelle occupe le centre de l'établissement, et les hommes peuvent y assister aux cérémonies religieuses, séparés entièrement des femmes. L'établissement est pourvu d'une bibliothèque. Les malades peuvent se livrer à la culture du jardin , à la promenade même extérieure. Des veilles de la congrégation du Bon-Sauveur administrent la maison, elles sont chargées du soin des aliénés; ces dames sont secondées par des domestiques pour le service des hommes. Le docteur Trouvé , qui est mort en 1837, a long-temps été le médecin de cet établissement. Il était depuis quelques années secondé par le docteur Vaslet , qui a déjà fait un ample recueil d'observations sur les aliénés. Ce médecin , si instruit , si dévoué à ses malades , a publié une statistique de la maison du Bon-Sauveur Au 1^{er} janvier 1829, il y avait, au Bon-Sauveur, 151 aliénés; pendant cette année et la suivante, il y a eu 74 admissions; sur ce nombre total de 325, on comptait 146 hommes et 179 femmes. Au 1^{er} juillet 1833, on comptait 300 aliénés; il est entré 122 malades jusqu'au 1^{er} janvier 1835, total : 422, 199 hommes et 223 femmes.

' Annales d' Hygiène publique et de Médecine légale, Paris, 1834; tom. VIII, p. 223 et suiv.

DES MAISONS d' ALIÉNÉS.

Cet établissement est remarquable par son étendue et par sa bonne tenue. Il est fâcheux que, possédant un si vaste terrain, les bâtimens aient autant d'étages. Je lui reprocherai encore d'avoir conservé des couchettes à claire-voies. Si des études plus médicales présidaient à la direction de cet établissement, on aurait apprécié les inconvéniens d'un pareil moyen pour empêcher les aliénés de quitter leur lit. Une seule observation justifiera cette critique. Un malheureux aliéné croit qu'il y a dans la couchette des serpents,

des crapauds et toutes sortes d'animaux malfaisants, il quitte son lit. N'y a-t-il pas barbarie à l'obliger d'y rester toute une nuit, convaincu qu'il est d'être entouré d'objets qui l'effraient, qui le terrifient, et qui lui font craindre la mort la plus horrible ? Des nuits passées dans de pareilles angoisses ne sont-elles pas un obstacle invincible à la guérison? Ne vaut-il pas mille fois mieux qu'un aliéné, torturé par ses illusions, couche sur le plancher de sa cellule, surtout si les précautions sont prises pour le garantir du froid et de l'humidité? Je livre cette observation, à laquelle j'en pourrais ajouter beaucoup d'autres, aux méditations de M. l'abbé Jamet, auquel les aliénés du département du Calvados sont si redevables.

L'établissement du Bon-Sauveur n'est pas seulement une bonne maison d'aliénés, l'on y trouve encore plusieurs autres institutions qui sont du plus haut intérêt : le couvent des dames de l'Île-Sauvour avec un noviciat considérable; un pensionnat de jeunes demoiselles; un pensionnat pour des sourds et muets des deux

473 »ES MAISONS o'ALIÉrr^s-

sçxes, qui reçoivent l'instruction d'après une méthode particulière à M. l'abbé Jamet. L'établissement se conip posait, au i*"" janvier i835, d'après un rapport du dj» recteur de ce vaste établissement, de 678 personnes,

savoir :

Religieuses 64

Novices 40

Filles associées. 7

Prêtres 6

Dames de chambre

Demoiselles pour l'éducation. ... 82

Sourds et muets 3a

Sourdes et muettes

Aliénés 147

Femmes aliénées i 8a

Domestiques, gens de peine. ... 74

Total . 6^

Toulouse. — Les aliénés à Toulouse n'ont point été ^ cpmme on l'a imprimé, transférés des prisons dans l'hQt pital de la Grave de cette ville; ce sont, au contraire, le§ prisonniers qui ont été retirés de cet hospice. Il y avait dans l'hospice de Toulouse, comme dans presque tou^ les hôpitaux généraux de France, un quartier de forcq où les épileptiques, les aliénés des deux sexes, les mauvais sujets, les filles publiques, les condamnés étaiefli| enfermés ; les aliénés furieux , les condamnés habitaient dans des cachots, sur des lits bâtis en maçonnerie, sw lesquels ils étaient enchaînés. Ce fut en 1819, que l'administration municipale obtint que les prisonniers d^

DBS MAISONS D ALIÉNAS. 479

cet hospice fussent envoyés dans la maison centrale de iEisses près Villeneuve d'Agen. L'administration des hôpitaux ordonna la destruction des cachots et fit . construire de nouvelles habitations pour les aliénés. En 1 ^826 et 1827, elle ajouta à ce quartier

un ancien couvent de religieuses. On recula les murs de clôture de l'hospice, on construisit des cellules plus grandes et mieux disposées que celles qui existaient avant. Les cellules furent distribuées sur les côtés de quatre préaux et bâties au rez-de-chaussée. Dans de grands bâtiments à étages, on fit des salles de réunion, des réfectoires, et dans les étages supérieurs des dortoirs. On rétablit une salle de bains pour chaque sexe, avec des appareils de douches ; enfin, M. le docteur Délaye, qui avait été mon élève à la Salpêtrière, et que je signalai à l'administration, fut nommé médecin de la division des aliénés de l'hospice de la Grave de Toulouse. Un élève en médecine fut attaché à ce service. Quelquesunes des sœurs de la charité qui desservent l'hospice furent spécialement chargées de la division des aliénés. Cette division laisse encore beaucoup à désirer; mais il y a eu tant de vieilles habitudes à déraciner, tant de préjugés à vaincre; ce qu'on a fait doit paraître si beau comparativement à ce qui existait autrefois, que je ne saurais m'appesantir sur les imperfections et même sur les vices de cette maison. Le zèle des religieuses qui prodiguent leurs soins aux malheureux qui rhâbilitent, à la bonne volonté de l'administration du pays, font espérer que Toulouse, qui a tant de ressources pour les indigens et les malades, qui a élevé depuis quelques

480 DES MAISONS D'ALIÉNÉS.

années tant de beaux monumens d'utilité publique, ne tardera pas à ériger un bon établissement pour les aliénés. Il y avait autrefois dans l'hôpital de la Grave de Toulouse 80 à 90 aliénés. Depuis 15 ans, époque des premières améliorations, la population de cet hospice: s'est élevée jusqu'à près de 300. On y comptait 298 aliénés en 1836.

Albj. — Depuis long-temps M. Decazes, préfet d'Alby,, méditait la construction d'une maison d'aliénés pour le: département du Tarn. En 1830, ce projet a été re-pis avec une grande activité, et, dès l'année 1832, les; constructions ont commencé. Le programme a été demandé à M. l'abbé Jamet, supérieur des dames du Bon-- Sauveur de Caen. Cet établissement est situé dans un faubourg d'Alby, sur la route de Toulouse. Outre un an-cien château, qui a 22 mètres de longueur, et trois maisons voisines, habitées par huit religieuses du Bon-Sau- • veur, par dix novices, par une trentaine de sourdes et: muettes, six demoiselles et deux aliénés; on a construit un bâtiment qui a 83 mètres de longueur, deux étages destinés aux aliénés : un second corps de bâtiment, parallèle à celui-ci, complétera le quartier réservé à ces malades. Je ne peux approuver les étages qu'offrent ces constructions, la disposition des bâtimens rendra presque impossible l'isolement des fous, d'après le caractère de leur délire.

JSantes. — Le Sanitat, hôpital général de la ville de Nantes, destiné à recevoir des vieillards , des infirmes, des enfans et des aliénés des deux sexes, avait son entrée sur le beau quai qu'on nomme la Fosse. Les ha-

DES MAISONS d'ALIÉNÉS. 481

bitations des aliénés étaient affreuses. Nulle part, je n'ai vu plus de luxe de serrures , de verroux , de barres de fer pour raffermir les portes des cachots. Ces cachots étaient pavées en grès comme les rues. De petites ouvertures pratiquées à côté de la porte, étaient garnies de barres de fer et d'un volet. Tout près de cette ouverture , il appendait une chaîne scellée au mur par un bout, et portant à son autre extrémité un vase en fonte, ressemblant assez bien à un sabot , dans lequel les alimens étaient dépo-

sés et passés à travers les barreaux des ouvertures. Ce déplorable état avait depuis long-temps éveillé la sollicitude du pays; depuis long-temps l'administration voulait le voir cesser, et faire construire un établissement d'aliénés digne de la ville de Nantes. Le docteur Tréluyel, médecin en chef du Sanitat, ne fut pas le dernier à entrer dans cette voie d'humanité et de réforme. Il sollicita l'administration locale, et adressa plusieurs mémoires au ministre de l'intérieur. Mon honorable confrère et moi , accompagnés de plusieurs membres de l'administration, visitâmes en 1821 l'ancien couvent de Saint-Jacques , qui avait été considérablement augmenté avant de le convertir en dépôt de mendicité. Ce dépôt venait d'être 'supprimé. On ne cessa, depuis, de s'occuper de la translation du Sanitat dans ce local si favorablement situé. M. deTollenare, receveur des hospices, fut un des plus ardens promoteurs du nouvel établissement. Il vint à Paris, et se rendit en Angleterre pour étudier les établissemens d'aliénés. Il traça un programme et en développa les détails. Enfin en 1832, on

/|82 DES MAISONS d'aLIÉNÉS.

disposa les anciens bâtimens du couvent et du dépôt, pour recevoir les pauvres, les infirmes, les vieillards, les épileptiques, les orphelins, etc. La division des aliénés fut faite à neuf, elle est située sur un vaste terrain au nord des bâlimens de l'hospice dont elle est séparée dans toute son étendue, par un espace de 10 à 12 mètres de longueur. Dans toute la longueur de cet espace, s'élève une galerie, et sur cette galerie s'adossent perpendiculairement huit pavillons parallèles entre eux, séparés par autant de préaux, n'ayant qu'un rez-de-chaussée, à l'exposition du sud-est. De ces pavillons, la vue s'étend sur la Loire et sur une vaste campagne à

travers des jardins qui servent de promenoirs aux aliénés qui les ont plantés. Chaque sexe habite quatre de ces pavillons qui forment une section. La section des hommes est séparée de celle des femmes par une grande prairie qui unit à la Loire les bâtiments centraux de l'hospice. Chaque corps de bâtiment est desservi par un préau planté d'arbres, orné d'une pelouse et terminé par une galerie dont les grillages n'arrêtent ni l'air ni la lumière. Chacun se compose : 1° d'un réfectoire servant d'ouvroir, entouré d'armoires, de tables et de sièges; 1" d'ua dortoir contenant 24 lits , dont quatre affectés à des demi-pensionnaires; 3° d'un petit pavillon qui contient quatre chambres pour des pensionnaires, une autre chambre pour les domestiques, et d'un salon de réunion, d'où l'on descend par un escalier dans les jardins. Ces huit pavillons sont destinés à recevoir les aliénés tranquilles. Les aliénés agités, malades, gâteux, devraient habiter des constructions dont on a jeté les foft«

DES MAISONS d'aLIÉUÉS. 483

démens à l'extrémité de chaque section. En attendant, les aliénés n'ont à leur usage que les huit corps de bâtiment dont j'ai parlé plus haut. Nul doute que l'administration ne termine bientôt ce magnifique établissement. Un parloir spécial à chaque sexe, un atelier couvert, complètent les deux divisions. La chapelle où les aliénés ont des places réservées , les cuisines , la lingerie , en un mot les services généraux sont communs à tout l'hospice , dont le quartier des aliénés est une division. M. le docteur Bouchet, ancien élève de la Salpêtrière, nommé en j834 médecin en chef de Saint-Jacques, a établi dans cette maison un ordre admirable. Un règlement, en fixant les attributions de chacun, a laissé un grand pouvoir au médecin qui est secondé par un

élève. Un infirmier-major a la direction du personnel; il surveille les infirmiers, il surveille et dirige les travaux des aliénés. Il doit se conformer aux ordres du médecin dont il est l'agent immédiat. Une sœur pour chaque section a le soin des malades, des alimens et des vêtemens. Dans la section des femmes, la sœur distribue et dirige les travaux. Les gens de service sont pris hors de la maison et parmi les aliénés convalescens. Les principaux devoirs des serviteurs sont tracés dans le livret qui est remis à chacun d'eux.

La première pensée du médecin qui a si utilement organisé le service de cette maison, celle qui domine toutes ses vues de traitement, a été d'assujétir les malades à une grande habitude d'ordre, et à appliquer à tous les travaux dont ils sont capables; pour les encourager, il est donné une récompense aux travailleurs» :

484 DES MAISONS d'ALIÉNÉS.

aussi est-il peu de maisons où les aliénés travaillent en plus grand nombre et paraissent jouir de plus de liberté. La population moyenne pendant l'année 1835, ayant été de 207 aliénés, le terme moyen des ouvriers a été de 171.

Au 1^{er} janvier 1835, il existait 171 aliénés à l'hospice Saint-Jacques, il en est entré 106 dans le cours de l'année. Sur ce nombre il y avait 112 hommes, 154 femmes.

Jourdillac. — Le nouvel établissement des aliénés du département du Cantal, fondé en 1836, mérite d'être mentionné à la suite de l'hospice de Saint-Jacques de Nantes, avec lequel il a une grande analogie; il est construit sur les terrains de l'hospice civil, dont il est une grande division. Le plan adopté réunit les conditions les plus favorables pour rendre faciles le service, la sur-

veillance et la propreté. Sur un bâtiment d'une très grande étendue, on a élevé perpendiculairement huit pavillons , formant deux sections : une pour les hommes; l'autre, pour les femmes , séparés les uns des autres par un préau. Chaque préau , bâti sur trois côtés , à rez-de-chaussée , est fermé d'un côté par une grille qui laisse échapper la vue sur de vastes jardins plantés de 5,000 mûriers et sur la campagne. Il est semé en gazon, et a une fontaine jaillissante. Ces deux sections sont elles-mêmes séparées par un bâtiment central, qui renferme des salles de bains pour les deux sexes, des parloirs, des salles communes, un cabinet pour le médecin , etc. Elles sont abondamment pourvues d'eau , à l'aide d'une retenue faite en çimont de la rivière. M. de J^a IMarrec, pré-

DES MAISONS d'ALIÉNÉS. 485

fet du Cantal, de concert avec l'administrateur des hospices d'Aurillac, et le conseil général du département, a réalisé la généreuse pensée de ce bel établissement, qui pourra recevoir jusqu'à 200 malades. Un médecin-économe administre; des sœurs de la charité prodiguent leurs soins aux malades et sont secondées par un nombre suffisant d'infirmiers. Les services généraux, établis dans l'hôpital , desservent la division des aliénés.

Rennes. — Les aliénés de Rennes étaient reçus dans la maison de force qui est devenue une maison centrale de détention, et à Saint-Méen. Dans la maison de force , l'on voyait et l'on voit encore deux préaux carrés, entourés chacun de trente cellules, bâties sur leurs quatre côtés. Ces loges n'ont que 7 pieds en tout sens, les murs ont 18 pouces; elles sont pavées comme les rues. Au centre de chacune, et à fleur du sol, il existe un trou qui sert de latrines; ce trou est bouché avec un moellon ou avec un tam-

pon de paille , il conduit les matières dans un égout qui rampe sous les loges. La plupart des malades, lorsque je les visitai pour la première fois, n'avaient que de la paille, et une couverture. L'aspect sombre et triste de ces habitations, la mauvaise odeur qu'elles exhalaient, les mauvais soins que recevaient les aliénés confiés à un geôlier, avaient depuis long-temps fait désirer que les aliénés fussent retirés d'un lieu plus capable d'augmenter la maladie que de la guérir. Dès l'année 1826, on songea sérieusement à améliorer le sort des aliénés de ce département. Enfin , en 1835 , ces malheureux furent tous réunis dans la maison de Saint-Méen.

486 DÉS MAISONS d'aliénés.

Saint-Méen est un ancien établissement situé au levant, dans un des faubourgs de la ville de Rennes, destiné autrefois à recevoir des individus renfermés par lettres de cachet et quelques aliénés. Depuis la révolution, cet établissement fut confié à des sœurs de la Charité qui traitaient les teigneux, élevaient des petits enfans et recevaient des aliénés payant pension.

Le logement des employés, des religieuses, les cuisines, les réfectoires, des salles communes occupaient les divers étages des bâtimens qui entourent la cour d'entrée. Quelques aliénés tranquilles habitaient des chambres à un ou à plusieurs lits , quelques couchettes étaient entourées de clairvoies pour empêcher les malades de quitter leur lit ; c'est ce qu'on appelle des cages. Les furieux occupaient des cellules irrégulièrement distribuées au rez-de-chaussée de divers bâtimens de la maison. Elles prenaient jour sur les jardins, quelques-unes étaient fermées par une grille de fer et par une porte pleine en bois. A l'entrée du jardin, à droite, on avait construit, en bois très épais, six cellules, trois de

chaque côté d'un corridor commun. Ces cellules étaient extrêmement sombres , ne recevant le jour pour toutes que par une seule croisée et par la porte du corridor. Cet état de choses heureusement n'existe plus; des agrandissemens considérables et d'utiles améliorations ont été faits à la maison de Saint-Méen, devenue maison unique d'aliénés pour la ville de Rennes et le département d'Ile-et-Vilaine. On a adossé sur les côtés de la façade des anciennes constructions, donnant sur les jardins, deux corps de bâtimens en retour et en ailes,

DÈS MAISONS d'aliénés. ^B']

réunis par un troisième bâtiment. L'on a ainsi formé une vaste cour entourée d'un portique d'un aspect élégant ; d'où l'on communique à droite et à gauche avec la division des hommes et des femmes. De ce portique, on se rend dans les préaux des aliénés furieux. On doit regretter que l'architecte n'ait point vu ce qui a été fait ailleurs. Il aurait beaucoup moins rapproché les habitations les unes des autres, il n'aurait point formé des cellules avec des cloisons en planche. Il n'aurait pas construit un escalier tout en bois et extrêmement sonore. Il est évident que le moindre bruit, le moindre mouvement qui se font dans les cellules, que les pas des personnes qui montent ou descendent les escaliers, troublent la tranquillité des malades et leur causent de l'effroi. Les salles de bains sont élevées d'un étage, relativement aux habitations des furieux; elles sont au rez-de-chaussée des anciennes constructions. On aura souvent beaucoup de difficulté pour conduire les furieux au bain , à cause de l'éloignement et de l'escalier. Les cris de ces malades se feront entendre de tout l'établissement. Au reste, les aliénés tranquilles sont dans des dortoirs très propres, mangent dans des réfectoires , ont des salles de

réunion et peuvent se rendre dans un très grand jardin. On reçoit des pensionnaires à divers prix de pension. L'on distribue du cidre aux pauvres et du vin aux pensionnaires. Un économe est chargé de la partie matérielle de la maison et de la tenue des écritures. On admire ici comme partout le zèle et le dévouement des sœurs de la Charité, qui le dirigent sous la surveillance de la commission administrative des

488 DES MA.ISONS d'aLIJÎNÉS.

hospices. Il y avait en 1833 j i 76 aliénés des deux sexes. Le docteur Chambeyron , ancien élève de la Salpêtrière, nommé médecin en chef de cette maison , est entré en fonctions le 1^{er} janvier 1836. Nul doute que ce médecin ne rivalise de zèle avec ses collègues de Ptouen, de Nantes, de Toulouse , qui comme lui sont sortis de la même école.

Si je me suis permis de critiquer quelques dispositions de l'établissement de Saint-Méen , je l'ai fait parce que les vues qui ont dirigé les constructions nouvelles étaient excellentes; parce que, malgré ces imperfections, l'établissement de Saint-Méen n'en honore pas moins la ville de Renues , et n'en est pas moins un grand bienfait pour le pays.

Lafond. — Les aliénés de la Charente-Inférieureétaient reçus dans l'hôpital général de La Rochelle, où ils habitaient deux préaux bâtis et entourés de cellules à rez-dechaussée. Le mauvais état de ces habitations n'était point compensé par l'effet des bons soins que les aliénés recevaient des religieuses directrices de cet hospice. Les loges étaient étroites, pavées connue les rues, humides; la literie n'était guère meilleure, surtout pour les malades agités et sales. Les furieux étaient quelquefois mis aux chaînes.

L'administration départementale a créé un bel établissement spécial dans le petit village de Lafond, près La Rochelle. Un bon système de distribution générale et de construction a présidé à l'érection de cet établissement. On y voit plusieurs quartiers, chacun avec une cour plantée et une fontaine au milieu. On y voit des salles communes, des salles de

DES MAISONS d'ALIÉNÉS. 4%

travail, des promenoirs couverts. Les latrines sont isolées des bâtimens. Non-seulement les sexes, mais les différentes espèces de folie, et les convalescens peuvent facilement être séparés. Le service et la surveillance y sont extrêmement faciles. Cet établissement fut ouvert (le 1^{er} décembre 1829, non-seulement aux aliénés pauvres des hôpitaux et aux aliénés riches du département de la Charente-Inférieure, mais aussi aux aliénés des départemens voisins. Le docteur Fromentin Despeux, nommé médecin de cette maison, la dirige avec autant d'habileté que de zèle. Elle avait reçu du 1^{er} décembre 1829 au 1^{er} novembre 1834, 171 aliénés, ce qui donne . 34 pour la moyenne des admissions annuelles. Des succès déjà obtenus par le médecin ont augmenté la population qui ne tardera pas à s'élever à 200. Des religieuses dirigent les services sous la surveillance d'une commission administrative ; au médecin seul appartient la direction du service médical.

Le Mans. — On se ferait difficilement une idée de l'état des aliénés dans la ville du Mans tel qu'il était autrefois; qu'il me suffise de dire qu'ils habitaient de vrais cachots, qu'ils étaient confondus avec des prisonniers, qu'ils étaient enchaînés et qu'ils ne pouvaient entrer dans l'hôpital qu'après un séjour plus ou moins prolongé dans la prison, où ils étaient retenus pour être

traités et pour être interdits. Ces malheureux sont aujourd'hui dans une belle maison de santé bâtie depuis quelques années par les soins de l'administration départementale. Il est impossible d'offrir une ordonnance de construction plus simple, plus saine et plus favorable

MAISONS d'aliénés.

au service , à la surveillance et au bien-être des aliénés. A l'ouest de la ville du Mans, à une petite demi-lieue, baigné par la petite rivière de THuynes, sur un tr[^]i grand carré clos de murs, isolé de toute habitation, on a construit cet établissement. L'entrée en est irapo-i santé, les bâtimens sont précédés d'une grande cour demi circulaire entourée d'une galerie; au centre s'é-i lève un bâtiment à deux étages pour le logement des i sœurs, de l'économe, de la lingerie, de la pharmacie, des cuisines; la chapelle y est admirablement bien distribuée pour une maison semblable. Derrière ce premier bâtiment, on a construit l'appareil hydraulique et les bains. Les habitations des malades sont dispo-i sées sur les côtés de ces bâtimens et forment deux divisions l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes.. Chaque division se subdivise en quatre pavillons perpendiculaires aux constructions centrales , parallèles! entre eux , séparés par des cours plantées, réunis par une galerie couverte, les rez-de-chaussée sont destinés: à des réfectoires, des salles communes, des salles de travail, et l'étage au-dessus forme des dortoirs de douze i lits; ces dortoirs, plafonnés, sont éclairés par de grandes: baies de croisées, garnies de treillages en fer. Deux des i quartiers, un pour les hommes et l'autre pour les femmes, sont disposés en cellules à rez-de-chaussée. Les baies sont fermées par des croisées vitrées et par un i volet. Elles s'ouvrent en dehors par la galerie. La mai- ■;

son du médecin est indépendante et séparée par le mur ? des jardins, qu'il suffit de traverser pour être auprès des malades. M. le docteur Etoc, élève de la Salpê- •

DES HAISOTÏS ©'ALIÉNÉS. 49 ï

: trière , a été nommé médecin en chef de cette maison ouverte en 1 834- Le savoir, l'activité, le zèle de ce jeune

I médecin , répondaient de l'excellente direction don»

1 née à ce bel établissement, qui doit consoler ceux qui ont connu l'état déplorable des aliénés dans la ville du Mans. Un élève en médecine seconde M. Etoc. Un

I règlement qui détermine les attributions de tous les employés, et règle tous les services, a été rédigé. Une

. commission présidée par le préfet de la Sarthe, administre cette maison ; un receveur-économe pourvoit aux besoins matériels de tous les services. Trois sœurs de Charité, ayant à leurs ordres des infirmiers et des infirmières , dirigent , surveillent les soins donnés aux malades. Elles sont chargées de la pharmacie, de la cuisine, du maintien de l'ordre et de la propreté, et de la conservation des vêtemens. Les infirmiers reçoivent les ordres immédiats du médecin, qui peut les suspendre de leurs fonctions. Le préfet ordonne l'admission des pauvres. Les pensionnaires doivent être pourvus d'un certificat de médecin, constatant leur état de folie, visé par le maire du domicile du malade. Le prix des pensions varie de 400, 700 à 1200 fr.

Strasbourg. — On a lieu d'être surpris qu'à Strasbourg, ville de science, ville de Faculté de Médecine, les aliénés aient été si longtemps dans l'état le plus déplorable. Dans l'enclos de l'hôpital ci-

vil de Strasbourg, à l'extrémité d'une grande cour, à cinquante pas des salles des malades , un peu au-delà d'une petite plantation , se trouve un vieux bâtiment ayant un rez-de-chaussée et un étage. Là sont les aliénés

DES MAISONS d'ALIÉNÉS.

au rez-de chaussée , tandis que les malades de la clinique de la Faculté, occupent le premier étage. Les aliénés sont répartis dans plusieurs salles, ils n'ont ni jardins, ni promenoirs, ni salles communes , en sorte que les furieux ne peuvent quitter leurs loges. Les aliénés tranquilles jouissent seuls de la liberté de se promener pêle-mêle avec les autres habitants de l'hôpital. Les aliénés occupent quatre salles ; deux pour les hommes, deux pour les femmes; il y a de plus une petite salle garnie de cinq loges , et une autre de quatre. Enfin un petit local appelé la Tour, dont le premier étage est occupé par neuf folles incurables, et le rez-de-chaussée par des fous bruyants renfermés dans cinq loges. La salle destinée aux fous incurables contient vingt-trois lits; à côté de cette salle, il y a une chambre garnie de quatre loges ou cages vieilles, mal closes et mal placées ; à la gauche de cette salle et à vingt pas de distance, tout près d'un dépôt de fumier , se trouve la tour dont il a été question plus haut; à la droite et à peu de distance de la grande salle des fous incurables, se trouve la salle des bains qui sert pour tous les malades de l'hôpital. À côté de la salle des bains, on a placé dans un petit local cinq loges neuves; à ce petit local touche une salle destinée aux folles incurables et qui contient onze lits. De celle-ci on passe dans une autre salle de sept lits , commune aux folles récemment malades; à côté se trouve la salle des fous en traitement, elle n'a que cinq lits.

Les loges au nombre de cinq récemment bâties, offrent les dispositions suivantes. Dans un corridor étroit,

DES MAISONS d'aLIÉNJÉS.

1 dallé et mal éclairé, on a élevé d'un pied au-dessus i du sol , cinq loges dont les parois sont en bois plein à la hauteur de cinq pieds, et à clairvoie au-dessus jusqu'au plafond. Les portes onl un guichet et sont couvertes de fer; à côté de la porte est appendue une chaîne, supportant une écuelle de ferblanc dans laquelle les alimens sont servis. Chaque loge n'a que : six pieds et demi de profondeur, quatre pieds et demi ide longueur et neuf pieds et demi de hauteur. Dans un ides coins de chaque loge, près la porte, on a placé des sièges de latriue, les matières tombent dans un vase qui est au-dessous, et qui peut être vidé sans entrer dans la cellule. Les aliénés qui déchirent , ou qui salissent , n'ont que de la paille. Si un pareil état n'a pas été plus tôt changé, la faute n'en est point aux médecins. Les docteurs Schahl et Ristelhueber ont souvent réitéré leurs réclamations , ont > souvent exposé le mauvais état des habitations , et ont déclaré l'impuissance de la médecine contre une maladie traitée dans de pareils locaux. Ce n'est qu'en 1816 que, retirant les malades vénériens de quelques-unes des > salles dont je viens de parler, on put mettre plus au large les malheureux aliénés, et séparer complètement les hommes des femmes. Plusieurs projets ont été émis : les uns voulaient que le nouvel établissement -spécial fût dans la ville, et désignaient un ancien couvent; d'autres proposaient de créer l'établissement dans un ancien couvent à 3 ou lieues de Strasbourg. Ce dernier projet a prévalu ; les batimens ont été distribués et disposés pour leur novive] usa^e,

La situation de cet établissement est belle; en les aliénés y ont été transférés, M. Ristelhueber , qui en a été nommé le médecin, a imprimé une bonne direction, établi l'ordre et la discipline, et fait l'application des bons principes au traitement des aliénés confiés à ses soins et à son savoir.

Poitiers. — Les frères de la Charité , et d'autres très religieux recevaient dans leur couvent des aliénés. De* puis la révolution, ces malades étaient envoyés dans l'hôpital général, à l'hospice des incurables, et dans M prison. Dans la prison ces malheureux étaient confondus avec les autres prisonniers qui se jouaient d'eux et leur faisaient subir toutes sortes d'ignobles brutalités Ils étaient soumis au même régime alimentaire, le pain leur était distribué pour deux jours , et j'y ai vu un malheureux aliéné qui n'avait point mangé depuis vingt quatre heures , son pain lui avait été volé. A l'hôpital on avait construit et adossé aux murs d'enceinte de deux longues cours, des habitations ou mieux des cachots en bois. Je me rappelle avoir été obligé de traverser un de ces cachots, pour pénétrer dans un autre, qui ne recevait la lumière que du premier. Des espaces vides étaient laissés entre les cachots , servaient à recevoir le fumier. Rarement ces malades avaient-ils des couchettes et la paille était jetée sur le sol avec une couverture sale et usée. Il y avait aussi quelques loges bâties dans une petite cour très étroite, qui précédait celles dont je viens de parler. En 1817 , il y avait dans cet hôpital 17 hommes, 8 femmes et 8 idiots, ou aliénés en démenée A cette époque on se proposait de réunir tous les

DES MAISONS d'ALIÉNÉS.

Aliénés dans le dépôt de mendicité , où l'on devait faire des constructions nouvelles. Des plans furent dressés, on renonça

bientôt à ce projet, et l'année suivante il fut décidé qu'on supprimerait les mauvaises habitations de l'hôpital général , et que, dans les jardins qui séparent les bâtimens de la rivière , on forait un quartier neuf. On se mit à l'œuvre en 1821, et au 1^{er} janvier 1822, on relira les aliénés des cachots de la prison, de l'hospice des incurables, et on les réunit dans ce nouveau quartier. Là sont plusieurs subdivisions pour chaque sexe , des cellules bien faites s'ouvrant sur des galeries , des dortoirs, des chauffoirs, des salles de bain, des préaux. En 1826, on comptait : 33 hommes et 16 femmes, plus 7 aliénés paisibles (dans les bâtimens de l'hôpital. La commission administrative, les religieuses de Saint-Laurent et les services généraux sont les mêmes pour la division des aliénés que pour l'hôpital, mais un médecin spécial est attaché à cette division. Le docteur Lamarque , chargé du service médical, lui a donné une très bonne direction , et a recueilli sur les maladies mentales de précieuses observations. Les indigens font deux repas par jour; au dîner on leur sert de la viande excepté les jours maigres ; le soir on leur distribue des légumes. Les pensionnaires ont du vin à leurs repas. Le préfet ordonne l'admission des indigens , les parens des pensionnaires traitent avec les administrateurs de l'hôpital.

Maréville. — Léopold, duc de Lorraine, fit construire au commencement du xviii^e siècle, une maison pour

49^e DES MAISONS d'ALIÉNÉS.

la correction des mauvais sujets du duché. Dans la suite on construisit des casernes pour des fous. En 1749 le roi Stanislas, qui couvrit la Lorraine d'établissements de bienfaisance, agrandit la maison de Maréville et y appela les frères des écoles chrétiennes. Cet établissement avait la triple destination de re-

cueillir des fous, des jeunes gens en correction et des prisonniers. En 1793: le bâtiment principal fut incendié, les habitans furent dispersés, il ne resta plus que 10 aliénés abandonnés presque à eux-mêmes. En 1802, M. Marquis, préfet de la Meurthe, ordonna que tous les fous du département^ seraient réunis à Maréville. On fit alors quelques augmentations dans les bâtimens; à cette époque jusqu'en 1814) Maréville recevait les aliénés de 11 départemens, aussi leur nombre s'éleva-t-il à plus de 500 : mais la perte des provinces rhénanes diminua considérablement cette population. Jusqu'à l'année 1818, Maréville avait été livré à un entrepreneur, auquel on payait un prix de journée pour chaque aliéné; depuis, les soins et l'administration de la maison furent confiés aux sœurs de Saint-Charles.

L'établissement de Maréville est situé dans la commune de Laxou, à une petite lieue ouest de Nancy; il occupe un grand terrain au pied d'un coteau incliné au levant, couronné par un bois d'où la vue s'étend sur une vaste plaine. En entrant on voit, à droite, de petites constructions habitées par des pauvres, par des aliénés en démence, par des idiots. Plus loin se trouvent les bâtimens échappés à l'incendie. Dans les caves appelées Jmill-Cere^ l'on a construit avec des ma-

DES MAISONS d'aliénés. 497

driers debout, scellés au sol et au plafond, des habitations ressemblant à des cages dont elles portaient le nom, dans lesquelles on renfermait les furieux; au travers les espaces laissés entre les madriers l'on passait la nourriture aux malades, qui n'avaient que de la paille pour se coucher. Les étages supérieurs seuls habités aujourd'hui, sont divisés par un corridor sur lequel, à droite et à gauche, s'ouvrent des chambres éclairées par une

croisée grillée. Ces divisions sont en bois, par conséquent très sonores au plus léger bruit; sur le plancher des corridors rampent des caniveaux pour recevoir l'urine et l'eau répandue dans les chambres. A droite et à quelque distance du bâtiment I qu'habitent les religieuses, où sont établis les services généraux, il existe un quartier composé de petites constructions irrégulières, divisées en cellules à rez de chaussée, avec de petites cours. Tout ce quartier, destiné aux furieux et aux aliénés sales, est mal bâti, sombre et humide. Depuis quelques années on a construit de nouvelles cellules, mieux entendues, mieux aérées et plus saines que les anciennes. M. le docteur Bonfils père a été pendant un grand nombre d'années médecin de Maréville. Il a été remplacé par son fils aîné qui, très jeune, a été victime de son amour pour la science. La commission des hospices de Nancy, dont les maires de Laxou et de Villers sont membres, surveille l'administration de Maréville.

Je m'arrête aux notices qui précèdent. Elles font connaître les principaux établissemens d'aliénés en France; elles constatent que partout dans notre pays, depuis

/Jg8 DES MAISONS d' ALIÉNÉS.

quarante ans, les aliénés sont devenus l'objet de la sollicitude du public et de l'administration; que partout ces malades reçoivent des soins plus éclairés, plus actifs; qu'ils sont mieux logés, mieux vêtus, mieux nourris, mieux servis qu'autrefois; que partout, enfin, ils sont régulièrement visités par des médecins instruits, qui ne négligent rien pour guérir ces malheureux si délaissés jadis, parce qu'ils étaient si mal connus. Dans les établissemens moins importants dont je ne parle point, qui appartiennent presque tous aux hospices, on retrouve les mêmes dé-

fauts, les mêmes vices , et les mêmes améliorations. Je ne parlerai pas des maisons privées, dirigées par des particuliers ou par des corporations religieuses. Ces maisons sont peu nombreuses, reçoivent peu de malades comparativement aux établissemens publiés. Ainsi dans le département de la Seine, on compte vingt maisons particulières qui ne réunissent pas plus de aliénés, tandis qu'il y en a près 3000 dans les trois maisons publiques de Paris; à Toulouse on compte 300 aliénés à l'hospice, il n'y en a pas plus de 30 malades dans la seule maison particulière de cette ville. Il en est tout autrement en Angleterre. Le docteur Halliday m'écrivait en 1832, qu'il y avait en Angleterre et le pays de Galles 4077 aliénés dans les établissemens publics, et 2453 seulement dans les maisons privées. Cependant il faut faire une exception pour la maison du Bon-Sauveur de Caen et pour celle des fous de Saint-Jean-Dieu à la Guillotière, près Lyon, ces deux établissemens étant considérables. Que dirai-je des prisons ? Si l'on y trouve encore des aliénés, ces malades

DES MAISONS d'ALIÉNÉS. 499

1 n'y sont reçus que temporairement et en très petit nombre. L'article 6 de la loi des finances de 1836, : surtout le projet de loi soumis aux Chambres en 1835, : feront cesser le scandale de cette commensalité du crime , avec la plus affligeante des maladies.

J'ai assiste aux premières améliorations apportées au régime et au traitement des aliénés; j'ai suivi depuis quarante ans le progrès de ces améliorations auxquelles je n'ai point été tout-à-fait étranger. Je les ai secondées ■ de tous mes efforts par mes publications, par mon enseignement, et par mes voyages. Consulté par le gouvernement, les préfets, les administrations locales, les [. architectes, je me suis empressé de livrer les résultats

de mes observations, de mes essais et de ma longue pratique; j'ai vu mes principes et mes conseils accueillis et appliqués dans plusieurs établissemens consacrés aux aliénés.

L'exemple donné par la France ne fut point perdu pour le reste de l'Europe, et nous avons vu s'élever partout des établissemens destinés à recueillir et à traiter les malheureux atteints de maladies mentales.

§ I". Du matériel des établissemens d'aliénés.

Je m'étais proposé de faire connaître les principaux établissemens destinés aux aliénés. J'aurais pu donner sur chacun d'eux des détails nombreux et intéressans avec une description exacte de leur plan. Je voulais comparer ce qui existait et ce qui existe chez nous avec ce qui se faisait et ce qui se fait chez les étrangers. J'ai recueilli d'immenses matériaux; mais,

500 DES MA.ISONS d'aLIÉNKS.

lorsque j'ai voulu les mettre en œuvre, je ne les réduisant à des proportions très limitées, il est résulté un travail immense que j'ai dû renvoyer à l'ouvrage sur les établissemens d'aliénés que j'ai annoncé page 450. Jusqu'au commencement de ce siècle, même dans les pays les plus fiers de leur civilisation avancée, les aliénés étaient dans un état déplorable. On ne voyait en eux que des êtres dangereux dont il fallait se garer; on bâtit pour leur usage des cachots, on les mit dans les prisons, on les chargea de chaînes, on crut avoir assez fait pour eux en les empêchant de mourir de faim; partout ils étaient les victimes de l'ignorance, des préjugés, de la frayeur, etc. Il suffit pour s'en convaincre de lire les écrits de Daquin, de Chiarruggi, de Joseph Frank, de Reil, de Max. Andree. Ces médecins sont unanimes

dans leurs plaintes sur la manière dont les aliénés étaient soignés en Italie et en Allemagne, ainsi que dans leurs réclamations en faveur de ces malades. Les enquêtes du parlement démontrent que les lunatiques se trouvaient en Angleterre dans des conditions bien plus déplorables encore.

Malgré tant d'améliorations dont les aliénés sont l'objet, il n'existe encore qu'un très petit nombre d'établissements exclusivement consacrés à ces malades; nulle part on ne trouve d'hôpital spécial et clinique pour l'instruction des jeunes médecins. Notre pays donnera-t-il l'exemple? (Comment se fait-il que la maladie qui attaque l'homme dans la partie la plus précieuse de son être, qui n'épargne ni le pauvre ni le riche, qui sévit plus ordinairement sur les membres les plus estimés-

DES MAISONS d'ALIÉNÉS. 501

niables de la société, dont l'étude offre les sujets des plus profondes méditations. N'y a-t-il point un asile où ceux qui en sont atteints soient seuls accueillis et traités honorablement? Dans les grandes villes de France et de l'Europe, il existe des hôpitaux pour le traitement des galeux et des vénériens, rarement pour les aliénés, encore ceux-ci ne sont-ils point exclusivement réservés pour les fous qui peuvent guérir; et cependant, «de tous les malheurs qui affligent l'humanité, dit le duc de Liancourt dans ses beaux rapports sur les secours publics, l'état de folie est un de ceux qui appellent, à plus de titres, la pitié et le respect. C'est à cet état que plus de soins devraient être prodigués. Quand la guérison est sans espoir, que de moyens il reste encore de douceur, de bons traitemens qui peuvent procurer à ces malheureux au moins une existence supportable !»

De ce défaut d'hôpitaux spéciaux, de cette cohabitation avec toutes sortes d'infirmités, que d'inconvénients plus graves les uns que les autres ne résultent-ils point!

i" Rien n'est disposé pour une habitation appropriée à l'état de ces malades, tout est contraire à la situation de leur esprit. Dans les hôpitaux généraux, dans les dépôts de mendicité, les aliénés sont dans le plus grand abandon, laissés dans leurs loges, leurs cellules, leurs cachots, leurs cages, sans que personne s'occupe d'eux, ils sont condamnés aux travaux les plus vils de la maison, et au mépris le plus accablant. Dans les prisons, dans les maisons de force, on est révolté des railleries

\$02 DES MAISONS d'aLIÉNÉS.

dégoûtantes auxquelles sont en butte ces malades, entourés de misérables, de libertins, de malfaiteurs qui se font un jeu brutal de leur délire, qui se rient des injures grossières, des coups, des mauvais traitements qu'on prodigue à des malheureux; livrés à des geôliers durs et barbares, souvent plus redoutables pour eux que leurs commensaux, les fous sont soumis au régime sévère des prisonniers, sans pouvoir profiter des douceurs que ceux-ci peuvent se procurer par le travail. Quel sentiment pénible ne doivent pas éprouver les aliénés d'un séjour qui les irrite, les avilit et les dégrade! Ont-ils quelque intervalle lucide, à quelles accablantes réflexions ne doivent-ils pas s'abandonner? Ils ne retrouvent dans le retour au calme que d'affligeants souvenirs, dans ces souvenirs qu'un affreux réveil, et le sujet du plus affreux désespoir; cet état n'est-il point un obstacle à toute réaction morale, si utile pour le retour à la raison; et si l'aliéné échappe comme par miracle à tant d'influences funestes, s'il guérit, que de

pénibles pensées le poursuivront lorsqu'il s'essaiera ~ dans le monde ?

1° Un grand nombre de maisons d'aliénés, établies dans des couvens, sont sans plan généri'al, sans distribution convenable pour ceux qui les habitent, sans commodité pour le service, sans facilité pour la surveillance.

Dans les établissemens bâtis expi'ès, les constructions sont trop rapprochées; il manque de divisions pour séparer les fous d'après le caractère et la période de leur délire : ce vice est très remarquable dans les établissemens les plus vantés d'Angleten-e, et

DES MAISONS d' ALIENES. 503

dans plusieurs maisons d'Allemagne et d'Amérique. Il n'y a que très peu de maisons où les furieux soient rigoureusement isolés des insensés tranquilles : on se contente de mettre les premiè's au rez-de-chaussée, on superpose les autres dans les étages supérieurs : les convalescens ne sont pas toujours séparés de ceux qui restent en traiteiflent ; les épileptiques n'ont pas de locaux particuliers , pas plus que les aliénés qui ont des: maladies incidentes. Au nouveau Bedlam à Londres on a été obligé de faire une infirmerie à l'étage le plus élevé de l'édifice.

Dans beaucoup de maisons, particulièrement en Angleterre , c'est le prix que paie chaque individu qui détermine son placement ; cette différence n'est réelle que pour les fous tranqmilles et propres; car les furieux, ceux qui sont sales, quelque prix qu'il paient pour être mieux soignés, mieux logés, subissent le sort général. En Angleterre, la division des bâtimens est fondée sur le prix de la pension. A Glasgow, à Wakefield, à Prague, à Sieg-

bourg, etc., il y a deux divisions, l'une pour les riches , l'autre pour les pauvres ; disposition injuste pour ne pas dire mieux; mais s'il faut des distinctions pour les riches pourquoi en rendre témoins les pauvres ? Le caractère et la période de la maladie devraient seuls servir de base pour le classement des aliénés et par conséquent pour la distribution des constructions.

DES MAISONS d'aLIÉNÉS.

§ II. Qu'ont de commun entre eux les divers établissemens d'aliénés? qu'offrent- ils de contraire ou defavorable à leur destination ?

1° La plupart sont situés dans les villes, quelquesuns dans les campagnes, dans les plaines ou dans les hauteurs. Dans les villes, l'espace manque, les malades sont excités par le brouhaha et le tapage de la population; les visites sont plus nombreuses et plus fréquentes; les infirmiers sont plus distraits, plus disposés à sortir de la maison , tandis qu'à la campagne, il y a plus d'espace, les malades jouissent de plus de calme, peuvent sortir pour se promener au loin ou pour se livrer à la culture; les visiteurs sont plus rares; enfin, il y a des avantages économiques. Les constructions sur un plateau un peu élevé sont plus favorablement situées ; mais si le plateau n'est pas assez étendu , les bâtimens ne peuvent se développer de plain-pied ni être suffisamment espacés; les terrasses, les escaliers sont alors nécessaires à cause de l'inégalité du sol. Le succès de l'établissement de Pyrna, en Saxe, établi dans un ancien château-fort, n'a-t-il point été, sous ce rapport, d'un funeste exemple pour l'Allemagne, où les meilleurs établissemens, fondés depuis quelque temps dans des couvens anciens, sont perchés sur des hauteurs?

1° La forme des bâtimens est très variable : généralement ils sont trop groupés, et les malades trop rapprochés les uns des autres. Tantôt les constructions se développent sur une même ligne, comme Saint-Luc,

DES MAISONS d'ALHÎNÉS. 505

tantôt les constructions forment un bâtiment central sur lequel rayonnent quatre ailes à trois étages; tels sont la maison de Glasgow et le nouvel hôpital de Gênes. A Turin, sur le bâtiment central, s'élèvent de chaque côté, et parallèlement entre elles, deux ailes qui ne dépassent pas les lignes du bâtiment central. En Norwège, l'on a adopté la forme rayonnante de Glasgow, à Wakefield, les bâtimens ont la forme d'un H; à Vienne, dans le jardin de l'hôpital, on a élevé une rotonde à cinq étages; enfin, autour du bâtiment central, sont disposés symétriquement des pavillons, ayant chacun une cour ou un préau, et liés ensemble par des galeries.

3" Les cours manquent, quelquefois les femmes ne peuvent se promener que lorsque les hommes ont quitté la seule cour de l'établissement. Presque jamais les cours ne sont assez grandes ni assez nombreuses pour que, dans tous les temps de la journée, les malades des différentes classes puissent s'y promener. Les cours sombres, enfermées par de hauts murs, sont humides et froides en hiver, brûlantes en été. Elles devraient être pourvues d'un promenoir couvert, plantées d'arbres, pour garantir les malades de l'ardeur du soleil. G'est surtout en Angleterre que se fait remarquer le manque de cours et d'espaces suffisant pour que les malades puissent se livrer à l'exercice.

Ce défaut de cours oblige à laisser les aliénés furieux, les tapageurs, ceux qui déchirent, constamment renfermés, et ce sont les malades qui ont le plus besoin de grand air et d'exercice. Dans quelques hospi-

506 DES MAISONS d'aLIÉNÉS.

ces, on voit encore des chaînes appendues aux murs des cours, pour y enchaîner ceux à qui, par humanité, on permet de prendre l'air. Dans les temps pluvieux, les aliénés n'ont pour promenoir que des corridors souvent étroits et sombres; il faut en excepter les vastes galeries, sur lesquelles s'ouvrent les cellules au nouveau Bedlam et dans la plupart des hospices ou hôpitaux construits d'après le même système, tels que Saint- Luc à Londres et les établissemens nouveaux de Caen, Gênes , Turin , etc.

Je n'appelle pas promenairs des salles de réunion qu'on trouve dans un grand nombre de maisons d'aliénés; ces salles servent de chauffoir pendant l'hiver; mais elles sont généralement trop petites et trop encombrées de malades , pour qu'on puisse s'y promener.

4° Que les bâtimens soient groupés en un seul corps ou qu'ils soient divisés lorsqu'ils sont à plusieurs étages, ils offrent des inconvéniens sans nombre. Dans quelques tî) établissemens , l'étage le plus inférieur est à moitié de sa hauteur sous terre, et les habitations ne sont éclairées et ne reçoivent l'air que par les soupiraux des corridors sur lesquels s'ouvrent les cellules. C'est ainsi que sont logés les furieuxTdans la plupart des établissemens d'Angleterre, à Lille, à Armentières, oîi l'on a imité les constructions anglaises, mais dans de très petites proportions.

Les aliénés tranquilles occupent le premier, le second et même le troisième étage de presque tous les anciens établissements, et dans plusieurs, les hommes sont au rez-de-chaussée et les femmes au-dessus. Cette fâcheuse disposition n'a pu être évitée à Siegbourg, ni

DES MAISONS d' ALIÉNÉS. 50'J

à Prague. Ces étages offrent un corridor plus ou moins large , sur lequel s'ouvrent des cellules ordinairement d'un seul côté et quelquefois des deux. Les aliénés qui habitent des étages supérieurs sont casaniers , se décident difficilement à se promener à cause de la peine qu'ils ont à descendre et à remonter. Les serviteurs perdent beaucoup de temps et se fatiguent. Les portes des galeries, des corridors étant fermées, les infirmiers sont seuls, loin de toute assistance, se battent à leur corps défendant contre un aliéné pris tout-à-coup d'un accès de fureur. Faut-il conduire un malade au bain , faut-il le descendre dans la cour ou *le promener, ou est obligé de recourir non-seulement à l'appareil de la force, mais on est contraint d'y avoir recours; dès-lors que d'irritations, que de violence, que d'injures, que de mauvais traitements. Lorsque les habitations sont au rez-de-chaussée, les malades sortent plus volontiers de leurs cellules ou de leurs dortoirs, ils sont sollicités par l'exemple de leurs commensaux qui vont et viennent; ils se croient et sont réellement plus libres, parce que la surveillance est moins apparente; ils n'entendent point perpétuellement ouvrir et fermer des verroux, ils peuvent sortir sans demander de permissions , sans avoir eu besoin d'obtenir qu'on leur ouvre les portes, dépendance qui répugne au plus grand nombre. Les habitations restant ouvertes, les malades sont facilement observés, les infirmiers sont à portée les uns des autres, ils

peuvent s'assister plus facilement, en même temps qu'ils se surveillent réciproquement. Cette facilité prévient

508 DES MAISONS d' ALIÉNÉS.

beaucoup d'accidens , beaucoup de inécontentemens.

Dans les maisons à plusieurs étages, la surveillance est presque impossible; elle est plus sûre, plus facile dans un rez-de-chaussée. En effet, peut-on exiger d'un chef, d'un directeur d'établissement , de monter et descendre sans cesse des escaliers nombreux? les forces physiques se refuseraient à leur zèle, tandis que, dans notre système, en se promenant et sans fatigue, le directeur peut surveiller les malades, et surtout les gens de service. Il arrive auprès de chacun d'eux alors qu'on l'attend le moins; chacun alors reste à son poste, personne ne peut abuser de l'état des malheureux qui lui sont confiés. De combien d'abus sont victimes les aliénés livrés en quelque sorte à la surveillance seule de gens de service : je regarde les étages comme la cause d'un grand nombre de suicides qui ont lieu dans quelques établissements.

5° Les habitations de chaque aliéné ne doivent pas moins attirer l'attention, elles sont souvent mauvaises. Dans quelques couvens transformés en maisons d'aliénés et dans quelques hospices, on a utilisé d'anciens bâtimens dont on a fait des dortoirs, des salles, des chambres à deux, à trois, à plusieurs lits, enfin des cellules. Les habitations du premier et du second étage sont destinées aux aliénés tranquilles propres et aux pensionnaires. Ces salles, ces cellules sont irrégulièrenient distribuées dans divers quartiers. On a construit des loges, des cachots au rez-de-chaussée, quelquefois audessous du sol. Les furieux, les aliénés qui sont sales, sont renfermés dans une véritable cage, formée de

DES MAISONS d'aLIÉNÉS. SoQ

Imvi'cs (.le bois disposées en claires- voies sur les six faces. Ces cages sont posées dans de grandes salles; au travers des barreaux, on jette la paille et les alimens à ces infortunés. Les cages, élevées d'un pied au-dessus chi sol, sont quelquefois en bois plein, à la hauteur de cinq pieds, à claire-voie, jusqu'au plancher supérieur. Ces cages étaient dans des caves formées avec des mardrieis debout, à Mareville. A Saumur, les cellules, les >alles communes sont creusées dans le roc : les unes et les autres ne reçoivent l'air et la lumière que par la porte. Dans les prisons, les furieux sont dans des cachots, quelquefois souterrains, éclairés par un soupirail, ou même))ar la porte.

6" Les cellules, les loges , dans les établissemens bâtis evprès, ne sont pas toujours bien entendues. Ces cellules, ces loges, s'ouvrent sur des cours, sans précaution pour les préserver des eaux pluviales qui jaillissent sur le pavé, augmentent l'humidité de l'intérieur ; on prévient cet accident par des galeries au devant des portes. Dans les étages supérieurs, les cellules ^s'ouvrent sur des corridors, souvent étroits et mal éclairés, à un ou à deux rangs de cellules, quelquefois les «ellules sont adossées. Cette dernière disposition est peu favorable au renouvellement de l'air, etles malades s'excitent en frappant sur le mur qui sépare les deux cellules. Les corridors à deux rangs de cellules n'isolant jjoint assez les malades qui sont entassés, le bruit qu'un malade fait dans sa cellule, est entendu presque autant par ceux qui sont logés vis-à-vis que par ses voi- Mus. A Londi-es, et dans tous les hospices d'aliénés bâtis

d'après les mêmes principes, les cellules ne s'ouvrent que d'un côté des corridors. Ces corridors sont larges, hauts, planchéiés, éclairés par de grandes baies; mais ces ouvertures sont horriblement chargées de fer. Ces cellules sont voûtées, plus profondes que larges; la croisée est grillée et élevée sous plafond, en face de la porte, le lit est en travers sous la croisée. Toutes les constructions présentent les mêmes moyens de force et de sûreté; elles sont uniformes dans tous les étages du même établissement , elles sont toutes faites pour des furieux; tandis que, sur cent aliénés, à peine y en a-t-il dix. dont le délire réclame des précautions.

Autrefois les portes des cellules étaient généralement petites et très basses; les serrures en étaient (énormes et toujours à pêne dormant , elles avaient de gros verroux. Tout cet appareil a été abandonné dans les établissements nouveaux ; les portes se ferment à tour et demi, ce qui est beaucoup plus commode et épargne aux aliénés l'effroi que cause le bruit des trousseaux de clef A la Salpêtrière, les verroux sont plats, on peut en faire qui se perdent dans l'épaisseur des bois.

Les portes étaient et sont encore généralement percées d'une ouverture carrée de quatre à cinq pouces, munie d'un volet avec son verrou et sa clef ; au travers de ce guichet on passait la nourriture : c'est par là qu'on montrait les aliénés aux curieux.

Les cellules, les loges, sont éclairées et ventilées par une croisée. Cette croisée est contre la porte, rarement vis-à-vis, au moins en France; en Angleterre,

DES MAISONS d'aliénés. 5 1 I

- en Améi'iqiio, ca Allemagne, elle est très élevée et opposée à la porte. Les loges demi souterraines . [de Bedlam, d'Armentières

et autres, ne sont éclairées que par les soupiraux qui donnent du jour aux corridors. Les cages l'écouvrent l'air et la lumière de la salle où elles sont établies. Quelquefois les croisées manquent, les loges ne sont éclairées que par la porte. La baie qui est à côté de la porte est ordinairement petite, - armée de barres de fer, munie d'un volet, sans carreaux de verre. Quelquefois aussi l'ouverture est au-dessus de la porte. Dans quelques anciens établissements, on a pratiqué des contre-ouvertures en face des portes. Les croisées percées à côté des portes ne sont pas favorables au renouvellement de l'air; les croisées qui sont très élevées et en face ou au-dessus de la porte, si elles ont des vitres ou des volets, s'ouvrent ou se ferment rarement. Leur élévation rend les cellules tristes, sombres, ceux qui les habitent ne sont distraits par aucun objet extérieur. Il semble qu'on ait pris à tâche de priver les aliénés de l'air qui leur est si nécessaire, de la lumière qui pourrait les récréer et de la vue de l'extérieur; en croirait, à voir certaines maisons, qu'on a voulu asphyxier ceux qui sont condamnés à les habiter.

Ces dispositions des ouvertures, non-seulement sont contraires aux premières lois de l'hygiène, mais elles exposent les serviteurs à des dangers; elles sont un grand obstacle pour la surveillance; à moins d'avoir à sa disposition une échelle où l'on monte pour voir ce qui se passe dans la cellule, au travers d'une petite ouverture que le docteur Jacobi veut qu'on pratique au-dessus de la porte.

•yo De grandes croisées basses et en face de la porte, offrent des avantages nombreux; les cellules sont mieux éclairées, mieux ventilées, plus propres. Le malade est surveillé sans qu'il s'en aperçoive. Un aliéné, qui est renfermé depuis le coucher du soleil

jusqu'au lendemain , qui ne peut être surveillé qu'en ouvrant sa; porte j n'esl-il point exposé à tous les dangers auxquels; le livre une pareille solitude ? La concentration des idées, la masturbation, le suicide, etc., ne sont-ils pas à re-douler? Un aliéné est-il momentanément agité , laissez-le sortir de sa cellule en franchissant la croisée,, puisque la porte est fermée, il se calmera; il fût devenu i furieux par la réclusion. De petites ou de grandes croisées grillées s'opposent à ce qu'on pénètre dans les ha-bilalions de ces malades; et si un furieux s'est renfermé, , s'il -s'est emparé d'une arme dangereuse pour lui et pour les autres, qui osera pénétrer dans sa cellule? Deux hommes forts et courageux, dit M. Jacobi. Si ces deux hommes évitent un danger grave, prévient-ils une lutte? Dans un cas semblable, lorsque de grandes croisées sont basses et opposées aux portes, des domestiques feignent de vouloir entrer par l'une des ouvertures, par la croisée, par exemple: alors le •furieux, toujours imprévoyant, dirige sur ce point tous SOS moyens de défense, tandis qu'on arrive jusqu'à lui par la porte, sans danger pour lui-même et pour les serviteurs, surtout si les serrures, bien entretenues, s'ouvrent sans bruit et facilement. J'ai vu la fureur ces- f ?cr inslantanément par la surprise.

La surveillance pendant la nuit devient plus facile.

DES MAISONS d'aL[^N:ÉS. 5i3

Le médecin pourra au travers la croisée acquérir des connaissances précieuses, non-seulcraenl utiles au malade qu'il observe , mais il obliendra des révélations qui tourneront au bien de tous. Il s'instruira des causes irritantes qui entretiennent le délire de tel ou de tel aliéné, des négligences et des mauvais traitemens des serviteurs. Pendant le jour le médeecin, en se promenant, voit et

observe ce que fait l'aliéné resté dans sa cellule: le mouvement qui se fait au-devant des croisées contribue à arracher quelques malades à la concentration de leurs idées.

Les furieux, et quelquefois les monomauiques, trouvent le moyen de démolir les murs les plus épais; un os^ un clou, un couteau, les chaînes dont on les accable, sont autant d'instrumens employés avec une patience, une opiniâtreté incroyables pour ruiner le mur le plus solide. On a revêtu en bois les cellules , aHn de les rendre plus sûres. Ces cellules sont plus chaudes , moins humides, mais une fois pénétrecci de mauvaise odeur il n'est pas facile de les désinfecter, lorsque l'urine a pénétré les bois, loisque les insectes se sont établis dans les fentes, il faut à nouveaux frais doubler la cellule? Quelques aliénés démolissent les murs, détruisent le plancher inférieur, plusieurs cassent les vitres et peuvent se blesser avec les débris. Le professeur Autenrieth a proposé d'entourer les chambres avec des barreaux de bois de sapin, placés dibout et scellés à leurs extrémités aux dtuv phifonds tt peints. Cette espèce de palissade l'emplit- .:11c bien le but? ne retientelle pas facilement les ordures ([ue Ks aUcnés jel-len. 33

514 @nS MAISONS d'aliénés.

ront derrière ou entre les barreaux. Pour garantir les carreaux de vitres, ou emploie dans quelques établis semens d'Allemagne le même moyen. M. Jacobi veut que les croisées soient à neuf pieds au-dessus du sol et que le mur soit incliné, pour empêcher les malades d'atteindre aux croisées. Nous avons à Charenton, il y a à Gaen , à Bordeaux et dans plusieurs autres établissemens de grandes croisées basses et à portée des malades , les carreaux

sont rarement cassés, et cet accident aura lieu bien rarement si les malades ont la faculté de sortir librement de leur cellule.

Il est des aliénés qui se donnent de la tête eonire les murs pour se tuer. Plutôt que de les lier, on a imaginé de les renfermer dans une chambre privée de toute lumière et entourée de mate-las. Ce moyen est excellent, mais son usage ne peut être que mo-mentané. Car si on laissait long-temps les malades dans une pa-reille cellule, elle serait bientôt salie, de manière à n'être plus habitable.

Les furieux ne sont pas toujours dans des celUiIes; nous les avons vus, autrefois, réunis dans une même salle à l'Hôtel-Dieu de Paris; ea Italie, le même usage existe encore dans plusieurs établissemens d'aliénés , d'ailleurs bien ordonnées et bien tenues.

8° Le plancher supérieur est ordinairement plafonné, souvent voûté. A la Salpêtrière, une voûte en ogive s'étend sur tout une rangée de cellules. A Annenlières, à Lille , toute la maison est voûtée.

Le plancher inférieur des rez-de-chaussée est tantôt én terre battue, tantôt carrelé en brique, tantôt dallé eo larges pierres, ou bien pavé en moellon; assez souvent

DES MAISONS d' ALIÉNÉS. 515

il est planchéié. En Angleterre, en Hollande, en Belgique, le plancher inférieur est en bois. Le plancher en bois peut faire craindre le feu; mais il est plus chaud, et convient aux étages su-périeurs et aux. aliénés tranquilles et propres. Le plus détestable plancher est le pavé. Les matières dont il est sali pénètrent bien-tôt les joints des moellons, le ciment s'imprègne de ces sub-

stances fétides , il s'établit dans chaque cellule un foyer d'odeur infecte qui s'attache aux vêtemens; en outre, il est impossible de rendre ce pavé sec et propre. Ainsi, le plancher inférieur d'un très petit nombre de cellules pour les furieux sales doit être dallé en grande pierre, et avoir une pente vers la porte. M. Desportes veut que ce plancher soit en chêne et mobile. Dans les dortoirs, où sont couchés les paralytiques, l'on a placé à la Salpêtrière et à Bicêtre chaque lit sur une dalle large, légèrement creusée, pour recevoir l'urine qui s'échappe par un trou pratiqué au point le plus déclive de la dalle, d'où l'urine s'écoule dans un conduit souterrain. Cette dalle peut être lavée à volonté.

La meilleure cellule est celle qui ressemble le plus aux chambres ordinaires du pays qu'on habite.

9° Tout ce qui intéresse la propreté des aliénés est trop important pour que les sièges d'aisances ne m'ar» rêtent pas un instant; on avait établi de ces sièges presque partout, dans les loges, dans les cellules, même dans les étages supérieurs. Cet usage, qui paraît utile au premier abord, est superflu. Il est beaucoup d'établissements qui n'en ont point. La plupart des aliénés s'habituent à se rendre dans des lieux communs. Les alié-

516 DES MAÎSONS d'ALIÉNÉS.

nés tranquilles et propres pour se garantir du froid et de la mauvaise odeur bouchent ces sièges soigneusement, quelques-uns s'en servent comme d'une cachette pour serrer tout ce qu'ils ramassent. C'est ce que j'ai vu à Charenton avant qu'on eût détruit tous les sièges, c'est ce que j'ai remarqué dans beaucoup de cellules de de Florence et d'autres établissemens. Les aliénés dont la raison est si égarée qu'ils sont indifférens sur leur situa-

tion , salissent les sièges ou à côté. 11 en est qui quittent les corridors, les cours, pour salir leur lit et le plancher de leur logement. Ceux que leurs infirmités empêchent de marcher ou de quitter leur lit, ne se servent pas de ces sièges. A Bordeaux , les sièges sont placés au-dessous des croisées et ont une ouverture fermée d'un volet sur la cour, par laquelle on enlève les vases sans entrer dans la cellule. Ailleurs ces sièges s'ouvrent sur les galeries ou sur les corridors. Souvent les vases ne sont pas bien placés, l'urine se répand à côté et coule hors de la cellule, sur les galeries ou les corridors; à moins que comme dans l'établissement de Sienne, les sièges ne soient en marbre et creusés en gouttières dans le fond pour recevoir et conduire l'urine dans un caniveau couvert qui rampe devant les cellules. Ces sièges sont autant de foyers de mauvaise odeur; il faudrait supposer un service très actif, pour croire qu'on vide les vases chaque fois qu'ils sont salis. Dans plusieurs établissemens les sièges d'aisances des habitations à rez-de-chaussée se dégorgent dans un égout qui rampe sous ces mêmes habitations. Il résulte de là que pendant l'hiver, par les ouvertures

DES MAISONS ALIÉNÉS. BI'J

des sièges d'aisances, un air froid et humide pénètre dans les cellules, tandis qu'en été il s'exale une odeur infecte, parce que les égouts sont engorgés, n'étant ni suffisamment, ni habituellement pourvus d'eau. Il arrive aussi que des rats s'introduisent par les ouvertures, effraient les aliénés et même les mutilent lorsque ces infortunés sont tombés dans l'insensibilité la plus profonde. Je signale cet accident, parce que j'en ai été le témoin.

Il est certain que partout où beaucoup d'hommes sont réunis, il est très difficile de maintenir propres les latrines; cela sera im-

possible avec des aliénés insoucians ou disposés à toutes sortes de saletés. Tous les essais que j'ai vu faire et que j'ai tentés moi-même m'ont conduit à cette conséquence que les lieux d'aisances doivent être isolés des bâtimens; à cette condition, on se délivre de la mauvaise odeur et on obtient la propreté; les aliénés, doivent y arriver par des corridors ouverts: avec une bonne surveillance, ils contractent l'habitude de s'y rendre tous. Mais ces privés doivent avoir une forme telle, qu'ils puissent facilement être nettoyés. Dans quelques établissemens d'Angleterre , chaque fois qu'un, aliéné sort des cabinets d'aisances, en se fermant, la porte fait ouvrir un robinet qui fournit une quantité d'eau suffisante pour entraîner les matières. A Florence, lorsque l'aliéné monte sur une marche qui est au pied du siège d'aisances, il s'abaisse une soupape qui donne passage aux matières, et lorsque le malade descend du siège, la soupape se relevant ferme l'accès au froid et à la mauvaise odeur. En adossant les chemir-

518 DES MAISONS b'ALIÉNÉS!

nées des lieux d'aisances aux poêles qui chauffent les cellules et les galeries, on remplit une des principales conditions du procédé de désinfection proposé par M. d'Arcet. Il serait trop long d'entrer dans de plus grands détails à cet égard, il me suffit d'indiquer ce qu'il faut éviter et ce qu'on peut faire.

io°Les lits manquaient souvent; les furieux étaient couchés sur la paille et quelquefois sur le sol, n'ayant point de paille pour se garantir de Thumidilé. Quel moyen pour solliciter le sommeil des individus que l'insomnie dévore? Lorsqu'il y avait des lits, ils étaient de toute sorte de forme. Là, il avait suffi de deux planches; posées de champ sur le plancher inférieur, parallèlement aux deux murs qui font un des angles de la loge, pour

contenir la paille : ici , c'était un hâti, d'un pied d'élévation au-dessus du sol, large de trois pieds, long de six , sur lequel on jetait la paille. Plus généralement c'était des pièces de bois scellées aux deux murs eu forme de mangeoire. Dans quelques maisons, les couchettes ressemblaient aux lits-de-camp de nos corps-degarde. A la Salpêtrière , les couchettes des femmes furieuses sont en bois de forme carrée de six pieds de longueur, de deux pieds et demi de largeur et de dixhuit pouces de profondeur avec un fond plein , montées sur des pieds; placées dans un coin de la cellule , scellés aux deux murs par des bandes de fer. Les aliénés tranquilles, les convalescens , ont presque partout des lits ordinaires et en bois ou en fer. En général , les couchettes sont adossées contre un des murs et même contre deux. Cette disposition n'est pas sans inconvé-

DES MAISONS d' ALIENES. 5ig

nient , ainsi posées il séjourne entre le bois et le mur des ordures qui sont un foyer de mauvaise odeur. S'il faut coucher un furieux, un malade obstiné, les infirmiers, les domestiques jettent le malade sur son lit, au risque de le blesser; celui-ci se sert des murs comme d'un point d'appui pour repousser les gens de service; tandis que les couchettes étant isolées, il est facile de coucher les plus furieux , sans compromettre leur propre sûreté et celle des infirmiers; l'aliéné peut être assisté plus commodément, parce qu'on peut tourner autour de lui: ses mouvemens sont mieux surveillés; lui-même, ayant h se mettre en garde de tout côté ne concentre pas ses moyens de résistance; il est plus facile à contenir. En général, des couchettes ordinaires suffisent pour les coavalescens et les aliénés tranquilles. Les couchettes des furieux devraient être scellées au plancher inférieur par les quatre pieds;

isolées des murs, pour qu'on puisse circuler autour facilement. Pour les aliénés qui salissent, je voudrais des couchettes à double fond; le fond inférieur en bois plein doublé en plomb, incliné de la tête aux pieds, avec un trou à la partie la plus déclive, pour laisser couler l'urine dans un vase placé au-dessous ou dans une boîte à tiroir, doublée en plomb, fixée à la paroi inférieure du fond de la couchette; le second fond à claire-voie sera séparé de deux pouces du fond inférieur, recevra la paille et les autres fournitures du lit.

Les fournitures de lit, leur ameublement font pitié presque partout, excepté dans les nouveaux établissements, dans lesquels les aliénés tranquilles, propres, con-

520 DFS MAISONS d'ALIÉNÉS.

valets ont d'excellentes fournitures de lit, avec des rideaux ; dans quelques-uns les chambres et les dortoirs sont meublés avec recherche. Les furieux n'ont que de la paille et des haillons , la paille n'est point assez souvent renouvelée. A Saumur, on fait usage de chenevotte , qui répand une odeur désagréable pour ceux qui n'y sont point accoutumés ; en Espagne on se sert de gousses de haricots ; dans le Midi , des feuilles de la tige de maïs. La paille doit être renouvelée tous les jours, et chaque fois qu'elle est salie.

1¹ Le linge de corps et les vêtements sont presque partout insuffisants. Les aliénés qui déchirent , qui sont sales, sont couverts de haillons et même quelquefois tout nus. Dans les maisons bien dirigées, on maintient ces malheureux vêtus avec le gilet de force ou la longue camisole. Assez généralement, les parents fournissent les vêtements à ceux qui peuvent les conserver. Les vête-

mens que portent les aliénés en entrant à Bicêtre et à la Salpêtrière leur sont retirés; ces effets sont lavés, nettoyés et mis dans un magasin , pour être rendus aux malades quand ils sortent de la maison. A Bicêtre, où a adopté de grandes capotes pour ces infortunés. Il en est de même à Londres. En Espagne, ils portent une blouse en drap vert. Dans beaucoup d'établissements étrangers, les aliénés ont un uniforme, à Ave«sa, dans le royaume de Naples, chaque classe de malade porte une marque distinctive. On se plaint de l'état de nudité de quelques furieux, malgré la plus grande surveillance et les soins les mieux entendus, il est impossible de conserver vêtus certains malades,

DES MARSONS d'ALIKNIÎS. 521

; à moins de les lier; le remède me paraît pire que le mal. I C'est une exception très rare.

12° Les moyens de chauffage manquent presque partout en France, surtout pour les furieux; les loges des , rez-de-chaussée ne sont nulle part chauffées. Dans I quelques établissements les maniaques étaient établis . dans les caves pour les préserver du froid. Dans quelques ! maisons du Nord , les chambres sont chauffées par des I poêles qui s'allument dans les corridors. A Londres et 1 dans presque toute l'Angleterre, des tuyaux de chaleur, I dont le foyer est dans l'étage souterrain , chauffent i les galeries d'où l'air chaud pénètre dans les cellules. Ce I mode de chauffage est adopté dans le nord de l'Alle- I magne. Dans beaucoup d'établissements quelques chamibres ont des cheminées ; à Charenton , à Caen, il en est ; ainsi pour quelques pensionnaires. Ceux qui jouissent ' de ce privilège, ceux qui peuvent aller dans les chauff- I foirs, ne sont pas les aliénés qui réclament le plus de : soin pour être garantis du froid. Les furieux qui ne peuvent sortir

de leurs cellules , les mélancoliques qui restent couchés, les idiots qui ne bougent pas du lieu ' où on les a mis, sont exposés à toutes les rigueurs de la saison froide. Parce que quelques maniaques résistent ; au froid le plus rigoureux, on s'est hâté de conclure que ' tous les aliénés n'avaient pas besoin de se chauffer. Cependant, ces malades recherchent le soleil, craignent le ' froid; se chauffent avec empressement. Croit-on parce ' que les cellules sont étroites et petites, que les mania- I ques doivent vaincre la rigueur des frimas ? S'ils y réussissent, ce n'est qu'en surchargeant l'air de leurs

Sauvages maisons b'aliénés.

habitations de miasmes, d'émanations délétères, qui, saturant l'air, deviennent funestes pour la vie. Peut-on croire que le dégagement spontané du calorique soit assez abondant pour réchauffer le pavé humide sur lequel se roule ce maniaque ? Non sans doute. Aussi , pour peu que l'hiver soit rigoureux , même dans nos climats , quelques malheureux ont les extrémités gelées. Les cellules restant fermées, l'air ne se renouvelle pas, les maladies graves, le scorbut ajoutent à tous les maux qu'entraîne la perte de la raison-

Des tuyaux de chaleur, qui maintiennent à une douce température les galeries , les corridors sur lesquels s'ouvrent les cellules, sont les meilleurs moyens de chauffage; les aliénés ouvrent plus volontiers leurs cellules; ils ne restent pas blottis sur leur lit, engourdis par le froid; ils font des mouvemens plus volontiers. Ces sages dispositions préviennent les accidens funestes dont je viens de parler.

Mais il faut surveiller le degré de température ; car les serveurs, par insouciance, consumeront en tout temps la même quantité de combustible ; alors il fera trop chaud ou trop froid. Un thermomètre suffira pour prévenir toute négligence.

Les chauffoirs communs pourront servir de salle de travail, tous les travailleurs doivent s'y rendre; mais ces lieux de réunion ne seront point échauffés avec des poêles en fonte, ni avec des tuyaux de tôle. La fonte, la tôle exhalent une odeur qui fatigue; les malades, en s'approchant, peuvent se brûler : des poêles de poterie, ou bâtis, sont préférables. Une bonne admi-

I DES MAISONS JAUVÉNÉS. 5a^

isolation, ayant pourvu convenablement aux moyens le chauffage, doit sévèrement proscrire tous les instruments inventés pour se garantir individuellement du froid. Ainsi, point de chauffettes, d'un usage si général en France. Ces chauffettes donnent de l'odeur, salissent une vapeur de charbon nuisible; elles peuvent mettre le feu ; les personnes qui s'en servent peuvent se brûler: je ne parle pas des effets fâcheux pour la santé, signalés par tous les médecins, par l'usage des chauffe-ettes.

I II doit y avoir au moins autant de chauffoirs que de divisions dans l'hospice. Les poêles ne seront pas encastrés dans une énorme cage de fer, ni de bancs scellés au plancher, sur lesquels sont enchaînés des fureux, quelquefois presque nus ou couverts d'ordures. Dans cette même salle, et mêlé avec ces malheureux irrités l'un pareil traitement, on ne trouvera point des aliénés tranquilles, propres, et même des convalescents. Tel était le spectacle que présentaient les chauffoirs en Angleterre. Il arrive qu'on chauffe le poêle au rouge ; à Manchester, les aliénés étaient pris

par es pieds avec une chaîne , assez courte pour les emoêcher de s'approcher de trop près. L'enchaînement des aliénés autour des poêles autrefois commun dans oute l'Angleterre est sans doute proscrit aujourd'hui.

13° Je viens de dire que les chauffoirs servent de salles de travail; on ne peut trop les multiplier. A la Salpêtrière,

mot travail retentit sans cesse à l'oreille des femmes diénées, qui s'excitent les unes les autres; c'est une idée

5a4 DES MAISONS d'aliénés.

(gominante. En rappelant au travail les aliènes, on dis trait ces malades, on arrête leur attention sur des sujet raisonnables , on les ramène à des habitudes d'ordre on active leur intelligence , et l'on améliore le sort dii plus indigens. H n'est pas i^are de voir des infortunées que l'excès de la misère avait rendues folles et conduite dans l'hospice, en sortir avec leur raison et une petit somme d'argent qui les aide à parer à leurs premiec besoins, ou à commencer un petit établissement. Que d bien peut faire l'administration éclairée par l'expérience Les ateliers pour les hommes sont organisés dans beau coup de maisons d'aliénés. On y réunit plusieurs mé tiers? Chacun peut choisir celui qui a plus de rappon avec ses goûts, avec ses habitudes; on occupe les alié nés aux travaux domestiques, à la culture des jardins,, l'agriculture; comme on le faisait, dit M. Bourgoïn, Sarragosse; comme le faisait faire Langermann à Ba; reulh; comme le faisait un fermier d'Ecosse, dont pari .1 Pinel ; comme cela se pratique à Harnvel , à Bicêtre , Nantes depuis 3 ans; comme le conseillent tous les mé decins qui ont écrit sur l'aliénation mentale. Si ces oc cupationous ne conviennent pas aux gens riches, on doi lettr procurer des dis-

tractions analogues à leur éducation; leur fait faire de la gymnastique et des jeux qui exercent leurs muscles.

14° Le régime alimentaire des aliénés était autrefois celui des prisonniers, c'est-à-dire du pain et de l'eau ; tout au plus ce régime était celui des bons pauvres des hospices. Il est devenu meilleur depuis l'ordonnance de 1818 qui veut que ces malheureux soient nourris comme les;

DES MAISONS d'ALIÉNÉS. Si 5

jeux pour les pauvres. On leur distribue tous les jours un potage gras ou maigre, de la viande et des légumes; on leur donne du vin à Paris, du cidre en Normandie, et la bière dans le Nord, du vin dans le Midi. Dans quelques établissements, on n'accorde encore du vin qu'aux pensionnaires, à moins que le médecin ne l'ait prescrit, et moins qu'un visiteur charitable n'ait déposé quelque offrande pour ces infortunés. Si l'avidité concierge ne s'approprie pas cette aumône, si elle est confiée à des mains pures, alors on fait une distribution de vin. Dans quelques maisons, le vin n'est donné qu'étendu d'eau. En Allemagne, il est des jours solennels où les aliments sont plus abondants et plus recherchés. Dans les maisons spéciales, la nourriture est généralement très saine et analogue aux habitudes de chaque pays, mais la quantité, la qualité, la préparation et la distribution des aliments réclament encore des améliorations. Le régime alimentaire est trop uniforme, les mets ne sont point assez variés; on donne trop souvent des légumes secs; la viande cuite d'avance est dure et froide quand on la sert; il en est de même des légumes, qui rarement sont assez cuits. Si le dégoût, si quelque inquiétude ou quelque défiance spontanée font rejeter les aliments, ils sont perdus, et, à l'instant de la faim, il n'y a rien pour l'apaiser. Les furieux, qui détruisent

les ' alimens qui leur sont servis, n'ont souvent que du pain. .Que de totirmens, que de contrariétés, que de plaintes, I que de ci'is, que d'actes de violence sont prévenus dans les établissemens bien ordonnés, où les alimens, bien -uits, bien pn'parés, servis proprement, sont man-

DES MAISONS d'aLIÉNE's.

gés à des tables communes que l'on peut surveillen Les aliénés mangeaient jadis dans leur cachot; leK imbécilles, après avoir re-
çus leur nourriture dans leur» in înaïns ou dans des vases de bois, d'étain ou de fer blaoo |i erraient dans les escaliers, dans les corridors, dans lei cours, dévorant leurs vivres de la manière la plus dé-^ goûtante. Aujourd'hui, presque partout les aliénés se réunissent dans des réfectoires et s'asseoient à des tables communes. Il est des maisons où on leur confie de.' couteaux. En Angleterre, on leur donne des couteauxiit minces, arrondis du bout, dont la lame n'est traiwf chante qu'au milieu, dans l'étendue de deux à trois, pouces.

§ III. Du personnel des maisons d'aliénés.

1° Dans toute maison d'aliénés, les fonctions supérieures se divisent en deux ordi*es bien distincts. Au, directeur, à l'économe ou à l'agent de surveillance aps^ partiennent l'administration générale du matériel dï l'établissement, la comptabilité, le maintien, et l'exécu?tion des réglemens relatifs à l'admission et à la sortie des malades, ainsi que la surveillance de la conduite des divers employés. Les chefs de ces établisseniens doiventh avoir des rapports fréquens avec le médecin en chef eU s'entendre avec lui pour tous les changemens et pouri toutes les améliorations qui peuvent être rcclamési ^ans l'intérêt des malades confiés à leur

haute surveillance. Au médecin doit être réservé la direction sur tout, ce qui intéresse immédiatement les malades et le service médical.

DES MALADIES D'ALIÉNÉS

2° Presque partout les aliénés étaient victimes du favoritisme préjugé qui les fait passer pour des êtres dangereux, malfaisants et surtout incurables. Ils n'étaient traités médicalement que dans quelques grandes villes. Appellera-t-on traitement de la folie les saignées faites aux mois de mai et juin, les vomitifs pris ensuite toutes les semaines, jusqu'au mois de novembre, et les poudres distribuées par un apothicaire, ou bien des saignées, des bains, des douches administrées à tous les aliénés à certaines saisons de l'année. Le médecin ou le chirurgien n'étaient réclamés que pour les maladies incidentes, lorsque les malades étaient près d'expirer. Il n'y avait de visites médicales régulières que dans un très petit nombre d'établissements. A Bedlars, la visite n'était faite que deux fois par semaine. Les visites journalières

ont commencé à Bicêtre et à la Salpêtrière ; depuis

elles se font presque partout, particulièrement dans les

établissements spéciaux.

Dans toutes les villes de France, dans toute l'Eu-

rope, l'indigent malade est secouru, est traité par des médecins éclairés. Le zèle et le savoir de ces médecins est perdu pour les aliénés. Qu'on n'accuse pas nos confrères de négligence, mais ils ont été découragés ; tout leur manquait : ils étaient privés des premiers secours de l'hygiène. Partout ils avaient réclamé de

nouvelles habitations, un meilleur régime, des moyens de guérison, rarement ils ont été écoutés.

Le médecin doit être , en quelque sorte , le principe de vie d'un hôpital d'aliénés. C'est par lui que tout doit être mis en mouvement; il dirige toutes les actions,

5a8 DES MAISONS d'aliénés.

appelé qu'il est à être le régulateur de toutes les pensées. C'est à lui, comme au centre d'action, que doit se rendre tout qui intéresse les habitants de rétablissement, non-seulement ce qui a trait aux médicaments, mais encore ce qui est relatif à l'hygiène. L'action de l'administration qui gouverne le matériel de l'établissement, la surveillance que doit exercer cette même administration sur tous les employés, doivent être cachées : jamais le directeur n'en appellera d'une décision portée par le médecin, jamais il ne s'interposera entre lui et les aliénés ou les serviteurs. Le médecin doit être investi d'une : autorité à laquelle personne ne puisse se soustraire. En : Allemagne, en Prusse et dans les Etats-Autrichiens, le médecin en chef est directeur de l'hospice. Je ne connais en France que le médecin d'Aurillac qui soit en même temps administrateur. Je ne reviendrai pas ici (voyez page 126, tom. I), sur les qualités du médecin d'un pareil asile, encore moins insisterai-je sur ses devoirs; il n'est aucun médecin qui n'aille au-delà. La dignité de notre profession nous impose de plus sévères devoirs que tous les réglemens.

Le médecin, à sa visite, dicte les prescriptions à un élève en médecine et à un élève en pharmacie; le surveillant des hommes et la surveillante des femmes, chacun dans sa division assistent le médecin.; chaque domestique est auprès de ses ma-

lades pour en rendre compte, et pour répondre aux questions qui lui sont faites. Le médecin coïstate l'état de chaque aliéné, lors de son admission , ordonne son placement; c'est lui qui le fait passer d'un quartier h un antre; à lui .seul appar-

DES MAISONS d' ALIÉNÉS. Sag

lient la police médicale de la maison ; il prescrit l'usage du gilet, la restreinte ou la coercition , les bains, les douches, il indique le genre de distraction, de travail qui convient à chaque malade, il accorde les récompenses , etc. ; il permet les visites auprès des malades ; il délivre les certificats de guérison et de sortie; il donne la permission aux étrangers de pénétrer dans l'intérieur de l'hospice.

3° Dans plusieurs établissemens de France, des religieuses sont chargées de présider au service que réclament les aliénés , de diriger les soins qui leur sont dus, de veiller au maintien de l'ordre, de la propreté, de surveiller tout ce qui est relatif à la distribution de la nourriture, du linge et des vêtemens. Ces malheureux malades trouvent dans ces respectables sœurs dé- : sintéressément , bienveillance et cliarifié; qui, mieux. 1 qu'elles, peut offrir des garanties de zèle et de dévoû- I inent, de patience et de douceur ? Renonçant au monde .et aux douceurs delà vie . espérant une récompense que lies hommes ne sauraient donner, la charité qui anime !les religieuses vouées au service des pauvres, les rend (Capables du plus héroïque dévouement pour le soulagement de toutes sortes de souffrances. Quelques mason s d'Italie, de l'Allemagne méridionale, sont desserviCsS par les frères appartenant à diverses congrégations religieuses.

Dans toute l'Europe catholique ou protestante, des ■ecclésiastiques ou des ministres sont attachés aux étaiblissemens des aliénés ; ces ecclésiastiques ou ces ministres secondent h; médecin dans la direction religieuse M. 3i

530 DES MAISONS d'aLIÉNÉS.

que celui-ci croit favorable à la guérison de quelques aliénés. Les impressions l'eligieuses donnent à la pensée et aux affections, une énergique impression qui est quelquefois très utile à ces malades.

4° Le manque d'infirmiers se fait sentir partout. Leur nombre n'est pas proportionné aux besoins infinis et sans cesse ranaissans des malades. Les rapporteurs du comité de recberclies de la Chambre des communes d'Angleterre se plaignent de ce défaut d'infirmiers, ce qui , ajoutent-ils, oblige les gardiens à tenir ces malades en réclusion plus qu'il ne convient. Au vieux Bedlam, il n'y avait que cinq infirmiers pour cent vingt hommes insensés, et deux pour cent dix femmes; on en a augmenté le nombre dans le nouveau Bedlam. En France, les administrations accordent un infirmier pour dix aliénés. En Allemagne, on emploie souvent des invalides dans les maisons d'aliénés ; au Sonnenstein, on se sert de condamnés à de légères peines correctionnelles. Reil, Josepli Frank, Andrée, se plaignent de l'insuffisance et de la brutalité des serviteurs. Les infirmiers, ignorans, durs et barbares, ont un costume révoltant; ils devraient avoir des vêtemens uniformes, qui les fit distinguer des malades*, ils sont armés d'un trousseau de clefs , avec lesquelles ils frappent. Ils se font un jeu de l'état des malheureux auxquels ils doivent des soins , il^ calomnient les malades, pour avoir le prétexte de leu^* imposer des privations, de les tenir enfermés, de les mettre aux chaînes. Les serviteurs,

n'étant pas assez nombreux, ont trop à faire et ne font rien; ils ouvrent les cellules et les corridors le plus tard qu'ils peuvent, et les re-

DES MAISONS d'aLIÉNÉS. 53 1

ferment dès que le soleil se couche ; ils ne peuvent être auprès des malades qui ont besoin d'eux et qui les réclament : un mélancolique est-il tourmenté par le désir du suicide, il a tout le temps de préparer ses moyens. Un aliéné a-t-il un accès de fureur, il faut que l'infirmier se batte à son corps défendant, n'ayant personne pour l'aider à en imposer ou à contenir les furieux.

Les gardiens grossiers ne parlent à ces infortunés timides , craintifs , qu'avec rudesse et menace : au lieu de les attirer, de gagner leur confiance par des manières douces, par de bons procédés, ils les irritent, les repoussent par la terreur qu'ils leur inspirent. On veut que les aliénés, satisfaits ou non, soient tranquilles; on s'assure de cette tranquillité par la réclusion , les chaînes, les injures et les coups. C'est le moyen le plus sûr, c'est le plus commode. Survient-il une rixe, l'infirmier ne vient l'apaiser que lorsqu'il est arrivé des suites fâcheuses.

Peut-on attendre des soins de propreté d'un infirmier qui est chargé de vingt, de trente, de cinquante aliénés plus ou moins sales, plus ou moins portés au désordre ? Pout-on vouloir qu'il s'assure que chaque malade a satisfait à sa soif, à son appétit? Plus les serviteurs seront nombreux , plus il leur sera facile de se réunir pour présenter un grand appareil de force , moins il faudra en faire usage. Un aliéné se bat contre un gardien, contre deux; mais si plusieurs s'offrent à sa fureur, la crainte le fait rentrer en

lui-même, il se calme; si son délire est tellement aveugle que la fureur ne cède pas, plusieurs individus se rendront maîtres de

532 DES MAISONS d'aLIÉJXÉS.

lui, sans être obligés de lutter au risque de le blesser.

Les serviteurs ne seront point pris dans la dernière classe; ils sont généralement trop mal payés; ils doivent avoir un extérieur bienveillant, un ton affectueux, et être proprement et décemment vêtus. Jamais ils ne seront armés de bâton, ni d'autre instrument offensif, ni de faisceau de clefs qui épouvante, et qui sert d'arme de défense, et ([uelquefois d'attaque. On se trouvera généralement bien de choisir parmi les couvalescens ou les aliénés guéris ceux qui peuvent remplir cet emploi. Ces serviteurs sont plus dociles, plus bienveillans. Ils ont appris à compatir aux maux qu'ils ont connus, ils secondent mieux les efforts du médecin; leur exemple ranime la confiance des malades.

Les serviteurs doivent être soumis à une discipline sévère, ils doivent être d'une obéissance passive et absolue, lorsqu'ils reçoivent un ordre devant les aliénés, et ne rendre jamais compte de l'état de ceux-ci en leur présence; ils ne doivent pas vieillir dans la même division de l'hospice.

Dans quelques établissemens , les infirmiers ordonnent les bains, les douches, le bain de surprise, ils enferment^ mettent le gilet de force ou font usage d'autres instrumens de répression sans faire de rapport, ou bien le rapport est mensonger, et le malade n'en a pas moins été victime du caprice ou de la barbarie. On imposera aux infirmiers des surveilians immédiats qui les commandent, les dirigent , les surveillent sans cesse. Ces surveillans

seront choisis parmi des personnes instruites, et d'une moralité éprouvée.

DES MAISONNEMENTS d'ALIÉNÉS. 533

5° Ces surveillans exerceront une grande autorité sur les serveurs. Ceux-ci, dans aucun cas, ne doivent réprimer un malade, encore moins le renfermer, sans l'ordre exprès du surveillant. Si un aliéné oblige d'user de la force envers lui, le surveillant doit être toujours présent. C'est à lui qu'il appartient de faire exécuter les réglemens et les prescriptions médicales. Les surveillans doivent tout voir, intervenir compte aux médecins et au directeur. Je veux qu'ils soient instruits, parce que, vivant avec les aliénés, à toute heure du jour, ils doivent les entretenir, écouter leurs plaintes, les consoler, les encourager.

6° Il n'est que trop vrai que quelques aliénés très violens très dangereux doivent être mis hors d'état de nuire aux autres et à eux-mêmes. Cette nécessité a été la source d'un grand nombre d'abus. Ce n'est point ici le lieu de discuter les avantages ou les inconvéniens de la réclusion solitaire et de la coercition qui prive ces malades de l'usage de leurs membres. Je répète que le nombre de ces malheureux est beaucoup plus limité qu'on ne le pense, depuis surtout qu'on leur accorde des soins plus actifs, plus éclairés et plus humains. Le nombre d'aliénés renfermés ou privés de l'usage de leurs membres doit servir de critérium à l'administration, à la direction et même à la distribution des bâtimens d'un établissement consacré aux aliénés

Quelques fous sont bruyans, il faut tous les enfermer; quelques-uns déchirent, il faut tous les laisser nus ou les couvrir

de haillons; quelques-uns sont dangereux, il faut les enchaîner. Voilà comment on a rai-

534 DES MAISONS d'aLIÉNÉS.

sonné, et comment on a agi envers ces infortunés. Avant de généraliser, il fallait observer : on eût vu que, sur cent aliénés, à peine dix sont furieux, destructeurs, sales. Au lieu de cachots, on n'eût demandé aux architectes que quelques cellules un peu fortes; au lieu d'enchaîner tous les fous , on eût accordé plus de liberté aux furieux, on les eût traités avec douceur, on les eût rendus plus calmes, l'on n'eût pas eu besoin de recourir à des moyens barbares pour contenir les plus difficiles.

7° L'usage des chaînes est très ancien, Alexandre de Tralles veut qu'on lie les fous ; Coelius Aurelianus , Celse, Galien , autorisent les chaînes; dans la description que Léon l'Africain a laissée de la ville de Feez, on trouve un hospice pour les fous, avec des cachots et des chaînes. Jusqu'à l'année 1794» les fous étaient enchaînés partout en Europe. On n'imaginait pas qu'on dût mieux faire. Piuel brisa les chaînes qui flétrissaient, qui mutilaient, qui irritaient ces malheureux. Quatre-vingts aliénés de Bicêtre furent déchaînés ; tous les autres aliénés furent traités avec plus de douceur; on ne distribua plus des nerfs de bœuf aux garçons de service. De ce changement, il résulta que plusieurs fous, regardés comme incurables, guérirent, et que tous les autres furent plus tranquilles et plus faciles à diriger. La France est la première nation qui présenta et qui offre encore la réunion de près de trois mille aliénés renfermés dans les trois établissemens publics et dans les maisons de Pai'is, contenus sans chaînes, sans coups, sans mauvais traitemens. Cependant le doc-

leur Monro, interrogé devant le comité de la Chambre des communes , s'il convenait d'enchaîner les fous , répondit que les gentilshommes ne devaient point être enchaînés, mais que les chaînes étaient nécessaires pour les pauvres et dans les établissemens publics. Et c'est en Angleterre que pareille réponse et pareille distinction ont été faites ! Un administrateur de Bedlam m'a assuré que les chaînes étaient, de tous les moyens pour contenir les furieux , le plus sûr, et celui qui les gênait le moins. Aussi , dans le nouveau Bedlam , on avait établi une chaîne à chaque lit: heureusement qu'après avoir visité les établissemens de Paris, les visiteurs firent ordonner la suppression des chaînes. Qu'est-il arrivé , lorsqu'on brisa les chaînes à Bedlam ? ce qui avait eu lieu dix-huit ans avant à Bicêtre : les aliénés de Bedlam sont devenus plus calmes, plus dociles, et plusieurs ont guéri. L'usage et l'abus des chaînes n'ont été portés, nulle part, plus loin qu'en Angleterre. Un officier de marine N... , convalescent, avait menacé Haslam , il fut enchaîné : il se débarrassait des menottes et des liens ordinaires; on fit venir, de Newgate, une machine en fer du poids de vingt-trois livres. Cet infortuné était pris par le cou, par les pieds; le tronc était contenu par une ceinture de fer, à laquelle les mains étaient fixées; le collier et la ceinture, à l'aide d'un anneau soudé à une chaîne de dix pouces, glissaient le long d'une barre de fer scellée perpendiculairement au plafond et au plancher. Ce malheureux ne pouvait s'étendre sur son lit et a vécu ainsi pendant neuf ans. La planche XXV représente cet hor-

rible appareil. Faut-il s'étonner de l'exclamation de sir Bennet contre le vieux Bedlam que j'ai rapportée ailleurs et de la sévérité

du bill de 1828 sur les établissemens d'aliénés.

Aux chaînes brisées partout , on a substitué des moyens plus doux : ces moyens sont nombreux. Macbride, le premier, a décrit le gilet de force , CuUcn en préfère l'usage à tout autre, Pinel n'employait que la camisole : elle m'a toujours suffi. Les Allemands appellent ce gilet, camisole espagnole; les Anglais, veste étroite. La camisole ressemble assez bien à une brassière d'enfant dont les manches sont réunies à leurs extrémités, ou dont les extrémités, isolées l'une de l'autre, sont assez longues pour être croisées autour du corps et nouées derrière. Plusieurs reproches sont faits à la camisole Un aliéné, dit-on, s'en débarrasse lui même; il peut être détaché par ses compagnons; il ne peut se servir de ses mains pour prendre ses alimens, essuyer son nez, satisfaire à ses besoins; il devient sale, il ne peut se gratter pour dissiper les irritations accidentelles de la peau , ni chasser les mouches. Enfin la camisole échauffe, gêne la respiration et p'oque les sueurs, etc.

A toutes ces objections je réponds qu'à Paris ce moyen nous suffit, et que les inconvéniens dont on l'accuse tiennent à ce qu'on ne sait pas en faire usage, à ce qu'on en abuse.

On préfère les menottes en fer ou en cuir garni de fer. On a proposé une ceinture qui embrasse le bas du

2 The moral management of insane persans , J. Haslam.

DES MAISONS d'aLIÉNÉS.

f aorps, qui est fermée derrière le dos par un ressort, une \ vis ou un cadenas. Sur les deux côtés de la ceinture, les I bras sont fixés par des bracelets qui entourent les poi- I. gnets et qui sont

fermes comme la ceinture. Cet appareil est en cuir garni de fer. Haslam fait soutenir la ceinture par deux lanières qui passent en sautoir sur les épaules. On se sert aussi d'un manchon en cuir épais dans lequel sont renfermées les mains. Les deux ouvertures du manchon se terminent par un bracelet qui embrasse Us deux poignets et empêche que les mains ne se dégagent. Ces appareils sont plus difficiles à détruire que la camisole ordinaire , sont plus économiques ; mais ils ne maintiennent pas aussi sûrement un malade très furieux, sans exercer d'impressions fâcheuses. Rush de Pensylvanie a proposé un fauteuil qu'il appelle tran- 'juiliser. Au-dessus du large dossier de ce fauteuil , on établit une espèce de boîte qui maintient la tête. D'ailleurs, le tronc, les membres sont fixés au fauteuil par Ides liens immédiatement appliqués sur les membres. Je n'énumérerai pas tous les instrumens inventés pour

t contenir les furieux, les Allemands, à cet égard, sont d'une fécondité incroyable.

Des auteurs d'ailleurs tl'ès estimables ont conseillé l'usage des coups pour vaincre la résistance des aliéne's, et pour les rendre dociles; ce moyen est trop humiliant et trop dangereux pour qu'il soit nécessaire de donner d'autres motifs de proscription. La machine rotatoirc, qui était d'abord un agent thérapeutique, n'est plus qu'un instrument de répression. J'ai dit ce que l'on devait en penser du bain de surprise,en parlant du trai-

538 DES MAISONS d'aLIÉNIÊS.

tement général de la Folie. La réclusion momentanée, la camisole appliquée pendant quelques instans, le fauteuil de force, la douche, les bains prolongés, les affusions d'eau froide, la priva-

tion de quelques- distractions sont plus que suffisons comme moyen de répression , lorsqu'un médecin habile sait les employer tour à tour en temps favorable et avec modération. Jamais, sous aucun prétexte, les divers moyens de répression ne doivent être ordonnés que par le médecin, jamais ils ne doivent être mis en usage qu'en présence du médecin, ou des surveillans en chef.

Pour compléter ce que j'aurais à dire sur les établissemens d'aliénés, relativement à leur utilité, à leurs constructions et à leur discipline intérieure, je renvoie au § IV, page 1 16 et suivantes, tome I; à la page 899 tome II , et au mémoire suivant sur Charenton.

DES MAISONS d'aLIÉNÉS. S3çf

MÉMOIRE HISTOHIQUE ET STATISTIQUE SUR liA MAISON ROTAXE DE CHARENTON.

Une position admirable, de vastes jardins, des proiraenoirs spacieux, de belles constructions nouvellement itermiuées, une pharmacie dans la maison, une chapelle Idesservie par un aumônier résidant, un service médical largement pourvu, une administration paternelle, iplacent la maison de Charenlon au nombre des meilleurs établissemens consacrés au traitement des aliénés.

L'établissement de Charenton est situé à l'est et à deux lieues de Paris ; il est bâti sur le revers méridional du coteau qui longe la Marne. Ce coteau a 22 mètres d'élévation et 24" d'inclinaison. Après avoir suivi la rive droite de la Marne, il se prolonge sur la rive de la Seine, au-dessous du confluent de ces deux rivières, m est formé de carbonate de chaux, recouvert d'une ! très mince couche de terre végétale , et rendu fertile I par la culture et par les engrais abondans que fournit 1 la capitale.

Du haut du coteau et des habitations, la vue se pro-

540 HISTOIRE ET STATISTIQUE

mène sur les riches plaines de Maisons- Alfort et d'Ivi" qu'arrosent la Seine et la Marne. Elle est bornée ?u mid par de rians coteaux; à l'ouest par la masse imposant des édifices de la capitale , avec leurs dômes et leur coupoles.

L'établissement se compose d'un grand nombre d bâtimeus élevés au pied du coteau et bâtis successivement. Les habitations des aliénés sont séparées du bâtiment occupé pas l'administration et les services généraux. Le quartier des hommes, en entrant dans la maison, se présente à gauche, et celui des femmes à droite Les jardins, les promenades rampent sur les flancs du coteau, couronné par de belles plantations qui dominent toutes les constructions.

Je ne prétends point donner une histoire complète de la maison de Charenton, depuis sa création, il y a deux siècles, jusqu'à nos jours. Je me contenterai de raconter brièvement ce que j'ai recueilli sur sa fondation, ses accroissemens, ses succès, ses levers et sur son état actuel. Je signalerai ce qui est bien; je ne dissimulerai pas le mal qui existe, afin de conclure à ce qu'il reste à faire , pour rendre ce grand et bel établissement de plus en plus digne de son immense renommée.

Cette notice est divisée en trois périodes; la première commence à l'année i6/}i, époque de la fondation de l'établissement, et s'étend jusqu'à l'année 179^, lors delà dispersion des frères de la Charité, de la destruction de l'hôpital pour les malades pauvres et du pensionnat pour les aliénés; dans la seconde période, je

j'ai connu l'administration de M. de Coulmier, nommé, en 1797, premier directeur, lors du rétablissement de l'hôpital et du pensionnat, jusqu'à la retraite de ce directeur; enfin la troisième période comprend l'administration de M. Rouillac Dumaupas et de M. Palluy, directeur actuel, depuis 1815 jusqu'à 1835.

Après avoir donné la description des bâtiments, des changements et des améliorations qui ont eu lieu dans chaque période, je tâche de faire connaître les principes qui ont présidé à l'administration, et l'esprit qui a dirigé l'établissement dans chacune d'elles. Je termine par la statistique médicale, pendant les huit années de mon service, depuis 1826 jusqu'à 1833 inclusivement, dans des conclusions, je fais ressortir l'urgente nécessité de constructions nouvelles pour les quartiers des pauvres.

PREMIÈRE PÉRIODE, DE 1641 A 1795.

Le Catherine de Médicis, en 1602, avait fait venir de France à Paris sept religieux de l'ordre des frères de Saint-Jean de Dieu, fondé en Espagne depuis 1540, pour le service des malades pauvres. Ces frères furent établis dans le faubourg Saint-Germain, ce fut le commencement de l'hôpital de la Charité de Paris. [Quelque temps après, deux frères du même ordre s'établirent à Charenton dans un fonds du prix de 100 livres, sur un fief, dit La Rivière. ■ Par contrat du 12 et 13 septembre 1641 Sébastien ■.blanc, sieur de Saint-Jean, contrôleur général des

-guerres, donna aux frères de la Charité une maison toute meublée, sise au village de Charenton, sur le fief de Besançon, en la censive de Charenton-Saint-Maurice avec jardin, terres labourables, clos de vignes, de 1 contenance de 10 arpens, et 400 livres pour avoir d'autres meubles, le tout pour fonder un hôpital (qua-

torze lits, destiné aux malades pauvres du pays, . desservi par les frères de la Charité de l'ordre de Saini Jean de Dieu.

L'année suivante 1642, le même Sébastien Leblan fit don aux frères de la Charité d'une maison qu'il po sédait à Paris, rue des Noyers, à la charge par eux (fournir au sieur Leblanc et à son domestiqua , leur t durant, un logement convenable dans l'hôpital de ClIt renton ou dans celui de la Chaxnté de Paris. D'autw donations furent faites en 1646, 1662 et 1664.

Les religieux obtinrent de l'archevêque de Paris, , i3 février 1644? l'autorisation de s'établir à Charer ton-Saint-Maurice, avec la permission de quêter dai les environs , et de bâtir une chapelle sous l'invocatia de Notre-Dame-de-la-Paix.

Cet établissement fut confirmé par lettres-patent» du mois de février 1 645 , enregistrées le 1 9 août sui vaut, à la cour des comptes, en même temps que l'ac quit de l'amortissement; les frères de la Charité furet installés dans le nouvel hôpital, le 10 mai i645, < l'acte de prise de possession fut signé le 1.6 du mêm mois.

En 1658, le roi ayant ordonné l'agrandissement d. parc de Yiu-cennes, l'alignement tracé par les commis;

saïres royaux, enleva aux jardins des frères de la Charité, quatre arpens soixante-quinze perches; mais des acquisitions successives jusqu'en 1716, portèrent à vingt-trois arpens seize perches l'étendue du clos de l'hôpital. Des acquisitions postérieures ont élevé la contenance actuelle (i834) à quarante arpens. D'après des I ordonnances de 1716, 1735, 1739 qui prescrivaiient de 1 nouveaux embellissemens au château et au parc de Vin- I cennes, d'après des arrangemens définitifs et de justes c compen-

sations , les frères. de la Charité firent abattre, I dans leur clos , des murs , des pavillons , des arbres qui . gênaient la vue du château de Vincennes; ils obtinrent i entre autres dédommageraens- la somme de 3500 liv. qui servit à terminer la. clôture de la Cerisaie , à l'extrémité ouest de leur clos. L'hospice de Chai'entonr-Saint-Maurice, le couvent et la possession des frères de la Charité, furent de nouveau confirmés par lettres-patentes de 1735 et 1740, à la suite, sans doute, de longues contestations suscitées aux frères par le sieur de Laurière , seigneur de Charenton-Saint-Maurice.

Dès la fin du dix-septième siècle, à l'hôpital fut ajouté un quartier destiné à des hommes malades d'esprit, qui avaient besoin d'être renfermés. Ou construisit pour cet objet un bâtiment séparé de l'hôpital et ^du couvent, avec une chapelle particulière. Les fi'ères de la Charité, voués au service des malades, ^ recevaient, dans les divers hôpitaux confiés à leurs soins , outre des pauvres atteints de maladies ordinaires, des fous, sans avoir eu besoin d'autorisation spéciale, d'autant qu'à cette époque on admettait les fous dans les couvens,

dans les prisons dans les hôpitaux. II n'existait point l d'hôpital ou d'établissement spécialement destiné à recevoir des aliénés.

Le logement des religieux et l'hôpital étaient situés à gauche des bâtiinens (5) disposés pour les services généraux, et occupaient les constructions 19, 4» tandis que le pensionnat dos aliénés était à droite, 34, 35, 36, 38.

Toutes ces constructions sont élevées au revers méridional et au pied du coteau qui longe la rive droite d'un des bras de la

Marne. Elles étaient autrefois séparées de la rivière par une pente douce (berge) qui a été remblayée depuis, par les terres retirées des fouilles faites pour construire les caves de l'établissement. Ces caves furent bâties vers l'année 17³ ; le transport des terres, en élevant le sol qui bordait la rivière, fit substituer à la berge un chemin qui, depuis 1809 à 1810, est devenu la route pavée de Paris par Charenton, au canal Saint-Maur. Aujourd'hui les constructions de l'ancien hôpital et du pensionnat sont séparées de la rivière par le chemin dont nous venons de parler, et par les cours (10, 3) qui, par tolérance, servaient, de place publique à la commune, avant d'avoir été enfermées dans les murs qui séparent l'établissement de Charenton de la voie publique. Ces constructions anciennes sont la plupart adossées aux murs de terrasse qui soutiennent les terres du coteau : les autres ne sont séparées de ces mêmes murs que par trois petites cours Si, 33, 37.

Le quartier des aliénés et des détenus construit pour cet usage, est en partie parallèle et en partie perpendi-

culaire au coteau qui le domine de plusieurs mètres. Au reste cette direction opposée des bâtiments du pensionnat, vicieuse, défavorable au renouvellement de l'air, avait été commandée sans doute par l'espace: elle avait été adoptée pour la construction du couvent et de l'hôpital qui se rencontrent à angle droit.

Les trois bâtiments 34, 35, 38 communiquent entre eux avec le bâtiment 30, et avec l'ancien couvent et l'hôpital 41 par des corridors et des escaliers; ils ont chacun trois étages et un grenier en mansarde. Chaque étage offre, dans sa plus longue dimension, un corridor sur lequel s'ouvrent de chaque côté des cellules ou chambres; les portes des cellules sont en regard des unes des

autres, et les croisées sont en face des portes. Les cellules n'ont pas rigoureusement la même grandeur, elles ont généralement 4 mètres de profondeur et 2 50 à 300 centimètres de largeur. Les murs ont 4^e centimètres d'épaisseur.

Les baies des croisées ont 1 mètre de largeur et 150 centimètres de hauteur; elles sont armées de barres de fer qui s'en! recroisent quelquefois pour rendre leur arrachement plus difficile et pour mieux prévenir les évasions. Ces baies sont fermées en dedans des chambres par des châssis en bois, vitrés; ces châssis étaient primitivement à coulisse s'élevant de bas en haut; la plupart sont aujourd'hui remplacés par des croisées à deux vantaux. Les baies des croisées du rez-de-chaussée ont encore des volets en bois qui s'ouvrent et se ferment -en dehors, par 1^{rs} cours 33, 31, 37.

Les portes sont en chêne de 5 centimètres d'épaisa, 35

546 HISTOIRE ET STATISTIQUE

seur ; elles s'ouvrent en dedans; elles ont chacune un verrou avec serrure; à 1 mètre environ de hauteur les portes sont percées d'un guichet carré avec son volet retenu par un verrou plat.

Les corridors , les cellules sont plafonnés , les murs sont revêtus de plâtre , le sous-pied est carrelé en briques. Le sous-pied des cellules au rez-de-chaussée est pavé en moellons. Au premier et au second étage, quelques cellules ont des cheminées.

Dans l'un des angles des cellules, du côté de la porte, étaient bâtis des sièges d'aisances qui s'ouvraient sur le corridor, et étaient fermés par une porte en chêne carrée, maintenue par un verrou plat, laquelle s'ouvrant sur le corridor, laissait introduire

ou retirer les vases placés dans ces sièges. Ces sièges s'appelaient souches et n'ont entièrement disparu qu'en 1827.

Les lits , placés à l'un des angles à côté des croisées étaient scellés; la couchette se composait généralement de madriers de 6 centimètres d'équarrissage , scellés aux deux murs par une de leurs extrémités , et fixée par l'autre bout à un montant en bois et de même épaisseur, scellé au plancher intérieur. Sur ces madriers ainsi disposés et formant le bâti de la couchette, sont clouées des planches pour faire le fond, sur lequel sont placés les objets de literie; les couchettes ont disparu presque partout.

Il y avait dans ce quartier une chapelle particulière à l'usage des pensionnaires (4^e étage de 30) , une salle de bains, deux infirmeries établies en 1782, conformément aux capitulaires du 29 juin de la même année.

Ces deux infirmeries, qui servent encore au même usage, s'ouvrent sur deux galeries superposées dans le bâtiment 34; elles s'éclairent sur la cour 09, tandis que les deux galeries prennent le jour sur la cour 29. Ces deux galeries servaient et servent de moyen de communication entre le bâtiment 30, les divers corridors 35 , 38, etc.

Les aliénés et les détenus arrivaient à leurs logemens par d^es escaliers séparés; ils n'avaient, pour se promener, que les trois cours 33 , 3^e , 39. Le jardin n'était accessible qu'au plus petit nombre, les murs étant trop bas pour que les aliénés et les détenus ne fussent pas tentés de les franchir.

L'hôpital et l'habitation des frères occupaient les bâtimens 4^e 19, 2^e r. L'hôpital était dans la salle du rez-dechaussée 4^e on y montait de la place publique qui est aujourd'hui la cour 10, par le

perron 9. Les quatorze lits étaient rangés des deux côtés de cette grande salle. On avait élevé l'autel servant de chapelle au-delà des lils; au bout de cette chapelle, à l'extrémité 32, du côté des jardins, régnait une tribune pour les i-eligieux. Audessus de la salle de l'hôpital et de la chapelle dont nous venons de parler, se trouvaient les habitations des frères, distribuées à droite et à gauche d'un corridor, les unes ayant l'aspect du couchant , s'éclairaient sur la cour 3 ; les autres recevaient le jour du levant. Un petit bâtiment indiqué entre les cours 8 et 18, étroit, bas, n'ayant qu'un entresol, servait de décharge et d'office pour l'hôpital : il a été détruit.

Le bâtiment 19 est élevé de trois étages au-dessus du

rez-de-chaussée. Au rez-de-chaussée il y avait, du temps des frères, deux billards, La salle de billard était de plain-pied avec le jardin 8, qui, lors de la fondation, servait de cimetière, lequel fut transféré à l'ouest du pensionnat. Les étages supérieurs, divisés en chambres, étaient réservés aux pensionnaires qui vivaient plus intimement avec les frères , et jouissaient de plus de liberté.

Le petit bâtiment 21 était et est encore une serre exposée au midi, s'ouvrant sur le jardin du prieur (20).

Les cuisines et leurs dépendances (^5) étaient, comme aujourd'hui, en face de la grille d'entrée, séparant le couvent et l'hôpital du quartier des aliénés comme aujourd'hui elles séparent la section des hommes de celle des femmes. Le rez-de-chaussée du bâtiment 5, au-dessous des cuisines, sert de magasins divers pour les comestibles. Au-dessus des cuisines, les deux étages supérieurs sont distribués en logemens occupés maintenant par quelques employés. Ces logemens s'ouvrent sur des corridors qui

s'éclairaient sur la cour 31, les croisées de ces logemens donnent sur la cour d'entrée 3. Un pont (32) à la hauteur de l'étage au-dessus de la cuisine, jeté sur la terrasse, servait et sert de passage pour aller des bâtimens 1, 5 et 30, dans les jardins ou promenoirs, disposés sur la pente et le haut du coteau.

Les religieux se rendaient à leur réfectoire (30) par un corridor qui longeait les cuisines; ce corridor s'éclairait sur la cour d'entrée 3, il a été réuni à la cuisine, dont il n'était séparé que par de légères cloisons. Le réfectoire occupait le premier étage du bâtiment,

devenu la chapelle actuelle où l'on arrive par le perron (7). Au-dessus du réfectoire des frères, il existait une très grande salle (qui servait de salle de réception pour les autorités et les magistrats qui venaient visiter l'établissement et pour les repas solennels donnés par les religieux. Cette salle sert aujourd'hui de salle à manger pour les employés et pour les pensionnaires admis à la table commune. Au-dessus de cette ancienne salle de réception se voyait la chapelle des pensionnaires dans laquelle ceux-ci se rendaient par des escaliers intérieurs. Ce bâtiment (30) était terminé par un comble en mansarde.

Le bâtiment 16, s'étendant à 17, ne se prolongeait point au-delà de ce dernier chiffre, il se composait du rez-de-chaussée et d'un premier étage et servait de buanderie du temps des frères.

La petite construction (m), qui est en dehors des murs de clôture, qui baigne dans la rivière, faisait partie de l'ancien château de Charenton-Saint-Maurice, dont le propriétaire, M. de Laurière, suscita de si longues et si nombreuses contrariétés aux frères de la Charité.

Le rez-de-chaussée du bâtiment 49 était et est encore destiné à la vacherie et aux écuries. Il était surmonté, dans toute sa longueur, par une immense salle servant de magasin à fourrage, dont le plafond est en ogive.

Si je suis entré dans tous les détails sur les anciens bâtimens de Charenton et sur leur distribution pendant l'administration des frères de la Charité, c'est pour faire ressortir les changemens qui ont été faits depuis qua-

550 HISTOIRE ET STATISTIQUE

rante ans, et pour qu'« l'on juge mieux les améliorations successives qui ont eu lieu pendant cette longue période.

L'établissement de Charenton-Saint-Maurice se composait donc d'un hôpital pour quatorze malades pauvres, d'un pensionnat pour des aliénés et pour des détenus, d'un couvent pour dix frères de la Charité, desservant l'hôpital et le pensionnat. Les frères avaient à leur tête un prieur, un procureur; ils étaient attachés, les uns au service des malades, les autres à celui des pensionnaires. Le frère directeur de la maison des fous avait son habitation près de ce quartier, l'un des frères présidait à la cuisine, un autre à la dépense, un troisième à la pharmacie, dont le bâtiment élevé près le perron de la cour d'entrée n'existe plus. Tous les frères se réunissaient en chapitre, convoqués et présidés par le prieur qui ne pouvait jamais être prêtre, quelquefois le provincial résidant à l'hôpital de la Charité de Paris convoquait et présidait le chapitre. Réunis en chapitre, les frères délibéraient sur les intérêts de l'hôpital et de la communauté, sur les améliorations à introduire en faveur des malades, des pensionnaires et des détenus, sur les réparations, sur les constructions nouvelles. Tout

était décidé à la majorité des suffrages : il en était de même pour les dons que recevait la communauté et pour ceux que la communauté de Charenton envoyait aux différentes maisons du même ordre établies dans plusieurs villes de France, et qui éprouvaient des besoins. On lit dans plusieurs capitulaires que les frères de Chal'entou ont souvent envoyé des secours en argent aux

PE CHAREWTON. 55 I

maisons de Cadillac, de Vizilles, de Clermont et autres». J'ai extrait du registre de ces assemblées conventuelles quelques faits qui ne sont pas sans intérêt, quelques détails qui font connaître les divers prix de pension , le nombre des pensionnaires , les améliorations ordonnées pour le régime et le service. Je n'ai pu y trouver l'époque fixe et précise à laquelle les aliénés ont été admis pour la première fois dans cet établissement, pas plus que celle où l'on a commencé à recevoir les détenus; mais il est certain qu'on admit des aliénés avant la fin du XVII^e siècle.

Dans le chapitre capitulaire du 1^{er} février 1722, on recommande au prieur de visiter au moins une fois par semaine tous les pensionnaires , tant pour les consoler que pour connaître leur situation, leurs besoins et pour s'assurer s'ils sont bien traités, par ce même capitulaire, il est ordonné de pourvoir V apothicairerie des drogues simples et composées nécessaires à l'usage des religieux, des malades pauvres et des fous. Le capitulaire du 23 décembre 1724 et celui du 9 décembre 1725 s'occupent du régime alimentaire des pensionnaires, des améliorations qu'il doit recevoir suivant le prix des pensions ; ainsi, les pensionnaires qui paient 800 fr. par an , doivent avoir de la volaille, le soir, le jeudi et le dimanche; ceux qui paient 1200 fr. , tous les jours.

Le 4 mars 17⁸⁰, le provincial prescrit aux frères de Charenton de laver les pieds des malades du canton à leur arrivée et de leur laver les mains après leurs repas; il est ordonné aux religieux attachés au service des pensionnaires de veiller à ce que le pain, le vin, les

mets, le dessert, soient distribués en leur présence, pour qu'il n'y ait point d'abus, de faire la tournée chez chaque pensionnaire, à l'heure des repas, pour s'assurer qu'ils ont reçu ce qui leur a été envoyé, et pour faire manger les aliénés qui s'y refusent, les traitant avec douceur, engageant les domestiques à les traiter de même; il est défendu à ceux-ci de découcher sans la permission du prieur ou du procureur.

Ce n'est que dans le capitulaire de 1701 qu'il est parlé d'une chapelle bâtie séparément pour les aliénés; laquelle fut bénite cette même année 1701; ce qui semble prouver que vers cette époque seulement les fous furent admis à Charenton-Saint-Maurice, quoique des arrêts et des jugemens dès 1695 condamnent les familles même titrées à payer sur leur bien les pensions des aliénés, placés dans la maison tant par leurs parens que par les ordres du roi.

Dans un capitulaire de 1720 il est question, pour la première fois, des réclusionnaires. On lit dans le capitulaire du 29 juin de cette année 1720, qu'outre les pauvres malades de l'hôpital, il y avait habituellement dans la maison 120 pensionnaires, la plupart retenus par ordre du roi, souvent par évacuation de la Bastille, du château de Vincennes ou d'autres lieux. Il est ordonné de construire une salle de bains, de prendre des dispositions pour empêcher les communications entre les différentes classes de pensionnaires. Les réclusionnaires doivent avoir des logemens,

des escaliers, des cours, une infirmerie, une salle de bains séparée des autres habitants de la maison. Cet ordre ne fut

I donné qu'en 1782, il semble indiquer que l'époque où il l'on commença à recevoir des détenus pour toute autre H cause que pour la folie n'était pas ancienne, puisque , alors seulement on prit des précautions pour isoler ri* ; goureusement les détenus des aliénés.

En 1762 , il est défendu aux frères de Charenton de i faire manger des étrangers dans la maison, et cela par (économie. En 1668 et 1724, les frères furent obligés I d'avoir un médecin pour le traitement des pensionnaires : atteints des maladies ordinaires, et les lettres-patentes (de 1761 leur ordonnent d'avoir un chirurgien pour le I traitement des maladies externes, les frères de la Ghairité ne pouvant, d'après ces lettres-patentes, exercer la (chirurgie que dans les hôpitaux militaires qui leur I étaient confiés et dans leurs hôpitaux situés dans les ('campagnes éloignées de tout médecin ou chirurgien.

Les aliénés étaient admis à Charentou au prix de I pension annuelle payée par les familles, et quelquefois ipar le roi. Le prix de la pension variait de 600 à 800 à

1200 à 3000 liv. On trouve, à la date de 1789, une :| pension de 4000 livres par an. C'était celle du fameux tde Sade, dont nous aurons à reparler plus tard. Les (frais d'entretien étaient ordinairement en dehors du

prix de la pension. L'on trouve dans les capitulaires ique, dans quelques cas rares à la vérité, les frères consentirent à recevoir des pensionnaires pour 300 fr*

par an.

Les familles plaçaient quelquefois à Charenton les malades pour la vie et à forfait. La somme convenue :quelquefois 5000 livres , plus souvent de 6000 , rare»

ment au-dessus , une fois payée , le malade devait être logé, nourri, servi, soigné ea sanlé et en maladie, et enseveli aux frais de l'établissement; outre ce capital, le plus ordinairement les parens s'engageaient à payer tous les ans 60, 80, 110 livres, sans doute pour l'entretien des malades.

Les réclusionnaires étalent admis par ordre du ministre, du lieutenant de police ou du procureur du roi; tantôt la pension du détenu était payée par les parens , tantôt par le trésor ou par le roi.

Les bénéfices que les frères faisaient sur les prix des pensions des aliénés et des réclusionnaires étaient considérables, puisqu'ils n'avaient à payer ni les droits d'entrée, ni les frais d'administration, ni les gages d'un grand nombre de domestiques; la prospérité de la maison était d'autant plus croissante que la communauté possédait des revenus considérables, et que les terres et leur clos fournissaient en grande partie à la consommation de l'établissement.

Aussi la communauté des frères de Charenton payait annuellement à la maison de Paris, comme maison provinciale, vme somme qui s'est progressivement élevée à celle de 4800 livres; en outre elle envoyait souvent, à titre de secours , des sommes plus ou moins considérables aux diverses communautés des frères de Saint- Jeande-Dieu, établies dans diverses villes du royaume et

dans lesquelles on recevait, comme à Saint-Maurice, des aliénés avec les autres malades.

D'après les relevés des registres d'admission, d'ailleurs très mal tenus, il résulte que depuis l'année J 'l5j

DE CHAREWTON. 555

jusqu'à celle de 179!*» c'est-à-dire pendant l'espace de I trente-cinq ans, il a été reçu à Charenton j^'j hommes ii aliénés ou réclusionnaires ; il nous a été impossible de 1 fixer le nombre des aliénés et celui des détenus. Nous aurions voulu aussi pouvoir indiquer le nombre des aliénés et des détenus, relativement aux saisons, à l'âge, à la mortalité. Nous ne pouvons donc présenter, qu'en masse, le nombre des admissions, quels qu'en soient les motifs , en séparant néanmoins les pensionnaires ou détenus dont les familles payaient la pension, d'avec ceux pour lesquels le trésor ou le roi payaient :

Fenaion • payées Pensions payées

Années par par

les parens, le roi.

Cet établissement dut acquérir un grand développement de 1776 à 1781, puisque les admissions se sont laccruës pendant cinq ans, de 1776 à 1781, de 40 7 !c'est-à-dire de 8 par an terme moyen.

Dans cet établissement si incomplet, quoique dan* lime situation si admirable, on consultait plutôt la sûreté publique que le devoir de guérir les malades; on ne tentait jamais sur eux aucun traitement rationnelj

les soins que l'on donnait à ces malheureux se bornaient à leur rendre la vie aussi supportable et aussi douce que le comportait leur état : c'était beaucoup sans doute pour un temps où les fous étaient regardés comme incurables, et étaient si mal soignés partout ailleurs.

a Les prisonniers de Charenton, dit Mercier, sont des fous, des imbécilles, des libertins, des débauchés, des prodiges : l'amour et l'ambition, voilà les deux maladies qui désorganisent la tête humaine ! La maison est agréablement située ; elle n'était point de sa nature une prison d'état, elle l'est devenue puisqu'on y enferme par lettres de cachet. Il y a un jour dans l'année où les magistrats visitent la maison de force, c'est au mois de septembre. On regarde comme une extension condamnable de leur statut, l'usage où sont les frères de la Charité de recevoir par lettres de cachet. On est fâché de voir des frères de la Charité métamorphosés en geôliers et les hospices transformés en petites bastilles. » i On ne traitait les aliénés^a dit le vénérable Tenon, qu'à l'Hôtel-Dieu de Paris, à celui de Lyon et à l'hôpital général de Rouen. Tenon, si exact et si juste, n'eût pas manqué d'indiquer la maison de Saint-Maurice comme une maison où l'on traitait les aliénés, alors qu'il indiquait la population de cet établissement en 1780. Cette population était de 82 individus, savoir : 1 furieux, 11 imbécilles (idiots ou en démence) et 4 épileptiques. L'auteur des beaux Mémoires sur les hôpitaux de Paris ne parle point des réclusionnaires

* Tableau de Paris, tom. xii, 1788.

^a DE CHARENTON. 55

Idétpnus à Charenton le jour de sa visite. Il n'y en avait Lsans doute plus à celte époque, car depuis l'avènement Ide Louis XVI an trône, on ne délivrait plus de lettres Ijde cachet. '

, a Un des établissemens le plus intéressans qui aprpar-
tiennent aux frères de la Charité, c'est l'hôpital de .Charenton, »
dit M. le duc de Liancourt, ce Le revenu : total de cet établisse-
ment, en i644j ^tait de 1208 liv. [L'économie et le zèle d'une
bonne administration le ^portèrent en 1670 à la somme de 2cii4
livres, et en '11740 ^ celle de 12,042; enfin , en 1790 à celle de
|i29,206 livres, de laquelle somme il faut distraire [7928 livres de
charge; le principal article de ces char- ^gesest une rente de
4636, constituée aU profit Je l'ordre (de la Charité; ainsi le reve-
nu net et fixe de l'hôpital de Charenton n'est que de 21,278 livres.
Les dépenses annuelles sont celles qu'exigent 5840 journées de
malades en supposant les lits de l'hôpital constamment occupés,
celle que coûte l'entretien de dix religieux, idont trois infirmiers,
les appointemens de deux aumôiniers, la réparation des bâti-
mens, la régie des biens, lies secours répandus dans le pays et les
environs pour iles pauvres tant en santé qu'en maladie, enfin les im-
po- ■silions publiques.

' a Les malades reçus à cet hôpital y sont soignés ; chaleun
d'eux est couché dans un lit séparément; la maison (et l'enclos
sont très considérables et la situation est Ifort belle; l'état des
malades reçus dans celle maison,

Mémoires sur les hôpitaux de Paris.

5SS HISTOmE ET STATISTIQUE

idepuisle janvier 1780 jusqu'au 3i décembre 1789 ,4onae le
nombre cle i3j36; de ce nombre, il n'est mor que 37 malades. La

mortalité est donc moindre de 1 à 15.

« Mais , ce n'est point ni sur le rapport d'hôpital , n' sur celui de communauté religieuse, que l'établissement de Charenton présente le plus grand intérêt, il faut considérer sous un autre point de vue non moins cher à l'humanité et à la religion : c'est un asile ouvert » des infortunés que leur état de démence, d'imbécillité ou de fureur , a fait séparer de la société et relégué dans cette retraite. La maison contenait, lors de notre visite (1790), 87 pensionnaires logés, soignés, surveillés par les religieux ; la moindre pension est de 100 fr.; il y en a de 100 louis par an; le montant des pensions reçues produit, année commune, 125,000 fr. (1400 fr. par individu). Chacun de ces infortunés est gardé dans une chambre à part, et 52 domestiques, sans compter les religieux, sont employés à les servir. Il y a dans cette maison de force une infirmerie pour les fous malades ; les religieux en ont le plus grand soin et cherchent tous les moyens de rendre leur captivité aussi douce qu'il est possible et que l'état des personnes l'exige et le permet. Cet établissement mérite la plus grande faveur. » 1

Le comité des lettres de cachet de l'Assemblée nationale, par une lettre de Barrère, du 22 décembre 1790 chargea la municipalité de Paris de visiter la maison

* Rapportait comité de mendicité, de l'Assemblée constituante, 1790.

DE CHARENTON. 55

; des frères de la Charité de Charenton, les prisonniers qui y étaient détenus et de s'informer scrupuleusement de la manière dont on y traitait ces infortunés, l'MM. Étienne Le Roux, Maugis et Raigneau, après avoir visité plusieurs fois cette maison , firent

à la commune de Paris le rapport le plus favorable , déclarant formellement calomnieux les faits dénoncés.

« Il n'est point, disent les rapporteurs, de situation plus pittoresque que celle du pensionnat de Charenton-le-Pont. C'est un clos considérable qui va toujours en s'élevant, qui domine la campagne au loin, la Marne qui baigne ses murs et la Seine qui coule à quelque distance. Pourquoi la nation ne formerait-elle pas un établissement digne de sa grandeur et surtout de l'humanité dans un lieu si propre au rétablissement de la raison? Il n'est pas vrai que les casemates où sont logés les pensionnaires soient des cachots de 50 pieds au-dessous de l'habitation des religieux. Ce qui a pu donner lieu à cette assertion , c'est que le sol s'élève en amphithéâtre , mais toutes les demeures sont strictement au-dessus de la superficie du sol. Les hautes murailles des cours, qui soutiennent le terrain, auront servi à l'exagération de ces prétendus cachots. Nous avons vu dans un état de folie, ceux qu'on avait présentés comme victimes de l'autorité arbitraire : sur 89 individus qui composent le pensionnat, il n'y en avait que 6 dont la raison ne fût pas altérée, ceux-ci restent librement, 2 exceptés; l'un par commutation de peine; l'autre, est un étranger. Les frères de la maison portent le plus vif intérêt à cet homme presque sexagénaire...

560 HISTOIRE ET STATISTIQUE

Une infirmerie pour les aliénés malades, des médecins toutes les fois que le cas le requiert, un chirurgien résidant dans la maison, des appartemens commodes et agréables, la jouissance des jardins pour ceux dont l'altération d'esprit ne peut être préjudiciable aux autres; des endroits séparés pour les fuyeux; des promenades, des lieux de réunion et d'amusemens pour ceux

quii en sont susceptibles, une chapelle vaste et commode, avec des tribunes pour ceux qui peuvent encore reon plir et aimer les devoirs religieux; des domestiques nombreux pour subvenir aux besoins et à la surveil- Jance d'un pensionnat considérable; des religieux zélés, formés à l'exercice du soin et du devoir, victimes quel-l xjuefois de leur zèle et d'évènemens que leur sagesse n'?w - vait pu prévoir; une nourriture saine, variée et aboa-. dante. » Telle était la maison des frères de Saint-Jeande-Dieu de Charenton d'après les commissaires-rapporteurs de la commission de Paris {jnanuscrit).

Quelque favorables qu'ils fussent, ces témoignages donnés dnns un temps aussi contraire aux institutions religieuses, par des hommes qui ne pouvaient être suspects, n'empêchèrent point l'hôpital et le pensionnat ^'aliénés de Charenton de subir le sort commun à toutes Jes institutions publiques, quels que fussent leur bail et leur utilité. Avec le couvent des fi'ères de la Charité, disparurent l'hôpital des malades pauvres et le pensionnat des aliénés; les biens furent acquis à la nation, les s religieux, les malades, les aliénés furent renvoyés et i dispersés. Ce ne fut cependant que le 30 juillet lygS, qu'un arrêté du comité de salut public ordonna que la

maison de Cliarentoii serait définilivement évacuée. Trois à quatre religieux emmenèrent avec eux quelj ques pensionnaires , se réfugièrent d'abord à Villejuif |i et de là à Choisy, où la plupart des aliénés très vieux

et très infirmes succombèrent.

SECO:~îDE PJÎRIODE, DE IVQS A iSl^.

Ici nous venons de faire connaître l'établissement de Charenton tel qu'il avait été fondé, tel qu'il s'était accru, tel qu'il existait lors de sa suppression en 1793. Nous allons indiquer dans la seconde période, qui commence à l'année 1797, les changemens, les agrandissemens, les améliorations qui ont eu lieu dans cet établissement jusqu'à l'année 1815, pendant l'administration de M. de Coulmier nommé régisseur, lorsque le Directoire rétablit la maison de Charenton.

Deux ans après la suppression de rétablissement, le 15 juin 1797, le Directoire exécutif ordonna que l'hôpital de la charité de Charenton serait rendu à sa première destination, qu'il serait pris, dans l'ancien local des frères de la Charité, toutes les dispositions nécessaires pour établir des moyens de traitement complet pour la guérison de la folie; que les aliénés des deux sexes y seraient admis; enfin, que l'établissement serait sous la surveillance immédiate du ministre de l'intérieur, autorisé à faire tel règlement qu'il jugerait convenable, pour l'organisation du nouvel établissement de Charenton.

La gestion de l'établissement fut confiée, sous le titre

de régisseur général à M. de Coulmier, ancien religieux prémontré, membre des Assemblées constituantes et législatives. M. Gastaldi, ancien médecin de la maison, des insensés d'Avignon, dite de la Providence, fut nommé médecin de Charenton, M. Dumontier eut la place d'économe-surveillant et le feu M. Déguise remplit les fonctions de chirurgien. Ces nominations sont du 21 septembre 1793.

Le mauvais état des salles de l'Hotel-Dieu où étaient reçus les aliénés, l'imperfection du traitement que ces malades recevaient

dans cet hôpital, avaient provoqué un arrêté du Directoire exécutif du 17 juin 1797, portant que la folie ne serait plus traitée à l'Hôtel-Dieu. Un arrêté pris par le ministre de l'intérieur, le 17 juin 1802, de concert avec l'administration des hospices de Paris et avec le directeur de Charenton, porte qu'il sera établi à l'hospice de Charenton, 40 lits d'hommes et 30 lits de femmes pour les indigens atteints de folie ■ qui étaient à la charge des hôpitaux de Paris; il est alloué au directeur 1 fr. 50 c. par journée de malade pour tous les frais, même pour les transports des insensés à Charenton. Il est réservé à l'administration des hospices la faculté de visiter les malades et de prendre connaissance de la manière dont ils sont traités à Charenton.

Le même arrêté ordonne que les aliénés qui habitent, dans l'hospice des Petites-Maisons, des loges humides et malsaines, seront transférés : ceux qui paient pension, à Charenton, les pauvres à Bicêtre et à la Salpêtrière. Un autre arrêté du 15 septembre 1802 oblige l'administration des hospices de Paris, au rembourse-

DE CHARENTON-J 563

ment du prix de journée des insensés transférés à Charenton, en vertu de l'ordre immédiat du préfet de police agissant conformément à la loi du 24 août 1790, sur le vagabondage. Les insensés, avant d'être envoyés par la police à Charenton ou dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière, doivent être conduits au bureau central d'admission des hospices, pour y être examinés par les officiers de santé de ce bureau, et faire constater l'état mental des individus, dont la police ordonne le renfermement dans l'une de ces trois maisons.

Aux termes de l'article 5 du même arrêté du 15 septembre 1802 , les indigens qui étaient placés à Charenton, et qui après 3 mois de traitement dans cette maison , étaient jugés sans espoir de guérison , étaient transférés dans les maisons de Bicêtre et de la Salpêtrière. * .

En 1807, l'administration des hôpitaux de Paris cessa d'envoyer à Charenton les indigens aliénés; les femmes continuèrent à être traitées à la Salpêtrière et les hommes le furent à Bicêtre, depuis cette même époque.

La grande publicité donnée à la restauration de la maison des insensés de Charenton, la beauté du site, l'habileté du directeur, homme d'esprit et adroit, attirèrent des insensés de tous les points de la France. Cette affluence fut telle, que les admissions, qui n'avaient été dans les cinq premières années que de 202 , furent doublées dans les cinq années suivantes, et s'élevèrent de 1802 à 1807 au nombre de 435.

' Apport de Camus, sur les hospices et hôpitaux de Paris, 1804.

La maison de Charenton acquit une nouvelle source de prospérité dans l'exécution de la loi de septembre 1797 qui rendit les biens non vendus aux établissemens de bienfaisance et aux hôpitaux ; qui voulait qu'il fût donné à ces établissemens des biens nationaux, en compensation des biens qu'ils avaient perdus et qui avaient été vendus à l'époque de la spoliation des établissemens publics. La maison de Charenton rentra dans plusieurs de ses anciennes propriétés. Un décret du mois de septembre 1807, constitua à cette maison un revenu en immeubles de la somme de 9315 fr. , équivalant aux valeurs et aux propriétés dont elle avait

été dépouillée par la loi de 1792. Parmi ses immeubles figurent les restes des anciens Thermes de Julien , situés rue de la Harpe.

Afin de pouvoir loger les aliénés des deux sexes, dans une maison où l'on n'avait reçu que des hommes du temps des frères de la Charité, afin de pouvoir recevoir les aliénés qui affluaient de toutes parts , il fut indispensable de créer une division pour les femmes. Le nombre des hommes admis, augmentant tous les jours, il fallut agrandir les bâtimens du pensionnat, que les frères avaient laissés. Les anciens bâtimens, resserrés, insuffisans, mal distribués et dévastés par le torrent révolutionnaire, furent restaurés et agrandis. Ils furent mis en état pour recevoir les hommes aliénés; nous en avons donné plus haut, page 10 et suivantes, la description. A ce que nous avons dit, il faut ajouter que le quatrième étage des bâtimens 35 et 38, fut divisé comme les étages inférieurs, en un corridor cora-

DE CHA.RENTON. 565

mun sur lequel s'ouvrent de chaque côté des cellules.

En 1803, à l'extrémité ouest des anciens bâtimens du pensionnat, il fut construit une rangée de loges et une galerie avec un étage au-dessus; sous la galerie s'ouvrent les portes et les croisées des loges (43).

La galerie est exposée au midi; elle a 76 mètres de longueur, 150 centimètres de largeur et 290 centimètres de hauteur ; elle est soutenue par 26 pilastres séparés par un espace de 50 centimètres formant travée. Les loges sont carrées, elles ont 50 centimètres de largeur, autant de profondeur et 80 centimètres de hauteur; elles sont fermées par une porte en chêne de 48 centimètres d'épaisseur, avec un verrou à serrure et un guichet carré,

fermé par un volet retenu par un verrou plat. Au-dessus de la porte se trouve une baie qui a 80 à 100 centimètres. A côté de la porte, et à hauteur d'appui, est pratiquée la baie d'une croisée. Cette baie a 1 mètre de hauteur et 65 centimètres de largeur; ces deux baies sont armées de barreaux en fer et sont fermées par un châssis en bois garni de toile, qui glisse dans une double coulisse fixée au mur.

Ces loges sont adossées au mur de terrasse, en sorte que ce mur forme la paroi de la loge opposée à la porte, les trois autres parois sont en pans de bois. Le plafond, les parois des loges et de la galerie, les piliers qui supportent la galerie sont revêtus en plâtre, le sous-pied de la galerie et des loges est pavé en moellons.

Dans chaque loge le lit est placé en face de la porte, contre le mur de terrasse qui est revêtu en bois pour prévenir l'humidité. Les couchettes sont faites avec de

fortes planches de 48 centimètres d'épaisseur, posées[^] de champ à 150 centimètres au-dessus du sol et scellées par les deux bouts aux murs; entre ces planches, sont fixées des planches plus minces, qui servent de fond à la couchette, sur ce fond on pose la literie.

A l'extrémité 44 de la galerie 43, se trouve un chauffoir 45, qui est éclairé par deux baies munies de barres de fer et fermées par deux croisées vitrées, à deux vantaux, l'une de ces croisées s'ouvre au midi, et l'autre à l'ouest. Ce chauffoir est meublé d'un poêle en faïence, entouré d'un fort treillage en fil de fer; il est destiné aux aliénés maniaques, agités et brujans qui habitent les loges dont nous venons de donner la description.

La galerie, les loges et le chauffoir de ce quartier se développent et s'élèvent sur une cour très longue (1 4) plantée d'une allée d'arbres. Ce promenoir offre quelques inconvénients , quoique d'une grande étendue et bien aéré : il est divisé pour ainsi dire, en deux parties, haute et basse, séparées par un talus au milieu duquel se trouve un escalier. Les malades y font quelquefois des chutes , particulièrement dans la mauvaise saison.

Il était impossible d'imaginer une construction plus mauvaise ; elle était néanmoins montrée avec ostentation, tant on la trouvait magnifique. On ne connaissait point alors les vrais besoins des aliénés, on ignorait les principes qui doivent présider à la construction des habitations destinées à ces malades. La galerie est beaucoup trop étroite, trop basse, les piliers qui la soutiennent sont trop épais, trop faciles à dégrader, ils interceptent la lumière, laissent aux malades la faculté

DE CHARENTON JV. 567

de se cacher et de se soustraire à la surveillance.

L'adossement des loges contre la montagne qui les domine, cause leur extrême humidité, l'eau sourd à travers le mur qui soutient les terres , aussi a-t-on été forcé de revêtir ce mur avec des planches. Ce revêtement masque l'humidité , mais ne la détruit pas.

L'air et la lumière ne pénétrant que d'un seul côté dans les loges, ne se renouvellent pas, ne dessèchent pas l'humidité et ne remplacent pas l'air vicié. Le sous-pied de la galerie et des cellules étant pavé en moellon, se pénètre d'ordure, d'urine, qui augmentent l'humidité et les causes d'infection de chaque loge.

Les portes s'ouvrent en dedans : cette disposition est la même dans toute la maison , soit dans les anciens bâtimens, soit dans les nouveaux dont nous venons de parler. Cette disposition des portes rend impossible ou du moins très dangereuse l'entrée des loges, dans lesquelles un aliéné furieux s'est barricadé ou armé.

Les baies des croisées faites à côté des portes favorisent mal le renouvellement de l'air qui manque de courant; l'ouverture qui est au-dessus des portes ne s'ouvre presque jamais, parce que n'étant point sous la main des domestiquis, cela demanderait des soins et toute attention dont les serviteurs ne sont pas susceptibles.

Au-dessus de la galerie et des loges (43) , s'élève Un étage, dont le sol est de niveau avec celui de la première terrasse des jardins; cet étage se compose d'un corridor et de 27 cellules rangées d'un seul côté.

Ce corridor a (56 mètres de longueur, 210 centimètres de largeur et 265 centimètres de hauteur; il est

éclairé au nord par cinq baies garnies de barres de fer et fermées par des croisées vitrées à deux vantaux; sur le côté méridional de ce corridor où l'on arrive par l'escalier (42), et par la porte de la première terrasse (4^e), s'ouvrent les portes des cellules. Ces portes s'ouvrent en dedans, sont maintenues fermées par un verrou à serrure, et n'ont point de guichet, elles ont 195 centimètres de hauteur et 75 de largeur.

Chaque cellule a 40 centimètres en carré et 185 centimètres de hauteur. En face de la porte sont les baies des croisées qui ont 140 centimètres de hauteur et 90 centimètres de largeur.

Les baies sont garnies de barres de fer et d'une croisée vitrée à deux vantaux. Le plancher supérieur, les parois du corridor et des cellules , sont revêtus en plâtre, le sous-pied est carrelé en brique. Dans l'un des angles de chaque cellule, il y avait un lit scellé qui a été remplacé d'abord par des couchettes ordinaires en bois. Depuis 1 833 les couchettes sont en fer. La literie se compose d'une pailleasse, de doux matelas, d'un traversin , d'un oreiller et de deux couvertures.

A l'extrémité ouest du corridor, se trouve un chauffoir (45) qui reçoit l'air et la lumière par une croisée ouverte à l'aspect dû midi. Ce chauffoir sert de salle de réunion aux aliénés qui habitent les cellules de ce corridor, il est meublé d'un poêle, d'une table, de bancs. Comme celui qui est au-dessous, il est petit relativement au nombre des malados qui s'y réunissent , surtout pendant l'hiver.

Par une fatalité inconcevable, les croisées des cellules

du corridor dont nous parlons, s'ouvrent au midi, ce qui rend ces cellules, d'ailleurs petites, Irès chaudes en été. Ces croisées dominant la cour des aliénés agités, furieux, tapageurs, sales; quel spectacle pour des aliénés convalescens ou du moins paisibles ! Lorsqu'ils veulent regarder par leurs croisées, ils sont excités, affligés par les cris, les vociférations, les menaces, les querelles des maniaques qui s'agitent ou gisent dans la cour. Pendant la nuit, les mêmes aliénés paisibles sont éveillés et effrayés par les maniaques couchés au-dessous d'eux dans les loges inférieures. Ces inconvéniens sont d'autant plus fâcheux, que les cellules de ce corridor sont réservées pour les aliénés les plus propres, les plus tranquilles et même pour les convalescens.

Une section tout entière fut créée pour les femmes. La salle de l'ancien hôpital (4), qui servait en même temps de chapelle , pour le couvent et les malades pauvres du canton, fut divisée dans sa hauteur.

La salle inférieure, résultant de cette division, fut elle-même distribuée dans sa longueur, en une double rangée de cellules séparées par un corridor, sur lequel s'ouvraient des deux côtés les portes des cellules. Afin de favoriser l'accès de la lumière et le renouvellement de l'air, on n'éleva les cloisons, d'ailleurs minces et en bois, qu'à la hauteur de six pieds; en sorte que l'air et le jour pénétraient dans la plupart des cellules, par le haut des cloisons. Le sous-pied du corridor et des cellules était carrelé en briques. A l'extrémité méridionale du corridor, une grande baie conduisait par ua perron (9) dans la cour (10) des femmes furieuses.

Dans un petit bâtiment parallèle à la chapelle , don il n'était séparé que par un étroit passage (8), on avait placé quelques baignoires pour le service des femme aliénées. Ces baignoires disparurent lorsqu'on fit, pou les femmes, la salle de bains dont nous parlerons pl tard.

Le perron (9) fut, dans la suite, remplacé par une baie, formant croisée, et reconstruit à l'extrémité du passage (8), d'où l'on se rend dans la cour des femme furieuses (r o).

La cour (10) destinée aux femmes furieuses fut faite, en grande partie , aux dépens d'une place qui était restée jusqu'alors en dehors de la clôture de l'établissement. A l'extrémité est de cette cour (10), il existait une maison (16, 17) dépendante du couvent, qui fut réparée et disposée pour recevoir les femmes aliénées.

Le bâtiment (ly) qui, du temps des frères, avait deux billards au rez-de-chaussée, tandis que les étages supérieurs étaient réservés aux prisonniers privilégiés, fut restauré et destiné pour les femmes tranquilles. La cour (18), sur laquelle s'ouvrent les croisées du bâtiment (19), avait servi autrefois de cimetière ainsi que nous l'avons indiqué plus haut; c'est aujourd'hui un joli promenoir bien planté. /

Le 15 germinal an xii (5 av'il 1804), le ministre de l'intérieur visita l'établissement de Charenton tel qu'd M. de Goulmier l'avait compris, ordonné et construit. La maison fut montrée à son excellence sous les rapports les plus séduisants; un tableau du mouvement lui fut remis; un mémoire sur cette maison, rédigé par ^

DE CHAKELVTOÏf. 57 T

fti. le docteur Glaudy, fut offert au ministre, le 4 floréal an XII (24 avril 1804). Le rédacteur, pressé sans doute, a mal coordonné les chiffres, les conclusions et ses pensées qui composent ce mémoire. Il a prodigué Ta Jouange aux constructions ordonnées par M. de Coulunier. Quant aux détails statistiques de ce mémoire, ils offrent tant de confusion, qu'il m'a été impossible de m'y reconnaître. Voici les tableaux tels qu'on les lit dans cette brochure, avec les conséquences que Fauteur en a déduites, les uns et les autres sont copiés textuellement :

Tableau des différentes espèces d'aliénation observées dans la maison nationale de Charenton pendant le cours de Van xrr.

Hypocondrie simple. . .

— avec manie.

Mélancolie

Folie ou démence

simple.

avec hypocondrie. . . • □Tcc bysiérie. ... , avec accès de manie,
livec accès de folie. , . .

avec disposition au suicide.

simple. . .

avec hysléric.

avec épilepsie,

continue

{ simple . .

\ nvcc liistérie.

délirante

Manie

périodique

I simple. • .

j aven épilcpsii

cumalcusc.

avec hystérie.

\ nop délirante

{ continue simple. .

(avitc accès de manie.

Jdiotism*

simple

avec épilepsie. . .

avr^c hyslérie. . . • avec accès de manie.

Totaux.

en

ts

ai

« Il résulte de ce tableau que, pendant une année, le rapport des guérisons, à la totalité des malades mis en traitement, est de 161.'499» c'est-à-dire environ un tiers ; 2° que le rapport de l'incurabilité est de 31, c'est à-dire de 1 : 16; que le rapport de la mortalité est de 22, c'est-à-dire, de 1 à 24. » (Page 23 du mémoire.)

Le rédacteur se plaint de ne pouvoir donner le mouvement des malades que pour une année; cependant, il dit (page 24) , qu'après avoir compulsé avec exactitude un tableau général qu'il a dressé lui-même, il a trouvé que « le rapport des guérisons à la totalité des malades, traités dans la maison de Charenton durant près de six ans, est de 269; celui de l'incurabilité 51 et celui de la mortalité 69 : 564- »

Un tableau, qui commence à la page 35, établit les diverses variétés de délire observées dans la même année, dans les proportions suivantes :

H[^]'poncodrie 8

Mélancolie 171

Folie ou démence 62

Manie 165

Idiotisme. 4 5

L'auteur du mémoire cité résume ainsi les résultats de ses recherches, sur les causes occasionnelles de la folie, comparées aux différents genres d'espèces de délire.

« On voit que sur 476 aliénés, dont on a pu se procurer des renseignements certains, 151 sont tombés malades, par suite des affections vives de l'âme, telles que la jalousie, l'amour contrarié, la joie portée à l'excès.

j DE CHAREWTOIV. S']3

l'ambition, la crainte, la terreur, les chagrins violents; 52 par disposition héréditaire; 28 par l'onanisme; 3 par virus syphilitique; 12 par abus des plaisirs de Véénus; 31 par abus des liqueurs alcooliques; 12 par abus des facultés intellectuelles; 2 par la présence des vers dans les intestins ; 1 par répercussion de la rage; 5 par répercussion des dartres; 529 par métastase, laiteuse; 2 par insolation. »

I En 1808 et 1810, on construisit, pour les femmes agitées, des loges sur les trois côtés de la cour (10), dans laquelle on ar-

rive par le passage (3'), à la droite de la grille en entrant dans la maison.

Le sol de cette cour est incliné dans toute sa longueur, du nord au midi; elle a 108 mètres de longueur et 14 de largeur, elle est plantée d'arbres. Cette cour, les galeries, et les cellules ont été remises à neuf d'après un très bon système de restauration en 1836.

La rangée de loges (11) qui règnent du côté nord de cette cour, au nombre de 31, est adossée contre les murs de terrasse et s'ouvrent sous une galerie exposée au midi. Cette galerie a 72 mètres de longueur, 180 centimètres de largeur et 350 centimètres de hauteur, elle est soutenue par 31 piliers, ces piliers sont séparés les uns des autres par un espace de 80 centimètres. Chaque loge a 270 centimètres de profondeur, 210 centimètres de largeur et 300 centimètres de hauteur, elle est planchée en bois de chêne et éclairée par une grande contre-ouverture, en face de la porte, donnant sur le nord, avec croisée à vitres.

A l'extrémité est de la galerie se trouve un chauff-

i)74 HISTOIRE ET STATISTIQUE

«foir (12). Ce chauffoir a 4 mètres de longueur, 3 centimètres de largeur, 160 centimètres de hauteur il est éclairé par trois croisées d'inégale grandeur, deux s'ouvrent à l'est et la troisième à l'ouest : il est entouré de bancs scellés aux murs, dallé et chauffé par une poêle de fonte protégée par une grille.

Derrière ce chauffoir, il y a une petite cour (13) sur laquelle s'ouvrent cinq loges destinées à des femmes furieuses excessive-

ment agitées.

Sur le côté sud de la même cour (10), à la plac .<l'un ancien bâtiment élevé d'un premier étage et d mansardes , servant de buanderie du temps des frères qui avait été restauré en 1802 pour y loger des femme* aliénées , on a construit une seconde rangée de 3i loges (17, 17') avec galerie qui s'éclaire au nord. L loges étaient faites aux dépens du mur de clôture qu' sépare rétablissement du chemin et de la rivière. Lv^ loges ont été isolées du mur de clôture par un chemin -de ronde, sur lequel s'ouvrent les contre-ouvertures, en -face des portes, à l'exposition du midi. La galerie a 80 mètres de longueur. A son extrémité ouest, il a été ménagé un chauffoir (17") qui a j5 mètres de longueur, 4a5 centimètres de largeur et Sao centimètres de hauteur. Un poêle, entouré d'une grille, sert à chauffer cette salle de réunion qui est éclairée par quatre gran- ■des baies , fermées par des croisées à deux vantaux et |>ar autant de contre-ouvertures exposées au midi. Ces jceJliules sont généralement planchées en bois de chêne, quelques-unes sont dallées et réservées pour les femmes .aliénées les plus sales.

DE CHARENTOIT. 5'] 5

Les deux galeries du sud et du nord , qui régnernt idans la longueur de la cour (10), sont réunies par une troisième galerie semblable aux pre'ce'dentes pour la iforme, mais sous laquelle s'ouvrent 6 loges seulement (i5). Derrière ces loges se trouve un espace (i 5') idans lequel on avait creusé autrefois un puits avec un imanège qui n'a jamais servi.

A l'extrémité est de la galerie du sud, on disposa une salle de bains pour les femmes (i6). Cette salle est rplafonnée, dallée,

meublée de baignoires séparées par :des rideaux supportés par des tringles. L'appareil à -chauffer l'eau , les moyens pour la distribuer dans les baignoires ; le système de douches ont fait de cette salle une excellente salle de bains.

La galerie et les loges du nord (i i) sont surmontées par un étage qui se compose d'un corridor et de cellules. Le corridor a 'ji mètres de longueur, 190 centimètres de largeur, 260 centimètres de hauteur : il est éclairé par sept baies, trois petites et quati'e grandes, garnies de barres de fer et fermées par des croisées vitrées, à deux vantaux. Sur ce corridor s'ouvrent les portes de 3i cellules; les baies des fenêtres sont rondes, avec barres de fer et croisées vitrées. Ces baies sont en face de la porte et s'éclairent sur la cour (i o) des femmes furieuses.

Ce corridor se termine à l'est par une salle (12) éclairée par deux croisées. Cette salle est meublée d'un poêle et sert de salle de réunion , de chauffoir aux dames qui habitent ce corridor.

Au-dessus de la galerie et des loges (i5), à l'est de la même cour (10), s'élève un étage composé d'un corn-

dor éclairé par trois baies qui prennent le jour sur la cour (12') ; sur ce petit corridor s'ouvrent quatre cellules d'inégale grandeur, dont les baies s'éclairent sur la cour (10). Ce petit corridor est terminé par une salle ; meublée de dix lits, d'un poêle en faïence, d'une table, , de chaises, et est destinée aux lypémaniques qui ont. du penchant au suicide.

Les galeries, les loges, ainsi que le premier étage de ce quartier, offrent les mêmes dispositions, les mêmes proportions , les mêmes vices que les loges et les galeries bâties six à sept ans auparavant dans le quartier des hommes. (Voyez page 3 1.)

Les loges du rez-de-chaussée, dont il serait superflu de donner la description, ont toutes des baies opposées aux portes, n'ont point de courant d'air. Celles du nord, adossées d'abord au mur de terrasse, en ont été isolées depuis 1815 par un fossé dont le sol est pavé et i sert à l'écoulement des eaux pluviales. Les galeries, sou- \ tenues par des piliers,, sont, ainsi que les loges, carrelées en briques : les croisées des étages supérieurs qu'habitent les femmes paisibles, s'ouvrent sur la cour des furieuses. Depuis les premières constructions éle- ■ çées sept ans auparavant dans la section des hommes, ûuUe amélioration n'avait été imaginée. Le directeur ii'avait rien étudié, ni rien appris; il n'avait consulté J)ersonne sur les vices de ses premiers bâtimens, il n'a-. Tait point d'architecte et s'en rapportait à un maçon qui n'en savait pas plus que celui qui lui commandait. ;

En 1806 on construisit dans la cour (3), à la gauche du logement du portier (a), un long bâtiment avec uii'

DK CHARENTON. Oy-y

étage (50); le rez-de-chaussée destiné primitivement pour une infirmerie, devint une salle de danse.

Ainsi, des sommes considérables furent employées en constructions vicieuses, qui ne pourront jamais remplir leur destination, quelques dépenses que l'on ait faites et que l'on fasse pour cela. Il faut l'avouer, l'inégalité des terrains, la mauvaise disposition des anciens bâtimens des frères, qui ont jusqu'à quatre étages, les vices des constructions nouvelles ne permettront jamais de rendre symétriques les divers quartiers de la maison, de les adapter aux vrais besoins des aliénés, de faire qu'ils

soient favorables à la classification des malades, au service des infirmiers et à la surveillance des chefs.

Le ministre de l'intérieur, en jélabiissant la maison de Charenton, fit une faute grave eu se contentant de nommer les principaux chefs de rétablissement tels que le régisseur, le receveur, le médecin et le chirurgien, sans donner de règlement ni de mode de comptabilité, sans déterminer les attributions des divers fonctionnaires, enfin sans établir une surveillance régulière. 11 résulta de là que que M. de Coulmier fut administrateur absolu sous le nom , d'abord de r("gii)Seur , et puis sous celui de directeur.

Le directeur percevait les revenus de la maison, sans tendre compte; il administrait, disait-il, paternelle» ment, nommant ou prisentant à toutes les places, démolissant et bâtissant sans principes, ordonnant tout, se faisant obéir par tout le monde, depuis le dernier

infirmier jusqu'au médecin en chef. Désireux seulement II. 37

d'augmenter le nombre des pensionnaires, il s'occupait peu qu'ils fussent logés convenablement.

L'art. 4 fie l'arrêté du 5 juin 1797, disait bien que le régisseur de Charenton rendrait immédiatement , au ministre de l'intérieur, compte de l'administration économique de cet établissement. Ce compte ne fut jamais rendu et ne put jamais l'être. L'art. 5 du même arrêté porte que l'école de médecine de Paris rédigerait un règlement propre h régulariser les divers services de Charenton; ce règlement ne fut point fait, et M. de Coulmier resta indépendant, maître absolu, surveillant suprême de l'administration et du service médical. '

Aussi, lorsque M. Gastaldi fut mort, au commencement de 1805, M. de Coulmier ne voulait point qu'on donnât un successeur à ce médecin , il fallut que l'école de médecine intervînt pour faire nommer M. le docteur Royer-Collard médecin en chef de la maison de Charenton.

Dans l'absence de tout règlement, le médecin en chef fut sans autorité réelle à cause de la suprématie que le directeur s'était arrogée. Regardant l'application des. moyens moraux comme l'une de ses attributions les plus importantes, le directeur crut avoir trouvé, dans les représentations théâtrales et dans la danse , un remède souverain contre la folie. Il établit dans la maison, les bals et le spectacle. On disposa, au-dessus de l'ancienne salle de l'hôpital du canton , devenue une salle pour les femmes aliénées (4) , un théâtre , un orchestre, un parterre, et en face de la scène une loge (^a) réservée pour le directeur et ses amis. En face du théâtre

et de chaque côté de cette loge, qui faisait saillie sur le parterre, s'élevaient des gradins destinés pour recevoir à droite quinze à vingt femmes, et à gauche autant d'hommes, privés plus ou moins de la raison, presque tous dans la démence et habituellement tranquilles. Le reste de la salle ou parterre était rempli d'étrangers et d'un très petit nombre de convalescents. Le trop fameux de Sade était l'ordonnateur de ces fêtes, de ces représentations, de ces danses auxquelles on ne rougissait pas d'appeler des danseuses et des actrices des petits théâtres de Paris, On jouait une fois par mois des comédies, des opéras et des drames, ordinairement deux pièces. On ajoutait quelquefois un ballet. A la fête du directeur, on chantait des couplets inspirés par la circonstance et l'on tirait un feu d'artifice.

Ce spectacle fut un mensonge, les fous ne jouaient point la comédie, le directeur se jouait du public, tout le monde y fut pris; grands et petits, savans et ighorans voulurent assister au spectacle donné par les fous de Charenton . Tout Paris y courut pendant plusieurs années. Les uns par curiosité, les autres pour juger des effets prodigieux de cet admirable moyen de guérir les aliénés; la vérité est que ce moyen ne guérissait pas.

Les aliénés qui assistaient à ces représentations théâtrales étaient l'objet de l'attention , de la curiosité d'un public léger, inconséquent et quelquefois méchant. Les attitudes bizarres de ces malheureux, leur maintien provoquaient le rire moqueur , la pitié insultante des assistans, en fallait-il davantage pour blesser l'orgueil et la susceptibilité de ces infortunés, pour déconcerter l'es-

580 HISTOIRE ET STATISTIQUE

prit et la liaison de ceux qui, on petit noinhio, conservaient la faculté d'être altenlifs. La lavoiiir désignait ceux qui devaient assister au spectacle, elle excitait les jalousies, les querelles et les rancunes; de là les explosions subites de délire, des retours de manie et de fureur. ISous venons de voir quelques-uns des inconvéniens auxquels étaient exposés les aliénés de Charentoii à l'occasion du spectacle et avant la levée du rideau, voyons ce qui se passait après que le rideau était levé. Une intrigue d'amour se développe en présence d'une femme hystérique et folle, toutes ses facultés affectives sont mises en émoi. Le lypémanique (mélancolique), si défiant, si soupçonneux, si craintif, ne se fait-il pas l'application de tout ce qu'il voit et de tout ce qu'il entend? Que n'avait-on point à craindre pour les convaiescens, encore si impressionnables, de l'action vive et forte qu'exerçaient sur eux les intrigues, les dénoûmens , les coups de théâtre, les danses, la mu-

sique, l'ensemble et le brouhaha des spectateurs. Ce qui se passait à Charenton nous l'apprend assez; que de rechutes, que d'accès de fureur provoqués par les représentations théâtrales! jamais on n'a montré les individus guéris par ce mode de traitement.

Pour rendre le spectacle plus piquant, on s'avisa une année de faire figurer dans un ballet un mononianiaque très célèbre dans Paris pour la grâce et la perfection de sa danse. Ce malheureux voyageant en Italie avec un seigneur russe, fut contrarié dans une inclination; la jalousie le l'endit furieux; il fut conduit en France où, après un excès de manie, il resta pei'suadé d'abord qu'il

était très riche el grand seigneur ; plus tard qu'il était roi et empereur. Il passait paisiblement sa vie dans ce délire de la grandeur, rajustant de son mieux ses vêtemens pour se donner de l'importance, ramassant tous les objets brillans qu'il rencontrait pour s'en parer, parlant souvent de sa puissance et de son bonheur, etc. Le bonheur de cet infortuné fut troublé : on l'affuble d'un costume royal, on lui ceint Tépée; ainsi accoutré, on le produit sur le théâtre de Charenton; notre choréographe danse avec la dignité d'un potentat, et chacun des spectateui's d'applaudir; mais lorsque retiré derrière la toile, on veut dépouiller ce malheureux de son costume, il s'irrite, fait résistance, devient furieux, tire l'épée; met en danger ceux qui l'entourent; enfin les infirmiers ont beaucoup de peine pour le désarmer et pour le conduire dans son quartier.

Ce furent des médecins étrangers, Frank, en 1802, et Max. Andrée, en 1808, qui, dans leur voyage médical en France, élevèrent les premiers la voix contre une pareille déception. Les abus et les suiles funestes de cet étrange moyen de guérir la folie frappèrent

enfin les bons esprits, et, sur les réclamations pressantes et réitérées de Royer-Gouard , médecin en chef, le ministre, par décision du mois de juillet 1811 , interdit toute comédie et tout bal dans la maison de Charenton.

Pour que les représentations théâtrales fussent utiles aux aliénés, il faudrait un théâtre, des pièces, une musique, des spectateurs, faits exprès pour chaque malade, car les applications de l'influence morale au traitement des aliénés, doivent être aussi variées qu'il y a

48a HISTOIRE ET STATISTIQUE

de modes différents de sentir. J'ai conduit au spectacle plusieurs aliénés confiés à mes soins, des maniaques tranquilles, des monomaniaques paisibles, des hypomaniaques -, je choisisais des pièces gaies, propres à éveiller de douces impressions, mais qui ne pouvaient provoquer ni des idées, ni des passions dangereuses; je consultais le goût de chaque malade, et lui faisais longtemps désirer cette distraction; jamais je n'ai vu que le spectacle ait guéri. Parmi mes malades, les uns s'ifilaient, les autres étaient plus profondément tristes, presque tous desiraient sortir de la salle; Tun d'eux croyait voir sa femme dans toutes les dames qui entraient dans la salle, et des rivaux dans tous les hommes. Un autre m'avertit de sortir au plus tôt, sentant que le délire allait s'emparer de lui. Un troisième m'avouait qu'il prêtait son attention aux jeux de la scène, mais que rien n'allait à son cœur. Une fois, je faillis être surpris, à l'Opéra, par l'explosion d'un accès de manie, provoqué par un acte pendant lequel les acteurs simulaient un combat au sabre. Le spectacle n'est réellement utile que dans la convalescence parfaite, et alors un ami, la famille, la campagne, les voyages sont bien préférables. J'ai dit ce que l'ex-

périence m'avait appris sur les spectacles et la musique, comme agens thérapeutiques contre la folie. Mais puisque l'occasion s'en présente, je vais rendre compte du résultat de mes nombreux essais sur la musique.

Je viens de dire que l'on donnait à Charenton des bals et des concerts une fois par semaine : ce moyen est moins dangereux que le spectacle, quoiqu'il ne soit pas

m CHARENTON. 583

sans inconvénients; la musique doit être choisie. Les étrangers ne sauraient être admis dans ces réunions qui doivent avoir lieu en famille, entre les malades et les personnes qui les dirigent et les soignent habituellement, afin d'éviter toute excitation nerveuse, tout réveil des passions.

Je sais que quelques auteurs, les anciens surtout, ont écrit sur le pouvoir de la musique. J'ai lu des faits rapportés par des médecins dignes de foi. J'ai dû essayer de la musique comme moyen de guérir les aliénés. J'en ai essayé de toutes les manières, et dans les circonstances les plus favorables au succès. Quelquefois elle a irrité jusqu'à provoquer la fureur, souvent elle a paru distraire, mais je ne peux dire qu'elle ait contribué à guérir : elle a été avantageuse aux convalescens.

Un lypémaniaque, pour lequel son frère faisait de la musique avec les meilleurs maîtres de Paris, devenait furieux quoique les musiciens fussent dans un appartement séparé du sien; il répétait aux personnes qui étaient auprès de lui : Cesi exécration de chercher à se réjouir, lorsque je suis dans un état aussi affreux. Ge frère tendrement aimé fut pris en aversion par le malade. J'ai observé plusieurs aliénés très habiles musiciens, qui, pendant la

maladie , n'entendaient plus que des tons faux, la meilleure musique les agaçait d'abord, les contrariait, et finissait par les irriter. Une dame qui avait été passionnée pour la musique, commençait par jouer et par chanter des airs qui lui étaient familiers; mais quelques instans après, le chant cessait et la malade continuait à toucher quelques notes sur le piano ,

répétées sur le ton le plus monotone et le plus fatigant pendant plusieurs heures de suite , à moins que l'on n'eût le soin de la distraire et de lui faire quitter l'instrument.

L'hospice de le Salpêtrière m'offrait un champ im» mense pour des essais thérapeutiques; je n'ai pas à me reprocher de l'avoir négligé. Plus de douze cents femmes aliénées sont réunies dans cet hospice ; plus de deux cents sont soumises tous les jours à une observation particulière , et subissent un traitement plus ou moins actif. J'avais fait tant d'applications partielles de la musique , je voulus en essayer sur des masses. Mes expérimentations furent faites pendant l'été de 1824 et celui de 1 826. Plusieurs musiciens très distingués de la capitale, M. Henry, professeur au Conservatoire. M. Brod, etc., secondés par les élèves du Conservatoire de musique, se réunirent plusieurs dimanches de suite dans notre hospice. La harpe, le piano, le violon, quelques instruments à vent et des voix excellentes, concouraient à rendre nos concerts aussi agréables qu'intéressans.

Quatre-vingts femmes aliénées choisies par moi parmi les convalescentes, les maniaques, les monomaniaques tranquilles et quelques lypémaniaques , étaient assises commodément dans le dortoir dit des convalescentes y en face des musiciens réunis dans une pièce qui précède ce dortoir et qui sert d'atelier. L'élève en médecine de la division, M. le docteur Chambeyron, m'assis-

taît dans mes essais , nul étranger n'y était admis , l'amour de la science et de l'humanité nous animait tous d'une même

DE CriA.RlilN-TON. ^ 585

ardeur, surtout les artistes qui voulurent bien se prêter à ces expériences. Des airs sur tous les tous, sur tous les modes, sur toutes les mesures , furent joués et chantés en variant et le nombre et la nature des instrumens; plusieurs grands morceaux de musique furent aussi exécutés. Mes aliénées étaient très attentives, leurs physionomies s'animaient , les yeux de plusieurs devenaient brillans, mais toutes restaient tranquilles; quelques larmes coulèrent, deux d'entre elles demandèrent à chanter un air et à être accompagnées : on se prêta à ce désir.

Ce spectacle nouveau pour nos malheureuses malades, ne fut point sans influence, mais nous n'obtînmes point de guérison , pas même d'amélioration dans leur état mental. Après ces concerts qui avaient duré deux heures , les musiciens se rendaient dans l'intérieur de la division; ils exécutaient avec les instrumens à vent des airs connus, populaires, guerriers ou tendres ; un grand nombre de nos femmes s'excitaient, s'exaltaient au son des instrumens , plusieurs même, parmi les furieuses, formaient des rondes pour danser. Cette excitation était passagère et cessait presque aussitôt que la musique ne se faisait plus entendre. On en causait un peu dans la soirée; à la visite médicale du lendemain il n'en était plus question. On me dira peut-être, que la musique n'étant point à l'usage des femmes de la Salpêtrière, devait produire peu d'effet sur elles; mais j'avais essayé et j'ai essayé constamment de la musique; sur des aliénés qui l'avaient cultivée avec succès pendant toute leur vie, et même sur des musiciens très habiles. Je n'ai point

été plus heureux ; je ne conclurai pas de ces Insuccès qu'il soit inutile de faire de la musique aux aliénés ou de les exciter à en faire eux-mêmes : si la musique ne guérit pas, elle distrait, et, par conséquent, elle soulage; ^Ue apporte quelque allègement à la douleur* physique et morale; elle est évidemment utile aux convalescens, il ne faut donc pas en repousser l'usage.

Qu'on nous pardonne cette longue digression , je reviens aux moyens de traitement , employés depuis la restauration de l'établissement de Charenton , introduits pendant l'administration de M. de Coulmier. La douche était fréquemment donnée; l'aliéné conduit dans la salle de bains , était préalablement fixé sur un fauteuil. Ce fauteuil était placé au-dessous d'une cuve ou réservoir rempli d'eau froide, de laquelle sortait perpendiculairement un tuyau destiné à conduire sur la tête du malade l'eau dont cette cuve était remplie.

Dans chaque salle de bains, on avait disposé aussi un appareil pour la douche ascendante, quelquefois utile pour combattre la constipation opiniâtre de quelques aliénés qui se refusent à tout autre moyen.

Ou faisait usage aussi de bains de surprise; la malade descendait des corridors au rez-de-chaussée et arrivait dans une salle carrée, voûtée, dans laquelle on avait construit un bassin de six pieds de profondeur , de 10 de longueur , de 6 de largeur. Ce bassin étant rempli d'eau , après avoir bandé les yeux de l'aliéné , après l'avoir fait asseoir sur le bord du bassin, on le renversait en arrière pour le précipiter dans l'eau. Etait-ce bien un bain de surprise? N'était-ce pas plutôt un

DE CHAUMONT. BSj

ibain de terreur? Eoyer-CoUard en fit bientôt cesser [l'usage.

Aux ceintures, aux entraves, aux menottes, aux colliers de fer, moyens pour contenir les fui^eux , proscrits par Pinel, on substitua le gilet de force; on inventa des mannequins en osier dans lesquels le malade était renfermé depuis le cou jusqu'aux cuisses; ce moyen bizarre maintenait les bras pendans des deux côtés du tronc, mais n'empêchait pas de se promener. On imagina aussi des paniers en osier, des boîtes en bois pour mieux contenir les lypémaniques portés au suicide. Ces paniers en osier et ces boîtes ont S ï\i pieds de longueur, 1 8 pouces de profondeur, 2 pieds de largeur, l'intérieur est matelassé et garni de paille dans le fond; l'aliéné est étendu dan? ce panier, y est renfermé par un :couvercle, écbancré à l'une de ses extrémités, afin de [maintenir la tête et de l'empêcher de rentrer dans le panier ou dans la hoîle. L'emploi de tous ces moyens a :cessé, le gilet de force nous suffit.

La promenade dans les jardins , sous la surveillance ides infirmiers, était: permise plusieurs fois dans la semaine. Quelques convalescens et même quelques malanaaien t la permission de sortir seuls hors de la I maison. Pouvant se répandre dans le village et dans les (Communes environnantes, cette permission n'était pas Itoujours sans quelque inconivénient; il est des aliénés (qui en ont abusé el se sont livrés à des écarts de réjghne; il en est d'autres qui, allant seuls à Paris, y ont tacheté des instrumens nuisibles à ceux qtii les servaient i€* à eiïix-mêmes.

Sous le prétexte exagéré que la présence des otroa-j gers peut nuire aux aliénés , les visites dans Tintérieuri de l'établissement n'étaient jamais permises. Il régnait sur cette maison une sorte de secret qui ne permettait à personne d'en apprécier ni la direction, ni l'administration , ni la tenue générale, ni la régularité du

service.' Sans doute un hospice, une maison d'aliénés, doivent être des asiles sacrés, où ne pénètre jamais l'œil d'une vaine curiosité, ils ne doivent point être accessibles aux étrangers oisifs, qui se font un jeu et se promettent une distraction, de la vue de la plus affligeante des misères humaines; mais ces maisons peuvent et doivent s'ouvrir pour l'homme instruit, ami de l'humanité, qui vient chercher dans ces asiles des leçons et des exemples. On abusait ainsi d'un principe salutaire pour écarter toute sorte de contrôle; l'administration qui remplaça celle de M. Coulmier fut moins sévère, et si les curieux furent toujours exclus, les hommes éclairés et guidés par des sentimens d'humanité et d'utilité publique, purent visiter l'établissement.

Le service médical était partagé entre le médecin en chef et un chirurgien, à qui l'on donna le nom de médecin-chirurgien, ce dernier était obligé à résidence. Il y avait en outre un élève en médecine et un élève en pharmacie. Nous verrons plus tard les heureux changemens qui s'opérèrent dans l'organisation de ce service.

Je ne dirai pas toutes les luttes qu'eut à soutenir le successeur de Gastaldi : nul registre de visites n'était tenu ; on fit un crime au nouveau médecin en chef de vouloir établir un registre médical; on s'opposa à ce

DE CHAIENTOIV. ÔÔQ

qu'il put connaître le nom des malades, leurs familles, leur pays, leur position sociale, leur manière de vivre, la cause de leur maladie, en un mot tout ce qui intéressait le plus le médecin et importait le plus à ses malades.

Le savoir, le zèle, les bonnes dispositions de Royer- (Coillard ne purent surmonter tous les obstacles qu'il y rencontra pour la suppression des abus et pour l'adoption des améliorations qu'il voulait faire introduire. Sa constance, ses efforts, la fermeté de son caractère durent fléchir devant la domination du directeur. Cette lutte déplorable fut signalée par Pinel, comme une des circonstances les plus funestes dans une maison d'aliénés, dans laquelle, dit ce grand maître, plus qu'ailleurs tout autre établissement, l'harmonie, entre l'administrateur et le chef du service de santé, est de première nécessité.

Le directeur s'était érigé en surveillant-général des malades; il dirigeait la police intérieure, accordait les récompenses, les permissions de sortie; il infligeait des punitions, il se chargeait de ce qu'il appelait le traitement moral comme d'un accessoire qui devait lui être soumis. Il partagea la surveillance des détails entre deux surveillants pour les hommes, et une surveillante pour les femmes; brisant ainsi, pour les premiers, l'unité si utile, si importante dans une maison d'aliénés.

Quels que fussent les vices des anciens bâtiments, (quels que fussent les défauts des bâtiments ajoutés par

' Traité médico-philosophique de l'Aliénation mentale, Paris, 1806.

Son histoire et statistique

M. de Coulmier, quelque abus qui pût résulter de l'absence de toute administration régulière, de toute communication, de toute surveillance; quelque vicieux que fût le régime intérieur, qu'elle que fût l'indifférence de Castaldi, quel que fût le découragement de M. Royer-Coillard sous la direction de M. de Coul-

mier , homme : doué de beaucoup d'esprit, favorisé par les chefs de l'administration publique, ses anciens collègues, la maison de Cbaï-enton prit un accroissement rapide et considérable.

Les admissions, d'abord très peu nombreuses dans les trois premières années, s'élevèrent progressivement, les années suivantes , dans les proportions qui suivent :

1810 — 1814 722

La moyenne des admissions, dans les trois premières années, n'avait été que de $67 \frac{1}{3}$; dans les cinq années suivantes la proportion s'est élevée à 87; dans les cinq années de 1805 à 1810 la proportion annuelle des admissions a été de 201 ; dans les quatre années suivantes, de 1811 à 1814, la proportion moyenne n'a été que de $180 \frac{1}{2}$; la différence de ces quatre dernières années est assez remarquable pour être notée. Nous n'avons pu en connaître la cause. Tient-elle à des évènements généraux, qui, à cette époque, exercèrent une grande influence sur toute la France?

Les registres mal tenus n'ont pas permis de constater

DE CBAIRENTON. Bgî

ter les sorties, les guérisons et les morts; cette statistique n'a pu être rédigée par le médecin en chef, le directeur ne se prêtait point à de pareilles recherches, . Le nombre des pensionnaires hommes a toujours été beaucoup plus considérable que celui des femmes. Cette [différence doit être attribuée essentiellement aux militaires et aux marins qui sont envoyés à la maison par les ministres de la marine et de la guerre.

Le manuscrit que nous avons déjà cité présente la [population suivante pour l'année 1810, pendant laquelle l'auteur du mé-

moire faisait ses recherches sur la maison (de Charenton.

170 hommes. \ 55 invalides. 1 . . . 235 10 militaires.) g3
femmes g3

Total. . . 328

Le prix de la pension était variable depuis 800, 1500, 2000 fr. et au-dessus. Le prix moyen était de ■700 fr. par individu. Le directeur , par bienveillance , admettait des pensionnaires à un prix bien inférieur ' et même gratuitement. 11 y avait 15 pensionnaires qui ne payaient point de pension en 181/|.

Le ministre de la guerre payait 2 francs la journée d'un militaire et 2 francs centimes pour les officiers. L'administration des invalides payait un franc 50 centimes par journée de séjour.

La maison reçut des sommes plus ou moins considérables sur les fonds de secours du ministre de l'ia-

^iji HISTOIRE Eï STATISTIQUE

lérieur. De l'an vi à l'an xi ces sommes s'élevèrent à 164,699 francs; de 1812 à 1814 à la somme de 69,698; plus, depuis 1812 jusqu'à 1814, par allocations portées au budget, la maison recevait 40,000 francs tous les ans, en représentation des pensions gratuites et réduites, accordées par le ministre de l'intérieur.

TROISIÈME PÉRIODE, DE 1815 A 1834-

Pendant cette dernière période, la maison de Charenton ne cessa de grandir. L'administration prit une marche régulière et put rendre des comptes. Le service médical ne fut plus illusoire et reposa sur des principes et sur l'expérience.

M. Roux Dumaupas, directeur, et M. Royer- Collard , médecin en chef, dirigés par les mêmes principes, animés du même zèle, concoururent l'un et l'autre aux améliorations réclamées depuis long-temps par ceux qui connaissaient l'intérieur de la maison de Charenton. Une commission de surveillance fut créée, la direction administrative devint régulière, des registres furent ouverts pour tous les services , la comptabilité fut organisée et devint facile. Les registres des admissions, des guérisons, des morts permirent (l'en extraire la statistique médicale de l'établissement; les cahiers de visites des médecins furent tenus avec, exactitude, et les feuilles de régime furent rédigées tous les jours. Un règlement fut donné par le ministre (l'intérieur et détermina les attributions de chaque employé. ,

DE CHARENTON. OqS

Avant de faire connaître les résultats de l'administration de M.Dumaupas et de son successeur, M. Palluy, il convient d'indiquer les changements et les améliorations qui ont été faits dans les anciens bâtimens , et de décrire les constructions nouvelles.

Au premier étage du bâtiment (30) , dans une salle servant de réfectoire du temps des frères, l'on disposa un autel et tous les accessoires nécessaires à l'exercice du culte religieux. On arrive à cette chapelle par le perron (7) qui est en face du perron (6); celui-ci conduit dans les bureaux de l'administration.

Les pauvres du canton, jusqu'à l'année 1844, avaient occupé la grande salle (49) , dite Saint-Michel , au-dessus de la vacherie; à l'une des extrémités de cette grande salle, quelques lits avaient été réservés pour les élèves de l'école vétérinaire d'Alfort; mais à cette époque on fit une infirmerie dans les bâtimens de l'école, les

pauvres du canton furent définitivement et d'une manière très' convenable, établis dans un bâtiment isolé des habitations des aliénés. Ce bâtiment (50) est situé, en entrant dans l'établissement, à la gauche du logement du portier, sur le côté méridional d'une longue cour (3) qui s'étend de l'est à l'ouest et qui est plantée d'une double rangée d'arbres; il se compose d'un rez-de-chaussée; est fait aux dépens du mur de clôture qui sépare la maison de la rivière et de la route qui conduit de Paris, par Charenton, à Saint-Maur.

La salle des pauvres du canton est au rez-de-chaussée de ce bâtiment; elle a 30 mètres de longueur, et 6 mètres de largeur; est éclairée par plusieurs grandes baies

avec, croisées vitrées à deux vantaux s'ouvrant sur la cour (3). En face de chaque croisée au-dessous du plafond, et à 350 centimètres du sol, on a pratiqué des, baies avec croisées vitrées, qui s'éclairent au midi et sur la route. Le plancher supérieur est plafonné, le sous-pied est planchéié. A l'entrée de cette salle, on a ménagé deux cabinets de desserte, dans le milieu sont établis deux poêles en faïence.

Quatorze lits en fer, avec rideaux soutenus par des tringles en fer, sont rangés d'un seul côté de la salle en face des grandes croisées qui s'ouvrent sur la cour (3). La literie se compose d'une pailleasse, de deux matelas, d'un traversin, d'un oreiller et de deux couvertures; à côté de chaque lit il y a une table de nuit et une chaise.

Sept lits sont réservés pour la médecine et sept pour la chirurgie. Le médecin fait la visite des individus atteints de maladies internes, et le chirurgien visite les pauvres qui ont des maladies

externes. Les élèves en médecine et en chirurgie suivent et écrivent la visite de leur chef respectif. Le pharmacien tient le cahier des médicaments. L'élève en chirurgie est chargé des pansements.

Cet hôpital est très bien tenu, très propre ; les malades y sont commodément, bien soignés, bien servis; ils sont chacun couchés dans un bon lit, bien chauffés en hiver et peuvent se promener de plain-pied dans une cour plantée d'arbres. Cet hôpital est entretenu par les revenus de l'établissement, il remplit parfaitement sa destination et il est d'un grand secours pour les pauvres du pays ; on n'y reçoit point de maladie

DJE CHAREKTON. ÔQD

chronique. On n'y observe point de maladies endémiques ; mais il est des années pendant lesquelles les fièvres intermittentes sont fréquentes. Ces fièvres cèdent facilement au sulfate de quinine. La chirurgie a souvent à s'exercer sur des cas très graves que présentent les carriers, les charretiers et les ouvriers attachés aux fabriques du pays.

La salle du canton assiste annuellement] 50 malades pauvres. La moyenne des journées de séjour dans le cours d'une année varie de 4500 à 4700. Les médecins donnent des consultations gratuites à tous les malades pauvres qui se présentent.

L'étage élevé au-dessus de la salle du canton est occupé par la lingerie générale et le surveillant de la lingerie. Cette lingerie est éclairée par des croisées qui s'ouvrent au midi sur la route et au nord sur la cour (3). Les murs de la lingerie sont entourés de larges tablettes divisées en un grand nombre de compartiments destinés à recevoir le linge de chaque malade.

En 1816, conformément au règlement[^] ont fit les constructions nécessaires pour la boulangerie de la maison (47)- Ce ne fut qu'en 1820 qu'on disposa un magasin pour les farines (47)-

En 1815, à la salle de spectacle, placée, comme je l'ai dit, à l'étage au-dessus de la salle Notre-Dame (4), on substitua une salle de réunion spacieuse, voisine du logement du directeur. Ce salon s'éclaire par deux croisées cintrées sur le jardin (18) et est précédé d'une antichambre commune avec l'appartement du directeur.

On voit, dans cette antichambre, un marbre noir sur

5g6 HtSTOIRE ET STATISTIQUE

lequel sont gravés le nom du fondateur de l'hôpital, du couvent, et la date de la fondation. Nous donnons cette inscription telle qu'on peut la lire sur le marbre. [^]

' Deffunct Sébastien Le Blanc, S/ de S.' de Jean, Con[^] du Roy, Con.^{""} prov..[»] des Guerres par plusieurs contracks des 12. et 13. Sep-l^{""} 1641. 10, Sep.i^{""} 1642. 2. mars 1646. 4 may 1662. et 10. Janv.^{""} 1664. A fôdé cet hospital , sov bz le tillre de Nre Dame de la paix , et ordôné qvicy seroit mis le nombre de sept Licts en L'honue des sept allégresses de la vierge, et des sept œwvres des miÆericordes spir-i[^] et corp/^{""*} po." y recevoir, et traicter les pavyres mallades

Et avx charges de dire six messes basses, chvn an, avx six festes de la S.[^] vierge, devx avires messes basses, l'vne tovs les Dimanches de lanée appellée la messe du fondateur, et l'avelejo-vrde S.[^] Barihelemy apo."^{*} en Ihone de la translôn des S.'^{""*}

Reliques qu.'à dônées. Plus vn service chvn an, à pareil jo.'^ de son deceds à son intetion, et de ses pere, et mere, parens, et amis,

Côme avssy tous les jovrs après les Grâces dv sovper des malades , de dire l'oraison, et chanter à havlle voix, devant l'avtel de l'Infirmierie, le salvt du memorarc , avec l'âne , et l'oraison concède nos et le Deprofvdndis , à voix basse, l'oraison fidelivm , et Reqviescant in pace, et de mettre uu troisiemes cierge d'une livre, devant l'image, qui demevrera allvmé des l'entrée jusques U la fin de la d. oraison, ce qui sera pareilem.*^ observé le S" sepbre, je." et feste du patron, pendant la G."^ messe et les vespres.

Qvavât les repas des malades , on les exhortera de prier Dieu po."" le Roy les Reynes, luy, fondateur, lesd. Religieux, et les bienfaicteurs le lovl à perpétuité, et selon qv'il est plus av long porté, par lesd. contracs, et le testam.' dud s.""fondale, qvi a doûé po subvenir à lad. hospitalité, acq^ictem.' desd charges

Scavoir, la maison et dependâces avec les meubles y estant po."" lors laquelle a esté restablie côme elle se Irovv apût, tâ par larget q.' a fovrny, que par la coniribvôn , et les avmosnts de quelq : par."^* gens de piété,

Plus vne maison, ov est lenseigne de la Fannier de France, avd Charanton, plus 100. nr de renie racleptab, de iSoo.ff deve par Denis Lovbert , po.^ esire employée a l'achapt de la maison du Barillet, avx cairiers dud. Charenlon.

Plus vne maison, à Paris, rvc des Noyers q.' avoit acquise.

DE CHAREINTOJV. 5gy

Le salon meublé d'un piano , de plusieurs tables à jeu, de plusieurs fauteuils, d'un grand nombre de chaises, sert à réunir tous les soirs les aliénés et les convalescens qui peuvent participer à la vie commune et qui sont désignés par le médecin. Le surveillant général, l'infirmier en chef les surveillantes des femmes, l'inspecteur du service de santé, doivent assister à ces réunions, surveiller les malades, les exciter à la distraction. Le directeur, les employés viennent souvent animer de leur présence cette nombreuse assemblée.

La pharmacie, quia son entrée près du perron (5 [D] et qui est conliguë au logement du pharmacien, est au rez-de-chaussée à la suite de la salle du canton; elle fut établie et meublée en 1819, elle se compose d'une boutique, d'un laboratoire et d'un magasin. Le médecin-adjoint est logé au-dessus et monte à son logement par le perron

Dans la même année 18 19, on disposa une salle de billard (Sa') , au troisième étage et à l'extrémité nord du bâtiment (4), cette salle formée aux dépens de l'ancienne chapelle des frères, est au-dessus de la chambre des archives de la maison, qui fait suite au salon de

Plvs en argent, jSoo.'T' d'vne pari, et 418.^" dâve, povrestie mis ea fôds d'héritages.

Plvs le prin." et arrérages de loo.^ de rente, qvi estoient devbz par les Uers de la vevve Tronchot.

Et finalement, par son teslaraent, vne partie de ses mevbles, et la sôme de 1088.

Ceci a esté cy apposé, après le deceds dvd S/ de S.' Jean arrive le a3 Aovst 1670. en L'hopital de la Charité de Paris ov il est enterré.

Priez Dieu pour son ame.

6g8 [histoire et statistique

réunion dont nous venons de parler, on s'y rend du jardin et de l'intérieur.

De iSa/j à 1827 à droite de la grille d'entrée, on éleva un bâtiment qui s'étend du midi au nord depuis le mur de clôture, jusqu'aux anciennes constructions. Ce bâtiment (4') est divisé par un passage (3') qui conduit dans la cour (10) des femmes ; à la droite de ce passage (3') et au rez-de-chaussée par le parloir général. Ce parloir, éclairé au levant et au couchant, est planchéié , le plancher supérieur est plafonné. Il est entouré de sièges rembourrés , meublé d'un poêle en cuivre, d'une grande table et de plusieurs sièges; il communique avec le cabinet de l'inspecteur général; les parens des pensionnaires sont reçus dans ce parloir lorsqu'ils visitent les malades, après en avoir obtenu l'autorisation du médecin 1. A la gauche du même passage (3'), se trouve un vaste garde-meuble, le premier étage de ce bâtiment sert de grenier et de magasin.

En 1827 et 1828, il fut confectionné 100 armoires en bois de chêne, qui furent placées dans les chambres des corridors des hommes (43) et des femmes (11) ainsi que dans l'infirmerie (49).

Après avoir fait connaître les améliorations générales qui ont eu lieu depuis l'année 181 5, nous devons signaler celles qui ont

été faites dans les différens quartiers des deux divisions , des hommes et des femmes.

Les latrines qui répandaient une odeur infecte dans

' Les jours d'entrée , à Chareitooi, sont les dimanches, mardis et jeudis, depuis neuf lieures jusqu'à qualre.

DE CHARENTON. frgg

'les corridors des hommes, ont été isolées des bâtimens. Cette importante amélioration eut lieu en 182/ ; une coBStruction en belle pierre fut élevée du rez-dechaussée de la cour (37), jusqu'aux étages supérieurs, séparée entièrement des balimens; d'où il résulte qu'un grand courant d'air circule à chaque étage, entre les latrines et les habitations; ce ne fut qu'après beaucoup d'essais, qu'après avoir tenté beaucoup d'autres moyenc plus ou moins ingénieux, qu'on se délivra, en les isolant.^ de l'odeur que les latrines exhalaient. Les latrines accessibles à un grand nombre d'individus répandent toujours une odeur très désagréable, particulièrement si ces individus sont aliénés ; ces malheureux peu soigneux et peu propres, contribuent au mauvais état de propreté des sièges d'aisances, et il n'y a que l'isolement absolu de toute construction habitée, qu'un grand courant d'air, qui soient efficaces contres ces graves inconvéniens des latrines lorsque , je le répète , elles sont fréquentées par un grand nombre d'individus. Les fosses inodores et mobiles, les sièges que l'on peut facileinent laver à grande eau, même à l'aide d'ingénieux moyens itidependansxle la volonté des personnes qui entrent dans les latrines et qui en sortent, ne sont d'une application véritablement utile que dans les maisons particulières ou dans les 'étabhssemens soumis à une discipline très sévère.

Quelques cages qui existaient encore, dans les loges du rez-de-chaussée , et qui ('taient destiné's contenir les fous les plus violents, ont été détruites. 'Gomment avait-on imaginé de renfermer des hommes et des 'hommes furieux dans des cages? Qui pourrait donner une

600 HISTOIRE ET STATISTIQUE

bonne description de ces cages, dont on retrouve les vestiges dans plusieurs établissements , où l'on recevait anciennement des fous? J'ai vu de ces cages à Tours, à Nancy, à Rennes, à Strasbourg, à Caen, etc.! Croirait-on que, dans un des plus considérables établissements de France, nouvellement bâti et jouissant d'une grande célébrité, les aliénés agités sont renfermés dans des cages? On y voit une et même plusieurs cages dans une même salle; ces cages furent sans doute inventées pour empêcher les aliénés de quitter leur lit et d'errer pendant la nuit. Ce moyen est détestable, sujet à des inconvéniens très graves que j'ai signalés ailleurs et que je fei'ai connaître plus en détail dans mon travail sur les hôpitaux d'aliénés, dont je termine la rédaction.

Des chauffoirs furent établis dans les quartiers qui en manquaient, ceux qui existaient furent mieux aëi'és, par conséquent assainis; les chauffoirs de la maison de Charenton sont généralement beaucoup trop petits pour le nombre des personnes qui s'y réunissent; ils sont obscurs, peu aérés et bas de plafond, quelques-uns sont pavés en moellons; il en est un, au bâtiment (35), qui est au-dessous du sol et n'est éclairé que par deux portes. Les lieux destinés à la réunion des aliénés ne sauraient être ni trop grands ni trop facilement ventilés, ni trop éclairés; l'accès doit en être facile et libre, les malades qui s'y réunissent sont ordinairement peu propres, et lorsque l'espace manque, l'air

s'altère rapidement et se charge de mauvaise odeur; ces malades sont irascibles, ne pouvant marcher commodément dans des chauffoirs étroits, ils se coudoient, se heurtent

DE CHAUMENTOIN. 601

les uns les autres, ce qui provoque des rixes, des actes de brusquerie et quelquefois des violences.

En montant le perron (51), on arrive dans une salle qui, du temps des frères de la Charité, servait de magasin au fourrage. Cette salle, dite Saint-Michel, est voûtée en ogive, elle a 36 mètres de longueur, 510 centimètres de largeur. Elle est éclairée par dix croisées, quatre s'ouvrent à l'ouest sur les cours (53 56); cinq s'éclairent sur la cour (3), à l'aspect du levant; enfin une croisée s'ouvre au midi à l'une des extrémités de cette salle ; de cette dernière croisée la vue s'étend sur la campagne. Après avoir été convertie en hôpital pour les pauvres du canton, par M. de Coulmier, cette salle fut plus tard divisée en cellules à l'aide de cloisons en bois, séparées par un corridor commun; en 1828, les cloisons furent détruites, le sol de cette grande et belle salle fut solidifié et carrelé à neuf. Les baies des Croisées furent un peu agrandies; à l'extrémité méridionale de la salle, on ménagea deux cabinets pour les infirmiers; cette salle, chauffée par deux poêles en faïence, est meublée de vingt-cinq couchettes en bois garnies d'une paille, de deux matelas, d'un oreiller, d'un traversin et de deux couvertures. Entre chaque deux lits, au-dessous des baies des croisées, on a fixé une tablette, et au-dessus de cette tablette, une armoire dans laquelle les malades peuvent servir leur linge; près de chaque lit, on trouve une chaise percée, un fauteuil. Deux tables placées entre les deux poêles sont destinées

à servir les repas aux malades qui habitent cette infirmerie, consacrée aux ali'nés tranquilles, pro-

602, HISTOIRE irr STATISTIQUE

près, atteints d'infirmités ou de maladies accidentelles Les croisées de cette salle ne descendent point assez; bas, le voisinage de la cour de la vacherie (55) y ap porte quelquefois une odeur de fumier qui est au moins incommode.

On arrive aussi à cette infirmerie de l'intérieur, en passant par le corridor (47)-

Les bains du quartier des hommes, qui du temps de M. de Coulmier occupaient au rez-de-chaussée (38) les loges qui prenaient le jour sur la cour (37), furent établis dans une salle commune (36). Cette salle de bains s'éclaire sur les cours (33 et 3[^]); elle est grande, dallée en pierre , divisée par des cloisons en bois de 2 mètres de hauteur, qui séparent les baignoires les unes des», autres. La chaudière à chauffer l'eau des bains, en facej de la porte, s'élève dans le fond de la salle , entre les:| deux rangées de cellules qui reçoivent les baignoires. .' On monte par un escalier en bois, pour mettre le feui) au fourneau, dont l'ouverture est vue de tous les points? de la salle; des tuyaux de plomb conduisent l'eau chaude: et froide à chaque baignoire, dans laquelle l'eau est versée par des robinets en cuivre.

A la droite de la chaudière est un réservoir d'eau froide et un fauteuil pour la douche; depuis 1827, il a été adapté au réservoir un long tuyau en cuir terminé par un robinet : à l'aide de ce tuyau , l'eau froide est portée au-dessus de chaque baignoire lorsqu'on veut donner la douche; les malades reçoivent ainsi l'eau froide

sur la tête pendant qu'ils sont dans la baignoire, sans qu'il soit
nécessaire de les attacher sur un fauteuil

DE CHARENTON. 60"3

Jointne cela se pratiquait autrefois. Sous le siège de ce même
fauteuil on a pratiqué un appareil pour la douche fischendaiite.

L'importance d'un quartier bien séparé des autres habitations,
pour loger les convalescents, détermina, en 1817, l'achat d'une
maison (58) avec un jardin; c'était une amélioration bien essen-
tielle. Cependant le peu de solidité de cette maison, la nécessité
d'y faire des dispositions et des distributions adaptées à sa nou-
velle destination, effrayèrent sans doute le directeur : on ne fit pas
de réparations, la maison fut envahie par les employés de l'admini-
stration, et nos convalescents sont festés dans le quartier 43,
privés d'un quartier isolé qui serait si favorable à leur complet
rétablissement.

Si la section des hommes a reçu un grand nombre d'améliora-
tions, celles des femmes a été bien mieux traitée: on y a construit
un vaste bâtiment qui, à lui seul, serait partout ailleurs un grand
et bel établissement d'aliénés.

Un des premiers soins de M. Dumaupas fut d'assainir les
loges destinées aux femmes agitées, qui forment les deux côtés
de la grande cour (60). Les loges qui s'ouvrent sur la galerie du
nord étaient adossées au mur du jardin (58), elles ont été isolées
par un fossé profond qui est pavé. En face de la porte et au-des-
sus du lit, sous le plafond, on a percé une petite ouverture car-
rée pour faciliter le renouvellement de l'air; cette [ou-
verture est fermée par un volet en bois.

La rangée des loges du côté méridional de la même cour (10), a été isolée du mur de clôture par un cort-

If

604 HISTOIRE ET STATISTIQUE

tre-mur, il en est résulté un espace pour un chemin di ronde et pour un grand courant d'air entre le mur d clôture et le mur qui fait le fond de chaque loge. On r pu aussi pratiquer en face de la porte une coitre-ou-^ verture. "

Le chauffoir (12), qui est au hout de la galerie du^, nord, a été dallé ; étant destiné aux femmes les plus a^, téés et qui sont tenues le plus long-lemps au fauteuiliP" il est devenu plus sain par la facilité de tenir très proj pre le plancher inférieur.

A l'extrémité ouest de la galerie du midi, on a faij un second chauffoir (19") pour les femmes agitées. jr aux dépens de deux loges et de la galerie qui se prolon " geait devant ces deux loges. IF

Un jardin spécial pour les femmes (28) a été planté à l'est de l'établissement. . |r

Ces améliorations n'ont point atteint lout-à-fait le buh" qu'on s'était proposé: les loges sont restées sombres, hu-i f* mides, maraérées, la contro-ouverture pratiquée en faceff des portes n'est point à la portée des serviteurs , il eul^ résulte qu'elle n'est point ouverte, ou que si on l'ouvre j' on néglige de la fermer. Ce double inconvénient est " inévitable toutes les fois qu'on exigera des serviteurs T un service qui demande quelque attention et de la bonne" volonté; les volets de ces contre-ouvertures seraient ouverts et fermés s'ils étaient sous la main des serviteurs/

La salle qui est au-dessus de la galerie (15), à l'est de la cour des femmes agitées et qui sert à lier les deux galeries latérales de cette cour, fut meublée de dix lits' complets ayant couchettes en bois, deux matelas, nmj^

DE CriARENTON. 605

erversin, un oreiller, deux couvertures; un poêle en ence; elle fut destinée spécialement aux femmes qui : du penchant au suicide. Ainsi réunies, les aliénées i sont cntraîiées à leur destruction, se surveillent lunos les autres et peuvent être plus facilement surlllée par les filles de service. La chambre des infirères communique directement avec celle infirmerie, réunion, dans un dortoir commun, des aliénés poussés suicide, et une surveillance active et permanente, son£ n préférables aux cages, aux paniers, aux liens, à camisole, et aux autres moyens employés pour mainir un malade dans son lit, et pour le préserver des tes de la prompte impulsion qui le porte à se déire.

De la cour (lo), on arrive par le perron (9), dans un ien passage (8) qui conduit à gauche, dans la salle trc'-Dame (4) , dont nous avons parlé plusieurs fois. 3ette salle , qui dès la fondation de l'établissement yait d'hôpital pour les pauvres du canton, qui avait :divisé en cellules par M. de Coulmier , est devenue,

i832, une grande et belle salle une des meilres de la maison. Elle était obstruée, au levant ,

des mesures qui tombaient en ruines, par vête et par humidité, qui s'opposaient à l'accès de l'air Je la lumière : ces mesures ont été détruites et remcées par deux gazons séparés'par un peron en pierre, sorte que le jardin (18) s'est agrandi de l'espace ocjé par ces mesures et du passage (8). Il résulte de le heureuse dis-

position que la salle Notre-Dame (4) la salle Jaune (19), ont aujourd'hui un jardin com-

6q6 histoire et sta,tistique

muu bien plante et forment un des meilleurs et des plu
•agréables quartiers de l'établissement.

La salle (4), dite Notre-Dame, a 28 mètresde longueu' ^ mètres 30 centimètres de largeur et 5 mètres de hau leur; elle est éclairée à l'est par trois baies et une grandi porte vitrées ces baies sont fermées par des croisées vi trées à deux vantaux. L'extrémité de la salle est éclair par une grande baie. Le plancher supérieur est soi tenu dans le milieu par plusieurs piliers en bois de chên le sous pied est parqueté en sapin de Hollande. Cette bell , salle est chauffée par deux poêles en faïence, elle est meid blée de vingt lits rangés, des deux côtés de sa lougueu.| Les couchettes sont en fer.

Contiguës à cette salle sont deux ou trois chambr(| qui communiquent directement avec elle et qui serven de desserte et de logement pour les infirmières.

Après avoir traversé le jardin de la salle dont nov,
venons de parler, l'on arrive au bâtiment (19). Lei
de-chaussée de ce bâtiment a également été assaini
pour le rendre moins humide on l'a rétréci dans touj
sa longueur en élevant un mur qui le sépare du nu
des terrasses, contre lequel il était immédiatemeil]
adossé ; on a ménagé ainsi entre le mur de terrasse

le mur de cette salle, un espace de 18 mètres permet à l'air de circuler librement dans cet espace. Cette salle, dite salle Jaune, est carrelée en briques; elle a quatre grandes baies et une baie de porte; ces ouvertures sont à l'aspect du midi, fermées par des croisées à double vantaux. Cette salle est meublée d'un poêle, de dix lits sur une seule rangée en face des couchettes. Les couchettes sont en bois avec rideaux et literie complète.

La salle Jaune et la salle Notre-Dame, dont nous venons de parler, sont réservées aux aliénées calmes, raisonnables et propres.

Les deux étages supérieurs sont distribués en loges pour divers employés. Un de ces logements est habité par l'aumônier. Au troisième étage on a disposé une belle infirmerie pour les femmes aliénées, atteintes de maladies externes. Cette infirmerie est éclairée d'un grand nombre de baies qui s'ouvrent au nord et au midi : qui sont garnies par des barreaux de fer et fermées par des croisées vitrées à deux vantaux. Un poêle en faïence sert à la chauffer. Les lits, au nombre de dix, sont rangés sur un seul côté de la salle. Les couchettes sont en bois, les rideaux en percale la literie est complète.

La plus grande, la plus importante, la plus salubre de toutes les améliorations faites sous l'administration de M. Dumaupas, a été exécutée de 1824 à 1828 dans la division des femmes : c'est une belle et vaste construction (22, 23, 27), élevée à l'est du jar-

din général, assise sur le flanc méridional du coteau, dominant les anciennes constructions de la section des femmes. Ler roux , architecte de la maison de Charenton , fut chargé

' de cette grande construction. M. Badcnier dirigea et

! inspecta les travaux.

Ce quartier, d'un extérieur imposant, composé de deux bâtiments semblables, élevés sur une même ligne, a 120 mètres de développement, à l'exposition du midi.

Qo8 HISTOIRE ET STATfSTIQUE

A l'extrémité est de la terrasse se trouve une grille doublée en planches; au-delà de cette grille la terrasse se continue à l'est plantée d'une double rangée de tilleuls. Sur cette terrasse, qui se termine au jardin particulier des dames, s'élève le bâtiment dont nous allons parler.

On monte au quartier neuf des dames par un large escalier en pierre, qui rampe le long des fondations sur lesquelles s'élève le bâtiment (aZj). Ce quartier se compose de deux préaux (ii. et 27). Le préau (27) n'est bâti que jusqu'au niveau des fondations. Le préau (22) est terminé.

De ce préau (22) planté de beaux arbres (^fig. 2), qui sert de cour et de promenoir, on jouit d'une vue superbe. Au cenlre,est l'ouverture d'un égout pour l'écoulement des eaux pluviales. Cette ouverture est recouverte et masquée par une borne-fontaine qui fournit de l'eau abondamment, au-dessus de laquelle s'élève un réverbère. Le préau est entouré des quatre côtés d'une galerie soutenue par des piliers carrés en pierre nue. Le côté méridional de la galerie est plus large que les autres côtés; il est sur-

monté d'une terrasse formant attique et borné au midi par une longue grille en fonte qui a ses attaches aux piliers , dont les espaces forment des travées (2 3).

De cette galerie {fig. 2, i), la vue se promène agréablement sur la campagne la plus variée, la plus riche, la mieux cultivée, et s'étend jusqu'à Paris.

A l'extrémité est de cette galerie, s'ouvre une grande porte vitrée derrière laquelle est un chauffoir [fig. 2, 2).

DE CHARENTON. 60Ç)

I Eclairée au midi par deux baies munies de barres de fer, pour prévenir les accidents , et fermée par deux croisées vitrées à deux vantaux, cette salle est meublée d'un poêle en faïence, d'une table, de chaises, de fauteuils en bois de chêne et sert de réfectoire et de salle de réunion pour les dames qui habitent les deux dortoirs suivans.

De cette première salle l'on passe dans deux petits dortoirs {^2 4), dont les croisées s'ouvrent à Vouesl. sous la galerie est du préau. Cette galerie est couverte d'une toiture en tuiles, masquée par un attique. Chacun des deux petits dortoirs a 15 mètres de longueur, 3 de largeur, 4 de hauteur. Chacun d'eux est éclairé par quatre baies, et meublé d'un poêle et de sept couchettes en fer avec literie complète. Entre les couchettes, on a ménagé une armoire à hauteur d'appui. Ces armoires sont en bois de chêne, à l'usage de chaque malade qui a, auprès de son lit , une table de nuit et une chaise du même bois.

La galerie nord du préau, outre le rez-de-chaussée, est surmontée de deux étages (/ig. i). Au rez-de-chaussée, s'ouvrent

sous la galerie, à l'aspect du midi, dix baies fermées par des croisées à deux vantaux, à grands carreaux de vitre, et par un volet en bois qui s'ouvre et se ferme par la galerie, et qui est maintenu ouvert par une serrure perdue dans l'épaisseur du bois. Chacune de ces dix baies éclaire une chambre dont la porte s'ouvre sur un corridor couvert (fig. 1, 8) [qui règne, au nord, dans toute la longueur de ce bâtiment]. Ce corridor, large de 4 mètres, éclairé par dix baies, à l'aspect

510 HISTOIRE ET STATISTIQUE

du nord, est séparé du coteau qui domine la construction par un chemin de l'onde [fig. 2, 7]; ce chemin a 2 mètres de largeur et n'est pas couvert. Ces chambres du rez-de-chaussée sont planchées en chêne. Elles ont « chacune une cheminée en marbre ; elles sont meublées d'une couchette en fer avec literie complète, d'une commode , d'une table de nuit , d'un fauteuil et d'une 1 petite table courante. Une glace ^ posée sur la chemi- i née, complète leur ameublement.

Les deux étages supérieurs de ce même bâtiment sont divisés comme le rez-de-chaussée. Le corridor, interrompu au rez-de-chaussée par l'appareil des bains, se prolonge jusqu'au-delà de l'ancien escalier (2 5 fig-1), ' jusque sur le préau (27). Au lieu de dix chambres comme au rez-de-chaussée, il y en a quatorze au premier étage. Les chambres des étages supérieurs s'avancent sur la galerie, on a pu ménager à chacune , sur le corridor (8 fig. 2) , un petit antichambre qui peut recevoir un lit pour un domestique. D'ailleurs, les chambres des étages supérieurs ont les mêmes dimensions que celles du rez-de-chaussée. Les portes s'ouvrent sur le corridor (fig. 2, 8) qui donne au nord et sur le coteau. Les croisées ont l'aspect du midi. La literie et le reste de

l'ameublement sont les mêmes ejuedans les cham' bres du rez-de-chaussée. Le premier de ces deux étagei est occupé par des malades, le second par des employés.

Sous la galerie, à l'ouest du préau [1^, Jig. i) s'ouvrent dix baies avec croisées vitrées à deux vantaux de la même grandeur que les baies des deux autres galeries. Les trois premières baies éclairent une grande salle de

DE CHARENTON. 61 1

réunion (lo, Jig. 2), ayant quatre portes et six croisées. Trois croisées s'ouvrent sous la galerie et sur le préau à l'aspect du levant. Les trois autres s'ouvrent au couchant sur le chemin de ronde {jifig. 2). Ces dernières sont garnies de treillages en fil de fer. De cette salle , on communique à une chamhre dans laquelle loge une fille de service, et où l'on renferme tous les ustensiles de ménage appartenant à cette salle. Cette salle est meublée de rideaux aux croisées, d'un très grand poêle en faïence avec sa colonne, de quatre canapés couverts en crin, de trois grandes tables, de plusieurs chaises et fauteuils : tous ces meubles sont en bois de chêne; elle sert de salle de réunion et de travail pour les dames qui habitent ce quartier. Autour de chacune des trois tables, servies proprement en linge et en faïence, les malades se réunissent pour prendre leurs repas. Hors des repas, une dame préside, surveille cette réunion, et distribue à chacune des dames, suivant leurs goûts, quelques ouvrages à l'aiguille, de broderie, de tapisserie.

Toujours sous la même galerie (Jîg. i,24") ouest du préau, et au rez-de-chaussée, s'ouvre une porte vitrée qui éclaire des pièces de dégagement {Jîg. 2), dont l'une conduit au bas d'un escalier

qui sert à monter au deuxième étage et au haut d'un grand escalier qui conduit au bâtiment neuf dont nous parlons. Les trois baies qui suivent éclairent un très beau dortoir (ri, fig. 2). Ce dortoir a sept croisées, trois à Vest et trois au nord; une plus grande à l'exposition du midi; il communique, par une porte vitrée, avec la chambre où couchent les filles de service, et avec la galerie du midi

612 HrSïOIRE ET STATISTIQUE

{x^Jîg. 2). Il est meublé d'un graiiil po^Ie avec sa colonne en faïence, d'une table, de deux armoires, d'un grand buffet sous la croisée du midi; tous ces meubles sont en bois de chêne; il contient douze lits h couchettes de fer, avec table de nuit, fauteuils el literie complète, rideaux aux lits et aux croisées.

L'étage supérieur a été divisé comme le rez-dechaussée, en deux grandes salles. Les croisées qui ont l'aspect de l'est el du préau, donnent sur une terrasse qui|règne le long et au-dessus de la galerie. Les deux salles de cet étage ont les mêmes dimensions, les mêmes lits, les mêmes meubles que le dortoir du rez-dechaussée; le deuxième étage n'a pas de distribution et n'est ni meublé, ni habité.

Dans l'angle nord-ouest, formé par les galeries nord et ouest, il a été construit un très large escalier qui conduit du rez-dechaussée au second et au troisième étage, La crainte des accidens a forcé d'entourer cet escalier d'un treillage, soutenu par des tringles en fer, ce qui nuit^au bon effet et justifie mes principes contre les étages élevés au-dessus du rez-de-chaussée, dans une Tnaison d'aliénés.

Derrière cet escalier, dont elles sont séparées par un mur, se trouvent les latrines (fig. 2) qui, malgré toutes les précautions, donnent de l'odeur ; cette odeur se répand dans les chambres et les corridors qui les avoisinent, quoiqu'elles en soient séparées, mais elles n'en sont pas isolées par un large courant d'air.

En face des masses de constructions 24 et a5, qui séparent les deux préaux (a'7 et 22), on trouve une cloi*

DE CHARENTON. 613

son vitrée qui laisse apercevoir le réservoir et les fourneaux pour l'eau des bains (Jig- 2, 6); la salle des bains est derrière le réservoir et les fourneaux (6, J(g. 2 ; elle est demi circulaire ; elle lie la partie des bâtimens inachevés (27), avec la partie qui est terminée et habitée (22). Elle est éclairée par six croisées, plafonnée, dallée en pierres ; dans les dalles, il a été creusé un caniveau peu profond pour l'écoulement des eaux.

Les baignoires en cuivre, au nombre de 10 (Jig. 2) sont parfaitement isolées des murs, séparées les unes des autres par des rideaux en tissu de coton blanc, les dalles sont recouvertes en bois de chêne, afin qu'au sortir du bain, les malades ne posent pas les pieds sur la pierre. Les baignoires sont fixées au sol par leur empatement dans l'épaisseur des dalles. L'eau chaude et l'eau froide jaillissent dans les baignoires, à travers une ouverture circulaire pratiquée à l'une des extrémités ; on peut, au besoin, recouvrir les baignoires par un couvercle en cuivre, qui glisse sur les bords parallèles et qui est fixé par des clavettes; en dehors des baignoires et au pied de chacune, la dalle reçoit une planche en chêne, carrée, percée de deux ouvertures qui laissent passer

deux tiges en fer; ces deux tiges font tourner la clef des robinets qui permet à l'eau de surgir dans la baignoire.

Ces dispositions, imitées de ce qui a été fait, il y a plus de quinze ans , dans la salle des bains des loges de la Salpêtrière, ont plusieurs avantages. Les robinets n'étant pas à la portée des aliénés, sont soustraits aux., ébranlemens réitérés que leur font éprouver les malades

614 HISTOIRE ET STATISTIQUE

qui se baignent ; ils se dégradent moins souvent et ne communiquent pas de rudes secousses aux tuyaux de conduite. Les aliénés difficiles ne peuvent se cramponner aux robinets , pour mieux résister aux personnes chargées de les mettre dans les bains ou de les en retirer; ne voyant pas les robinets , ne les ayant pas à leur portée, ils n'ont pas la pensée de faire couler l'eau chaude ou l'eau froide pour changer la température du bain. L'eau chaude et l'eau froide, surgissant par la même ouverture dans les baignoires, s'y mêlent mieux. Enfin l'on peut, à l'insu du malade, refroidir ou réchauffer l'eau du bain, sans contrariété ni opposition.

Au milieu de la salle des bains , l'on a établi un long tuyau terminé par un robinet. Ce tuyau est en cuir, flexible et assez long pour porter à volonté de l'eau froide sur la tête des aliénés qui sont dans les baignoires.

Au-dessous de la salle des bains , des réservoirs et des fourneaux, il existe une cuieuse construction où l'on voit très bien la disposition de tout l'appareil hydraulique, et du départ du calorifère qui rampe à fleur du carreau du corridor couvert 2, 8) au nord du

bâtiment central. Ce calorifère apporte de la chaleur dans toutes les chambres du rez-de-chaussée de ce même bâtiment.

Au-dessus de la salle des bains, il y a un petit entresol, demi circulaire, éclairé au nord par six baies. Cette salle a un escalier particulier , et peut recevoir dix à douze lits.

Cette portion terminée (24) du bâtiment neuf, con-

DE CHARENTON. 615

Il tient, au rez-de-chaussée et au premier étage, une salle de bains, deux salles de réunion, cinq dortoirs et vingt* (quatre chambres. Toutes ces différentes pièces ont la ' vue sur le préau (22), et- reçoivent l'air et la lumière I par de grandes croisées. Toutes sont plafonnées; le sol I des dortoirs et des chambres du rez-de-chaussée est I planchéié en bois de chêne; les dortoirs et les chambres (du premier étage sont carrelés ; parquet et carreau tout I est peint à l'huile , ciré et frotté.

Toutes les couchettes sont en fer, tous les lits ont une I paille, deux matelas, un traversin, un oreiller, deux I couvertures , des rideaux en tissu de coton blanc sou- I tenus par une tringle en fer circulaire, formant cou* I renne; auprès de chaque lit une chaise ou un fauteuil,, I une table de nuit, le tout en bois de chêne vernis et ciré. I Dans les chambres particulières, il y a des rideaux I blancs aux croisées, une glace sur la cheminée, une (commode et des fauteuils en étoffe.

Ce nouveau quartier attire justement l'admiration (des personnes qui le visitent, tant par la belle vue dont on jouit, tant par sa bonne distribution, que par l'élégance du mobilier et par la propreté qui est maintenue avec le plus grand soin.

De quelque beauté, de quelque utilité que soit cette grande et belle construction, pour le bien-être et pour le traitement des femmes aliénées de Charenton , nous ne pouvons en dissimuler quelques défauts ; si nous signalons ces défauts, ce n'est point par le ridicule desir de critiquer, mais pour qu'on les évite si l'on bâtit un jour un nouveau quartier pour les hommes.

616 HISTOIRE ET STATISTIQUE

Pour asseoir cette construction , il a été nécessaire de faire une vaste aire sur le flanc du coteau, en enlevant une énorme masse de terre égalant plusieurs mille mètres cubes; force a été , pour soutenir les terres, d'élever des murs d'une grande épaisseur. Ces travaux préparatoires ont augmenté la dépense de près d'un quart. Ce surcroît de dépenses n'est pas le seul résultat fâcheux du choix qui a été fait de cette position des bâtimens neufs. Dominés qu'ils sont par le coteau qui s'élève encore derrière à plus de 12 mètres, l'humidité s'emparera tôt ou tard des murs, pénétrera les habitations et rendra les uns et les autres moins sains et moins durables. Ces constructions ont encore le grave défaut d'avoir deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. Pour prévenir les accidens, quoique ce quartier soit destiné aux femmes tranquilles , on a été obligé d'entourer de treillage en fil de fer, l'escalier qui conduit aux étages supérieurs ; on a été forcé de garantir les croisées de ces étages par des treillages ; enfin , craignant de loger les aliénés dans le troisième étage, on l'a abandonné aux employés, ce qui n'est pas sans grands inconvéniens à cause de l'inévitable communication des employés avec les malades. Les latrines, retirées dans un des angles du bâtiment, sont trop éloignées de l'habitation des malades qui occupent l'angle opposé. Elles exhalent une odeur, souvent fâcheuse, quelque soin qu'on

ait pris de les ventiler; elles ne sont pas placées de manière à ce que les malades qui s'y rendent, puissent facilement être observés. Cette surveillance est d'autant plus importante, que les latrines sont choisies souvent

parles aliénés qui ont du penchant au suicide, comme un lieu favorable h l'accomplissement de leur dessein ,

. espérant y être moins surveillés.

. Depuis vingt-cinq ans, j'ai si souvent exposé les in-

. convéniens des bâtimens à plusieurs étages , j'ai proclamé si haut les avantages du rez-de-chaussée pour l'habitation des aliénés, queje m'abstiendrai d'en parler ici,

. d'autant plus qu'en France et à l'étranger on a accueilli et l'on a mis en pratique mes principes sur la construction des maisons d'aliénés. On peut voir l'application

• de ces principes dans l'établissement d'Ivry dirigé par M. le docteur Mitivié.

Malgré ces défauts qu'il fallait signaler, dans l'espoir de les prévenir plus tard, le nouveau quartier des dames, que nous venons de décrire, est une des meilleures constructions bâties pour les aliénés; elles sont la preuve des efforts de M. Rouillac Dumau-pas , pour améliorer l'établissement confié à sa direction. L'ordre

' et l'économie que ce sage administrateur avait introduit

' dans l'administration de Charenton , lui permirent d'en."

' treprendre une pareille dépense sans l'assistance de se-

' cours étrangers.

En 1830, M. Rouillac Dumaupas obtint sa retraite

' et fut remplacé par M. Palluy. La bonté, la douceur du

' caractère, la justice administrative de M. Dumaupas

' Ont fait vivement regretter ce vertueux directeur qui avait rendu de si grands services à la maison de Charenton; après avoir établi les bases d'une bonne administration, d'une facile et loyale comptabilité; après

■ avoir fait toutes les améliorations dont les anciens bâti-

mens étaient susceptibles, M. Dumaupas avait conçu l'espoir de rebâtir en entier tous les quartiers de l'établissement dont il connaissait les inconvénients et les ■ vices. 11 commença cette grande entreprise en faisant lever le nouveau quartier des femmes, la dépense dé- • passa beaucoup toutes les prévisions ; les économies et les ressources que procurèrent quelques propriétés improductives furent absorbées; les vœux de M. Dumaui- ■ pas, pour l'entière reconstruction des bâtimens, seraient restés sans effet, si le nouveau directeur, M. Palluy, familier avec les difficultés administratives, au milieu | desquelles il a vécu pendant vingt-cinq ans, n'avait apporté dans la direction de Charenton le zèle, l'activité, le savoir et l'intelligence qui l'avaient fait distinguer dans les hautes fonctions qu'il avait déjà remplies et qui lui méritèrent la direction de ce grand établisse^ ment.

Depuis l'année 1830 jusqu'à celle de 1834, cet habile administrateur a fait exécuter de nombreuses améliorations.

Les murs de clôture ont été élevés dans les portions • qui pouvaient favoriser les évasions.

La salle Notre-Dame (4) a été presque entièrement . refaite en 1832. Elle a été mise en communication! avec le jardin (18) de la salle Sainte-Anne (19), et elle! est devenue une des habitations les plus saines et les 1 plus agréables. Ç

Dès l'année 1833, cent couchettes en fer ont été! substituées aux couchettes en bois ; cette heureuse subrStitution continuera jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que

des lits en fer partout où ces lits seront sans danger pour les aliénés. Les énormes couchettes , scellées dans les murs, dont nous avons parlé en décrivant les corridors et les cellules du quartier des hommes, ont presque toutes été détruites en 1834, et ont été remplacées par des couchettes moins effrayantes par leur* masse, plus commodes, plus meublantes et surtout plus faciles à maintenir propres.

La lingerie a été pourvue d'une plus grande quantité de linge.

Le régime alimentaire des pensionnaires de troisième classe s'est amélioré.

La masse de terre de plusieurs mille pieds cubes, rapportée pour préparer l'assise du nouveau bâtiment des femmes, et qui forme à l'ouest du jardin général comme un avant-corps de terrasse, a pris une forme régulière. Les talus ont été aplanis et consolidés par des semis; des rampes douces ont été pratiquées sur les flancs de ces talus et ont été plantés d'arbres; des haies ■ nées, des allées ont été aussi plantées sur le sommet de ces terres nivelées. Ces heureuses dispositions ont contribué à rendre

la promenade du jardin général plus -tendue, plus varice et plus ombragée.

Le projet de bâtir la division des hommes a vivement excité la sollicitude du nouveau directeur; un examen attentif des localités a été fait; l'emplacement le plus convenable pour les nouvelles constructions a été désigné et choisi; le programme a été rédigé; les plans ont été étudiés avec les architectes, tracés par eux et soumis à l'approbation du gouvernement. Des inspec-

gaO HISTOIRE ET STATISTIQUE

leurs généraux des bâtimens civils, le ministre de l'intérieur, après avoir visité, au mois d'octobre 1833: tout l'établissement dans les plus grands détails, on reconnut l'impossibilité d'améliorer le quartier des hommes, l'urgence de faire disparaître tous les bâtimens de ce quartier, et la nécessité d'élever des constructions mieux appropriées aux besoins des aliénés. En satisfaisant à un devoir de justice et d'humanité, le gouvernement mettra enfin l'établissement de Charenton en état de remplir entièrement sa haute destination.

Après avoir fait connaître les constructions de cet établissement, sa partie matérielle, nous devons exposer les principes qui dirigent l'administration. Nous ne saurions mieux faire que de suivre le règlement qui organisa, en 1814, toutes les parties du service; ce guide nous empêchera de nous égarer. |||

Le besoin de créer, pour Charenton, une administration régulière, négligée sous la direction de M. de Coulmier, était vivement senti depuis long-temps. De puis long-temps on sentait la nécessité d'un règlement qui concentrât la direction administrative entre les mains du directeur, tandis que le médecin en chef

diri gérait les moyens curatifs et la police médicale des allés. Après de justes réclamations de la part de M. Du maupas, directeur, et de M. Royer-Collard, médecin en chef, le 25 octobre 1814, M. de Montesquieu, alors ministre de l'intérieur, donna un règlement qui pourvu à tous les services administratifs et sanitaires. Je publi les principales dispositions de ce règlement qui, tiepui vingt ans, est exécuté, sauf quelques modification

DK CHAUEJNTOÏV. 613! I

^lartielles, quelques cliangemens de détail. Cette publijcalioii pourra être de quelque utilité pour d'autres éta- Jblissonicns semblables qui manquent encore de réglemient.

TiTRK PREMIER. La niaisoH de Charenton , conforanément à sa fondation , se compose d'un hôpital de [(quatorze lilc pour les pauvres du canton : on y reçoit les aliénés des deux sexes, les uns payant pension, les autres à titre de pension gratuite. Les admissions graituites sont réservées à la nomination du ministre. Le «ombre des places gratuites est fixé à vingt-quatre. Le nmiiiistre se réserve d'accorder à vingt pensionnaires une ' réduction ou remise du quart ou de la moitié des pensions ide troisième classe; ces réductions ne peuvent être audessous de 300 fr. Le nombre de ces pensions gratuites ou réduites a beaucoup varié; nous indiquons ces variations pour faire mieux apprécier l'utilité de la maison de Charenton, et les services qu'elle rend particulièrement aux classes les plus intéressantes de la société, car hces pensions sont ordinairement accordées à des littéi rateurs, à des professeurs, à des artistes, à des peintres, à des négocians, à des ecclésiastiques et à des employés dans les divers ministères, ou à leurs femmes et à leurs enfans.

1^o- décembre 1815, pensions gratuites 21

réduites 48

1^o décembre 1816, pensions gratuites 23

réduites 3

1^o décembre 1827, pensions gratuites 27

réduites 32

1^o décembre 1828, pensions gratuites 87

réduites 82 ,

Cette augmentation dans le nombre des pension gratuites, pour l'année 1828, provient de dix nouvelles places créées, par décision du ministre, le 8 avril 1828 une somme de 6000 francs est appliquée à cette dépense annuelle et payée mensuellement sur les fonds de secours du ministère de l'intérieur.

1830, pensions gratuites 54 réduites 1

Quinze nouvelles places gratuites ont été créées décision du 18 janvier 1830, payables sur les fonds de secours du ministère de l'intérieur, à raison de 700 fr pour chaque place.

1833 , pensions gratuites 65 réduites 38

Sur la proposition de M. le directeur, et par décision du 31 décembre 1832, quatorze nouvelles places ont été créées; la dépense est imputée sur un excédant de 10,000 fr. que présente l'allocation de 40,000 fr. voté tous les ans au budget de l'état, et qui est destinée au paiement des pensions gratuites ou réduites accordées par le ministre de l'intérieur*, conformément aux règles

mens. Le ministre a créé en outre, dans la même année/ trois places à raison de 700 fr. chacune.

Nous voyons ainsi augmenter successivement le nonn bre des pensions gratuites ou réduites. Elles étaient fixées, par le règlement de 1814, à 24 pensions gra-s

uites et à 20 réduites; elles s'élèvent, au 1^{er} janvier 1834, à 65 gratuites et à 38 réduites. Ainsi, au 31 dé-

cembre 1815, ces pensions n'étaient qu'au nombre de 6g, elles s'élevèrent à 103 au 31 décembre 1833.

L'article 4 du règlement porte qu'il y aura trois classe*

f. de pension :

La première de 1200 fr. et au-dessus; La deuxième de 900 fr. ; La troisième de 600 fr.

En sus de cette fixation, il doit être payé pour chaque pensionnaire un supplément additionnel de 5 pour 100,

Le renchérissement de toutes choses, surtout celui des comestibles, a rendu insuffisant, particulièrement ;pour les pensionnaires de troisième classe , le prix des ;pensions fixé en 1814; les dépenses de chaque malade iétaient bien supérieures à ce prix, force a été de l'augmenter sur la demande du directeur, approuvée par la :commission de surveillance; le ministre de l'intérieur a Idécidé, le 10 janvier 1831, que le prix des pensions' •serait fixé à l'avenir ainsi qu'il suit :

Première classe 1,300 Deuxième 1,000 Troisième "720

Gil pensionnaire, dit le règlement, ne peut être admis dans la maison qu'autant qu'il est payé d'avance un mois au moins de sa pension , et qu'il a été souscrit par ■ ses parens, tuteurs ou amis , un engagement en bonne forme de payer exactement, et aux termes convenus ^

614 HISTOIRE ET STATISTIQUE

les Droits de pension suivans, et de retirer le malade lorsque le directeur le requiert. Un mois commencé doit être payé en entier, soit que le malade meure, soit qu'il quitte la maison avant l'expiration de ce mois.

MODÈLE DE L'ENGAGEMENT PRIS PAR LA FAMILLE

Je soussigné étant ce jour à Cliarenton, agissant au nom et 1

comme promets et m'oblige à payer annuellement et d'avance , par •

trimestre ou de mois en mois, à mon choix, à M. le directeur de la maison i royale de Charentou, ou au receveur de ladite maison , la somme de blanchissage compris, pour la pension de M. qui vient d'être ad- •

mis dans ladite maison ; et , pendant tout le temps qu' y demeurera, ,

ensemble le mois de sa sortie ou de son décès, comme s'il était entièrement i expiré; je m'oblige en outre à retirer 1 malade à la

pre- ■

niiè)e demande de M. le directeur.

Cliarenton , ce

Les militaires valides ou invalides, les marins peu-vent seuls être admis à prix de journées; le minimum i de ce prix est de i franc 50 centimes pour les soldats,, le maximum de 3 francs pour les officiers.

L'établissement est administré par un directeur sous; l'autorité du ministre de l'intérieur, et sous la surveil-lance d'une commission spéciale nommée à cet effet pan le ministre.^ Le dlre-cteur est secondé par un économel garde-magasin , par un rece-veur, un préposé aux en-- Irées, un architecte et par des commis expédition»! naires. i

L'étendue de la correspondance ayant augmenté avec» la population, il a été créé, le 4 octobre i8i6,un s&i crétaï e en chef de l'administration.

Un arriéré considérable sur les pensions , dos recou-»

DE CHA.RENTON. 62B

vremens importants à faire sur d'anciennes créances, des revenus négligés ou même inconnus , ont fait créer un employé exclusivement chargé de cet objet; on a donc nommé provisoirement, le 3 février i830, un agent judiciaire qui a été institué définitivement le i^m octobre de la même année. Cet agent poursuit tous les recouvrements arriérés, anciens ou nouveaux. Cette augmentation d'employés avait été prévue par l'article 9 du règlement.

Le directeur, le médecin en chef et le chirurgien en chef, sont nommés par le ministre de l'intérieur sur une liste triple présentée à cet effet par la commission de surveillance. Le médecin-adjoint, le médecin-inspecteur du service de santé, sont nommés sur la triple présentation du médecin en chef qui a pris l'avis du directeur. L'économe, le receveur, le préposé aux entrées, l'architecte, sont nommés sur une triple liste présentée par le directeur.

Les élèves en médecine sont nommés par le directeur sur la présentation du médecin en chef. Le directeur nomme les commis.

Le TITRE II règle les formalités à remplir pour les admissions et les sorties des malades.

Le respect pour la liberté individuelle a fait poser en principe qu'à moins d'une nécessité évidente et urgente, nul ne serait admis à Charenton, à titre de pensionnaire, que sur la présentation d'un jugement d'interdiction, d'un ordre de la police, motivé sur l'existence constatée d'une maladie mentale ou d'une réquisition du maire du lieu d'habitation du malade, appuyée II. 40

d'un certificat de deux médecins et de l'extrait de naissance.

MODÈLE DE LA RÉQUISITION DU MAIRE.

•Le maire du arrondissement du département de

sur la demande de M. {le chef de famille, sa profession et son domicile}); j'ai vu le certificat de M. médecin en date du jour et

requiert M. le directeur de la maison royale de Charenton, de recevoir dans ladite maison M. (nom, prénoms, profession et domicile de V aliéné, et son degré de parenté avec le chef de sa

famille , qui requiert l'admission) pour y être traité à ses frais, ou à ceux de sa famille, de la maladie mentale dont il est atteint.

Fait à le

Vu pour la légalisation de la signature de M. le maire d par nous, sous-préfet d le 18

Les marins , les militaires ne sont reçus qu'à la représentation d'un ordre émané de l'autorité dont ils dépendent , ou d'un billet d'hôpital.

Les formalités pour la sortie , que les malades soient guéris ou ne le soient point, sont les mêmes. Le médecin en chef constate et certifie l'état de santé de celui qui doit sortir. Ce certificat atteste la guérison si elle a lieu. Il indique les caractères de la maladie, les dangers que le malade peut courir, ainsi que les personnes qui l'entourent, et les désordres qu'il peut provoquer lorsque la sortie est demandée avant la guérison. Ce certificat est adressé au maire qui a requis l'admission pour qu'il autorise la sortie. Il en est de même à l'égard de la police ou de l'autorité qui a délivré le billet d'admission d'un aliéné errant sur la voie publique ; mêmes formalités pour un marin ou pour un militaire.

Si l'individu qui sort guéri est interdit, le procureur

du roi, près le tribunal qui a prononcé l'interdiction , doit être prévenu.

Le TITRE III détermine les attributions de la commission de surveillance. Cette commission se compose de cinq membres nommés par le ministre. Les fonctions qu'elle remplit sont gratuites. Cette commission n'administre pas; ses membres, collectivement ou individuellement, surveillent tous les détails de l'ad-

ministration. Chaque membre à son tour visite l'établissement au moins une fois la semaine, indépendamment des visites que la commission fait collectivement aussi souvent qu'elle le juge utile. La commission a pour devoir d'observer tout ce qui se passe dans l'établissement; de vérifier les comptes du directeur et des autres employés; de se faire informer des mesures prises par eux relativement à leur service; de se faire représenter les registres; de les parapher; d'arrêter le budget des dépenses; de faire connaître au ministre les abus à réformer, les améliorations qu'elle croit nécessaires; de rédiger tous les ans un compte général et détaillé de ses observations sur toutes les parties du Service, ainsi que ! sur la conduite, le zèle, la capacité des personnes attachées à l'établissement.

Le TITRE IV règle les fonctions du directeur. Le directeur est le chef général de l'établissement et du service administratif en particulier. Tous les employés lui sont subordonnés; les préposés au service médical sont surveillés par lui en ce qui touche la conduite, le bon ordre et l'exactitude. Il régit les biens et les revenus de la maison, il passe les baux à ferme et les

loyers qu'il fait approuver par le ministre. Les actions qu'il est indispensable de porter devant les tribunaux, sont poursuivies à sa requête. Il en est de même des actions portées contre l'établissement. Dans les deux cas il doit être autorisé par le ministre.

Le directeur pourvoit à tous les services économiques, ordonne toutes les dépenses, mais il ne peut conclure aucun marché, aucune adjudication qui s'élèvent au-dessus de 3000 francs. Il paraphé les divers registres tenus par les employés, vérifie tous les mois la caisse du receveur et fait l'inspection des effets, matières et approvisionnements, il ordonne et fait exécuter, sous la

direction de l'architecte , les réparations qui ne dépassent pas 3000 francs; il consulte le médecin en chef pour toutes les constructions et réparations qui sont relatives à la salubrité, à la classification et au traitement des malades.

Le TITBE V traite de ^économe garde-magasin. — L'économe a sous sa garde tous les objets de mobilier, de comestibles, d'approvisionnement; il pourvoit à toutes les dépenses qui se font sans adjudication. Il reçoit à cet effet les fonds du receveur sur les ordonnances du directeur; il tient registre pour inscrire ces fonds et ces dépenses; il enregistre tous les objets de consommation et de mobilier; ceux qui proviennent du jardin et des bestiaux; les pertes, les dégâts du mobilier, du lin^e, ,; des animaux. Tous les registres en matières et en comptabilité sont séparés et arrêtés par exercice chaque année.

La lingerie est sous la garde de l'économe , elle est remise pour les détails à une femme nommée par le directeur. Le linge, les vêtemens des aliénés sont déposés à la lingerie dans une salle particulière et sont classés par numéro. Ce numéro est marqué sur chaque pièce de linge et de vêtement. Il est tenu registre du linge et hardes de chaque malade, ainsi que de l'argent, des bijoux, etc., dont chacun est pourvu en entrant dans la maison.

L'économe surveille toutes les parties de la cuisine, la distribution des alimens; il veille à ce que les portions soient conformes au règlement et aux feuilles de visites.

Titre vi. Du receveur. — La recelte , la perception des revenus de la maison, des pensions, des prix de journées, des legs, des dotations sont confiés au receveur qui est comptable. Le receveur

doit fournir un cautionnement de 10,000 fr. Il ne fait aucune recette sans l'ordre du directeur, il remplit les fondions de payeur, il paie sur pièces justificatives ordonnancées par le directeur : ses registres sont tenus en parties double. Le livre de caisse est balancé tous les mois par le directeur, et tous les trois mois par un membre de la commission de surveillance; le receveur tient un compte ouvert pour chaque fermier adjudicataire ou locataire de biens et de maisons appartenant à l'établissement, pour chaque fermier ou entrepreneur; pour chaque pensionnaire; pour chacune des administrations de la guerre, de la marine et des invalides; pour les tippointemens des employés et les gages des domestiques ; enfin pour l'économe auquel il donne des fonds pour les dépenses dont celui-ci est chargé.

630' HISTOIRE ET STATISTIQUE

Nous avons paillé page 6[^]5, de la création et des fonctions de l'agent judiciaire.

Titre vu. Da préposé aux réceptions Ce préposé

est spécialement chargé de la tenue du registre d'entrées, de sorties, de décès, des malades admis à quelque titre que se soit. L'enregistrement ne peut se faire que d'après un bulletin délivré par le directeur. Sur ce registre sont inscrits en autant de colonnes, le nom, l'âge, le sexe, la profession, le lieu de naissance, la date de l'entrée, de la sortie ou de la mort, le nom et la demeure des parons ou des correspondans des malades, la désignation de l'autorité qui a délivré l'oi'dre de la réception, l'indication du prix delà pension et des prix de journées, ainsi que celui des aboune-mens pour vêtemens , linge , déjeuners extraordinaires, bois, etc.

(voyez le prospectus, p. ôSg), Enfin il est noté, pour chaque entrant, si la pension est gratuite ou réduite.

Les entrées , les sorties , les décès des pauvres du canton sont inscrits sur un registre à part distinct de celui des aliénés.

Le même préposé tient registre des noms , prénoms date d'entrée et de sortie de tous les employés avec la désignation de leurs fonctions, de leurs honoraires, de leurs appointemens et de leurs gages. Ces divers registres sont arrêtés tous les mois par le directeur et signés tous les trois mois par un membre de la commission de surveillance.

Titre viii. Régime alimentaire. — H y a dans la maison trois sortes de régime correspondant aux trois

classes de pensions établies dans le titre premier du règlement , art. 4-

A la table commune présidée par le directeur assistent tous les employés de la maison avec les aliénés convalescens ou encore malades appartenant à la première classe, les militaires et les marins reçus au maximum du prix de journées. Les aliénés de la deuxième classe, les marins et les militaires sous-officiers ont droit d'assister à cette table deux fois par semaine.

Le médecin en chef désigne toujours les malades et les convalescens qui doivent manger à la table du directeur.

TABLEAU DU RÉGIME

le déjeuner de la table commune est servi à onze heures et le dîner à six heures.

Le déjeuner est distribué dans les corridors , dans les dortoirs et les infirmeries à sept heures du matin, le dîner à onze heures, le souper à cinq heures.

PREMIÈRE CLASSE:

Régime gras.

Pain pour la journée 69 décagrammes (2 onces).

Tin pour la journée . . . » 5 décilitres (1¹/₂ pinte 1/10.)

On ne donne aux femmes que les deux tiers de la portion de viande accordée aux hommes.

Déjeuner pour les hommes.

Fromage. 4 décagrammes (1 once 2 gros.)

Ou l'équivalent (,vaît au prix en beurre, ou légumes frais ou secs.

Déjeuner pour les Femmes,,

Café au lait. 48 centilitres 1¹/₂ pinte.)

Dîner pour les hommes et pour les femmes

Soupe et le bouillon 48 centilitres (1¹/₂ pinte.)

Bouilli 1 ... 13 décagrammes, (2 onces 2 gros.)

Première entrée en viande ... i6 décagr. (5 onces i/a gros.)
Viande rôtie . i6 décagrammes (tWem,)

Ou l'équivalent quant au prix en poisson frais ou volaille. Fro-
mage pour dessert 4 décagr. (i once a gros.)

Ou l'équivalent en fruits de la saison ou eu fruits secs.

Souper.

Viande rôtie 16 décagr. ^5 onces i gros 1/2.)

Légumes secs 2 décilitres (i/3 de litron.)

Ou légumes frais 36 décagr. (12 onces 6 gros.)

Desserf,

Fromage 4 décagrammes (r once it gros.)

Ou l'équivalent en fruits de la saison ou en fruits secs.

Régime maigre.

Faiu, vin, déjeuner, comme au régime gras.

Dîner.

Soupe , bouillon 4^ centilitres.

Poisson frais , morue aS décagr. (8 onces i gros a6 g.)

OEufs 2

Légumes secs 2 décilitres (i;3 de litron.)

Ou légumes frais 36 décagr. (la onces 6 gros.)

Dessert.

fromage 4 décagr. (r once a gros.)

Ou l'équivalent en fruits.

Souper,

Poisson frais. . • aS décagr. (8 onces z gros a6 grains.)

Légumes secs 2 décilitres (r;3 de litron.)

Ou légumes frais , salade . . ' . 3o décagr. (8 onces 5 gros.)

Dessert,

Fromage ^ décagr. (i once a gros.)

Ou l'équivalent en fruits.

DBUXiÈME CLASSE.

Régime

gras.

Pain pour la journée. . : . . 69 décagr. (a? onces.)

vin pour la journée 5 décilitres (r;2 pinte i/to.)

Les femmes n'ont que les deux tiers de la portion de vin.

Déjeuner des hommes.

Le tiers dli pain et du vin qu'ils doivent avoir pour la journée.

Déjeuner des femmes.

Comme celui des hommes, mais on remplace généralement le
via du t matin par du lait 4 S centililres'(1^2 pinte.)

Dîner.

i Soupe, bouillon 48 centilitres i;2 pinte.)

Souilli «... i3 décagr. (4 onces a gros.)

Ragoût de viande 16 décagr. (5 onces r gros i;2).

Ou légumes frais , 36 décagr. (12 onces 6 gros.)

Souper.

["Viande rôtie i3 décagr. (4 onces 2 gros.)

Légumes secs a décilitres (i;3 de litron.)

Ou légumes frais 36 décagr. (12 onces 6 gros.)

Dessert,

Dessert le dimanche et le jeudi seulement.

Fromage 4 décagr. (i once 2 gros.)

Ou équivalent en fruits.

Régime maigre.

Pain, vin, déjeuner, comme au régime gras. || Diner.

^ Soupe, bouillon 48 centilitres (i;2 pinte.)

Harengs ou œufs 2

Ou l'équivalent en poisson frais.

Légumes secs a décilitres ($\frac{1}{3}$ de litron).

Souper,

Légumes secs. a décilitres ($\frac{1}{3}$ de litron.)

Ou légumes frais 36 décagr. (la onces 6 gros.)

OEufs ou l'équivalent pour le prix. $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{a}$.

534 HISTOIRE ET STATISTIQUE

TROISIÈME CLASSE

Régime gras.

Pain pour la journée 96 décagr. (32 onces.)

Vin pour la journée 5 décilitres pinte $\frac{1}{30}$.)

Les femmes n'ont que les deux

tiers du pain 72 décagr. (24 onces.)

Déjeuner.

$\frac{1}{3}$ tiers du pain' et du vin.

Le pain seulement pour les malades gratuits. On remplace le vin des femmes

par du lait 48 centilitres ($\frac{1}{3}$ pinte.)

Dîner.

Soupe, bouillon 48 centilitres ($\frac{1}{2}$ pinte.)

Bouilli 13 décagr. (4 onces 2 gros.)

Légumes frais 25 décagr. (8 onces 1 gros 26

Souper.

Légumes secs 2 décilitres (1/3 de litron.)

Ou légumes frais 36 décagr, (12 onces 6 gros.)

O" salade 25 décagr.

Le dimanche et le jeudi viande

rôtie ou en ragoût 13 décagr. (4 onces 2 gros.)

Régime maigre.

Pain, vin, déjeuner, comme au régime.

Dîner.

Soupe, bouillou ^8 centilitres (1,2 pinte.)

Hareng salé j

Légumes secs ^ décilitres (1/3 de litron.) !

Souper.

secs ^ j . ^iljj^^^ ^

Fromage ^ décagr, (1 onces a gros.)

Les malades indigènes du canton et les aliénés reçus^ S oit à titre gratuit, soit à titre de pension réduite sont-

im GITÂRENTOr. 635

sensés appartenir à la troisième classe, et jouissent du régime déterminé pour cette classe. Il en est de même des militaires et des marins reçus au minimum du prix de journée.

Le médecin, pendant la visite, a le droit de modifier le régime et de substituer un aliment à un autre, le régime gras au régime maigre et réciproquement : mais alors, ces prescriptions de régime doivent être écrites tous les jours sur les feuilles de visite.

Outre le régime alimentaire déterminé pour chaque classe de malades, conformément à l'article 85 du règlement, il y a deux tables communes dans la maison, l'une pour les employés et les aliénés de l'un et de l'autre sexe qui sont jugés par le médecin en chef capables d'y assister; l'autre pour tous les gens de service attachés à l'établissement. Le régime de ces deux tables est composé de la manière suivante.

PREMIÈRE TABLE COMMUNE.

En gras.

Pain pour la journée 69 décagr. (23 onces.)

Déjeuner pour les hommes,

20 centilitres (1 roquille à
pinte.)

Fromage 4 décagr. (1 once à gros.)

Déjeuner pour les femmes.

• 1/2 fé au lait, léger 48 centilitres (1/2 a pinte.)

Dîner,

)> ' "°"llon • 43 centilitres (1/2 pinte.)

^ ï . V t 5 décilitres (1/2 pinte i/ro.)

i5 décagrammes (4 onces 7 gros 16

Entrée en viande 16 décagrammes (5 onces i groi
36 grains.)

Rôlis en viande de boucherie ou

volaille i3 décagr. (4 onces 2 gros.)

Légumes frais pour entremets . . 36 décagr. (12 onces 6 gros.)

Ou l'équivalent en pâtisserie ou en crème. Fromage pour des-
sert 4 décagr. (i once a gros.)

Et, de plus, l'équivalent, quant au prix , en fruits secs et frais.

Souper.

Légumes frais 36 décagr. (12 onces 6 gros.)

Ou légumes secs 2 décilitres (i/3 litron.)

Ou œufs 2

Ou riz au lait. 36 décilitres (3/8 pinte.)

Yin a5 centilitres (i/4 pinte i/i5.)

Deux fois la semaine.

Rôtie en viande de boucherie. . . x 5 décagrammes (4 onces 7
gr

i6 grains.)

De plus , dessert comme au dîner, |!

Régime maigre^ Pain , vin , déjeuner, comme au régime gras.,

Diner.

Soupe, bouillon 48 centilitres (i/a pinte.)

Poisson salé ou frais a5 décagrammes (8 onces i gros a

Légumes secs. a décilitres (i;3 litron.)

Ou légumes frais.j 36 décagr. (ta onces 6 gros.)

OEufs a

Dessert comme au régime gras.

Souper.

Légumes frais. 36 décagr. (la onces 6 gros. ^ _ 4!

Ou légumes secs, a décilitres (ip liiron.)

Ou œufs a

Ou riz au lait ? • 48 centilitres (i/i pinte.)

De plus, dessert comme au diner.

DEUXIÈME TABLE COMMUHE,

En gras.

Pain pour la journée i k'Iog; (a livres tories.)

V Vin pour la journée 5 décilitres (1/2 pinte i;io).

Diner.

-Soupe, bouillon 48 centilitres (i/a pinte.)

jjoyjlll i5 décagrames (4 onces 7 gros 16

Légumes frais 36 décagr. (1a onces 6 gros.)

il Ou légumes secs 2 décilitres (r/ 3 litron.)

Souper.

ILégumessecs 2 décilitres (r;3 litron.)

f(Viande rôtie ou en ragoût 8 décagrammes (2 onces 4 gros
66

grains.)

Régime maigre.

Diner.

I Soupe , bouillon 48 centilitres (i/a pinte.)

E Harengs salés . 2

ILégumessecs " 2 décilitres (i;3 litron.)

Ou légumes frais 36 décagr. (12 onces 6 gros.)

Souper.

. Gœufs a

I Légumes frais 36 décagr. (1 2 onces 6 gros.)

Ou légumes secs 2 décilitres (i/3 lilron.)

Ou salade 25 décagrammes (8 onces 1 gros a6

grains.)

Titke IX. De Vliahillement et des ahonnemens auto- [] risés par les parens. — Les aliénés sont habillés à leurs frais, soit immédiatement par leurs parens ou par leurs

II tuteurs, soit par l'entremise de la maison. Les parens ou les tuteurs peuvent s'abonner annuellement pour ces sortes de fournitures. Il en est faitmen-

tion au registre de réception, ainsi que des abonnemen dont il va être parlé.

Les vêtemens, le linge, que les parens ou la mai son fournissent sont confiés à l'économe, inscrit au registre de la lingerie et numérotés du numéro de la case de la lingerie dans laquelle ces objets sont fléposés. A la sortie ou au décès des pensionnaires, tout ce qui est en état d'être rendu , est remis aux malades ou à leurs parens, décharge en est donnée^ l'économe.

L'établissement fournit la couchette, la literie, les draps, les couvertures, les camisoles; les chemises, les gilets, les bas , les serviettes, les mouchoirs de poche, les cravates, les fichus, les bonnets, les coiffes de nuit, et les bandages restent à la charge des familles.

Les militaires, les invalides et les marins sont babil lés par la maison , leur linge de corps et les autres piècèS de leur vêtement sont aussi à sa charge. A leur sortie^ ils n'emportent que l'équivalent de ce qu'ils avaient en entrant dans l'établissement.

Ces malades du canton, s'habillent à leurs frais à moins qu'ils soient trop pauvres, le linge et les vêtemens leur sont fournis par l'établissement.

La maison est chargée du blanchissage ainsi que l'entretien du linge des malades; mais pour ce dernier objet les parens des pensionnaires paient une indemnité qui ne peut s'élever au-dessus du 30° du prix de lû pension.

Les parens ou les tuteurs s'abonnent pour le tabac, le café, le chocolat , et autres objets de consommation;

DE CHARENTON. bJ)^

, il eu est de même pour le bois de ^chauffage des malades qui ont des chambres à cheminée. *

' Je crois devoir, comme complément du règlement , insérer ici le pro- . spectus de l'établissement :

UAISOK ROYALE DE cbahekton.

Prospectus.

j| Cet établissement , placé lors de la suppression des conimunaux reli- I gieuses sous l'autorité du gouvernement, a subi, depuis cette époque, une 1 complète métamorphose. Objet de la constante sollicitude de MM. les minnistres chargés du département de l'intérieur, sons l'autorité desquels il est administré ; surveillé par une commission composée des hommes les plus Louorables, il a dû participer, et a participé en effet, non-seulement aux progrès des sciences médicales , mais encore aux améliorations de tout genre qui ont été introduites, depuis un certain nombre d'années, dans l'organisation et le régime des établissemens affectés au soulagement de l'humanité. Sa position n'est pas le moindre de ses avantages: des plantations pittoresquemeat groupées et au milieu desquelles serpentent les eaux de la Marne en ornent les accès; une plaine riante et couverte, découpée par

les sinuosités de la Seine, en forme la perspective. A l'intérieur, de vastes jardins domiant le paysage offrent aux aliénés, auxquels une entière séquestration n'est ipas indispensable , une promenade récréative et salubre. Un salon spacieux leur fournit un point de réunion agréable. Les jeux de société, la musique, des impressions douces, reconnues favorables dans le trailenien des maladies mentales, s'y partagent l'intérêt dont leur esprit est susceptible. Une salle de billard est en outre à la disposition des hommes. On distribue aux pensionnaires qui peuvent se livrer à la lecture des livres d'histoire, de voyages, de littérature et d'agrément.

L'ancienne distribution des bâtimens ne se prêtait que difficilement à des divisions qui permissent de classer les malades suivant les progrès de leur guérison et le caractère de leur délire. Ils offrent aujourd'hui des habita^ tiens séparées pour les convalescens et les convalescentes, des promenoirs particulièrement affectes à ces classes de pensionnaires; des infirmeries spéciales pour les maladies accidentelles, pour les aliénés violens, pour les suicides. Mais c'est surtout dans le nouveau bâtiment récemment construit par la hauteur qui domine l'ancien quartier des dames, que les disposition» utiles , agréables et commodes ont été portées à un degré de recherche dont

Titre x. Service médical. Le service médical est sous^ l'autorité du médecin en chef, secondé par le mtdecin--

aucun autre établissement public du même genre n'offre le modèle. « Celte ' « construction , dit M. Esquirol ' , que le conseil des bâtiroens civils a fait! « graver pour ses collections , est dans une superbe exposition , d'où la vuéi « s'étend sur les belles plaines d'Ivry et de Maisons; des corridors ouverts: « régner au-

tour des préaux plantés d'arbres; de grandes salles de réunion i « sont disposées pour le travail, pour les repas, pour la récréation. Les: « chambres des pensionnaires sont grandes, bien aérées; plusieurs ont des cabinets pour les domestiques particuliers; toutes ont des cheminées. Les' « corridors couverts sur lesquels s'ouvrent les portes des chambres sont « chauffés par un calorifère. L'appareil des bains et des douches est construit, ce d'après d'excellents principes. j>

La nourriture de la maison varie suivant les classes des pensions : elle est suffisante et saine dans la troisième classe, plus variée dans la seconde, abondante et choisie dans la première. Les pensionnaires de la première > classe sont, suivant leur état mental, ou servis dans leurs chambres ou admis à la table du directeur.

Les soins médicaux sont les mêmes pour tous les pensionnaires à quelque classe qu'ils appartiennent. M. Esquirol , médecin en chef de l'établissement, et qui s'est acquis une réputation européenne dans le traitement des maladies mentales, fait assidûment la visite des malades , et le grand nombre de gué- risons constaté chaque année dans ses rapports médicaux sur la maison de Charenton , atteste les soins qu'il en porte; il est suppléé par un médecin- • adjoint, résidant dans l'établissement, par un médecin inspecteur du service de santé et par un certain nombre d'élèves, qui tous y résident également. Un chirurgien en chef, M. le docteur de Guise , est de plus attaché à la maison où il est suppléé au besoin par un chirurgien-adjoint et par un élève en chirurgie.

Conditions sous lesquelles les aliénés sont admis : prix des pensions , mode de paiement , garantie , etc.

Le prix des pensions est fixé comme suit :

classe. . . . 1,300fr. 2

* Statistique de la Maison royale de Clarenton , publiée dans les Annales d'Hygiène et de Médecine légale,- Paris, 1829 : (om. l'"), png. loi et suiv. Quand on demande pour un malade de première classe une chambre «

; adjoint, l'inspecteur du service de santé, et les élèves 1 en médecine.

2* classe. . . . 1.000 3° classe. . . . 720

' les pensions se paient d'avance par mois ou par trimestre. Le mois de la 1 sortie ou du décès» est dû en totalité.

Le chef de famille, tuteur ou parent, notoirement solvable, doit, en amenant un malade, souscrire dans les mains du directeur l'engagement de payer sa pension. Le directeur peut , dans le cas où les parents du malade ne lui sont pas connus, exiger l'engagement solidaire d'un tiers dont la solidarité n'est pas équivoque.

Les parents et tuteurs des aliénés peuvent s'abonner annuellement avec la maison pour la fourniture du tabac , du café , du chocolat , etc.

Les familles éloignées de Paris doivent autant que possible indiquer un correspondant qui y réside.

Celles qui n'en ont pas paient les pensions de leurs malades en effets sur * Paris ou en mandats des receveurs généraux des départements sur la caisse du trésor royal.

Les familles fournissent le linge et les habits à l'usage de leurs malades. Ce trousseau est déposé et enregistré à la lingerie de la maison qui en

feu, un on plusieurs domestiques à part et d'autres avant.iges semblables, le (loyer de l'appartement, le chauffage et l'éclairage particulier, les gages et la pension du domestique se paient en sus de la pension du malade et sont

l'objet d'une convention particulière avec le directeur.

Le trousseau pour un homme doit, autant qu'il est possible, se composer comme il suit; 3 paires de draps, 12 chemises, 12 mouchoirs de poche, 6 bonnets de coton, 6 cravates, 6 paires de bas, 6 caleçons (pour ceux qui en font usage), 12 serviettes, 2 habillemens complets, dont un propre et

l'autre plus commun, suivant la saison, 2 ou 3 paires de souliers, 1 chapeau ou 1 casquette, 1 oreiller et 4 laies (pour ceux qui en font usage).

Le trousseau d'une femme doit, de même, s'il est possible, composer

3 paires de draps, 2 peignoirs pour les bains, 17 chemises, 12 mouchoirs de poche, 12 serviettes, les petites serviettes, 6 bonnets ou fichus de tête pour la

nuit, les fichus ou chemises pour le jour, 6 paires de bas, les objets d'habillemens convenables, comme robes, jupons, camisoles, et de quoi en changer

et ou 4 caleçons, bonnets garnis, c'est-à-dire, 1 oreiller et 4 taies, 1 sac ou ridicule ;

I des souliers.

Le médecin en chef n'est point obligé de résider dans la maison, il est chargé du traitement des aliénés de

délivre un reçu détaillé. Elle en délivre de même de tous les effets qui y sont ensuite déposés pour entretenir et renouveler le trousseau. Tout ce qui en reste à la sortie et au décès du malade est rendu à la famille, de bonne foi et dans l'état où il se trouve.

La marque du linge, le raccommodage et l'entretien ou renouvellement du trousseau peuvent être mis à la charge de la maison moyennant un abonnement de 300 fr. par an pour les malades de première classe, de 150 fr. pour ceux de seconde, et de 200 fr. pour ceux de troisième. Ces abonnements n'ont lieu que pour les hommes.

les perles et dégâts sont au compte des familles.

Le blanchissage du gros linge est à la charge de la maison.

Le trousseau et les effets de toute nature qui ne sont pas retirés dans l'année de la sortie ou du décès des malades sont acquis à rétablissement.

Formalités relatives à l'admission des aliénés.

Pour faire admettre un aliéné dans l'établissement, il faut représenter avec son extrait de naissance légalisé, un certificat de médecin également légalisé constatant son aliénation, et une réquisition du maire de son domicile. Ces réquisitions, à l'exception de celles de MM. les maires de Paris, doivent être visées par le sous-préfet de l'arrondissement.

Lorsque l'aliéné est interdit, on doit, au lieu de la réquisition du maire, représenter le jugement d'interdiction et l'acte de tutelle.

Ceux qui présentent un aliéné doivent connaître assez son état pour pouvoir donner aux médecins de la maison des renseignements certains sur les causes connues ou présumées de la maladie, et les circonstances de son invasion et de ses progrès ; les habitudes, le caractère et le tempérament du malade et les remèdes qui ont pu lui être administrés.

Régime intérieur.

Les malades peuvent recevoir les visites de leurs parents, tuteurs ou correspondans, pourvu que le médecin en chef ne les leur interdise pas comme nuisibles ou dangereuses.

Les étrangers qui veulent parler à un malade doivent, en outre, rapporter l'autorisation de leurs parents ou tuteurs.

L'un et de l'autre sexe; ainsi que du traitement des maladies internes, soit dans les différens quartiers, soit dans les infirmeries, soit dans la salles des indigens du canton.

Le médecin en chef ordonne tout ce qui est relatif au régime physique et moral des aliénés. Il dirige la police médicale, prescrit le classement des malades, soit à leur arrivée, soit pendant leur séjour ; il détermine le degré de liberté intérieure ou extérieure dont chacun doit jouir; il autorise la visite des parents; indique les récompenses, les punitions, le mode de travail et de distractions convenables à chacun. Il délivre tous les

Il ne peut être apporté aux malades aucune espèce d'aliment ou de boisson quelconque.

Les parens ou amis , qui viennent proposer ou amener un malade ou le retirer de l'établissement, sont reçus dans la maison tous les jours et à toutes les heures. Ces cas exceptés le public n'est admis à parler au directeur, au surveillant général et aux malades que les dimanches, [mardis et jeudis, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

La caisse et la lingerie sont ouvertes tous les jours de la semaine, depuis neuf heures jusqu'à quatre; cependant les dimanches et jours de fêtes, on n'est point admis pendant l'office divin depuis neuf jusqu'à dix, et le soir depuis deux jusqu'à trois.

Le public et les parens mêmes des malades ne sont jamais admis dans l'intérieur des bâtimens occupés par les aliénés.

Formalités des sorties.

Les formalités des sorties sont les mêmes que celles des admissions. L'état des malades , guéris ou non , est constaté par un certificat du médecin en chef de la maison, sur le vu duquel l'autorité qui a régularisé l'admission permet la sortie.

Les aliénés interdits et tous ceux qui ont été admis en vertu d'un jugement ou d'une délibération de famille, ne sortent que sur l'autorisation de M. le procureur du roi de leur domicile.

certificats de sortie, et constate si les sortans sont guéris ou non. Il signe les bulletins médicaux envoyés aux parens des malades tous les quinze jours ; je joins un modèle de ce bulletin.

BULLETIN MEDICAL

ÉTAT MENTAL.

TAT RYLIQDE.

Prokotic.

Charenton, le 13 Le Médecin en chef,

La visite des aliénés est faite tous les jours par le médecin en chef, ou par le médecin-adjoint. Le médecin inspecteur du service de santé et l'élève de garde font une visite tous les soirs.

Pendant la visite, le médecin en chef ou le médecinadjointest assisté par l'inspecteur du service de santé, par le pharmacien, par les élèves en médecine, par l'infirmier en chef dans la division des hommes; et par la première surveillante, les sous-surveillantes et les infirmières dans la division des femmes. Les cahiers de

visite sont tenus par un élève en médecine et par le pharmacien.

Le médecin fait inscrire sur le cahier de visite les médicaments, le régime alimentaire, le nom des pensionnaires qui doivent manger à la table commune : toutefois, on n'inscrit sur le cahier de visite que le nom des aliénés pour lesquels il est fait des prescriptions alimentaires particulières. Les autres sont portés en masse au bas de la feuille de chaque jour comme ayant droit à la portion entière.

Tous les ans le médecin en chef rend un compte statistique et moral sur les aliénés admis à Charenton pendant l'exercice pré-

cédent. Ce compte est lu à la commission de surveillance, et ensuite il est envoyé au ministre de l'intérieur.

Le médecin en chef a la haute surveillance sur les élèves en médecine, sur les infirmiers et les infirmières, sur le surveillant de la division des hommes, et sur les surveillantes de la division des femmes. Il fait la visite de la pharmacie et des médicamens toutes les fois qu'il le juge convenable. Il est consulté lorsque des changemens dans les bâtimens et dans leur distribution intérieure , sont jugés utiles : il est aussi consulté , lorsqu'on doit faire des constructions nouvelles.

La salle des bains, l'appareil des douches sont inspectés tous les six mois par le directeur , l'architecte , et le médecin en chef. Sur la demande de celui-ci , il est

' y oyez plus bas les comptes moraux et statistiques , depuis 1816 jusques à 1834.

fait ks changemens et améliorations jugés favorables à une meilleure administration de ces moyens du traitement.

Le médecin-adjoint doit résider dans l'établissement. Il remplace k médecin en chef dans toutes les parties du service médical toutes les fois qrae celui-ci est absent. Il' a la surveillance spéciale de la pharmacie.

Le chirurgien en chef, créé par le règlement de 1814, est chargé du traitement des maladies externes des aliénés, et des pauvres du canton. En 1833, il lui a été donné um adjoint, par aarrêté du ministre.

Le chirurgien en chef prescrit le régime des malades qu'il traite dans les infirmeries des aliénés et dans Thôpital des in-

dig'ens. L'élève en chirurgie suit sa visite et inscrit le régime et les prescriptions sur les cahiers des visites de chaque jour.. M. Déguise, qui a remplacé M. Déguise père, remplit honorablement les fonctions de chirurgien en chef.

Tous ks six mois le médecin en chef, le chirurgien em chef, le médecin-adjoint, l'inspecteur du service de santé, le pharmacien se réunissent chez le directeur pour lui communiquer leuiifs vues sur les moyens d'améliorer le service médical.

Le règlement de i8i4, en créant quatre élèves en médecine, donna des attributions particulières au premier de ces élèves. Mais le i4 janvier 1820, sur la demande de Royer-Collard alors médecin en chef, les attributions du premier élève furent supprimées et il est créé un médecin inspecteur du service de santé. Le me'decin inspecteur doit être choisi parmi les jeunes doc-

teurs. Il est nommé par le ministre , sur la présentation du médecin en chef. Il réside dans la maison. La place d'inspecteur du service de santé fut donnée le 8 février î 1820 au docteur Rob. Roche qui mourut en iSaS, et ne fut pas remplacé. En 1827 je réclamai la nomina* tien d'un inspecteur du service de santé, M. le docteur Cameil fut nommé. Sa nomination d'abord temporaire devint permanente par décision ministérielle du 7 août r832.

L'inspecteur du service de santé est sous l'autorité 1 immédiate du médecin en chef; il reçoit ses instructions, I lui rend compte jour par jour de ce qu'il observe, l'in- 1 1 forme de tout ce qui est relatif au service médical ; il I l'aide dans ses recherches , il observe les changemens (qui ont lieu dans la marche du délire de chaque aliéné , ^ il tient note des maladies accidentelles qui se mani- 1 festent et viennent compliquer les affections cérébrales, ;

afin d'en instruire le médecin lors de sa visite. Il s'as- ; sure de l'exacte administration des médicamens et des ; autres prescriptions, il accompagne les médecins dans i leurs visites , il est présent toutes les fois que la douche

est administrée ou que des moyens de répression sont ' mis en usage, il ordonne dans l'intervalle d'une visite 1 à l'autre, lorsque cela est nécessaire, mais il doit eu " rendre compte à la visite du lendemain. I| fait pendant

la journée plusieurs visites dans les différens quartiers , ! particulièrement auprès des aliénés qui sont actuelle-

ment en traitement.

I-'inspecteur du service de santé a la surveillance diecte des élèvesj il les dirige dans leurs fonctions, dans

la rédaction des observations dont ils sont chargés, dans celle des ouvertures des cadavres qu'il fait ou fait faire en sa présence lorsque le médecin est absent ; il inspecte la tenue des cahiers de visite, du registre médical et des feuilles de régime.

Le règlement de i8i4 avait confié le service de la pharmacie à un élève, plus tard on créa un pharmacien et un élève; enfin, en 1828, par décision du 9 août, il n'y eut plus qu'un pharmacien. La tenue de la pharmacie, la garde des médicamens , leur préparation et leur distribution appartiennent au pharmacien sous l'autorité du médecin en chef, et sous la surveillance du médecin-adjoint. Les médicamens ne sont reçus qu'après la visite du médecin-adjoint et celle du pharmacien. Celui-ci tient un registre de recette où sont portées, jour par jour, les substances reçues pour la pharmacie, indiquant la date de la livraison, le nom du fournis-

seur, la quantité et la qualité des substances consommées. Ces registres sont arrêtés tous les mois par le directeur, et paraphés tous les trois mois par un membre de la commission de surveillance. Un double de ces registres est déposé chaque mois chez le directeur. Le pharmacien suit la visite des médecins et des chirurgiens, et écrit les prescriptions sur le cahier de visite ; les boissons simples sont administrées aux malades par les infirmiers, les médicaments du matin sont distribués par le pharmacien ; celui-ci fait prendre devant lui et devant le surveillant du service du santé, ou l'élève de garde, les médicaments qu'il serait dangereux de confier aux infirmiers

DE CHAREKTON.

Un infirmier, garçon de pharmacie , est spécialement nommé pour l'office de la pharmacie.

Des élèves en médecine et en chirurgie sont attachés au service sanitaire. Le règlement de 1814 avait fixé leur nombre à quatre et avait assigné des fonctions spéciales au premier élève. L'art. 136 du règlement dit que, indépendamment des élèves internes, il pourra être admis dans la maison des élèves externes, nommés par le directeur sur la présentation du médecin en chef; que la durée de leurs fonctions est de deux ans, et qu'ils doivent être choisis de préférence pour les places d'élèves internes devenues vacantes. Il résultait de ces dispositions que les mêmes élèves passaient cinq ans dans la maison , ce qui donnait lieu à plusieurs inconvénients que je signalai à l'autorité. D'après mes observations, appuyées par le directeur, le ministre adopta , le 9 août 1832 , une nouvelle organisation pour les élèves en médecine et en chirurgie. Il n'y a plus à l'avenir, dans la maison, que trois élèves ayant le titre d'élèves internes, et des attributions

semblables; ils ne sont nommés que pour trois ans. L'un d'eux est attaché à la chirurgie , et sous les ordres du chirurgien en chef; les deux autres appartiennent à la médecine. Ils sont nommés les uns et les autres par le directeur, sur la présentation du médecin en chef; ils doivent avoir pris douze inscriptions dans Tune des facultés de médecine.

Les élèves en médecine et l'élève en chirurgie suivent les visites des médecins et des chirurgiens, et tiennent les cahiers de visite. Les cahiers de visite sont divisés en plusieurs colonnes; sur chacune d'elles sont

g5o HISTOIRE ET STATISTIQUE

inscrits le nom des malades, la date de leur entrée, le caractère de leur délire, le régime gras ou maigre, la prescription des médicaments internes ou externes, les bains, les douches, les récompenses, les visites des parens, la permission de se promener hors de la maison, le mode et degré de surveillance qu'exige chaque malade.

Les élèves, après les visites, rédigent les feuilles de la journée; ils font le bulletin pour le bouillon, la viande, les légumes, le pain, le vin, la somme des portions entières, demi -portions, quart de portion de chaque classe de malades, et le remettent à l'économe. Le bulletin des médicaments est déposé à la pharmacie; le bulletin des parisemens et secours chirurgicaux est remis à l'élève en chirurgie; enfin , le bulletin pour les objets de police et de direction médicale est donné au médecin surveillant du service de santé.

Les trois élèves montent la garde à tour de rôle et pendant les vingt-quatre heures; l'élève de garde ne peut s'absenter de la maison sans une permission expresse du directeur; et après lui avoir

indiqué celui de ses collègues qui doit le remplacer, il fait tous les soirs, seul ou avec le surveillant du service de santé, une visite dans tous les quartiers; s'il survient quelque changement important ou quelque accident grave, il en informe aussitôt le médecin-inspecteur; il doit se rendre auprès des malades dès que les infirmiers viennent le chercher.

Par cette sage disposition du règlement, à toute heure du jour et de la nuit, s'il survient des accidents imprévus.

I-les malades sont assistés, d'abord par l'élève de garde, [at, s'il y a lieu, par le médecin-adjoint, par le chirurgien-adjoint et par l'inspecteur du service de santé. I Averti de l'entrée d'un malade, l'élève de garde doit se rendre auprès des parents ou tuteurs qui le conduisent, afin de recueillir tout ce qui peut faire connaître les causes de la maladie et sa nature; il prend des notes sur la date de l'invasion de la maladie, sur sa marche, sur les moyens employés jusque-là pour la combattre, etc., etc., il doit ensuite visiter le malade, décrire son état physique, intellectuel et moral, s'assurer soigneusement s'il a des plaies, des exutoires, des impulsions dangereuses pour lui-même ou pour ceux qui l'entourent, etc., etc. Tous ces documents sont remis à la disposition du médecin et communiqués à l'élève chargé par le médecin de la tenue du registre médical. I Les élèves assistent les médecins et l'inspecteur du service de santé dans les ouvertures des cadavres; le procès-verbal de toute nécropsie est transcrit sur le registre médical par l'élève qui est chargé de la tenue de «registre. En faisant cette transcription, l'élève a soin de compléter les documents qui ont été recueillis à l'époque de l'admission, par tout ce qui a été appris depuis, parce qu'il a été observé sur la marche de l'affection ! cérébrale, sur sa durée et sur la maladie qui a précédé »u

causé la mort de l'aliéné. A cet effet, un registre stniis, au commencement de chaque année, à la dis- 'osition du médecin en chef, qui fait inscrire dans ce Pgistre toutes les notes qu'il a recueillies, par lui-même 'Il par les élèves, sur chaque aliéné, lors de son entrée

dans la maison, pendant le séjour qu'il y a fait, et à| l'époque de sa sortie ou de son décès. Ce registre serl de base au compte moral que le médecin en chef rédigt tous les ans.

Les élèves ne peuvent venir à Paris qu'après avoij obtenu l'autorisation du médecin et la permission di directeur.

Le surveillant général est l'intermédiaire entre le; malades, les médecins, les élèves et l'adminislration Il est spécialement chargé de la surveillance du matériel de l'établissement, relativement au bien-être de| malades; il surveille tout ce qui a rapport à la proprieti des cours, des promenoirs, des corridors, des chambres de la literie, du linge, des habits, des chaussures, etc., etc H s'adresse au directeur ou à l'économe pour tous ce objets; il fait plusieurs tournées dans les différens quaitiers, constate les plaintes des malades, informe le di recteur de tous les abus, particulièrement de la conduit des infirmiers; il avertit le médecin des négligences des erreurs et des fautes relatives à la santé des alié nés, et à la conduite des infirmiers envers ces mal heureux.

Il exerce la surveillance immédiate sur l'infirmier o chef de la division des hommes, sur les surveillante des femmes et sur les infirmiers et infirmières; tous le jours il reçoit les rapports de l'infirmier en chef et d la première surveillante; il préside aux visites que K parents, les tuteurs ou les âmis font aux aliénés, affii

d'empêcher qu'il ne soit dit ni fait rien qui puisse nuire à ces malades.

DE CHAIEJVTOÎJ. 653

Il veille aussi à la bonne tenue de la salle des indigènes l'du canton.

Il est chargé de la conservation et de la distribution des livres que la maison achète pour les pensionnaires,

Il s'en réfère au médecin pour le choix des livres qui conviennent à chacun d'eux.

• Les aliénés sont servis par des infirmiers et des infirmières choisis par l'inspecteur général et acceptés par le directeur. Les infirmiers ont à leur tête un infirmier en chef pour la division des hommes. Dans la division

! des femmes, il y a une surveillante et deux sous-surveillantes.

Il L'infirmier en chef et la surveillante en chef dirigent et surveillent les infirmiers et les infirmières, les instruisant, par leur exemple et leurs discours, à traiter les malades avec douceur, politesse et bienveillance. Pour cela, ils doivent se tenir sans cesse dans leur division et en parcourir continuellement les différents quartiers.

Ils président au balayage des chambres, des corridors, des chauffoirs, des escaliers, des latrines, des l 'Cours; ils s'assurent que les lits sont faits avec soin; [que les malades sales sont lavés et changés de linge; que le linge et les draps de lit sont renouvelés lorsqu'ils sont sales .

U Ils doivent être présents aux visites des médecins, de l'inspecteur du service de santé et de l'élève de garde; ils doivent accompagner les infirmiers lorsque ceux-ci conduisent un maniaque furieux au bain, ou mettent à exécution l'ordre de faire passer un aliéné d'un quartier dans un autre; de le renfermer dans sa cellule ou

de lui mettre le gilet de force, afin de prévenir tout acte de violence ou de brutalité de la part des infirmiers. !

Ils assistent au lever et au coucher des aliénés agités, difficiles; à la distribution des aliments, afin d'empêcher les abus et les soustractions, afin de faire nager les malades qui refusent de prendre des aliments. Ils font une tournée dans tous les quartiers après l'heure du coucher, pour s'assurer que les lumières et le feu sont éteints; que chaque malade est dans son lit, comme que l'infirmier dans sa chambre, et que les portes sont fermées.

Le règlement veut qu'il y ait un infirmier pour dix aliénés. Il est évident que ce nombre de serviteurs est insuffisant; si l'on se pénétrait bien de tous les besoins des aliénés et de la minutieuse surveillance qu'ils exigent, on acquerrait bientôt la conviction que ces malades, plus que tous les autres, réclament un plus grand nombre d'infirmiers. Cette vérité est d'autant plus applicable à la maison de Charenton, que cette maison se compose d'un grand nombre de bâtiments séparés, la plupart élevés de plusieurs étages; que les infirmiers perdent beaucoup de temps à monter et à descendre aux nombreux escaliers, ce qui rend le service plus long, plus difficile, plus pénible, et par conséquent ce qui exige un plus grand nombre de serviteurs. Les divisions, en dortoirs, corridors, infirmeries, sont telles que tel dortoir, telle infirmerie, n'a que six à huit lits, et ne peut cependant pas

être desservie par un seul infirmier; en effet, pendant que l'infirmier va chercher les aliments, ^

le linge des malades, pendant les absences qu'il est forcé de faire pour son propre compte, les aliénés resteraient nécessairement seuls, sans secours et sans surveillance : aussi le nombre des infirmiers et des infirmières dépasserait-il de beaucoup le nombre fixé par le règlement.

Ces infirmiers attachés immédiatement au service des aliénés sont au nombre de 75 : savoir, 41 hommes et 32 femmes. Ce qui fait un infirmier et un tiers pour six malades, distribués ainsi qu'il suit :

Infirmiers de 1^{re} classe, 10

Idem de 2^e classe. 15

Idem surnuméraires. 6

Idem pour un seul malade. 5

Idem pris parmi les pensionnaires. 1

Infirmières de 1^{re} classe. 10

Idem de 2^e classe. 18

Idem surnuméraires. 6

Idem pour une seule pensionnaire. 1

Deux infirmiers sont tenus de rester dans les jardins pour surveiller les malades qui se promènent.

Les infirmiers sont divisés en trois classes. Dans chaque corridor, dans chaque infirmerie, il y a un infirmier de première classe

, aidé par des infirmiers de deuxième classe et des infirmiers surnuméraires.

L'infirmier de première classe a des gages plus forts que les infirmiers de deuxième classe. Les infirmiers surnuméraires ne sont pas payés. L'infirmier de pre-

mière classe est responsable du mobilier de la maison, des effets appartenant aux pensionnaires, de la tenue, de l'ordre, de la propreté du quartier qui lui est confié; il surveille et dirige les infirmiers de deuxième classe et les surnuméraires; il veille à ce qu'ils ne s'absentent point, à ce qu'ils traitent bien les malades; il fait la distribution des alimens aux malades du quartier dont il est chargé.

Les infirmiers de deuxième classe et les surnuméraires sont attachés à chaque quartier, sous la direction de l'infirmier de première classe, dans la proportion du nombre et du caractère des malades qui habitent le quartier dont ils font le service. Ainsi, un dortoir, un corridor, habités par un même nombre d'aliénés paisibles et propres, ne réclame point un aussi grand nombre de serviteurs qu'un quartier occupé par des aliénés agités; furieux, mal-propres ou infirmes. Mais il reste toujours vrai que, quelque soin que l'on ait de proportionner le nombre des serviteurs aux exigences des malades, ce nombre dépasse beaucoup celui qui est accordé par le règlement.

L'admission des infirmiers surnuméraires est un moyen économique de pourvoir au service. Mais, qu'il me soit permis de le dire, ces surnuméraires sont ordinairement des individus réduits à la plus grande détresse, qui ne demandent à entrer dans la maison de Charenton qu'au défaut de travail et de tout moyen d'exis-

tence. Or, un individu ([ui ne trouve point de l'ouvrage pour satisfaire aux premiers besoins de la vie est ordinairement vicieux ou paresseux. Quelques soins que l'on iiitctdanslc choix de ces-surnuméraires,il est impossible

DE tiïARENTOrf. bb'J

d'échapper à cette alternative. Il résulte encore de laque, pendant leur surnumérariat, ces infirmiers, au lieu de rester à leur poste, emploient leur temps à chercher une place, et qu'ils quittent la maison dès qu'ils en trouvent une meilleure. Je dois ajouter que les gages des infirmiers, particulièrement ceux qui desservent les quartiers des aliénés furieux , sont généralement trop faibles, ce qui empêche les bons sujets de se présenter, et décourage même ceux qui déjà sont employés dans !a maison. En augmentant les gages, on pourrait obliger les infirmiers à déposer tous les mois une petite somme fixe, entre les mains de Téco-noine, on créerait une .aisse d'épargne pour ceux qui , après un long service, îuraient besoin de repos ou devi'.;ndraicnt infirmes; ce serait un puissant moyen poui- encourager les serviteurs clans leur service et pour les fixer ('ans la maison.

Lorsqu'un infirmier est admis dans l'établissement il lui est délivré, comme à tous les domestiques et our vriers de Paris, un livret, sur lequel est inscrit le nom, l'âge, la profession, le lieu de naissance, l'habitation Ultérieure de l'infirmier, la date de son entrée. S'il sort de la maison, un certificat, inscrit sur ce même livret , constate la durée de son séjour et sa bonne conduite, l^e même livret contient luic instruction courte et simple sur les de-voirs de chaciue infirmier, s:ir sa conduite ^vec les chefs et les malades.

On se ferait une idée fausse de tout ce qu'exige le service d'une maison d'aliénés et de toute la dépense que nécessite ce service, si l'on ne tenait compte que du nombre des serviteurs immédiatement attachés au service de

658 HISTOIRE ET STATISTIQUE

ces malades; il faut aussi compter les serviteurs attachés aux services généraux de la maison, et les employés qui concourent à son administration. L'addition du nombre des infirmiers, de celui des employés et des chefs de l'établissement prouve qu'au lieu de six malades pour un serviteur, nous avons un individu bien portant pour moins de trois aliénés, ainsi que le confirme l'état suivant de tous les employés de la maison.

SERVICES GÉNÉRAUX

Chef de cuisine et quatre aides 5

Boulangier et son aide 2

Sommelier et son aide 2

Vacher, garçon d'écurie et fille de basse-cour. 3

Charretier 1

Jardiniers -y. Jardinières 4 1 1

Hommes de peine. 5

Fille de service j

Garçon de pharmacie . i

Garçon de bureau 1

Frotteur i

Infirmiers de salle 4

■ Portièr's et aides 3. Portière r 4

Garçon de parloir i

Perruquiers 2

Tailleur 1

Ouvrières à la lingerie 12

Surnuméraires pour la lingerie '4

Total 61

Report 6i

Çurveillans, surveillantes 4

Employés à l'administration -2.3

Service médical 9

Total 97

Le nombre total des personnes qui, à quelque titre que ce soit, concourent au service des aliénés de la maison de Charenton, est de 170, c'est-à-dire 287 malades pour un serviteur ou employé.

Titre xi. Il y a dans l'établissement un oratoire consacré au culte catholique, un aumônier est attaché à ce service (art. 161 du

règlement). Les ministres des autres cultes sont admis dans l'établissement lorsqu'ils sont réclamés par les parens ou par les malades.

Les aliénés, les convalescens de l'un et de l'autre sexe sont admis aux exercices religieux , mais après la désignation du médecin.

L'aumônier réside dans la maison , il peut communiquer avec les malades qui le désirent , soit en se rendant auprès d'eux, soit en les recevant chez lui. Mais avant de voir un malade pour la première fois il doit prendre des renseignemens auprès des médecins afin de se tenir en garde contre ce qui pourrait entretenir ou exaspérer le délire des aliénés.

Les aliénés qui décédaient dans l'établissement , étaient inhumés par l'aumônier; mais, d'après les dispositions prises par l'autorité ecclésiastique, d'accord avec l'administration , les morts sont enterrés depuis 1819, par le curé de Saint-Maurice-Charenton, et dans le ci-

660 HISTOIRE ET STATISTIQUE

nière. Je la paroisse , à moins que les parens obtenant l'autorisation de l'autorité compétente, fassent transporter les morts , pour les ensevelir dans une autre sépulture.

Les dépenses du service religieux sont payées sur des états certifiés par l'aumônier et ordonnancés par le directeur.

Telle fut l'organisation donnée à la maison de Charenton par le règlement de 1814- Cette organisation est telle que tous les services sont bien précisés et sagement pourvus; qu'une action et une surveillance continues et régulières sont la garantie la plus

rassurante et la plus complète que puissent désirer les familles des aliénés confiés à cet établissement. Cette organisation nouvelle, la sage administration de M. Dumanpas, le mérite et le savoir de M, Royer-Gollard , concoururent à accroître la réputation, la population et la prospérité de l'établissement. Cette réputation attira des aliénés de tous les points de la France; la population augmenta d'un tiers.

En septembre 1803 on comptait à Chareulon 311 individus.

En 1810, la population de l'établissement n'était que de 326.

Depuis 1815, elle s'est élevée à 450, 470, 510. La moyenne depuis cette époque est de 480 à 490.

La prospérité de la maison a été telle que les recettes depuis la même époque ont augmenté d'un quart jusqu'à l'année 1831 inclusivement.

DE CHARENTON. 661

Elles ont été en

1815 344,89 fr. 40 c.

1820 434}! 16 fr. 55 c.

1825 458,622 fr. 36 c.

1830 449)778 fr, 02 c.

1831 449,650 fr. 87 c.

Ces recettes sont les produits des biens qui ont été rendus à l'établissement , des rentes qui lui ont été constituées , des pen-

sions payées par les familles ou par les divers ministères , des fonds alloués au budget pour les pensions gratuites.

Quelle qu'ait été la prospérité de la maison royale de Charenton, quelque économie que M. Dumaupas ait apportée dans l'administration de cet établissement, ce sage administrateur fut sans cesse obligé à des dépenses considérables pour l'entretien des bâtimens, pour des améliorations urgentes, nécessitées par la salubrité et par l'accroissement successif de la population- M. Dumaupas dut perdre l'espoir de faire disparaître un jour de vieilles et mauvaises habitations , et de les remplacer par des constructions convenablement distribuées , plus saines et plus appropriées aux vrais besoins des aliènes, mieux étudiés et mieux connus. En construisant le nouveau quartier des dames , il a fait tout ce qu'il était possible.

J'aurais voulu donner une statistique complète du mouvement de la maison de Charenton , depuis 1815 jusqu'à 1825; elle eût exprimé les heureux effets d'une organisation si bien entendue. Avec beaucoup de tra-

(362 H^{ISTOIRE} ET STATISTIQUE

vail et de temps , j'aurais pu obtenir des résultats assez positifs pour être concluans; mais les élémens de ce travail ne m'appartiennent pas , ils sont étrangers au temps de mon service; je m'en tiendrai à la publication des admissions pendant dix années, de 1815 à 1825, et à celle du tableau des guérisons et des décès, publié pour trois ans dans le Moniteur du février 1825, par mon prédécesseur M. Royer-Collard.

DE CHARENTON.

TABLEAU

Des entrées qui ont eu lieu à Charenton y de i8i5 à iSaS , reïa-
thement à Vdge et au sexe des malades.

o «-«OQOtOOOC7»*HirtOïeO es P-i ^ *H

Oio<rr>aoeooooifteOeortr>cscs »ft

es

•aeO«iO cO acO aO aOOaoO B<r=^«rt nCH aCS a a a c a m

.^«r»»-T«<f<seO^<o«toaCMBp*ciOa«KaeSa^aBaaB lO»

-•aC^air3aI>a<roeOïitOa':rBOaCS»eOa«<e1a a a « a a a | ap^
*-< tri ^ ^ ! tO

<7aaoe^B<pHar^adaeSAooa<e4atOseSaCS a m a a a a l-O-
a >J

^BCQ aCD »^aOOaI>aCO «O» aiO aO a<^fe a a « a a a a

affj aïo aO atO aCD = ^ a*H aW «seC a<r »eC aW a a at-« n

El

QO

^aes aOOnr-'ftO aOaOOaUa aeO a a a e a « et a a a a aO

.es aCO aCO aCïi a m atû aO ain aeO a^ aCS a^a a aeO « Q ^ ^
^ ^ ^

aïO aOO «O a^ atO aCO a^aO) «C^ a a a a a a a a^

CO a^ a<r a^ nC» B»rt atO aeO aïO acO aés a<^ a^ a^ aÇ^ a

■ t!***"®)'*^«OOa(£5ar^a^HaOOar'art«eOaa«ac'>»o 1 oOO
^ ^ ^ 11>

r* «cO a>9ata sClaf1SaaH aC^at> ACS at* ar^ a a b a«H a

Q <«n «-I e-< es «H

CO

r/a^a<raeSatOaC*ar^aSSaOOÎ««£>s<r"COa^aaaaa^ | i><r

."^«O Blo a*o alO aCS ae^l a>r< atO aSO aeC aCS a a aCS a l-
ÎT a

p^«r'aOOaûOa^a^aC^aiO=<r8tOatOaeCn^a»aaaO [aO

o «M «fr» bCS aeO aCO aeO «oo aifl at a<r««H n a aift « Q
«H »i ^ ^ ^

r/ "rt ." (î aïO a-craOO a^r^ aOO acS»^ a<raV« *^ « • « w
bO» | «M

<T aeC c-O-ae»! a«-t «m b|> art ar«- b«-(acO a^ a^ = ^ aCS
a

ts

-/oer^^^Oau^ «rt aO a<rar» artatO «CS « o ■ a a a • aCS 1
nOO

,tO «(o aOO a-:raO> aC^ aO ■•rtAtO »f4" 1»^ •«Hawi a a a^

GO

P^*o avO BaOB-CTatO aO) aeO at* alO aCSM^P^aC^ il K a a
«o» | aA

Sî:

o«-ic'i»oeo-3--ctnuï*otor*r»oo c ^* rig '3 -fa '.-3 -« 'O ^ (B -m
.n .tt '« g a o y» o "O o lo o lo o in- ô e

M. Royer - Collard, dans un long rapjDort moral fait au ministre de l'intérieur, sur le mouvement des aliènes admis dans rétablissement pendant les années 1815, 1816, 1817, ne compte que les décès des malades entrés dans l'année, négligeant les décès de ceux qui, existant au 1^{er} janvier 1815, sont morts pendant les trois années de la statistique. Le nombre des entrées se trouve dans le tableau qui précède. J

DÉCÈS

1813 36 — II — .•

Au 1^{er} janvier 1815, il y. avait en traitement dans la maison 286 hommes. 137. femmes.]

Au 1^{er} août 1818 283 ^ 107 — j

J'arrive à la partie la plus importante de mon travail. Il ne suffit pas d'avoir décrit les bâtimens de la maison de Charenton, leurs accroissemens et leurs améliorations, d'en avoir signalé les défauts. Il ne suffit pas d'avoir publié le règlement donné en 1814, afin de

DE CHARENTON. 665

faire mieux apprécier les principes qui président à l'administration et l'esprit qui dirige toutes les parties du service. Voilà la

part faite au matériel et au personnel. Il reste au médecin une tâche plus difficile à remplir : il doit compte de ses soins, de ses efforts, de sa pratique : il doit dire franchement ses revers et ses succès. Un article du règlement prescrit au médecin en chef ■ i de rendre tous les ans un compte médical de son ser- : ' yice. Ce sont ces rapports annuels lus chaque année à] la commission de surveillance, que j'ai réunis pour forj mer la statistique médicale de Charenton, pendant les { huit années démon exercice, depuis 1826 jusqu'en i833' i inclusivement.

, 'it 11 est des médecins de bonne foi qui n'aiment pas la s statistique? Ont-ils bien réfléchi que les sciences d'obj servation ne peuvent se perfectionner que par la statistique? Qu'est-ce que l'expérience, sinon l'observation des faits l'épétce souvent et confiée à la mémoire? Mais ; la mémoire est quelquefois infidèle; la statistique enre- £ gistre et n'oublie pas. Avant qu'uu médecin porte un u pronostic, il a ûiit mentalement un calcul de probabilité • ^etréjolu un problème de stallstiquey savoir, qu'il a ob- » serve les mêjnes symptômes dix, trente, cent fois (soui'ent) dans les mêmes circonstances^ d'où il conclut.' i Toute auîre combinaison de l'esprit ment au praticien;' ■ SI la médecine n'avait pas négligé cet instrument de i progrès, elle posséderait un plus grand nombre de v«';- ■ ntés positives, on l'accuserait moins d'être une scienc(* ^sans principes fixes, une science vagije et conjecluralc. Il en est qtii dédaignent la statistique parce qu'on en

666 HISTOraE ET STATISTIQUE

abuse, parce que ses résultats sont quelquefois infidèles et mensongers. Recueillir des tableaux statistiques d'après des faits qu'on n'a point observés soi-même, c'est courir à l'erreur. Une statistique médicale, par exemple, faite par des employés, est né-

cessairement inexacte. Quel est le médecin qui oserait rédiger la constitution médicale de son hôpital d'après les registres des bureaux aux entrées et aux sorties? Nous ne parlerons pointées individus qui dissimulent ou dénaturent la vérité des chiffres : il est évident que leur statistique ne peut servir les sciences, mais l'abus d'une chose doit-il la faire proscrire ? •

D'autres dénigrent la statistique, parce que c'est Uñe œuvre de travail pénible et opiniâtre, et qu'ils redoutent le îabor improbus. Ils préfèrent les mots, les phrases, les subtilités aussi vides que leur esprit, aux vérités d'observation. Qu'on demande à M. Louis ce que \vk ont coûté de labeur et de temps, ses recherches statis-
• tiques sur la phthisie. (t)

Quelques esprits légers déclarent que des recherchesi statistiques sur l'âge, le sexe, la profession des aliénés,, sur les causes de la folie, etc., sont secondaires, sansi importance, indignes de leur attention. Pinel ne pensaÎTI pas ainsi. Ce grand maître a fait de la statistique dai»l la seconde édition de son immortel Traité de raliénatioiii

' Recherches anatomico-pathologiques sur la phthisie, Paris, iSaS, in-Ô.J — Noie sur la fréquence relative de la plitliisie chez les deux sexes {Âhî^ nales (T Hygiène publique, Paris, i83i, ton., vt, pag. 50 et suiv.). — laslrucllon sur l'étude de la phlliisie considérée dans les divers climats {Bullt-\ w de l'Académie royale de Médecine, Paris, 1837, tom. i", pag. 3ia èti(suiv.). '

m: CHAiïENTOW. bbj

leniale. Pinel enseignait que le médecin puise ses inspiations thérapeutiques dans l'étude du commémoralif ls affections cérébrales et dans la connaissance de tout e qui a précédé l'explosion

du délire. Les docteurs Rich en Amérique, Burrow et Halliday en Angleterre, [Olst en Norvège[^], Guallandi en Italie, Rech à Montellier, et bien d'autres, ont pensé comme Pinel. Des tableaux statistiques, construits avec conscience, 'après des notes journalières, recueillies, pendant plusieurs années, sur un grand nombre d'aliénés soumis aux mêmes conditions, fourniraient des termes de comparaison avec d'autres tableaux rédigés d'après des observations faites sur des aliénés vivant dans des climats opposés, sous l'influence de mœurs, de lois, de régime différents. Que de résultats précieux pour la connaissance de la folie et de ses causes surgiraient de ces faits rapprochés, comparés par une sage critique! que de conclusions de haute philosophie résolues par la comparaison de ces travaux statistiques!

(' J'aime la statistique en médecine, parce que je crois son utilité; aussi, depuis trente ans, m'en suis-je aidé dans mes travaux sur les maladies mentales. C'est le meilleur instrument pour mesurer l'influence des localités, du régime et des méthodes du traitement. Nous avons recueilli tous les jours les éléments de nos Rapports statistiques annuels; j'en dis nous, parce que

' Voyez Remarques sur l'Institution des aliénés et sur le rapport du "il" des aliénés à la population et Analyse de la statistique des aliénés de la Norvège (Annales d'hygiène publique et de médecine légale, tom. vi, page 9a).

(388 HISTOIRE ET STATISTIQUE

M. Bleyne, médecin-adjoint, et M. Calmeil, médecin inspecteur du service de santé, ont une forte part dans ces recherches. Les employés n'y sont pour rien; les registres de l'administration servent seulement de contrôle

J'ai fait connaître assez amplement les localités et les circonstances au milieu desquelles vivent nos malades pendant leur séjour et la durée de leur traitement dans la maison de Charenton. Je n'ai plus qu'à rappeler qu'on admet, dans cette maison, des aliénés de tout âge, de tout sexe, de tout rang, quels que soient les causes, caractère, les complications, l'ancienneté de l'affection mentale qui les a conduits dans l'établissement.

Voulant obtenir les résultats les plus incontestables; j'ai tenu compte, dans la construction de mes tableaux statistiques, de tous les aliénés admis, quel que fût l'état de leur santé à l'époque de leur admission. Nous résulteront ainsi des conditions peu favorables au chiffre de guérisons, puisque, outre les idiots, les épileptiques les paralytiques, il entre, à Charenton, beaucoup d'aliénés qui sont privés de la raison depuis un grand nombre d'années.

Tableau général des admissions.

Années.

Tôt,

Hommes.

Femmes,

Total. . .

DE CHARENTON. DOG

Le nombre moyen des admissions, pendant les huit années dont nous rendons compte, est de 1944. Ce nombre est plus élevé, pendant les quatre premières années, que pendant les quatre années suivantes. Faut-il attribuer cette différence à des circonstances géné-

rales qui at éloigné de la capitale les personnes qui s'y rendaient
ant I 830, ou mieux, à la création et à l'amélioration ?s établissemens
d'aliénés dans plusieurs départemens)isins de la capitale,
établissements qui retiennent les tiénés qui avant étaient dirigés
sur Paris? L'autorisaon nouvelle et étrange (jui permet l'admission
des liénés non indigens dans les hospices de Bicêtre et de
'Salpêtrière, ne serait-elle pas une troisième cause de :tte différence?
En admettant les aliénés non indigens uns les hospices,
remplit-on le but de l'institution de >s établissemens qui ont été
créés pour les pauvres? e craint-on pas d'altérer le sentiment moral
qui doit KP tous les membres de la famille, en favorisant
l'avace de quelques parens d'aliénés qui préfèrent, comme lus
économique, le séjour et le traitement dans les ospices que dans
la maison de Charenton, où tout le tonde paie?

TABLEAU Des admissions relativement aux saisons.

es

-«il

"10 »0 to 10

es

CD

co r-

Oi «es SCS ato s-e*

oo ^oo Ci Cĩ CO c~-

O s r- s es s e- ;o to

es tn

Cî

St> sK₅ SCi 2t<₅ S

s 10 2 a ta

c[^] co

CO

l>. SCî filo SO 5-[^] SCO -H Ti

co

Cî

«r- se- st>- st[^] se— 2

ov

CO

to

es -'lO aco - es gco scï

es - [^] a s

-10 «00 K-H SCO s

S to a s co

es S-rt î;05 soi ;Co

IM

a05 - 30 Rî*[^] SLO s

co

00 s s 1rs 2

Oî

es

atD SO sO a-^ q-r^ S

a 10 a ^- s to

ce

Rr- SO

o s co ç u-^ s

co

sts acs aco seo si^ 2

en

es

to 2O a-^ SO scM a"^ -«ri

Ci 2 s es 5

SCO SCO acs SCO soo 2

S t-- s co 2 *o

es

co

o aco s-^ ato a^ skî

es

co

CO

scosoawst-sc^s

en co

tH SO SCS Rt- srJ4 aco

o s oo s Ci s

es

tq a t; w ps; w fe* w

W pli W H fî^

b- *t> tu

Si l'on divise les admissions relativement aux saisons, É elles se présentent dans les proportions suivantes :

Trimestre de printemps.

— d'été.

— d'automne.

— d'hiver.

Il faut conclure des deux tableaux qui précèdent, 1 1» que les admissions sont plus nombreuses dans le mois ide juillet et dans le trimestre d'été ; qu'elles sont moins xonsidérables pendant le mois de septembre et pendant lie trimestre d'hiver; que la folie qui a commencé à pa- ■raître plus nombreuse au printemps, arrive à la plus haute période de fréquence pendant l'été; qu'elle di-

miinue en automne et diminue encore de fréquence en ihiver; 2" que si les admissions sont, pour les deux isexes, plus fréquentes en été, elles sont moins considé- •rables en hiver pour les hommes; tandis qu'elles sont imoins nombreuses au printemps pour les femmes.

TABLEAU

Des admlsilons rclath'ement aux âges.

tt a olft aO «tO «m = ys aOO «r* «Ul alft » <T » = ^ = o IcJ ^ c-
< ^ ^ i -1

:o at^ aO s ^ aO aCï aOO et> eCC a^TaO sO sCS aO m lo

O ain aO aOO - r"aiO aO i» <T " V*

O'OaOaO lO

eO ceO «<r=tO sift a m aO a^H •<r »^ a-Ta^r* sO ««ri aO
loO

O = oo *»o nO a«o ar» «O aCO aCO a'3"BO aCM aO Ic*

lie aoO = -îTaOï ae^ H<raK3 oC^ siO lïiO atr" aO aO = l-T

e^aooeOB<raC)a^aI>a<TaC4Bv^aO=OaO = l-H

<r oe-l = Qo BtD «"e^ - O s ir) aOO acO »CS = C = o = o Ir-t

«O "«H art ^3o «O a^ m iti n <T aOO a^ aM aO aO «O a Im

' — "OeûO aOO oïO = oo = C» aC^ aO ad aO aO «O aO a Ict

/ _CS »^aO o<T=CT) aCi ar«a<!^ ato «CO aO aO aOaO a lo

.3 -« -fl -O '« •« ,3 ^

■ ^ « 5 i A t o t o r * c * o o a o o

3 ^ o * r s o 10 o - e s i - i (O ^ " 5 < r

TABLEAU

Des admissions classées d'après leur fréquence , relativement

FEMMES

De 35 -à 4.0 ans.

Avant 20 ans.

' A quelques variations près , en comparant les âges de nos aliénés clans les différentes années , il faut conclure des deux tableaux précédons : i ^ que le maximum des admissions a lieu de 30 à 35 ans; 2° que de 10 à 35 ans les admissions, divisées de cinq en cinq ans , se sont élevées au même nombre et ont été stationnaires ; ' 3° que les admissions des hommes sont plus nombreuses de 25 à 30 , et celles des femmes de 35 à 40 ans. Viennent ensuite les admissions de 30 à 35 pour les hommes , et celles de 40 à 45 pour les femmes. Les admissions des hommes de 20 à 25 ans occupent le troisième rang de fréquence, tandis que ce même âge de 20 à 25 n'est qu'au sixième rang de fréquence pour les ZI. 43

femmes. D'où je conclus, que la folie est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes. A l'âge de 50 à 55 ans la folie est peu moins fréquente. Passé 55 ans, les admissions décroissent rapidement dans les deux sexes, quoiqu'elles soient un peu plus

nombreuses chez les femmes. Ces résultats sont vrais , quant au nombre absolu des admissions; mais eu comparant les admissions avec la population générale de chaque âge, on acquiert la preuve qu'avec les progrès de l'âge, qu'en vieillissant, le cerveau s'use et les facultés intellectuelles s'affaiblissent et s'éteignent.

Pour déduire des conséquences rigoureuses du nombre absolu des aliénés relativement aux âges, il ne sufr fit pas de constater qu'il existe numériquement plus de fous âgés de 30 à 100 ans; il importe de rechercher et de connaître le nombre des fous comparé à celui de la population de chaque âge.

Pour cela, nous avons constaté l'âge de 12,869 alié* nés, observés à Bicêtre, à la Salpêtrière et à Charenton. Nous avons classé ces 12,869 individus d'après leur âge, et nous les avons rapportés à une échelle d'où il est résulté des quantités géométriques qui permettent de saisir d'un coup-d'œil le nombre et la différence des aliénés dans chaque âge, de comparer ce nombre et ces différences , et de les soumettre même à des proportions mathématiques (^oy. la planche xxvij. Cette même opération a été faite sur dix millions d'individus classés d'après leur âge, afin de constater la population propre à chaque âge de la vie. V^nnuairv du bureau des longitudes a servi de base à ce travail, qui a été fait par M. le docteur Leuret.

DE CHARENTOTT. O'jb

La population absolue diminue d'âge en âge; cette diminution est graduelle et s'opère dans des proportions à-peu-près égales de 20 à 35 ans. Elle est plus forte de 35 à 45 : elle est plus tranchée de 45 à 60; très rapide depuis 60 et surtout depuis 65. A cette

dernière époque, jusqu'à la décrépitude, cette diminution s'opère régulièrement et dans une progression presque géométrique.

La fréquence de la folie, comparée aux âges, ne suit pas la même loi que la population générale; elle offre des anomalies bien singulières, quoiqu'elle aille toujours en augmentant. Ainsi, plus l'homme avance dans la vie, plus il est exposé à la perte de la raison, mais avec des chances différentes, relativement aux âges. Il y a moins de fous de 20 à 30 ans, comparativement à la population de cette époque de la vie : il y en a plus de 30 à 40 ans, quoique la population ait déjà diminué, et néanmoins le nombre des fous est moins élevé, comparativement à la population dans les âges suivans : de 40 à 45 ans, la population est diminuée et le nombre relatif des fous augmente à raison de cette même diminution : il en est de même de 45 à 50 ans. L'augmentation relative du nombre des fous est plus marquée encore de 50 à 55 ans. De 70 à et de 75 à 80, le nombre des aliénés relatif à la population est énorme. C'est l'âge de la démence sénile.

Ainsi, quoique numériquement et d'une manière absolue, il soit vrai de dire qu'il y a plus d'aliénés de l'âge de 30 à 40 ans qu'avant et après cette époque de la vie, on se tromperait si l'on en tirait la conclusion qu'à cet âge l'homme est plus exposé à perdre la raison, puisque

CHAPITRE HISTOIRE ET STATISTIQUE

relativement à la population générale, il y a moins de fous âgés de 30 à 40 ans que dans les âges suivans.

L'on reçoit à Clarendon plus d'hommes que de femmes; la différence est comme 3:2. Cette différence est due à l'admission des militaires, des marins qui entrent presque pour un cinquième de

la population habituelle de l'établissement et pour un septième à-peu-près des admissions ; à ce que les admissions gratuites sont plus fréquemment accordées aux hommes qu'aux femmes. Il résulte de mes recherches que sur 6,000 aliénés, la différence des hommes aux femmes est comme à 38, mais que cette différence varie suivant les climats, la population, et les mœurs, dans le même pays.

TABLEAU Des admissions relativement à l'état civil.

6^e HISTOIRE ET STATISTIQUE

Il résulte du tableau relatif à l'état civil : 1^{er} que les célibataires aliénés reçus à Gharenton sont aux admissions totales comme 1 est à 2,22; que les hommes célibataires sont aux femmes comme 5 : 2 ; 2^o que les aliénés mariés sont aux admissions comme 1:2; qu'il y a très peu de différence des hommes mariés aux femmes; 3^o que les hommes et les femmes veufs , ne sont que pour un quinzième dans la totalité des admissions ; que les hommes veufs sont aux femmes veuves comme 1 : 7 moins une fraction. Les hommes célibataires sont plus fréquemment aliénés que les femmes mariées, parce que la folie atteint les hommes dès l'âge de 26 à 30 ans , et qu'à cette époque de la vie, les hommes songent à peine à se marier; ils sont plus tyrannisés par les passions; tandis que les femmes sont généralement mariées. Le nombre des femmes mariées admises à Gharenton, égale le nombre des hommes mariés. Le mariage, à cause des douleurs physiques et morales qui tourmentent plus souvent la vie des femmes mariées, les expose-t-elle plus souvent à l'égarement de la raison ? Ces considérations , auxquelles je pourrais en ajouter d'autres, prouvent que rien n'est indifférent dans l'étude de la folie; que les recherches sur l'état civil des aliénés, si peu impor-

tantes au premier aperçu, peuvent conduire à des données d'un haut intérêt.

TABLEAU

Des admissions relativement aux professions.

ANNEES

Tôt.

PBOFESSIOSS.

Il,

Propriétaires , renlicrs, , .

Cullivateurs , jnr diniera , tî-

Menuisiers , ébOnisies. . .

IG

j Aubergistes, traiteurs, cuisi-

1 Tailleurs et cordonniers. . .

Modistes cl coul nricrfs. , .

iMarcliands et couimis.

|Sl.ir(.bands de labnr. . . .

it

1 CaOnducicurs de Toiture^ cour*

lEtudians.

^Séniinariiles

jMrdf>i:ittfl

Pbaimaciens

Clercs d'avotié. . . , . .

IJuis»iprs

lô

Uoiiiiues de lettres. . . .

Imprimeurs et libriiïrcs. -

Total chnimàL,

68o HISTOIRE ET STATISTIQUE

J'ai négligé de tenir compte des professions qui ne se sont présentées qu'une fois; celte longue énumération eût servi à prouver qu'il n'est point de circontance qui mette l'homme à l'abri de l'égarement ou de la perte de la raison. Les considérations qui suivent, ne portent que sur 1264 aliénés admis et dont la profession a été constatée quatre fois au moins. Les propriétaires et rentiers sont au nombre de 30'j , c'est-à-dire un cinquième des admissions. Cette classe esl nombreuse à Paris ; il est remarquable que le nombre des femmes est de 22 5, tandis qu'il n'est que de 02 pour les hommes. En 1826 1 830 et 1 83 r , nous avons reçu un beaucoup plus grand nombre de rentiers que pendant les cinq autres années. En 1826, l'annonce du remboursement des rentes, eD i830 et i83i les évènemens politiques causèrent de vives alarmes aux rentiers , eurent, par conséquent, un effet fu-

nestes sur leur cerveau , et provoquèrent parmi eux beaucoup de perturbations intellectuelles et morales.

Les militaires sont pour un 7, /10 dans les admissions. L'administration de la guerre envoie à Charenton les militaires, ainsi que le ministre de la marine y fait transférer les marins.

Les admissions des employés de bureau sont de 18, 63; mais tandis que le terme moyen n'a été que de 8 pour sept années, il s'est élevé à 15 en 1831. En 1831, 32 et 33 , nous avons reçu 6 peintres, tandis qu'il n'en était entré que 2 pendant les cinq années précédentes.

De 1826 à 1830 il n'était entré que 11 instituteurs ou institutrices: dans les quatre années suivantes leurs

admissions se sont élevées à 14. Dans les trois dernières années, 1831, 32 et 33, trois hommes de lettres ont été admis, aucun ne l'avait été dans les cinq années précédentes.

Lorsque je parlerai des causes qui ont provoqué la folie des malades entrés à Charenton , je reviendrai nécessairement sur les conséquences générales qu'on doit tirer du tableau des professions combiné avec celui des causes de l'aliénation mentale.

TABLEAU

Des admissions relativement aux causes de la folie.

ANNÉES

Libertinage , excès de

Abus du mercure. . . .

— des liq. alcooliques.

Coups sur la tête. . . .

Suppression d'événements

— de suppuration lab.

Affections cérébrales. .

Chagrins domestiques. .

Excès d'études, de travail

Revers de fortune. . . .

Amour contrarié. . . :

Amour-propre blessé. .

Dévotion exaltée. . . .

Excès de joie

Lecture de romans. . .

Événements politiques. .

L'étude des causes de l'aliénation mentale est aussi importante que difficile. Les malades sont hors d'état d'indiquer les circonstances qui ont précédé le délire; leurs parents et leurs amis ignorent souvent les causes de la folie des aliénés qui sont admis dans l'établissement; s'ils ne les ignorent pas, ils y attachent peu d'importance et quelquefois ils les dissimulent. Quelques aliénés,

vi-

vant isolés dans Paris, sont envoyés à Charenton sans le moindre renseignement ; il en est de même des militaires et des marins, qu'ils arrivent de Paris ou d'autres villes. Aussi n'ai-je pas la prétention de donner un tableau bien exact de la folie des malades admis à Charenton pendant les huit années dont je rends compte. Tel qu'il est, ce tableau indique ce qu'on peut faire, et offre des résultats qui ne sont pas sans intérêt.

Il ne faut pas perdre de vue que les causes de l'aliénation mentale, prédisposantes et excitantes, physiques et morales, n'agissent pas seules, mais qu'elles se combinent, deux, trois, quatre, et exercent leur action, tantôt avec lenteur, tantôt avec brusquerie.

De toutes les maladies, l'aliénation mentale est la plus éminemment héréditaire. Quoique notée fois sur dix aliénés, je suis persuadé que cette cause prédisposante est encore beaucoup plus fréquente.

Les écarts de régime, les excès de toutes sortes, soit en affaiblissant lentement les organes de la sensibilité, soit en pervertissant brusquement leurs fonctions, provoquent très fréquemment la folie.

L'épilepsie, et surtout le vertige épileptique, modifient toujours l'innervation des individus affligés de cette affreuse maladie. Les épileptiques sont tous d'une très susceptible, d'un caractère difficile, irritable, lemporé; les accès d'épilepsie se terminent quelquefois par la manie la plus furieuse, la plus indomptable, rarement par la monomanie, souvent par la démence et par la démence la plus stupide. Mais ce délire consécutif n'est pas de longue durée; ordinairement il cesse

après quelques heures, après quelques jours, pour se reproduire à la suite d'un nouvel accès d'épilepsie, et' lorsque l'épilepsie a persisté pendant plusieurs années; lorsque les accès se rapprochent, surtout lorsque les vertiges sont fréquents, l'intelligence s'altère, s'affaiblit et s'éteint. Dans un mémoire sur l'épilepsie, j'ai constaté par des faits nombreux recueillis à la Salpêtrière, que le vertige dont la durée est si courte, tue plus promptement l'intelligence, que les accès complets d'épilepsie. I L'aliénation mentale, pendant les huit années dont je rends compte , ne s'est montrée que 28 fois à la suite des couches et de l'allaitement, c'est-à-dire 36, 12 sur la. totalité des femmes admises. J'avais observé bien plus souvent à la Salpêtrière la folie à la suite des couches parmi les femmes aliénées envoyées dans cet hospice, puisqu'un douzième des aliénées admises avait perdu la raison à la suite de couches ou de la lactation. La misère, le dénûment des femmes aliénées admises dans l'hospice expliquent suffisamment cette différence. Mais pourquoi la folie, à la suite des couches, est-elle plus fréquente dans les classes élevées et riches ? (Voyez 1. 1, pag. 230.)

Le choléra , soit par la terreur , soit par les perturbations consécutives du canal digestif, a exercé son influence sur la production de la folie. La maison de Charenton a reçu trois aliénés dont la maladie a été causée par le choléra.

Il a été noté un plus grand nombre de causes physiques que de causes morales , contrairement aux obser-

I DE CHAREKTOIf. 685

livalions de Piiiel et à celles que j'avais faites précédem- 'ment. Pinel et moi rendions compte des aliénations mentales observées

à la Salpêtrière, où l'on ne reçoit que des femmes; or, les femmes sont bien plus dépendantes des influences morales que les hommes. Les renseignemens sur les causes morales sont plus difficiles à obtenir. Les passions n'ont pas d'enseignement, elles s'acquièrent : acquiescées. Les pareus ont hâte quelquefois d'indiquer des causes physiques, espérant donner le change sur la véritable cause du mal; peut-être aussi la médecine étant plus positive, l'esprit d'investigation se porte-t-il plus activement sur la recherche des causes apercevables par les sens.

Par chagrins domestiques, il faut entendre toutes les affections morales qui exercent leur action dans l'intérieur de la famille, les contrariétés, les découragemens du ménage, les soucis pour les enfans, la perte d'un mari, d'une sœur, d'un fils; les mécomptes dans les affaires, les jalousies de profession, etc.; on ne s'étonnera pas si le chiffre des chagrins domestiques est si élevé.

La frayeur produisit en 1830 un plus grand nombre d'aliénés que les années précédentes. Avant 1830, la folie politique ne se trouve point dans nos notes. Cette cause s'est rencontrée 13 fois en 1830, 15 fois en 1831, 2 fois en 1832 et 1 en 1833.

En combinant la fréquence de la folie en 1830 et 1831 dans quelques positions sociales, ainsi qu'il a été constaté dans le tableau des professions, avec les causes morales dont nous parlons, on est conduit à cette conséquence : que les perturbations sociales de cette époque

,686 HISTOIRE ET STATISTIQUE

que ont exercé leur influence sur la production de la folie, non-seulement par la frayeur, par l'exaltation politique, mais encore

par le bouleversement dans la position sociale de beaucoup d'individus.

Cette conclusion confirme ce que nous avons imprimé pour la première fois en 1805; savoir, que les idées dominantes de chaque siècle, que l'état de la société, que les commotions politiques exercent une grande action sur la fréquence et le caractère de la folie. Je pourrais donner l'histoire de notre pays depuis 1789 jusqu'à nos jours, par l'observation de quelques aliénés, dont la folie reconnaissait pour cause ou pour caractère quelque événement politique remarquable dans une longue période de notre histoire; et si j'avais à rendre compte du grand nombre des suicides observés en 1834, des causes de leur fréquence, il me suffirait de l'histoire bien faite de l'état intellectuel et moral de la société en France. Nous verrions que le mal était ancien, mais que des circonstances nouvelles l'ont exaspéré. ^

' Voyez article Suicide, tome III, et les Considérations sur les suicides à notre époque, par M. le docteur Brou (Annales d'Hygiène publique, 1836, tome XVI, pages 923 et suivantes.).

DE CHARENTON.

TABLEAU

Des admissions relativement aux variétés du délire.

1 ANNEES.

GÉNÉRAL

La monomanie est plus fréquente que les autres variétés de folie; elle est, à la totalité des admissions, comme i est à 2,17 ; elle atteint plus souvent les femmes que les hommes, relativement aux admissions des deux V xes. Les femmes sont plus fréquemment victimes des passions tristes et oppressives, plus exposées à la mélancolie avec délire (lypémanie). La manie, plus fré>lue chez les hommes, s'est montrée, relativement uix admissions, comme i est à 2,85. La démence est; lu total des admissions, comme i est à 5,54; mais lè lombrc des liommes, dans la démence, est bien supé- "ipur à celui des femmes, surtout si l'on a égard au lombrc relatif des adniis.'^ions. Je signalerai plus tard ^ cause de cette grande différence.

L'idiotie est comptée quinze fois seulement sur les i557 admissions; je n'en conclurai pas que l'idiotie est rare : sans doute elle est rare chez nous, pays de civilisation, mais elle est fréquente dans quelques contrées; elle abonde en Norwège, d'après la statistique du docteur Holst. Le docteur Halliday, qui a fait et publié des recherches statistiques très intéressantes sur les fous d'Angleterre, a signalé beaucoup d'idiots en Ecosse; sir G. Tauton a vu beaucoup d'idiots sur les frontières de la Tartarie chinoise; tous les voyageurs n'ont-ils point rencontré dans la Suisse, dans les Alpes, dans les Pyrénées, des crétins, qui ne sont autres que les idiots des montagnes? Si la folie se montre fréquemment chez nous , si l'idiotie est rare , c'est que la folie et l'idiotie sont choses bien différentes. La folie est en l'apport direct avec la civilisation, elle est le produit des influences intellectuelles et morales; l'idiotie, au contraire, dépend du sol et des influences matérielles. Dans l'idiotie, les causes qui la produisent mettant obstacle au

développement des organes, l'intelligence ne peut se manifester. Dans la folie, les organes sont bien développés, mais étant surexcités, l'intelligence est bouleversée. Il est si vrai que les influences matérielles sont la cause de l'idiotie, que là où la civilisation a pénétré, elle a modifié ces influences, et les crétins ont diminué, ainsi que Ramond l'a constaté pour les crétins des Pyrénées, ainsi que d'autres. Tout observé pour les crétins de la Suisse, ainsi que chacun peut s'en convaincre en visitant les pays de montagnes et de vallées où la civilisation a augmenté les moyens d'existence et a changé la manière de vivre des habitants.

DE CHARENTON.

TABLEAU Des sorties pendant les huit années.

to et

to

a to

ta

tn

co

► oc

oc

si

to

Oï 9 c»

pà

a cq •o

-Tl

3 co

co

lo a es

to

es

CD

ao

tta

es es

Oî

ri

CO

es

CD

to

a o1 to

es

-OJ

oî •4)

Les sorties, ainsi qu'on le voit par le tableau précèdent, se classent dans l'ordre qui suit : Guérisons 518 l'endus aux familles sans être guéris 514; morts 5/(6

6gO HISTOIRE ET STATISTIQUE

d'où il résulte que, du 1^{er} janvier 1826 au 1^{er} janvier 1834, la population de Charenton a un peu diminué.

Les guérisons obtenues pendant les huit années dont je rends compte se sont élevées à 516; la moyenne pour chaque année est de 64,7. Les admissions ont été de 557, les guérisons sont donc aux admissions comme 1 est à 3. Si, du total des admissions, on retranche 274 paralytiques, 62 épileptiques et 15 idiots en tout 355 aliénés reconnus incurables par tous les praticiens, il ne restera que 1205 individus qui ont été mis en traitement. Les guérisons s'étant élevées à 516, la proportion est comme 1 : 2,33. Je pourrais grossir ce chiffre de quelques individus sortis en convalescence, au déclin de la maladie; de cinq individus qui, ayant recouvré la raison, sont morts quelque temps après dans l'établissement; de quatre personnes guéries, restées dans la maison pour y être attachées à divers emplois. Une demoiselle est sous-surveillante ; deux jeunes gens sont employés dans les bureaux; un ancien militaire remplit plusieurs services. On remarquera encore que je n'exclue point du nombre des aliénés présumés curables, les aliénés qui ont été traités par plusieurs médecins, par moi-même, avant d'entrer dans l'établissement, ni ceux qui étaient en entrant dans la démence ou aliénés depuis plusieurs années. J'ai voulu éviter tout soupçon d'arbitraire dans la dési-

gnation des individus présume's incurables et non soumis au traitement. Ce n'est ni par erreur ni par omission, comme l'a prétendu récemment

' L'idiotie étant un vice conyénial ou un arrêt de développement, ne peut être guérie.

DE CHARENTOIÎ. 69 1

un confrère, que, dans la statistique des années 1826, 27 et 28 \ je n'ai point tenu compte des 492 aliénés qui existaient à Charenton au i^^ janvier 1826, jour où a commencé mon service. Puis-je être responsable des 492 aliénés dont la maladie avait résisté aux soins de mon prédécesseur, dont la plupart habitaient la maison depuis un grand nombre d'années? Cette masse d'incurables pouvait-elle être réunie avec les malades admis, dont le nombre n'était que de 61 7 ? Avec un peu moins de préoccupation d'esprit, et un peu plus de bon vouloir, le même critique aurait aussi reconnu que si, en 1826, il a été guéri quelques aliénés entrés dans la maison en 1826, il y a eu juste compensation avec les guérisons obtenues en 1 829 sur les aliénés admis pendant l'année 1828. Qu'on me pardonne cette explication : l'on peut critiquer mes travaux, nier, altérer leurs résultats, se les approprier même, je ne me plaindrai pas; mais attaquer la sincérité et la bonne foi de mes recberbes et de mes publications, c'est une injure que je dois repousser.

Les guérisons des femmes , relativement aux admissions, sont plus considérables que celles des hommes. En j83i, 29 femmes sont sorties guéries, tandis qu'il n'est sorti que 22 hommes. Je dois faire remarquer encore que, dans les quatre premières années de mon service, i5g hommes ont été guéris, et 1 14 dans les

quatre dernières, tandis que dans les quatre premières années, s guérisons des femmes n'ont dépassé que de deux les

1 Annales d'Hyglhie publique et de Bléducina légale, 1829, tome i^{er}, pag. loï et suiv.

692 HISTOIRE ET STATJSTIQL'E

guél'isons obtenues dans les quatre années suivanles. Cette re-
marque mérite de fixer l'attention, parce qu'elle fournit une pre-
mière preuve des avantages incontestables d'un établissement
d'aliénés distribué méthodiquement. En effet, pendant l'été de
1829, nos femmes ont pris possession des bâtimens nouvelle-
ment construits pour elles. J'aurai à reparler de l'influence heu-
reuse des localités, lorsque je rendrai compte de la mortalité.

TABLEAU

Des gtiérisons relativement aux sexes et aux saisons.

MOIS

TOTAUX

Janvier . . .

Février. • . •

Juillet. . . .

Septembre. .

Octobre. , .

Novembre. .

Décembre. .

Totaux. .

Tôt. géw. .

Les guérisons ont été plus nombreuses au mois d'octobre, plus rares au mois de février; les hommes ont guéri plus souvent en novembre et juillet; les femmes en octobre et en mai.

En divisant l'année en quatre saisons , l'on trouve que le trimestre d'automne est le plus favorable aux guérisons, et que le trimestre d'hiver leur est contraire. Les guérisons , faibles en hiver, se montrent plus nombreuses aux printemps, accroissent en été et atteignent le maximum dans le trimestre d'automne.

Trimestre d'hiver. 92

— de printemps. 125

— d'été.

— d'automne. 158

Les guérisons de la monomanie, ainsi que l'indique le tableau suivant , se sont montrées presque en nombre égal dans les deux sexes ; mais si l'on a égard aux admissions, la monomanie guérit plus souvent chez les femmes; le contraire a lieu pour la manie qui offre à l'homme des chances de guérisons beaucoup plus favorables qu'aux femmes, car la guérison des hommes maniaques s'est élevée à 160, tandis que celle des femmes n'a été que de 101. La démence ne guérit presque jamais, l'idiotie jamais; cette dernière dépendant d'un arrêt ou d'un vice d'organisation.

Guérisons relativement aux formes du délire.

Uomnics.

Femmes.

Totaux.

Monomanie.

Manie,

io3

Démence,

2fc4

TABLEAU

De la mortalité relativement aux saisons et aux sexes.

MOIS

TOTAUX

Janvier. . , .

Février. . . .

la

Juillet. , , .

Septembre. .

Octobre. . .

Novembre. .

Décembre. .

Totaux. . .

Total général. .

Il est mort depuis le V janvier 1826 jusqu'au 31 décembre 1833, 546 aliénés sur toute la population de Charenton. La moyenne annuelle des morts a été de 68,3. La population comprend 492 individus existant dans l'établissement le 1^{er} janvier 1832, et 155; aliénés entrés dans la maison pendant les huit années de mon

DE CHARENTON. OgD

En service, ce qui porte la population réelle à 2,0⁹ • La 1^{re} mort n'a pas frappé seulement les aliénés admis ; elle a ! surtout exercé ses ravages sur les malades existants. Lorsque j'ai commencé le service. Si je n'avais tenu (compte que de la mortalité des malades admis pendant les huit années, le chiffre des morts eût été bien 1 moins élevé \ La mortalité a donc été, relativement à la population réelle, comme 1 à 3, 75, c'est-à-dire (d'un quart à peu-près. La mortalité des hommes a été 1 plus considérable que celle des femmes , puisque l'on (compte 140 femmes décédées et 406 hommes. La proportion est comme 1 à 2 , 9. Je ferai remarquer que la 1 mortalité est moins forte dans les quatre dernières années : cette différence doit être attribuée , particulièrement , à la diminution de la mortalité des femmes depuis : 1830. J'ai déjà dit , en parlant des guérisons , que depuis la même époque la guérison des femmes avait augmenté. 1 Ou ne saurait attribuer ces deux résultats qu'à l'habitation des nouvelles

contructions, dont les dames ont pris I possession dès le mois de mai 1829. Ni le régime, ni i les soins médicaux, ni les services domestiques, ni la ! surveillance n'ont changé; les habitations des femmes I sont devenues meilleures. Il faut conclure de là que des

- constructions bien faites, bien appropriées, ont une i influence incontestable, non-seulement sur le bien-être
- des aliénés, mais encore sur la durée de leur existence
- et sur leur guérison. Cette conséquence démontre la
- Cette considération a échappé à la légèreté d'un critique aussi inJulgeut pour lui-même que sévère pour les autres.

6g6 HISTOIRE ET STATISTIQUE

nécessité de constructions nouvelles pour la section des hommes traités à Cliarenton.

Trimestre d'hiver.

— de printemps.

— d'été.

— d'automne.

La mortalité est à son maximum en hiver, elle di-minue au printemps et à l'automne, elle est plus faible en été. L'été conserve la vie des infirmes, tandis que l'hiver leur est toujours contraire.

La mortalité de Charenton serait bien affligeante si l'on ne tenait compte dès circonstances dans lesquelles se trouvent les aliénés lors de leur admission. On n'envoie point dans cette mai-

son des maladies aiguës de l'encéphale qui, dit-on, guérissent toujours, et qui grossissent le chiffre des guérisons de quelques établissemens. Rarement il entre à Charenton des folies récentes : la plupart ont été rebelles à divers traitemens et sont anciennes. Plus d'un sixième des aliénés admis (^74) 6st atteint de la paralysie générale qui pousse incessamment l'aliéné vers la tombe. 62 sont épileptiques, 15 sont idiots , en tout 35i , nombre qui est aux admissions comme i à /i> 37. Que serait-ce si j'ajoutais à cette somme les paralytiques, les épileptiques et les idiots exlstans au i^" janvier 1826? Nous ne pouvons dissimuler cependant que los vices de construction de quelques habitations des hommes nuisent à la conservation de leur vie. Ce que je disais tout-à-l'heure de la diminution de la mortalité des femmes , depuis qu'elles habi-

DE CHARENTOW. 697

^ent le quartier neuf, fortifie mon opinion à cet égard.

J'ai signalé le choléra-morbus comme une cause qui a conduit trois aliénés à Charenton. Le choléra était un temps d'épreuves pour cet établissement. M. Pal'.uy , directeur, après s'être consulté avec les médecins, prit les plus sages précautions de salubrité; plusieurs corridors et cellules furent blanchis à la chaux ; la surveillance des objets de propreté et de régime fut plus sévère; les aliénés reçurent un potage chaud le matin. Le choléra, qui frappa un grand nombre d'aliénés dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière, épargna les habitans de la maison de Charenton. Un seul aliéné , qui était dans les meilleures conditions de santé, fut atteint et mourut en treize heures. Un serviteur succomba moins au choléra qu'à son état d'ivresse habituelle.

L'envahissement du choléra dans la division des aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière fait sentir combien était erronée l'opinion de ceux qui pensaient que la folie était une immunité contre les épidémies. D'un autre côté la bonne santé des habitans de Charenton , pendant que le choléra sévissait dans le pays, démontre que la folie n'est pas non plus une prédisposition aux maladies épidémiques. La salubrité du site de Charenton , les sages mesures adoptées par le directeur , ont-elles servi de préservatif aux aliénés de cet établissement, ou bien cet heureux résultat est-il l'effet d'une de ces anomalies si souvent observées dans la marche du choléra? anomalies signalées, d'ailleurs, par tous les historiens des grandes épidémies qui ont porté leur ravages du sud-est au couchant.

Ouvertures de corps.

Les ouvertures de corps sont faites, à Charenton, avec la plus scrupuleuse attention. Elles sont inscrites sur le registre déposé dans le cabinet du médecin en chef; cette inscription est faite à la suite des renseignemens déjà consignés au même registre, sur les causes, les symptômes et la marche de la folie de chaque décédé. Il résulte du dépouillement de ce grand nombre de faits, que les altérations du cerveau et de ses enveloppes ont lieu plus souvent que les lésions des viscères et des membranes contenus dans le thorax et l'abdomen. Le chiffre que je donnerais serait sans utilité et n'apprendrait rien sur le siège et la cause immédiate du délire. Ce que j'ai publié sur les ouvertures de corps de femmes aliénées de la Salpêtrière semble peu conforme aux résultats nécroscopiques obtenus à Charenton. Les altérations organiques des viscères et des membranes du thorax et de l'abdomen étaient plus fréquentes à la Salpêtrière. Je n'avais à faire, dans cet hospice,

qu'à des femmes aliénées, et parmi elles très peu étaient paralytiques. En définitive, les recherches cadavériques faites dans ces deux grands établissements sont restées jusqu'ici stériles pour la détermination des conditions matérielles du délire.

Rien n'est plus impénétrable que l'action du cerveau sur la manifestation de l'intelligence; rien n'est plus obscur que les rapports de cet organe avec les perturbations intellectuelles et morales. Les travaux n'ont point manqué sur des sujets d'un si haut intérêt. Depuis

Siècles antiques où l'on croyait que la folie était l'effet de la colère des dieux, jusqu'à nos jours où l'on prétend que toutes les perturbations des idées, des affections, des déterminations chez les fous sont des actes sans cause; depuis Galien jusqu'à Tiedemann et Shaw, pour l'anatomie du système nerveux; depuis Démocrite, qui cherchait les causes de la folie dans les viscères abominables, jusqu'à Gall qui trouve cette cause dans les convolutions du cerveau, que de théories, que de systèmes, que d'erreurs qui se sont détruits les uns les autres, sur les conditions matérielles de la raison et de folie. Les recherches cadavériques de Morgagni, Greisinger, Meckel, Rochoux, Rostan, Lallemand, Rouillaud, Brodier, Foville, Bayle, Calmeil, etc., ont signalé des lésions organiques de l'encéphale qui se révèlent par des désordres de sensibilité ou de motilité; mais quelques lumières que les travaux de ces auteurs aient répandues sur les maladies du cerveau et des méninges, mystère de la pensée, les conditions de sa manifestation sont restés impénétrables, et la physiologie et la psychologie n'ont pas été plus heureuses que l'anatomie pathologique. Faut-il se décourager? Non, sans doute; les maladies que je voudrais appeler maladies organiques de l'encéphale sont mieux connues; leur

agnosic est plus certain. De nouveaux efforts dévioront peut-être les lésions cérébrales qui produisent la 'lie.

Les faits nécroscopiques recueillis à Charenton ne 'Dt point perdus pour la science; deux ouvrages d'ana- "iie pathologique ont été publiés depuis 1826; M. le

docteur Bayle, dans un ouvrage très intéressant qu'il publié sous le titre de Traité des maladies du ceweau a tenté de prouver que la paralysie et la mononamie d'eu gueil ont pour cause la ménigite chronique. M, le do teur Cahneil, qui est encore inspec- teur du service d santé à Charenton, a fait mieux connaître qu'elle nel' tait avant lui la paralysie générale des aliénés , paru suite d'observations du plus grand intérêt'. Cet infi tignable méde- cin , a publié depuis un mémoire sur moelle rachidienne , et s'est chargé , pour le dictio naire de médecine, de tous les articles sur les nialadi mentales et sur la pathologie du système nerveux. L articles qui ont déjà paru , font vivement désir ceux qui doivent les suivre. Quelques points d'anatom pathologique du cerveau et de ses enveloppes ont ser de texte aux dissertations inaugurales d'anciens élèves Charenton. M. le docteur Moreau s'est attaché à appr cier Ifinfluence des causes physiques sur la produ tion de l'aliénation mentale. Les tumeurs formées da la cavité crânienne font le sujet de la thèse de M. le do teur Malherbe.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

La maison de Charenton est dans une belle situatio sur les bords de la Marne, à l'aspect du midi, entour d'une végétation riche et

variée. Elle est consacrée traitement des aliénés des deux sexes ; les bâtimens la composent sont nombreux et les jardins vastes.

La section des hommes se compose de quatre ce

' De la paralysie considérée cita les aitétiés y Paris 1846 , in-8.

DE CH. IREWTOIT. yOI

loat d'flux sont plantées; de trois infirmeries, d'une ille pour les malades qui ont du penchant au suicide; l'un dorfoir, d'une galerie et de six corridors sur lesquels s'ouvrent les portes des chambres; d'une salle de lains; de six chauffoirs ou salles de réunion.

La section des dames a un jardin particulier, quatre lours plantées, deux infirmeries, une salle pour les fem- Des portées au suicide, deux salles de bains , sept dorbirs, six galeries et corridors sur lesquels s'ouvrent les «cries des chambres, cinq chauffoirs.

L'établissement, placé sous la direction immédiate du ministre de l'intérieur, surveillé par une commission spéciale, est administré par un directeur assisté l'un économiste, d'un caissier, d'un agent comptable , l'un secrétaire général et d'employés de bureau. Le médecin est secondé par deux médecins et par deux élèves en médecine. Le chirurgien en chef a un adjoint et un élève en chirurgie. Un pharmacien prépare et distribue les médicaments. Un aumônier fait les fonctions du culte catholique, dans une chapelle intérieure.

Les infirmiers sont nombreux et surveillés par un infirmier en chef. Les infirmières sont dirigées par une surveillante et deux sous-surveillantes.

Les pensionnaires de première classe, tous les jours ■ t les pensionnaires de deuxième classe, deux fois la semaines , dînent avec les employés , à la table commune , présidée par le directeur. Le médecin modifie le régime 'les pensionnaires de troisième classe^ et l'améliore lorsqu'il le juge utile.

Tous les pensionnaires suivant, que l'état de leur rai-

rjoi HISTOIRK ET STATISTIQUE | f

son le permet, se réunissent dans un salon où ils s livrent à divers jeux de société, à la musique, à la dansi mais entre eux et les employés de la maison. Ils ontu billai'd à leur usage ainsi qu'un très vaste jardin pou se promener. Les convalescens font des courses hors dei maison ; les individus, dont la raison est encore troublée obtiennent la même permission , mais alors ils sont a(compagnes par un domestique. Les femmes nesorlent jî mais seules. Plusieurs malades rendent quelques service dans l'intérieur de l'établissement. Un très petit nombr! cultive la terre. Dans l'année , 1 83 j , plus de trente d ■ i nos malades ont été exercés au maniement des armei;| J'espère que par la suite , ce mode de distraction mieux organisé, s'étendra à un plus grand nombre d'alie , nés. Les femmes, outre la promenade dans leurs jardin» particuliers, outre la distraction qu'elles trouvent dan; leurs cours plantées d'arbres et le grand salon de réunion sont toutes excitées à faire quelques ouvrages à l'aiguillei un grand nombre se livre à ce genre d'occupation.

Ainsi organisée, la maison de Charenton offre de conditions très favoi^ablespour le traitement des aliénés: elle office des garanties les plus désirables aux familles: pour les soins qu'elles ont

droit d'exiger à l'égard de : ' malades qu'elles envoient dans l'établissement.

Les avantages de la situation , la régularité et l'abondance de l'administration, le zèle des médecins, l'abondance des services domestiques , la tenue générale, le succès du traitement administré aux malades, l'immense réputation de la maison de Charenton, font mieux ressortir les vices de quelques habitations et l'ur-

DE CHARENTON. 70J

je gence de nouvelles constructions, pauculièreraeutpou" 1 les hommes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XXVII

Plan de la maison de Charenton,

1. Porte d'entrée. 2. Loge du portier.

3. Cour d'entrée.

3'. Passage de la cour d'entrée à la cour 10. 4'. Parloir surmonté de magasins.

4. Bâtiment élevé de quatre étages. Au rez-de-chaussée, magasins: au premier, une grande salle , occupée par des femmes aliénées tranquilles ; au second , les appartemens du directeur et le salon pour les convalescens de l'un et de l'autre sexe : au troisième, les bureaux de l'économe et quelques logemens pour les employés ; sur le toit, l'horloge de la maison.

5. Bâtiment élevé de quatre étages. Au rez-de-chaussée, des magasins: au premier étage, les cuisines : au second , les bureaux

du directeur et ceux du trésorier, une chambre pour le médecin en chef: au troisième , le logement de l'économe qui se trouve au niveau du jardin : au quatrième étage , des logements pour les employés.

6. Galerie qui règne sous les croisées du troisième étage et conduit de l'appartement du directeur dans la salle à manger.

Escalier de la chapelle

8. Cour intérieure appartenant à la division des femmes, réunie au jardin 18.

. Escalier par lequel on descend pour arriver dans la cour n° :0.

10. Cour pour les femmes aliénées ordinairement agitées et gâteuses.

11. Bâtiment élevé d'un étage. Au rez-de-chaussée, une galerie qui règne dans toute la longueur du bâtiment et sous laquelle s'ouvrent des loges occupées par des femmes agitées: au premier étage, un corridor avec des chambres pour des femmes très déraisonnables, mais tranquilles.

a. Au rez-de-chaussée, un chauffoir pour les femmes agitées : au premier étage, un chauffoir qui sert aussi de salle de travail, ij. Cour pour les femmes très agitées, 'i3'. Cour pour le service des bains.

Jardin pour les femmes aliénées tranquilles

19. Bâtiment élevé de quatre étages. Au rez-de-chaussée, une grande salle pour les aliénées : au premier et au second étage, des logemens pour le médecin inspecteur, l'aumônier, la surveillante et quelques pensionnaires: au troisième, une infirmerie qui, à raison de l'inégalité du terrain, n'est élevé que d'un étage au-dessus de la terrasse : au quatrième étage sous le comble, sont logées des femmes de la lingerie.

Jardin particulier du directeur, a t. Serre

22. Cour du nouveau bâtiment occupé par les femmes aliénées tranquilles. a3. Galerie,

24. Bâtimens de trois étages. Au rez-de-chaussée, une salle à manger, de réunion et de travail, un dortoir : au premier étage, des dortoirs et des chambres : au second, deux grands dortoirs,

a5. Trois étages, rez-de-chaussée avec galerie, divisé en chambres, ainsi que les deux étages supérieurs.

a6. Salle des bains surmontée d'un dortoir demi circulaire.

Terrasses et jardins

a 9. Cour servant de magasin pour le bois.

io. Bâtiment élevé de quatre étages. Au rez-de-chaussée, l'ofOce : au prormer, la cliapelle: au second, la salle à manger: au troisième, une infirmerie pour les hommes aliénés tranquilles: au quatrième, iin dortoir.

3 i . Cour de la cuisine , séparée du jardin par un mur de terrasse.

3-i. l'ont conduisant du troisième étage du bâtiment n" 5 , au jardin.

.32. Sallti de billard à la hauteur du petit pont 3a.

Cour des bains

4- Bâtiment élevé do quatre étages. Au rez-de-chaussée, des magasins : au premier étage , qui se trouve de plain-pied avec la cour u" 33 , «ne infirmerie pour les aliénés paralytiques et agitées : au second , une'irifirmerie pour les aliénés tranquilles ou peu agités : au troisième, des chambres à un ou .1 deux lits.

33 et 38. Bâtimens se rencontrant à angle droit, élevés de quatre étages. Au milieu de chaque étage, un corridor de chaque côté duquel s'ouvrent

DE CHARENTON. * ']o5

des chambres à un ou à deux lits : des salles de réunion servant de cbauffoirs.

Salle de bains

■(7. Cour des furieux.

19. Cour des aliénés agités et incurables. 10. Colombier.

,1. Bâtiment dans lequel se trouve la pompe qui fournit l'eau à toute la maison.

(2, 4a, 4*1 42. Cour et promenoir.

3. Bâtiment élevé d'un étage : au rez-de-chaussée, loges et galerie : à l'étage au-dessus, corridor et chambres.

.4. Chauffoir pour le premier étage.

Chauffoir pour le rez-de-chaussée

7. Bâtiment élevé d'un étage. Au rez-de-chaussée, la boulangerie : au premier étage, qui est de plain-pied avec la cour n" 4a , trois loges pour les aliénés les plus agités.

.8. Grenier à foin.

9. Bâtiment élevé d'un étage. Au rez-de-chaussée, la vacherie : au premier étage, une grande infirmerie.

10. Bâtiment élevé d'un étage. Au rez-de-chaussée, la pharmacie et une salle destinée à quatorze malades indigents non aliénés : au premier étage , le logement du médecin-adjoint et la lingerie.

11. Escalier conduisant chez le médecin-adjoint et à la grande infirmerie, lia. Magasins et ateliers.

)3. Bas;e-cour.

Logement des infirmières et passages

Au centre du préau , une fontaine et un réverbère.

xvm.

BrOTICnS SXTR IiE VIXrlAA.GX BE GHEEXi.

Il existe de temps immémorial , au centre de la Belgique, dans la commune de Gheel, une colonie d'aliénés qui n'avait point encore été visitée par les médecins, et sur laquelle il n'a été publié jusqu'ici que des notions très imparfaites.

En 1803, M. de Pontécoulant, alors préfet de la Dyle, dont Bruxelles était la capitale, fit transférer à Gheel les aliénés qui étaient renfermés à Bruxelles. Voici comment s'exprime sur ce sujet ce magistrat, dans l'exposition de la situation administrative du département de la Dyle, au 1^{er} germinal an xiii.

a Les insensés étaient entassés autrefois, à Bruxelles, ^dans un local étroit et malsain, dont les inconvénients suffisaient pour rendre incurable la maladie qui les y conduisait. J'ai cru remplir à-la-fois un devoir de l'humanité et une obligation de ma place, en adoptant, à l'égard de ces infortunés, un refuge recommandé par les succès d'une longue expérience. Instruit que la commune de Gheel , dans le département des Deux-Nèthes, était un asile ouvert à ce genre d'infirmités ; après m'ê-

tre entendu avec le préfet de ce département, j'ai fait transférer les fous de l'hospice de Bruxelles dans le village de Glicel, où

ils jouissent d'une liberté qui n'exclut pas les soins que leur état exige. Des commissaires délégués par le conseil général des hospices se rendent périodiquement sur les lieux pour vérifier si l'on remplit envers ces infortunés toutes les obligations auxquelles sont tenus par contrat les habitans qui en sont chargés. »

En effet, en 1803, les aliénés renfermés dans l'hospice de Bruxelles furent transférés à Gheel, en sorte qu'il n'y a plus à Bruxelles qu'un petit nombre d'aliénés qui attendent leur translation : soit dit en passant, le local où sont renfermés ces malheureux est très mauvais.

« Il est impossible, dit M. d'Herbouville de passer sous silence une singularité remarquable de la commune de Gheel , qui fait partie de l'arrondissement de Thurnhot. Gheel est une colonie de fous qu'on y envoie de tous les coins du département et des départemens voisins. Ces malheureux sont en pension chez les habitans; ils se promènent librement dans les rues, mangent avec leur hôte et couchent dans sa maison. S'ils se livrent à quelque excès , on leur met les fers aux pieds, ce qui ne les empêche pas de sortir; cet étrange pensionnat est, de temps immémorial, la seule ressource des habitans de Gheel; jamais on n'a entendu dire qu'il en soit résulté des inconvéniens. »

Statistique du département des Deux-Nèthes , 1804.

Le docteur Andrieux, parle ainsi de Gheel : « Auprès d'Anvers il y a, dit-on, un village qui s'appelle Gheel, fameux parce que la folie, si ce n'est plutôt l'imbécillité, y est pour ainsi dire endémique, ce qui a fait donner à ce village le nom de village de fous. Le temps était trop mauvais, ajoute M.Andrieux, lorsque je suis passé dans ce pays, ce qui m'empêcha d'approfondir le fondement de ce

bruit populaire. S'il en est comme on le raconte, ce phénomène serait très remarquable sous le rapport physiologique, et mériterait d'être examiné avec attention par les médecins du pays. »

« Vous ne savez pas, dit M. de Jouy i, qu'il existe dans le département des Deux-Nèthes, une bourgade qui s'appelle Gheel , dont les quatre cinquièmes des habitans sont fous, mais fous dans toute la force du terme, et qui jouissent sans inconvénient de la même liberté que les autres citoyens. Il y a bientôt un demi-siècle qu'un magistrat d'Anvers (M. de Pontécoulant) , frappé du mal-être qui résulte pour les insensés de leur réunion dans un même hôpital, obtint du gouvernement la permission de les faire transférer dans la commune de Gheel, et de les distribuer chez les habitans, qui reçurent chacun une pension assez forte pour les indemniser de leurs frais et même de leurs soins. Le choix de ce petit bourg n'avait pas été fait au hasard. Placé au milieu d'une vaste bruyère qui l'isole de toutes parts , la surveillance y devient très facile , et deux ou trois hommes suffisent pour garder ce troupeau d'insensés.

» Hemitt de la chaussée (tAnlin , t. III.

yiO NOTICB

qu'une cloche rappelle chez leurs hôtes aux heures du repas et à la chute du jour. Des alimens sains , un air pur, un exercice habituel , tout l'appareil de la liberté, tel est le régime qu'on leur prescrit , et auquel le plus grand nombre doit, au bout de l'année, sa guérison. » L'imagination brillante de M. de Jouy a singulièrement embelli le petit nombre de vérités renfermées dans ce passage.

Le Dictionnaire géographique du royaume des Pays- Bas, au mot Gheel , copie servilement le passage de la Statistique des Deux-Nèthes que j'ai cité.

Tels sont les documens que j'ai pu recueillir sur Gheel ; ils prouvent que ceux qui ont écrit sur ce village et ses habitans ne les ont pas visités. Depuis longtemps je desirais fixer mes idées sur ce sujet. Tous les renseignemens que j'avais demandés ne m'avaient pas» satisfait. Enfin, le 29 août 182 1 , je me rendis à Gheel avec M. le docteur F. Voisin. M. Vanertbon, dii'ecteur des monnaies du royaume des Pays-Bas, voulut bien m'accompagner et me servir d'interpz'ète auprès deS' habitans, qui parlent le flamand et entendent mai le français.

Nous restâmes à Gheel quarante heures; nous parcourûmes le village, nous visitâmes plusieurs habitations , nous interrogeâmes les habitans , les aliénés ;. nous ne négligeâmes rien pour bien connaître cet étrange établissement.

La Campine, contrée au milieu de laquelle se trouve la petite ville de Gheel, est, comme l'indique son nom {Kempen-land) , un pays plat, privé d'arbres, arrosé

ipar les Deux-Nèthes, isolé des terres cultivées par des landes et des bruyères. Le centre de la Campine, autour de la ville, est cultivé dans un rayon d^une lieue et demie à deux lieues.

La commune de Glieel dépendait autrefois de la mairie de Bol-duc , plus tard du département des Deux- JXèthes et de l'arrondissement de Tliurnhot. Elle se compose de la ville même de Gheel, de quelques hameaux et de quelques fermes; elle a une populatiou Ide6 à 7000 habitans, et de 4 à 500 aliénés, qui sont

distribués dans le village, dans les hameaux et dans les fermes de la commune.

La petite ville de Gheel est à l'angle nord d'un triangle formé par les villes d'Anvers, de Malines et de Gheel; elle n'a qu'une rue principale qui est large, pavée; les maisons n'ont généralement qu'un étage et sont assez bien bâties. En arrivant par la route d'Anvers, un aliéné que nous rencontrâmes sur la place nous conduisit à l'église paroissiale, à l'hôpital, qui est au centre de la ville, et à l'église de Saint-Amans, qui est à l'ex- , trémité.

L'église de Saint-Amans était autrefois une collégiale; on y conserve, dans une châsse d'argent, les ossements d'une sainte martyre appelée IVfmp/ma. Cette [église paraît avoir été bâtie vers le ■s.m" ou le xiv« siècle. Ici, s'il est permis d'en juger par son architecture. Elle est petite, quoique ayant des bas-côtés. Au milieu du sanctuaire s'élève le tombeau des anciens comtes de Gheel; de chaque côté du maître-autel, sont supportés par des culs-de-lampe deux groupes de grande natu-

7 12 HOTICE

relie, représentant la sainte Nymphna qui prie pour deux aliénés qui sont à côté d'elle enchaînés des pieds et des mains. Derrière le maître-autel on remarque la statue de la sainte ayant terrassé le démon qui est calme à ses pieds.

Derrière le chevet de l'église on conserve les pierres ■ qui ont servi de cerceuil à la sainte, et qui ont été retrouvées miraculeusement vers le vu" siècle. La caisse qui renferme ces pierres est en bois, couverte de peintures représentant des miracles relatifs à la délivrance des possédés, et est élevée à trois pieds du sol par deux pilastres et deux colonnes, en sorte qu'entre ces sup- -i

ports un homme à genoux peut se traîner sous ces i pierres miraculeuses.

Dès le y II" siècle, la sainte Nymphna acquit une très i grande célébrité pour la délivrance des possédés du dé mon qui étaient conduits à Gheel, non-seulement de la i Flandre, du Brabant, mais encore de toutes les pro- ■ vines environnantes : c'est là le commencement de la colonisation des aliénés dans cette commune. Des prêtres î attachés à la collégiale de Saint-Amans exorcisaient les possédés qui étaient conduits de toutes parts. Depuis la i suppression de la collégiale, la colonie a été entretenue par les aliénés de la Belgique et même de la Hollande, J envoyés à Gheel par leurs parens, ou par les administrations charitables.

A notre arrivée, nous rendîmes visite à M. le recteur n de la paroisse, âgé de ans. Ce vénérable ecclésiastique fut étonné qu'on attachât tant d'importance à i cette antique institution. Il nous assura, avec l'accent t

SUR LE VILLAGE DE CHI EL. 713

de la conviction , qu'il avait vu plusieurs aliénés guéris par l'intercession de la sainte. Les guérisons, ajouta-t-il, sont plus rares chaque jour, depuis que la foi s'éteint et que la religion s'exile de la terre.

Nous fûmes curieux de savoir quelles cérémonies on pratiquait pour obtenir l'assistance de sainte Nymphna. Un aliéné, qui déjà nous avait indiqué la paroisse, nous accompagna à l'église de Saint-Amans. On nous y vendit un petit livret écrit en flamand , qui contient un abrégé de la vie de la sainte et l'histoire de quelques grands miracles opérés par son intercession. Les parens de l'aliéné font faire une neuvaine dans l'église de Saint- Amans.

Pendant les neuf jours, le malade est placé dans une maison adossée à l'église; on l'enferme seul ou avec d'autres compagnons d'infortune dans une chambre et sous la surveillance de deux vieilles femmes. Un prêtre vient tous les jours dire la messe et lire des prières. Les fous tranquilles, assistés de quelques enfans du pays, de quelques dévotes, font, pendant les neuf jours, trois fois en dehors et trois fois en dedans, le tour de l'église. Lorsque les malades sont derrière le chevet de l'église, où repose la caisse qui contient les pierres du cercueil de la sainte, ils s'agenouillent et se traînent sous cette caisse trois fois, c'est-à-dire à chaque tour qu'ils font dans l'intérieur. Si l'aliéné est furieux, on paie une personne du pays et des enfans qui font les processions pour lui.

Pendant que l'aliéné fait les trois processions, ses parens sont dans l'intérieur et prient la sainte afin d'obtenir la délivrance du malaJe. Le neuvième jour, oa

tj l NOTICE

dit la messe, on exorcise l'aliéné, quelquefois même on» recommence une seconde neuvaine. Autrefois il n'y} avait pas d'aliéné pour lequel, à son arrivée à Gheely on ne fit faire la neuvaine. Aujourd'hui, il n'y en a? qu'un petit nombre pour lesquels on y ait recours.

Quoique tous les jours s'affaiblisse l'influence mira^ culeuse de la sainte, quoique le nombre des guérisons soit peu considérable, cependant les maisons qui avoi« sinent Saint-Amans sont encore extrêmement recherchées pour loger les aliénés qui sont conduits à Gheel.

Voilà la part du merveilleux. Voici les observations qui peuvent intéresser plus directement la médecine et'

l'administration.

De temps immémorial, l'espoir d'obtenir la délivrance' des possédés du démon par l'intercession de la sainte» Nymphna, a fait conduire de toutes parts à Gheel ua' grand nombre d'aliénés. Il est arrivé ici ce qui a eu lieu? dans d'autres pays et dans des circonstances différentes,, que des pratiques établies sur la croyance des peuplesont été l'origine d'institutions souvent très utiles.

Les aliénés sont confiés aux habitants de la commune' de Gheel, avec lesquels les parens de ces malades pas'-sent une sorte de contrat. On préfère les habitations delà ville, plus particulièrement encore celles qui sont leS^l plus voisines de l'église. Mais ces malades sont logés'll aussi dans les villages, dans les fermes dépendant de la T commune, hors du territoire de laquelle on ne trouve" plus d'aliénés.

Les habitants se chargent d'un, de deux, de trois,,, jusqu'à cinq pensionnaires, jaimis au-delà. Dans l'hô-

j SUR LE VIIS£^6B DE GHEEL. J15

pital destiné aux pauvres de la commune, on reçoit huit à dix aliénés soignés par les religieuses qui desservent les pauvres malades du pays.

Si ces infortunés sont agités ou sales , ils sont cou- ; chés sur la paille ou sur un sac rempli de paille hachée, i .Ce Ut est placé dans un réduit de la maison plus ou i inoiDs approprié pour cet usage. Lorsqu'ils sont proi ores, ils couchent dans des lits comme leurs hôtes et C oiangent avec eux. Ceux qui habitent dans la ville sont' j beaucoup mieux que ceux qui logent chez les paysans; r i

'en ai vu qui étaient bien logés , bien couchés ; mais l'e olus grand nombre est très mal.

Les fous envoyés et entretenus par l'administratioti' des hospices de Bruxelles et de Malines sont vêtus d'étoffes de laine ; les autres portent les habits fournis par leurs parens.

La plupart de ces malheureux sont nourris, comme «es paysans du pays, avec du lait de beurre et des' •OHimes de terre. Dans la ville, la nourriture est meilfiure, et ordinairement c'est la même que celle des periDflnes chez lesquelles ils habitent.

Les aliénés, hommes et femmes, errent librement i^ns les rues, dans la campagne, sans que personne y naràisse prendre garde, lors même qu'ils ont des en- ^ raves aux pieds. Cherchent-ils à s'évader, on leur met i| " ^s fers. Sont-ils furieux , on les enchaîne des piedS' et f^s mains : alors ils ne sortent point, à moins qu'ils ne ^gent dans une ferme très isolée; dans ce dernier eaSy s sortent toujours. En mettant les pieds sur le terri- , ^""e de Gheel, nous vîmes avec douleur un maniaque

'jlQ NOTICE

qui s'agitait sur la route auprès d'une ferme, dont les entraves en fer avaient déchiré la peau au bas des jambes. Dans toutes les maisons, on voit contre la cheminée et souvent contre le lit, un anneau auquel on fixe la chaîne qui doit contenir ces infortunés.

Malgré ces moyens de contrainte, il arrive souvent t que quelques aliénés s'égarent ou s'échappent; les gen- ■ darmes des communes environnantes en arrêtent à deux i ou trois lieues et les ramènent à leur domicile.

Parmi les hommes, cinquante environ sont employés i aux travaux de l'agriculture; ils servent de valets de ferme, et les cultivateurs en retirent un très grand avantage. Presque toutes les femmes sont occupées à filer, à i faire de la dentelle, ou bien elles remplissent les fonctions de servante dans la maison oii elles sont pension- • naires. Les uns et les autres reçoivent une légère rétribution eh aliraens. Cette rétribution est si légère que ceux qui vivent avec les paysans se contentent pour; tout salaire d'un pot de bière qu'on leur donne le di- ^ manche. oÉL

Les aliénés ne peuvent aller à la paroisse; ils somT" libres d'entrer dans l'église de Saint-Amans ; cinquante à soixante assistent aux offices; quelques-uns chaulent! au lutrin, quelques autres troublent les cérémoniesji mais les accidens sont rares.

Une ordonnance de police prescrit, sous peine de i 3 florins d'amende, à tous ceux qui logent des aliénés^ de les renfermer à lu chute du jour, de les empêchen d'aller à la paroisse, et de ne pas les laisser sortir lors*' qu'ils sont furieux.

Les administrations charitables paient 200, a50, î300 fr. de pension par an pour chaque individu ; les familles paient 600, 1000, jusqu'à laoo francs. On paie au moins 800 francs pour ceux qui sont admis dans l'hôpital.

L'administration des hospices de Bruxelles entretient à Gheel un directeur particulièrement chargé de la comptabilité et du paiement des pensions. Ce directeur a sous ses ordres un inspecteur qui surveille les soins ju'on donne à ces malades. S'il aperçoit quelque abus, (1 en avertit le directeur et deux médecins qui forment ik eux trois une commission de surveillance. Si les aliénés sont mal soignés ou maltraités par leur hôte , le comité or-

donne leur changement de domicile. Si une liliénée est grosse, le même comité la fait conduire à %uxelles.

Le commissaire de police de Gheel est spécialement chargé de la surveillance des aliénés pauvres entretenus par la commission des hospices de Mali nés.

Nous eûmes avec M. le docteur Backer, qui exerçait a médecine à Gheel depuis trente-deux ans , un entretien de plusieurs heures. Ce médecin voulut bien satisfaire à toutes nos questions avec une obligeance parfaite : voici le résultat des précieux documents que nous puisâmes auprès de cet estimable confrère.

Les fous que Ton conduit à Gheel s«nt généralement et depuis long-temps regardés comme incurables; ils ont ordinairement été traités. Autrefois on venait cher* cher un miracle, aujourd'hui on demande un dernier asile pour les aliénés. Les médecins du pays ne sont ap«

,pélés que lorsqu'il survient quelque maladie accideuitèlle. ISéaamoin M. Backer et ses confrères en oat ti itraité quelques ■ uns lorsque les familles les en otft ^chargés.

Les causes les plus générales de l'aliénation mentale, d'après ce qui a été observé à Gheel , sont les chagrins -domestiques, l'ambition déçue, les excès de dévotion, l'amour contrarié.

Xia démence est l'espèce la plus fréquente j les sui- -ï cides sont très rares; il y a trente ans qu'un aliéné se coupa la gorge pendant les cérémonies de la neu vaine. |'

Les maniaques guérissent en plus grand nombre que ■ j les autres aliénés; leur agitation les précipite ordinai- » rement dans

la démence. Il guérit peu de monomania- ! ques ; il en guérit moins encore lorsqu'ils sont en proie à des idées religieuses.

L'on a vu quelques folies intermittentes se guérir lorsqu'on a pu déterminer l'aliéné à travailler à la terre pendant l'intermittence. Aussi la proportion des guérissons est plus considérable parmi les aliénés qui demeurent chez les paysans, quoique d'ailleurs ils soient moins bien soignés que ceux qui habitent chez les bourgeois dans la ville même.

Les monomanies à la suite de couches sont traitées avec l'eau de chiodent et un sel neutre, quelquefois avec succès. Le vinaigre est regardé comme utile contre la fureur.

L'influence des cérémonies religieuses pratiquées dans l'église Saint-Amans , en exaltant l'imagination de l'aliéné, le guérit quelquefois. Ce moyen ne doit pas être

méprisé dans une contrée où les habitants sont religieux, et dont la plupart sont convaincus du pouvoir de la sainte Nymphée. Au reste, M. Backer pense que ces guérissons deviennent chaque jour plus rares. Il guérit à-peu-près tous les ans douze à quinze aliénés , y compris la cessation des accès de folie intermittente. On voit des guérissons s'opérer après deux ans et même trois ans.

La mortalité des aliénés qui habitent la commune de Gheel est très rapprochée de celle des autres habitants, quoiqu'un peu plus forte. Les femmes sont sujettes à des dévoiements d'abord bilieux, qui deviennent noirs et conduisent promptement à la mort.

Avant la révolution de 1789, il y avait dans la commune de Gheel 100 aliénés. En 1803 , la population s'éleva à près de 600

par l'envoi des aliénés de Bruxelles; elle était de 500 en 181a. En 1820 et 1821, elle n'était que de 400 individus; il y avait à-peu-près autant d'hommes que de femmes.

La présence, la commensalité des aliénés, le spectacle de ces malheureux errans librement ou enchaînés dans les rues, dans les campagnes de Gheel, n'a exeroé aucune influence fâcheuse sur les habitans du pays. Ajl reste, il ne faut, pas croire que les rues de Gheel et les campagnes soient couvertes d'aliénés; on n'en rencontme qu'un petit nombre. Les femmes sortent peu. Tout aiu plus 100 sur 400 jouissent de la liberté entière d'aller et de venir à volonté. Familiarisés avec ces infortunés, les Gheelois les rencontrent avec indifférence. Jamais les aliénés ne sont l'objet de la curiosité des .grandes personnes,, des agaceries des enfans, et de la clamq«p

publique. S'ils excitent quelque rixe dans les cabarets où l'on a l'imprudence de leur donner des liqueurs enivrantes, ces rixes sont bientôt apaisées. Si, chez leur hôte, ils se livrent à quelque violence, elle est bientôt réprimée. Les voisins s'empressent d'assister ceux de leurs concitoyens qui sont aux prises avec un aliéné; et les Gheelois ont une telle habitude qu'ils ne redoutent pas les plus furieux et les conduisent comme des enfans. J'exprimais h un habitant du pays des inquiétudes sur les suites que devait avoir quelquefois la fureur de ces malheureux; il se rit de mes craintes et me dit: « Vous ne savez pas ce que c'est que ces gens-là : je ne suis pas fort; le plus furieux n'est rien pour moi. »

Quoique libres, ces malades ne sont jamais l'occasion d'accidens graves pour les femmes enceintes , ni pour les enfans du pays; et les habitans de Gheel vivent au milieu d'eux dans la sécurité la plus parfaite.

Quoique les hommes et les femmes aliénés vivent librement entre eux et avec les habitants, il n'en résulte rien de fâcheux pour les mœurs; et les grossesses des femmes aliénées sont excessivement rares ; à peine en compterait-on cinq en dix ans.

Les Gheelois ont le même caractère , les mêmes mœurs, les mêmes habitudes que les autres habitants de la Campine. Il n'y a pas plus d'aliénés parmi eux que parmi les habitants des communes voisines.

Nul doute qu'il ne fût facile de donner à ce singulier ' établissement un plus haut degré d'utilité. J'eus l'honneur de proposer au ministre de l'intérieur des Pays-Bas,, auquel je rendais compte de ce que j'avais observé, de

faire construire un asile où seraient reçus les aliénés qui, par leur agitation, leur violence, leur saleté, sont les plus exposés aux mauvais traitemens de leurs hôtes; tandis qu'on laisserait chez les particuliers les aliénés paisibles et propres. En même temps le directeur, le médecin et les employés supérieurs de cet asile seraient chargés d'exercer une surveillance active et continuelle sur tous les aliénés isolés et répandus dans la commune , et de diriger l'administration des soins qui leur sont dus par les personnes chez lesquelles ils sont logés.

Je ne finirai pas cette notice sans parler d'un aliéné qui nous fit demander la permission de nous faire de 'a musique : nous étions à dîner. Ce malade est un ancien musicien de Bruxelles; il est âgé de 50 ans, d'un tempérament bilioso-sanguin; il se croit très important, allié aux princes, riche à millions , destiné aux plus grandes dignités, le plus grand musicien du monde, etc.; 'es idées de grandeur se présentent à son esprit dans le ^lus grand

désordre ; il les exprime de même et avec beaucoup de vivacité; la physionomie de ce malade, ont son extérieur, annoncent le contentement le plus parfait; il est très heureux; il jouit de la plus grande l'erté; il va chanter au lutrin les jours de grand'nsse, et il se rend avec un de ses camarades, qui If^nne du cor , dans les hameaux pour faire danser les villageois. Il joua pendant plus d'un quart d'heure sur ■f>n violon des airs et des morceaux difficiles sans manluer une note; il précipitait un peu trop la mesure.

endant tout le temps qu'il resta avec nous et qu'il joua

rjii NOTICE SUR LE VILLAGE DE GHEEL.

du violon , il ne cessa de dire à demi- voix, quelquefois à voix haute, les choses les plus incohérentes. Quoique persuadé qu'il eût d'immenses richesses , il accepta avec empressement une pièce de monnaie que nous lui offrîmes. L'hôte chez lequel nous étions logés nous dit que notre musicien passerait la soirée au cabaret; qu'au reste il était bruyant , mais jamais dangereux.

EXISTR-T-IL DE HOS JOURS UN PLUS GRAND NOMBRE DE FOUS

Qu'ii. n'en existait il ï a quarante ans ? '

Question moins indifférente qu'elle ne le paraît d'abord, s'il est vrai que sa solution puisse éclairer l'opinion publique, et fixer les idées sur un point important de l'histoire des infirmités de l'esprit humain.

Il est incontestable que l'accroissement de la population , que les excès inséparables des progrès de la civilisation ont fait augmenter le nombre des insensés; mais cette augmentation est lente et progressive ; elle serait restée inaperçue comme celle de quelques autres maladies, si plusieurs circonstances n'eussent concouru à rendre cette augmentation plus apparente que réelle.

Il est vrai que dans un même pays , dans une même ville, le nombre des fous, le caractère des folies, varient suivant des causes accidentelles faciles à apprécier; il est encore vrai que les proportions ordinaires se rétablissent bientôt après la cessation de ces causes. Mais je ne veux parler ici que de cette effrayante augmen-

* Lu dans la séance publique de l'Académie royale de Médecine, le «3 juillet 1834.

rjil^ NOMBRI^Ê COMPARÉ DES FOUS.

tation du nombre des aliénés qui , dit-on , menace la France comme d'une calamité propre au temps présent.

Je ferai observer que cette crainte n'est pas nouvelle, que les médecins commencèrent à jeter l'alarme, et que les administrations contribuèrent plus tard à la rendre générale.

Les plaintes sur l'augmentation du nombre des insensés éclatèrent en Angleterre dès l'année 1788, époque de la maladie de Georges III. Herberden , en 1801, démontra le peu de fondement qu'avaient ces plaintes, et dissipa les inquiétudes qui s'étaient alors manifestées chez nos voisins , comme elles cherchent à s'accréditer aujourd'hui parmi nous. Les craintes se renouvelèrent en 1812 et 1813- lorsque le parlement britannique ordonna qu'il se-

rait fait dans les trois royaumes une enquête sur le sort des aliénés; le docteur Burrows, dans un ouvrage imprimé en 1821 , a cherché à rassurer les esprits par d'excellens raisonnemens, appuyés des relevés faits par le docteur Willan ; il résulte de ces relevés, que depuis 1801 jusqu'à 1819 inclusivement, le nombre des insensés dans la ville de Londres n'était augmenté que cinq individus.

Langermann, qui avait fait une étude particulière des maladies mentales, imprimait, en 1797, que le nombre des aliénés augmentait en Allemagne , et pour preuve de cette assertion, il disait que, dans les maisons de correction et dans les hospices de Waldheim et de Torgow, les places ne suffisaient plus pour les insensés qu'on y présentait, quoique dans l'espace de vingt-cinq ans, depuis 1772 à 1797, on eût porté ces places de

NOMBRI COMPARLI DES FOUS. ^aD

308 à 630; mais à cette époque, Langennanu avait acquis une grande réputation , et E.eij , son disciple, préparait la publication de son ouvrage sur le traitement psychique de la folie.

Depuis 40 ans , je n'ai cessé d'entendre répéter cette question : y a-t-il plus de fous maintenant qu'autrefois?

L'accroissement des aliénés dans les établissemens publics a commencé, à Paris; dès l'année 1804. Plus tard, les places ont manqué dans plusieurs grandes villes de France. Depuis peu de temps on remarque un plus grand nombre de fous dans quelques états d'Allemagne. Et de ces faits est résultée la croyance que le nombre des fous augmente d'une manière effrayante. On s'est hâté d'expliquer cette augmentation avant de s'assurer si elle était réelle ; on a abandonné des faits pour se livrer à des consi-

dérations générales. Les circonstances graves à travers lesquelles nous avons vécu ont paru des raisons suffisantes pour motiver cette déplorable augmentation.

Voyons d'abord si l'étude et l'appréciation des causes de la folie conduisent à la solution du problème. Peut-être en découvrirons-nous quelque cause d'une influence assez générale, assez permanente pour produire une maladie qui menace d'envahir non-seulement la France, mais encore l'Europe entière. On l'a dit^ on l'a imprimé; mais l'a-t-on prouvé?

Les causes physiques, l'hérédité, les lésions cérébrales de l'enfance, les scrofules, l'épilepsie, les progrès de l'âge exercent sourdement leur action, et cette action est à-peu-près invariable dans tous les temps.

On peut dire la même chose des passions primitives : elles sont trop dépendantes de l'organisme pour ne pas exercer une influence à-peu-près constante et renfermée dans les mêmes limites. Nul doute que pendant la révolution, la terreur n'ait été funeste à quelques individus , et même dès le sein maternel. J'ai le premier signalé cette cause de folie. J'ai noté ces faits, afin de les rapprocher d'autres faits analogues. Les individus que cette cause a prédisposé à la folie appartiennent aux provinces qui ont été plus long-temps en proie aux horreurs de la guerre civile. En 1814 et 1815, la fureur qui se répandit en tous lieux par l'approche et par la présence des troupes étrangères, produisit quelques folies, mais depuis long-temps il n'en reste plus de trace.

L'indifférence en matière de religion est telle en France, qu'on n'y observe point de folies provoquées par le fanatisme religieux ou par la mysticité; et si depuis trente ans, dans trois circons-

tances différentes, inutiles à rapporter, il s'est montré quelques monomanies produites par l'exaltation religieuse, elles ont été peu nombreuses, et elles ont presque aussitôt disparu.

Si l'éducation générale a perdu sous beaucoup de rapports, il n'en est pas moins vrai que l'éducation de la première enfance n'est plus entachée de ces vices signalés par Malebranche, vices qui exposaient l'homme à tous les égaremens de l'imagination effrayée dès le ber-' ceau : aussi ne voyons-nous plus la démonomanie qui, pendant trois siècles, a affligé le monde civilisé.

Les passions sociales, telles que l'ambition, l'amour des honneurs, l'avarice, ont eu, comme dans tous les

temps, leurs succès et leurs revers. Les coups de la fortune, soit qu'elle élève, soit qu'elle renverse, ont été de nos jours plus brusques et plus inattendus; mais les maux qui en résultent n'atteignent que peu d'individus et se perdent dans la masse de la population.

La société est tellement constituée, que les passions sociales , qui agissent sur la raison humaine, peuvent varier; mais elles se balancent, se font équilibre, et s'exercent sur les peuples, à-peu-près en nombre égal, dans tous les temps. Le fanatisme politique et les maux qu'il entraîne après lui ont fait éclater quelques folies; mais tous les médecins ont observé que, pendant qu'il s'appesantissait sur notre patrie avec plus de fureur, il y avait moins de maux de nerfs et moins de folies. Y eut -il en France plus d'exaltation dans le fanatisme politique et d'effervescence dans les passions que depuis 1786 jusqu'en 1792? La société entière semblait être frappée de vertige.

Dans quelles villes, dans quelles provinces, l'exagération des idées, l'emportement des passions ont-ils été plus énergiques qu'à Lyon, à Marseille, à Nîmes, et dans tout le midi de la France? En 1810, lorsque je visitai pour la première fois les hospices de ces villes et de ces contrées, il n'y avait pas un aliéné de plus qu'un demi-siècle auparavant. J'indiquerai plus tard les époques et

les causes de l'augmentation apparente du nombre des aliénés dans les hôpitaux.

Quel royaume a été plus horriblement tourmenté par le déchaînement de toutes les passions que l'Espagne depuis la première invasion des Français, et cependant

s'apercevait-on, en 1817, que le nombre des aliénés eût augmenté ? Dans cette même année , le docteur Hurtado voulut bien se charger de remettre à feu Luzuriaga, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine de Madrid, une série de questions que j'avais rédigée sur les établissemens des aliénés, et sur le personnel de ces malades en Espagne. Luzuriaga adressa ma note aux juntas administratives des hôpitaux des principales villes du royaume, et dans aucune des réponses dont je possède les originaux, datés de la fin de cette année 1817, on ne se plaint de l'augmentation du nombre des fous en Espagne. Au reste, lorsque je communiquai les résumés de ces réponses à la Société de l'école de médecine , chaque membre fut surpris du petit nombre d'insensés renfermés dans les hôpitaux de ce pays. *

Le docteur Anceaume, en 1818, visitait l'Italie, dans l'intention particulière de faire des recherches sur l'état des aliénés de

ces contrées. Ce médecin n'entendit nulle part se plaindre de l'augmentation du nombre de ces malades. Nulle part à cette époque en Italie, à l'exception de Florence, d'Aversa dans le royaume de Naples, on ne s'était occupé d'améliorer le sort de ces infortunés.

L. Valentin, cet infatigable observateur, dans son P'ojage médical en Italie, fait pendant l'année 1820,

A la liu de 1817, il n'y avait que Sog aliénés dans les hospices de Madrid, Cadix, Valence, Tolède, Barcelone, Tarragone, Sarra-gone, Cordouc.

ue négligea point les aliénés; il fait connaître le nombre total des fous existant clans l'hôpital de chaque ville; il tient note du nombre des hommes insensés comparé à celui des femmes. Valentin n'aurait pas manqué de signaler l'augmentation du nombre des aliénés en Italie. Ainsi, quoique les commotions politiques n'aient, augmenté le nombre des aliénés ni en France, ni en Espagne, ni en Italie, on peut en conclure que les commotions politiques qui ébranlent les empires, qui exaltent les passions, agissent sur notre raison à la manière des idées générales qui, dans chaque siècle, dominent les esprits. Ce ne sont point des causes prédisposantes, ce sont des causes excitantes qui mettent en jeu telle ou telle passion, qui impriment tel ou tel caractère à la folie, mais leur influence est temporaire. Si les folies, causées par les passions sociales, sont plus nombreuses aujourd'hui en France, les folies produites : par l'amour, par le fanatisme religieux, sont beaucoup plus rares; s'il y a plus de suicides dans les temps modernes, les démonomanies sont beaucoup plus rares.

Si les agitations sociales étaient la cause de ce grand nombre de fous dont on s'effraie, cette cause, pendant la restauration, n'aurait exercé son influence que sur une portion très limitée de la population; car jamais la masse du peuple n'a été plus calme ni moins propre à être excitée, et cependant l'augmentation du nombre des aliénés a été tout aussi remarquable dans les classes inférieures que dans les classes élevées de la société.

Ce n'est donc pas dans l'étude des causes de l'aliéna-

^3p NOMBRE COMPARÉ DES FOUS.

tion mentale, modifiées par les circonstances, qu'il faut chercher à résoudre la question qui nous occupe. . En effet, les médecins anglais ont attribué l'augmentation des aliénés chez eux à des causes qui nous sont étrangères. Les Allemands ont eu recours à des explications qui ne sont applicables ni à l'Angleterre ni à la France; tandis que chez nous on accuse des circonstances qui n'ont exercé aucune action ni en Angleterre ni en Allemagne 1.

Cependant le nombre des aliénés augmente partout; les hôpitaux s'encombrent; les administrations charitables s'alarment de ce surcroît de population et de la dépense qu'il nécessite. Quelle est donc la cause de cette augmentation ? est-elle réelle ? n'est-elle qu'apparente ? pour en juger, il me suffit d'exposer les faits.

Lorsqu'un prix fut solennellement proposé à tous les médecins de l'Europe le croup fut l'objet d'une préoccupation générale; cette maladie fut le sujet des recherches de tous les médecins; tous les enfans mouraient du croup ; les mères ne craignaient plus pour eux qu'il ne mourût. La terreur du croup a fait place à l'effroi qu'il cause les inflammations et les hydropisies cérébrales Ces mala-

dies semblent s'être multipliées, parce qu'on a mieux étudiées , et parce qu'on en parle davantage , Il en avait été de même des maladies du cœur pendant que le célèbre Corvisart faisait ses savantes leçons de clinique à la Charité.

* Voyez Recherches sur l'état actuel en Allemagne des doctrines médicales légales , relatives aux aliénations mentales, par M. Taufflieb (Annales d'Hygiène et de Médecine légale, 1835, t. xiv, pag. 154).

NOMBRE COMPARATIF DES FOUS. [31]

L'auteur d'un ouvrage qui a pour titre , Institution des sourds et muets (1776), commence le chapitre premier par cette question : Pourquoi voit-on aujourd'hui plus de sourds et muets qu'il n'en avait paru jusqu'à présent? Depuis trente ans, vient-il au monde plus d'enfants sourds et muets qu'il n'en naissait auparavant? la ville de Paris en renferme un grand nombre; on en trouve de toutes parts dans les provinces, et nous apprenons qu'il s'en trouve aussi beaucoup dans les royaumes qui nous environnent. Je crois , répond l'auteur, que cette infirmité s'est toujours tenue dans une proportion égale à tous nos maux : s'il paraît aujourd'hui plus de sourds et muets que dans les temps qui nous ont précédés, c'est que jusqu'à nos jours on avait éloigné de la société les enfants qui naissaient privés de la faculté d'entendre et de parler. L'état de sourd et muet ne présentait qu'une situation affreuse, et semblait être, dans l'ordre naturel, un mal sans remède. Les parents se croyaient déshonorés d'avoir un enfant sourd et muet; ils pensaient avoir rempli tout devoir à son égard en pourvoyant à sa nourriture et à son entretien, en le soustrayant pour toujours aux yeux du monde, en le confinant dans le secret d'un

ôtre ou clans l'obscurité d'une maison inconnue

ujourd'hui il n'est plus question d'enfermer les sourds

t muets , etc

Ce que disait, il y a cinquante ans, l'abbé de l'Epée, n parlant des sourds et muets, n'est-il pas d'une applil&lion parfaite aux aliénés ? Victimes des préjugés de ïamour-propre , de l'ignorance, et de la conviction de

■ySa NOMBRE COMPiVUÛ DES FOUS.

leur incurablilité, ces malheureux étaient soustraits jad aux regards du public, bannis de la société, renfermés dans des cachots. Lorsque Pinel eut brisé les chaînes des insensés, une ère nouvelle commença pour les aliénés, Ces malheureux furent traités comme des malades , ï devinrent l'objet d'un intérêt spécial; les préventions di minuèrent, l'espoir d'obtenir leur guérison gagna lei cœurs, on réclama les secours de la médecine. Avertie ses ressources, la médecine des maladies mentales fit dt grands progrès; elle abandonna le traitement exclusiadopté jusque-là ; elle chercha de nouvelles méthode thérapeutiques ; elle les varia suivant les causes mieu: connues, les symptômes mieux appréciés, et la raarch de ces maladies mieux étudiée. Aux secours de l'hygiène aux remèdes fournis par la pharmacie , les médecins au jourd'hui associent et substituent souvent les moyen moraux, sorte de médecine méconnue, impraticable au trefois, mise en pratique de nos jours, même dans Id hôpitaux, médecine plus féconde en succès qu'on n pense généralement.

Les faits se sont multipliés, ont surgi de toule pan pour confirmer les heureux effets de l'application d(nouveaux principes qui

président au traitement des maladies mentales.

M. de Pastorel' donne les résultats suivans du traitement des aliénés dans les hospices de la Salpêtrière et de Bicêtre. Depuis le 1^{er} janvier 1804 jusqu'au 1

1 Rapport au conseil général des hospices, sur les hôpitaux et hospices à Paris, Paris, 1816, in.4.

nvier 1814j 3943 insensés des deux sexes ont été admis dans ces deux hospices; il en sorti 2149 guéris, est- à-dire plus de la moitié.

M. Desportes, membre de la commission administrative des hospices et hôpitaux de Paris, dans les rapports rendus au conseil-général des hôpitaux sur

service des aliénés dans les hospices de la Salpêtrière

de Bicêtre, depuis 1801 jusqu'à 1833, a constaté que : tiers des insensés des deux sexes admis sont sortis guéris de ces deux maisons. Si M. l'administrateur -Il décalqué des individus reçus dans ces hospices :)omme aliénés en traitement, les idiots, les épileptiques et les vieillards tombés en démence sénile, la proportion des guérisons eût dépassé la moitié des admissions. Ces résultats sont de nature à consoler les familles affligées d'avoir un de leurs membres atteint de folie. Et quelle est, en effet, la maladie grave et chronique dans le traitement de laquelle la médecine obtienne des succès plus nombreux?

Si, de ces résultats obtenus dans les deux hôpitaux de Paris, on rapproche les guérisons opérées à Charenton et dans plusieurs villes des départemens, il faudra bien convenir que le traitement des maladies mentales a fait, de nos jours, de grands progrès,

qu'il guérit un grand nombre d'aliénés, tandis qu'auparavant la guérison d'un ou passait pour un phénomène.

Tandis que les étrangers traduisent les ouvrages des Médecins français qui ont écrit sur cette matière, et [qu'ils viennent visiter nos établissemens, assister à nos Leçons, suivre notre pratique, en un mot, appren-

dre à traiter les fous, y aurait-il encore en France des hommes qui refusassent aux médecins français l'honneur d'avoir cultivé avec succès cette branche délaissée de la médecine ? 3»

Les heureux efforts de la médecine, les succès qu'elle obtient tous les jours, ont déterminé un plus grand nombre de médecins à se livrer à l'étude des maladies mentales, quelque pénible que soit cette étude, non-seulement à Paris, mais encore en province, et cette générale émulation s'est montrée dans toute l'Europe. Aussi les aliénés, au lieu d'être renfermés, enchaînés, battus, privés des premiers besoins de la vie, comme: j il y a un demi-siècle, sont aujourd'hui soignés avec intérêt, intelligence et douceur. Ces malades sont visités, traités par plusieurs médecins successivement et simultanément. Chaque famille s'entretient, non-seulement du malade qui lui appartient, mais encore de tout autre, enfin d'en tirer des motifs d'espérance et de consolation. Les médecins soit entre eux, soit dans les sociétés médicales, soit dans les salons, parlent du même malade; plusieurs l'ont vu, l'ont soigné tandis que dans les temps passés un seul médecin aurait été appelé. Enfin les aliénés, soustraits à la plus redoutable des infirmités humaines, ne sont-ils pas dans le monde objet d'un intérêt tout particulier, que réveille le souvenir de la maladie à la-

quelle ils ont échappé ? sont-ils pas autant de témoins qui attestent les progrès? de la médecine, lors même qu'ils se taisent sur ses succès. I C'est là sans doute une des premières causes qui fonH |

p'on ne cesse de répéter que le nombre des fous est prodigieusement augmenté et qu'il augmente tous les |ours. Les maux de la révolution, l'exaltation des passions, l'exagération de quelques idées semblent fortifier cette opinion, qui s'étend, se propage et s'accrédite.

Depuis que les aliénés sont soustraits aux influences extérieures qui abrégeaient leur existence, depuis qu'ils ionl soumis à un régime et entourés de soins conservateurs, la durée moyenne de la vie a dû augmenter, et un plus grand nombre d'aliénés a parcouru une plus longue carrière.

L'heureuse impulsion qui s'est opérée en faveur des aliénés , se fit d'abord sentir à Paris. L'administration améliora les habitations, le régime, le service médical, et accorda tous les moyens de traitement qui lui furent 'demandés. Les hôpitaux deBicêtre et de la Salpêtrière, la maison de Charenton se remplirent d'aliénés. Leur population a plus que triplé depuis 1792 , depuis 1801; la même chose a eu lieu , à Rouen, à Nantes, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux , etc. Jusque-là , il n'entrait à la Salpêtrière et à Bicêtre, que le très petit nombre d'indigens aliénés furieux non guéris à l'Hôtel-Dieu; l'horreur qu'inspiraient ces maisons en éloignait tous les autres.

Ces salutaires réformes s'étendirent aux grandes villes de France ; on y améliora le sort des aliénés , et dès lors ces malades y parurent plus nombreux.

En 1817, le ministre de l'intérieur donna une attention particulière à cet objet. Une commission fut créée pour améliorer l'existence des aliénés; des instructions furent envoyées dans les départemens; des ordres furent

y36 NOMBRE COMPARÉ DES FOUS. |

donnés pour retirer ces infortunés des prisons dans lesquelles ils étaient confondus avec les malfaiteurs, quelquefois même avec les criminels, et toujours dans un état plus déplorable que celui de ces ennemis de la société. L'administration des hôpitaux et des hospices renvoya, dans leurs départemens, les aliénés qui n'étaient pas domiciliés à Paris, et qui contribuaient à l'encombrement des hospices de la capitale. Les administrations départementales, ne sachant où loger ces malades, faute d'habitations pour eux, ou parce que celles qui existaient étaient insuffisantes pour l'affluence des aliénés qui se présentaient, réclamèrent des moyens pour s'agrandir; dans presque tous les départemens, on fit des dépenses plus ou moins considérables, plus ou moins bien entendues, dans plusieurs on fit des constructions nouvelles et même des établissemens spéciaux. Partout les aliénés furent mis au régime des pauvres malades ou valides; des médecins furent chargés de les visiter; enfin les soins qu'on prit de ces infortunés, abandonnés jusqu'alors, l'intérêt et les soins qu'on leur prodigua réveillèrent les espérances des familles, excitèrent fortement l'intérêt public en faveur des fous, et les fit entrer en grand nombre dans les hospices. Dès-lors on crut que le nombre des aliénés augmentait réellement; mais on ne réfléchit point, que, ne redoutant plus pour eux le séjour des hôpitaux, leurs parens agirent en province comme on avait fait à Paris. Ils confièrent leurs malades à la charité publique,

avec la certitude d'un bon traitement et; l'espérance d'un meilleur avenir.

Au reste, il était arrivé à Paris, et il arrive en province ce qui aura toujours lieu lorsqu'on perfectionnera les institutions; les hommes se portent là où ils espèrent être mieux, soit pendant la santé, soit pendant la maladie. Nous avons vu s'accomplir, pour les aliénés, ce qu'on a observé toutes les fois qu'on a amélioré quelque branche des secours publics. Le nombre des enfans abandonnés est vraiment déplorable; il augmente d'une manière désespérante, parce que les pères et les mères redoutent moins de les exposer \ La tendresse des mères est d'autant plus apaisée, que l'administration est plus soigneuse des jours de leurs enfans; elles les abandonnent avec moins de remords. Cette observation a été faite depuis long-temps par les hommes occupés des moyens de diminuer le nombre des enfans trouvés.

Si l'Hôtel-Dieu , dit Bailly, parlant au nom de l'Académie des Sciences, n'était plus un lieu d'effroi pour les pauvres, qui n'y viennent qu'avec la plus profonde répugnance, on verrait augmenter le nombre des malades qui s'y font porter.

Nous ne nous dissimulons pas, disent les lettrespatentes du 22 avril 1781, données par l'infortuné Louis XVI, qui ordonnait de grandes améliorations dans l'Hôtel-Dieu de Paris, que le nombre des malades pourra augmenter à mesure qu'on ne sera plus repoussé de ces lieux par le sentiment des maux qu'on y craint.

Mais si cette amélioration des habitations , du régime, du traitement médical, étaient la cause de l'aug-

* Voyez Histoire statistique et morale des enfans trouvés; par J. F. Terme et J.B. Montfalcon, Paris, 1837, in-8.

51) LES FOUS.

mentation du nombre des aliénés dans les hospices, pourquoi les indigens malades n'encombrent-ils point les hôpitaux de Paris, si admirables par les heureux changemens qu'ils ont subis depuis plus de trente ans? Parce que les secours à domicile sont beaucoup plus considérables et mieux administrés; parce qu'on n'admet plus dans les hôpitaux des paresseux valides qui occupaient les lits des malades ; parce qu'on n'y admet plus que les indigens qui ont véritablement besoin des secours de la médecine ou de la chirurgie, et qu'autant qu'il y a de places vacantes. L'admission des aliénés est restée facile, et donne lieu à des abus qui sont propres à confirmer mon opinion.

Il est évident que les soins que l'on prodigue aux aliénés, dans les établissemens publics, le bien-être dont ces malades y jouissent, l'espérance qu'entretennent des guérisons journalières, font affluer dans ces établissemens des individus qui ne devraient point y être admis.

Il est des pauvres qui simulent la folie pour entrer dans nos hospices. Souvent on y transporte des malades, même des hôpitaux , qui n'ont qu'un délire fébrile. Les mauvais sujets qui, dans l'ivresse, troublent l'ordre public, y sont envoyés par la police.

Je viens de dire qu'autrefois on n'enfermait que les . aliénés furieux ou perturbateurs de l'ordre public. On ne voyait point jadis, dans les hospices d'aliénés, ce grand nombre de monomaniaques paisibles, de vieillards et de paralytiques, qui forment aujourd'hui la masse de la population de ces hospices. Dès qu'un vieil- i lard, homme ou femme, manifeste quelque aberration

de rentoudomcut, dès qu'il tombe eu enfance, comme dit le vulgaii-e, il est transféré dans les hospices d'aliénés. Le respect, la reconnaissance du fils pour son vieux père, ne tiennent pas contre la facilité de le déposer dans une maison dans laquelle d'ailleurs il recevra les meille-m-s soins. Il y a cinquante ans que le cœur se serait l'évolté contre une pareille résolution; l'opinion pu« blique eût poursuivi le fils comme coupable d'abandonner l'auteur desesjours.Aujourd'hui celte résolution ne coûte plus, tant les préventions contre les hospices ont cessé!

Cette population de vieillards et de paralytiques, cause principale de l'encombrement et de la mortalité des aliénés recueillis dans les hospices de Paris, signalée plus tard dans tous les établissemens qui ont été créés ou améliorés dans les départemens, s'est accrue si rapidement qu'elle n'était que d'un quart en 181 5, et qu'elle est d'une demi en i838, tandis qu'elle n'était que d'un dixième il y a cinquante ans. Aussi la physionomie des hospices d'aliénés est-elle entièrement changée. On n'y rencontrait autrefois que des maniaques furieux ou des monoraaniaques plus dangereux encore, tandis qu'aujourd'hui plus de la moitié de leur population se compose d'insensés paralysés ou en démence sénile et de monomaniaques inoffensifs.

Je viens d'indiquer les causes de l'augmentation du nombre des aliénés dans les hospices de France, de fixer l'époque de cette augmentation. Les aliénés se sont précipités dans ces hospices, les ont encombrés aussitôt qu'on a disposé pour eux des locaux plus convenables , aussitôt qu'on les a mieux soignés, et que des méde-

rjl^O NOJIBnE COMPARÉ DES FOUS.

cins ont été chargés de les traiter. Cet encombrement des établissements publics a frappé tous les esprits; et l'on a cru sans examen, et l'on a répété que le nombre des fous augmentait d'une manière effrayante. Les registres anciens nous manquent pour constater d'une manière directe, si le nombre des aliénés est plus considérable de nos jours qu'il y a cinquante ans. Les considérations qui précèdent me paraissent prouver que cette augmentation est plus apparente que réelle. Voy. ce que j'ai dit sur le même sujet aux pag. 41j 53 et suiv., t. I Ici se place naturellement la question suivante : Quel est le rapport du nombre des aliénés avec la population? Pour résoudre cette question, il faudrait avoir des statistiques bien faites; et c'est ce qui manque partout, la Norvège exceptée. En 1825, le Storling ordonna que dans toute l'étendue de la Norvège, il serait fait une statistique des aliénés. Le résumé de ces recherches a été rédigé par le docteur Holtz^ Le docteur Halliday a publié, en 1829, la statistique des aliénés en Angleterre et enEcosse^ A quelques lacunes près, cette statistique offre le nombre exact des aliénés des deux royaumes. Le docteur Brière de Boismont a constaté le nombre des aliénés renfermés dans vingt-et-un établissements, appartenant aux principales villes d'Italie, qu'il visitait en 1830 s. Le chiffre indiqué par notre hono-

' Statistique des aliénés de la Norvège {Annales d'Hjgiène et de Médecine légale, 1830, tom. IV, pag. 332}.

Lelter to Lord B. Seymour, with a report of the number of Lunatics and idiots in England and Wales, London, 1831, 1a-3.

Des établissements d'Aliénés en Italie (Journal complémentaire des Sciences médicales, tom. xviij).

rahie confrère n'exprime pas le nombre réel des aliénés de la péninsule où beaucoup d'insensés errent dans les campagnes lorsqu'ils ne sont pas conservés dans leur famille ; cependant ce document ne peut être négligé. Dans un voyage que je faisais dans le même pays en] 833, j'ai trouvé 1,1 00 aliénés de plus que le nombre indiqué par le docteur Brière. Le chiffre que je donne des aliénés, en France , n'est aussi qu'approximatif. C'est le résultat du nombre des aliénés que j'ai trouvé dans les établissemens où ils sont retenus chez nous , et des recherches que j'ai faites dans toute l'étendue de quelques départemens. Le chiffre que j'indique sera justifié, j'espère, lorsque nous aurons une bonne statistique des aliénés de France. Conclure du nombre des aliénés qui se trouvent dans le département de la Seine, au nombre des aliénés du reste de la France, serait une erreur grave; car il se rend à Paris des insensés de tous les départemens. Cette erreur a été commise par les docteurs Burrows et Casper; ces médecins ayant trouvé ([iie la proportion des aliénés dans le département de la Seine était à la population de ce département comme 1 à 350, ont conclu que les fous en France étaient bien plus nombreux qu'ils ne le sont partout ailleurs. Le petit nombre de statistiques que je vais rapporter n'est qu'un aperçu d'un travail à faire pour tous les pays.

Raymond, dans la statistique de Marseille établit qu'en 17⁹⁹ le nombre des aliénés de Marseille était à la population de cette ville comme 1 à 2000.

' Histoire et Mémoires dit la Société royale de Médecine, années 1777- 1778 > tom. ti, in-ij.

NOMBRE

des aliénés.

POPULATION.

PARROTT.

Provinces -Rhénanes (Jacobi).

New-York

Norvège.

De ces divers rapports , il faut conclure que les limites du nombre des fous, comparé à la population, sont entre 1 à 550, 1 à 1500 et 1 à 3785, que dans la Norvège et dans l'Ecosse , il y a beaucoup plus d'aliénés qu'en France, en Angleterre et en Italie. Cette différence dépend de ce que la Norvège et l'Ecosse étant des pays de montagnes, les idiots y sont beaucoup plus nombreux que dans les pays de plaines. Ce fait prouve que l'idiotie, qu'il ne faut pas confondre avec la folie, est un état dépendant du sol et des influences matérielles, tandis que la folie est le produit de la société et des influences intellectuelles et morales. Dans l'idiotie, les causes ont empêché le développement des organes, et par conséquent la manifestation de l'intelligence, tandis que dans la folie le cerveau surexcité, a dépassé ses forces physiologiques.

MÉMOIRES SUR L'ALIÉNATION MENTALE

CONSIDÉRÉE SOUS LE RAPPORT MÉDICO-LÉGAL,
i«t«»«9a»« Mise »«»««soa>«««oe>«««»««a9e«e; *g«ea «et»

MÉMOIRE: SUR L'EXPOSÉ DE LA MANIÈRE DE

Les aliénés trompés par les erreurs des sens et par les hallucinations, entraînés par le délire de leurs passions, trahis par l'impuissance de diriger leur attention, ! commettent souvent des actions qui seraient criminelles, si ces actions étaient commises par des personnes jouissant de la raison.

I La fortune , la vie, l'honneur de ces malades, de leurs parents, et des personnes qui les entourent, l'ordre public lui-même seraient compromis, si l'on ne mettait les aliénés hors d'état de nuire, en s'assurant de leurs personnes.

La suspension du droit qu'a chacun de disposer , ■ selon sa volonté, de sa personne et de ses propriétés, f est une dérogation au droit commun, si grave dans l'ordre social , qu'on est d'abord surpris que les médecins et surtout les légistes , n'aient pas indi-

' Mémoire lu à l'Institut, In i''' octobre 1811.

que d'une manière positive, les cas où un aliéné peut , et doit être privé de la liberté. On est étonné que les lois de tous les pays , n'aient point établi de règles pour constater les cas qui réclament la suspension de la liberté d'un aliéné, pour fixer le mode à suivre, lorsque : celle suspension, jugée nécessaire, est mise à exécution.

Toutes les législations ont pourvu à l'arrestation des : aliénés qui troublent la tranquillité publique ; elles ont autorisé ou pres-

crit l'interdiction des citoyens privés de la raison; elles ont ordonné de sages précautions pour prévenir la surprise et les erreurs du magistrat qui doit prononcer l'interdiction ; mais il semble que tous les législateurs aient eu pour but, plutôt le maintien de ■ l'ordre public et la conservation de la fortune de Tinter- ! dit ou des tiers , que l'intérêt immédiat de la santé du i malade et celui de sa liberté. Avant que l'interdiction i soit demandée par la famille , avant qu'elle soit provo- • quée par le magistrat , avant que le jugement d'inter- • diction soit rendu, l'aliéné est privé de la liberté, de; l'administration de sa fortune, et retenu chez lui ou en- • fermé dans une maison étrangère, soit afin de prévenir ■ les actions funestes auxquelles il peut se livrer, soit afin i de le soumettre à un régime, à des soins, à un traitement qu'il repousse le plus souvent. Il y a là un acte contraire au droit commun. Toutes les législations se: taisent à cet égard, tout ce qui se fait depuis l'invasion i de la folie jusques au jugement d'interdiction, est illégal, discrétionnaire, et soumis tout au plus à la surveillance administrative. Il y a là une lacune à remplir. J

Cette lacune serait-elle le résultat de l'indifférence des anciens législateurs pour la liberté individuelle ou bien auraient-ils reculé devant les difficultés d'une pareille loi?

L'isolement des aliénés {séquestration, confinement) consiste à soustraire l'aliéné à toutes ses habitudes, en l'éloignant des lieux qu'il habite, en le séparant de sa famille, de ses amis, de ses serviteurs; en l'entourant d'étrangers; en changeant toute sa manière de vivre.

L'isolement a pour but de modifier la direction vicieuse de l'intelligence et des affections des aliénés : c'est le moyen le plus

énergique et ordinairement le plus utile , pour combattre les maladies mentales,

La question de l'isolement se rattache aux intérêts les plus chers de l'homme , considéré comme malade , comme membre de la famille et de la société. Ici ressort la gravité d'une maladie qui expose celui qui en est atteint, à être privé des objets de ses plus chères affections, à être contrarié dans ses désirs , dans l'exercice de ses droits civils et de sa liberté. Ici se révèle l'importance des fonctions du médecin appelé à prononcer si un individu doit être mis hors du droit commun.

Etudions d'abord la question de l'isolement , sous le point de vue médical , et dans ses rapports avec la santé de l'individu. Il sera plus facile ensuite d'indiquer les principes de droit, et de signaler ce qui manque dans la législation, sur un objet aussi important. En effet, si l'isolement est indispensable pour la guérison et la conservation de l'aliéné, l'isolement doit être autorisé par la loi ; si la médecine n'ordonne pas toujours l'isolement, si elle indique des précautions pour rendre plus

CHAPITRE IV. DE L'ISOLEMENT DES ALIÉNÉS.

Si ce moyen de guérison , la loi ne doit autoriser l'isolement qu'avec des restrictions.

Cette question est grande ; car il y a, seulement en France, plus de quinze mille individus privés de leurs droits civils et politiques, privés de leur liberté, sans autorisation légale.

Que nous enseignent les faits et l'expérience sur la nécessité et sur l'utilité de l'isolement ?

§ I. Nécessité de l'isolement.

Les anciens avaient compris les avantages d'un traitement spécial pour les maladies mentales ; ils ont laissé dans leurs écrits d'excellens préceptes sur l'habitation et sur le régime, sur la direction intellectuelle et morale propres à hâter la guérison des aliénés. Cullen parmi les modernes, a fait sentir la nécessité d'isoler ces malades, de les séparer de leurs parens et de leurs connaissances. Willis, qui acquit une si grande célébrité pour avoir assisté à la terminaison heureuse du premier accès de manie de Georges III, fit démeubler les appartemens du roi, éloigna ses courtisans et ses serviteurs, et le fit servir par des domestiques étrangers. Willis assurait que les aliénés du continent qui venaient réclamer ses soins, guérissaient plus souvent que les Anglais, ses compatriotes.

Tous les médecins anglais, allemands et français, qui se livrent à l'étude des maladies mentales , conseillent l'isolement des aliénés, et sont unanimes sur l'utilité de ce moyen de guérison.

L'isolement est une vérité pratique, dont la nécessité et l'utilité seront mieux senties, lorsqu'on sera bien persuadé que les aliénés ne sont privés ni de sensibilité ni d'intelligence.

Les maniaques et les furieux eux-mêmes pensent et isonnent suivant les modifications de la susceptibilité

de l'activité de leurs organes. En épiaint toutes les idées des aliénés, en analysant la liaison de leur raisonnement, en fouillant dans leur cœur, en explorant les motifs de leurs déterminations , on saisit les causes

leurs affections et de de leur haine, de leurs désirs et de leurs aversions , de leurs déterminations et de leurs actions; on acquiert la conviction que les fous ne sont

s aussi déraisonnables que le croit le vulgaire.

Que d'aliénés ont lutté long-temps et péniblement contre l'égarment, l'exaltation de leurs idées, contre des funestes impulsions, avant que leur délire se soit vélé par quelque acte apparent. L'observation suivante ouvre jusqu'à quel point un aliéné peut cacher son déc : s'il peut dissimuler son état aux personnes avec lesquelles il vit, ne jouit-il pas de la plus grande portion de son intelligence !

Un négociant, âgé de cinquante-cinq ans , d'une constitution forte, quoique d'un tempérament lymphatique, d'un caractère doux et facile, père d'une nombreuse famille, avait acquis une fortune considérable dans le commerce; il éprouvait quelques contrariétés domestiques bien légères pour tout homme d'un caractère

un peu ferme. Depuis un an environ, M avait

>i'mé un grand établissement pour l'un de ses fils. Peu

de temps après, il devint plus actif, et témoignait contre ses habitudes, la joie que lui causait sa prospérité croissante. Il quittait plus souvent son magasin et ses affaires. Malgré ces légers changemens , sa famille, encore moins ses amis et ses voisins, ne soupçonnaient du désordre dans sa liaison. Un jour que M. était sorti, un marchand étalagiste apporte chez lui deux portraits et demande 50 louis, prix convenu dit-il, avec un monsieur très respectable qui a donné son nom et son adresse. Les fils du malade renvoient les portraits et le fripon. Le père rentre, ne parle point de son acquisition; mais ses enfans mettent la conversation sur les portraits, sur la friponnerie du marchand et sur le refus qu'ils ont fait de payer. M... se fâche assurant que les portraits sont superbes, qu'ils ne sont pas chers, qu'il entend les acheter. Dans la

soirée, discussion devient plus orageuse, le malade s'emport fait des menaces, enfin le délire éclate. Dès le lende

main, M est confié à mes soins; ses enfans, effray

par la maladie de leur père , et alarmés de l'acquisitio qu'il a faite, parcourent les livres de commerce. Quell fut leur surprise, en voyant la mauvaise tenue des r gistres, des lacunes nombreuses et un déficit immen de la caisse! Ce désordre remontait à plus de six moi Sans cette discussion, dans peu de jours, une mai-so de commerce des plus honorables, allait être compr mise. Une lettre de change, pour une somme consid rable , arrivait à son terme, et nulle mesure n'avait ék' prise pour l'acquitter.

Il est des individus qui recouvrent la raison, dè<

u'ils quittent leur domicile , et qui la perdent de nou- >au dès qu'ils y rentrent. Livrés à eux-mêmes, rendus leurs habitudes, ces individus s'abandonnent à des ex- ;s, éprouvent des contrarie'tés , s'affligent de ce qu'ils)ient, redoutent les devoirs, lés assujétissemens du onde et le tracas des affaires : mille soucis , mille in-liétudes, mille préoccupations opposées, mille sentiens divers les exaltent ou les découragent; le délire ;late. J'ai vu, à la Salpê-trière, plusieurs femmes qui î pouvaient être raisonnables que dans l'hospice, qui clamaient avec instance leur rentrée dans la division ?s aliénés, sentant, après quelques jours passés dans ur famille, qu'elles allaient retomber malades. Quel- :es-unes de ces femmes, rentrant assez tôt, prévelient le retour d'un accès; d'autres, s'y prenant trop rd , ne pouvaient échapper au mal qu'elles cherlaient à éviter. Ce que j'ai observé à la Salpêtrière, le remarque souvent à Charenton.

M... âgé de quarante-sept ans, d'un tempérament ?rroso-sanguin, sujet à des hémorroïdes qui ne coulent is depuis quelque temps, avait l'habitude de faire apliquer des sangsues à l'anus , pour combattre des maux 'i tête auxquels il était sujet. Heureux dans son inté- (^ur, son commerce avait prospéré jusqu'à l'année 1 830. 'c3-lors M... se tourmente et se donne beaucoup de ncas pour soutenir ses affaires; en décembre i83i , près une perte assez légère, il tombe dans la tristesse, ans la mélancolie; sa face se colore, ses yeux s'injec- :nt, sa respiration devient difficile. M... répand des irmes et répète sans cesse qu'il est perdu; le lende-

ySo ISOLEMENT DES ALIIÉNiÉS.

main et les jours suivans il fait plusieurs tentatives (J suicide , on est obligé de matelasser son appartemen il veut s'étrangler, essaie d'avalier sa langue , remplit s bouche avec son poing dans l'espoir de s'asphyxi" enfin il refuse toute nourriture. Après six jours, le m lade est conduit à Paris et confié à mes soins. Dès arrivée toute tentative de suicide cesse, le malade p raît rendu à la raison et délivré de la funeste impulsu au suicide. U impression que jaiéprowée, me disait-i en me 'voyant transporté dans une maison étrange m^a guéri. En effet, le sommeil, l'appétit, la conve tion très suivie et quelquefois gaie , peuvent faire croi à cette guérison. Trois semaines paraissent suffisantt pour la convalescence; la femme et le fils de M... vi nent le chercher, il passe deux jours à Paris, y terrai quelques affaires et repart pour la province; à pei chez lui, M.,, se sent dominé par les mêmes impu sions, il revient à Paris, y reste quelques jours, y ff quelques affaires et repart très bien portant ; de reto dans sa maison, M... fait de nouvelles tentatives i suicide , frappe son fils et ceux qui le servent; la vie < sa femme est compromise. Le chagrin de sa fa-

mille, surveillance exercée autour de lui, les menaces simul de l'autorité, rien ne peut vaincre ses impulsions funes' Le malade passe plusieurs jours sans prendre de nourriture, il lie, avec un cordon, les organes extérieurs > la génération , monte sur son lit pour se précipiter s le parquet; il déchire son Hnge pour en faire des co et se pendre , enfin , il trompe la surveillance de ses rens et court se précipiter dans la rivière. Il est aussi

ISOLEMENT DES ALIÉNÉS. 751

mis dans une voilure , accompagné de sa femme, et malgré la camisole, il n'est pas d'efforts qu'il ne fasse pour se tuer. Arrivé à Paris, isolé de nouveau, M... est parfaitement raisonnable et ne fait point de tentatives de suicide, pendant six semaines qu'a duré ce nouvel isolement. Je lui demande comment il ne dompte pas chez lui ses funestes impulsions, comme il le fait à Paris, éloigné de sa famille et de ses affaires, il répond 'une manière évasive , affirme que cette fois l'épreuve été assez longue, qu'il est guéri ; il insiste pour retourner chez lui : Pmé de ma femme et de mon fils , je suis plus malheureux des hommes et je ne puis vivre, réète-t-11. Mais, lui disais-je, puisque vous êtes si maleureux ici, pourquoi n'essayez- vous pas de vous déuire , cela vous est facile : Je ne sais pas , répliquait-il , mais je suis guéri, quon me laisse partir. Le alade jouissait de la plus grande liberté, nulle précaution apparente n'était prise pour l'empêcher de se déuire, et jamais il n'a fait la moindre tentative; jamais n'a déraisonné, et jamais je n'ai pu obtenir l'aveu des otifs qui le portaient à se détruire lorsqu'il était dans a maison , tandis qu'il n'y songeait plus dès qu'il était -hez des étrangers ; retourné pour la quatrième fois u milieu de sa famille , les mêmes phénomènes se sont

enouvelés avec la même violence; par instant, M

raitant d'affaires importantes, faisait trêve à ces funeses idées.

La sensibilité des aliénés est pervertie; ces malades ont plus, avec le monde extérieur, que des rapports mormaux, par conséquent douloureux. Tout les blesse,

tout les déchire, tout leur est odieux. En opposition c permanente avec tout ce qui les entoure; ne comprenant point ce qu'on leur dit , ne saisissant pas les rai- | sonnemens qu'on leur adresse, ils en concluent qu'on les trompe; ils prennent pour des injures, pour de l'ironie, pour des provocations le langage le plus franc, le plus sérieux et le plus tendre. Le régime , les prohibitions réclamés par leur état , auxquelles on essaie de les astreindre, leur paraissent des persécutions insupportables, des contrariétés horribles. L'aliéné est en proie à des soupçons qui mettent le comble à sa perversion morale. De là cette défiance symptomatique que l'on observe chez presque tous les aliénés, même :j chez les maniaques qui paraissent si audacieux et si téméraires. Ce symptôme qui s'accroît par les contrarié- h tés imaginaires ou réelles, par des traitemens mala- -il droits, augmente avec le progrès de la maladie, avec :| la perturbation et l'affaiblissement de l'intelligence; il l imprime, sur la physionomie des aliénés, un caractère spécifique facile à saisir, surtout dans la ly-pémanie et dans la démence, lorsque celle-ci n'est point arrivée au dernier degré de l'oblitération de l'intelligence.

La défiance est propre aux esprits faibles, elle est le partage des peuples dont l'intelligence est peu développée. L'homme affaibli, le vieillard, sont plus défiants que l'homme dans la force de l'âge; les grands artistes, les gens de lettres, les savans, sont très obligeans; tant il est vrai qu'il existe une force morale dans l'as-

cependant que donne sur les autres hommes la culture de* l'esprit et une raison plus développée. Cependant, mal

ISOLEMENT DES ALIÉNÉS. 753

gré leur défiance, les aliénés sont d'une imprévoyance complète; ils n'ont nul souci, nulle inquiétude pour le moment qui va suivre, mais une défiance extrême pour tout ce qui est présent.

De la défiance, ces malades passent bientôt à la crainte ou à la haine, et dans les deux situations morales, ils repoussent leurs parens, leurs amis, accueillent les étrangers, se jettent dans leurs bras, les invoquent comme des protecteurs ou des libérateurs avec lesquels ils sont prêts à fuir, abandonnant leur habitation et leur famille.

Qu'espérer pour la guérison de ces infortunés, si l'on ne détruit leurs préventions? Qui de nous n'a éprouvé la différence qu'il y a d'être trompé, outragé, trahi par ses proches, par ses amis, ou par des individus qui nous sont étrangers et absolument indifférens ? On pressent déjà un des grands avantages de l'isolement. (Page 120 et suiv. , tom. I.)

Ce malheureux, devenu tout-à-coup maître de la terre, entend être obéi par ceux qui étaient accoutumés à céder à ses volontés par respect ou par affection. Sa femme, ses enfans, ses domestiques sont ses sujets, oseraient-ils lui résister? Qu'il soit transporté dans un lieu étranger; le voilà hors de son empire, il n'est plus au milieu de ses sujets , l'illusion est détruite.

L'isolement des maniaques est d'une nécessité absolue monis évidente : les maniaques sont d'une susceptibilité excessive, toutes leurs impressions physiques ou morales les irritent et les

portent à la colère; or la colère du déljj-e, c'est la fureur. Le furieux se livre aux actes

.j54 ISOLEMENT DES ALIÉNÉS.

les plus dangereux, il casse, brise, frappe et tue. Il s'arme de tout ce qui tombe sous ses mains pour se venger ou pour se défendre. Veut-on le retenir, il a recours à la force, à la ruse; rien n'est sacré pour lui, pourvu qu'il recouvre la liberté que des parents, des amis injustes ou barbares veulent lui ravir.

M..., âgé de 27 ans, d'un tempérament sanguin, sujet aux maux de tête, voyage à cheval par un temps très chaud; il est pris d'un accès de manie. Recueilli sur lâ route par des amis de sa famille , il est retenu dans un appartement jusqu'à l'arrivée de ses parents; il se croit tombé dans un repaire de voleurs, parce qu'en entrant dans celte maison amie, on avait envoyé le cheval à l'écurie et mis son porte-manteau en sûreté. Après toutes sortes d'efforts et de violences pour recouvrer la liberté, le malade met le feu à la maison , afin de s'échapper des mains de ceux qu'il prend pour des voleurs.

Laissera-t-on dans leur famille des monomaniacques qui ont des penchans affreux et atroces? Il en est qui ont des impulsions aveugles, instinctives, irrésistibles. Pinel, Gall, Hoffbauer ^ rapportent des faits d'impulsions malades pour le vol. Heinke et M. Marc - ont donné l'histoire de raomanies incendiaires. Enfin, des exemples d'impulsions au meurtre, au suicide, sont signalés par tous les auteurs. Tous les médecins parlent

' Médecine légale relative aux aliénés et aux sourds-muets, Irad. JB Chambeyron, Paris, 1817, ia-S.

^ Annales d' Hygiène publique et de Médecine légale, 1833, t. x , p. 35 et suiv. — Mémoires de l'Académie royale de Médecine, Paris, 1833^ tom. m, j). 29 et suiv.

des dangers qu'il y a de laisser libres les aliénés enclins au suicide Ces funestes penchans sont quelquefois motivés, quelquefois ils sont sans motif. Ordinairement ils se reproduisent sous le type intermittent , et les individus atteints de ces funestes impulsions jouissent habituellement de la raison , dans tous leurs discours , dans toutes les actions qui ne rentrent pas dans la série des idées et des affections malades. Ces monomaniaques que je n'ai point à faire connaître ici, rentrent dans le domaine de l'administration qui veille à la sûreté publique.

Quelquefois la cause du délire existe au sein de la famille. Des chagrins domestiques, des revers de fortune, la jalousie, la présence d'individus qui éveillent ou irritent les passions mal éteintes, ont provoqué l'égaréement de la raison et sont des obstacles insurmontables à son rétablissement.

M... âgé de 27 ans, éprouve des revers de fortune , tombe dans la lypémanie avec penchant au suicide; l'élévation de l'appartement qu'il habite, la disposition de l'escalier de sa maison , les visites répétées de ses amis qui viennent contempler son malheur\ le désespoir et les soins de sa femme, sont autant de circonstances qui excitent le malade à terminer son existence; tout en avouant qu'il n'a point de motifs pour se détruire, qu'il est honteux et criminel d'attenter à ses jours, il n'est point de tentative qu'il n'ait faite pendant plus d'un mois. Isolé et transporté hors de chez

' Voyez le méraoirc Suicide, tome i, page SzG cl suiv. Monomanie Uomicide, tome 11, page 94.

rj^Q ISOLEMI'NT DES ALIÉNÉS.

lui, logé à un rez-de-chaussée d'où il peut facilement aller dans un jardin, le malade ne fait plus d'effort pour terminer sa vie ; cela ne servirait à rien, dit-il, je ne pourrais venir à bout de me tuer ici, toutes les précautions sont prises pour m'en empêcher.

Une dame âgée de 50 ans, d'un tempérament lymphatique, d'un caractère timide, avait franchi son temps critique et jouissait d'une parfaite santé, quoique, depuis plusieurs années, elle éprouvât quelques sentiraens de jalousie pour une nièce qu'elle avait attirée dans sa maison. Dans cette disposition morale, madame perd un enfant presque subitement , et son mari tombe gravement malade. Les chagrins, les fatigues la rendent acariâtre ; la présence de sa nièce lui devient insupportable : madame donne son argent inconsidérément, abandonne souvent sa maison, allant se plaindre partout. Enfin elle éclale en injures, veut étrangler sa nièce, elle est prise de délire général et devient furieuse : elle a des intervalles lucides. Le jour est moins orageux que la nuit. Le médecin fait appliquer des sangsues, ordonne des pédiluves et du petit lait. Le quatrième jour, la malade est confiée à mes soins. Le visage est pâle, les lèvres sont sèches; les yeux brillans, mobiles ou fixes ; la parole est brève ; la langue muqueuse ; l'épigastre douloureux ; des gaz s'échappent par la bouche; constipation. A une heure de la nuit, tout-à-coup, la malade s'agite, quitte son lit, pousse des cris, vomit un torrent d'injures, écume de fureur. La face est extrêmement rouge, le corps couvert de sueur. Trois femmes ont de la peine à contenir la malade, qui

ifaïttles efforts pour se soustraire aux olijets imaginaires [qui l'effraient. J'arrive, je me plains de tant de bruit let de tant de désordre; je fais retirer les femmes et j'or- Jdonne à la malade de se coucher. Celle-ci me regarde lavec surprise : je la fixe et lui ré- itère l'ordre de rentrer idans son lit. Madame se couche et se tient tranquille lie reste de la nuit. La nuit suivante, mêmes accidens, ■ même moyen pour les combattre, même succès, Cin- :quième nuit, retour du délire, mais sans fureur. Clia- \que fois que je vous vois, me dit la malade, y'e 7}ie sens tranquillisée. Bains tièdes, petit lait nitré, la vemens émolliens. Sixième nuit, explo- sion de fureur qui cède comme les deux premières fois; du reste, pendant tout le jour I madame est calme, raisonnable, mais triste. Le septième jour, j'annonce à celte dame que sa nièce doit quitter sa maison. Celte nouvelle produit son effet; le sommeil se rétablit; les selles sont faciles. Douzième jour, retour du délire, inquiétudes fugaces, crainte d'être labusée sur le départ de sa nièi-e; insouuiie. Seizième jour, le père et la mère de la malade viennent confirmer le départ de l'objet de sa jalousie. J)ès-lors le délire [cesse : il reste seulement un peu d'inquiétude et quelque défiance, qui n'empêchent point madame de rentrer chez elle, c[uelques jours plus tard. Elle y reprend îses occupations habi- tuelles et jouit d'une santé parfaite. Plusieurs mois après, elle sol- licite de son mari le rappel de sa nièce, reconnaissant qu'elle était malade lorsque la jalousie s'est éveillée en elle.

Les personnes privées de la raison tombent quelquef fois dans l'abattement physique et dans le décourage-

.^58 ISOLEMENT DES ALIÉWlS.

ment moral ; elles sont tellement affaïsse'es qu'elles ne > peuvent vaincre leur inertie intellectuelle, ni triompher i de leur

répugnance pour toutes sortes d'exercices et de distractions. Profondément affectées de cette nullité physique et morale, elles se la reprochent et elles s'en font un motif de désespoir. Cette situation est d'autant plus funeste que ces malades voient ce qu'ils devraient faire et qu'ils restent les témoins de ce que les autres font pour eux.

Los aliénés, qui conservent si souvent le sentiment | de leur état, perdent rarement le souvenir de leurs ac» lions : ils se rappellent tous les accidens qui ont signalé le début de leur maladie : ce sont des écarts de conduite, des emportemens, des actes de violence, dont le souvenir les irrite. Le regret, les remords sont continuellement irrités par la présence des lieux té'moins de leurs égaremens, et par celle des personnes qui ont été victimes de leur fureur. Parce qu'ils s'accusent eux-mêmes, ils croient que les autres les condara* l| nent : ainsi l'un devient furieux à la vue de sa femme, m qu'il croit avoir maltraitée ; l'autre s'exalte en voyani 1|> un ami, dont il croit avoir compromis la fortune. Sou-1^ vent, lorsque la folie éclate, les organes digestifs sont en n mauvais état ; les aliénés trouvent mauvais au goût tout ce qu'on leur présente, soit boissons, soit alimens solides: ils croient qu'on a voulu les empoisonner, et ils accusent ceux qui leur ont donné les premiers soins, m Ils deviennent furieux ou sont terrifiés dès qu'ils voient ;!" s'approcher leurs parens ou les personnes qui les ont ;! assistés au début de la maladie.

Un jeune homme, âgé de 21 ans, était mélancolique depuis quelques jours; ses camarades le conduisent à la campagne pour le distraire. Pendant le dîner, toutà-coup el sans motif apparent, explosion du délire le plus furieux, le malade accable d'injures ses amis et veut les frapper les appelant scélérats. Il est isolé,

confié à mes soins; après trois mois de traitement, il guérit. Au déclin de la maladie la vue de l'un de ses amis a quelquefois réveillé l'agitation et même la fureur. Lorsque la guérison a été parfaite , ce jeune homme m'a avoué qu'étant 'à dîner avec ses camarades , le vin lui avait paru d'un goût affreux , qu'il s'était cru empoisonné par eux.

Un émigré, âgé de 46 ans, d'un tempérament sanguin , d'un caractère absolu , après une longue suite de malheurs est arrêté, mais rendu peu après à sa famille. Ce nouveau chagrin le jette bientôt dans le désespoir, suivi d'un accès de fureur qui persista pendant deux mois. Pendant son délire, le malade ne voyait et ne parlait que prisons, gendarmes, chaînes, etc.; après cet accès, M... resta mélancolique et hypocondriaque. L'année suivante sans nouvelle provocation, tout -à-coup délire et fureur; dès le lendemain le malade est confié à mes soins; quoique le délire soit général, avec agitation, M... parle souvent, comme dans le premier accès, de prison, de soldats, etc.; son délire est évidemment dominé par le souvenir de l'arrestation qui a provoqué le premier accès ; chaque fois que j'aborde le malade c'est avec l'accent de l'amitié; je lui tends familièrement les mains, je lui rappelle les soins que je lui ai donnés

r,60 ISOLEMENT DES ALIEPTES.

l'année précédente. — Dissipez vos inquiétudes, lui répétais-je souvent, vous pouvez compter sur mon dévouement;vous n'êtes point détenu, rien ne vous retient, vous pouvez sortir quand il vous plaira. Le quatrième jour, je termine mes exhortations ordinaires par ces mots prononcés avec vivacité : Allons nous promener. IjB malade veut me suivre sans vêtements. Je l'invite à s'habiller, nous sortons; nous n'avions pas fait quelques pas que nous

pûmes échanger quelques phrases suivies, et avant de rentrer, le malade avait recouvré l'entier usage de ses facultés.

Une dame, âgée de 50 ans, fut effrayée par un incendie qui éclata dans une maison située vis-à-vis celle où elle habitait. Pendant trois jours et trois nuits, cette dame ne voyait que des flammes prêtes à dévorer elle et sa maison. Il a suffi de la déplacer pour faire cesser ses hallucinations , ses craintes et pour ramener le calme et rétablir la raison.

Les souvenirs antérieurs à la maladie ont une grande influence sur les idées des aliénés. En effet, les idées de ces malades ont des rapports presque constans avec leurs anciennes habitudes, avec les évènements passés, avec leurs études, avec leurs affections, et avec des personnes qui ne sont plus. Ces souvenirs sont si vifs, que l'aliéné leur prête souvent de la réalité; de là, des ressemblances qui les irritent et les rendent furieux , des aversions dangereuses pour les personnes dont ils ont eu à se plaindre autrefois. Un officier m'avait pris en aversion, parce qu'il me trouvait quelque ressemblance avec un général qui avait été sévère pour lui.

ISOLlMÈNT ms ALIÉNÉS. 76 T

M... , âgé de 40 ans passés , avait eu dans sa jeunesse des discussions d'intérêt avec son frère; tout s'était arrangé, et les deux frères vivaient dans la plus sincère intimité. La raison de M... s'égare, et sa fureur est constamment provoquée par la présence de son frère, qu'il accuse de l'avoir ruiné.

M..., âgé de 35 ans, devient maniaque; la vue de son père l'irrite et le rend furieux. Son père l'avait vivement réprimandé dans sa première jeunesse, pour quelques écarts de conduite.

Les aliénés ont le sentiment du mal qu'ils font , leur délire s'exa* père par la pi'ésence de leurs parcns dont ils font le malheur. Le cliagrin, les larmes qu'une mère, une femme, un fils ne peuvent toujours dissimuler, augmentent la douleur morale du lypémanique. La physionomie inquiète, effrayée des parcns, profondément affligés, ajoutent à la crainte, aux frayeurs du panophobe qui voit dans ces signes d'effroi de nouveaux motifs de terreur.

Je SUIS un objet d'effroi pour ma femme et mes enfans, me répète souvent un maniaque horriblement malheureux pendant les paroxismes du AÉVive) leur vue me jet le dans le désespoir, à cause du mal que je leur Jais; si mon délire oblige les personnes qui me soignent (! ■ m 'enchaîner, qu'on me conduise dans un hospice ; je ne suruii^rais pas à ma douleur, si ma femme était contrainte a permettre, chez moi, un pareil traitement, quelque indispensable qu'il fût. Ce malade a des paroxismes qui persistent pendant trois ou quatre mois. Pendant tout ce temps-là, cl même plusieurs semaines

ISOLEMENT DES ALIÈNES.

après, il ne veut voir ni sa femme ni ses enfans, tant leur présence lui est douloureuse.

J'ai vu des aliénés, particulièrement des monomaniaques, dont l'impatience et le délire s'exaspéraient par l'exagération des soins de leurs parens : ! ma mere, que vous me tourmentez! jamais je ne guérirai près de vous, répétait souvent un lypémanique impatienté par les questions perpétuelles de sa mère, qui à chaque instant demandait à son fils des nouvelles de sa santé,

et l'excitait à être docile au régime et au traitement qui lui étaient prescrits.

§ IL De ruililité de l'isolement.

Je viens de prouver la nécessité de l'isolement, il me reste à démontrer son utilité.

J'aurai encore, dans cette deuxième série de faits, à apprécier les rapports intimes et réciproques de l'intelligence avec les affections des aliénés, rapports qui ne sont jamais entièrement détruits chez ces malades.

Tout le monde a éprouvé ce saisissement indéfinissable qui s'empare de notre être lorsque nous sommes subitement enlevés à nos habitudes et à nos affections, j'ai soustrait à l'influence des choses et des personnes au milieu desquelles il vivait, l'aliéné éprouve, dans le premier instant de l'isolement, un étonnement subit qui le déconcerte et livre son intelligence à la réaction qu'il va lui donner des impressions nouvelles.

Madame âgée de 45 ans, d'une constitution nerveuse, d'un caractère très vif, mariée à l'âge de 21 ans

ISOLEMENT DES ALIÉNÉS. 76

45 ans, accouche heureusement; trois mois après, sa face se couvre d'éruptions... (couperose). Sans cause connue, elle craint de toucher au cuivre; cette crainte augmente au point que la vue, et surtout le contact du cuivre, déterminent chez elle une sorte d'évanouissement. Elle croit que ses vêtements, sa peau recèlent des parcelles de cuivre. A son lever, elle est trois heures à se nettoyer la peau, elle exige qu'on l'épluche; elle fait de même pour ses vêtements. Dans la rue, elle ne peut passer devant la boutique

d'un chaudronnier ou le magasin dans lequel elle aperçoit du cuivre. Sur les montans de la porte cochère de sa maison, sont appendues les plaques

d'un notaire; raad , ne franchit cette porte, même

en voiture, qu'avec la plus grande angoisse. La nuit, le jour, elle est poursuivie de la crainte, que des parcelles de cuivre s'attachent à elle. Elle exige que son mari change de vêtemens, les secoue, les fasse brosser à tout instant. Quelquefois elle se trouve mal, parce qu'elle a cru voir du cuivre dans son salon, dans sa chambre, sur son lit, etc. D'ailleurs, madame conserve son appétit, mais elle a de la constipation, dort peu, est agitée, néglige ses enfans, son ménage, ne se distrait point, ne s'occupe point, mais ne déraisonne jamais. Après six mois de soins et de médicamens, madame est confiée à mes soins. Le jour même de son isolement, elle ne craint plus le cuivre, elle ne pense plus qu'à sa séparation de sa famille; elle dort peu. Le lendemain , elle touche et prend des flambeaux de cuivre, elle arrose un jardin avec des arrosoirs en cuivre, et prend un bain dans une baignoire de cuivre.

rjQ^ ISOLEMENT DES ALIÉNÉS.

Elle écrit à son mari une lettre, l'assurant qu'elle est: guérie de sa ridicule aversion, rendant compte des épreuves qu'elle a déjà faites pour s'assurer elle-même

qu'elle est bien. Les jours suivans, madame est très

bien, ainsi que ses lettres pleines de sensibilité, de regrets du passé et d'espérance dans l'avenir , aspirant au bonheur qui l'attend. Le neuvième jour depuis l'isolement, le mari de madame vient voir sa femme

et la trouve si bien , qu'il ne peut résister à son désir de rentrer chez elle. Après un mois d'un état de santé

parfaite, madame est prise tout-à-coup de la même

aversion, des mêmes répugnances, des mêmes craintes, des mêmes précautions, non pour le cuivre, mais pour le suif. Elle reprend toutes ces habitudes malades déjà décrites; ce nouvel accès persiste pendant douze ans, malgré de longs voyages et tous les moyens de distractions possibles, malgré les soins les plus attentifs et les

plus affectueux de son mari. Après douze ans, mad

est confiée à mes soins. Entrée dans la maison d'Ivry, dirigée par le docteur Mitivié, le même jour de l'isolement tous les symptômes cessent, et dès le lendemain, la santé est parfaite. Après un mois d'isolement, pendant lequel madame ... écrit à son mari, en reçoit des lettres, fait toutes sortes d'épreuves pour s'assurer qu'elle est guérie des terreurs que le suif lui causait, elle rentre dans sa famille, où elle est très bien depuis trois mois. C'est un des faits les plus remarquables de l'utile influence de l'isolement. 1 M. N... âgé de 56 ans, d'un tempérament éminemment nerveux , d'une constitution sèche, essuie de

grands revers dans sa position politique, s'adonne à l'étude, et fatigue son cerveau par de très longues tensions d'esprit. A l'entrée de l'hiver, il est pris d'un accès de monomanie et est confié à mes soins. M. N... est d'une loquacité intarissable; il écrit sans cesse, il est dominé par le désir d'acheter des fonds publics , lui qui a une grande fortune territoriale et qui ne s'est jamais livré à aucune spéculation. Après six mois de soins, un voyage de trois mois confirme l'heureuse terminaison de ce premier accès.

Quatre ans après, à la même époque de l'année, c'est-à-dire à l'entrée de l'hiver, M. N... rentre chez lui , et annonce à sa femme d'un ton très satisfait qu'il vient d'acheter à la bourse pour une somme très considérable de fonds publics. La femme de M. N... qui s'était aperçu depuis quelques jours que son mari avait un peu d'agitation et moins de sommeil , le décide à faire un voyage. Dès le surlendemain il se met en route, l'achat des rentes est oublié et en peu de jours, M. N... recouvre la plénitude de la santé.

Les impressions inaccoutumées que les aliénés reçoivent lorsqu'ils sont isolés, produisent des idées nouvelles, brisent la chaîne vicieuse des idées qui caractérisent leur délire. La nouveauté des impressions attire, fixe ou excite leur attention qui reprend alors sa puissance sur leur entendement ; et si les illusions des sens, si les hallucinations ne sont point détruites , leur influence est du moins suspendue pendant un temps plus ou moins long. Ne connaissant point les personnes avec lesquelles ils se trouvent tout-à-coup, ne sachant que penser, qu'espérer, que craindre de ses inconnus-avec

lesquels ils vont vivre, les aliénés cherchent à étudier le caractère de leurs commensaux , afin de se mettre en rapport avec eux. Le premier effet de l'isolement est-il de rendre l'aliéné plus calme et quelquefois raisonnable; ; ce premier effet persiste aussi long-temps que les impressions nouvellement reçues. Aussi les premiers moments de l'isolement sont-ils précieux pour le médecin qui sait en profiter, et c'est alors que commence la guérison de quelques-uns de ces malades.

M. B... âgée de 40 ans, d'un tempérament nerveux-sanguin , d'une grande susceptibilité , d'un caractère ! mélancolique, artisan d'une fortune considérable, était occupé de spéculations et

faisait de grands préparatifs pour le sacre de Bonaparte , lorsqu'il reçut une légère contrariété qui blessa son amour-propre. M. B... fut pris de fièvre qui cessa après quinze jours. Dès le lendemain, délire, agitation et fureur, quatre jours plus tard, le malade menace la vie de sa femme et celle de ses enfants qu'il veut jeter par la croisée; son médecin le conduit dans une maison de santé et le confie à mes soins. Le malade est logé au rez-de-chaussée, dans une chambre où il n'a d'autre meuble que son lit; il y est laissé seul, \ surveillé par des domestiques placés dehors. Insomnie ! me, mais calme, sueur abondante. M. B... se contraint (le lendemain ne voulant point être pris pour un fou , mais le délire reparait par intervalle. Pendant le paroxysme, loquacité, marche précipitée, quelquefois tristesse. Troisième nuit, sommeil ; quatrième jour de l'isolement, le malade demande sa femme et ses enfants, et promet une entière docilité; neuvième jour, il reçoit

la visite de sa femme , l'accueille avec transport ; rend parfaitement compte des causes de sa maladie et de l'impression vive qui l'a rendu à la santé ; il conserve un peu de loquacité sans trace de délire. Il sort ce jour-là même, mais au lieu d'aller à la campagne comme il était convenu, M. B... exige et obtient de rentrer dans sa maison. A peine y est-il rendu , qu'il s'agite, s'exalte et fait des reproches, déclarant qu'il ne verra plus son médecin qui était son ancien ami. Peu-à-peu il s'apaise, s'informe de ses affaires, s'en occupe comme s'il n'eût jamais été malade. Le lendemain M. B... se rend chez son notaire, lui déclare qu'il veut divorcer parce que sa femme a voulu le faire passer pour fou. Cependant , quoique les entreprises de M... fussent nombreuses et un peu hasardées, il les dirige avec le plus grand succès sans que personne puisse soupçonner l'état dans lequel il a

été. Il ne manque pas d'aller tous les huit jours chez son notaire, afin de suivre l'œuvre de son divorce. Après trois mois les grandes entreprises de M. B... ayant atteint leur terme, il se rend chez son notaire, et lui demande avec un ton animé où en est son divorce. Dès demain, répond celui-ci, les publications légales seront affichées. Notre convalescent sortant comme d'un long rêve, s'écrie : ^k! malheureux ! wez-fous pu croire que je voulais quitter ma femme, ne compreniez-vous pas que fêtais encore fou ? Le notaire se jette dans les bras de son ami. — Je le savais, et n'ai donné aucune suite à votre projet de séparation. Depuis lors, il n'a plus rien manqué à la sanléde M. B...

Ce monsieur m'a avoué depuis , que sa translation dans une maison étrangère, avait fait sur lui une profonde impression, qu'il avait passé une nuit affreuse; que cette crainte qu'on le crût aliéné l'avait rendu h la raison, et que s'il en a voulu à son médecin, s'il, a voulu divorcer, c'est qu'il n'était pas complètement guéri, dans le premier temps de son retour à sa famille et à ses affaires.

Madame..., âgée de 19 ans, héréditairement prédisposée aux maladies cérébrales , accouche heureusement et pour la première fois. Huit jours après une légère affection morale (départ de la sage-femme), suspendit les lochies. Le délire éclata aussitôt. On saigne la malade; on applique des sangsues; l'agitation augmente, le délire est général, il s'exaspère par la présence de son mari. Après quelques jours, je suis appelé en consultation. Je conseille l'isolement. Une maison avec un jardin est louée aux Champs-Élysées. On y établit la malade qui, chez elle, très agitée, criait sans cesse, se refusait à toute espèce de soins, et était difficilement contenue avec la camisole. Dès le jour de cette translation,

madame est plus calme, oppose moins de résistance pour prendre des alimens , elle a quelques instans de sommeil, le lendemain le délire diminue; madame est plus attentive aux objets qui l'environnent et plus accessible aux conseils qu'on lui donne. Le deuxième jour de l'isolement elle parle quelquefois de son mari et de ses parens, mais elle continue à se promener dans son jardin avec vivacité et même en poussant des cris. Sommeil , déjections alvines provoquées

par des lavemens. Huitième jour, la malade demande son mari avec instance. Une visite est permise. Pendant une demi-heure , madame cause avec son mari très convenablement, mais peu-à-peu elle s'agite; son imagination s'exalte, le délire se manifeste; elle devient presque furieuse , le mari se retire. L'isolement est recommencé avec la première rigueur; après douze jours, de nouvelles visites sont permises, loin de nuire, elles confirment le retour de la santé.

Des privations que l'isolement impose , naissent des phénomènes moraux précieux pour la guérison. Tout le monde a ressenti les effets de l'absence, tout le monde a éprouvé le besoin de revoir des objets devenus plus chers , depuis qu'on en est privé. La privation des personnes devenues indifférentes ou même odieuses depuis la maladie, réveille les anciennes affections affaiblies, éteintes ou perverties, et substitue ainsi des désirs naturels à des préventions et à des aversions enfantées par le délire. L'ennui devient dans l'isolement une passion active qui réagit utilement sur les pensées et sur les affections des aliénés. Lorsque l'ennui n'est pas trop prolongé, lorsqu'il n'est pas trop profond, il éveille le désir de changer une situation qui déplaît et donne une

activité nouvelle et salutaire aux facultés intellectuelles et morales.

Madame..., âgée de 27 ans, après une couche heureuse éprouve une affection morale vive, tombe dans la lypémanie, refuse toute sorte de nourriture, repousse les soins et les consolations que lui prodiguent son mari et sa famille, répétant sans cesse qu'elle est perdue. Elle "3 1>.)

r^r^O ISOLEMENT DES ALIÉNés.

maigrit beaucoup et tombe dans une grande faiblesse. Après un mois de soins infructueux, madame... est isolée , confiée à mes soins. Dans les premiers jours de l'isolement on essaie tous les moyens propres à la rassu^ rer et à lui inspirer de la confiance; leur inutilité décide à laisser la malade livrée à ses réflexions. Alors elle exprime le désir de rentrer dans sa famille... « Lorsi que vous ferez comme tout le monde, et que vous vous nourrirez convenablement, vos parens viendront vous voir et vous ramèneront chez vous. » Je répète cette phrase chaque fois que la malade demande ses parens. Après quinze jours, inadame sort spontanément de son appartement, et se décide à vivre comme ses com? mensaux. Lui ayant demandé les motifs de ce brusque changement, voici sa réponse : Je me suis horribler ment ennuyée pendant les derniei's quinze jours , n'y tenant plus, je me suis décidée à faire comme tout h monde de la maison. Me tiendra-t-on les promesses quon m'a faites , retournerai-je bientôt chez moi, car r ennui f mirait par me tuer? Il est inutile d'ajouter que l'isolement cessa et que la guérison ne se fit pas attendre.

Les aliénés sont généralement convaincus qu'ils jouissent d'une santé parfaite et que jamais ils ne se sont mieux portés. Cette conviction les détermine à repousser toute espèce de soins et de traitement; ils se refusent obstinément à toute sorte de régime. Quelques-uns dominés par le besoin de tourmenter leurs parens et leurs amis, font tout ce qui est leur nuisible, sans égard pour les prières et les larmes des personnes qui

les conjurent de soigner leur santé. Les conseils des médecins sont des niaiseries, des mystifications, des outrages et même des persécutions. Quel est le membre de la famille qui osera contrarier les goûts dépravés et nuisibles d'un malade ainsi prévenu? qui osera l'obliger à s'abstenir de tel aliment , de telle boisson , de tels actes propres à exaspérer le délire? lequel de ses parens osera le forcer à prendre un médicament que le malade rejette autant par la conviction que ce médicament est inutile, que par la certitude qu'il lui fera du mal? Ce qu'une mère, une femme, un ami, n'ont pu obtenir, devient facile à des étrangers.

Quelquefois l'aliéné qui est isolé est saisi de crainte , se voyant dans un lieu inconnu, entouré d'étrangers. Si elle ne va pas jusqu'à la terreur, cette crainte produit des effets prompts et salutaires ; elle agit à la manière des substances sédatives, elle modère l'excitation nerveuse, elle calme et dispose le malade à mieux sentir les influences nouvelles auxquelles il est soumis, elle le rend plus accessible aux conseils; quelquefois, et particulièrement dans la lypémanie , les malades soupçonneux , défiants , se croient délaissés par leurs parens et par leurs amis; ils se persuadent qu'on les a voués à de mauvais traitemens, à des supplices, à des épreuves, à des expériences, à la mort. Les soins, les égards, les prévenances, l'assurance d'un avenir heureux, la pro-

messe de recouvrer la liberté, font passer le malade du désespoir à l'espérance et à la confiance. Le contraste entre l'abandon présumé, l'appréhension d'un sort prochainement funeste et l'empressement affec-

r,y2 ISOLEMENT DES ALIENES.

tueux (h gens inconnus, provoque une lutte intérieure d'où la raison sort victorieuse.

M..., d'un tempérament sanguin , âgé de 58 ans , devenu mélancolique à la suite de la révolution, parla perte de s;i fortune et de son état, vivait retiré à la campagne. Sa femme le pressait souvent de passer l'hiver à Paris; il s'y était refusé; luais enfin il cède aux instances qu'on lui fait à cet égard, dans l'espoir qu'une vie plus distraîie dissipera sa mélancolie. Le contraire a lieu. Paris réveille tous ses anciens souvenirs, ravive son chagrin. Une légère contrariété lui fait perdre la raison. Des évacuations sanguines sont faites, des hains frais sont refusés ohstinément. Après avoir épuisé tous les moyens de persuasion on a recours à la contrainte; le malade devient furieux, persuadé que sa famille veut le sacrifier. Dès-lors il tente tous les moyeus de se détruire ; il essaie de se précipiter par les croisées : on persiste à faire prendre tous les jours un bain frais. Chaque bain provoque une nouvelle contrariété, de nouvelles luttes, de nouvelles violences. M... est fixé sur son lit; il y reste pendant huit jours, refusant toute nourriture; enfin, il est isolé et confié à mes soins. Les yeux sont caves et hagards; la face décolorée, offre des mouvemens convulsifs. Le malade garde le silence le plus obstiné, pousse des soupirs et frissonne d'effroi dès qu'on l'approche. Je l'aborde, je lui parle avec intérêt , je lui exprime le dcsir de lui être «tde, et la promesse de le rendre à la santé et au bonheur. Pendant cette al-

locution, M répète ou plutôt balbutie des mots insignifiants, refuse les alimens

ISOLEMIJNT DKS ALIÉNÉS, 7³

qu'on lui présente, et va lentement se jeter sur son lit. Un ancien soldat lui est donné pour domestique; ce soldat parle guerre, campagne, service militaire; et, après plusieurs hernies de narrations guerrières, auxquelles le malade ne répond point, le domestique hasarde l'offre d'un bouillon, qui est accepté et pris, quoique en tremblant. Dès le troisième jour de l'isolement, je conseille un bain; mais, en se rendant au bain, tout l'extérieur du malade exprime la terreur, on eût dit un criminel marchant au supplice. Après une demi-heure de bain et de conversation affectueuse, M... paraît moins inquiet, accepte les alimens qu'on lui propose, et promet de se laisser soigner. En effet, dès ce jour-là, il prend une boisson légèrement laxative, un pédiluve, et les jours suivans des bains tièdes prolongés. Le sixième jour, il reçoit la visite de son frère qui promet qu'ils repartiront pour la campagne dès que les forces seront rétablies. La convalescence n'est plus douteuse; le malade recherche la société et les distractions: il se promène volontiers, et après quinze jours, la raison est parfaite. Ce monsieur m'a avoué depuis, qu'il se croyait condamné au dernier supplice; que la tristesse de ses parens justifiait ses craintes, lesquelles, après avoir augmenté d'abord, avaient cédé aux soins qu'on lui avait prodigués dans la maison où il avait été placé.

Je n'indiquerai point ici toutes les circonstances qui concourent à prouver que l'isolement est un grand moyen de guérison des aliénés. Je n'avais qu'à démontrer son utilité. Je crois avoir atteint ce but, en rappor-

rjrj^ ISOLEMENT DES ALIENES.

tant des observations qui constatent cette utilité'. J'aurais pu en citer un beaucoup plus grand nombre. y oyez tome F% pages 1 19 et suivans.

Tout ce qui précède conduit aux conclusions suivantes.

Les aliénés doivent être isolés :

1° Pour leur sûreté, pour celle de leurs familles et pour l'ordre public ;

2° Pour soustraire ces malades à l'action des causes extérieures qui ont produit le délire , et qui peuvent l'entretenir;

3° Pour vaincre leur résistance contre les moyens curatifs ;

4° Pour les soumettre à un régime approprié à leur état;

5° Pour leur faire reprendre leurs habitudes intellectuelles et morales.

J'ai donc prouvé deux choses , la nécessité et l'utilité de l'isolement des aliénés.

Ici commencent les objections. S'il ne s'agit que d'un furieux, tout le monde comprend la nécessité de l'isoler, tant pour la sûreté du malade que pour celle de sa famille. L'intelligence du maniaque est tellement bouleversée, ses affections morales sont tellement perverties, qu'a peine s'apercevra-t-il du changement de sa situation.

Celui qui est dans la démence, qui a les facultés affaiblies, qui est indifférent à toute impression étrangère, n'aura point à souffrir.

frir ni du changement d'habitation ni de l'absence de ses parens et de ses amis , puisqu'il est sans regret comme sans répugnance.

Mais isolera-t-on l'aliéné qui jouit d'une grande partie de sa raison, qui n'a qu'un délire partiel, et qui conserve presque toute sa sensibilité morale? La contrariété qu'il va éprouver ne lui fera-t-elle pas perdre la portion d'intelligence qui lui reste? N'y a-t-il point de la barbarie à priver un malade des soins que lui prodigue la tendresse de sa famille ? Comment séparer des objets de ses affections un malheureux que le chagrin dévore? Comment éloigner le panophobe de ses parens et de ses amis , qu'il regarde comme ses défenseurs naturels? Comment priver de la liberté celui qui craint la police, les prisons et les fers, etc.; combien d'autres objections ne pourrait-on point faire encore? L'expérience a répondu, elle a prouvé que les aliénés guérissent rarement au sein de leur famille, que leur guérison est plus prompte et plus assurée lorsqu'ils sont traités hors de chez eux. On craint pour ces malades le contact avec leurs compagnons d'infortune , on redoute les effets de l'imitation, on croit que les idées et les actions des uns réagissent sur les autres et augmentent le délire de ces derniers; on redoute pour ces malades l'effroi qu'éprouvent les personnes bien portantes qui les visitent. L'on oublie que la sensibilité de ces malades est pervertie, et qu'ils ne sentent pas comme les individus jouissant de la plénitude de la santé.

Mais qui oserait assurer que l'isolement n'a jamais été nuisible: je répondrai franchement oui, l'isolement a nui quelquefois, parce qu'il est de la nature des choses que les meilleures ne soient pas toujours exemptes d'inconvénients. Que conclure? Qu'il ne faut point abuser

iiy(3 ISOLEMENT DES ALIÉNÉS.

de Tisolement, qu'il ne faut pas en faire une application trop générale et trop exclusive, qu'il n'appartient qu'au médecin expérimenté de le prescrire.

Tout individu qui a du délire ne doit point être isolé; car, au début, l'aliénation mentale simule souvent le délire aigu et fébrile. Il est facile de s'en laisser imposer à cet égard, et l'erreur n'est point indifférente; elle compromet la santé du malade, elle expose le médecin à des regrets et au blâme. Lorsqu'on est appelé auprès d'un malade qui a du délire, il ne faut point se hâter de prononcer. Il m'est arrivé d'être appelé pour des cas semblables, et de m'être opposé à l'isolement qui paraissait très urgent, à cause de la violence du délire. Cette prudence serait superflue au début d'un second accès de folie, ou au début d'un accès de folie intermittente; elle pourrait être nuisible lorsqu'il y a impulsion au suicide ou à l'homicide.

Il ne suffit pas que celui auquel on prescrit l'isolement soit aliéné, car tous les aliénés ne doivent point être isolés. Si le délire est partiel ou fugace, s'il porte sur des objets indifférens, s'il n'est point entretenu par une passion violente, si le malade n'a point de répugnance ou d'aversion pour les lieux qu'il habite et pour les personnes avec lesquelles il vit, si son délire est indépendant de ses habitudes domestiques, si dans son intérieur de famille ne se trouvent point les causes d'irritation réelles ou imaginaires, si la fortune, la vie du malade, si la fortune, la vie de sa famille ne sont point compromises, enfin si l'aliéné se prête aux moyens de guérison; dans tous ces cas, l'isolement peut être

uùlc, mais n'est point indispensable. Si l'aliéné, conservant une grande portion d'intelligence, a un grand attachement pour les siens, on peut craindre que l'isolement n'augmente le délire.

L'isolement est indispensable dans la manie. Il faut isoler les monomaniaques dominés par l'orgueil, l'amour, la jalousie.

Il faut isoler les lypémaniaques poursuivis par des craintes et des terreurs imaginaires, tels que les panophobes et les suicides; ces derniers sont rusés, astucieux , et savent déjouer la surveillance la plus active. L'isolement seul peut rassurer sur la conservation de leur vie, encore faut-il toujours appréhender pour leur existence.

Les personnes qui sont dans la démence n'ont besoin que de surveillance et peuvent rester dans leur famille, à moins que des considérations particulières, intéressant des tiers, n'obligent à les isoler; une femme enceinte et impressionnable courrait des dangers à vivre constamment avec un individu qui serait dans la démence, quoique paisible. La présence d'un aliéné, dans une famille composée de plusieurs enfans, particulièrement de jeunes filles , peut devenir une cause prédisposante aux maladies mentales, et par conséquent nécessite l'isolement.

Les idiots n'ont rien à espérer de l'isolement : si on les renferme, ce n'est que pour les préserver des accidens auxquels leur état les expose, pour les soustraire laux railleries du bas peuple, pour empêcher qu'ils ne I deviennent des instrumens dont les malfaiteurs se sont

ISOLEMENT DES ALIÉNÉS.

servis quelquefois dans leurs tentatives criminelles.

Les aliénés pauvres doivent être isolés , parce que leurs parents, non-seulement sont dépourvus de tout moyen de surveillance et de traitement, mais que leurs habitations sont trop étroites.

Lorsqu'un aliéné, quel que soit le caractère de son délire, a été traité au sein de sa famille, pendant un temps plus ou moins long, l'intérêt de sa santé veut qu'on essaie de l'isolement , comme un puissant moyen de

guérison.

L'époque à laquelle doit cesser l'isolement n'est point facile à déterminer; l'expérience, à cet égard, a été longue à se prononcer. Que d'individus présumés guéris sont retombés malades pour être rentrés trop tôt dans leurs familles! Combien sont restés incurables par suite de la même précipitation! Combien d'aliénés conservant leur délire , le dissimulent pour obtenir la liberté dont ils abusent; quelquefois s'abandonnant à des actions atroces. Je puis affirmer que j'ai vu beaucoup moins d'accidents, beaucoup moins de retours de délire, en prolongeant l'isolement , qu'en le faisant cesser trop tôt. Il est même des individus qui, après avoir recouvré la plénitude de la raison, appréhendent de rentrer dans leur famille; mais je dois ajouter que le plus grand nombre des convalescents ont le désir contraire. (Voyez tom. I, pag. 130 et suiv.)

Mademoiselle C, âgée de 21 ans, douée d'un tempérament sanguin , d'une grande susceptibilité, d'une imagination très ardente, vivant dans les prestiges du monde, était devenue amoureuse dès l'âge de la puberté. Celui

iru'elle devait épouser est obligé de partir pour la pro-

fince; mademoiselle C devient sombre, triste; elle

.naigrit, elle a des lypotimies, les règles se suppriment, jiprès quelques mois d'attente, elle se croit délaissée, ievient maniaque, et fait plusieurs tentatives pour se •létruire. Ce premier accès ne dure que deux jours; le bois suivant, nouvel accès, la malade se précipite d'un premier étage, fait des efforts pour s'étrangler, essaie :!e s'asphyxier, et refuse enfin toute nourriture. Mademoiselle C... est isolée et confiée à mes soins; elle répond à toutes les instances qu'on lui fait pour prendre yes alimens ; — Je ne mangerai pas que je n'aie vu %L..., la vie m'est odieuse sans lui. Tout moyen de jersuasion ayant été épuisé, on a recours à l'appareil le la force pour lui faire avaler un bouillon : — On '■ e l'a pas osé chez moi, dit-elle avec hauteur, on ne le "entera pas ici; plusieurs femmes sont introduites dans [appartement de mademoiselle C..., et reçoivent , l'orire d'employer la force. La malade brave d'abord cette taenace , mais dès qu'elle voit qu'on s'apprête à la iiourrir malgré elle, elle consent à prendre ce qu'on lui offre. Dès-lors, elle se prête aux soins et au traitement réclamés par son état. Le délire diminue pro- "[ressivement, et le cinquième jour il avait disparu, itfademoiselle C... voit sa mère le quinzisième jour de ! isolement, elle sollicite sa liberté. Cette liberté est d'a- >>ord refusée; mais quoique j'eusse averti que la sup- «ression des menstrues devait faire craindre de nouveaux iGcidens, mademoiselle C... rentre dans sa famille "ngt-cinq jours après en être sortie. Arrivée chez elle.

fjSo ISOLEMENT DES ALIÉNÉS.

elle n'est pas plus tôt assise, qu'elle s'écrie : — - Ces murs,' ces meubles, ces arbres me font un mal affreux; quefaii mal fait de rei>enirl Cependant il n'y avait point de délire; mais le troisième jour il reparaît, le douzièm il fallut isoler la malade. L'isolement ramena promptement la raison; la convalescence se prolonge jusqu'au rétablissement des règles; cette fois la guérison est durable, et la santé ne s'est plus altérée, malgré une Ion gue suite de revers de cœur et de fortune.

Un militaire profondément lypémanique éprouvai les bons effets de l'isolement, lorsque après dix-sept jou.. de bonne santé, sa femme désire le ramener cliez lui,es< pérant par les distractions confirmer la bonne santé de son mari; chacun accueille avec empressement le conva lescent, qui paraît très bien porlant à ses camarades, tou le monde lui fait fête et l'invite pour célébrer son réta< blissement; le régime est négligé : les militaires boive volontiers, celui-ci ne se ménage point, et dès le lend main, dans la soirée, il fait craindre à sa femme lere*' tour des premiers accidents. Le jour suivant, ce mil* taire réclame lui-même l'isolement, et passe huit jOU~ dans un délire maniaque.

Ne faut-il point accorder à toutes les maladies ui temps plus ou moins long, pour la convalescence? o ne craint pas de jeter trop vite un aliéné convalesce; à travers toute sorte d'imprudences , d'écarts de r gime, d'impressions fâcheuses, avant que le systèi nerveux soit entièrement raffermi. Pour celui qui co naît la puissance de l'association des idées avec 1< objets extérieurs, il n'est pas difficile de s'expliquer 1<

angers que courent les aliénés en reprenant trop vite leurs anciennes habitudes. Les premières visites que reçoivent tous les aliénés, soit de leurs parents, soit de leurs amis, font toujours sur eux une impression très vive et quelquefois funeste.

De même que l'isolement ne convient pas à tous les aliénés, tous ces malades ne doivent pas être soumis au même mode d'isolement : de même que, comme dans la thérapeutique générale, le praticien doit varier la forme des médicaments suivant les individus et la période de

maladie.

On isole un aliéné d'une manière incomplète, en le laissant dans son habitation, se contentant d'écarter sa famille, ses amis, ses serviteurs.

On isole un aliéné, en l'établissant seul, dans une maison étrangère, et en le faisant servir par des personnes qu'il ne connaît pas.

L'isolement auquel on a recours le plus généralement, parce qu'il est plus à portée de toutes les fortunes, parce que les moyens de traitement sont réunis, consiste à placer le malade dans une maison consacrée au traitement des maladies mentales.

Enfin, le voyage avec des parents ou des amis, ou même encore avec des étrangers est un mode d'isolement qui eut du succès dans quelques cas de folie, particulièrement dans la monomanie et la lymanie. ■ prolonge l'isolement des convalescents, en les fait voyager, c'est le meilleur moyen, pour raffermir la raison. Le voyage est une excellente transition entre

privation de la liberté et le retour à son usage com-

ijSa ISOLEMENT DES ALIÉWlS.

plet , entre la privation de la société et la rentrée dans le monde. Ce n'est point ici le lieu de discuter quel esfi le meilleur mode d'isolement , il me suffit de l'avoir îm diqué. L'expérience et le raisonnement nous ont prouvé la nécessité de l'isolement, et l'utilité de ce moyen de guérison, lorsqu'il est appliqué avec prudence et dis-i cernement.

L'isolement ayant pour premier effet la privation . d»' la liberté , l'autorité ne doit-elle pas intervenir dans ul acte aussi important? oui, sans doute, mais conclurtlj de là que tout aliéné doit être interdit , ce serait unJ erreur. L'interdiction des aliénés, exigée avant leu isolement , serait bien plus funeste à ces malades , qu les mesures discrétionnaires et administratives auquel les ils sont soumis aujourd'hui.

M. Dubois , alors préfet de police , prit , en 1 8o3 oii en i8o4, un arrêté qui exigeait que tout aliéné fût id terdit , avant d'être admis dans une hospice ou dans uni maison de santé. J'adressai à ce magistrat un méraoirî| dans lequel j'exposais les graves inconvénients de cett 3 mesure qui au reste ne fut point exécutée. Voici les ma tifs que je fis valoir.

i°Il n'estpas toujours facile de prononcer, au débu de la folie, si le délire est fébrile ou chronique; on s'e» pose par une interdiction précipitée à faire déclare aliéné un individu qui n'a eu qu'un délire fébrile.

2" L'isolement des aliénés est souvent d'une nécessi|i prompte et absolue , aussitôt que la fureur éclate, sos pour la conservation du malade , soit pour la sûreté è sa famille et de la tranquillité publique, et cette nécet

site est plus urgente encore pour les individus qui appartiennent aux classes de la société , peu fortunées ou pauvres.

3° Des faits nombreux démontrent que l'isolement seul a guéri des aliénés. Ces malades guérissent quelquefois dès qu'ils sont isolés. Les privera-t-on de ce moyen I de guérison, qui est d'autant plus utile qu'il est employé plus promptement ? Perdra-t-on un temps précieux , pour remplir les formalités lentes de l'interdiction qui ' entraîne toujours des longueurs inévitables.

4" Dans les folies intermittentes, l'interdiction sera-t- I elle prononcée pour chaque accès , et l'interdit sera-t-il I obligé chaque fois, de venir devant les tribunaux pour 1 déclarer qu'il a recouvré la raison et pour redemander : sa liberté ?

5" Obligera-t-on une mère, un père, un mari à faire 1 interdire leur fille , leur femme, tandis qu'il est de leur i intérêt de cacher l'existence de la maladie dont elles sont i atteintes ? Un mariage , une association , une entreprise I commerciale sont suspendus par un accès de délire pasîsager; ils seraient rompus par l'interdiction. Un lypé- 1 maniaque est incapable de troubler l'ordre public , mais !Son état est affreux, sa présence dans sa famille peut 1 nuire à ses enfansou à d'autres parens. Ne pourrait-on I l'isoler sans l'interdire? Les provocateurs de l'interdic- I tion n'ont-ils pas à craindre le ressentiment des aliénés t contre lesquels cette mesure est réclamée.

6° Il est des aliénés tellement raisonnables qu'il faut ' ;vivre avec eux et les suivre dans tous les instans de leur ' vie , pour prononcer qu'ils sont atteints de folie. Quel-

ques-uns d'entre eux savent si bien dissimuler leur état, si bien justifier leurs actions, qu'il devient extrêmement difficile aux juges de constater si ces malades sont ou ne sont pas aliénés. L'interdiction peut être remise à une époque indéfinie, l'administration des moyens curatifs est ajournée, la maladie s'aggrave et le malade se livre aux actions les plus fâcheuses, et les plus dangereuses pour lui et pour les autres.

-yo Les discussions du conseil d'état sur le Code civil démontrent que le législateur a voulu que le secret des familles fût respecté ; qu'il a craint d'ajouter au chagrin causé par la plus affreuse des maladies, la douleur de la rendre publique en l'exposant aux formes solennelles de l'interdiction. Aux termes des articles 489 et 490 du Code, l'interdiction est la première mesure à prendre pour les individus atteints d'imbécillité, de démence ou de fureur, avant même qu'il soit permis de prendre légalement des mesures pour assurer l'administration des soins réclamés par la maladie; et cependant ces mêmes art. 490 et 491 ne donnent droit de provoquer l'interdiction qu'aux parens de l'aliéné, et au ministère public , à défaut d'époux ou de parens connus; ainsi, jusqu'à l'interdiction, nul n'a le droit de séquestrer l'aliéné. Mais parce qu'un fils recule devant la pensée de faire interdire son père, parce qu'une femme craint de provoquer l'interdiction de son mari , seront-ils empêchés, l'un et l'autre, de faire isoler pour le traiter un malade qui leur est cher.

8° Les parens ont une excessive répugnance pour l'interdiction : si cette formalité est indispensable, il est

à craindre que les familles n'e'carlent ou du moins n'ajournent le traitement des malades, si l'on ne peut l'obtenir qu'à ce prix. Qui n'a été le témoin des inquiétudes d'une famille, des précau-

tions minutieuses qu'elle prend pour cacher la folie d'un de ses membres , du mystère avec lequel le médecin, sous un nom supposé, est introduit dans la maison et auprès d'un client.

Cependant il faut des garanties légales pour qu'on n'abuse point de l'état des aliénés, pour que, sous le prétexte de folie, on ne viole pas la liberté individuelle; des faits prouvent qu'on a renfermé des individus sains d'esprit, sous le prétexte qu'ils étaient fous. Ces faits sont-ils nombreux ? et pour prévenir un pareil abus , ,n'y a-t-il que l'interdiction , mesure si blessante pour la susceptibilité des familles?

) J'ai déjà dit que ces considérations avaient fait suspendre l'exécution de l'arrêté pris par M. le préfet; mais il reste toujours à réclamer une loi qui règle les mesures de l'isolement , qui rende légaux les actes intermédiaires entre l'invasion de la folie et l'interdiction ; une loi protectrice de la santé des aliénés, comme la loi sur l'interdiction est conservatrice de leur fortune, f J'ai eu souvent occasion de causer sur ce sujet avec plusieurs magistrats célèbres, tous ont senti l'urgence d'une pareille loi ; mais tous ont reculé devant les difficultés que sa rédaction présente, craignant les dangers de compromettre la guérison des aliénés, et de blesser la susceptibilité des familles.

T La confusion des mesures diverses adoptées dans les divers départemens pour obtenir l'isolement des aliénés,

II. 5q

pour prévenir les détentions illégales, pour empêcher les abus qu'on peut commettre, sous prétexte de folie, les mauvais traitemens auxquels sont exposés les aliénés, font désirer qu'une loi s'occupe enfin de cet objet; on s'est occupé si souvent du sort des prisonniers - j'ai nié, négligera-t-on toujours des malheureux, affligés de la plus déplorable des infirmités ?

Une loi est d'autant plus désirable, en France, que les mesures préventives varient suivant les localités.

Dans beaucoup de départemens il suffit de traiter avec l'administration des hospices, pour obtenir l'admission d'un aliéné dans l'hospice, dans la maison ou dans l'asile spécial destinés à ces malades. Dans d'autres, l'autorisation du maire est nécessaire, parce que l'établissement est communal; ailleurs il faut la signature du préfet, parce que l'établissement appartient au département; enfin dans quelques départemens, l'aliéné doit être interdit. Cette dernière disposition est fautive, comme je l'ai déjà prouvé. Voici un exemple à l'appui de ce que j'ai dit plus haut sur ce sujet.

M. *** âgé de 87 ans, d'un tempérament nerveux, ancien élève de l'école Polytechnique, très adonné à l'étude, après un travail fait à la campagne pendant les grandes chaleurs de l'été, est pris de manie. Le malade; est aussitôt transporté à 30 lieues de son domicile à la maison des insensés de Bordeaux, où il ne peut être. Il est reçu faute d'interdiction; il est ramené à 60 lieues vers le midi, d'où on le conduit à Paris, par une température sèche et très élevée. Trois semaines sont perdues en courses dangereuses, et le malade, en arrivant à Paris,

présente des signes de paralysie compliquée de la manie. Très certainement si ce malade eût été traité à Bordeaux, la marche de la maladie ne se fût pas compliquée du symptôme le plus funeste.

A Paris, les conditions d'admission des aliénés dans les maisons qui leur sont destinées, sont variables. L'on est admis à la maison royale de Charenton , sur la réquisition du maire du domicile du malade. Les aliénés entrent dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière, munis d'un bulletin délivré par le bureau central d'admission des hospices. Ce bulletin est exigé, soit que l'admission ait été réclamée par les parens , soit que la police l'ait provoquée (le préfet de police fait arrêter dans les rues les aliénés errans ou perturbateurs). Les aliénés sont reçus d'urgence dans ces mêmes établissemens , leur admission est régularisée aussitôt après leur entrée. Ces malades sont admis d'urgence dans les maisons de santé ; mais cette admission est régularisée par la visite de deux médecins, assistés d'un commissaire de police, qui constate l'état mental de l'individu, récemment admis et font un rapport au préfet de police. Tous les mois un relevé des admissions, dans les divers établissemens publics ou particuliers, est envoyé à M. le procureur général, qui ordonne une enquête lorsqu'il soupçonne quelque violation de la liberté individuelle. Dans tous les cas chaque malade doit être pourvu d'un certificat de médecin , qui constate le désordre de la raison et la nécessité de l'isolement.

Dans presque toute l'Europe, il suffit de traiter avec les chefs de l'établissement ou de l'hôpital dans lequel

on veut conduire l'aliéné, pour obtenir son admission. Dans la plupart des villes de l'Allemagne, on exige que le certificat qui constate le dérangement mental, soit délivré par le médecin physicien de la ville, l'administration locale intervient. En Angleterre, il suffit du certificat de deux médecins, chirurgiens ou pharmaciens, qui constate l'état de folie et la nécessité de l'isolement, pour confiner un aliéné. Les comités de paroisse ordonnent aussi le confinement d'un aliéné pauvre, dont la paroisse paie la dépense. Le lord chancelier qui, sous l'autorité du roi, est tuteur né des aliénés, en Angleterre, ordonne aussi le confinement de ces malades, et nomme des commissions pour l'administration de leur fortune. Un bill avait créé, pour Londres et pour le pays de Galles, une commission composée de cinq membres du collège des médecins de Londres; cette commission augmentée depuis de dix membres est chargée de la surveillance immédiate de tout ce qui est relatif à la santé et à la liberté des aliénés; elle visite les établissemens; elle a des séances régulières et rend compte de ses travaux au lord chancelier. Le lord chancelier d'Écosse exerce les mêmes droits sur les aliénés de ce royaume.

Une loi sur l'isolement des aliénés doit avoir pour but la santé et la liberté de ces malades, puisque déjà il existe des lois protectrices de leur fortune et préventives contre le désordre public qu'ils peuvent commettre. Cette loi, pour ne pas nuire à la guérison des aliénés, doit laisser aux familles la plus grande indépendance, dans la crainte de blesser le secret do-

ISOLEMENT DES ALIÉNÉS. 78()

mestique, d'alarmer la tendresse des parens et même leur's préjugés. Elle n'a qu'à généraliser, pour tout le royaume, les me-

sures d'isolement déjà en usage dans plusieurs départemens, particulièrement à Paris. Plus de 30 ans d'application de ces mesures prouvent leur efficacité. Ainsi nul individu affecté de maladie mentale ne pourrait être isolé, renfermé, que sur un certificat signé de deux médecins qui constateraient la nécessité de l'isolement. Dans chaque département , les membres du conseil de salubrité visiteraient de temps en temps les aliénés, pendant la durée de la séquestration , jusqu'à ce que l'interdiction , jugée indispensable, fût prononcée. Les médecins visiteurs feraient un rapport de leur visite au préfet, qui transmettrait la copie de ce rapport au président du tribunal de première instance. Plusieurs motifs nous font indiquer ce magistrat; 1° parce qu'il existe des tribunaux de première instance dans chaque arrondissement ;

2° parce que ces magistrats sont inamovibles et par conséquent plus indépendans ;

3° parce que déjà les lois leur ont confié tout ce qui est relatif à la correction paternelle , fonction qui ne laisse pas que d'avoir quelque analogie avec celle qui les rendrait surveillans légaux de l'exécution de la loi sur l'isolement.

MÉMOIRE SUR X>A MONOMANIE HOMICIDE

Parler d'un fou, c'est pour le vulgaire parler d'un malade dont les facultés intellectuelles et morales sont toutes perversies ou abolies ; c'est parler d'un homme qui juge toujours mal de ses rapports extérieurs, de sa position et de son état; qui se livre sans

cesse aux actes les plus désordonnés, les plus bizarres, les plus violents , sans motifs, sans combinaisons, sans prévoyance, etc.

Le public , et même les hommes très instruits , ignorent qu'un grand nombre de fous conservent la connaissance de leur état, celle de leurs rapports avec le monde extérieur ; celle de leur délire. Sont-ils guéris , les aliénés se rappellent ce qui s'est passé, les impressions qu'ils ont reçues, les motifs de leurs actions les plus désordonnées.

Plusieurs coordonnent leurs idées , tiennent des discours sensés, défendent leurs opinions avec finesse, et même avec une logique sévère, donnent des explications très raisonnables et justifient leurs actions par des motifs très plausibles. Veulent-ils atteindre un but ? ils

MONOMANIÈRE HOMICIDE. 79 1

combinent leurs moyens, saisissent les occasions, écartent les obstacles, ont recours à la menace, à la force, à la ruse, à la dissimulation, aux prières aux promesses, aux larmes et trompent les plus expérimentés ; leur persévérance est invincible.

Convaincus que ce qu'ils sentent est l'effet légitime d'une impression, que ce qu'ils veulent est juste et raisonnable, ils ne peuvent les convaincre d'erreur; leur conviction est quelquefois plus forte que leur jugement. «Vous avez raison, me disait un aliéné*, mais vous ne pouvez me convaincre. » Néanmoins, quelques-uns apprécient le désordre de leurs idées, de leurs affections, de leurs actions; ils en gémissent, ils en ont honte et même horreur; mais leur volonté est impuissante, ils ne peuvent la maîtriser.

Ce qu'on observe chez les maniaques, excepté chez un très petit nombre, lors même qu'ils ne sont pas dans les intervalles lucides, est bien plus remarquable dans la monomanie dans laquelle l'aliéné, conservant l'usage de presque toute sa raison, ne délire que sur un objet ou sur un petit nombre d'objets; sentant, raisonnant, agissant d'ailleurs comme il sentait, raisonnait et agissait lui-même avant d'être malade.

La folie partielle n'a pas toujours pour caractère l'altération de l'intelligence; quelquefois les facultés affectives sont seules lésées; quelquefois on n'observe de désordre que dans les actions. C'est ce que les auteurs ont appelé folie raisonnante.

La folie partielle a été observée dans tous les temps, « dans tous les lieux, et décrite par les poètes, les philo-

j^ ^<X MONOALANIJ HOMICIDE.

sophes, les historiens, les légistes et les médecins. La folie partielle était confondue, tantôt avec la manie, ou la démence furieuse, lorsqu'elle porte à des actes de fureur, tantôt avec la mélancolie, lorsqu'elle est caractérisée par la tristesse, l'ennui, la morosité, la crainte.

Il y a 30 ans que j'ai proposé d'imposer à la folie partielle le nom de $w_0/2()$ « ^/« e, ce mot, exprimant le signe le plus remarquable de ce genre de folie, convient à tous les délires partiels, gais ou tristes, calmes ou furieux, et est devenu un terme générique.

Les espèces de monomanies prennent leur nom de l'objet du délire. Ainsi nous disons monomanie hypocondriaque, lorsque le délire a pour objet la santé du malade; monomanie religieuse,

lorsque le délire roule sur des sujets religieux; monomanie érotique, lorsque les passions amoureuses sont l'objet du délire ; monomanie-suicide , lorsque le désir de se tuer domine l'intelligence ; monomanie-homicide, lorsque le monomaniac est porté au meurtre.

La monomanie-homicide est donc un délire partiel, caractérisé par une impulsion plus ou moins violente au meurtre, tout comme la monomanie-suicide est un délire partiel caractérisé par un entraînement plus ou moins volontaire à la destruction de soi-même.

Cette monomanie présente deux formes bien distinctes. Dans quelques cas le meurtre est provoqué par une conviction intime, mais délirante ; par l'exaltation de l'imagination ; égarée; par un raisonnement faux, ou par les passions en délire. Le monomaniac est mu par un motif avoué et déraisonnable ; toujours il offre

MONOMANIE HOMICIDE. ⁵

i des signes suffisants du délire partiel de l'intelligence ou i des affections. Quelquefois sa conscience l'avertit de l'horreur de l'acte qu'il va commettre, la volonté lésée est vaincue par la violence de l'entraînement ; l'homme i est privé de la liberté morale, il est en proie à un délire partiel, il est monomaniac, il est fou.

Dans d'autres cas, le monomaniac homicide ne présente aucune altération appréciable de l'intelligence i ou des affections. Il est entraîné par un instinct aveugle j par quelque chose d'indéfinissable qui le pousse à tuer.

Tous les auteurs rapportent des exemples de meurtriers très commis par des monomaniaques ; poussés par une : impulsion réfléchie et motivée, ces malades sont soit ; gneux quelquefois de prendre des précautions pour assurer leurs coups, et même pour en dérober les preuves; tandis que souvent ils se réjouissent du meurtre qu'ils viennent de commettre , ils s'en accusent aux magistrats, ou restent impassibles auprès de la victime.

Pinel cite l'exemple d'un fanatique qui voulant purifier les hommes par le baptême de sang, commence par égorger ses enfants, et allait faire subir le même sort à sa femme, si elle n'avait fui. Seize ans après, la veille de Noël , il égorge deux aliénés renfermés avec lui à Bicêtre , après avoir frappé le surveillant; et il eût ajouté Pinel , égorgé tous les habitants de l'hospice, si l'on n'eût arrêté les efforts de sa fureur homicide.

Une femme d'un caractère triste se reprochait quelques larcins faits à son mari ; elle se rend au sermon , son imagination s'exalte, et en rentrant chez elle, elle lue un enfant qu'elle chérissait, pour en faire un ange.

monomanie homicide:

Les hallucinations entraînent quelques monomaniaques au meurtre. Un paysan prussien croit voir et entendre un ange qui lui ordonne, au nom de Dieu, d'immoler son fils sur un bûcher. Il donne ordre à son fils de l'aider à porter du bois dans un lieu désigné, et d'en faire un bûcher; celui-ci obéit, son père l'élend sur le bûcher et l'immole. C'était son fils unique.

Un jeune homme qui depuis six mois, après un accès de manie aiguë, n'avait dit un mot ni exécuté un mouvement volontaire,

saisit une bouteille pleine et la jette à la tête d'un domestique. 11 reste immobile et silencieux; il guérit après quelques mois. Je lui demandai l'il alors pourquoi il avait jeté cette bouteille : « Parce que , me répondit-il, j'entendis une voix qui me dit ; Si tu tues quelqu'un, tu seras sauvé. Je n'avais pas tué l'homme que je voulais atteindre, mon sort ne devait pas changer, je restai silencieux et immobile; au reste, la même : voix me répétait sans cesse depuis six mois : Si tu bouges, tu es mort ». Cette menace était la cause de l'immobilité de ce malade, qui, guéri de ce premier accès, est mort dix-neuf ans après, dans un accès de manie t aiguë.

Les aliénés tuent par ressentiment , par vengeance, Madame de Genlis, dans les Sownirs de Félicief parle ; d'un aliéné de Charenton fort paisible, qui mangeait : à la table du chef de l'établissement; le malade fut légèrement contrarié, déroba un couteau, attendit le supérieur dans un passage étroit, le frappa de plusieurs coups et le tua.

Les fous tuent ceux qui les approchent, trompes sttt

les qualités de ces personnes. Mes jours ont quelquefois été mis en danger à la Salpêtrière, par une jeune fille qui était entrée dans l'hospice maniaque et nymphomane ; après quelques mois la manie cessa ; mais je devins l'objet des emportemens de cette fille. Habituellement calme et ne déraisonnant plus, toutes les fois qu'elle me voyait, elle m'adressait des injures. Si elle ne pouvait se précipiter sur moi, elle me jetait tout ce qui tombait sous sa main, pierres, pots d'étain, sabots, etc.; elle voulait m'ouvrir le ventre pour me punir de mes dédains. Un jour, étant à l'infirmerie pour une maladie accidentelle, elle se laisse aborder avec l'apparence de la douceur; dès que je fus à sa portée, elle me saisit la

cravate, et m'aurait étranglé, si elle n'en eût été empêchée. Cette malade, me prenait pour un homme qu'elle avait aimé.

M. G..., avoué au tribunal de d'un tempérament bilieux et lymphatique, d'un caractère rêveur, taciturne et jaloux, demande en mariage une jeune personne âgée de 13 ans, qui devint plus tard sa femme. Les parens acceptent la proposition, mais ils en ajournent l'exécution à l'époque où leur fille aura atteint sa dix-septième année. Dès-lors , M. G... cesse toute visite et évite toute rencontre avec la jeune personne et avec ses parens. Le mariage s'accomplit à l'âge fixé, et tout fait présager un avenir heureux. Mais le caractère jaloux (lu mari se montre d'une manière pénible pour sa femme. A tout instant M. G... exige sa présence dans son cabinet; il lui arrive de renvoyer des cliens sous le prétexte qu'ils venaient chez lui pour voir sa femme.

*^Ç^ MONOMAI'S'IE HOMICIDE.

D'ailleurs, il prodigue à celle-ci tous les soins de la tendresse la plus ardente : il est père de deux enfans.

A l'âge de 34 ans, les injustes soupçons sont remplacés par des inquiétudes hypochondriaques; le mal augmente; M. C... accuse de la cardialgie, des flatuosités , des coliques, des tiraillemens des membres, des douleurs sus-orbitaires. Il lit des livres de médecine, et eût-il se persuade qu'il doit succomber à une ancienne affection syphilitique. Il était âgé de 33 ans. Un médecin de ses amis lui donne les conseils les plus éclairés; sa femme lui prodigue les soins les plus tendres. Dans l'espoir que les ' consolations religieuses calmeront ses angoisses, on l'engage à assister aux prédications d'une mission; ce moyen réussit mal; peu de jours après, le malade n'y tenant plus, désira la réunion de plu-

sieurs médecins, laquelle produisit un effet si heureux, que l'on crut l'imagination du malade calmée et sa guérison parfaite; mais la nuit suivante, le sommeil fut interrompu par des inquiétudes plus vives: les plaintes et les gémissemens recommencèrent. Le lendemain, 7 décembre 1818, M. C... se rend au palais; (quelques instans après il rentre chez lui, disant à sa femme que la crainte de divaguer lui a fait abandonner l'audience, que sa mémoire est perdue et que ses idées sont bouleversées. Quelques heures plus tard, il rédige son testament, garde un morne silence ou ne répond que par des monosyllabes. Pendant la nuit l'agitation est extrême, M. ... veut quitter son lit, fait des efforts pour se précipiter par la fenêtre, et profère des injures contre le médecin qui l'a traité d'une tennorrhagie, il y a dix ans. Après quelques heures,

MOIÉOMANIE HOMIÉOMÉ. 797

le calme se rétablit, mais l'insomnie est complète. A la pointe du jour : nouveau paroxysme, paroles de repentir et de désespoir sur le sort qui attend sa femme Et ses enfans dont il a fait le malheur.

Le 19, M. C..., âgé de 33 ans, arrive à Paris; il refuse de se mouvoir par la crainte de briser les bijoux de la couronne. Dans la nuit insomnie; le lendemain 20, physionomie immobile, réponses brèves, mais raisonnables; teint jaune, pouls lent et faible, constipation. A midi, refus de parler et de prendre des alimens. Le 22, émé-

ti tique en lavage, évacuations abondantes; M. C... cause plus volontiers, se promène; sommeil; la face est moins jaune, désir de manger. 24, nouveau refus de prendre (les alimens par la crainte du poison. Tantôt M. C, accuse sa femme d'infidélité, tan-

tôt il se croit damné. 9 janvier, nouvelles tentatives de suicide, les yeux sont hagards; mécontentement de tout, refus d'alimens pen-

- dant deux jours; constipation. Délire plus général, avec paroxysme de fureur; l'agitation persiste jusqu'à la fin du mois. Pendant les trois mois suivans, silence obstiné, refus fréquent de prendre de la nourriture, appétit pour les substances les plus repoussantes. Bains tièdes prolongés, alternés avec des laxatifs. Dans les premiers jours du mois de mai 18 19, sans crise apparente, M. C... demande tout-à-coup des nouvelles de sa femme et de ses affaires; on le console, on le rassure, on lui promet

Ei que sa femme viendra le chercher prochainement.

ti Peu-à-peu les fonctions se rétablissent, mais la physionomie reste sombre et le regard soupçonneux; M. C... passe dans la division des convalescens, mange avec

^98 MOIÎOMANIE HOMICIDE. i

eux, fait plusieurs courses à la campagne et dans Parisa Le 3 juin suivant, l'épouse de M. C, accompagnée de ' sa mère, arrive à Paris. M. C. sortait de table. Je lui * annonce l'arrivée de sa femme. Je fus frappé du changement subit de sa physionomie. Arrivé dans mon cabinet, M. reste stupéfait, ne paraissant reconnaître ni sa femme, ni sa belle-mère. Les larmes, les caresses de ces dames ne peuvent l'émouvoir. Le malade fait sur sa femme toute sorte d'explorations pour s'assurer si c'est bien elle ; de temps en temps , il répète : vous lui ressemblez. Après une demi-heure; Madame,] dis-je , puisque Monsieur ne vous reconnaît point , il est évident qu'il n^est point guéri; û faut repartir sans lui. Aussitôt M. C... se précipite dans les bras de sa^ femme, répand des larmes et s'écrie : ali \ c'est bien elle. Il l'embrasse plu-

sieurs fois avec une grande effusion de tendresse , ainsi que sa belle-mère , et après une heure d'un entretien aussi raisonnable qu'affectueux, il conduit sa femme dans son hôtel , promettant d'être de retour de grand matin. Les deux jours suivans M. fait plusieurs courses dans Paris , témoigne beaucoup d'affection à sa femme, exprime le désir de retourner chez lui, mais tombe souvent dans un état de profonde tristesse. Lorsque sa femme lui en demande le motif, il répond : tout doit être détruit et dispersé chez moi. Lorsque j'y serai de retour j si tout est dans V ordre, comme on me l'annonce j je n'aurai plus de motifs d'inquiétudes^ je serai parfaitement guéri. M. témoigne souvent de la défiance , et de l'ingratitude envers les personnes qui lui ont donné des soins. Enfin le 7 juin 18 19, il

part en diligence; pendant la route, un voyageur assis vis-à-vis sa femme excite sa jalousie, provoque une vive altercation qui est calmée par les soins de sa femme et par la complaisance du voyageur qui consent à changer de place. Arrivé chez lui, M. exprime plutôt son étonnement que sa joie, en voyant sa maison et son cabinet dans le plus grand ordre. Le lendemain de son arrivée, un de ses beaux-frères, âgé de 12 ans, entre dans son cabinet. M. le prend, comme pour jouer, par les cheveux, et le conduit en jouant vers son bureau. Là, il renvoie cet enfant et laisse échapper ces mots : // n'en vaut pas la peine. Le troisième jour, sous prétexte de vérifier sa cave, M. y descend accompagné de sa femme. Quelques instans après, la belle-sœur du malade, jeune personne de 20 ans, ne voyant pas remonter son beau-frère et sa sœur, descend dans la cave. Personne ne remonte. Cette longue absence inquiète une servante, qui à peine a descendu quelques marches, qu'elle voit ses jeunes maîtresses étendues, baignées dans leur sang. Le malheureux marchait vers cette femme ; elle

remonte précipitamment, pousse des cris de terreur et de désespoir. L'on s'émeut dans le quartier; tous les habitans sont terrifiés, on se précipite vers l'entrée de la cave, mais personne n'ose y descendre; un jeune homme se décide et descend. M. était retranché dans un coin de la cave, derrière des tonneaux, le rasoir était à quelques pas de lui. 11 se laisse saisir, on le conduit à l'hôpital de la ville : un procès est instruit. La folie est constatée; le malade interdit est conduit à Charenton. Là, M. C...

SOO MOJfOMANIE HOMICIDE.

divague sur les causes de ces deux épouvantables homicides; tantôt, il dit que la cave était éclairée d'une manière éclatante et que ces deux dames étaient des diables qui venaient s'emparer de lui; tantôt il déclare qu'il n'a su ce qu'il faisait. Après quelque temps de séjour dans cet établissement, M. paraît avoir recouvré la plénitude de sa raison; mais il reste insensible au souvenir de ce malheureux événement. Il fait l'aveu que vraisemblablement la servante eût été sa victime si elle ne s'était sauvée au plus vite. A force de sollicitations, M. G... est placé par son tuteur dans une maison de santé. Là, il rédige et publie des mémoires pour réclamer la levée de son interdiction; répétant que s'il a été fou, il est guéri et qu'il doit rentrer dans la libre administration de sa fortune et de celle de ses enfans. Dans ses mémoires percent des accusations contre les juges qu'il s'efforce de faire passer pour des agens de ses ennemis. Enfin, après plusieurs années, M. G. fait une demande formelle à M. le préfet de police pour obtenir sa liberté. M. Marc est chargé de constater son état mental. Quoique ce médecin reconnaisse que M. G. jouit de ses facultés intellectuelles, il déclare qu'il y aurait imprudence à le rendre à la liberté; néanmoins, M.

G. obtient sa sortie de la maison de santé. Il s'établit à Paris, avec une femme et an-i nonce partout qu'il a ouvert un bureau d'affaires. Après !i deux ans de liberté, dix ans environ après l'invasionj de la maladie, tout-à-coup, il est pris d'un nouvel accèsh de fureur et sans la vigoureuse résistance de la femmei avec laquelle il vit , il l'eût précipitée par les croisées.»

MONOMANIK ITOMICrDE. 8o f

I Envoyé par le commissaire de police, dans une maison ido santé, M. C. y est mort après quelques jours dudéi lire le plus épouvantable ; du désespoir le plus horrible; "•se voyant condamné aux plus horribles tourmens par la justice divine, s'accusant du plus horrible forfait et voulant tour-à-tour se tuer et tuer ceux qui l'approchaient.

Une jeune dame d'une constitution nerveuse, d'une imagination très exaltée, devient profondément mélancolique, à cause d'une longue absence de son mari; rien ne peut la distraire; elle pleure souvent, ne veut pas manger, et répèle qu'elle est la plus malheureuse des femmes; elle tombe dans la lypémanie. Sou mari arrive; sa présence, loin de diminuer cet état, l'aggrave; plusieurs fois la malade a la pensée de tuer ses deux petites filles qu'elle adore; en les embrassant, elle est tentée de les étrangler; chaque fois qu'elle les voit, sa physionomie s'altère, elle ne veut plus rester seule avec elles. Un jour, une de ses tilles entre seule dans l'appartement, s'approche de sa mère; celle-ci n'a que le temps de crier, Id'appeler pour qu'on fasse retirer son enfant. Cette dame est confiée à mes soins; après neuf mois elle est bien, voit son mari, mais ne lui parle pas de ses enfans, quoique très raisonnable , et même gaie : elle va clans le monde et y est à merveille, fait les honneurs de sa maison; mais ne parle presque ja-

mais de ses enfans qui sont en province. Comment vont les petites personnes? demande-t-elle. Après neuf mois, elle parle plus souvent de ses enfans et avec intérêt; le mois suivant, elle exprime le desir de les voir, de II. 51

80a MONOMANIE HOMICIDE. 1

les rapprocher. Enfin , après dix-huit mois d'absence, I elle revoit ses enfans, les accable de caresses, verse un | torrent de larmes. Dès cet instant, elle s'occupe à'ewf. i presque exclusivement, et dirige leur éducation avec i une tendresse, une dévouement et un courage admi- rables. Pendant les dix mois que cette dame a passés avec son mari sans ses enfans, rien ne manquait à sa raison. Cette dame m'a avoué qu'elle avait voulu tuer ses deux petites filles, pour prévenir le désespoir qu'elles pourraient éprouver un jour dans une position sembla- , ' ble à la sienne. '

Une excellente mère de famille, à la suite d'une af^ - ' fection morale, et pendant l'allaitement, se croit ruinée; | il lui semble voir ses enfans, qui sont en bas âge, tea- ij dant la main dans la rue pour mendier. Voulant leur i épargner cette humiliation , elle est souvent tentée de les f tuer; si son mari ne se fût trouvé auprès d'elle, elle eût ' précipité son nourrisson par la croisée : elle faisait sem* if blant de l'embrasser, essayant de l'étrangler. Désespé- s rée de son état, qu'elle sentait très bien, elle a fait un f grand nombre de tentatives de suicide. Cette dame confiée à mes soins, a guéri après plusieurs mois, et n'a i cessé depuis d'être la plus parfaite des mères. t

Il est des individus qui , résolus à terminer leur exis- : t tence, commettent un meurtre, espérant parla qu'on [leur donnera la mort, qu'ils n'osent pas se donner par j divers motifs : les uns,

parce que le courage leur manque; 1 les autres, pour avoir le temps de se réconcilier avec Dieu, avant que de subir le châtiement de la justice; en^r ^ fin, il en est qui tuent pour se retrouver dans une autre

MONOMANIE UOMICJDJ:. 803

vie avec les objets de leurs affections. Une femme, bien -décidée à se noyer, emporte avec elle son enfant, se précipite dans la rivière, le tenant embrassé. Une dame, se croyant poursuivie par la police et les tribunaux, fait d'innombrables tentatives de suicide, afin d'éviter une mort ignominieuse. Plusieurs fois elle essaie de tuer son mari qu'elle adore, elle cache des couteaux pour accomplir ses desseins; une fois elle essaie d'écraser la tête de son mari avec une grosse pierre qu'elle avait furtive- ,ment montée dans son appartement.

Tous ces monomaniques dont nous venons déparier[^] sont entraînés par un délire partiel, par une idée fixe, par l'exaltation de la sensibilité, par l'égarment des passions, par l'erreur du jugement; tous ont un motif connu et avoué; ils obéissent à une impulsion réfléchie, et même avec préméditation; plusieurs ou se sont tués ou ont fait des tentatives de suicide; quelques-uns ont pris des précautions pour accomplir leurs désirs; ils ont donné des signes de folie avant ou après; un très , petit nombre a cherché à fuir ou à se cacher ayant la conscience qu'ils commettaient ou avaient commis une mauvaise action; quelques autres se réjouissent, sont calmes et satisfaits après l'acte le plus atroce, particulièrement ceux qui ont obéi à un égarment religieux. En observant de près ces malades, on eût reconnu quelques désordres physiques; quelquefois les troubles des fonctions de nutrition sont évidens.

Mais, avons-nous dit plus haut, il existe une espèce

' \ Voyez tom. I, pag. 565 et suiv.

804 MOJVOM4.NiE iomicidt;

de monomanie-homicide dans laquelle on ne peut observer aucun de'sordre intellectuel ou moral; le meurtrier est entraîné par une puissance irrésistible, par un entraînement qu'il ne peut vaincre, par une impulsion aveugle, par une détermination irréflechie; sans intérêt, sans motifs, sans égarement, à un acte aussi atroce et aussi contraire aux lois de la nature.

Cet état de l'homme est impossible , a-t-on dit ; votre monomanie est une supposition ; c'est une ressource moderne et comode, tantôt pour sauver des coupables et les soustraire à la sévérité des lois, tantôt pour priver arbitrairement un citoyen de sa liberté! Tout homme qui a la conscience de son être peut résister à ses penchans , surtout lorsqu^ces penchans sont affreux et révoltent tous les sentimens. Il doit puiser des motifs de résistance dans la religion, dans les devoirs sociaux, dans la crainte du châtimement, etc. S'il ne triomphe pas, il est coupable. L'homme ne peut perdre son libre arbitre que par l'égarement de sa raison; or, selon vous, ces malades sont raisonnables. Mais, répondrai-je, si l'intelligence peut être pervertie ou abolie; s'il en est de même de la sensibilité morale, pourquoi la volonté, ce complément de l'être intellectuel et moral , ne serait-elle pas pervertie ou anéantie ? Est-ce que la volonté, comme l'entendement et les affections, n'éprouve pas des vicissitudes, suivant mille circonstances de la vie? Est-ce que l'enfant et le vieillard ont la même force de volonté que l'adulte? Est- ce que toute maladie n'affaiblit pas

l'énergie de la volonté? Est-ce que les passions n'amollissent ou n'exaltent pas

MONOMANIK HOMICIDUK. 805

la volonté ? Est-ce que l'éducation et mille autres influences ne modifient pas l'exercice de la volonté? S'il en est ainsi, pourquoi la volonté ne serait-elle pas soumise à des troubles, à des perturbations, à des débilités malades, quelque incompréhensible que cet état soit pour nous ? Comprendons-nous mieux les maladies qui ont pour caractère la perversion de l'intelligence ou celle de la sensibilité morale ?

Mais quittons les discussions pour rentrer dans l'étude des faits dont l'autorité est incontestable.

Pinel et Michel Ethmuer ont rapporté quelques faits de monomanie homicide qu'ils nomment mélancolic-homicide; c'est, disent-ils, un trouble de l'esprit sans égarement de la raison.

Pinel s'exprime ainsi : « Je ne fus pas peu surpris de voir plusieurs aliénés qui n'offraient à certaines époques aucune lésion de l'entendement, et qui étaient dominés par un instinct de fureur; comme si les facultés effectives seules avaient été lésées. » Il justifie sa surprise par plusieurs observations.

Gall rapporte un grand nombre d'exemples de monomanie homicides'. M. Mayer, chirurgien d'un régiment, lui montra un soldat à qui le chagrin d'avoir perdu sa femme qu'il aimait beaucoup, avait affaibli le corps et occasioné une irritabilité excessive. Il finit par

' Sur les fonctions du cerveau, et sur l'influence de ses parties , avec des observations sur la possibilité de reconnaître les instincts, les penchans, les talens, ou les dispositions morales et intellectuelles des hommes et des animaux par la configuration de leur cerveau et de leur tête, l'aris, iSaS, 6 vol. in-8.

806 MONOMANIE HOMICIDE.

avoir tous les mois des accès de convulsions; il s'apercevait de leur approche , et comme il ressentait par degré un penchant irrésistible à tuer à mesure que l'accès était près d'éclater, il suppliait avec instance qu'on le chargeât de chaînes. Au bout de quelques jours l'accès et le penchant se calmaient et le malade indiquait l'époque où, sans danger, on pouvait le mettre en liberté.

Je connais, dit Gall, une femme de vingt-six ans, à présent bien portante, qui a été atteinte de la folie homicide. Elle éprouvait , surtout à l'époque des règles, des angoisses inexprimables ; la tentation de se détruire, de tuer son mari et ses enfans qui lui étaient infiniment chers ; c'est en frémissant de terreur qu'elle prévoyait le combat qui allait se livrer dans son intérieur entre ses devoirs, ses principes de religion et l'impulsion qui la poussait à l'action la plus atroce. Depuis long-temps elle n'avait pas le courage de baigner le plus jeune de ses enfans; car une voix intérieure lui disait sans relâche: « Laisse- le couler, laisse-le couler ». Souvent elle avait à peine la force et le temps nécessaire pour jeter loin d'elle un couteau qu'elle était tentée de plonger dans son propre sein et dans celui de ses enfans. Entrait-elle dans la chambre de ses enfans et de son mari et les trouvait-elle endormis , l'idée de les tuer venait aussitôt la saisir. Quelquefois elle fer-

maît précipitamment sur elle la porte de cette chambre, elle en jetait au loin la clé afin de n'avoir point la possibilité d'y rentrer.

Outre ces faits, auxquels j'aurais pu en réunir plusieurs autres recueillis particulièrement par les médecins allemands , j'en rapporterai plusieurs qui nous sont per*

sonnels^, ou qui ont été communiqués par des témoins irrécusables, ou que j'ai pris dans quelques dissertations ; sur la monomanie homicide, publiés de nos jours par I des médecins , à l'occasion de meurtres inouïs qui ont I effrayé le public et attiré la sollicitude des magis- I Jtrats.

M. Marc , dans son excellente Consultation médico- I légale pour H. Cornier, après avoir cité plusieurs faits > empruntés à Metzger, rapporte les observations sui- • vantes : ce Dans une maison respectable d'Allemagne, 1 une mère de famille rentre chez elle, une domestique 1 contre laquelle on n'avait jamais eu le moindre sujet I de plainte paraît dans une grande agitation ; elle de- I mande à parler seule à sa maîtresse, se jette à ses ge- 1 noux, et lui demande en grâce de quitter sa maison. 1 Sa maîtresse, étonnée d'une semblable demande, veut I en connaître le motif, et elle apprend que toutes les I fois que la malheureuse domestique déshabille l'enfant I de cette dame, elle est frappée de la blancheur de ses (chairs, elle éprouve le désir presque irrésistible de l'é- ' Ventrer; elle craint de succomber et préfère s'éloigner», t Cet événement s'est passé, ajoute M. Marc, dans la fa- 1 mille de M. le baron deHumboldt.

« Une jeune dame qui s'était retirée dans une maison < de santé, éprouvait des désirs homicides dont elle ne I pouvait indiquer les motifs. Elle ne déraisonnait sur aut cun point, et chaque

fois qu'elle sentait cette funeste 1 propension se reproduire et s'exalter, elle versait des

' Voyez toin, II, pag, 9 5 et suiv.

808 MOÏVOMANIE HOMICIDE.

larmes, suppliait qu'on lui mît la camisole de force qu'elle gardait patiemment jusqu'à ce que l'accès, qui durait quelquefois plusieurs jours, fût passé. »

« Uii chimiste distingué, poète aimable, d'un caractère naturelmeiU doux et sociable , vint dans une maison de santé du faubourg Saiiit-yVntoine. Tourmenté du désir de tuer, il se prosternait au pied des autels et implorait la Divinité de le délivrer d'un penchant si atroce et de l'origine duquel il n'a jamais pu rendre compte. Lorsque ce malade sentait que sa volonté allait fléchir sous l'empire de ce penchant, il accourait vers le chef de l'établissement et se faisait lier avec un ruban les pouces l'un contre l'autre. Cette frêle ligature suffisait pour calmer ce malheureux, qui cependant a fini par exercer une tentative d'homicide sur un de ses gardiens, et par périr dans un accès de manie avec fureur. » {Marc, ici.)

« Une femme de la campagne, âgée de 2^ ans ^ , d'un tempérament bilieux-sanguin, ayant des mœurs simples et de bonnes habitudes, mais peu communicative, était accouchée de son premier enfant depuis dix jours, lorsque, subitement, ayant les yeux fixés sur lui, elle se sentit agitée par le désir de l'égorger. Cette idée la fit frémir ; elle porta aussitôt l'enfant tlans son berceau et sortit afin de se soustraire à ce funeste penchaat. Rentrée chez elle auprès de ce petit être qui réclamait son sein, elle éprouva l'impression qui la portait à lui

* Discussion médico-légale sur la monomanie homicide ; par J. L. Micliu, Paris, 1826, 11-8,

MONOMANIE HOMICIDE. bog

idonner la mort ; elle s'éloigna de nouveau, elle porta ises regards vers le ciel, se rendit à l'église <^ se mit en iprières.

« La journée n'avait été pour cette malheureuse mère iqu'un combat entre l'idée d'ôter la vie à son enfant et lia crainte de succomber à son penchant. Elle garda jusqu'au soir le secret de ses agitations. Ce fut son curé, rvieillard respectable , qui le premier en reçut la confi- Idence. Ce digne ecclésiastique l'entretint dans les espé- ■rances que donne la religion, et, en homme aussi pr- Ident qu'instruit, il lui conseilla de prendre les avis d'un imédecin, et la fit surveiller jusqu'au lendemain. Arrivé près de la malade, continue M. Michu, elle me iparut sombre, et son air annonçant la honte de sa po- .sition. Questionnée sur la tendresse qu'elle devait avoir ipour son enfant, elle nous répondit : Je sens bien qu'une mère doit aimer son enfant ; si je ne Vaime pas, 'Cela ne dépend pas de moi. »

« Rien digne d'être noté ne s'offrit à notre examen, ■continue ce médecin, si ce n'est la constipation et la Idiminution de l'appétit... Nous insistâmes pour que l'enfant fût éloigné de sa mère. Huit jours ne s'étaient pas lécoulés que la malade revint à des dispositions plus •heureuses. Elle vit son enfant; mais on jugea convena- 'ble de le laisser avec sa nourrice. »

« Le 7 octobre 1826, dit Gcorget % la femme d'un •cordonnier nommé N..., vint me demander des coniseils pour un état qui la mettait au désespoir; elle avait

' Discussion médico-légale sur la folie, Paris, 1826 . iii-8.

l'apparence de la santé, elle dormait bien, avait bon appétit, ses règles étaient régulières, elle n'éprouvait aucune douleur, la circulation n'offrait rien de particulier; mais la femme N... se plaint d'avoir des idées qui la portent à immoler ses quatre enfans , quoiqu'elle les aime, dit-elle, plus qu'elle-même; elle craint alors de faire un mauvais coup , elle pleure , se désespère, elle a envie de se jeter par la fenêtre ; dans ces momens elle devient rouge, elle ressent une impulsion irrésistible et non motivée, ce qui lui donne un saisissement et un tremblement général.

« Elle n'a pas de mauvaises idées contre les autres enfans; elle a soin de fuir les siens, de se tenir hors de chez elle, de rester chez une voisine, de cacher couteaux et ciseaux; on n'observe aucune autre lésion mentale. Cette femme ne peut plus travailler dans une manufacture où elle était occupée , attendu qu'elle a besoin d'être aidée par deux de ses enfans, et qu'elle ne veut pas les avoir si près d'elle; elle ne reste point oisive; lorsqu'elle n'a rien à faire , elle monte et descend les escaliers un grand nombre de fois pour faire diversion à ses idées. Cet état dure depuis le 8 septembre 1826. Trois mois auparavant la malade avait éprouvé une vive contrariété étant dans ses règles. Celles-ci continuèrent à couler et sont revenues avec régularité ; elle n'a pas eu 1 esprit frappé par le récit de crimes extraordinaires; mais elle avait eu un accès trois ans auparavant. M. Lallemand, chirurgien en chef de la Salpêtrière, a ordonné des bains, la valériane, un vésicatoire entre les épaules.)>

' Maclame C. G. , âgée de trente-quatre ans , d'un tempérament bilioso-nerveux , d'une constitution sèche, d'un caractère doux, d'une grande susceptibilité d'une [imagination facile à se

préoccuper des choses les plus simples, les plus indifférentes, élevée dans un couvent, jouissant d'une bonne santé, se marie à dix-neuf ans. Sa fortune est aisée; les soins du ménage l'occupent d'abord, mais bientôt ils la fatiguent, et tout-à-coup, sans motif, elle est frappée de l'idée que quelqu'un a des mains, et qu'elle pourrait s'en servir pour tuer. Elle qui répugne à tuer une mouche, qui tomberait en syncope si elle voyait égorger un poulet! Cette idée la préoccupe, et ne tarde pas à l'assiéger nuit et jour; elle devient une idée fixe contre laquelle madame G. s'indigne, se révolte; et plus elle fait d'efforts pour l'en repousser, plus elle en est importunée.

Mad. G. éprouve des maux de tête, un embarras, un sentiment de brûlure dans la partie inférieure de la poitrine; des étouffemens, du dégoût pour les alimens, des rapports acides, des vomissemens, des digestions pénibles, une constipation opiniâtre; à peine elle peut goûter le sommeil; elle invoque la mort comme le seul remède qui puisse la débarrasser des idées, des angoisses horribles qui l'accablent. A table, elle dit aux personnes qui sont avec elle : Voilà des couteaux ! je pourrais bien les prendre et vous tuer. Sa belle-sœur l'a dit un jour en riant : Venez me tuer, je ne crains rien. Ce propos fait le plus grand mal à la malade et lui inspire de la haine pour sa sœur; elle a été long-temps avant de se décider à la revoir. La même idée

812 MONOMANIE HOMICIDE.

tourmente madame G. pendant sept ans, et disparaît presque tout-à-coup.

Après quelque temps de calme, de santé parfaite, madame G. éprouve de nouveaux tourmens; elle ne peut jamais être satis-

faite du service de ses domestiques; elle sent qu'ils ne peuvent mieux faire, que son mécontentement est ridicule, elle ne peut se délivrer de cette nouvelle importunité ; les mêmes symptômes physiques qui avaient accompagné la première idée fixe se développent. Après deux à trois ans madame G. abandonne ses préventions involontaires et mal fondées; mais d'autres préoccupations, tout aussi futiles, plus bizarres les unes que les autres, viennent assaillir son imagination. Néanmoins, elle conserve la plénitude de sa raison. Des distractions de toute espèce, des voyages, des remèdes, rien ne fait cesser ces préoccupations, qui constituent une véritable monomanie.

A trente-deux ans, après treize ans de mariage, madame G... devient enceinte pour la première fois; elle s'en réjouit, persuadée, comme on le lui avait fait espérer, que la grossesse, que l'accouchement, que le soin de son enfant la délivreront entièrement de ses tourmens: vaine espérance! les mêmes obsessions continuent; pourtant elles diminuent un peu pendant l'accouchement, après lequel mad. G... va à la campagne. Une paysanne lui dit qu'elle devrait habiller une sainte Vierge; mad. G... ne croit pas à l'efficacité de ce moyen; cependant son esprit se préoccupe de ce conseil, et elle est tourmentée jusqu'à ce qu'elle ait fait habiller richement une statue de la Vierge qui est en pierre, grossièrement

MONOMANIE HOMICIDE. 813

faite, mutilée par le temps, et gisant clans une cour. Cela fait, son imagination n'en est pas plus calme. Une autre personne lui conseille de faire un pèlerinage : elle n'a plus de repos que ce pèlerinage ne soit accompli. Madame G... n'est rien moins, que dévote, néanmoins elle • se reproche de n'avoir pas fait ce pèlerinage comme elle le devait; elle en fait un second, un troisième;

les idées les plus puériles ne tourmentent pas moins son imagination. Elle reçoit sa couturière, fille pieuse qui lui demande si elle a fait dire une messe de telle manière, elle se récrie et ne veut plus rien faire de ce genre. Cependant l'idée de faire dire une messe se représente à son [esprit, et bientôt M. G... éprouve une impulsion irrésistible à faire dire cette messe. Une messe n'est pas, à plus tôt dite qu'il en faut une seconde, une troisième, il dix, vingt, trente; en peu de temps madame G... a dépensé une somme assez considérable; plus elle fait il dire de messes, plus elle se sent entraînée à en faire dire ; il faut qu'elles soient dites d'une manière toute particulière; les prêtres auxquels mad. G... s'adresse refusent de dire les messes ainsi qu'elle le désire; le besoin de faire dire ces messes, et de cette manière particulière, n'en devient que plus impérieux; il trouble la santé physique de madame, lui occasionne de l'insomnie; elle a des étouffemens, des chaleurs, des douleurs abdominales, un tel état d'angoisse enfin, qu'elle veut se donner la mort, mettre un terme à ses maux. Madame G... il conserve sa raison, se rit de ces pratiques et de sa puérilité ; cependant, au printemps de 1804, elle s'isole de sa famille, réclame mes soins; je prescris des bains

814 MONOMANIE HOMICIDE.

généraux, des bains de fauteuil, des boissons rafraîchissantes, des laxatifs, alternés avec des fortifiants, et je défends de faire dire des messes. L'imagination se calme un peu, la santé physique s'améliore, le sommeil se rétablit, mais un rien préoccupe mad. G..., et réveille en elle le désir de faire dire des messes. Cette observation est remarquable, parce qu'elle prouve que l'impulsion à l'homicide est une idée fixe et exclusive, qui peut être remplacée

par toute autre occupation malade de l'esprit, comme on l'observe chez quelques monomaniaques.

A l'âge de 14 ans, mad. B... jouissait d'une très bonne santé, au moins en apparence; elle avait de l'embonpoint quoiqu'elle ne fût point encore réglée. Tous les signes de la puberté étaient très prononcés; à chaque époque menstruelle, ou mieux tous les mois, elle se plaignait de céphalalgie; ses yeux étaient rouges; elle était inquiète, irascible, sombre; bientôt la face s'injectait fortement ainsi que les yeux; tout était pour elle une < contrariété; un motif d'irritation; elle cherchait dispute i particulièrement à sa mère; enfin elle s'abandonnait à la colère la plus violente; dans cet état, sa mère était toujours l'objet de ses emportemens, de ses injures, de ses menaces, de ses malédictions. Quelquefois elle a fait des tentatives de suicide, elle a saisi deux ou trois fois un couteau, un jour je l'ai retenue, ainsi armée, se précipitant sur sa mère. Lorsque l'accès était arrivé à ce haut degré, le sang s'échappait par la bouche, par le nez, quelquefois par les yeux; alors survenaient des pleurs, un tremblement général, du froid aux extrémités, des douleurs convulsives dans tous les membres,

MONOMANIK HOMICIDE. 815

I des regrets suivis d'un long affaissement. Cet état d'an^ I goisse persistait pendant plusieurs heures.

Dans la dernière période de l'accès, la malade se I roulait pnr terre, frappait sa tête contre les murs, I contre les meubles; elle se donnait des coups de poing, I ^égratignait la figure. Sa physionomie, habituellement I très douce, devenait hideuse; la coloration de la face, des oreilles, du cou, était d'un rouge violet, la tête I était brûlante, les extrémités étaient très froides.

Dès le début de l'accès, qui durait un ou deux jours, ■ on voyait les accidents s'aggraver progressivement jusqu'à sa plus haute période. D'abord le regard était sombre, le teint animé, le caractère difficile, exigeant, querelleur; un geste, un regard, un refus, étaient la cause d'un grand mécontentement; bientôt le moindre incident était l'occasion d'une vive irritation, d'une violente contrariété; enfin la colère éclatait. Quelquefois les accidents se calmaient par des soins, des préventions, par l'arrivée d'un étranger, par la présence d'un oncle chéri. Souvent aussi l'accès s'exhalait en plaintes pénibles, injustes, contre toutes les personnes de la maison. La malade s'emportait particulièrement contre sa mère ou contre une sœur plus jeune; il lui arrivait de provoquer les occasions de querelles, afin de précipiter la marche de l'accès et d'arriver à la période de colère. Dans cette dernière période, elle n'éprouvait plus de douleur, tandis qu'auparavant elle ressentait des douleurs atroces dans le corps, surtout à la tête.

" L'accès fini, elle était bonne pour sa mère, lui

8,6 MONOMANIE HOMICIDE.

demandait pardon, lui prodiguait des marques de tendresse. Plusieurs fois je lui ai donné des avis, je l'ai engagée à se vaincre dès les premiers signes de l'accès, lui représentant combien sa conduite était condamnable, dangereuse; alors elle s'efforçait. Pourquoi n'arrive-t-on pas à faire comme cela: je voudrais être morte: que je suis malheureuse; je ne puis me retenir lorsque je suis en proie dans mes colères, disait-elle avec amertume, je ne vois plus rien, je ne sais ce que je fais ni ce que je dis. Elle n'avait pas le souvenir de toutes les circonstances de ses accès, et niait avec surprise et regret les particularités qu'on lui racontait. A l'âge de 16 ans les

accès de colère furent souvent remplacés par des convulsions hystériques; la maladie diminua progressivement et ne cessa qu'à 17 ans, époque où les règles parurent, quoiqu'en très petite quantité : le mariage a fait disparaître tout accident nerveux, quoique cette dame fût irrégulièrement et très peu abondamment menstruée. Dans aucun temps on n'a observé la plus légère trace de lésion intellectuelle.

Cette dame est excellente mère, très bonne fille; mais elle a conservé un caractère parfois difficile, et une disposition à la mélancolie.

M. N., âgé de ving-et-un ans, d'une taille élevée; maigre, d'une constitution nerveuse, a toujours eu le caractère sombre, bourru. Ses qualités morales sont peu développées. Privé de son père dès l'âge de quatorze ans, il était sans tendresse, sans épanchement pour sa mère.

A dix-huit ans, sa tristesse augmente, il fuit les

MONOMANIE I10MICIDJ-. 817

jeunes gens de son Age, vit isolé, mais travaille avec assiduité dans un magasin; ni ses discours ni ses actions n'indiquent la folie; mais il déclare qu'il se sent une sorte d'impulsion qui le porte au meurtre, qu'il est des instans où il aurait plaisir à répandre le sang de sa sœur, à poignarder sa mère. On lui fait sentir toute l'horreur de ses désirs, elles peines qui attendent ceux qui les satisfont, il répond froidement : Alors je ne sais plus le maître de ma volonté. Plus d'une fois, quelques minutes après avoir embrassé sa mère, il devient rouge, son œil est brillant, et il s'écrie: Ma mère sauvez-vous, je vais vous égorger. Bientôt après il se calme, verse quelques larmes et s'éloigne. Un jour il rencontre ,

dans les rues un militaire suisse, saute sur son sabre, veut l'arracher de vive force pour égorger ce militaire qu'il ne connaît pas. Un autre jour, il attire sa mère dans la cave, et veut la tuer avec une bouteille.

Depuis six mois que ce jeune homme est dominé par cette horrible impulsion , il dort peu , souffre de la tête; ne veut voir personne, est insensible au chagrin de sa famille , mais il n'offre nulle apparence de délire dans ses discours.

Conduit à la maison de Charenton, M. N. raconte avec le plus grand sang-froid qu'il a été cinq ou six fois sur le point de tuer sa mère et sa sœur ; ([u'il n'en aurait pas de regret, puisqu'elles le font enfermer; qu'il n'obéira à personne; qu'au reste, il n a aucun motif pour en vouloir à sa mère et à sa sœur, quil na point d'idée fixe. Bains tièdes, applications réitérées de sangsues à l'anus pendant les deux premiers mois. M. rend compte n. 5»

8i8 MOIfOMAWIE HOMICIDE.

de tout ce qu'il a éprouvé, sent sa position nouvelle, ré-i clame sa liberté, lit, calcule, se promène seul, ne se lie avec personne, ne dit et ne fait rien de déplacé, n'a plus le désir de verser le sang. Cependant sa figure a quelque chose de convulsif ; sa physionomie exprime la tristesse et le mécontentement. Dans les premiers jours du troisième mois sa face se colore, ses yeux sont brillans, N. parle avec véhémence et en termes peu polis; on veut h perdre; il a vu des spectres sinistres; il a entendu des paroles dont le sens nest que trop clair : il ne dort pasj cet état persiste pendant huit jours.

Pendant les trois mois qui suivent , les mêmes accidens se renouvellent, mais ils ont moins de durée. Bains, lotions froides sur

la tête ^ purgatif, sangsues.

Le corps prend de l'accroissement , les membres se développent; le malade est plus docile, plus communicatif;il recherche la distraction, se rend dans la salle de réunion, voit sa mère et sa sœur, réclame sa sortie, assurant qu'il se sent bien , et qu'il n'a plus d'idées si-' mistres. Au mois de février 1826, je lui fais entrevoir sa sortie comme prochaine ; il devient plus gai , il consent à toutes les précautions qu'on se propose de prendre lorsqu'il sera sorti de l'étabHssement. Enfin , après dix-huit mois d'isolement, M. N. est rendu à sa famille le 10 avril de la même année. Il témoigne depuis sa sortie un grand attachement pour sa mère et pour sa sœur, les traite avec égard et amitié ; il travaille dans le commerce avec activité et intelligence; et rien , depuis" onze ans n'a troublé la raison ni les affections de ce jeune homme, quoi qu'il soit très susceptible.

Le 27 juin i8a6, je reçus de Clairac la lettre suU < vante, signée Jaquier, pasteur du culte protestant. ! M. Serres, membre de l'institut, qui était à cette époque dans sa famille, ajouta par post-scriptum : Ce fait ; a lieu dans ma ville natale, où je me trouve actuelle- I ment.

« Appelé par les devoirs de ma vocation auprès d'une malheureuse femme qui, me dit=on, se trouvait dans la situation la plus déplorable, et poursuivie par l'idée d'égorger sou enfant, je me rendis auprès d'elle, et là, seul avec la personne avec laquelle elle avait entamé la (confidence, j'écoutai son récit, et lui adressai diverses questions touchant son état. Je dois dire d'abord que i la personne dont il s'agit, âgée de aS à 26 ans, est i d'une complexion extraordinairement forte et très colo- I rée; elle est mère de deux enfans, dont le plus âgé a 4 ou 5 ans. Quand je la vis la

première fois, elle était dans un état difficile à décrire. On aurait dit un cri- ! minel qu'on allait conduire au supplice. Ses yeux étaient : rouges et enflammés, par suite des larmes qu'elle avait versées. Je la rassurai du mieux qu'il me fut possible , lui témoignant le plus vif intérêt. Lorsqu'elle fut un peu remise, elle me raconta qu'élant un jour à laver du linge à la rivière , des femmes avaient fait une histoire (c'était précisément celle de la fille Cornier). Elle se retira sans aucune impression fâcheuse; mais le lendemain, voyant son fils aîné près d'elle, elle devint inquiète, agitée; elle entendit quelque chose (ce sont ses propres expressions) qui lui avait dit : prends-le, tue-le.

Dès-lors, c'est-à-dire depuis un mois, clic fut tourmentée

mono^ianit: iimicidi;. I

de ce même désir d'égorger sou enfant; elle lutta vainement pour l'éteindre, il existait encore. Peu de jours ; après le récit de l'histoire précitée, elle se trouva seule avec l'enfant; il y avait dans la cuisine un grand couteau destiné à couper la viande (désigné, dans le pays, sous le nom de marassin) ; alors l'idée de tuer s'était ; présentée h elle avec plus de force, et, pour ne pas la i mettre à exécution, elle avait pris le marassin dans son tablier, et était allée le jeter à la rivière. Poursuivie par la même idée, qui l'empêchait de dormir et qui i ne la quittait ni jour ni nuit, elle avait tenté, à plusieurs reprises, de s'empoisonner, comme étant le meilleur , moyen de résister à la fatalité qui semblait la pousser.

«La belle-mère, demandant le marassin, et s'occupant de le chercher, la jeune femme dit que c'était inutile, et Gl connaître son secret. Lorsque je la vis, je lui demandai si elle avait quelque

sujet de mécontent émeut dans sa maison? Elle répondit qu'elle n'avait à se plaindre de personne : si elle avait quelque préférence pour l'un de ses enfans? Elle m'assura que si elle en avait, c'était précisément pour celui qu'elle était portée à égorger, et qu'elle ne pouvait voir depuis un mois sans être frappée de cette idée : // faut que tu le tues, tue-le donc j etc. Je demandai ce qu'elle pensait de cela, désirant savoir si elle n'était point dominée par quelque idée de superstition ou de fanatisme ; elle me répondit là-dessus d'une manière si précise, que j'en fus moi-même étonné. J'insistai en parlant d'Abraham, de Jésus- Christ (c'était la veille du Vendredi saint), et je demandai si par hasard elle n'attacherait pas à son projet

^rO-\O.ALVINUii IIOMICİDK. 8.1 1

quoique idée de sacrifice; elle ine répondit forlcniert que non; qu'elle savait bien que Dieu ne commandait pas un tel sacrifice, et que c'était bien là ce qui l'avait retenue. Je la rassurai du mieux, qu'il me fut possible,

İCt, comme elle me dit qu'elle ne faisait que pleurer et prier, je lui recommandai de ne faire que de courtes prières, et de ne lire que peu et souvent de très bonnes

; choses.

« Un jour la malheureuse, résolue toujours de se détruire, sortit de chez elle pour aller chercher de l'eau forte, et ne fut arrêtée que parce qu'elle se dit à elle-

' même chemin faisant : Pourlant, que dira-t-oii de moi?

i Cette idée la fit rétrograder, et elle rentra chez elle, oii

r elie s'abandonna à toute la violence de son désespoir. »

Le docteur Marc m'adressa, au mois de juillet 1826, une malade que j'invitai à entrer dans la maison royale

ide Charenton , où elle resta pendant trois mois.

Madame N..., âgée de 30 ans, mère de quatre onfans,

? est issue d'un père qui est d'une susceptibilité remarquable. Elle-même, d'une taille petite, a les yeux vifs, le teint coloré, est très nerveuse; la plus légère surprise, la plus légère frayeur supprime ses règles. Depuis sa dernière couche, il y a quatorze mois, elle est plus susceptible et plus mobile; elle a eu plusieurs accès hystériques sans convulsions, mais avec tremblement général. Cette dernière couche, quoique heureuse, avait été suivie de céphalalgie, d'étourdisse-

■ mens, de vertiges, de douleurs abdominales, de maux d'estomac violens et presque continuels. Ces symptômes se dissipèrent , excepté l'épigastralgie qui désor-

822 MONOMAÏÏIE HOMICIDE.

mais fut intermittente. Depuis lors, sans cesser d'être maîtresse de ses idées, madame N... est d'une versatilité irrésistible dans ses affections; elle est alternativement gaie, triste, confiante, ombrageuse, capable de tout entreprendre; l'instant d'après, faible et pusillanime, elle a des craintes qu'elle reconnaît être imaginaires.

C'est dans cet état que madame N... entend parler du meurtre de la fille H. Cornier; aussitôt elle est saisie de l'idée de tuer son enfant. Cette idée, qui se réveille souvent depuis, l'excite au sui-

cide. « Un jour, dit la malade, je taillais une plume, mon enfant entre, aussitôt je sens le plus violent désir de l'assassiner. Je repousse cette pensée; je me demande, de sang-froid, pourquoi ai-je des intentions aussi affreuses? Quoi donc peut me les inspirer?... Je ne trouve eu -moi aucune réponse. Le même désir se renouvelle, je résiste faiblement, je suis vaincue, je vais consommer le crime. Un nouvel effort m'arrête, je porte rapidement le canif à ma gorge, en me disant : « Il vaut mieux, méchante femme, que ce soit toi qui périsses. »

Madame N... entre volontairement, et d'après mes conseils, à la maison de Charenton; à son arrivée, ses discours, ses actions sont d'une raison parfaite. La malade est douce, affable, laborieuse; elle raconte, sans émotion, l'histoire de sa maladie, me témoigne beaucoup de confiance, et demande, avec une empressement, quels médicamens on lui administrera. C'est quelque chose qui me pousse derrière les épaules , m'a-t-elle répondu, lorsque je lui demandé la cause de ses sinistres pensées.

MONOMAmE HOMICIDE. 828

Elle n'est pas contente d'elle-même; elle se plaint de son indifférence pour sa maison, pour son mari, pour ses enfans, enfin pour sa nouvelle position qui ne lui cause ni chagrin ni ennui.

Le 10 août 1826, quinze jours après son entrée, et quatre avant l'époque menstruelle, malaise général, céphalalgie, douleurs sourdes à l'épigastre , enduit muqueux de la langue; bouche amère, teint jaune, pomettes colorées, physionomie triste, traits de la face grippés; loquacité, besoin de changer de place; idées sinistres, ordinairement au réveil; elle cherche toutes sortes de distractions , elle travaille, marche, cause beaucoup et plaisante ses

compagnes. Sommeil très léger; au plus léger bruit, réveil en sursaut. Bains, boissons mucilagineuses, pédiluves avec l'acide nitro-muriatique matin et soir.

Le août, menstrues peu abondantes , selles liquides et copieuses, légères coliques. Décoction blanche.

Le 17 août, toute excitation cesse et fait place à la tristesse. Madame N... s'éloigne de ses compagnes, parle peu , est triste , rêveuse, verse des larmes : épigatralgie , quelquefois sentiment de la faim. Odeur de soufre qui la suffoque; oppression, toux rare, sèche, surtout pendant la nuit. Constipation; idées de meurtre plus fréquentes et plus opiniâtres. Eau de rhubarbe , opium. Rien ne fait cesser la gastralgie.

Après huit jours de cet état, madame N... est assez bien. L'état physique est satisfaisant; aucune pensée fâcheuse ne trouble ses affections, ce qui lui donne l'es-

8^4 MOWOMANlt: HOMICIDE.

poil' d'une guérison prochaine. 12 septembre, instruction suivie d'un état parfait.

Le 24, madame N... voit son mari et sa fille avec la plus grande joie; elle prodigue à son enfant les caresses les plus tendres. Tout-à-coup elle s'enfuit en poussant un cri : la vue d'un couteau avait excité en elle désir de s'en emparer et de commettre deux meurtres «i-lafois : elle avait surmonté celle horrible pensée en prenant la fuite. Au reste, la vue d'un couteau, de ciseaux, même d'une aiguille, réveille ce funeste désir.

Le 1^{er} octobre, céphalalgie, maux d'estomac; quelquefois régurgitation des aliments ; constipation ; les idées sinistres ont

perdu de leur force, mais elles sont plus fréquentes, surtout le soir, alors que madame N. . se livre aux distractions les plus capables de fixer son attention, telles que le jeu d'échecs.

Alternativement , bains généraux , petit lait de Weiss, pédiluves synapisés avant l'époque des règles.'.

Le 9 octobre, on apprend à madame N... que son enfant est malade; elle s'inquiète: des nouvelles plus alarmantes lui parviennent; elle conçoit un chagrin extrême; elle répand des larmes, demande sans cesse des nouvelles de son enfant : elle est au désespoir, et cependant elle éprouve par momens un violent désir de la poignarder, de V étouffer dans ses bras... Ce sont les expressions de celte malheureuse mère.

Le a6 octobre, huile de ricin, lavemens avec la teinture de digitale. Le malade paraît mieux: cardialgie moins intense, plus de calme, moins d'anxiété.

On annonce à M. N... que son enfuit est bien porr

MONOMAMIE IIOMICIDK. 8^5

ttant, que sou départ est prochain; très sensible à ces I nouvelles, elle ne parle que du bonheur de rentrer (dans sa famille après une absence de trois mois.

Le 28 octobre, l'avertissement que sa sortie est re- I lardée l'affecte peu et elle s'étonne elle-même du peu I de chagrin que lui cause celte contrariété.

Le 3 novembre, elle voit son mari; le soir, elle (est d'une gaîté excessive. Quoi] dit-elle, ai^ec tant de i raisons de chagrin^ je suis d'une gaàé ridicule! Dans la I nuit, touL-à-coup , inquiétude

sur son état, sur la prolongation de son séjour; elle verse des larmes , mais n'a] point d'idées de meurtre.

Le 10 novembre, retour au calme, à la gaîté habituelle; M. N... attend avec patience l'époque de sa rentrée dans sa famille; la santé physique est bonne, les menstrues s'établissent, il n'y a pas d'idées sinistres de- I puis quinze jours , néanmoins crainte de n'être pas : guérie.

Le 24 novembre, M. N... sort de la maison, apê prend en même temps la mort de l'enfant qu'elle voui lait tuer : cette perte causa une vive et profonde douleur, sans altérer sa santé.

Le docteur Barbier, d'Amiens, a rapporté à l'Académie royale de Médecine un fait analogue à celui qu'on vient de lire; ce célèbre professeur a bien voulu me le I communiquer, en me permettant de le publier.

« La nommée Marguerite Molliens, âgée de 45 ans, avait depuis plus de trois ans des douleurs dans l'épigastre avec un sentiment de flatuosités, et une douleur avec gonflement dans le côté droit de l'abdomen. Elle

était aussi sujette à des céphalalgies, qui occupaient principalement le sommet de la tête, et qui donnaient lieu à des vertiges , à des bruissements d'oreille , à des frémissemens dans l'intérieur du crâne, parfois à un trouble de la vision. Elle se plaignait fréquemment de douleurs dans la région diaphragmatique de la colonne épinière, avec palpitations de cœur, serrement de la gorge, trembleraens par accès des membres et de tout le corps, des secousses des bras, des jambes, même des doigts.

« Cette femme eut un premier enfant qui n'a vécu que trois mois. Elle l'aimait bien et l'a beaucoup regretté. Elle accoucha, il y neuf mois, d'un second enfant : l'accouchement fut très heureux. Le cinquième jour, elle put se lever et préparer elle-même le petit repas qui devait suivre le baptême de son enfant. Plusieurs personnes étaient invitées à cette cérémonie ; on parla de l'événement rapporté par les journaux, de l'assassinat d'un enfant par la fille Gornier. Marguerite Molliens fut frappée fortement de cette horrible action : elle y pensa long-temps, et dit avoir craint dès ce moment qu'une pareille idée ne la poursuivît. Quelques efforts qu'elle fit les jours suivans pour chasser de son esprit le souvenir de ce malheur, il se reproduisait toujours; il devenait une idée dominante. »

« Elle parut peu-à-peu se familiariser avec la pensée de tuer un enfant, de tuer même le sien ; le tenant nu sur ses genoux , le caressant avec une vive tendresse , cette pensée existait toujours malgré elle, en dépit de ses efforts pour la repousser. Un jour qu'elle se trouvait seule

dans sa chambre, et qu'elle r'habillait son enfant, la pensée de le tuer s'empara d'elle, et devint bientôt comme un désir violent. Elle se retourne , aperçoit près d'elle sur une table un couteau de cuisine : son bras, dit-elle, se porta involontairement vers ce couteau ; elle vit qu'elle n'était plus maîtresse d'elle-même; elle se mit à crier au secours , à appeler ses voisines. On arrive , on se presse près d'elle ; elle se calme dès qu'elle voit qu'on ne la laissera plus libre de faire ce que sa volonté condamnait, ce qu'une passion plus forte que cette dernière semblait commander. »

« Depuis cette époque , elle a souvent eu le même penchant; ce n'est qu'en Jilaurant son malheur qu'elle avoue le dessein

qu'elle a parfois de tuer son enfant. On l'a séparée de ce dernier, et le 21 juillet 1846 elle est entrée à l'Hôtel-Dieu d'Amiens. »

- « Elle est saignée deux fois du pied : on lui applique quinze sangsues aux tempes, Comme elle a le ventre resserré , on lui administre par cuillerées un mélange d'huile de palma-christi et de sirop de capillaire; pour boisson une infusion sucrée de fleurs de tilleul. Elle a beaucoup d'appétit; on ne lui donne que la soupe et la tartine matin et soir. »

« On apporte à la malade son enfant tous les jours; elle lui témoigne une vive tendresse, qui paraît bien sincère. Elle nous le montre au moment de la visite, et nous fait admirer sa beauté, son embonpoint, sa belle santé. »

'< 24 juillet. Elle . eut hier une forte céphalalgie avec chaleur dans toute la tête, des frémissements dans la par-

niONo3IAT!îlî UOMICIdf

tie supérieure, un sentiment de froid à l'occiput; engourdissements, éblouissements. Appétit bon; une selle; elle a dormi la nuit. Ce matin elle se trouve mieux ; son mal de tête n'a plus autant d'intensité; mais elle croit qu'il reviendra dans la journée. »

« 25. La céphalalgie est revenue hier avec les mêmes symptômes; la douleur était très forte dans la région du pariétal gauche. Elle a eu des secousses dans les bras, avec des engourdissements , des palpitations de cœur. La - malade nous raconte que quand ses maudites pensées viennent, la céphalalgie se porte par derrière, qu'elle a alors de grands battements dans l'épigastre,

et qu'elle est brisée de ses membres. Il lui semble qu'elle va tomber par terre; il lui monte des sueurs. Ces accidens se renouvellent par accès. »

« 26. Mêmes phénomènes. »

cf 27. Le mal de tête a été moindre. Marguerite Mollieris a été moins tourmentée de ses mauvaises pensées. >

« 29. Elle a bien passé la journée d'hier, mais le matin elle a eu un grand mal de tête avec des étourdissemens. Elle se plaint aussi d'une douleur qui occupe la région dorsale de la colonne vertébrale; son sommeil a été agité. Elle est sortie hier deux heures pour aller voir son enfant. »

« 00. Elle a bien dormi la nuit. Sa douleur dorsale existe encore. Elle se lie à une autre douleur dans l'épigastre. »

« 3i Elle est mieux; elle n'est plus poursuivie autant par son idée fixe. Elle a eu hier, tout l'après-midi, son enfant avec elle. »

MONOMANIE IIOMICIUIÎ . OIÇ)

« 5 août. Elle a encore eu hier la même pensée, lo même dessein. Elle ne peut voir un couteau ouvert. Elle dit que quand celte pensée la saisit, elle éprouve des douleurs dans la tête et dans l'épigastre, un état d'angoisse, des palpitations de cœur, et qu'il lui pousse une sueur; elle est comme transie. «

« 6 août. Elle pleure, se désole pendant la visite; elle déclare que depuis quelques jours son penchant renaît plus souvent. Elle ajoute que l'on ne conçoit pas tout ce qu'elle souffre; qu'elle aime son enfant avec passion, que cependant elle éprouve un désir

violent de lui faire du mal. Saignée des bras; vésicatoire au bras, bain, potion opiacée , émulsion. »

ce 15. Cette femme est mieux depuis quelques jours , elle est plus gaie; elle est sortie pour aller se promener avec son enfant et une de ses parentes. Toujours céphalalgie, toujours douleurs épigastriques: ces accidents n'ont pas constamment la même intensité : ils augmentent comme par accès. Les mauvaises pensées de cette malade paraissent suivre l'état de la tête et des plexus nerveux épigastriques ; elles deviennent plus fortes, elles sont plus entraînantes quand les douleurs encéphaliques et celles de l'épigastre sont plus prononcées. »

« 16. La malade est manifestement mieux: elle a peu de douleurs dans la tête et dans le creux de l'estomac. Elle s'ennuie à l'Hôtel-Dieu et sort. »

« 20, Cette femme est venue à l'Hôtel-Dieu le matin à l'heure de la visite. Son enfant n'est pas avec elle. Elle se trouve bien; elle ressent seulement un peu d'embarras dans l'abdomen. Elle a bien moins souvent

830 MONOMANIE nOMICIDE.

ses accès de transis sèment et ses mauvaises pensées. »

c(Cette femme s'est peu à peu rétablie: elle a cessé d'être tourmentée par le même penchant ; elle est entrée en condition dans une maison, et paraît jouir d'une bonne santé. »

Un homme âgé de 4^e ans environ , habitant la campagne, ayant une fortune honorable, et jouissant d'une bonne santé, conduit par un jeune médecin, vint me consulter pendant le mois de juillet 1826. Il me donna lui-même les détails qu'on va lire.

Rien n'annonçait chez lui le plus léger désordre de la raison; il répondit avec précision à toutes mes questions qui furent nombreuses. Il avait lu l'acte d'accusation de la fille H Cornier sans y faire une trop grande attention. Cependant pendant la nuit il est réveillé en sursaut par la pensée de tuer sa femme couchée à côté de lui. Il déserte son lit , se promène pendant une heure , après quoi, n'éprouvant plus la même inquiétude, il se couche et se rendort ; depuis trois semaines ce même phénomène s'est reproduit trois fois, toujours pendant la nuit. Pendant le jour, ce malade fait beaucoup d'exercice, se livre à des occupations nombreuses habituelles et n'a que le souvenir de ce qu'il a éprouvé dans la nuit. Il est d'une taille élevée, d'un embonpoint ordinaire; son teint est jaune, un peu coloré; il n'a jamais été malade et a toujours joui d'une très bonne santé. Marié depuis vingt ans, il n'a pas de chagrin domestique, ses affaires ont toujours prospéré; il n'a point de mécontentement, point de sujet de jalousie de la part de sa femme, qu'il aime, avec laquelle il n'a

MONOMANIE HOMICIDE. 831

jamais eu la moindre discussion, d'est une idée qui s'empare de lui pendant le sommeil. Il assure qu'il n'éprouve d'autre douleur physique qu'une légère céphalalgie : il est triste et chagrin d'un pareil état ; il a quitté sa femme, craignant de succomber, et il est très disposé à tout faire pour se délivrer de cette affreuse affection.

« Un paysan, né à Krumbach, en Souabe, et de parents qui ne jouissaient pas de la meilleure santé, âgé de 27 ans et célibataire, était sujet, depuis l'âge de 8 ans, à de fréquents accès d'épilepsie. Depuis deux ans sa maladie a changé de caractère, sans qu'on puisse en alléguer de raison : au lieu d'accès d'épilepsie, cet

homme se trouve, depuis cette époque, attaqué d'un penchant irrésistible pour le meurtre. Il sent l'approche de son accès plusieurs heures, quelquefois un jour avant l'invasion. Du moment où il a ce pressentiment, il demande avec instances qu'on le garrotte, qu'on le charge de chaînes pour l'empêcher de commettre un crime. « Lorsque cela me prend, dit-il, il faut que je tue, que j'étrangle, ne fût-ce ({u'un enfant ». Sa mère et son père, que du reste il chérit tendrement, seraient, dans ses accès, les premières victimes de son penchant au meurtre. « Ma mère, s'écriet-il d'une voix terrible, sauve-toi, ou il faut que je t'étouffe! »

«Avant l'accès, il se plaint d'être accablé par le sommeil, sans cependant pouvoir dormir; il se sent très 'ibattu et éprouve de légers mouvemens convulsifs dans les membres. Pendant les accès, il conserve le sentiment de sa propre existence ; il sait parfaitement qu'en com-

mettacl un meurtre, il se rend coupable d'un crime. Lorsqu'on l'a mis hors d'état de nuire, il fait des contorsions ^et des grimaces effrayantes, tantôt chantant et tantôt parlant en vers. L'accès dure d'un à deux jours. L'accès fini, il s'écrie : « Déliez-moi : hélas! j'ai bien souffert; mais je m'en suis tiré heureusemeni , puisque je n'ai tué personne. » (Gall.) .

f(Un voiturier du baillage de Frunterdadt, qui avait quitté sa famille en parfaite santé, a été subitement saisi i d'un accès de manie homicide sur la roule, entre Aalen i: et Gémunde. Son premier acte de démence fut de se ren- fermer dans une écurie avec ses trois chevaux, auxquels ï il n'avait pas fait donner de fourrage; ensuite, en par- • tant, il n'attela que deux chevaux, et monta sur le troi- • sième pour accompagner sa voiture. A Nogglingen, il t maltraita une femme; à Unterlobengen, il mit pied à

terre, et marcha devant ses chevaux, une hache à la main. Sur la route de ce dernier endroit à Hussenhofen, le premier individu qu'il rencontra fut une femme, à qui il donna quelques coups de hache, et la laissa éte- ■ duc dans un fossé à côté du chemin. Ensuite il rencontra un garçon de 13 ans, à qui il fendit la tête d'un coup de hache. Peu après, il enfonça le crâne à un homme âgé de 30 ans, dont il répandit la cervelle sur le chemin, et après avoir porté encore plusieurs coups à son cadavre, il laissa la hache et la voiture, et continua, ainsi; désarmé, sa route vers Hussenhofen. Il trouva sur le chemin deux Juifs qu'il attaqua, et qui, après une courte* lutte, lui échappèrent. Près de Hussenhofen, il assaillit un paysan, qui se débattit en poussant des cris jusqu'à

MONOMANIE HOMICIDE. 833

ce qu'il accourût plusieurs personnes qui le délivrèrent, lièrent le frénétique, et le transportèrent à Gémunde. On le conduisit ensuite auprès des cadavres de ceux qu'il avait tués, et, à leur aspect, il dit : « Ce n'est pas moi, c'est mon mauvais esprit qui a commis ces meurtres. » * , - i ■

S. Mounin, âgé de 30 ans, était épileptique; il se livra à un petit commerce. Au retour d'une foire, sa mère le gronde sur un marché qu'elle croit désavantageux; Mounin s'irrite, mais ne commet aucun excès. Dès le lendemain matin, après quelques accès de folie, il se sauva dans les champs, sans chapeau et sans chaussures, et en quelques instans, et sans provocation, il tua successivement trois hommes; on le poursuit, il se sauve, s'échappe, et fait tous ses efforts pour se soustraire aux poursuites; enfin on l'arrête, il est conduit devant le magistrat. Mounin répond qu'il se rappelle bien les meurtres qu'il a commis,

qu'alors il avait perdu la tête ; que depuis deux jours il était dans un état horrible, ne voyant que des tourbillons de feu et des objets effrayans. Il demande qu'on le fasse mourir, puisqu'il a fait tant de mal. "

Nous nous arrêtons à ces faits , j'en ai rapporté plusieurs, pages 95 et suivantes, tom. 11, on y lira l'observation de deux enfans chez lesquels le penchant homicide s'est manifesté avant l'âge de six ans; les

* Àristarqne français du jeudi 13 avril 1820, qui l'a lîrô du A/erciire de Souabe^ lequel garautit la réalité de ce fait.

* Journal de Paris, 17 février 1826.

83/j MONOMANIE nOMICIDE.

auteurs de médecine légale, sont riches en faits semblables , etc. 1

Ces observations peuvent se grouper en trois séries qui caractérisent les trois degrés de la monomaniehomicide.

Dans la première, les individus qui ont le désir de tuer sont mus par des motifs plus ou mpins chimériques, plus ou moins contraires à la raison; ils sont reconnus fous par tout le monde.

Dans la seconde série, les aliénés homicides n'ont point de motifs connus; on ne peut leur en supposer ni d'imaginaires ni de réels , et les malheureux, qui font le sujet de ces observations, sont entraînés par une irapulsion aveugle à laquelle ils résistent, et ils échappent à leurs funestes impulsions.

Les faits qui entrent et ceux que nous pourrions faire entrer dans la troisième série sont plus graves; l'impulsion est subite,

instantanée, irréfléchie, plus forte que la volonté; le meurtre est commis sans intérêt, sans motif, le plus souvent sur des personnes chéries.

Quelque différence que l'accomplissement du meurtre établisse entre les faits de cette dernière série et ceux qui appartiennent aux deux premières, nous allons voir

» Considérations médico-légales sur la monomanie homicide, par M. Marc (Mémoires de l'Académie royale de Médecine, Paris, 1833, tom. ni, pag. 29 ttt suiv.). — La collection des Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale de 1829 à 1838, contient un grand nombre de rapports et d'observations propres à éclairer l'histoire de la monomanie homicide; et M. Leuret, dans ses Fragment psychologiques sur la folie, a démontré que cette maladie, loin d'être nouvelle comme quelques auteurs l'ont prétendu, se retrouve avec tous ses caractères dans l'histoire des Possédés aux 16^e et 17^e siècles».

MONOMANIE; ITOM[CIE]. 835

qu'ils n'expriment que le plus haut degré d'une même affection; qu'ils ont les uns et les autres des traits frappants de ressemblance, plusieurs signes communs, et qu'ils ne diffèrent que par la violence et l'instantanéité de l'exécution : de même qu'une inflammation n'en est pas moins une inflammation, qu'elle soit aiguë ou chronique; qu'elle se termine par induration ou par suppuration, qu'elle tue ou qu'elle ne tue pas.

Les observations de monomaniaques-homicides offrent la plus grande analogie avec ce qu'on observe dans les folies partielles ou les monomanies.

Enfin, on ne peut confondre les individus qui sont les sujets de ces observations avec les criminels. L'homicide qu'ils ont commis n'est pas un crime; car l'acte seul de tuer ne constitue pas une action criminelle.

Tous ou presque tous les individus dont nous venons de rapporter les observations étaient d'une constitution nerveuse, d'une grande susceptibilité; plusieurs avaient quelque chose de singulier dans le caractère, de bizarre dans l'esprit.

Tous, avant la manifestation du désir de tuer, étaient incapables de nuire; ils étaient doux, bons, honnêtes gens et même religieux.

Chez tous, comme chez les aliénés, on a remarqué un changement de la sensibilité physique et morale, de caractère, de manière de vivre.

Chez tous il est facile de fixer l'époque du changement dont nous venons de parler, celle de l'explosion du mal, celle de sa cessation.

Des causes physiques ou morales assignables ont pres-

836 MONOMATffK /TOMICIDr.

que toujours déterminé cette affection. Dans deux cas, cette affection est l'effet des efforts de la puberté; dans quatre, elle résulte de la puissance de l'imitation : le désir de tuer s'est manifesté après que ces malheureux ont entendu l'histoire d'une femme qui avait égorgé un enfant et séparé la tête du tronc. Cette puissance de l'imitation est une cause fréquente de folie, particulièrement de suicide. Quelques individus, dit M. de Laplace, tiennent leur organisation ou de pernicieux exemples, des penchans fu-

nestes qu'excite virement le récit d'une action criminelle devenue V objet de l'attention publique. Sous ce rapport, la publicité des crimes n'est pas sans danger. (Essai sur les probabilités.)

Lorsque cet état persiste assez long-temps, et que les individus, dominés par l'impulsion au meurtre, sont observés avec soin, on constate que cet état, comme le délire chez les fous , est précédé et accompagné do céphalalgie, de maux d'estomac, de douleurs abdominales; et que ces symptômes précèdent l'impulsion au meurtre, et qu'ils s'exaspèrent -lorsque cette funeste impulsion devient plus énergique.

La présence des objets choisis pour victimes, la vue des instrumens propres à accomplir leur horrible desir, réveillent et augmentent l'impulsion qui pousse ces malheureux à l'homicide.

Presque tous font avant ou après des tentatives de suicide, tous invoquent la mort, quelques-uns réclament le supplice des criminels.

Aucun des sujets de ces observations n'avait de motifs quelconques pour vouloir la mort de leurs victimes,

MONOMANIE JIGMIC1D£.

préférant ordinairement les objets de leurs plus chères affections.

Pendant rintex'mitteuce, ou lorsque le désir du meurtre a cessé, ces malheureux rendent compte des plus petits détails. Nul motif ne les excitait, ils étaient entraînés, disent-ils, emportés, poussés par une idée, par quelque chose, par une voix intérieure. Plusieurs disent n'avoir pas succombé, parce que leur raison a

trionphé , parce qu'ils ont fui, ou parce qu'ils ont éloigné les instruments et les objets du meurtre.

Chez ces individus, l'idée de tuer est une idée exclusive, tantôt fixe , tantôt intermittente, dont ils ne peuvent pas plus se débarrasser que les aliénés ne peuvent se défaire des idées qui les dominent.

Non-seulement les individus dont nous parlons ont entre eux la plus grande ressemblance et présentent les caractères de la monomanie, ils diffèrent essentiellement des criminels avec lesquels on les a confondus, dont ils ont subi la peine.

Les monomaniaques-homicides sont isolés, sans complices qui puissent les exciter par leurs conseils ou leurs exemples. Les criminels ont des camarades d'immoralité, de débauche, et ont ordinairement des complices.

Le criminel a toujours un motif; le meurtre n'est pour lui qu'un moyen, pour satisfaire une passion plus ou moins criminelle. Presque toujours rhoniicido du criminel est compliqué d'un autre acte coupable; le contraire a lieu dans la monomanie-homicide.

Le criminel choisit ses victimes parmi les personnes

838 MONOMANIE HOMICIDE,

qui peuvent faire obstacle à ses desseins ou qui pourraient déposer contre lui.

Le monomaniaque immole des êtres qui lui sont très différents, ou qui ont le malheur de se rencontrer sous ses pas au moment où il est saisi par l'idée du meurtre; mais, plus souvent, il choisit

ses victimes parmi les objets qui lui sont les plus chers. Une mère tue son enfant, et non l'enfant de l'étrangère ; un mari veut tuer sa femme, avec laquelle il a vécu dans la plus douce harmonie pendant vingt ans; une fille veut tuer sa mère qu'elle adore. Cette horrible préférence ne s'observe-t-elle pas chez les aliénés? n'est-elle pas une preuve évidente que ni la raison, ni le sentiment, ni la volonté n'ont dirigé le choix de la victime, et que par conséquent il y a eu perturbation des facultés qui président à leurs déterminations.

A-t-il consommé le crime , le criminel se dérobe aux poursuites, se cache; est-il pris, il nie, il a recours à toutes les ruses possibles pour en imposer; s'il avoue son crime, c'est lorsqu'il est accablé sous le poids de la conviction, encore son aveu est-il accompagné de réticences; le plus souvent il nie jusqu'à l'instant de subir la peine, espérant jusque-là échapper au glaive de la loi.

Lorsque le monomane a accompli son désir, il n'a plus rien dans la pensée; il a tué, tout est fini pour lui, le but est atteint. Après le meurtre, il est calme, il ne cherche pas ordinairement à se cacher. Quelquefois satisfait, il proclame ce qu'il vient de faire, et se rend chez le magistrat. Quelquefois , après la consommation du meurtre , il recouvre la raison , ses affections se réveillent; il se désespère, invoque la mort; il veut se la

MONOMANIE; HOMICIDE. bOQ

donner. S'il est livré à la justice, ses souvenirs le rendent morose, sombre; il n'use ni de dissimulation, ni d'artifice; il révèle aussitôt avec calme et candeur les détails les plus secrets du meurtre.

Les différences entre les monomaniaques-homicides et les criminels sont trop tranchées, les ressemblances entre ces monomaniaques et les aliénés sont trop prononcées pour qu'on puisse confondre les monomaniaques avec les criminels.

Mais, objecte-t-on, vos monomaniaques qui résistent à leur impulsion prouvent que ceux qui succombent sont criminels puisqu'ils n'ont pas assez combattu pour triompher. Quoi ! il faudra attendre qu'un maniaque ait commis des actes de fureur avant de reconnaître qu'il est fou ? Est-ce que la folie, comme les autres maladies, n'a pas des degrés différents ? est-ce qu'il n'y a pas des fous qui sont calmes, très innocents, et des fous très impétueux et très dangereux ? N'y a-t-il pas des aliénés qui cèdent, au moins pour quelques instans, aux raisons humaines, aux efforts de l'amitié et à une autorité imposante, et d'autres qui sont inébranlables dans leur conviction et inaccessibles à tout moyen de persuasion ? N'y a-t-il pas des monomaniaques qui luttent pendant plusieurs années contre le désir de se tuer, et d'autres qui se tuent dès qu'ils en ont conçu la pensée ? J'ai donné des soins à un général âgé de 84 ans, et qui, depuis l'âge de 25, lutte, pour ainsi dire, contre le désir de se tuer. Ce désir ne le quittait pas à l'armée, lorsqu'il commandait sa brigade. Quoi ! un individu est ruiné, aussitôt après il se croit très riche ! Il est fou, dites-vous, parce qu'il

840 monomanie homicide.

Je ne juge pas de sa position comme les autres hommes. Un épileptique se persuade qu'avec deux chevaux il déplacera l'église de Sainte-Geneviève pour la porter ailleurs. Vous le prenez pour fou, parce qu'il juge mal des rapports entre la résistance de ce vaste monument et la force de deux chevaux. Un troisième voit des en-

nemis partout , et vous le croyez fou , parce qu'il apprécie mal les choses; car rien ne manque à son honneur et il n'a point 'd'ennemis. Et vous croyez raisonnable cette mère qui adore son enfant, et qui cependant lui plonge le poignard dans le sein! Il n'y aurait pas chez cette malheureuse quelque altération, non-seulement de la sensibilité, mais aussi de rintelligence, alors que, malgré sa tendresse, malgré l'horreur que lui inspire son désir, elle prépare et donne la mort à sou enfant aimé! Convenez au moins que la volonté est pervertie et subjuguée. Une pareille perversion serait uu état normal ou naturel! Attendez que la raison soit rétablie, et cette malheureuse mère jugera aussi bien que vous de tou!e l'horreur du meurtre qu'elle a failli commettre ou qu'elle a commis. Cette mère sent-<?lle, raisonne-telle, agit-elle comme elle sentait, comme elle raisonnait, comme elle agissait avant d'être tombée dans cet horrible état, comme sentent, raisonnent et agissent les autres mèi'ts ? Non , sans doute. Quelle meilleure preuve de folie exigez-vous? Mais, ojoule-t-on, si le meurtre dépend d'une impulsion plus forte que sa volonté, il n'y a plus de libre arbitre. Vraiment oui; puisqu'il y a délire, il n'y a plus de liberté moi'ale, et le meurtrier n'est plus responsable. — Mais ce meurtrier raisonne, est

MONOMAIVili: IIOBIICIDE. 84 I

prévoyant. — Lisez les traités de la folie, venez dans nos hôpitaux de fous, et vous y verrez des aliénés qui parlent très sensément, qui tiennent des discours très suivis, qui discutent sur des matières très ardues, qui ourdissent un complot avec beaucoup de finesse et de persévérance, mais dont les actions sont toutes désordonnées, dont les affections sont perverties, qui sont dange-

reux pour les autres et pour eux-mêmes dès qu'ils sont rendus à la liberté.

Sans doute il est des cas très difficiles, mais cette difficulté augmente, parce qu'on ne s'arrête qu'à une circonstance pour caractériser la criminalité de l'acte. Dans tel cas, dit-on, il y a culpabilité, puisqu'il y a eu préméditation; mais il est des faits innombrables qui prouvent que les fous conservent la conscience de ce qu'ils font, et qu'ils prennent toutes leurs précautions pour réussir; mais ce malheureux dont la préméditation est prouvée par ses aveux, était un homme probe, vertueux; il veut tuer ou bien il a tué sans motif connu ou même supposable, il a tué sa femme qu'il adore; le meurtre accompli, il s'est livré au juge.

Une femme tue un enfant qui lui est étranger; mais depuis long-temps elle était devenue triste, mélancolique, elle avait fait des tentatives de suicide; frappée de stupeur après l'accomplissement du meurtre, elle reste auprès de la victime, dévoile toutes les particularités d'un meurtre commis sans motifs et sans qu'on puisse en soupçonner.

Cet homme n'avait manifesté aucun sentiment pervers, tout-à-coup il lue sans motifs, sans provocations

plusieurs personnes; à peine ces meurtres sont consommés, il sent toute l'horreur des actes qu'il a commis, loin de s'excuser, il reconnaît qu'il est coupable et demande à être délivré de la vie pour échapper à ses remords. Les trois individus, dont je viens de parler, sont évidemment fous. C'est donc de l'ensemble et de l'appréciation des circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi l'homicide que naît la conviction de la non-culpabilité de celui qui l'a commis.

Les faits qui précèdent, la discussion qu'ils ont fait naître, nous enseignent :

1° Qu'il existe une mouomanie-homicide, tantôt avec aberration de l'entendement, tantôt avec perversion des facultés affectives; tantôt avec impuissance de la volonté qui prive l'homme de sa liberté morale.

a° Qu'il existe des signes qui caractérisent cette espèce de folie, et qui font distinguer les raonomaniaques des criminels , au moins dans le plus grand nombre des cas.

A Dieu ne plaise que, fauteurs du matérialisme et du fatalisme , nous voulions créer ou défendre des théories subversives de la morale , de la société et de la religion. Nous ne prétendons pas nous constituer les défenseurs i du crime , et transformer les grands attentats en accès ; de folie; mais nous croyons que la doctrine de la mono--, manie est autre chose que le crime excusé par le crime; même. Ce mot monomanie , nous l'avons déjà dit, n'eâttni un système ni une théorie; c'est l'expression d'un fait observé par les médecins de tous les temps.

Nous n'avons eu d'autre vue que de présenter quel-

ques observations , quelques réflexions sur un état peu connu , non-seulement des personnes étrangères à la médecine , mais encore des médecins , afin d'appeler l'attention des juges et du législateur sur l'appréciation de quelques actes qui seraient des crimes horribles s'ils n'étaient accomplis par des malheureux dont la raison est pervertie, qui sont dans un état anormal qui les prive de leur libre arbitre.

Ces conséquences peuvent paraître étranges aujourd'hui; un jour, nous l'espérons, elles deviendront des vérités vulgaires. Quel est le juge qui condamnerait au bûcher un insensé ou un fripon conduit devant son tribunal pour cause de magie ou de sorcellerie. H y a long-temps que les magistrats font conduire dans les maisons de fous les sorciers, lorsqu'ils ne les font pas punir comme escrocs.

Au reste, ce n'est pas la première fois que les médecins, plus exercés que les autres honimes à observer les infirmités humaines, ont éclairé la justice sur les altérations de l'esprit et du coeur de prétendus coupables. A la fin du quinzième siècle, Marescot, Riolan et Duret, chargés d'examiner Marthe Brossier, accusée de sorcellerie, terminèrent leur rapport par ces mots méhiorables : Nihil à demone\ multa ficta^ a niorbo pauca. Cette décision servit depuis de règle aux juges qui curent à prononcer sur le sort des sorciers et des Biagiciens. Nous, nous disons , en caractérisant le meurtre des monomaniaques-homicides : Nihil à divine, nuUa ficta^ a fnorbo toia.

864 İAB1.K DES MA-TIÈUES.

DEUXIÈME PAKTUB.

XV. DE₃ ÉTABLISSEMENS CONSACnÉS AUX ALIÉNÉS EN

FRANCE, ET DES MOYENS DE LES AMÉLIORER . . . Sgg

XVI. Des MAISONS d'aliénés, considérations générales . 458
Notices sur les principaux établissemens d'aliénés

de France

§ I. Du matériel des établissemens d'aliénés . . 499 § II Qu'ont
de commun entre eux les divers établissemens d'aliénés,
qu'offrent-ils de contraire ou de favorable à leur destination 504
§ m. Du personnel des maisons d'aliénés. . . 5a6

TOME DEUXIÈME

VU. . . . Maniaque 162

VIII. IX. .. Maniaque , pendant l'accès et après la gnérissou . . .
. 165

X Maniaque 166

I XI Maniaque 166

' Xn Aliéné en démence 228

' Xm. XIV. Aliénés en démence 230

> XV Aliéné en démence 231

* XVI. . . . Idiot 264

' XVII. . . . Idiot 307

^ XVin. . . Idiot 309

^ XIX. . . . Idiot. 313

\ XX Idiot 316

^ XXI Idiot 318

XXn. . . . Idiot 318

^ XXni. . . Idiot 322

XXIV. . . Idiot (Crétins

'^XV. . - . Aliéné enchaîné à Bedlam 535

. . . Échelle du nombre des aliénés , comparativement aux
âges et à la population 676

La figure i se compose de 15 colonnes de linuturs différentes : la première, qui est la plus élevée, représente l'état de la population avant

Tâge de 20 ans; la seconde, des deux cinquièmes moins élevée que Fa précédente', indique, par cette différence d'élévation, la perte que la population a éprouvée jusqu'à l'âge de 40 ans; la troisième colonne, moins élevée que les deux premières, indique le même résultat pour les cinq années qui suivent, et ainsi des autres colonnes. A 85 ans, il ne reste plus qu'un nombre très faible d'individus : la mort a enlevé tout le reste.

La figure 2 exprime le nombre des aliénés pour chaque âge, jusqu'à 80 ans. On voit le nombre des aliénés, faible avant l'âge de 20 ans, s'élever jusqu'à 30 ans, et décroître ensuite jusqu'à la fin de la vie. Numériquement, c'est l'âge de 30 ans qui est le plus chargé, mais comparativement à la population existante j)Our

chaque âge, c'est la vieillesse qui l'emporte sur tous les âges précédents. Comparez les trois premières colonnes de la figure 1 avec les trois premières colonnes de la figure 2, celles-ci indiquent que le nombre des fous augmente, celles-là que la population diminue après l'âge de 30 ans, les colonnes représentant le nombre des fous décroissent sans cesse, mais dans une proportion bien moindre que la population. En résumé, avant l'âge de 30 ans, une population nombreuse et peu d'aliénés; dans la vieillesse, une population rare et beaucoup d'aliénés.

P7.JU

PI .mi.

Grave par $\wedge$ nthriri $\wedge$ û 7itr $\wedge$ iet(.

T7.xm.

GmtK $\wedge$ par $\wedge$ ■/m&rûùre Titrefier/s

(friiav pftf $\wedge$ nihrot'tf-e Tnrt/frrt .

o'/'tttfdpar* $\wedge$ ntdrot'se 7hre/ietiA

. Pl. XX.

Pl.JXT.

yi.jjœ.

yv. jxm.

(rraoé par jlmbroi $\wedge$ e Tari/ieus

7Y. A'vr.

(iiiiin- /II)/- /rii/tfiil.'f y il/-i//4-n .

pi.xiyi.

Jll/Sû,V nOYZLLE DE t 7-L I /ÆJVTOA'/j?,-/,/, ^„ S,,».:/

Sources et licence

Texte : https://archive.org/details/b21291974_0002. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.